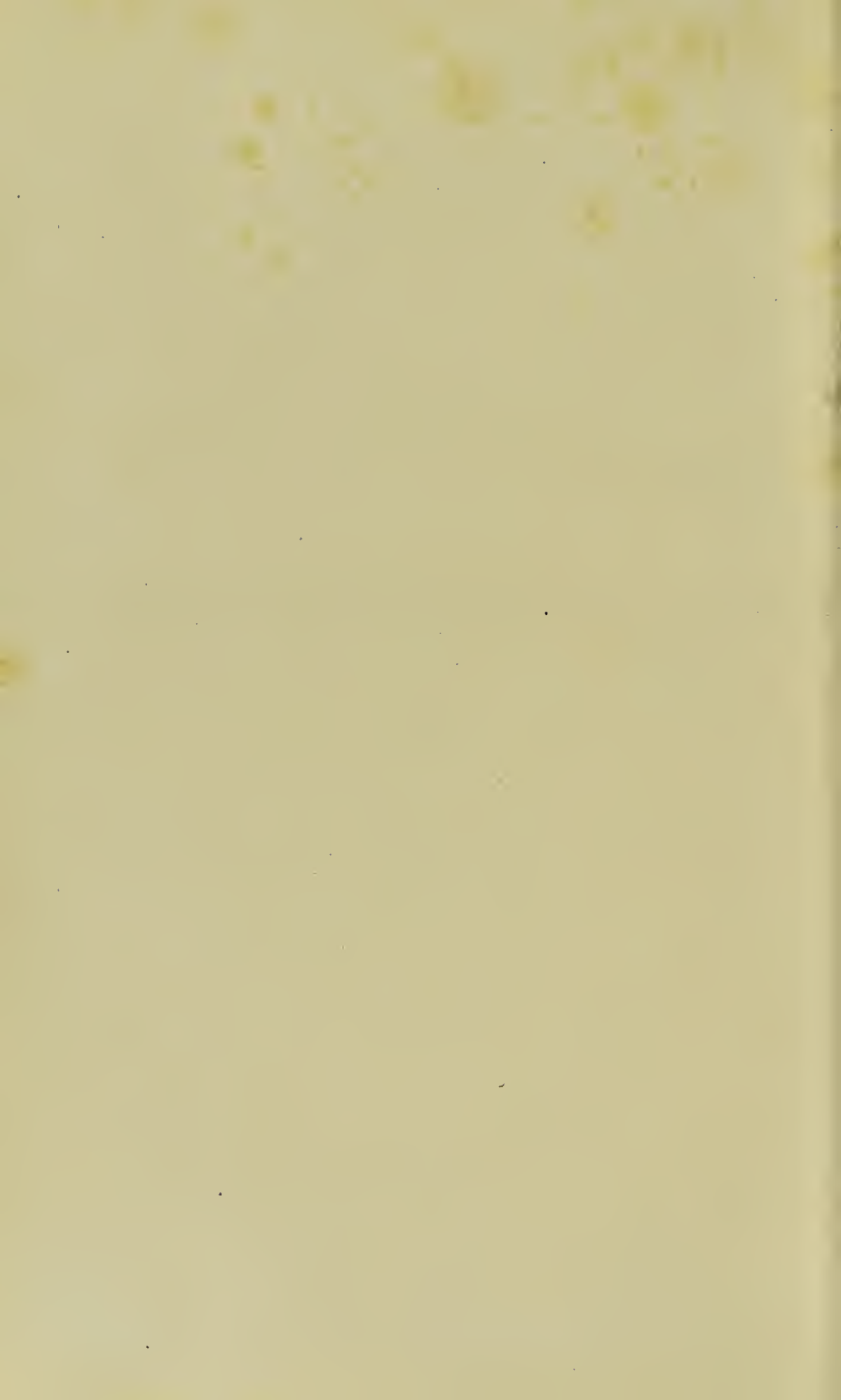


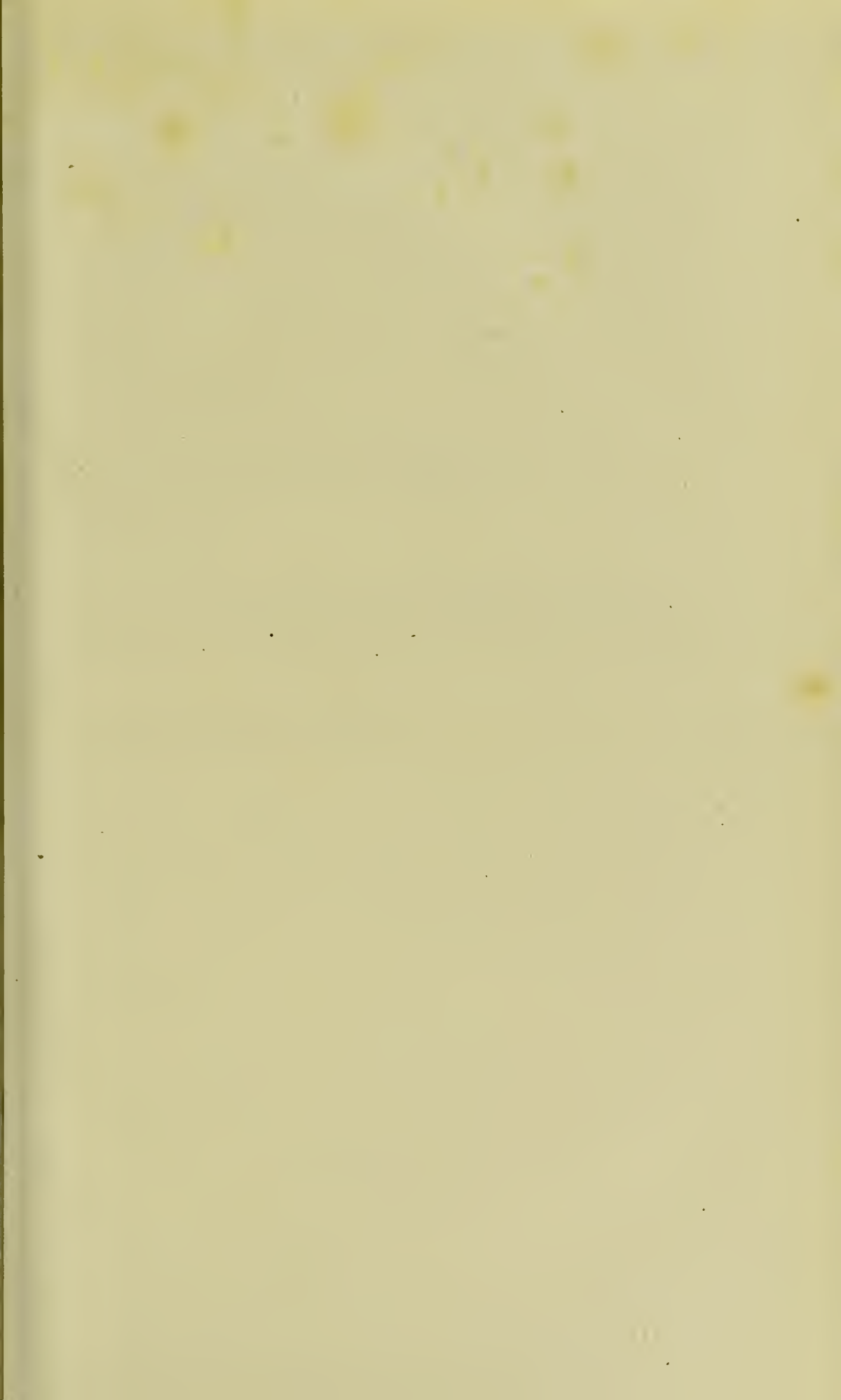




22101597063







ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHATEAUBRIAND

X





Lyon sc.

Le Valenciennes del.

WARRIED.

CONGRÈS
DE VÉRONE

GUERRE D'ESPAGNE

· NÉGOCIATIONS

COLONIES ESPAGNOLES

PAR

F. A. DE CHATEAUBRIAND



PARIS

FURNE, JOUVET ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

ZJ. AA7-8 (2)



CONGRÈS DE VÉRONE

AVERTISSEMENT

On paraît avoir, mal à propos, confondu avec les *Mémoires* qui ne doivent paraître qu'après ma mort ce récit du *congrès de Vérone* et de la *guerre d'Espagne* ; je ne dis aujourd'hui que ce que je puis dire de mon vivant : à la tombe le reste.

Mon ouvrage actuel porte en soi sa préface. Ma vie littéraire est assez connue ; je n'ai jamais fait mention de ma vie politique ; j'en parle ici pour la première et la dernière fois : elle se trouve résumée dans mon ministère.

En racontant comme homme *public* le plus grand événement de la Restauration, j'ai été obligé d'amener sur la scène les hommes *publics* qui furent en relation avec moi. Mais qu'on soit tranquille : je me suis sacrifié seul. Si j'ai laissé dans les documents les éloges qu'on me donnait et que je ne méritais pas, j'ai raconté de même, sans l'atténuer, le mal qu'on a dit de moi : j'ai usé pour ma personne, puisque j'écrivais l'histoire, de l'impartialité de l'historien. En dernier résultat, je n'attache aucun prix à quoi que ce soit.

Cet ouvrage, réussissant, amènerait une révolution dans les jugements portés sur une époque mémorable de nos annales. La tâche est rude. Dois-je compter sur le succès ? Je me trouve en face des amours-propres : notre vanité avoue rarement qu'elle s'est trompée. Il faudra croire que le congrès de Vérone n'a jamais voulu la guerre ; que l'entreprise d'Espagne a été une entreprise commandée par les intérêts de la France ; que l'ordonnance d'Andujar, toute belle qu'elle était philosophiquement parlant, était une faute politique ; en un mot, il faudra croire le contraire de ce qu'on a cru. Qu'y faire ? Les preuves sont là ; on ne peut nier les pièces authentiques.

Je ne me défends point d'être le principal auteur de la guerre d'Espagne. Si par hasard j'ai une fois raison contre le grand nombre, condamnez-moi : vous condamnerez les faits.

Vaut-il la peine que je dise qu'en parlant de moi, je me suis tour à tour servi des pronoms *nous* et *je* : *nous* comme représentant d'une opinion, *je* quand il m'arrive d'être personnellement en scène, ou d'exprimer un sentiment individuel. Le *moi* choque par son orgueil ; le *nous* est un peu janséniste et royal. Il suffit qu'on soit prévenu de ce mélange de pronoms : ils se corrigeront peut-être l'un par l'autre.

CONGRÈS DE VÉRONE

PRÉLIMINAIRES

Ambassadeur à Londres en 1822, nous étions prêt à nous rendre au congrès de Vérone en qualité d'un des représentants de la France. Mais avant d'entrer dans le détail de ce congrès, des affaires qui s'y traitèrent et des événements qui le suivirent, nous sommes obligé de jeter un coup d'œil en arrière. M. de Martignac, s'occupant de la guerre d'Espagne dont nous allons parler, avait compris la nécessité d'établir les antécédents. Impartial et modéré, il admirait l'entreprise de 1823, si mal jugée; et cependant il n'en apercevait pas lui-même toute la portée. Le seul volume qu'il ait publié mérite d'être lu : ouvrage plein d'intérêt et de sagesse, le style en est correct, élégant, doux et un peu triste; l'auteur va mourir : son récit vous touche et vous attache, comme les derniers accents d'une voix qu'on n'entendra plus.

I

L'ESPAGNE.

Traité entre Bonaparte et Charles IV.— Godoï. — Les princes à Bayonne. — Murat à Madrid. — Son portrait. — Insurrection. — Murat et Joseph changent de couronne.

Depuis la dernière moitié du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-septième, l'Espagne fut la première nation de l'Europe; elle dota l'univers d'un Nouveau Monde; ses aventuriers

furent des grands hommes; ses capitaines devinrent les premiers généraux de la terre; elle imposa ses manières et jusqu'à ses vêtements aux diverses cours; elle régna dans les Pays-Bas par mariage, en Italie et en Portugal par conquête, en Allemagne par élection, en France par nos guerres civiles : elle menaça l'existence de l'Angleterre après avoir épousé la fille de Henri VIII. Elle vit nos rois dans ses prisons et ses soldats à Paris; sa langue et son génie nous donnèrent Corneille. Enfin elle tomba; sa fameuse infanterie mourut à Rocroi, de la main du grand Condé; mais l'Espagne n'expira point avant qu'Anne d'Autriche n'eût mis au jour Louis XIV, qui fut l'Espagne même transportée sur le trône de France, alors que le soleil ne se couchait pas sur les terres de Charles-Quint.

Il est triste de rappeler ce que furent ces deux monarchies en présence de leurs débris. Ces paroles du grand Bossuet reviennent douloureusement à la mémoire : « Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites : île éternellement mémorable; auguste journée, où deux fières nations, longtemps ennemies et alors réconciliées, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre; fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines! »

L'Espagne, sous la famille de Louis le Grand, s'ensevelit dans la Péninsule jusqu'au commencement de la révolution. Son ambassadeur voulut sauver Louis XVI et ne le put; Dieu attirait à lui le Martyr : on ne change point les desseins de la Providence à l'heure de la transformation des peuples.

Charles IV fut appelé à la couronne en 1778 : alors se rencontra Godoï, inconnu que nous avons vu cultiver des melons après avoir jeté un royaume par la fenêtre. Favori de la reine Marie-Louise, Godoï passa au roi Charles : celui-ci ne sentait pas ce qu'il était, celui-là, ce qu'il avait fait; ils étaient donc naturellement unis. Il y a deux manières de mépriser les empires : par grandeur ou misère : le soleil éclairait également Dioclétien à Salone, Charles IV à Compiègne.

L'Espagne déclara d'abord la guerre à la république, puis fit la paix à Bâle. Dès lors Godoï entra dans les intérêts de la France; les Espagnols le détestèrent : ils s'attachèrent au prince des Asturies, qui ne valait pas mieux.

En 1807, nous nous promenions au bord du Tage, dans les jardins d'Aranjuez; Ferdinand parut à cheval, accompagné de don Carlos. Il ne se doutait guère que ce pèlerin de Terre-Sainte qui le regardait passer, contribuerait un jour à lui rendre la couronne.

Bonaparte, après des succès au nord, se tourna vers le midi : pour envahir le Portugal, que protégeait l'Angleterre, il s'entendit avec Godoï. Un traité signé à Fontainebleau, le 29 octobre 1806, régla la marche des troupes françaises à travers l'Espagne; ce traité déclara la déchéance de la maison de Bragance, jeta une partie de la Lusitanie septentrionale au roi d'Étrurie, une autre partie à Charles IV, et le royaume des Algarves à Godoï. Junot entra en Portugal le 19 novembre 1807; la famille de Bragance s'embarqua le 27; l'aigle de Napoléon cria au bord des flots, du haut de ces tours qui virent couronner le cadavre d'Inès, appareiller la flotte de Gama, et qui entendirent la voix de Camoëns.

« *la no largo Oceano navegavam.* »

L'occupation du Portugal masquait l'invasion de l'Espagne. Dès le 24 décembre de la même année, le second corps de l'armée française entra dans Irun. La haine publique s'accrut contre le prince de la Paix; on voulait placer le prince des Asturies sur le trône de son père. Le prince, arrêté, fit de lâches aveux. Murat, général en chef, s'avança vers Madrid.

La population de Madrid se soulève en criant : « Vive le prince des Asturies! meure Godoï! » Charles IV abdique; le prince de la Paix est pris; Ferdinand VII, le nouveau roi, le sauve. Napoléon feignit d'être indigné de la violence exercée envers le vieux roi et finit par offrir sa médiation entre le père et le fils. Charles fut appelé à Bayonne et Godoï sortit d'Espagne sous la protection de Murat. Ferdinand à son tour vint à la réunion, malgré sa défiance et l'opposition de son peuple.

Cette scène de l'Italie du moyen âge semblait inspirée par Machiavel; rare génie qui, comme tous les hommes élevés d'esprit et bas de cœur, disait de grandes choses et en faisait de petites.

La pièce eût été prodigieuse si elle en eût valu la peine; mais de quoi et de qui s'agissait-il? D'un royaume à moitié envahi, de Charles et de Ferdinand. Que Charles reprit la couronne à son fils, afin de l'abdiquer de nouveau en faveur du souverain qu'il plairait au conquérant de nommer, c'est du drame pour le plaisir de jouer le

drame. Il n'est pas besoin de monter sur des tréteaux et de se déguiser en histrion lorsqu'on est tout-puissant et qu'on n'a pas de parterre à tromper : rien ne sied moins à la force que l'intrigue. Napoléon n'était point en péril ; il pouvait être franchement injuste ; il ne lui en aurait pas plus coûté de prendre l'Espagne que de la voler.

Charles IV, la reine et le favori cheminèrent vers Marseille avec une pension promise et quelques musiciens déguenillés ; les infants s'en allèrent à Valençai.

Ferdinand, s'étant encore rapetissé pour tenir moins de place dans sa prison, avait en vain demandé la main d'une parente de Napoléon. Les Espagnols, privés de monarques, restèrent libres ; Bonaparte ayant fait la faute d'enlever un roi, rencontra un peuple.

Deux partis dominèrent alors dans la Péninsule : le premier emportait presque tout le peuple des campagnes, entr'excité des prêtres et fondu en bronze par la foi religieuse et politique ; le second comprenait les *liberalès*, gent dite plus éclairée, mais, à cause de cela, moins pétrifiée par les préjugés ou consolidée par la vertu : le contact des étrangers, dans les villes maritimes, l'avait rendue accessible à nos vices et aux principes de notre révolution.

Entre ces deux partis se distinguait une opinion isolée : l'égoïsme avait enchaîné des admirateurs esclaves au char de Napoléon ; nous les avons vus exilés sous le nom d'*Afrancesados* : jadis les Espagnols appelaient *Angevinès* les Napolitains attachés à la France.

Les massacres accomplis dans Madrid, le 2 mai, commencèrent l'insurrection générale. Murat eut le malheur de voir ces troubles. Ce chef des braves avait de l'allure du roi Agraman et volait à la charge avec un délire de joie et de courage comme s'il eût été porté sur l'Hippogriffe.

Toute sa vaillance lui fut inutile : les forêts s'armèrent, les buissons devinrent ennemis. Les représailles n'arrêtèrent rien, parce que dans ce pays les représailles sont naturelles. Les batailles de Baylen, la défense de Gironne et de Ciudad-Rodrigo annoncent la résurrection d'un peuple là où l'on n'avait vu qu'un tas de mendiants. La Romana, du fond de la Baltique, ramène ses régiments en Espagne, comme autrefois les Francs, échappés de la mer Noire, débarquèrent triomphants aux bouches du Rhin. Vainqueurs des meilleurs soldats de l'Europe, nous versions le sang des moines avec cette rage impie que la France tenait des bouffonneries de Voltaire et de la démenec athée de la Terreur. Ce furent pourtant ces milices du cloître

qui mirent un terme aux succès de nos vieux soldats : ils ne s'attendaient guère à rencontrer ces enfroqués, à cheval comme des dragons de feu sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, chargeant leurs escopettes parmi les flammes, au son des mandolines, au chant des *Boleros*, et au *Requiem* de la messe des Morts. Les ruines de Sagonte applaudirent.

Napoléon rappela le grand-duc de Berg : entre Joseph, son frère, et Joachim, son beau-frère, il lui plut d'opérer une légère transmutation : il prit la couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête du second ; celui-ci céda à celui-là la couronne d'Espagne. Bonaparte enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux nouveaux rois, et ils s'en allèrent, chacun de son côté, comme deux conscrits, qui ont changé de schako par ordre du caporal d'équipement.

II

Caractère des Espagnols.

Quand on raisonne sur l'Espagne aujourd'hui, on tombe dans une grande erreur, on s'obstine à juger ses peuples d'après les idées que l'on a des autres peuples civilisés. Napoléon partagea cette déception commune ; il crut qu'il vaincrait l'Ibérie, comme la Germanie, par violence et séduction ; il se trompa.

Les Espagnols sont des Arabes chrétiens ; ils ont quelque chose de sauvage et d'imprévu. Le sang mélangé du Cantabre, du Carthaginois, du Romain, du Vandale et du Maure, qui coule dans leurs veines, ne coule point comme un autre sang. Ils sont à la fois actifs, paresseux et graves. « Toute nation paresseuse, dit l'auteur de l'Es-
« prit des lois en parlant d'eux, est grave, car ceux qui ne travaillent
« pas se regardent comme souverains de ceux qui travaillent. »

Les Espagnols, ayant la plus haute idée d'eux-mêmes, ne se forment point du juste et de l'injuste les mêmes notions que nous. Un pâtre trans-pyrénéen, à la tête de ses troupeaux, jouit de l'individualité la plus absolue.

Dans ce pays, l'indépendance nuit à la liberté. Que font les droits politiques à un homme qui ne s'en soucie point, qui renferme sa vie

dans son proverbe : *Oveja de casta, pasto de gracia, hijo de casa* (Brebis de race, repas gratis, enfant de la maison); à un homme qui, comme le Bédouïn, armé de son escopette et suivi de ses moutons, n'a besoin pour vivre que d'un gland, d'une figue, d'une olive? Il ne lui faut qu'un voyageur ennemi pour l'envoyer à Dieu, qu'une chevrière pauvre et fille d'un vieux père pour l'aimer. « Père vieil et « manche déchirée n'est pas déshonneur. » *Padre viejo, y manga rota, no es deshonra*. Le *Majo* (berger) en soie du Guadalquivir, lance en houlette, chevelure retenue par une résille, ne distingue jamais la chose de la personne et réduit toute dissidence d'opinion à ce dilemme : *Tue ou meurs*.

Ce caractère est si profondément gravé dans le moule ibérien, que la partie modernisée de la population, en adoptant les idées nouvelles, garde à travers ces idées son génie primitif. Aurait-on pu croire que des Espagnols égorgeassent des moines? C'est ce que font sans remords et sans pitié les *liberalès*. Cependant l'autorité des religieux datait de loin dans la Péninsule; cette autorité n'était pas uniquement fondée sur la foi des peuples, elle avait encore une source politique. Dès l'an 852 les martyrs de Cordoue, Aurelius, Jean, Félix, Georges, Martial, Roger, frappés du glaive ou jetés dans le Bétis, se sacrifièrent autant à la liberté nationale qu'au triomphe de la religion chrétienne.

Les moines combattirent avec le Cid et entrèrent avec Ferdinand dans Grenade. On les massacre nonobstant. Pourquoi? Parce que dans un certain parti une haine, empruntée d'ailleurs, ingrate et non motivée, s'est élevée contre eux. Or, en Espagne, que l'on aime ou que l'on haïsse, tuer est naturel; par la mort on se flatte d'atteindre à tout. Les aventuriers qui, l'épée à la main, s'avançaient dans les flots jusqu'à la ceinture pour prendre possession de l'Océan Pacifique, avaient entrepris de rendre l'Amérique à ses déserts; l'Espagnol convoitait la domination de l'univers, mais de l'univers dépeuplé; il aspirait à régner sur le monde vide, comme son Dieu assis en paix dans la solitude de l'éternité.

A cet indomptable despotisme de caractère, se trouve réunie, par un contraste étonnant, une nature apathique et comique, molle et vantarde. Dans la guerre civile, quand une bande a obtenu un succès, vous croyez qu'elle le va poursuivre? point; elle s'arrête, reste sur les lieux à publier des rodomontades, à chanter sa victoire, à jouer de la guitare, à se chauffer au soleil. Le battu se retire paisiblement et agit comme l'autre quand il triomphe. Ainsi vont une suite de ren-

contres sans résultats. Si les combattants ne prennent pas une ville aujourd'hui, ils la prendront demain, après-demain, dans dix ans, ou ne la prendront pas du tout; qu'importe? Les Hidalgos disent qu'ils ont mis six cents ans à chasser les Maures.

Ils admirent trop leur longanimité; la patience, transmise de génération en génération, finit par n'être plus qu'un bouclier de famille qui ne protège rien, et qui sert seulement d'antique parure à des malheurs héréditaires. L'Espagne dérépète se eroit toujours invulnérable, comme l'ancien solitaire du couvent de Saint-Martin, entre Sagonte et Carthagène : au dire de Grégoire de Tours, les soldats du roi Leuvielde trouvèrent le monastère abandonné, execepté de l'abbé tout *courbé* de vieillesse et néanmoins *fort droit* en vertu et en sainteté. Un soldat voulut lui couper la tête; mais ee soldat tomba à la renverse et expira sur la place.

Les hommes politiques de cette nation partagent les défauts du guerrier : dans les circonstances les plus urgentes, ils s'occupent d'insignifiantes mesures, prononeent des oraisons puériles, mettent tout en pièces dans leurs harangues et ne les font suivre d'aucune action. Est-ee done qu'ils sont stupides ou lâches? non; ils sont Espagnols : ils ne sont point frappés des choses eomme vous l'êtes; ils ne les voient pas sous le même jour; ils laissent le Temps dénouer l'événement qu'ils ne sont point pressés de voir finir; ils transmettent leur vic à leur fils sans pusillanimité et sans regrets. Le fils, à son tour, se eonduit de même que le père : dans quelques centaines d'années se terminera, à la satisfaction des vivants, l'événement que les morts leur ont légué, et qui, chez un autre peuple, aurait été déeidé dans huit jours.

Que si, dans les troubles qui continuent aujourd'hui, les masses semblent agir d'après des principes moins individuels, cela prouve seulement que l'esprit général du siècle eommenee à ronger le caractère particulier; il est loin de l'avoir dommageablement entamé. L'indifférence de la foule est derrière ees événements qui, de loin, font tant de bruit. Quand l'émeute ou la *faction* arrive, on ferme sa porte et on la laisse passer eomme une nuée de sauterelles. On n'est guère pour personne : Don Carlos ne peut prendre une ville. Christine ne peut réunir les campagnes. Les Espagnols d'ailleurs se sont guerroyés de tout temps pour des rois eompétiteurs. La guerre finie, ehaeun, sans être ehangé, retourne à l'obéissance ou plutôt à sa vie habituelle : celle-ci se eonserve entière, plus que dans d'autres pays, à cause de l'isolement des populations champêtres et d'un commeree

vagabond fait par des espèces de caravanes, à travers les plaines nues et les montagnes inhabitées.

III

Anciennes lois politiques de l'Espagne.

On pourrait croire que les Espagnols, d'après cette peinture, n'ont jamais connu la liberté politique ; ce serait une méprise : cette liberté est tombée seulement en désuétude parce qu'un élément supérieur a prédominé.

De Recared à Roderic, seize conciles nationaux formaient le corps des Établissements : les lois de ces conciles recevaient la sanction des juges des villes et du consentement du peuple. Le roi, électif dans la race pure des Goths, jurait de remplir ses devoirs. Le jugement par *pair* ou juré était de droit fondamental : les actes du concile de Tolède furent la base des *Institutes*.

Le Visigoth avait laissé à ses sujets roman-espagnols la faculté de vivre sous leurs anciennes lois civiles et municipales, de sorte qu'ils conservèrent l'organisation de la commune romaine. Les guerres intestines qui privaient le vaincu du droit des gens de ce temps-là, étant moins fréquentes qu'ailleurs, les servitudes devinrent moins générales : les seigneurs n'eurent pas les privilèges qu'ils acquirent par le fer en France et en Italie ; la féodalité ne fut point ou presque point connue ; c'est la belle observation de Montesquieu. En effet, le peuple devint pâtre, laboureur, fermier, non vassal ; les lois de police des Maures se trouvèrent en harmonie avec les lois de police des Romains ; les compagnons de Muza introduisirent, en vertu des mœurs, dans le pays cette indépendance sauvage de l'Arabe, laquelle est restée dans le cœur de l'Espagne chrétienne.

Les entraves mises successivement au pouvoir des rois d'Espagne étaient immenses. Les états généraux d'Aragon sont bien connus ; Philippe II leur ôta leurs plus grands privilèges, mais il n'osa toucher au règlement qui défendait de lever l'impôt sans le consentement des états. La Navarre, les Biscayes, la Catalogne et le royaume de Valence jouissaient de franchises ; la Castille se défendait d'une autre manière, elle avait son impérieux conseil et s'était emparée de

l'autorité. L'Aragonais, tout protégé qu'il était de ses chartes, ne pouvait cependant parvenir à rien s'il ne possédait des biens sous la couronne de Castille. Le marquis de Denia fut obligé de prendre le nom castillan du duc de Lerme; le marquis de Castel Rodrigo se vit forcé de faire passer son crédit et sa faveur au comte d'Olivarez, son ami.

Les premières cortès auxquelles les députés du tiers assistèrent furent celles de Léon, en 1188; cette date prouve que les Espagnols marchaient à la tête des peuples émancipés.

Peu à peu les bourgeois fatigués laissèrent le souverain payer leurs mandataires et désigner les villes aptes à la députation. Douze cités seulement en obtinrent le droit. Charles-Quint, tyran, naturellement lié avec son collègue, cet autre tyran, le peuple, éleva les villes représentées au nombre de vingt; mais, en même temps, dans la réunion de Tolède, en 1538, il retrancha pour toujours des cortès le clergé et la noblesse.

Les rois, débarrassés du joug des cortès, furent contraints de s'en imposer d'autres; des conseils ou des consultes dirigèrent la monarchie. Les places y étaient si recherchées que les vice-rois de Naples et de Sicile, les gouverneurs de Flandre et de Milan les sollicitèrent; les favoris, Olivarez lui-même, étaient obligés de flatter les consultes.

On voit donc que l'Espagne avait connu la forme représentative: si l'indépendance individuelle l'emporta sur la liberté commune, bien que celle-ci servit à fortifier celle-là; si le génie arabe prévalut, que pouvaient produire les efforts que l'on a tentés pour amener l'Espagne à la liberté loquace d'une assemblée délibérante? D'un autre côté, n'est-il pas inouï, puisqu'on prétendait rétablir des cortès, qu'au lieu de se rapprocher de l'usage national, on soit allé déterrer un modèle étranger, rejeté même aujourd'hui par la France? C'est pourtant ce qui est arrivé.

Si cette anomalie pouvait s'expliquer, ce serait par la longue paix qui suivit le traité de Bâle et qui mit la Péninsule en rapport étroit avec la République, quand tous les autres Européens étaient exclus de Paris. A cette époque on compte plusieurs sujets de Charles IV parmi nos plus ardents jacobins, l'Espagnol aime les spectacles sanglants, et les rayons de nos victoires extérieures se reflétaient dans la vantance et la pompe de leur esprit.

IV

La régence constitutionnelle convoque les cortès générales à Cadix. — Cortès de Cadix. — Constitution : ses défauts ; elle mécontente tous les partis.

Après l'insurrection de Madrid et l'installation de Joseph, il se forma des juntas dans les provinces, mues par un intérêt commun, mais agissant avec des moyens divers. Le besoin d'un gouvernement central ne tarda pas à se faire sentir. Trente-quatre députés s'installèrent en régence à Aranjuez. L'Espagne, souvent ravagée, a toujours été funeste aux conquérants : César y combattit pour sa vie, et Napoléon, estafette du monde, fut obligé d'en revenir à cheval comme un obscur courrier. Après des luttes diverses, les députés se retirèrent en 1808 à Séville, où Las-Casas commença sa miséricordieuse vie. La régence convoqua des cortès générales ; elles n'eurent pas le temps de se réunir. Du haut de la montagne de la Sierra-Morena, les soldats français, en apercevant la vallée du Guadalquivir, présentèrent spontanément les armes ; rien ne donna une plus vive idée de la beauté de l'Andalousie ; c'était ainsi qu'en Égypte nos bataillons s'arrêtèrent et saluèrent de leurs applaudissements les muets monuments de Thèbes oubliée. Le secret des palais des Maures, changés en cloîtres, fut pénétré ; les églises, dépouillées, perdirent les chefs-d'œuvre de Vélasquez et de Murillo ; une partie même des os de Rodrigue fut enlevée : on avait tant de gloire, qu'on ne craignait pas de soulever contre soi les mânes du Cid et l'ombre de Condé. La régence abandonna Séville et se réfugia dans l'île de Léon. Le 24 septembre 1810, les cortès générales, convoquées sans condition d'éligibilité, s'assemblèrent, et peu après s'établirent à Cadix.

Cadix, *imporio del Orbe*, marché de l'univers, où tout se vend, où tout s'achète, convenait, par son isolement, à la méditation des plus hauts desseins. Tarsis y régna et les songes y devenaient prophétiques ; César y rêva qu'il abusait de sa mère, c'est-à-dire, selon Suétone, qu'il violait sa patrie. La Liberté venait se reposer à Cadix auprès du premier Hercule. Nous avons vu sur la chaussée de cette ville réputée miraculeuse, une de *ses six merveilles*, l'astre du jour, *trois fois plus grand que de coutume*, se plonger au milieu de l'Océan dont il augmentait la paix, la splendeur et l'immensité. Mais ces

contes brillants du passé et la magnificence de la nature n'inspirent que des sentiments et ne sont plus du siècle. Le souvenir des galions, l'ancien rendez-vous des piastres, les idées mercantiles, nos passions politiques animaient les factions emprisonnées dans l'île de Léon ; cette terre, que l'on appela les *Champs-Élysées*, se métamorphosa en Tartare. Les cortès n'offrirent point la majesté d'une assemblée chargée du sort de l'espèce humaine, resserrée entre les deux plus puissantes barrières du monde : Bonaparte et les flots.

Les séances des cortès furent une parodie de nos assemblées révolutionnaires ; le grand parti national n'y dominait pas. Les cortès fourmillaient de *liberals*. On y proposa tout : proscriptions, destructions, meurtres. Des prêtres renégats s'offrirent pour bourreaux ; c'était la même vocation dans le ciel et sur la terre. Jamais cause plus belle ne fut moins traitée selon sa beauté. En vain la voix modérée d'Arguelles se fit entendre ; on n'écoutait pas son éloquence, tout en l'appelant divine. « A Cadix, dit le père Jérôme, on parle « avec grâce, gravité, énergie et sans accent. »

L'acte de la constitution de Cadix parut le 19 mars 1812 ; il proclama le principe de la souveraineté du peuple : le roi est déclaré inviolable, la religion catholique seule religion de l'État ; la constitution ne peut être révisée que par le concours de trois législatures successives, en vertu d'un décret non sujet à la sanction royale. Le reste des articles est déplorable : il n'y a qu'une seule chambre ; les militaires ont le droit d'examiner leur for intérieur ; le roi n'a pas la sanction absolue ; les fonctionnaires publics sont nommés par les cortès, etc.

La base du pacte était fautive : la souveraineté absolue ne réside ni dans le peuple, ni dans le roi, qui pareillement en abusent ; elle n'appartient qu'à Dieu et au Génie, délégué de Dieu. Les Espagnols auraient dû étudier l'art de Gonzalve, à Cordoue, de préférence aux principes de Mariana, dans sa crypte à Tolède.

Tous les peuples, frappés de la mobilité des choses humaines, ont cherché un point d'appui hors du monde pour rendre stables leurs institutions ; tous, royalistes ou républicains, les ont appuyées à l'autel ; tous se sont hâtés de donner à leur *principe* le nom de *sacré*. Mais que leur a servi de déclarer la couronne ou la liberté inviolable, lorsque chaque jour cette couronne et cette liberté sont violées ? C'est à cause de cette fragilité que le législateur, chez les modernes comme chez les anciens, a eu recours au *droit divin*, lequel excuse, s'il ne

justifie pas l'abus qu'on en a fait, en versant le pouvoir de Dieu dans la tête infirme et le cœur passionné de l'homme.

La constitution de Cadix mécontenta tout le monde : on s'y soumit cependant par nécessité, de même que l'armée du duc de Wellington servait de centre aux guérillas d'Ibérie. Les Espagnols n'ont déployé leurs qualités admirables que quand ils ont été mêlés à l'étranger, bien qu'ils le détestent ; ils n'imposèrent leur joug à l'Europe, qu'en formant un seul et même peuple avec les peuples de la Franche-Comté, d'une partie de la Bourgogne et des Pays-Bas.

La foule consentit d'abord aux cortès générales, afin de se mettre à l'abri de la France ; les moines se battirent au nom des hommes qui les méprisaient, les dépouillaient et les égorgeaient : les moines sont presque toujours du côté de la liberté même quand on les proscriit, parce qu'ils sont l'ancien peuple coiffé d'un froc. Les royalistes versèrent leur sang par ordre des jacobins. En dernier résultat, tout ce qu'on avait fait pour l'indépendance nationale se trouva avoir été fait pour la liberté, réputée politique. Quand l'Espagne eut été délivrée, il ne resta de ses merveilleux efforts qu'une constitution déboîtée : chacun stupéfait la regarda ; on se disait, en contemplant le menaçant édifice : « Quoi ! j'ai élevé cela ! »

V

Bonaparte rend la liberté à Ferdinand. — Décret de Valence. — Les cortès constituantes sont chassées. — Ferdinand manque de parole. — Exécutions. — L'armée de l'île de Léon s'insurge. — Riego. — Insurrection à Madrid. — Décret de Ferdinand qui rétablit la constitution de Cadix.

L'heure était venue : Bonaparte, d'une main à qui Dieu avait retiré sa force, ouvrit les geôles dans lesquelles il allait remplacer la terre, et rendit Ferdinand à la liberté. Celui-ci rentra dans les Espagnes, au milieu des bénédictions et des fêtes. Un décret émané des cortès de Cadix lui enjoignait d'accepter la constitution de 1812 et de lui prêter serment ; on traçait au roi libéré non de la couronne mais de la prison, son itinéraire ; on lui marquait les étapes où il devait coucher ; on lui dictait les paroles qu'il devait prononcer. Ferdinand ne tint compte de cette insolence ; vingt-quatre heures plus tôt elle eût été un ordre : chaque minute a sa force ou sa faiblesse. Le monarque

s'avança jusqu'à Valence. La nouvelle armée et le pays tout entier l'invitèrent de régner comme avaient régné ses aïeux ; une minorité des cortès, composée de 69 députés, le supplia de détruire l'acte constitutionnel : cette protestation s'appela la *protestation des Perses*.

Le 4 mars 1814, Ferdinand VII publia le décret de Valence. Ce décret rappelle les faits historiques et les impossibilités de la constitution ; après cette énumération, il fait cette déclaration solennelle :

« J'abhorre le despotisme ; il ne peut se concilier ni avec les lumières, ni avec la civilisation des nations de l'Europe. Les rois ne furent jamais despotes en Espagne : ni les lois, ni la constitution de ce royaume n'ont jamais autorisé le despotisme...

« Cependant, pour prévenir des abus, je traiterai avec les députés de l'Espagne et des Indes ; et, dans des cortès légitimement assemblées, composées des uns et des autres, on réglera solidement et légitimement tout ce qui pourra convenir au bien de mes royaumes...

«... On s'occupera des meilleures mesures à prendre pour la réunion des cortès... La liberté et la sûreté individuelles seront garanties par des lois qui, en assurant l'ordre et la tranquillité publics, laisseront à tous mes sujets la jouissance d'une sage liberté, qui distingue un gouvernement despotique. Tous auront la faculté de communiquer, par la voie de la presse, leurs idées et leurs pensées, en se renfermant dans les bornes que la saine raison prescrit à tous. »

Les cortès constituantes résistèrent ; elles en appelèrent à la force : la force, mère et fille du succès, leur rit au visage ; elles fuirent : Ferdinand entra dans Madrid roi *netto*.

Le roi *netto* manqua sur-le-champ à sa parole. Il condamna les conservateurs de son trône à l'exil, au cachot, aux présides. L'armée ne fut pas payée. Les colonies achevèrent de s'émanciper. Une camarilla rajusta et repeintura le vieux sceptre ; elle crut pouvoir servir d'abri à un trône que les nefs de Burgos, de Tolède et de Cordoue ne cachaient plus. Des conspirations se formèrent : Porlier, en Galice, Lacy, en Catalogne, prirent les armes ; ils avaient, dans la guerre de l'indépendance, versé leur sang pour le roi ; ils moururent par sa volonte sur l'échafaud. Nous négligeons les gibets de Madrid et de Valence : on y pendit quelques plébéiens fidèles, mais *libres*.

Dans l'île de Léon, se rassemblait l'armée qui devait reconquérir les colonies. Des officiers se racontaient leurs anciens périls et l'inutilité de leurs sacrifices. La plainte est la voix du complot : O'Donell,

comte de l'Abisbal, chef de l'expédition projetée, fut mis à la tête des conspirateurs ; il les trahit, ou laissa s'échapper le secret.

Le projet avorté se renoua. Lopez-Banos, Arco-Aguerro, San-Miguel, Quiroga et Riego jurèrent de faire revivre la constitution de Cadix. Le 1^{er} janvier 1820, Riego prit les armes ; il enlève le général Caldéron, successeur d'Abisbal ; il se joint à Quiroga, chef d'un autre bataillon ; et tous les deux viennent échouer devant Cadix.

Le trouble s'était répandu dans Madrid. Le général Freyre accourut, menant 13,000 hommes pour combattre les 10,000 insurgés : on pourparla. Riego, avec San-Miguel, sortit de l'île de Léon, accompagné d'une colonne de 15,000 hommes ; il parcourut l'Andalousie, entra dans Algésiras, Malaga, Ronda, Cordoue ; fut partout bien reçu, partout aussi vite oublié. Abandonné de ses troupes, il se cacha dans les montagnes célèbres par la pénitence du chevalier que la moquerie d'un beau génie fait vivre ; héros plus grand et plus fou que Riego. Capitaine malheureux, Riego ne trouva point la société nouvelle qu'il cherchait au travers des tempêtes : Christophe Colomb, après avoir découvert un monde, dort en paix à Séville, dans la chapelle des rois.

Le mouvement de l'île de Léon, loin de s'arrêter, se propagea ; la Corogne fut soulevée par Agar, Saragosse par Garay, la Navarre par Mina.

L'Abisbal, suspect, retiré à Madrid, envoyé pour rétablir l'ordre parmi des troupes mutinées, se réunit, près d'Ocana, à son frère, qui proclama la constitution. Aussitôt, des régiments tumultuèrent à la *puerta del Sol*. Le roi s'humilie. Le 6, un décret, contre-signé marquis de Mataflorida, annonce que le pacte de Cadix est écarté, mais que des *cortès* vont s'assembler. La cédula royale est déchirée ; la pierre de la constitution, renversée en 1814, est relevée. Le 7, parut ce décret définitif de Ferdinand :

« *La volonté du peuple s'étant prononcée, je me suis décidé à jurer*
« *la constitution, promulguée par les cortès générales et extraordinaires, en l'an 1812.* »

Ainsi fut couronnée la tyrannie par la couardise, le manque de foi par le parjure.

La prison rouverte envoya au palais des ministres : Argüelles fut placé à l'intérieur, Garcias Herreros à la justice, Canga Argüelles aux finances ; Perez de Castro, don Antonio Poreel furent appelés : tous appartenaient plus ou moins aux *cortès* de Cadix ; mais, comme nos anciens révolutionnaires, instruits par le temps, ils voulurent arrêter

les idées et ne le purent : illusion dans laquelle s'égarèrent tous les hommes.

Après de ce ministère était la junte suprême, en attendant les cortès, de même que la commune de Paris auprès de la Convention. Des clubs s'ouvrirent. L'armée de l'île de Léon, en faveur de qui la bataille était gagnée, non contente de grades et de dotations, prétendit influencer sur les affaires de l'État.

L'Europe s'était partagée : l'Angleterre félicita Ferdinand d'avoir accepté la constitution ; la Russie déclara la royauté perdue ; la Prusse et l'Autriche s'expliquèrent d'une manière ambiguë ; la France invita le gouvernement, par la bouche de M. le duc de Laval, à s'arranger avec les pouvoirs. M. de la Tour-du-Pin, envoyé à Madrid, intervint entre le roi et les principaux Espagnols, afin d'obtenir des modifications à l'acte constituant. La Grande-Bretagne, qui ne songe qu'à ses intérêts matériels et à qui le bonheur d'un peuple n'importe guère, se figura que nous allions obtenir une influence considérable sur le cabinet de Madrid, et s'opposa à nos salutaires conseils.

La France fit son devoir ; elle ne félicita point le roi d'Espagne, et ne repoussa point les communications officielles ; elle laissa percer des inquiétudes qu'elle se hâta de couvrir d'espérances. Nos efforts bienveillants, pour calmer le mal de nos voisins, furent inutiles. Les orateurs s'établirent contre nous en permanence au café de Lorenzini.

VI

Première session des cortès. — Deux principes de révolution. — Riego. — La Tragala.

L'ouverture de la première session des cortès était fixée au 9 juillet 1820. Le roi y devait renouveler son serment : il y eut une petite émeute au château pendant la nuit. Le roi parla ; l'archevêque élu de Séville répondit : modération d'étiquette qui, dans notre révolution, précédait de quelques heures les excès.

La majorité de la chambre appartenait aux anciens révolutionnaires de Cadix ; leurs chefs étaient Calatrava et Toreno. M. de Toreno n'avait pas été élevé dans la grotte de Gavogonda avec Favilla et Hermezinde, mais il était compatriote de Jovellanos et de Campoma-

nes. On le jugeait écrivain remarquable, orateur clair et concis, *breviloquentia* : il avait voyagé. « Les Espagnols qui voyaient le monde, « dit Messire Duval, en profitent beaucoup, et se font pour la plupart « fort honnêtes gens et capables de servir. » Avec Toreno des Asturies, marchait Martinez de la Rosa du Xenil ; génie heureux de cette Vega qui ressemble à la vallée de Lacédémone.

La minorité se composait de nouveaux enrôlés dans les abstractions des théories conventionnelles ; parti plus violent, parce que, plus jeune, il était moins désabusé. Cassée aux gages, et pour un moment mise sur le pavé, la Révolution, nue et les bras croisés, assistait aux séances dans les tribunes.

Les *Afrancesados* et les *Perses* furent, tant bien que mal, amnistiés, excepté le marquis de Mataflorida, réfugié en France. L'arriéré fut séparé des dépenses courantes, auxquelles on appliqua les revenus de l'État. Banqueroute accomplie et emprunt fait, on rétablit quelques impôts de la création de Joseph : la dime ecclésiastique se transforma en taxe civile ; mais, ce que l'on consentait à payer à Dieu, on refusa de le payer à l'homme. Des lois de circonstance renversèrent le reste de la vieille monarchie. Pour couronner l'œuvre, une loi établit comme un devoir la désobéissance du soldat, toutes les fois qu'il recevrait des ordres contraires à la constitution.

Jadis les révolutions ont été réprimées, parce qu'en général elles procédaient des passions, non des idées : la passion meurt comme le corps, l'idée vit comme l'intelligence ; ainsi on retient une passion, on n'arrête pas une idée. L'idée révolutionnaire, émise par nous en 1789, après avoir parcouru l'Europe et l'Amérique, nous revenait d'Espagne. Dans cette contrée, on reconnaissait la copie servile de nos anciennes actions : clubs, motions, assassinats, renversements. Une différence capitale distinguait cependant les deux pays : en France, tout s'était fait par le peuple ; en Espagne, tout se faisait par l'armée ; vice qui, seul, empêcherait la liberté politique de s'établir solidement dans cette contrée. La Péninsule est une espèce d'empire romain ; les révolutions s'y réduisent à des troubles prétoriens et à des élections légionnaires. Si ces postiches pouvaient être enlevées, on verrait dessous la véritable Espagne.

L'armée de l'île de Léon existait toujours ; le gouvernement en prononça la dissolution ; elle se sépara après quelques symptômes de résistance. Riego, nommé commandant général de la Galice, vint à Madrid. D'un banquet, il se rend au théâtre ; il est reçu avec des acclamations, il se lève et entonne la *Tragala* : il est destitué et le

club Lorenzini fermé : les jacobins firent halte entre la grève et la place de la Révolution. Les ministres, effrayés de leurs succès, reculèrent.

Une mesure relative aux Communautés troubla le reste de la session. Ferdinand sanctionna la loi anti-religieuse et se repentit, seule ressemblance qu'il ait eue jamais avec Louis XVI. Il se retira à l'Escurial; il en revint un moment le 9 novembre 1820 pour elore en personne la première session des cortès, et se retira de nouveau dans sa communauté menaçante.

VII

L'Escurial. — Victor Saez. — Procession révolutionnaire sous les fenêtres de Ferdinand à Madrid. — Les *comuneros* propagandistes. — La constitution de Cadix à Naples.

L'Escurial est un monument sérieux, une vaste caserne de cénobites, bâti par Philippe dans la forme d'un gril de martyr et en mémoire de l'un de nos désastres : il s'élève sur un sol coneret à mousse et à sphaigne, entre des mornes noirs; il renferme des tombes royales remplies ou à remplir, une bibliothèque sans lecteurs, des chefs-d'œuvre de Raphaël moisissant dans une sacristie vide : ses onze cent quarante fenêtres, aux trois quarts brisées, s'ouvrent sur les espaces muets du ciel et de la terre. Deux cents moines et la cour y rassemblaient autrefois la solitude et le monde. Au près du redoutable édifice à face d'Inquisition chassée au désert, est un parc embarrassé de genêts et un village abandonné : le Versailles des steppes n'avait jadis d'habitants qu'au passage intermittent des rois : nous avons vu perhé sur sa toiture à jour, le mauvis de bruyère.

Ferdinand se retrancha dans cette retraite des Hiéronymites, pour essayer de là une sortie sur la société; mais caché parmi ces architectures saintes et sombres, il n'avait point la hauteur, la mine, la sévérité, la taciturne expérience, la croyance invincible de ces dosserets rigides, de ces pilastres sacrés; ermites de pierre qui portaient la religion sur leurs têtes. Il ne pouvait, lui, mort ressuscité, étendre, assis dans son cercueil, ses bras de poussière à l'encontre de l'avenir. L'impuissante Camarilla dont il était entouré ne lui était d'aucun secours; le Temps était arrivé aux pieds des vieilles insti-

tutions : les eunuques d'Honorius l'environnaient de leur néant, lorsque Alaric campait sous les murailles de Ravenne. Au lieu de prendre une de ces mesures tragiques, laquelle annonce tout à coup un caractère à part, Ferdinand, homme d'ancien désir, mais de mœurs nouvelles, donne au général Caravajal l'ordre de remplacer Don Gaspard Vigodet, commandant de la province de Madrid : Marius, arrêté aux portes de Rome, ne rêvait pas de destitutions. Le remède insipide, jugé héroïque à l'Escurial, empire les maux : la députation permanente prend feu ; les clubs se rouvrent ; on parle de déchéance ; on ordonne au roi de revenir à Madrid. Il obéit ; il renvoie le grand-maître de sa maison, le comte de Miranda ; il éloigne son directeur, Don Victor Saez. Saez était habile, mais il avait parlé bas à la grille du tribunal de la Pénitence, oubliant que le Forum est aujourd'hui le confessionnal des nations. Don Victor eut encore le malheur de travailler à la régénération du culte par les moyens qui le firent éclore. Il se trompa de Thébaidés ; il confondit celle où la religion avait déjà passé, avec celle où la religion n'était point encore arrivée : la première est une solitude adultère devenue stérile, improductive, impénétrable à la rosée ; la plante se flétrit à sa surface, le grain meurt dans ses entrailles : la seconde est une solitude virginale et féconde dont le sable et l'oiseau portent la fleur et le pain du ciel. Le désert après la Foi n'est pas le désert avant la Foi.

Revenu à Madrid, Ferdinand, accompagné de ses frères, de ses belles-sœurs et de la reine malade, est forcé de se montrer aux fenêtres de son palais. La foule est réunie ; un cortège va défilier. On a vu Louis XVI, entrant dans Paris, entouré de furies et précédé des têtes coupées de ses gardes : ici même scène avec des décorations castillanes. Un homme, une femme, un prêtre, portés sur les épaules de ceux qui les entourent, se dressent ; ils avancent vers le roi l'acte de la constitution, le retirent, le baisent, le représentent. Un enfant est soulevé dans l'air à son tour ; il tient à la main le même livre : c'est le fils de Lacy, vengeur encore faible, mais larve vivante et implacable.

Tandis que le cortège passe, derrière le roi sont des serviteurs terrifiés, une famille au désespoir, une reine évanouie ; malheur si commun qu'on n'y regarde plus. Ferdinand s'était cru un de ces despotes invincibles de la haire et de la dure, il ne l'était pas. Le marquis de Las-Amarillas, ministre de la guerre, donna sa démission ; Valdès le remplaça. Les évêques s'enfuirent ; les grands furent condamnés à l'exil, en particulier le duc del'Infantado, honnête inutilité.

Auprès des vieux francs-maçons, auxquels Argüelles et Valdès étaient affiliés, s'élevèrent alors les *Communeros* : remontant de souvenir et de nom au siècle de Charles-Quint, ils s'appellent *chevaliers comuneros*, se déclarent champions de l'égalité et de la liberté. Par un serment, ils s'engageaient à juger, condamner, exécuter tout individu, sans en excepter le roi et ses successeurs, s'il s'éloignait de certains principes ; serment redoutable dans un pays où l'homicide est de droit commun. Protégées par les lois, ces sociétés secrètes sont appuyées des clubs publics.

Tous les jours le conseil et le roi étaient traînés dans la boue. Un peuple qui s'est battu pour son indépendance méconnaît souvent le joug de la liberté et n'accepte plus que des fers. Les ministres firent un acte de vigueur : ils fermèrent le café de la Croix-de-Malte, afin de se réhabiliter dans l'opinion. En France on n'aurait pas pris tant de peine ; parmi nous le mépris ne fait pas mourir. Il n'en est pas des hommes comme du serpent ; on ne les tue pas en crachant dessus : *Serpens, hominis contracta saliva, disperit* (Lucrèce).

Le roi, passant dans sa voiture, fut insulté ; ses gardes dispersent la foule. Les Révolutions tiennent celui qui se défend pour l'agresseur : le monarque abandonna, comme de coutume, les militaires fidèles. Un jour toutefois, perdant patience, il entra dans le conseil d'État, accusa ses ministres, énuméra les offenses qu'il en avait reçues et demanda l'arrestation des offenseurs ; mauvaise réminiscence : Charles I^{er} voulut faire saisir devant lui quelques membres du parlement. La famille de Ferdinand s'épouvante. La mesure avorte.

Les propagandistes de l'intérieur de l'Espagne s'étaient réjouis en voyant leur œuvre s'étendre au dehors ; la constitution de Cadix avait été imposée à Naples : Naples en fut pour son caprice : il lui fallut retourner à son soleil et à ses fleurs.

VIII

Seconde session des cortès. — Insurrections du Piémont et du Portugal. — Mouvements à Grenoble et à Lyon. — Réfugiés en Espagne. — Régime de terreur. — Venuenza jugé et exécuté par le peuple. — Morillo arrive de l'Amérique. — Fin de la seconde session des cortès.

Le 1^{er} mars 1821 marque la seconde session des cortès. Après

s'être montré révolutionnaire dans son discours, le roi apprit aux députés qu'il renvoyait ses ministres : la première partie de son allocution devait racheter la seconde.

Felin et Bardaxi formèrent le noyau d'un nouveau conseil; les chambres les repoussèrent aussitôt.

Le Piémont et le Portugal, imitant Naples, proclamèrent la constitution de Cadix. Grenoble et Lyon s'émurent; les cortès applaudirent. Toreno nous attaque en termes violents; Alpuente propose d'intervenir dans les affaires d'Italie; Moreno-Guerra veut rompre avec l'Europe et chasser de Madrid les ministres de l'Alliance. Les vaincus de tous les pays se réfugient en Espagne; ils y reçoivent encouragement et secours. Ferdinand exprima la douleur qu'il ressentait de la défaite des Napolitains.

Le parti exalté pousse à un régime de terreur : on dépouille, on emprisonne, on bannit, on déporte, sans jugement et sans empêchement. Barcelone, Valence, la Corogne, Carthagène voient dominer, en dehors du pouvoir légal, un pouvoir sans forme et sans nom. Alors on essaie de guérir le mal par le mal. Le 17 avril deux lois sont portées aux cortès : la première, confondant à dessein la religion et la constitution, prononce la peine de mort contre ceux qui tenteraient de renverser l'une et l'autre; la seconde, empruntée de Danton, prive les citoyens accusés de toute garantie; elle les envoie devant un conseil de guerre choisi dans le corps par qui l'arrestation a été faite : jugement prononcé dans six jours, exécuté dans quarante-huit heures, sans appel, sans exercice du droit de grâce.

Un chapelain du roi, Don Mathias Venuenza, accusé en vertu des nouvelles lois, est gratifié de dix ans de galères. La plèbe, qui prend la souveraineté pour la force des bras, trouva l'arrêt trop indulgent. Le 4 mai elle s'assemble à la porte *del Sol*, revise le procès, sentencie le prêtre à mort et l'exécute, après l'avoir arraché de prison et frappé à la tête d'un marteau. On court ensuite chez le juge coupable de n'avoir condamné l'ecclésiastique qu'à dix ans de présides; cinq hommes souverains, l'épée haute, devançant les bourreaux; le juge s'échappe; les révolutionnaires se répandent dans les villes; les clubs retentissent de chansons en l'honneur de la justice populaire. Le roi, réfugié au milieu de ses gardes, les supplie de le sauver. Martinez de la Rosa éleva seul dans les cortès une voix généreuse : le courage et l'éloquence furent du côté des Muses. La presse célébra ce jour mémorable; les meurtriers fondèrent l'ordre du *Marteau*; chacun porta sur son cœur les insignes de cet ordre, comme on

porta un moment en France de petites guillotines à la boutonnière. A l'époque des révolutions on s'étonne des crimes : on a tort. Quand une société nouvelle se forme, une ancienne société en même temps se détruit ; alors les crimes entrent dans le tout comme dissolvant, pour hâter la décomposition de la partie qui doit périr. C'est aussi pourquoi, lorsque les crimes sont trop odieux et trop multipliés, il ne reste presque rien de la société nouvelle, parce que le bien est dévoré par la contagion du mal.

Morillo venait d'arriver d'Amérique ; il avait eu la gloire d'être vaincu par Bolivar : on l'investit du commandement de Madrid. Les membres des cortès dérivèrent vers la république ; ils se dépouillèrent de la loi qui donnait le droit au monarque de fermer les clubs ; Ferdinand refusa sa sanction : n'étant pas appuyé du vote d'une seconde chambre, il ne fit qu'exposer sa tête : la monarchie souillée et expirante avait encore raison. La fin de l'année parlementaire se passa en discussions sur les droits prétendus seigneuriaux, et l'on s'obstina à retenir les colonies. Arrivé au terme des cortès ordinaires de la seconde session, le roi fut obligé de convoquer des cortès extraordinaires.

Dans l'intervalle, la députation permanente fut établie.

IX

Lois des *Comuneros*. — Fontana de Oro. — Prisonniers dans les couvents. — Riego se lie avec Cugnet. — Soulèvement à Madrid.

Les sociétés secrètes prenaient de jour en jour plus d'accroissement. Les chrétiens ne furent d'abord qu'une société secrète, et ils ont conquis le monde : leurs deux grands mystères étaient DIEU et la MORALE ; avec ces deux mystères peu à peu révélés, ils fondèrent la nouvelle communauté humaine.

Les *Comuneros* tenaient à Madrid leur assemblée suprême ; auprès d'eux était une junte directrice ; chaque province avait sa *Merindad* provinciale, chaque *Merindad* sa *Tour*. Des subventions volontaires satisfaisaient aux besoins urgents. Les *Comuneros*, ou les fils de *Pardilla*, s'élevèrent bientôt à plus de 70,000. Cette société fut établie pour la mort, comme la chrétienté l'avait été pour la vie ; son origine venait des Carbonari ; elle avait des affiliations en France,

comme nous le reconnaitrons, en signalant d'autres sociétés-sœurs ; Charbonnerie d'autant plus funeste, qu'ayant pris naissance dans les camps, elle pervertissait le glaive, et armait le dessein.

« Je jure devant Dieu et devant cette assemblée de chevaliers *Com-muneros*, disait le récipiendaire, de maintenir les libertés et les « franchises de tous les peuples..... de me soumettre sans réserve « aux décrets de la confédération, de mettre à mort tout chevalier qui « manquerait à son serment : si je viens moi-même à y manquer, je « me déclare traître : que je sois condamné à une mort infâme, que « je sois brûlé et que l'on jette mes cendres au vent. »

La révolution espagnole comptait un élément de plus que la révolution française : la dernière avait des *clubs*, la première des *clubs* et des *sociétés secrètes*, c'est-à-dire le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif du mal.

Ceci explique comment, à volonté, paraissait à la surface de l'Espagne une anarchie organisée ; ee Fantôme frappait un coup et rentrait dans le sein de sa mère, les Ténèbres. Lorsque tout semblait tranquille, un tremblement de terre agitait soudain la société. Un calme dangereux aux conjurés, règne-t-il dans Madrid ? vite on le trouble. On décerète à la *fontana de Oro* que tel peintre en bâtiment sera pendu. Morillo écarte les assassins. Alors, en désespoir de cause, on se rue sur quelques Gardes-du-corps emprisonnés dans les couvents : on ne retrouvait qu'en Espagne le contraste des mœurs anciennes et des idées nouvelles.

Parmi nous, lorsqu'un homme est condamné, on l'ensevelit au fond d'une geôle : en deçà et au delà de l'Èbre, des novateurs sans croyance vous jettent dans un monastère, au vallon d'une montagne, à la grève d'une mer. Là, aux sons rares d'une cloche qui ne tintera bientôt plus et qui ne rassemble personne sous des arcades tombantes, parmi des laures sans ermites, parmi des religieux sans successeurs, parmi des sépulères sans voix et des morts sans mânes ; dans des réfectoires vides, dans des eloîtres abandonnés, au sanctuaire où Bruno laissa son silence, François ses sandales, Dominique sa torche, Charles sa couronne, Ignace son épée, Rancé son euliee ; à l'autel d'une foi qui s'éteint, on s'accoutume à mépriser le temps et la vie, ou, si l'on rêve encore des passions, cette solitude leur prête quelque chose qui va bien à la vanité des songes.

Morillo, toujours aux dépens de sa vie, sauva les gardes proscrits :

dénoncé à *la puerta del Sol*, il demande à être jugé, et les cris cessent.

Riego, qui commandait en Aragon, se lie avec un officier français, Cugnet de Montarlot, poursuivi en France, et rédacteur, en qualité de lieutenant-général de Napoléon, de proclamations à nos soldats. Cugnet ayant noué des intrigues dans nos garnisons, sur la frontière des Pyrénées, avait autour de lui quelques déserteurs. Riego et Cugnet nourrissent le projet d'une double république : tous deux sont arrêtés. Madrid se soulève pour la millièame fois : on veut faire revenir le roi de Saint-Ildephonse, comme on l'avait fait revenir de l'Escurial. Vive Riego ! vive le peuple ! vive le poignard ! vive le marteau ! s'écrie-t-on. Un tableau est préparé ; il représente Riego tenant le livre de la constitution et renversant le despotisme. Le chef politique San-Martin défend l'inauguration du tableau : dans ce pays il faut des fêtes pour enivrer le désordre, des plaisirs pour rendre la foi corporelle, pour la dégrader jusqu'à la voluptueuse et sacrilège transsubstantiation de la *muy gitana*.

Malgré la défense, les insurgés se décident à exécuter leur projet. La garde flotte incertaine ; le régiment de Sagonte est prêt à se réunir aux factieux ; Morillo et San-Martin, à la tête des bourgeois, remportent la victoire. Cette journée fut appelée des *Orfévrees*, quartier où la sédition fut vaincue.

X

Session extraordinaire. — La fièvre jaune. — Les *Descamisados*. — Société des amis de la constitution.

Session extraordinaire le 28 septembre 1821 : on traite des matières soumises à la délibération par la couronne : division territoriale du royaume, pacification essayée des Colonies, amélioration des finances, rédaction des codes civil et criminel.

La fièvre jaune survient : la France envoie des médecins et des sœurs hospitalières à Barcelone : elle établit un cordon sanitaire ; mesure nécessaire, prétexte d'une accusation absurde. Qu'avait besoin la France de mentir ? elle défendait d'un fléau ses populations, en exposant ses soldats à la double contagion de la peste américaine et de la révolution espagnole.

Cette réunion du cordon sanitaire excita l'humeur du gouverne-

ment espagnol ; il nous outragea ; il crut qu'on boirait l'outrage : il nous prenait pour ces gens qui, usant l'insulte et fatiguant le châtiement, se laissent frapper sans que le cœur remonte. Le parti exalté se distinguait par l'indécence de son langage : Alpuente publia un libelle dans lequel il prétendait développer un complot ourdi contre la liberté à l'étranger et en Espagne. Ferdinand VII et don Carlos n'étaient pas nommés, mais ils étaient clairement désignés. On demandait le sang de 15,000 habitants de Madrid : Alpuente était le buste en plâtre de Marat.

De toute part fut requise la réintégration de Riego. Un complot échoua, le 29 octobre 1821, à Saragosse ; à Cadix il réussit. On refuse de recevoir dans cette ville les gouverneurs envoyés ; Jauréguy, commandant conservé, déclara qu'il n'obéirait point aux ordres de Ferdinand. Séville et Murcie imitèrent Cadix. La révolte succéda moins à Cordoue, à Grenade, à Valence ; à la Corogne, Mina fut obligé de se retirer.

La presse qui, favorable à toutes les mauvaises causes, semble solliciter partout la destruction de sa liberté, enflamme à Madrid les anarchistes ; elle accepte pour eux le titre de *Descamisados*, titre encore volé à nos annales ; elle outrageait les souverains ; elle offrait *le salut et la fraternité* aux agitateurs de l'Europe.

Le roi adresse aux cortès, le 25 novembre 1821, un message pour leur demander des conseils et pour se plaindre. Martinez de la Rosa présidait les Cortès ; il chargea Calatrava du rapport. Calatrava blâme la révolte de Cadix et de Séville, mais il accuse l'incurie des ministres : ceux-ci tombent au moment où Séville et Cadix se soumettent. En opposition aux sociétés secrètes, s'établit une société publique, dite société des *Amis de la constitution*, comme on vit autrefois à Paris la société monarchique : elle examina les violences de la presse, les outrages des pétitions, le dévergondage des réunions démagogiques. Trois projets de lois étaient aux commissions sur ces sujets, lorsque le roi, avec une inopportunité qui tenait de la fausseté ou de la démente, vient proposer d'admettre au partage du pouvoir des hommes impopulaires. Calatrava, embauché par l'ambition, vote aussitôt le rejet des projets de lois ; Martinez de la Rosa s'oppose au rejet ; la foule court chez les opposants, dans le dessein de les massacrer ; Morillo dissipe la foule, et la première législature des cortès finit. Cette terre de misère avait pourtant été foulée par Annibal ; elle avait vu la pudique aventure de Scipion et donné naissance à Trajan : *Tibi sæcula debent Trajanum* (Claudien).

XI

Martinez de la Rosa, ministre des affaires étrangères. — *Serviles*-royalistes. — Le trappiste : son portrait. — La Saint-Ferdinand à Aranjuez. — Don Carlos menacé. — Landaburu. — Troubles. — La garde royale en vient aux mains avec la ligne et la milice : elle est vaincue. — L'Espagne plagiaire de la République et de l'Empire. — Martinez de la Rosa refuse de rester au ministère. — Triomphe des royalistes en Navarre. — Émigrations. — L'auteur quitte Londres pour le congrès de Vérone.

Ces secondes cortès furent aux premières ce que notre assemblée législative fut à l'assemblée constituante. Parmi les nouveaux nommés étaient des curés anti-Romains, des légistes à discours, des clubistes, enfin Riego, jeune parleur de l'armée, et le duc del Parque, vieux radoteur de la cour : la vie a deux enfances, elle n'a pas deux printemps. Riego monte à la présidence. Le roi, afin de balancer l'esprit des cortès, nomme Martinez de la Rosa ministre des affaires étrangères.

Trois poètes, M. Martinez de la Rosa. M. Canning et l'auteur de ce récit, se sont trouvés ministres des affaires étrangères presque en même temps. « Il est peu d'hommes, dit Montaigne, abandonnés à la « poésie, qui ne se gratifassent plus d'être pères de l'*Énéide* que du « plus beau garçon de Rome... Je me jette aux affaires d'Etat et à « l'univers plus volontiers quand je suis seul. Je suis fait à me porter « allaigrement aux grandes compagnies, pourvu que ce soit par « intervalles et à mon point. »

Qu'en pense Martinez de la Rosa, resté comme nous dans le monde, et notre illustre ami Canning, détrompé aujourd'hui dans l'éternité?

La session s'ouvrit à Madrid, le 1^{er} mars 1822, alors qu'ambassadeur nous assistions aux séances du parlement britannique, ou que nous racontions dans la première partie de nos *Mémoires* nos courses chez les sauvages.

Des travaux furent entamés relativement aux finances ; mais il n'y avait plus rien de possible. La presse, les sociétés secrètes, les clubs, avaient tout décomposé. Barcelone, Valence, Pampelune s'agitèrent. D'un côté on criait : *Vive Dieu !* de l'autre : *Vive Riego !* On se tuait au nom de ce qui ne meurt point et de ce qui meurt. A Madrid, des régiments se battirent contre des grenadiers royaux ; des jeunes gens se promenèrent dans les rues implorant un monarque absolu : Dieu

et le roi, en Espagne, c'est même chose, *las ambas magestades*. Au sein des cortès, des députés disaient que le refus d'accueillir les plaintes du peuple autorisait la justice du poignard. Riégo, président, était impuissant ; on le voyait toujours prêt à chanter la *Tragala*. Un couplet peut donner un moment la couronne ; mais, s'il n'est bon, il passe, et vous restez au carrefour avec votre trône changé en tréteaux.

Les *serviles* qui se paraient de leur nom comme de la pourpre, profitaient d'une heure de repos et de la réaction contre les sociétés secrètes, pour ressaisir le pouvoir. Des émeutes royalistes remplacèrent des insurrections révolutionnaires. Les *Descamisados*, mâtadors de *serviles*, furent abattus à leur tour ; ils renouvelaient les sacrifices humains de leurs ancêtres les Carthaginois. Des partis monarchiques, à l'ancienne guise, parurent. Govostidi, Misas, Mérino, fabuleux héros de presbytère, se levèrent en Biscaye, en Catalogne, en Castille. Ces insurrections s'étendirent : on y vit briller Quesada, Juanito, Santo-Ladron, Truxillo, Schafaudino, Hierro. Enfin le baron d'Eroles se montra dans la Catalogne : auprès de lui était Antonio Maranon. Antonio, dit le Trappiste, fut d'abord soldat ; jeté par des passions dans les cloîtres, il portait avec le même enthousiasme la croix et l'épée. Son habit militaire était une robe de franciscain, sur laquelle pendait un crucifix ; à sa ceinture étaient un sabre, des pistolets et un chapelet : il galopait sur un cheval un fouet à la main. La paix et la guerre, la religion et la licence, la vie et la mort, se trouvaient ensemble dans un seul homme, bénissaient et exterminaient. Croisades et massacres civils, cantiques et chants de gloire, *Stabat mater* et *Tragala*, génuflexions et *jota aragonesa*, triomphe du martyr et du soldat, âmes montant au ciel dans l'encens du *Veni Creator*, rebelles fusillés au son de la musique militaire : telle était l'existence dans ce coin retiré du monde.

Ferdinand, sur les bords du Tage, *rio qui cria oro e piedras preciosas*, avait juré la constitution pour la trahir. Des amis sincères l'invitaient à modifier les institutions d'accord avec les cortès ; des amis aveugles le pressaient de les renverser. Le succès des royalistes flattait en secret le monarque ; l'espoir de la souveraineté sans contrôle le chatouillait : moins on est capable du pouvoir, plus on l'aime.

La fête du roi se chôma le 30 mai ; elle fut célébrée par les paysans de la Manche, réunis dans Aranjuez. On aurait pu se croire aux beaux jours de la Bétique. « Ce pays semble avoir conservé les

« déliées de l'âge d'or, dit l'archevêque de Cambrai. Les femmes
 « filent eette belle laine, et en font des étoffes fines d'une merveil-
 « leuse blancheur. En ce doux elimat, on ne porte qu'une pièce
 « d'étoffe fine et légère, qui n'est point taillée, et que chaeun met à
 « longs plis autour de son corps pour la modestie, lui donnant les
 « formes qu'il veut. »

Ces rêves de Fénelon allaient disparaître devant la vérité. En vain les militaires répétèrent à Aranjuez le cri d'amour des paysans, comme les gardes du corps echantèrent à Versailles : « O Richard ! « ô mon roi ! » Si la France bientôt après ne s'en était mêlée, Ferdinand allait où Richard conduisit Louis XVI. La miliee mareha sur le peuple ; un bourgeois menaça de son sabre don Carlos, ee dernier des rois qu'attend une si pesante couronne. A Valence, un détachement d'artillerie voulut délivrer le général Ellio, renfermé dans la citadelle. Les insurgés de Catalogne, régularisés, avaient pris le nom de l'*Armée de la foi*. Le Seu d'Urgel fut emporté d'assaut.

Le roi quitta sa résidence ; il mit fin à la session le 30 juin 1822. Au sortir de la séance, les soldats et la miliee en vinrent aux mains. Landaburu, offieier d'opinion constitutionnelle de la garde, fut tué et Morillo nommé eolonel des gardes.

Pendant six jours le trouble alla eroissant. D'un eôté les troupes royales, de l'autre la miliee et des régiments de la ligne étaient eampés en faee les uns des autres, à l'ardeur de la eanieule, sabre nu, mèche allumée. Cependant on paraissait enelin à s'arranger dans le château ; il était question de l'établissement de deux chambres. Le corps diplomatique entourait S. M. : M. le comte de la Garde poussait à des mesures concilianes. Le malheur agissait enfin sur la raison. Soudain un régiment de carabiniers se révolte en Andalousie ; quelques bataillons de milice provinceiale se joignent à ee régiment, et tous ensemble s'avancent sur Madrid en proclamant le roi *netto*. A eette nouvelle, les têtes royales s'enivrent ; Ferdinand retourne à sa nature et rompt les négociations qui l'auraient sauvé.

Le 7 juillet arriva : deux bataillons de la garde étaient demeurés au ehatteau ; quatre autres allèrent camper hors de Madrid, ils entrèrent de nuit dans la ville. Suivant les dispositions d'un eomplot prévoyant, ils se partagent en trois colonnes ; l'une marehe au parc d'artillerie, l'autre à la porte *Del Sol*, la troisième à la place de la Constitution. La fortune n'appartenait plus à la monarchie : la première division se débanda ; quelques coups de fusil tirés du *bataillon*

sacré des officiers la dispersèrent ; la seconde et la troisième division sont successivement eulbutées ; les deux bataillons du château demeurèrent sans ordres : à six heures du matin la milice l'emportait. Un *Te Deum* est chanté sur la place de la Constitution. En Espagne on louait Dieu de tout, même du mal ; en France on ne le remercie de rien. Monvel appelait sur lui la foudre, comme si Dieu s'embarassait du bruissement d'un insecte.

La garde étant vaincue fut cassée : ce qui en restait se voulut défendre, on la mitrilla. Ces exécutions semblaient alors des événements d'impérissable mémoire ; les lieux qui en furent les témoins devaient à jamais subsister pour en transmettre le souvenir ! Et où sont *Aletua*, *Urso*, dans lesquelles les fils de Pompée furent défaits, *in quibus Pompei filii debellati sunt* ? on l'ignore. Strabon estropie, en l'écrivant, jusqu'au nom de Pompée. Vivez donc, triomphateurs de rues, déjà oubliés ! Vivez avec les pavés sanglants déjà séchés que vous foulez dans votre cité d'un jour, quand vous allez baller à Santa-Catalina ! Des milliers de soldats gagnèrent au prix de leur vie les batailles d'Arbelle, de Pharsale et d'Austerlitz ; de tant de morts combien de noms reste-t-il ? Trois : Alexandre, César et Napoléon.

Ferdinand et sa famille se montrent à travers les ténèbres de ces désastres ; on y reconnaît la passion du despote et la fureur des femmes. Un tyran craintif pousse à la catastrophe et tremble quand elle est venue ; il descend de l'intrépidité de sa tête dans la lâcheté de son cœur. Il y a des monarques de faux aloi, qui sont sur le trône par méprise : la plupart des événements de nos jours s'expliquent par la peur ; le poltron est au fond de ces événements énormes, comme la momie d'un roi était au centre de la pyramide de Cheops.

Plagiaires aussi de l'empire, les Espagnols empruntèrent le nom de *bataillon sacré* à la retraite de Moseou, ainsi qu'ils étaient bouffonesques de la *Marseillaise*, des *sanculottides*, des propos de Marat, des diatribes du *Vieux Cordelier*, toujours rendant les actions plus viles, le langage plus bas. Ils ne produisaient rien parce qu'ils n'agissaient point par l'impulsion du génie national : ils traduisaient et jouaient perpétuellement notre Révolution sur le théâtre espagnol. Nos têtes sans corps et nos carcasses sans têtes, vues à distance, lorsqu'on ne pouvait plus distinguer leur horreur, offraient du moins, par l'arrangement symétrique de l'immense ossuaire, de l'effrayant et du gigantesque ; il n'en était pas ainsi dans la Péninsule dépouillée de son caractère : les hommes de cette Péninsule avaient

franchi deux de leurs siècles d'un plein saut, pour rejoindre notre histoire, d'un côté à Voltaire, de l'autre à la Convention; mais ces siècles supprimés revenaient, reprenaient leur empire et troublaient l'ordre violemment établi. Les Espagnols étaient vraiment grands, alors que le peuple était indépendant et le roi maître, que la nation disait : *Sinon, non*; que le monarque absolu signait : *Moi, le roi*. Les deux libertés complètes de la démocratie de *tous* et de la démocratie *d'un seul* se rencontraient sans se renverser et se parlaient leur fier langage; spectacle qui ne s'est jamais vu que dans les Espagnes.

Après l'affaire du 7 juillet 1822, le ministère se retira; on fit d'infructueux efforts pour retenir Martinez de la Rosa: qui chante est libre. Columelle de Cadix regretta courageusement dans ses vers la République, sous le règne de Claude. Au reste, le nom de Martinez de la Rosa afflige lorsque, sortant des ruines de Grenade, il brille sur la scène publique: Lope de Véga avait tort d'écrire à sa fille, en lui dédiant sa comédie du *Remède dans le malheur*: « Puissiez-vous « être heureuse, quoique vous ne me sembliez pas née pour l'être, « si vous héritez de ma destinée. » Il ne devait pas gémir « de la « perte d'un temps précieux et de l'arrivée de la vieillesse. » La vieillesse est un mal inévitable; mais le cœur noble et le talent consolateur sont moins bien dans le monde que dans la retraite, où l'on conserve l'honneur d'avoir une âme immortelle.

Lopez Bânos est nommé à la guerre, San Miguel aux affaires étrangères, Gaseo à l'intérieur, Navarro à la justice. Le marquis de Las-Amarillas, le marquis de Castellare, le comte de Casaserria, le général Longa, le brigadier Cisneros furent exilés, Castro-Torreno, le duc de Belgide, le duc de Montemar, grand majordome renvoyés. Rentra dans le château une créature expiatoire, le général Palafox. San Martin, homme de cœur, et Morillo, guerrier illustre, se virent écartés. Morillo s'était pourtant déclaré pour le vainqueur avant le succès: affaibli par les emplois, les honneurs semblaient le vouloir destituer de la gloire.

On demandait des victimes, prenant soin de les cacher sous le nom des assassins de Landaburu. Goiffieux, particulièrement désigné, quitta Madrid. Bientôt arrêté, il pouvait se taire ou tromper: on lui demanda son nom, il répondit: « Goiffieux, premier lieutenant dans la Garde. » Il dédaigna de se sauver par un mensonge: il était Français.

Ello fut juridiquement exécuté à Valence sur une place qu'il avait ornée d'arbres. Valence *la belle* est trompeuse: fille des Maures, elle

a donné sa beauté à Venozza et à Lucrece, ses intrigues et ses cruautés à Alexandre VI et à Borgia.

^ Dans la Navarre et dans la Catalogne les royalistes triomphèrent : un gouvernement politique s'établit sous le nom de *Régence suprême de l'Espagne pendant la captivité du Roi*. Le marquis de Mataflorida, l'archevêque de Tarragone, le baron d'Eroles composaient cette régence, installée le 14 septembre à la *Seu* ou cathédrale d'Urgel : les édifices mozarabiques prennent ce nom sur les montagnes de la Catalaunie.

Ferdinand fut solennellement inauguré à Urgel, comme Charles VII l'avait été au château d'Espally : aux créneaux de ce château la bannière, semée de fleurs de lys d'or, était déployée ; quelques paysans et un petit nombre de gentilshommes vêtus de leur blason, proclamèrent le souverain de France, en criant : Vive le roi ! Ce mot renfermait toute la constitution ; il créait le monarque que Jeanne d'Arc devait faire sacrer à Reims : Charles VII était mort, Ferdinand était captif.

Cependant à Madrid on méditait d'enfoncer les portes des prisons pour en finir avec les détenus ; les émigrations commençaient ; la Méditerranée se couvrait de proscrits embarqués sous les orangers de Carthagène ; l'Océan emportait les voiles des pèlerins qui désertaient les montagnes de Saint-Jacques ; les fugitifs étaient poursuivis sur la mer par ces *lampons* des Euménides, que redisait le rivage espagnol, et que leur portait, au milieu des vents, le refrain des vagues :

Tragala, tragala,	Avale-la, avale-la,
Tu servilon,	Toi grand servile,
Tu que no quieres	Toi qui n'aimes pas
Constitucion.	La constitution.
Dicen que el rey no quiere	On dit que le roi n'aime pas
Los hombres libres ;	Les hommes libres ;
Que se vaya a la...	Qu'il s'en aille à la...
A mandar serviles.	Commander les serviles.
Tragala, tragala.	Avale-la, avale-la.

Ferdinand s'en allait où l'appelait la ronde infernale ; le congrès des rois s'assemblait en Italie ; lord Londonderry s'était coupé la gorge à Londres, et nous, nous partions pour Vérone.

XII

Congrès de Vérone. — Personnages. — Partie familière du congrès.

Nous quittâmes Londres à la fin de septembre 1822, nous traversâmes Paris, la France, les Alpes, le Milanais, et nous descendîmes à Vérone à *Casa-Lorenzi* : il n'y avait encore presque personne d'arrivé. Peu à peu la ville se remplit ; on vit paraître successivement l'empereur, l'impératrice d'Autriche et leur suite ; le prince de Metternich, accompagné des conseillers auliques Gentz, du chevalier de Florét, de quatre barons, d'un comte, d'un concipiste aulique et de deux officiaux ; le prince d'Esterhazy, notre collègue d'ambassade à Londres ; le comte de Zichy, notre ancien collègue plénipotentiaire à la cour de Prusse ; le baron de Lebzeltern, accrédité près la cour de Russie ; l'empereur de Russie avec cinq adjudants généraux, Menzikoff, Frubetzkoj, Oscharowski, Czernitscheff, Michaud ; le prince Wolkonsky, général et chef d'état-major ; le comte de Nesselrode, secrétaire d'État ; le comte de Lieven, ambassadeur à Londres ; le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur à Paris ; puis le duc de Wellington et lord Clamwillam, le marquis de Londonderry, frère de feu lord Castelreagh, le vicomte Strangford et lord Burghersh ; puis vinrent les puissances de la Prusse, S. M. le roi, LL. AA. RR. le prince Guillaume et le prince Charles, le comte Bernstorff, le baron Humboldt.

L'archiduc et l'archiduchesse, vice-roi et vice-reine d'Italie, débarquèrent avec leur cour.

Parme envoya l'archiduchesse d'Autriche duchesse de Parme, dite veuve de Napoléon, avec le comte de Nieperg, dit chambellan et chevalier d'honneur de l'archiduchesse.

Le grand-duc et la grande-duchesse de Toscane, S. A. I. et R. le prince héréditaire accoururent de la patrie du Dante et de Michel-Ange, de cette ville si belle, disait l'archiduc Albert, qu'on ne devrait la faire voir que les dimanches et fêtes.

L'archiduc duc de Modène, et l'archiduchesse duchesse de Modène, descendirent de Cataïo.

Sa Majesté le roi des Deux-Siciles quitta Naples pour Vérone, avec la duchesse de Florida, le confesseur Porta, et le prince de Salerne que suivaient deux gentilshommes de la chambre.

La Sardaigne députa son roi et sa reine et le comte de Latour, ministre secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Nous autres Français, nous étions de même assez nombreux : M. le vicomte de Montmorency, notre chef, était accompagné de M. Bourjot et de M. Pontois, pour le secrétariat, et de M. Damour, pour le chiffre. Le marquis de Caraman, M. de La Ferronnays, M. de Rayneval et nous, nous représentions nos missions de Vienne, de Pétersbourg, de Berlin et de Londres. Dans la mission de Londres, on comptait le duc de Rauzan, M. le comte de Boissy et M. le comte d'Aspremont.

M. de Serre, ambassadeur à Naples, et M. de la Maisonfort, envoyé à Florence, assistèrent au spectacle en simples curieux.

M. de Serre était fort négligé au congrès, à cause de ses opinions libérales ; nous n'étions guère plus aimé, mais nous étions plus craint. Nous allâmes voir M. de Serre, quoique nous eussions été dans des rangs opposés. Nous trouvâmes un homme au-dessus de l'idée que nous nous en étions faite ; nous nous liâmes avec lui, et il nous a donné en mourant des preuves de son souvenir.

Voilà toutes les grandeurs modernes venues se mesurer à Vérone aux arènes laissées par les Romains.

Auprès de ces débris, se plaçaient d'autres ruines qu'on n'écoutait pas, les députés de la malheureuse Grèce. Le vieux monument de la ville éternelle leur eût plutôt répondu que ces souverains d'un jour, parce qu'Athènes levait vers le ciel ses mains suppliantes au nom de la liberté.

Nous avons déjà vu Vérone ; nous nous présentâmes de nouveau à ses antiquités et au casino Gazola, retraite de ce Louis XVIII, que nous avons maintenant l'honneur de représenter à l'assemblée des rois. Nous visitâmes le palais Canossa et le monument de *Can grande* : ce Can grande avait été l'hôte de Dante, « homme très-illustre, dit l'historien de Rieggo, et qui charmait le seigneur de « Scale par son génie. »

Ne voulant parler que d'affaires, nous avons placé dans nos *Mémoires d'outre-tombe*, la partie la moins aride du congrès et les choses auxquelles le public prend ordinairement un intérêt de curiosité. On y verra les portraits des personnages qui se pressèrent à Vérone, la comtesse de Lieven, la princesse Zénaïde Wolkonsky, la comtesse Tolstoy, le prince Oscar, etc., etc.

La vicomtesse de Montmorency vint aussi en Italie. La Providence, qui priva d'héritiers le descendant des Bouchard, lui remit en

échange l'enfant du trône, un Bourbon pour un Montmorency. Et, comme si, en lui confiant cette glorieuse paternité adoptive, elle eût voulu seulement le soumettre à une dernière épuration, Dieu visita le chrétien achevé, le Vendredi-Saint au pied des autels, à l'heure où le Fils de l'Homme avait accompli son sacrifice.

Nous fûmes présenté aux rois : nous les connaissions presque tous.

Nous refusâmes d'abord une invitation de l'archiduchesse de Parme; elle insista, et nous y allâmes. Nous la trouvâmes fort gaie : l'univers s'étant chargé de se souvenir de Napoléon, elle n'avait plus la peine d'y songer. Nous lui dîmes que nous avions rencontré ses soldats à Plaisance, et qu'elle en avait autrefois davantage ; elle répondit : « Je ne songe plus à cela. » Elle prononça quelques mots légers et comme en passant, sur le roi de Rome : elle était grosse. Sa cour avait un certain air délabré et vieilli, excepté M. Nieperg, homme de bon ton. Il n'y avait là de singulier que nous, dînant auprès de Marie-Louise, et les bracclets faits de la pierre du sarcophage de Juliette, que portait la veuve de Napoléon.

En traversant le Pô, à Plaisance, une seule barque nouvellement peinte, portant une espèce de pavillon impérial, frappa nos regards ; deux ou trois dragons, en veste et en bonnet de police, faisaient boire leurs chevaux ; nous entrions dans les États de Marie-Louise : c'est tout ce qui restait de la puissance de l'homme qui fendit les rochers du Simplon, planta ses drapeaux sur les capitales de l'Europe, releva l'Italie prosternée depuis tant de siècles. Bouleversez donc le monde, occupez de votre nom les quatre parties de la terre, sortez des mers de l'Europe, élancez-vous jusqu'au ciel, et allez tomber pour mourir à l'extrémité des flots de l'Atlantique : vous n'aurez pas fermé les yeux qu'un voyageur passera le Pô et verra ce que nous avons vu.

Les princes de Toscane nous reçurent en gens lettrés ; le roi de Sardaigne, en roi près de sa retraite. Sur le grand chemin de Mantoue, nous rencontrions souvent le souverain septuagénaire de Naples, en longs cheveux blancs, accompagné de deux jeunes capucins, à barbe noire, les mains dans leurs manches, et marchant en silence comme leur maître. Nous suivions de loin ce monarque chenu du printemps de Sorrente, qu'on allait bientôt essayer de donner pour rival à la France, dans les Espagnes.

Des chanteurs et des comédiens étaient accourus pour amuser d'autres acteurs, les rois. Des journalistes de Londres, arrivés sans

passé-port, guettaient l'histoire pour l'appréhender au passage. Dans l'amphithéâtre, où se réfugient de pauvres familles, et qu'éclaire parfois le feu d'une forge au fond d'un portique, se rassembla la foule à la fin du congrès : on avait traqué les habitants des campagnes ; ceux de la ville n'auraient pas suffi pour remplir l'édifice. Cette représentation n'avait eu lieu que deux fois auparavant ; l'une pour Joseph II, l'autre pour Pie VI lorsqu'il se rendit à Vienne. Si l'on n'eût été averti du temps aux costumes, on aurait pu croire à une résurrection des Romains.

Descendue des montagnes que baigne le lac, célèbre par un vers de Virgile et par les noms de Catulle et de Lesbie, une Tyrolienne, assise sous les arcades des Arènes, attirait les yeux. Comme Nina, *pazza per amore*, cette jolie créature, aux jupons courts, aux mules mignonnes, abandonnée du chasseur de *Monte-Baldo*, était si passionnée qu'elle ne voulait rien que son amour : elle passait les nuits à attendre, et veillait jusqu'au chant du coq : sa parole était triste, parce qu'elle avait traversé sa douleur.

Le congrès de Vérone et ses fêtes se terminèrent par une course de chevaux et par une illumination : nous fuyions, et nous allions nous éteindre.

XIII

Ni les alliés ni M. de Villèle n'ont voulu la guerre d'Espagne. — Ce qu'on a dit sur l'origine de la guerre d'Espagne en 1823, est une méprise. — Cinq affaires principales traitées au congrès.

La grande affaire du congrès de Vérone est la guerre d'Espagne : on a dit, et l'on répète encore, que cette guerre fut imposée à la France : c'est précisément le contraire de la vérité. S'il y a un coupable dans cette mémorable entreprise, c'est l'auteur de cette histoire : M. de Villèle ne voulait point les hostilités ; il est juste de laisser à son esprit de modération et de sagesse l'honneur d'avoir pensé alors comme les trois quarts de l'Alliance, comme la France, comme l'Angleterre. Une phrase que M. le président du conseil n'a pas prononcée, ou qu'on a mal rendue, a pu égarer l'opinion nous en parlerons en son lieu.

Ainsi donc, tout ce que l'opposition a fait entendre dans les salons, à la tribune, dans les journaux, dans les pamphlets, soit à Londres, soit à Paris, est erroné. Nous sommes heureux d'avoir vécu assez longtemps pour détruire une prodigieuse méprise.

Encore une fois, la guerre d'Espagne de 1823 nous appartient en grande partie; nous ne craignons pas d'assurer que les esprits politiques nous en feront un mérite, comme homme d'État dans l'avenir. Nous ne croyons pas être de cette petite classe d'hommes qui, selon Sénèque, surnagent et se débattent parmi les flots des siècles; nous ne croyons pas non plus que les choses de la terre intéressent les morts au delà de la tombe; mais, par une illusion de notre existence actuelle, nous tenons plus à notre mémoire qu'au jour où nous vivons; notre mémoire, si elle dure, devant être plus longue que notre vie: or, comme nous ne serons pas auprès d'elle pour la protéger, il faut qu'elle porte en soi le moyen de se défendre.

Cinq affaires ont été agitées au congrès de Vérone :

1° La traite des nègres.

2° Les pirateries dans les mers de l'Amérique ou les colonies espagnoles.

3° Les démêlés de l'Orient entre la Russie et la Porte.

4° La position de l'Italie.

5° Les dangers de la révolution d'Espagne par rapport à l'Europe, et surtout par rapport à la France.

Avec ces questions générales, s'en présentaient trois autres particulières : la navigation du Rhin, les troubles de la Grèce, les intérêts de la régence d'Urgel. Les députés de la Grèce et les envoyés de la régence royaliste de Catalogne (eux-ci ayant pour interprète le comte d'Espagne) n'étaient point admis au congrès; simples pétitionnaires, ils tâchaient d'émouvoir les potentats. La navigation du Rhin ne concernait que les douanes de la Hollande et les puissances riveraines du fleuve.

Pour revenir aux cinq affaires principales, les démêlés de la Russie et de la Porte se controversaient en conférences par les représentants des cabinets de Londres, de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne : M. le marquis de Caraman y assistait pour la France, comme ambassadeur en Autriche.

La position de l'Italie s'examinait dans une espèce de congrès en dehors du congrès général : les délégués à cette réunion étaient ceux des parties intéressées, à savoir : Naples, Rome, la Toscane,

Parme, Modène, le Piémont, le Milanais et les Etats lombards-vénitiens.

Dans ces affaires croisées, la France n'eut qu'à donner son avis sur la *traite des nègres* les *colonies espagnoles* et la question de la guerre éventuelle d'Espagne.

Ce sont donc ces trois questions qu'il faut d'abord exposer, en touchant, occasionnellement, celles où la France ne fut pas appelée à un vote spécial.

XIV

M. le prince de Metternich. — Séances du congrès. — Deux mémoires du duc de Wellington, l'un relatif à la traite des nègres, l'autre contre les pirateries dans les mers de l'Amérique. — Trois prétentions exorbitantes renfermées dans le premier mémoire.

Ocuper longtemps la première place, rester chef du cabinet sous des souverains successifs sans rien changer au système que l'on adopta de prime abord, se donner l'inviolabilité d'un roi au milieu de toutes les jalousies de cour, dénote une habileté qu'on ne saurait révoquer en doute. L'autorité vient du génie du gouvernant ou de la médiocrité du gouverné : c'est ce qui demeurerait à démêler dans M. de Metternich. Si quelques faits, et particulièrement la méchante chicane cachée sous le nom du roi de Naples, ne découvrent pas une sincérité élevée au-dessus de la diplomatie, ce n'est pas la faute du négociateur, c'est celle de la politique. Le chancelier d'État a joué, comme Autrichien, ce qu'il croyait être son jeu, de même que le ministre des affaires étrangères de Louis XVIII a joué le sien, comme Français. Le prince, au milieu de sa longue et constante prospérité, nous pardonnera le court et passager succès d'une année.

Les séances du congrès étaient irrégulières, selon les communications faites au nom de quelque cour. On écoutait ces communications ; copie en était fournie aux plénipotentiaires, lesquels y répondaient au bout de deux ou trois jours par une note annexée ensuite au procès-verbal. Ainsi, dans la séance du 24 novembre 1822, nous reçûmes deux mémoires du duc de Wellington, l'un relatif à l'abo-

lition de la *traite des nègres*, l'autre aux mesures adoptées par S. M. B. contre les *pirateries dans les mers de l'Amérique*.

Toutes les puissances répondirent que la traite des nègres était abominable, qu'elles étaient prêtes à concourir aux mesures jugées *exécutables*, pour assurer l'abolition totale de ce commerce ; quant aux mesures *particulières* proposées à cette fin par S. G., la France se réservait d'en faire l'objet de ses réflexions.

On doit admirer ici l'esprit chrétien, ses progrès dans la civilisation qu'il a faite et qu'il augmente sans cesse : mais c'était une chose singulière que cette persévérance du cabinet de Saint-James à introduire dans tous les congrès, au milieu des questions les plus vives et des intérêts les plus actuels, cette question incidente et éloignée de l'abolition de la *traite des noirs* : l'Angleterre avait peur que le commerce auquel elle avait renoncé à regret ne tombât entre les mains d'une autre nation ; elle voulait forcer la France, l'Espagne, le Portugal, la Hollande à changer subitement le régime de leurs colonies, sans s'embarrasser si ces Etats étaient arrivés au degré de préparation morale où l'on pouvait donner la liberté aux nègres, en abandonnant à la grâce de Dieu la propriété et la vie des blancs. Ce que l'Angleterre avait fait, tout le monde devait le faire au détriment de la navigation et de toute colonie. Il fallait, parce que l'Angleterre (qui possède l'Inde, l'Océanie, le cap de Bonne-Espérance, l'île de France, le Canada, et des îles dans la Méditerranée) n'a pas besoin de la Dominique et des Bermudes pour entretenir des flottes et des matelots, il fallait que nous eussions jeté vite dans la mer Pondichéry, l'île de Bourbon, Cayenne, la Martinique et la Guadeloupe, nous qui n'occupons que ces misérables points disjoints de notre sol, sur la surface du globe. Le marquis de Londonderry et le duc de Wellington, ennemis des franchises de leur pays, M. Canning, élève de William Pitt et opposé à la réforme parlementaire, tous ces torys adverses pendant trente ans à la motion de Wilberforce, étaient devenus passionnés pour la liberté des nègres, tout en maudissant la liberté de blancs : des Anglais, des blancs ont été vendus pour esclaves en Amérique dans un temps aussi rapproché de nous que le temps de Cromwell. Le secret de ces contradictions est dans les intérêts privés et le génie mercantile de l'Angleterre ; c'est ce qu'il faut comprendre afin de n'être pas dupe d'une philanthropie si ardente et pourtant venue si tard : la philanthropie est la fausse monnaie de la charité.

Chargé du travail par M. de Montmorency, nous lûmes avec atten-

tion le mémoire du duc de Wellington, et nous y répondimes article par article. Ce cauteleux mémoire, déplorant le malheur des noirs, cache, sous des plaintes fort justes, trois prétentions exorbitantes : prétentions du droit de visite sur les vaisseaux ; prétention d'assimiler la traite des noirs à la piraterie, pour attaquer impunément toutes les marines du monde ; prétention d'interdire la vente des marchandises provenant des colonies européennes cultivées par les nègres, c'est-à-dire privilège exclusif de substituer à ces marchandises les produits de l'Inde et de la Grande-Bretagne. Voici notre réponse faite au nom collectif de nos collègues ; nous pensons avoir mis à l'abri l'honneur et les intérêts de la France.

XV

Mon Mémoire sur la traite des nègres.

Réponse de Messieurs les plénipotentiaires de France au mémoire de M. le duc de Wellington relativement à la traite des nègres.

« Le mémoire dont Sa Grâce le duc de Wellington a donné con-
 « naissance au congrès dans la séance du 24 de ce mois, a été pris
 « en considération par les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté
 « très-chrétienne.

« Ils commencent par déclarer que le gouvernement français par-
 « tage toute la sollicitude du gouvernement britannique pour faire
 « cesser un commerce également réprouvé de Dieu et des hommes.
 « Le nombre des esclaves africains transportés depuis quelques années
 « dans les colonies fût-il moindre que ne le calcule l'Angleterre, il
 « serait toujours beaucoup trop grand. L'accroissement de la souf-
 « france des victimes d'une infâme cupidité inspire une profonde
 « horreur. Les nations chrétiennes ne feront jamais trop d'efforts
 « pour effacer la tache que la traite des nègres a imprimée à leur
 « caractère, et on ne saurait trop louer le zèle que l'Angleterre a
 « mis dans la poursuite de ses desseins bienfaisants.

« Mais, si les puissances alliées sont d'accord sur la question mo-
 « rale et religieuse, si elles font des vœux unanimes pour l'abolition
 « de la traite des nègres, cette abolition renferme des questions de
 « fait qui ne sont pas d'une égale simplicité. Les ministres de Sa Ma-

« jecté très-chrétienne vont les parcourir en suivant le mémoire pré-
« senté par S. G. le duc de Wellington.

« Toutes les lois des nations civilisées, le Portugal excepté, prohi-
« bent aujourd'hui la traite des nègres ; il s'ensuit que ce crime, au-
« trefois légal, est devenu un crime illégal, et qu'il est doublement
« condamné par la nature et par les lois.

« Selon le mémoire anglais, cette détestable contrebande d'hommes
« est surtout exercée sous le pavillon français, soit que ce pavillon
« flotte sur des vaisseaux appartenant à la France, soit qu'il protège
« des bâtiments étrangers.

« Des pirates peuvent arborer des couleurs respectables ; la France
« ignore si quelques brigands n'ont point emprunté les siennes ; ce
« ne sera jamais qu'à son insu que le déshonneur et le crime trou-
« veront un abri sous le pavillon français.

« On a fait observer que les bénéfices de la traite des nègres sont si
« grands et les pertes si petites que le prix d'assurance en France
« pour chaque course ne s'élève pas au delà de 15 pour cent.

« Ceci n'est ni un cas particulier à la France, ni un résultat singu-
« lier du genre de contravention dont il s'agit : en Angleterre les
« marchandises les plus sévèrement prohibées sont importées moyen-
« nant l'assurance de 25 pour cent. Quand le commerce est parvenu,
« comme de nos jours, à une précision mathématique, toute contre-
« bande a son tarif ; et plus le système prohibitif multiplie les entra-
« ves, plus il augmente la fraude en accroissant les profits.

« Le mémoire reconnaît que S. M. T. C. a rempli religieusement
« toutes les stipulations de son traité avec les quatre cours alliées,
« qu'elle a promulgué une loi contre la traite des nègres, qu'elle a
« fait croiser ses flottes dans les parages de l'Afrique pour maintenir
« l'exécution de cette loi ; mais le mémoire ajoute que le public en
« France ne paraît pas porter le même intérêt à la cause que soutient
« le gouvernement, que ce public suppose au fond de la question des
« vues mercantiles et un dessein hostile contre le commerce français.
« Il se peut que quelques classes commerçantes de la société en
« France nourrissent des soupçons que toute rivalité d'industrie fait
« naître ; cependant on ne peut croire raisonnablement que le peu de
« colonies que la guerre a laissées à la France soient un objet de ja-
« lousie pour une puissance européenne qui possède des îles flo-
« rissantes dans toutes les mers, de vastes territoires en Afrique et
« en Amérique et un continent tout entier en Asie.

« Si l'opinion est moins fixée en France qu'en Angleterre sur l'ob-

« jet qui nous occupe, cela tient à des causes qu'il est de notre devoir de développer : un peuple aussi humain, aussi généreux, aussi désintéressé que le peuple français, un peuple toujours prêt à donner l'exemple des sacrifices, mérite qu'on explique ce qui semblerait une anomalie inexplicable dans son caractère.

« Le massacre des colons à Saint-Domingue et l'incendie de leurs habitations ont d'abord laissé des souvenirs douloureux parmi les familles qui ont perdu parents et fortune dans ces sanglantes révolutions. Il doit être permis de rappeler ces malheurs des blancs, quand le mémoire anglais retrace avec tant de vérité les souffrances des nègres afin de faire comprendre comment tout ce qui excite la pitié exerce une puissance naturelle sur l'opinion. Il est évident que l'abolition de la traite des nègres eût été moins populaire en Angleterre, si elle eût été précédée de la ruine et du meurtre des Anglais dans les Antilles.

« Ensuite, l'abolition de cette traite n'a point été prononcée en France par une loi nationale discutée à la tribune ; elle est le résultat de l'article d'un traité par lequel la France a expié ses victoires. Dès lors elle s'est associée dans les idées de la foule à des considérations étrangères : par cela seul qu'on l'a crue imposée, elle a été frappée de cette impopularité qui s'attache aux actes de la force ; il en fût arrivé ainsi dans tout pays où il existe un esprit public et un juste orgueil national.

« Une motion parlementaire, à jamais honorable pour son auteur, a finalement été couronnée de succès en Angleterre ; mais combien d'années ne fut-elle pas repoussée avant d'être convertie en loi, quoique soutenue par l'un des plus grands ministres que l'Angleterre ait produits ? Pendant ces longs débats, l'opinion eut le temps de se mûrir et de se fixer ; le commerce, qui prévoyait l'événement, prit ses précautions ; un nombre de nègres surpassant le besoin des colons fut transporté dans les îles anglaises, et l'on prépara des générations permanentes d'esclaves, pour remplacer le vide laissé par la servitude casuelle, lorsqu'elle viendrait à s'abolir.

« Rien de tout cela n'a existé pour la France ; la fortune et le temps lui ont manqué. La première convention entre la France et l'Angleterre, après la restauration, avait reconnu la nécessité d'agir avec une prudente lenteur dans une affaire d'une nature si complexe ; un article additionnel de cette convention accordait un délai de cinq années pour l'entière abolition de la traite des nègres.

« La déclaration de Vienne du 8 février 1815, s'exprimant sur la
 « même matière, porte : « que, quelque honorable que soit le but des
 « souverains, ils ne le poursuivront pas sans de justes ménagements
 « pour les intérêts, les habitudes et les privations mêmes de leurs
 « sujets. » Un louable et vertueux empressement a fait depuis dé-
 « passer ces termes, et a peut-être multiplié les délits, en froissant
 « trop subitement les intérêts.

« Le gouvernement français est déterminé à poursuivre sans relâ-
 « che des hommes engagés dans un négoce barbare : de nombreuses
 « condamnations ont eu lieu, et les tribunaux ont sévi dès qu'on a
 « pu atteindre les coupables. « Il serait affreux, dit le mémoire an-
 « glais, que la nécessité de détruire des hommes ne fût que devenue
 « la suite de celle de chaque un trafique proserit par les lois. » Cette
 « démarche trop juste démontre que la loi française a été rigoureu-
 « sement exécutée, et l'excès des précautions cruelles prises par les
 « auteurs de la traite pour chaque leurs victimes prouve d'une ma-
 « nière péremptoire la vigilance du gouvernement.

« Une loi qui porte à de tels excès pour soustraire le délinquant à
 « l'action même de cette loi, pourrait paraître assez forte ; néan-
 « moins, la résolution du gouvernement français est de faire aug-
 « menter les pénalités légales, aussitôt que les esprits seront prépa-
 « rés dans la nation, et par conséquent dans les chambres législatives,
 « à revenir sur le sujet de la traite des nègres. Sous ce rapport, il est
 « fâcheux, mais utile, de faire remarquer que toute insistance
 « étrangère ajoute aux difficultés du gouvernement français, et va
 « contre le but que se proposent les sentiments les plus généreux.

« Il reste à dire quelques mots sur les moyens coercitifs que Sa
 « Grâce le duc de Wellington propose dans son mémoire.

« Les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très-chrétienne
 « sont prêts à signer toute déclaration collective des puissances,
 « tendant à flétrir un commerce odieux, et à provoquer contre
 « les coupables la vengeance des lois. Mais une déclaration qui
 « obligerait tous les gouvernements à appliquer à la traite des nè-
 « gres les châtimens infligés à la piraterie, et qui se transformerait
 « en une loi générale du monde civilisé, est une chose qui ne paraît
 « pas aux ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très-chrétienne
 « être de la compétence d'une réunion politique. Quand il s'agit d'é-
 « tablir la peine de mort, ce sont, selon la nature des gouvernements,
 « les corps judiciaires ou les corps législatifs qui sont appelés à
 « statuer.

« Retirer l'usage et la protection du pavillon français aux individus
« étrangers qui se serviraient de ce pavillon pour couvrir le com-
« merce des esclaves, rien n'est plus juste : mais la France n'a pas
« besoin de défendre ce qu'elle n'a jamais permis.

« L'engagement de prohiber l'entrée des États des alliés aux pro-
« duits des colonies appartenant à des puissances qui n'auraient
« pas aboli la traite des nègres, est une résolution qui frapperait
« uniquement le Portugal ; or, le Portugal n'a point de représentant
« au congrès, et il est de droit, avant de passer outre, de l'entendre
« dans sa cause.

« Les mesures indiquées relativement à la France sont bonnes,
« mais elles sont toutes matière de lois, et par conséquent elles doi-
« vent attendre cette faveur de l'opinion qui assure le succès. Le
« gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne prendra conseil de lui-
« même, quand le temps sera venu ; il sera possible qu'il admette
« l'enregistrement des esclaves, cependant il ne se dissimule pas que
« cette intervention de l'autorité porterait une espèce d'atteinte au
« droit de propriété, droit le plus sacré de tous et que les lois de la
« Grande-Bretagne respectent jusque dans ses écarts et ses caprices.

« Le mémoire du gouvernement britannique exprime le regret que
« la France soit la seule des grandes puissances maritimes de l'Eu-
« rope, qui n'ait pas pris part au traité conclu avec S. M. B. dans
« l'objet de conférer à certains bâtiments de chacune des parties
« contractantes, un droit limité de visite et de confiscation sur les
« vaisseaux engagés dans la traite des nègres.

« La charte de Sa Majesté très-chrétienne abolit la confiscation ;
« quant au droit de visite, si le gouvernement français pouvait jamais
« y consentir, il aurait les suites les plus funestes ; le caractère na-
« tional des deux peuples, français et anglais, s'y oppose ; et, s'il était
« besoin de preuves à l'appui de cette opinion, il suffirait de rappé-
« ler que, cette année même, en pleine paix, le sang français a coulé
« sur les rivages de l'Afrique. La France reconnaît la liberté des
« mers pour tous les pavillons étrangers, à quelque puissance légi-
« time qu'ils appartiennent ; elle ne réclame pour elle que l'indé-
« pendance qu'elle respecte dans les autres, et qui convient à sa
« dignité. »

XVI

Memorandum de M. le duc de Wellington sur les pirateries à propos des colonies espagnoles.

Passons au *memorandum* relatif aux colonies espagnoles; ce *memorandum* dit : « Les relations existantes entre les sujets britanniques et « les autres parties du globe ont depuis longtemps placé S. M. dans « la nécessité de reconnaître l'existence de fait des gouvernements « formés dans les différentes provinces en autant qu'il le fallait pour « traiter avec eux; que le relâchement de l'autorité de l'Espagne, « dans toute cette partie du globe, a donné naissance à une foule de « pirates et de flibustiers : qu'il est impossible à l'Angleterre d'ex- « tirer ce mal insupportable sans la coopération des autorités locales « qui occupent les côtes : que la nécessité de cette coopération ne « peut que mener à quelque nouvel acte de reconnaissance de l'exis- « tence de fait de l'un ou de plusieurs de ces gouvernements de pro- « pre création. »

L'Angleterre donne ici communication d'un fait : M. Canning, qui voyait la guerre prête à éclater, se hâta de parler officiellement de ce fait au congrès, soit pour arrêter la France (en la menaçant de reconnaître complètement l'indépendance des colonies espagnoles, si nos troupes entraient en Espagne), soit pour intimider les alliés en leur présentant la possibilité d'une rupture entre le cabinet de Saint-James et celui des Tuileries, au cas où nous prendrions les armes contre les factions de Madrid.

A ce *memorandum*, l'Autriche répondit : « Que l'Angleterre avait « bien fait de défendre ses intérêts commerciaux contre la piraterie ; « mais que, quant à l'indépendance des colonies espagnoles, elle « ne la reconnaîtrait jamais, tant que S. M. C. n'aurait pas librement « et formellement renoncé aux droits de souveraineté qu'elle avait « jusqu'ici exercés sur ces provinces. »

La Prusse s'exprima à peu près de la même façon; elle fit observer que le moment le moins propre à la reconnaissance des gouvernements locaux de l'Amérique espagnole, serait celui où les événements de la guerre civile prépareraient une crise dans les affaires de l'Espagne.

La Russie déclara qu'elle ne pourrait prendre aucune détermi-

nation qui préjugeât la question de l'indépendance du sud de l'Amérique.

Il y avait là une question grave engagée. Il ne convenait pas à la France d'abandonner à la Grande-Bretagne et aux États-Unis le commerce exclusif du Nouveau-Monde; la réponse était assez difficile : nous en fûmes encore chargé en qualité de représentant auprès du cabinet d'où procédait le *memorandum*. La note devait garder les principes et faire les réserves : une pierre d'attente y fut posée ; elle servit de liaison à l'édifice, quand on s'occupa de l'affaire des colonies, pendant la guerre d'Espagne.

XVII

Ma note verbale.

Note verbale en réponse au memorandum sur les colonies espagnoles en Amérique.

« Les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très-chrétienne au congrès de Vérone ont examiné avec une sérieuse attention le *memorandum* sur les colonies espagnoles, que Sa Grâce le duc de Wellington a communiqué aux représentants des cours alliées dans la séance du 24 novembre. Le cabinet des Tuileries souhaite vivement, comme celui de Saint-James, que l'Espagne adopte des mesures propres à rendre au continent de l'Amérique la paix et la prospérité. C'est dans ce désir sincère et dans l'espoir de voir se rétablir l'autorité de Sa Majesté catholique, que le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne a aussi refusé les avantages qui lui étaient offerts.

« Un motif d'une importance plus générale règle d'ailleurs la conduite de la France à l'égard des gouvernements de fait : elle pense que les principes de justice sur lesquels repose la société ne peuvent être sacrifiés légèrement à des intérêts secondaires, et il lui paraît que ces principes augmentent de gravité lorsqu'il s'agit de reconnaître un ordre de politique virtuellement ennemi de celui qui régit l'Europe ; elle pense encore que, dans cette grande question, l'Espagne doit être préalablement consultée comme souve-

« raine de droit de ses colonies. Néanmoins la France avoue avec
 « l'Angleterre que lorsque des troubles se prolongent et que le droit
 « des nations ne peut plus s'exercer, pour cause d'impuissance d'une
 « des parties belligérantes, le droit naturel reprend son empire ; elle
 « convient qu'il y a des prescriptions inévitables, qu'un gouverne-
 « ment, après avoir longtemps résisté, est quelquefois obligé de céder
 « à la force des choses, pour mettre fin à beaucoup de maux et pour
 « ne pas priver un État des avantages dont d'autres États pourraient
 « exclusivement profiter.

« Pour éviter de donner naissance à des rivalités et à des émula-
 « tions de commerce qui pourraient entraîner des gouvernements
 « malgré leur volonté dans des démarches précipitées, une mesure
 « générale, prise en commun par les divers cabinets de l'Europe,
 « serait la chose la plus désirable. Il serait digne des puissances qui
 « composent la grande alliance d'examiner un jour s'il n'y aurait pas
 « moyen de ménager à la fois les intérêts de l'Espagne, ceux de ses
 « colonies et ceux des nations européennes, en adoptant pour base
 « de la négociation le principe d'une réciprocité généreuse et d'une
 « parfaite égalité. Peut-être trouverait-on, de concert avec Sa Ma-
 « jesté catholique, qu'il n'est pas tout à fait impossible, pour le bien
 « commun des gouvernements, de concilier les droits de la légitimité
 « et les nécessités de la politique. »

On voit germer ici l'idée de ce congrès général, au moyen duquel nous voulions terminer un jour la guerre d'Espagne, si cette guerre avait lieu, afin de pacifier le monde par la création de nouvelles monarchies constitutionnelles et bourbonniennes en Amérique.

XVIII

Affaires de l'Orient, de l'Italie et de la Grèce. — Instructions de M. de Villèle. —
 Supplique de la régence d'Urgel.

Les affaires de l'Orient, de l'Italie et même de la Grèce furent traitées honorablement ; nous obtinmes ce qu'il nous était possible d'obtenir dans des choses qui ne nous regardaient pas directement. Notre opposition connue, quoique nous ne fussions pas admis aux conférences particulières, empêcha l'Autriche d'envahir trop l'Italie : nous fûmes secondés par le cardinal Spina, homme d'esprit et

d'indépendance, qui présidait la légation romaine. Nous approuvâmes la modération de la Russie dans ses démêlés avec la Porte.

Au surplus, les instructions de M. de Villèle sur ces divers points étaient prévoyantes : « L'évacuation du Piémont, disaient-elles, sera
« réclamée par le roi de Sardaigne ; et la France doit appuyer cette
« demande. Il est probable que la cour de Vienne y consentira, à
« condition qu'elle conserverait une garnison autrichienne à Alexan-
« drie ; mais cette occupation aurait deux grands inconvénients : ce-
« lui d'être à charge aux finances du Piémont, et celui de priver le
« roi de Sardaigne de tout l'avantage moral qu'il peut et doit espérer
« d'une évacuation complète..... D'autres difficultés s'élèveront sur
« le retour du prince de Carignan. Sans croire à toutes les vues
« d'ambition qu'on peut supposer à la cour de Vienne, on a lieu de
« penser qu'elle désirerait que le prince de Carignan restât éloigné,
« parce que l'espèce de vague et d'indécision qui s'attacherait à son
« existence, sans détruire positivement la légitimité de la succession,
« laisserait à l'Autriche un haut degré d'influence en Piémont, et
« pourrait, dans l'avenir, la mettre en état d'imposer au prince de
« Carignan des conditions assez dures : il est de l'intérêt de la France
« de s'y opposer. »

Même tempérance dans les instructions relatives au royaume des Deux-Siciles. Quant à la Grèce, M. de Villèle n'était pas aussi avancé que nous ; mais il dit occasionnellement, à propos de la Porte et de la Russie : « On ne peut se dissimuler qu'à tort ou à raison, l'opinion
« générale en Europe est péniblement affectée du retour pur et
« simple des chrétiens grecs sous le joug de l'oppression et de la
« barbarie des Turcs. Les plénipotentiaires du roi au congrès devront
« donc appuyer de tout leur pouvoir et offrir de seconder de tous
« les moyens de la France les propositions qui seraient faites par la
« Russie, dans l'intérêt des ménagements dus à son honneur et des
« garanties à obtenir par la chrétienté réunie, en faveur des chré-
« tiens soumis à la domination des Turcs. »

Les députés de la régence d'Urgel étaient auprès de nous. Ils avaient adressé au congrès une supplique signée par le *marquis de Mataflorida* et par l'*archevêque préconisé de Tarragone*. Le marquis et l'archevêque déclaraient « qu'ils avaient fixé leur attention
« sur les lois et les anciennes cortès d'Espagne, qu'ils avaient vu
« que le plus grand nombre de ces lois furent proposées au roi
« par des cortès libres, principalement réunies sous les rois
« de l'auguste maison d'Autriche ; que le temps sans doute indi-

« que des réformes qu'ils essaieront de faire, en écoutant le vœu
 « de la nation, en s'occupant, entre autres choses, de régler les
 « contributions et les charges que devait supporter le peuple,
 « sans le concours duquel on ne pouvait ni rien imposer, ni rien
 « exiger. »

Voilà comment s'exprimait cette régence *qui respirait l'absolutisme*. Pendant qu'elle professait des sentiments si ressemblants à ceux du siècle, et qu'elle demandait à des rois qu'on délivrât un roi prisonnier, Mina vint l'égorger.

Mais nous allions nous charger de cette cause de l'Espagne. Tout ce que la France saisit d'une volonté ferme lui reste : il n'y a que Dieu qui puisse lui faire ouvrir la main.

XIX

Guerre d'Espagne prévue dès l'époque de notre ambassade de Londres. —
 Notre horreur des traités de Vienne.

Nous arrivons enfin à cette affaire de la *guerre d'Espagne*, sur laquelle l'opinion a si singulièrement erré. Il y avait déjà longtemps que cette guerre était prévue avant la réunion du congrès de Vérone. On n'indique pas ici le cordon sanitaire, établi d'abord contre la fièvre jaune, et changé tout naturellement en armée d'observation ; on fait allusion aux idées subversives, lesquelles, éclatant au delà des Pyrénées, menaçaient de ranimer en France des excès réprimés par le despotisme de Bonaparte, mais favorisés par nos institutions nouvelles, et prêts à renaître dans la liberté de la charte des Bourbons.

Dès notre ambassade de Londres, nous nous étions trouvé à même d'entretenir M. de Montmorency de la possibilité de cette guerre ; nous lui avons tracé un plan à peu près semblable à celui qu'on va nous voir développer à M. de Villèle. Deux sentiments nous avaient constamment obsédé depuis la Restauration : l'horreur des traités de Vienne, le désir de donner aux Bourbons une armée capable de défendre le trône et d'émanciper la France. L'Espagne, en nous mettant en danger, à la fois par ses principes et par sa séparation du royaume de Louis XIV, paraissait être le vrai champ de bataille, où nous pouvions, avec de grands périls, il est vrai,

mais avec un grand honneur, restaurer à la fois notre puissance politique et notre force militaire.

Nos dispositions étaient telles lorsque nous fûmes nommé au congrès. Le président du conseil, dont les qualités mêmes gênaient le regard, n'apercevait pas que la légitimité se mourait faute de victoires après les triomphes de Napoléon, et surtout après la transaction diplomatique qui l'avait déshonorée. L'idée de la liberté dans la tête des Français, qui ne comprendront jamais bien cette liberté, ne compensera jamais l'idée de gloire, leur naturelle idée. Pourquoi le siècle de Louis XV descendit-il si bas dans l'estime des contemporains ? Pourquoi donna-t-il naissance à ces systèmes de philosophie exagérée, lesquels ont perdu la royauté ? Parce que, sauf la bataille de Fontenoy et quelques vaillantises à Québec, la France fut continuellement humiliée. Or, si les lâchetés de Louis XV, si le partage de la Pologne retombèrent sur la tête de Louis XVI, et l'abattirent, que ne pouvait-on pas craindre pour Louis XVIII ou pour Charles X, après l'humiliation des traités de Vienne ?

Cette pensée nous oppressa comme un cauchemar pendant les huit premières années de la Restauration, et nous n'avons respiré un peu qu'après le succès de la guerre d'Espagne.

Les instructions de M. de Villèle, relativement à cette guerre, portent le caractère de son esprit ; elles sont adroites et fines, et ce qu'elles ont de très-remarquable, c'est que leur seul énoncé détruit tout d'abord l'opinion qu'on s'est formée, très-faussement, de notre rôle au congrès de Vérone. Loin que le congrès ait exigé notre entrée dans la Péninsule, les instructions prouvent sans réplique qu'à la France appartient l'*initiative*. Cela paraîtra plus évident quand on connaîtra mieux les trois propositions de M. le vicomte de Montmorency, propositions déposées, avec d'autres papiers, sur le bureau de la chambre des communes, en Angleterre, dans la session de 1823. Commençons par l'instruction de M. de Villèle.

XX

Instructions de M. de Villèle.

« La situation de l'Espagne attirera l'attention des souverains et
 « sera sans doute la question la plus délicate pour la France parmi
 « celles qui seront traitées au congrès.

« Les plénipotentiaires de Sa Majesté doivent surtout éviter de se
 « présenter au congrès comme rapporteurs des affaires d'Espagne.
 « Les autres puissances peuvent les connaître aussi bien que nous,
 « puisque comme nous elles ont conservé leurs ministres et leurs
 « agents consulaires en Espagne. Ce rôle pouvait convenir à l'Au-
 « triche au congrès de Laybach, parce qu'elle avait la volonté d'en-
 « vahir Naples. Il lui convenait de le faire avec l'appui des autres
 « puissances ; elle exposa ses motifs afin d'obtenir cet appui dont,
 « au reste, elle déclarait qu'elle se passerait si on le lui refusait,
 « sa sûreté exigeant impérieusement qu'elle occupât le royaume
 « de Naples. *Nous ne sommes pas décidés à déclarer la guerre à*
 « *l'Espagne, les cortès emmèneraient plutôt Ferdinand à Cadix que*
 « *de le laisser aller à Vérone.* La situation de ce pays (la France) ne
 « nous met dans la nécessité ni de demander, comme l'Autriche à
 « Laybach, l'appui pour envahir, puisque nous ne sommes pas
 « dans la nécessité de déclarer la guerre, ni du secours pour la faire,
 « puisque si l'Espagne nous la déclare, nous n'avons pas besoin de
 « secours, et nous ne pourrions même en admettre s'il devait
 « en résulter le passage de troupes étrangères sur notre terri-
 « toire.

« *L'opinion de nos plénipotentiaires sur la question de savoir ce qu'il*
 « *convient au congrès de faire relativement à l'Espagne, sera que la*
 « *France étant la seule puissance qui doit agir par ses troupes, elle*
 « *sera seule juge de cette nécessité.*

« En résumé, les plénipotentiaires français ne doivent pas consen-
 « tir à ce que le congrès prescrive la conduite de la France à l'égard
 « de l'Espagne. Ils ne doivent point admettre de secours achetés ni
 « par des sacrifices pécuniaires ni par le passage de troupes étran-
 « gères sur notre territoire ; ils tendront à faire considérer la ques-
 « tion de l'Espagne dans ses rapports généraux, et à tirer du congrès
 « un traité éventuel, honorable et utile à la France, soit pour le cas

« de guerre entre elle et l'Espagne, soit pour le cas où les puissances
« reconnaîtraient l'indépendance de l'Amérique. »

Ce que l'employé aux affaires étrangères, rédacteur de cette note, dit ensuite sur la difficulté de conquérir l'Espagne, sur l'impossibilité d'y maintenir une armée d'occupation, est une assertion démentie par l'invasion de 1823. Du reste, on voit l'aversion fort naturelle du président du conseil pour les hostilités, sa crainte que les alliés ne nous proposent d'agir en Espagne et les raisons qu'il oppose d'avance à des exigences et à une ardeur présumées. On voit aussi sa préoccupation commerciale à l'égard de l'Amérique, *dont les puissances reconnaîtraient l'indépendance* : cette indépendance n'était selon nous qu'une question secondaire : il s'agissait pour la monarchie restaurée d'être ou de n'être pas ; à cela près, les instructions sont correctes et toutes françaises.

Encouragé par elles, et peut-être en en dépassant un peu l'esprit, M. de Montmorency fit au congrès ses fameuses communications.

XXI

Communications verbales de M. le vicomte de Montmorency.

« Précis des communications verbales faites par M. le vicomte de
« Montmorency dans la réunion confidentielle de MM. les ministres
« d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, à Vérone,
« le 20 octobre 1822.

« L'état d'irritation où se trouve le gouvernement qui régit actuel-
« lement l'Espagne, les provocations nombreuses qu'il adresse à la
« France, ne donnent que trop lieu de craindre que l'état de paix
« ne puisse se conserver aussi longtemps qu'elle le voudrait.
« Le gouvernement du roi a déjà fait des sacrifices à ce désir sincère
« d'éviter une rupture qui lui imposerait la douloureuse obligation
« de rallumer le flambeau de la guerre et de troubler la tranquillité
« si chèrement achetée par tous les États de l'Europe. Il continuera
« de mettre tous ses soins à se préserver d'un tel malheur, et il sait
« qu'il a sur ce point de nobles exemples à suivre. Mais, s'il a pu faire
« taire jusqu'ici le sentiment de sa dignité, s'il a supporté avec pa-
« tience des attaques plutôt faites peut-être pour lui inspirer un sen-

« timent de douleur et de compassion que pour l'irriter, il ne peut
« cependant se faire illusion sur le danger qui est inévitablement
« attaché à un tel état de choses. Un foyer révolutionnaire, établi si
« près de lui, peut lancer sur son propre sol et sur toute l'Europe de
« fatales étincelles et menacer le monde d'un embrasement nou-
« veau.

« D'ailleurs le gouvernement espagnol peut se déterminer brus-
« quement à une agression formelle, dans laquelle il croira trouver
« les moyens de prolonger son existence, en la présentant à l'opi-
« nion comme un glorieux effort de la liberté contre la tyrannie. La
« France doit donc prévoir comme possible, peut-être comme pro-
« bable, une guerre avec l'Espagne. D'après la nature des choses
« et dans les sentiments de modération dont elle veut faire la règle
« de sa conduite, elle ne peut la considérer que comme une guerre
« défensive. Elle ne saurait en assigner l'époque ; mais elle est
« décidée à la soutenir. Pleine de confiance dans la justice de la
« cause qu'elle aura à défendre, s'honorant d'avoir à préserver l'Eu-
« rope du fléau révolutionnaire, elle s'appuiera sans hésitation sur
« la force de ses armes et sur la fidélité de ses troupes qui, souvent
« et vainement tentées, ont montré devant la séduction un courage
« plus difficile peut-être que celui des combats.

« Mais, d'ici au moment où la guerre serait devenue inévitable,
« la France, par une chance qui est commune aux autres cours,
« peut être dans le cas d'adopter une mesure intermédiaire entre l'é-
« tat de paix et les hostilités, et de rompre toute relation diploma-
« tique avec la cour de Madrid. En effet, telle circonstance peut se
« présenter, telles démarches peuvent être faites par le gouverne-
« ment, par les cortès, qui mettraient le ministre de France dans la
« nécessité de demander ses passe-ports, et qui, malgré tout le désir
« d'éviter une rupture, forceraient le roi à le rappeler formellement.
« Dans ce cas, qu'il faut prévoir, mais que la France mettra tous ses
« soins à éloigner, les hautes cours ne jugeront-elles pas que ce
« serait donner une preuve utile de l'uniformité des principes et des
« vues de l'Alliance, que de prendre une mesure semblable et de
« rappeler, chacune de son côté, leurs légations à Madrid ? On peut
« croire (et cette pensée a fixé dès 1820 l'attention de l'une des
« puissances) que si la nation espagnole voyait cesser au même mo-
« ment les rapports qui l'unissent encore aux princes, aux gouverne-
« ments de l'Europe, si elle se trouvait comme isolée par le rappel
« de la plus grande partie du corps diplomatique et l'interruption

« des communications dont il est l'organe habituel, elle serait amenée
 « à réfléchir plus mûrement sur sa position et à profiter des éléments monarchiques qu'elle renferme dans son sein, et qui prennent depuis trois mois un développement remarquable, pour
 « éteindre le feu révolutionnaire qui éloignerait d'elle les peuples et
 « les gouvernements.

« Cette mesure, qui aurait d'autant plus d'effet qu'elle serait consacrée par un parfait accord des hautes puissances, pourrait, on le sent, avoir des conséquences graves. Elle irriterait probablement
 « les hommes qui gouvernent en ce moment l'Espagne, et pourrait
 « les porter à faire immédiatement une déclaration de guerre à la France; mais ils en encourraient seuls la responsabilité, et la France se trouverait dans la ligne où elle veut se maintenir jusqu'au
 « dernier moment : elle serait prête à se défendre, et n'aurait point
 « à attaquer.

« En prévoyant le cas d'une guerre avec l'Espagne, et en subordonnant aux intérêts communs de la grande alliance toutes les
 « considérations qui se rattachent à cette grande question, la France, on le répète, a dû croire qu'elle pouvait compter sur l'appui moral
 « de ses alliés, et que même elle pouvait, si les circonstances lui en faisaient la loi, réclamer d'eux un secours matériel. Elle s'est surtout pénétrée de l'idée que, dans la circonstance présente, le concours des hautes puissances est nécessaire, comme devant consacrer cette unanimité de vues qui est le caractère fondamental de
 « l'alliance, et qu'il est du plus grand intérêt de maintenir et de signaler pour garantir le repos de l'Europe.

« C'est sur la forme de ce concours moral et sur les mesures propres à lui assurer le secours matériel qui peut être réclamé
 « par la suite, que la France croit, en définitive, nécessaire de fixer l'attention de ses augustes alliés.

« Résumant donc les idées qui viennent d'être exposées, et qu'ils ont désiré connaître, elle soumet à leur haute prudence les trois questions suivantes :

« 1° Dans le cas où la France se verrait forcée de rappeler de Madrid le ministre qu'elle y a accrédité et de rompre toute relation diplomatique avec l'Espagne, les hautes cours seraient-elles disposées à prendre une mesure semblable, et à rappeler leurs propres légations ?

« 2° Si la guerre doit éclater entre la France et l'Espagne, sous quelle forme et par quels actes les hautes puissances prêteront-

« elles à la France l'appui moral qui doit donner à son action toute
 « la force de l'alliance, et inspirer un salutaire effroi aux révolution-
 « naires de tous les pays ?

« 3° Quelle est enfin l'intention des hautes puissances, quant au
 « fond et à la forme du secours matériel qu'elles seraient disposées
 « à donner à la France, dans le cas où, sur sa demande, leur inter-
 « vention active deviendrait nécessaire, en admettant une restriction
 « que la France déclare, et qu'elles reconnaîtront elles-mêmes, être
 « absolument exigée par la disposition générale des esprits. »

XXII

Examen des trois cas de guerre exposés par M. le vicomte de Montmorency. —
 Le congrès n'a pas poussé la France à la guerre ; la Prusse et surtout l'Autriche
 y étaient fort opposées. — Reflexions sur les notes de M. le ministre des affaires
 étrangères. — Noble conduite de ce ministre. — M. Gentz.

Dans la séance du 17 novembre, les plénipotentiaires examinèrent,
 pour arriver à une détermination, les trois cas de guerre exposés
 par M. le vicomte de Montmorency, et qui pouvaient suivre les ques-
 tions éventuelles de la déclaration du 20 octobre. Ces trois cas de
 guerre étaient :

1° Celui d'une attaque à main armée de la part de l'Espagne contre
 le territoire français, ou d'un acte officiel du gouvernement espa-
 gnol, provoquant directement à la rébellion les sujets de l'une ou de
 l'autre des puissances ;

2° Celui de la déchéance prononcée contre Sa Majesté le roi d'Es-
 pagne, d'un procès intenté contre son auguste personne, ou d'un
 attentat de même nature contre les membres de la famille ;

3° Celui d'un acte formel du gouvernement espagnol, portant
 atteinte aux droits de succession légitime de la famille royale.

Ainsi donc, c'est la France elle-même qui, par l'organe de
 M. de Montmorency, a déclaré qu'elle serait sans doute obligée de
 faire la guerre ; c'est la France qui, le cas échéant, a demandé à ses
 alliés ce qu'ils comptaient faire si des hostilités venaient à éclater.
 Non-seulement le congrès n'a pas poussé la France à la guerre,
 mais la Prusse et surtout l'Autriche y étaient très-opposées ; la

Russie seule l'approuvait, et promettait son appui moral et son appui matériel.

Il était tout simple qu'en cette périlleuse entreprise, avant de nous y jeter, nous voulussions connaître ce que nous laissions derrière nous et les dispositions de nos alliés. Nous devons surtout prévoir que l'Angleterre pourrait intervenir et se poser en face de nous auprès des Espagnes. La seule parade à ce coup était de lui présenter un faisceau de puissances unies, de la retenir en lui montrant qu'une guerre avec la France serait, pour le cabinet de Saint-James, une guerre possible avec le continent, une guerre certaine avec la Russie. Cette précaution ne m'était pas d'une grande valeur, car je pense qu'une guerre de la France contre l'Angleterre serait d'un succès facile, si elle était conduite d'après un plan nouveau, et si l'on ne s'alarmait pas de quelques sacrifices nécessaires ; mais, dans le cas actuel, il était toujours sage d'empêcher cette rupture, en contenant M. Canning par la possibilité d'une conflagration générale.

Voilà ce qui rend les notes de M. de Montmorency inattaquables. Cependant, s'il nous avait fait l'honneur de nous consulter, et s'il n'eût point rédigé ces notes dans le secret de son cabinet, avec M. Bourjot, elles auraient été libellées autrement ; elles n'eussent point demandé catégoriquement à l'Europe ce qu'elle pensait de nous et des difficultés dans lesquelles nous pourrions nous trouver engagés ; elles se fussent contentées de dire : « Nous, étant contraints « à la guerre, et l'Angleterre intervenant, embrasserez-vous notre « alliance ? » On n'aurait point parlé de la possibilité d'un secours matériel ; car, en supposant un revers en Espagne, nous avions une révolution en France, et tous les Cosaques de la terre ne nous auraient pas sauvés.

Plein de vénération pour les vertus de M. le vicomte de Montmorency, nous sommes obligé d'avouer que nous n'avions pas le bonheur de lui agréer. Personne plus que lui n'avait aimé et n'aimait encore les libertés publiques ; mais les crimes de 1793 le tenaient en garde contre ses premières opinions et lui laissaient des doutes sur la valeur des principes qu'il avait eus. Il y a aussi des sympathies et des antipathies d'humeur et de caractère : nous n'étions pas honoré de la confiance de M. de Montmorency ; il nous avait vu venir avec regret au delà des monts ; il s'était opposé à notre mission : nous la devons à M. de Villèle, qui était bien aise d'avoir un ami à Vérone. Nous n'eûmes de véritable crédit au congrès qu'après le départ de

M. de Montmorency. Nous devons rendre cette justice au duc Mathieu, les qualités supérieures de son âme l'emportèrent sur son peu de penchant pour notre personne : en nous quittant, il détruisit d'une façon toute magnanime les préventions qu'on avait inspirées à Alexandre contre nous ; il devint ainsi la cause première de notre faveur auprès de ce prince, sans crainte de se donner un rival. Mais enfin tout se traita d'abord presque à notre insu ; si vous exceptez la *traite des noirs* et les *colonies espagnoles*, on ne nous demanda notre sentiment sur rien ; tout se passa entre les chefs des cabinets, ainsi que l'indique suffisamment l'intitulé même des *communications verbales*. Nous n'eûmes guère de rapports qu'avec M. Gentz : nous l'avons vu mourir doucement au son d'une voix qui lui fit oublier celle du temps.

XXIII

L'empereur de Russie. — Le duc de Wellington. — Le prince de Metternich. — Le comte de Bernstorff. — Le comte Pozzo. — Réponses de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie aux notes verbales de M. le vicomte de Montmorency. — Appui que nous donne contre l'Angleterre la note de la Russie.

L'empereur de Russie avait l'âme forte et le caractère faible : par cette mobilité, il était devenu royaliste aussi ardent qu'il avait été décidé libéral ; mais il demeurait toujours constant ami de la France.

Le duc de Wellington avait contre la légitimité le tort d'avoir donné Fouché à la couronne, contre la nation le crime d'avoir gagné la bataille de Waterloo. Excepté cinq ou six génies à part, tous les grands capitaines ont été de pauvres gens : il n'est point de plus brillante renommée que la renommée des armes, et qui vaille moins sa gloire. On caressait en vain le successeur de Marlborough pour le faire sortir de la politique de son pays : on y perdait son temps. Sa Grâce, pour se désennuyer de nous, cherchait à Vérone quelque des *Ursins* qui pût écrire à la marge de nos dépêches interceptées : « *Pour mariée, non.* »

Le prince de Metternich, feignant d'être russe en détestant la Russie, hâblait sur la guerre sans la vouloir : il craignait en Espagne nos succès pour la force qu'ils rendraient à nos armes, nos re-

vers pour l'activité qu'ils ajouteraient à l'esprit révolutionnaire.

Le comte de Bernstorff était ministre des affaires étrangères à Berlin lorsque nous étions ministre plénipotentiaire de France auprès de cette cour. Sa femme, grande et belle, rappelait cette ambassadrice de Danemark auprès d'Anne d'Autriche. « Elle prit la main de la reine, dit madame de Motteville ; l'ayant dégantée, elle la baisa et la loua de bonne grâce avec tant de familiarité, qu'il semblait qu'elle fût sa sœur et qu'elle l'eût vue toute sa vie. Ces choses plurent à la reine, et toute la journée on ne parla que de la Danoise, de sa douce gravité et des marques qu'elle avait données d'avoir beaucoup d'esprit et de raison. » Le comte de Bernstorff, qui, au lieu de la Danoise, n'avait avec lui à Vérone que la goutte, voyait déjà la France rendue à son énergie militaire et songait que cette France était frontière de la Prusse.

Le comte Pozzo, habile à prendre les idées de son maître, avait mis toutes voiles dehors pour les *ultra*. Mille petites haines, envies et calomnies se croisaient ; on se détestait en faisant profession de s'aimer ; on déchirait à huis clos le voisin dont on publiait les louanges sur l'escalier ; vieux train du monde.

Dans ces dispositions, il était facile de préjuger les réponses des trois grands cabinets aux communications de M. le vicomte de Montmorency.

La Prusse déclara que « si la conduite du gouvernement espagnol à l'égard de la France ou de son envoyé à Madrid était de nature à forcer cette dernière à rompre ses relations diplomatiques avec l'Espagne, Sa Majesté n'hésiterait pas à en faire autant de son côté.

« Que si, en dépit des soins que le gouvernement français s'engage à prendre pour éviter la guerre avec l'Espagne, cette guerre venait à éclater, Sa Majesté est prête à se joindre aux monarchies ses alliées pour prêter à la France tout l'appui *moral* qui pourrait servir à renforcer sa position.

« Que si les événements ou les conséquences de la guerre faisaient éprouver à la France le besoin d'un secours plus actif, le roi consentirait à ce genre de secours, *en autant que les nécessités de la position de Sa Majesté et les soins dus à l'intérieur de son royaume pourraient lui en laisser la faculté.* »

L'Autriche fit la même déclaration ; mais, quant à la déclaration du secours matériel, s'il devenait jamais nécessaire, *il faudrait une nouvelle délibération commune des cours alliées pour en régler l'éten-*

due, la qualité et la direction. Cette restriction, bien dans l'esprit du cabinet de Vienne, jaloux de la Russie et ami de l'Angleterre, était une manière honnête de répondre négativement ; l'appui *moral*, tant qu'on voudra, mais quant à un seul soldat, point, s'il n'est bien payé d'avance et sans aucune sorte de responsabilité.

La Russie, plus loyale et plus hardie, reçoit chaudement les communications de M. de Montmorency. Elle fait observer que dès le mois d'avril de l'année 1820, elle avait signalé les conséquences du triomphe de la révolution en Espagne ; que plus elle s'était empressée de se joindre à ses alliés pour donner à cette nation des preuves d'une bienveillante sollicitude, plus elle devait imputer un attentat qui présageait à l'Espagne les malheurs inséparables des concessions arrachées par la violence à l'autorité légitime :

« Au dedans, continue la note, l'anarchie réduite en principe, le pouvoir devenu le prix des insultes faites au trône et à la religion, le désordre livrant à l'action d'un fléau destructeur des populations tout entières, la perte des riches possessions du Nouveau-Monde presque consommée, la fortune publique dissipée, les doctrines les plus subversives ouvertement prêchées, quelques sujets fidèles s'armant pour la défense de leur souverain, et ce souverain forcé de les proscrire.

« Au dehors, le triste spectacle qui se présente dans les contrées que les artisans des troubles de l'Europe avaient destinées à être la proie des révolutions ; l'année dernière les Siciles en feu et les puissances alliées contraintes à y placer le pouvoir légitime sous l'égide de leurs armes ; le Piémont soulevé essayant de propager la révolte dans le nord de l'Italie, et provoquant la même intervention, la même assistance.

« Assurément, il est impossible qu'un pareil état de choses n'excite les regrets et les inquiétudes de toutes les puissances européennes ; elles ne peuvent y voir, particulièrement pour la France, que les dangers auxquels les événements de Naples et de Turin avaient exposé l'Autriche, et la Russie est fermement convaincue que tous les intérêts se réunissent pour faire désirer que l'incendie révolutionnaire soit comprimé en Espagne. »

Après ce préambule, la Russie répond formellement *oui* à toutes les questions de M. de Montmorency : elle est disposée à retirer son ambassadeur, à donner à la France tout l'appui *moral* et *matériel* dont celle-ci pourrait avoir besoin, sans restriction, sans condition aucune. Cette franche note dissipait toutes craintes extérieures rela-

tivement à la guerre d'Espagne : elle ne laissait à cette guerre que les dangers intérieurs que nous avons à courir.

La crainte que la France avait justement de la malveillance de l'Angleterre fut soudain justifiée par les notes du duc de Wellington. Il refusa de signer les procès-verbaux du 20 octobre et du 17 novembre; il fit connaître les raisons de ce refus.

XXIV

Le duc de Wellington refuse de signer les procès-verbaux du 20 octobre et du 17 novembre. — Sa note. — Observations sur cette note. — Mot de M. Canning. — Sa lettre.

« Le duc de Wellington fait observer que les communications de la France et les résolutions des cours d'Autriche, de Prusse et de Russie vont contre le but qu'elles se proposent. L'expérience a démontré, dit-il, que, pendant les révolutions, les opinions des hommes sont influencées par des motifs de parti et de faction, et ce qui répugne le plus à leurs sentiments, c'est l'intervention formelle et organisée (*the formed organised interference of foreign powers*). Le fait d'une pareille intervention est d'affaiblir et de mettre en danger le parti en faveur duquel elle est exercée. Ce sentiment prévaut en Espagne à un plus haut degré que dans tout autre pays, et on doit appréhender que l'existence de ces procès-verbaux ne tende à mettre en danger les augustes personnes à la sûreté desquelles ils ont l'intention de pourvoir. De plus, quelques articles de ces procès-verbaux touchent à des points qui sont, à proprement parler, l'objet de la loi civile (*municipal law*). La personne d'un souverain est inviolable; les lois de tous les pays, l'opinion unanime et les sentiments du genre humain ont pourvu à la sûreté de la personne sacrée du monarque; mais les lois qui déclarent la personne des souverains inviolable, ne protègent pas également les personnes de leur auguste famille, et ces procès-verbaux peuvent tendre à étendre à la royale famille d'Espagne une protection que les lois d'Espagne ne leur accordent pas.

« Les ministres des cours alliées ont pensé qu'il était à propos de faire connaître à l'Espagne les sentiments de leurs souverains respectifs par les dépêches adressées aux représentants de leurs

« différentes cours résidant à Madrid. Le gouvernement de Sa Ma-
 « jesté britannique ne se considère pas comme suffisamment in-
 « formé, soit de ce qui a déjà eu lieu entre la France et l'Espagne,
 « soit de ce qui peut occasionner une rupture, pour être capable de
 « répondre affirmativement aux questions soumises à la conférence
 « par le ministère de France. Mais est-ce bien le moment d'expédier
 « des dépêches calculées pour irriter le gouvernement d'Espagne et
 « pour embarrasser encore davantage la position difficile du gouver-
 « nement français? Le résultat de ces communications sera proba-
 « blement de suspendre les relations diplomatiques entre les trois
 « cours alliées et l'Espagne, quelle que soit d'ailleurs la question
 « entre la France et l'Espagne. Ces communications sont non-seule-
 « ment calculées pour embarrasser le gouvernement français, mais
 « aussi celui du roi d'Angleterre. Le gouvernement de Sa Majesté
 « britannique est de l'opinion que de censurer les affaires intérieures
 « d'un État indépendant, à moins que ces affaires n'affectent les
 « intérêts essentiels des sujets de Sa Majesté (*unless such transac-*
 « *tions affect the essential interests of his M's subjects*), est incompatible
 « avec les principes d'après lesquels Sa Majesté a invariablement agi
 « dans toutes les questions relatives aux affaires intérieures des au-
 « tres pays. Ainsi le gouvernement du roi d'Angleterre doit refuser
 « de conseiller à Sa Majesté de tenir un commun langage avec ses
 « alliés dans cette occasion; il est si nécessaire pour Sa Majesté de
 « n'être pas supposée participer à une démarche de pareille nature,
 « que le gouvernement britannique doit également s'abstenir de
 « conseiller au roi d'adresser au gouvernement espagnol aucune
 « communication au sujet des relations de ce gouvernement avec
 « la France. »

L'Angleterre rompt brusquement ici avec ses alliés. Par la forme de son gouvernement, par l'intervention de l'opinion nationale et de la publicité parlementaire, l'Angleterre était obligée, il est vrai, de mettre de la réserve dans ses réponses; elle ne pouvait pas avoir l'allure dégagée de ces monarchies continentales qui n'ont aucun compte à rendre à leurs sujets; mais il est impossible de donner de plus mauvaises raisons que le duc de Wellington n'en donna, et de moins cacher l'animosité du cabinet de Saint-James contre la France: le plénipotentiaire anglais croyait encore commander à Waterloo.

Ce qu'il dit d'abord contre les dangers de l'intervention a été démenti par les faits: les Espagnols, au lieu de résister à notre invasion,

ont accueilli nos soldats comme libérateurs ; et puis l'Angleterre, si scrupuleuse en fait d'intervention, n'intervient-elle pas partout, tantôt en faveur du despotisme, tantôt au nom de la liberté, selon son lucre ? Elle était pour Mahmoud contre l'indépendance des Grecs ; elle était pour l'indépendance des colonies espagnoles contre l'Espagne. Mais on traitera cette question de l'intervention, quand le moment sera venu.

La réserve faite dans les notes en faveur des *intérêts essentiels des sujets de Sa Majesté britannique*, montre le fond des choses : si l'Angleterre se croit en droit d'intervenir quand *ses intérêts essentiels* sont lésés, les puissances continentales ne peuvent-elles aussi avoir des *intérêts essentiels* compromis, bien que d'une autre nature que ceux de la Grande-Bretagne ? Le duc de Wellington ne voit pas, ou feint de ne pas voir les nouveaux malheurs dont la France était menacée : il ne s'agissait pas de débouchés à donner à notre commerce, de moyens de vendre à un meilleur prix nos vins et le produit de nos manufactures (*intérêts essentiels* de l'Angleterre) ; il s'agissait d'empêcher une nouvelle révolution d'éclater parmi nous, de relever l'honneur de notre drapeau, de nous replacer au rang des nations qui tirent d'elles-mêmes leur force, leur dignité et leur puissance : certes ce sont là des intérêts essentiels !

Le duc de Wellington se plaint de n'être pas assez informé de ce qui peut occasionner une rupture entre l'Espagne et la France. Avec un peu d'attention, il aurait aperçu des raisons qui frappaient tous les yeux. Mais quand il les aurait aperçues, l'auraient-elles persuadé ? L'Angleterre ne se serait-elle pas épouvantée de notre désir d'échapper à la tutelle de la mauvaise fortune, sous laquelle nous étions tombés à Waterloo ; tutelle outrageuse dans la dépendance de laquelle nous avons été rigoureusement maintenus par les traités.

La réclamation des notes anglaises en faveur de la *loi civile (municipal law)*, est curieuse : le souverain est inviolable, disent-elles, mais ses parents ne le sont pas.

Ainsi, on a le droit de proscrire toute une famille souveraine, de ne garder qu'un roi sur le trône, afin de rester strictement dans la loi *politique* : de manière qu'à la mort de ce roi on peut intervertir l'ordre de la succession légitime, et mettre la couronne sur la tête d'une autre branche ou d'une autre dynastie. On ne sait si M. le duc de Wellington voyait si loin quand il rédigea ces notes ; mais il est certain qu'elles s'appliquent aujourd'hui merveilleusement à la personne de don Carlos.

Combien l'inquiétude que montre M. le plénipotentiaire pour la France, est touchante quand il se récrie sur l'embarras où vont nous jeter les dépêches des trois cours alliées, si ces dépêches arrivent avant la nôtre en Espagne, si le roi de Prusse et les empereurs d'Autriche et de Russie retirent leurs envoyés de Madrid avant que nous ayons retiré notre ambassadeur ! Après cette diplomatie embarrassée, l'Angleterre, revenue à son caractère, déclare qu'elle ne parlera pas un langage commun avec ses alliés, qu'elle s'abstiendra même *d'adresser au gouvernement espagnol aucune communication au sujet des relations de ce gouvernement avec la France*. Cette dernière phrase laisse percer le secret du gouvernement britannique : l'Angleterre croyait alors que si nous entrions dans la Péninsule, nous serions perdus ; tout le parti libéral en France, tous les hommes d'État de l'empire, en disaient autant, ne pouvant croire qu'un vieux roi infirme et sans armée réussirait là où Napoléon avait échoué.

L'Angleterre ne voulait pas intervenir alors (bien qu'elle l'ait voulu peu de temps après, quand elle a eu peur), même pour empêcher l'effusion du sang : une guerre où nous devions être nécessairement battus, empêcherait tout renouvellement du *pacte de famille*.

Un mot échappé à M. Canning, lorsqu'à propos d'un discours de M. Brougham et lorsqu'il nous crut fourvoyé dans l'affaire de la Péninsule, montre les sentiments que nous portaient nos rivaux ; il s'écria dans sa joie : « Tu l'as voulu, Georges Dandin ! tu l'as voulu, mon ami ! » Et pourtant il ne nous croyait pas assez stupide pour n'avoir rien compris aux notes du duc de Wellington, puisqu'après avoir reçu une lettre de félicitations que nous lui écrivîmes sur sa nomination de ministre des affaires étrangères, il nous adressa à Vérone la réponse suivante :

Londres, ce 28 octobre 1822.

« Je ne doute nullement, mon cher vicomte, que vous ne soyez un
« de ceux qui me font l'honneur de se réjouir le plus de ma nomina-
« tion, et je n'aurais pas tardé à vous exprimer toute la reconnais-
« sance que je vous dois pour vos félicitations, si la même lettre qui
« me les apportait n'avait pas notifié votre départ pour Vérone.

« Cette lettre vous y trouvera bien occupé sans doute ; mais, avec
« tant d'occupation, je serais inexcusable si j'y ajoutais plus que ce
« peu de mots et les assurances du respect, de l'admiration et de
« l'amitié que je vous ai voués, mon cher vicomte, et que j'aurai,

« comme je l'espère, bien des occasions de vous prouver, tant comme
« ministre que comme ami.

« Tout à vous,

« GEORGES CANNING. »

XXV

A quoi se réduit l'intervention du congrès de Vérone ? A trois dépêches insignifiantes.
Dépêche de la Prusse.

En définitive, il n'y eut de véritablement arrêté entre les souverains et diplomates assemblés avec tant de fracas sur l'Adige, que le projet d'envoyer des dépêches aux représentants des alliés à Madrid ; ces dépêches devaient être mises sous les yeux du gouvernement espagnol ; dans le cas où elles seraient méprisées, les envoyés des puissances alliées auraient ordre de demander leurs passe-ports. C'est à cette démarche inoffensive, laquelle ne pouvait mener à rien, que se réduisit cette fameuse *intervention du congrès de Vérone*, dont on a fait tant de bruit. On va voir, pour la centième fois, en prenant connaissance de ces documents, que, loin de menacer l'Espagne d'une *guerre continentale*, on manifesta des craintes, non équivoques, d'une guerre possible entre l'Espagne et la France.

Dans sa dépêche, datée de Vérone, du 22 novembre 1822, expédiée à M. de Schepeler, à Madrid, le 27 novembre, par M. le comte Zichy, la Prusse expose :

« Qu'elle voit avec douleur le gouvernement espagnol entrer dans
« une route qui menace la tranquillité de l'Europe ; elle rappelle tous
« les titres d'admiration qui l'attachent à la noble nation espagnole,
« illustrée par tant de siècles de gloire et de vertu et à jamais célèbre
« bre par l'héroïque persévérance qui l'a fait triompher des efforts
« ambitieux et oppressifs de l'usurpateur du trône de France. »

Ensuite, la dépêche parle de l'origine, des progrès et des résultats de la révolution militaire de l'île de Léon en 1820 :

« L'état moral de l'Espagne est aujourd'hui tel que ses relations
« avec les puissances étrangères doivent nécessairement se trouver
« troublées ou interverties. Des doctrines subversives de tout ordre

« social y sont hautement prêchées et protégées ; des insultes contre
 « les premiers souverains de l'Europe remplissent impunément les
 « journaux. Les seétaires de l'Espagne font courir leurs émissaires
 « pour associer à leurs travaux ténébreux tout ce qu'il y a dans les
 « pays étrangers de conspirateurs contre l'ordre public et contre
 « l'autorité légitime.

« L'effet inévitable de tant de désordres se fait surtout sentir dans
 « l'altération des rapports entre l'Espagne et la France. L'irritation
 « qui en résulte est de nature à donner les plus fortes alarmes pour
 « la paix entre les deux royaumes. Cette considération suffirait pour
 « déterminer les souverains réunis à rompre le silence sur un état
 « de choses qui, d'un jour à l'autre, peut compromettre la tranquil-
 « lité de l'Europe. »

Une excellente réflexion termine cette dépêche :

« Ce n'est pas aux cours étrangères à juger quelles institutions
 « répondent le mieux au caractère, aux mœurs, aux besoins réels de
 « la nation espagnole ; mais il leur appartient indubitablement de
 « juger des effets que des expériences de ce genre produisent par
 « rapport à elles-mêmes, et d'en laisser dépendre leurs détermina-
 « tions et leur position future envers l'Espagne. »

XXVI

Dépêche de la Russie.

La dépêche russe est adressée au comte Bulgary, à Madrid, et datée de Vérone, le 26 novembre 1822. Elle remémore comment le cabinet de Saint-Pétersbourg se hâta, dès l'année 1820, de signaler les malheurs dont l'Espagne était menacée, lorsque des *soldats parjures trahirent leur souverain et lui imposèrent des lois*. Elle dit que la prévoyance de la Russie a trop été justifiée ; que l'anarchie a marché à la suite de la révolution ; que les colonies ont achevé de se détacher de la mère-patrie ; que les propriétés ont été spoliées ; que le sang a coulé sur les échafauds et dans la demeure du roi ; que le monarque et sa famille ont été réduits en un état de captivité ; que les frères du monarque, contraints de se justifier, sont journellement menacés du cachot et du glaive.

« D'autre part, affirme, avec vérité, la dépêche, après les révolu-

« tions de Naples et du Piémont (que les conspirateurs espagnols ne
 « cessent de représenter comme leur ouvrage), on les entend annon-
 « cer que leurs plans de bouleversement n'ont pas de limites. Dans
 « un pays voisin, ils s'efforcent, avec une persévérance que rien ne
 « décourage, à faire naître les troubles et la rébellion. Dans des États
 « plus éloignés, ils travaillent à se créer des complices ; l'activité de
 « leur prosélytisme s'étend partout, et partout elle prépare les
 « mêmes désastres.

« La France se voit obligée de confier à une armée la garde de ses
 « frontières, et peut-être faudra-t-il qu'elle lui confie également le
 « soin de faire cesser les provocations dont elle est l'objet. L'Espa-
 « gne elle-même se soulève en partie contre un régime que repous-
 « sent ses mœurs, la loyauté connue de ses habitants et ses traditions
 « toutes monarchiques.

« Il est à craindre que les dangers toujours plus réels du voisinage,
 « ceux qui planent sur la famille royale, et les justes griefs d'une
 « puissance limitrophe, ne finissent par amener, entre elle et l'Espa-
 « gne, les plus graves complications.

« C'est là l'extrémité fâcheuse que Sa Majesté impériale voudrait
 « prévenir, s'il est possible.

« Exprimer le désir de voir cesser une longue tourmente, de sous-
 « traire au même joug un monarque malheureux et un des premiers
 « peuples de l'Europe, d'arrêter l'effusion du sang, de favoriser le
 « rétablissement d'une administration à la fois sage et nationale,
 « certes, ce n'est point attenter à l'indépendance d'un pays, ni établir
 « un droit d'intervention, contre lequel une puissance quelconque
 « ait le droit de s'élever. »

XYVII

Dépêche de l'Autriche.

La dépêche autrichienne, de la même date, est le meilleur des trois documents :

« La révolution d'Espagne a été jugée pour nous dès son origine.
 « Selon les décrets éternels de la Providence, le bien ne peut pas
 « plus naître pour les États que pour les individus de l'oubli des pre-
 « miers devoirs imposés à l'homme dans l'ordre social. Ce n'est pas

« par de coupables illusions, pervertissant l'opinion, égarant la conscience des peuples, que doit commencer l'amélioration de leur sort, et la révolte militaire ne peut jamais former la base d'un gouvernement heureux et durable.

« La révolution d'Espagne, considérée sous le seul rapport de l'influence funeste qu'elle a exercée sur le royaume qui l'a subie, serait un événement digne de toute l'attention et de tout l'intérêt des souverains étrangers.

« Cependant une juste répugnance à toucher aux affaires intérieures d'un État indépendant, déterminerait peut-être ces souverains à ne pas se prononcer sur la situation de l'Espagne, si le mal opéré par sa révolution s'était concentré, et pouvait se concentrer dans son intérieur ; mais tel n'est pas le cas. Cette révolution, avant même d'être parvenue à sa maturité, a provoqué déjà de grands désastres dans d'autres pays : c'est elle qui, par la contagion de ses principes et de ses exemples et par les intrigues de ses principaux artisans, a créé les révolutions de Naples et du Piémont.

« Sa Majesté impériale ne peut que soutenir, dans les questions relatives à la révolution d'Espagne, les mêmes principes qu'elle a toujours hautement manifestés. Dans l'absence même de tout danger direct pour les peuples confiés à ses soins, l'empereur n'hésiterait jamais à désavouer et à réprover ce qu'il croit faux, pernicieux et condamnable dans l'intérêt général des sociétés humaines.

« Il me serait difficile de croire, monsieur le comte, que le jugement énoncé par Sa Majesté impériale sur les événements qui se passent en Espagne, puisse être mal compris ou mal interprété dans ce pays. Aucun objet d'intérêt particulier, aucun choc de prétentions réciproques, aucun sentiment de méfiance ou de jalousie ne saurait inspirer à notre cabinet une pensée en opposition avec le bien-être de l'Espagne. La maison d'Autriche n'a qu'à remonter à sa propre histoire pour y trouver les plus puissants motifs d'attachement, d'égard et de bienveillance pour une nation qui peut se rappeler avec un juste orgueil ces siècles de glorieuse mémoire, où *le soleil n'avait point de couchant pour elle*, pour une nation qui, forte de ses institutions respectables, de ses vertus héréditaires, de ses sentiments religieux, de son amour pour ses rois, s'est illustrée dans tous les temps par un patriotisme toujours loyal, toujours généreux et bien souvent héroïque.

« A une époque peu éloignée de nous, cette nation a encore étonné le monde par le courage, le dévouement et la persévérance qu'elle

« a opposés à l'ambition usurpatrice qui prétendait la priver de ses
 « monarques et de ses lois, et l'Autriche n'oubliera jamais combien
 « la noble résistance du peuple espagnol lui a été utile dans un mo-
 « ment de grand danger pour elle-même.

« En se réunissant à Vérone à ses augustes alliés, Sa Majesté im-
 « périale a eu le bonheur de retrouver dans leurs conseils les mêmes
 « dispositions bienveillantes et désintéressées qui ont constamment
 « guidé les siens. Les paroles qui partiront pour Madrid constateront
 « ce fait et ne laisseront aucun doute sur l'empressement sincère
 « des puissances à servir la cause de l'Espagne en lui démontrant la
 « nécessité de changer de route. Il est certain que les embarras qui
 « l'accablent se sont accrus depuis peu dans une progression effrayante.
 « Les mesures les plus rigoureuses, les expédients les plus hasardés
 « ne peuvent plus faire marcher son administration ; la guerre civile
 « est allumée dans plusieurs de ses provinces ; ses rapports avec la
 « plus grande partie de l'Europe sont dérangés ou suspendus ; ses
 « relations mêmes avec la France ont pris un caractère si probléma-
 « tique, qu'il est permis de se livrer à des inquiétudes sérieuses sur
 « les complications qui peuvent en résulter.

« Tout Espagnol éclairé sur la véritable situation de sa patrie doit
 « sentir que, pour briser les chaînes qui pèsent aujourd'hui sur le
 « monarque et sur le peuple, il faut que l'Espagne mette un terme
 « à cet état de séparation du reste de l'Europe dans lequel les der-
 « nières événements l'ont jetée.

« Pour arriver à ce but, il faut avant tout que le roi soit libre, non-
 « seulement de cette liberté personnelle que tout individu a le droit
 « de réclamer sous le règne des lois, mais de celle dont un souverain
 « doit jouir pour remplir sa haute vocation. Le roi d'Espagne sera
 « libre du moment où il aura le droit de substituer à un régime re-
 « connu impraticable par ceux mêmes que l'égoïsme ou l'orgueil y
 « tiennent encore attachés, un ordre de choses dans lequel les droits
 « du monarque seraient heureusement combinés avec les intérêts et
 « les vœux légitimes de toutes les classes de la nation. »

Le paragraphe (du reste fort bien écrit) sur la maison d'Autriche
 veut dire, en langue diplomatique : « Vous étiez si puissant et si
 « heureux sous notre glorieuse domination ! Reprenez-nous. »

XXVIII

Réflexions sur les trois dépêches précédentes. — Quand la France devait-elle retirer son ambassadeur ?

Il faut pardonner à ces dépêches ce qu'elles disent contre la tribune et la liberté de la presse : les monarchies absolues ne comprendront jamais les monarchies représentatives ; ce sont deux espèces de pouvoirs dont les éléments sont incompatibles. Mais les rédacteurs de ces dépêches auraient dû faire la part aux hommes, et songer que, si les cortès se montraient rigoureuses outre mesure, elles avaient affaire à un monarque ingrat et sans foi, qui ne cherchait qu'à les tromper, et dont le caractère, s'il n'autorisait la violence des *Liberalès*, l'excusait du moins.

L'Autriche s'applaudit trop de ses succès contre les révolutionnaires de l'Italie : sa peur lui faisait voir des conspirations là où il n'y avait que le mouvement progressif des idées d'une nation impatiente du joug étranger, et privée de sa nationalité par la conquête. On ne pouvait penser comme M. de Metternich, quand on voyait passer à Vérone ces cages de l'*ordre* et du *bonheur*, qui emportaient au Spielberg Silvio Pellico avec ce que l'Italie renfermait de plus éclairé et de plus distingué dans son sein. L'Autriche n'avait pas été, comme la France, bouleversée par une révolution de quarante années, toujours prête à se ranimer au moindre souffle ; elle n'était pas frontière de l'Espagne ; ses peuples et ses soldats n'étaient pas en contact avec des peuples et des soldats qui proclamaient des constitutions à main armée : elle aurait pu se montrer moins inquiète, moins inexorable et plus habile en suspectant moins les intelligences.

Enfin ces dépêches, en donnant de grands éloges au peuple espagnol pour sa résistance à Napoléon, oublient que ce peuple obéissait alors aux *cortès de Cadix*, que le moine qui défendit héroïquement Saragosse, se battait au nom de cette même constitution, objet actuel de la réprobation des puissances continentales : il n'y avait de justement posé dans ces débats que la France.

Du reste, le fond des dépêches est vrai ; elles établissent clairement nos périls, à nous, populations limitrophes de l'Espagne. La seule menace que les alliés fassent entendre, c'est de retirer leurs représentants d'un pays avec lequel ils n'ont plus de relations politiques.

Quand devait la France retirer à son tour son ambassadeur : avant, avec ou après que les envoyés des autres cours auraient demandé leurs passe-ports ? Cette question ne pouvait être résolue que selon les circonstances, vu notre voisinage de l'Espagne. C'est précisément sur cette question que M. le vicomte de Montmorency rendit, assure-t-on, le portefeuille des affaires étrangères.

XXIX

Notre correspondance avec M. de Villèle. — Lettres

Il ne nous reste plus, pour faire connaître toutes les pièces du congrès de Vérone, qu'à donner notre correspondance avec M. de Villèle. Les lettres du ministre des finances, lucides, rapides, prévoyantes, pleines d'affaires, et bien informées, prouvent qu'il était fait pour la haute place qu'il occupait ; elles sont même plus vives, moins contenues et moins diplomatiques que les nôtres. On voit que le correspondant de Vérone, par la connivence naturelle de ses désirs, exagère l'envie que les souverains avaient de la guerre, excepté, comme nous l'avons dit, l'empereur de Russie. Nous cherchions à fixer les déterminations du président du conseil, car ses idées étaient moins arrêtées que les nôtres sur une entreprise à laquelle nous attachions le salut et l'honneur de la France. Nous n'étions pas ministre des affaires étrangères ; il n'y avait pas la moindre apparence qu'on nous appelât à des fonctions dignement remplies par M. de Montmorency ; mais nous nous flattions, si nous faisons adopter notre plan à M. de Villèle, qu'une fois arrivé à Londres, notre bonne position auprès de Georges IV et de M. Canning, contribuerait à rendre l'exécution de ce plan plus facile.

Vérone, ce 31 octobre 1822.

« Je vous remercie, mon cher ami, de votre petit mot du 23. La dépêche de M. de Montmorency vous portera à peu près aujourd'hui la conclusion de l'affaire d'Espagne dans le sens de vos instructions. Vous verrez les notes verbales. Ce soir nous aurons une conférence du congrès pour aviser au moyen de faire connaître à l'Europe les

dispositions de l'Alliance relativement à l'Espagne. La Russie est à merveilles pour nous ; l'Autriche nous sert dans cette question, quoiqu'elle soit pour le reste tout anglaise ; la Prusse suit l'Autriche. Le vœu très-prononcé des Puissances est pour la guerre avec l'Espagne. C'est à vous, mon cher ami, à voir si vous ne devez pas saisir une occasion, peut-être unique, de replacer la France au rang des puissances militaires, de réhabiliter la cocarde blanche dans une guerre courte, presque sans danger, vers laquelle l'opinion des royalistes et de l'armée vous pousse aujourd'hui fortement. Il ne s'agit pas de l'occupation de la Péninsule ; mais d'un mouvement rapide qui remettrait le pouvoir aux véritables Espagnols et vous épargnerait les soucis de l'avenir. Les dernières dépêches de M. de Lagarde prouvent combien le succès serait facile. Toute l'Europe continentale serait pour vous, et l'Angleterre, si elle se fâchait, n'aurait pas même le temps de se jeter sur une colonie ; quant aux chambres, un succès couvre tout. Sans doute, le commerce et les finances souffriront un moment, mais il y a des inconvénients à tout. Détruire un foyer de jacobinisme, rétablir un Bourbon sur le trône par les armes d'un Bourbon, sont des résultats tels, qu'ils l'emportent sur des considérations d'une nature secondaire. Enfin, comment sortirions-nous de la position où nous nous trouvons, pour peu qu'elle se prolonge ? Pouvons-nous garder éternellement une armée d'observation au pied des Pyrénées ? Pouvons-nous, sans nous exposer aux sifflets et à la déconsidération de tous les partis, renvoyer un matin nos soldats dans leurs garnisons ? Dans les questions que vous m'aviez invité à vous poser pour en faire le fond des instructions, je vous avais déduit une partie de ces avantages de la guerre qui me frappent ici d'autant plus que je trouve l'Europe continentale prête à nous seconder de tous ses efforts. Vous connaissez ma modération politique et combien je suis éloigné des partis violents ; mais je dois, pour n'avoir rien à me reprocher, vous remettre sous les yeux ce côté de la question qui n'est pas celui dont vous vous êtes le plus occupé. C'est à vous à peser les choses dans votre sagesse, et à moi à suivre la route que vous croirez devoir prendre.

« M. de Montmorency parle de nous quitter dans une huitaine de jours. Après son départ les affaires iront vite, car elles ne sont pas compliquées, et les rois s'ennuient ici.

« Quant à moi, je suis très-impatient d'apprendre que vous avez fait pour nos amis ce qu'il est si important que vous fassiez. S'il s'a-

gissait de mes intérêts et non des vôtres, il y a longtemps que j'aurais cessé de vous importuner.

« Bonjour, mon cher ami, tout à vous pour la vie.

« CHATEAUBRIAND. »

Vérone, ce 1^{er} novembre 1822.

« Vous ne doutez pas, mon cher ami, de toute la part que je prends à la perte que vous venez de faire ; elle vient augmenter les difficultés du moment, en détournant tristement votre attention des affaires. Mais je connais la fermeté de votre esprit. Vous ne vous laisserez point ébranler par le bruit des diverses opinions, soit que vous vous déterminiez à la guerre ou à la paix. Une fois votre parti pris, vous suivrez franchement l'un ou l'autre système, sans en redouter les chances et sans vous en dissimuler les inconvénients. La crise des fonds sera courte. S'il y a guerre, un succès les relèvera ; s'il y a paix, ils remonteront également. Quant à moi, mon cher ami, je ne séparerai point ma destinée politique de la vôtre : laissez venir les revers, et vous verrez si je suis fidèle.

« M. de Montmoreney part définitivement cette semaine. Je voudrais bien en faire autant, car je suis parfaitement inutile ici : nous tripotons misérablement et je vous serai plus utile à Paris.

« Je vous embrasse, et suis tout à vous.

« CHATEAUBRIAND. »

« Dans la supposition de la guerre, ce que nous avons fait ici vous servira puissamment, sans que vous soyez engagé au delà de ce qui cesserait d'être cas d'absolue nécessité. »

Vérone, ce 20 novembre 1822.

« Je vous ai écrit hier une petite lettre, mon cher ami, par le courrier anglais, je veux vous en écrire une un peu plus longue aujourd'hui. Nous avons signé hier au soir un procès-verbal que M. de Montmoreney, qui part demain, vous portera. Je crois que vous serez content de cette espèce d'acte, et qu'il aura l'approbation du roi ; il est tout entier en notre faveur. Nous voilà parfaitement en sûreté contre la guerre, si elle doit éclater, en même temps que nous restons les maîtres de l'attendre et que rien dans les engagements de l'Alliance ne nous oblige à la déclarer.

« Ne croyez pas, mon cher ami, qu'en vous parlant des avantages de cette guerre, dans le cas où nous serions forcés de la soutenir, je ne sente pas néanmoins les graves inconvénients qu'elle pourrait entraîner, surtout si elle n'était pas terminée dans une campagne. L'Angleterre se radoucit et paraît dans ce moment moins opposée aux intérêts de l'Europe continentale ; mais si nos flottes étaient longtemps en mouvement, et si des soldats russes se mettaient en marche, la double jalousie de nos voisins insulaires pourrait se réveiller. Vous avez donc bien raison de ne pas vous précipiter tête baissée dans des hostilités dont il faut bien calculer toutes les chances ; mais je erois que, l'événement arrivé, on ferait disparaître la plus grande partie des dangers, en adoptant un système de conduite dont je poserais ainsi les principales bases :

« 1° Déclarer par une proclamation, en entrant en Espagne, qu'on ne veut ni attaquer son indépendance, ni imposer des lois à la nation espagnole, ni lui dicter des formes de gouvernement, ni se mêler de sa politique intérieure, en quelque matière que ce soit.

« 2° Faire prendre la cocarde espagnole à nos soldats, occuper les villes et les villages au nom de Ferdinand, planter partout le pavillon espagnol à côté du drapeau blanc, ne parler jamais qu'au nom des autorités espagnoles qu'on rétablirait partout en avançant.

« 3° Marcher jusqu'à l'Èbre, s'y établir et ne le dépasser que dans le cas d'absolue nécessité. Fournir des armes et de l'argent aux Espagnols fidèles ; les laisser terminer eux-mêmes la querelle, en se contentant de les appuyer dans certaines positions pour leur assurer la victoire.

« 4° Déclarer qu'on ne veut ni occuper l'Espagne, ni lui faire payer les frais de la guerre ; offrir sans cesse la paix, et se retirer aussi promptement qu'on serait entré, dès que les circonstances le permettraient.

« Monseigneur le duc d'Angoulême devrait commander l'armée et avoir sous ses ordres un maréchal de France : le maréchal MacDonald est naturellement indiqué ; il jouit d'une réputation qui donnerait de la confiance aux soldats, et en même temps il n'est pas, comme d'autres maréchaux, odieux à la nation espagnole.

« Ces idées, mon cher ami, vous seront sans doute venues comme à moi. Un pareil plan, promptement et exactement exécuté, en rendant le secours de la Russie inutile, diminuerait la jalousie de l'Angleterre que notre modération d'ambition et de principes achèverait de désarmer ; la guerre ne serait plus qu'une querelle de famille

entre la France et l'Espagne, que la force et la bienveillance de la première auraient bientôt apaisée. Cette guerre aurait pour nous tous les avantages que je vous ai indiqués dans ma lettre du 31 octobre, sans parler de ce que nous pourrions faire pour notre commerce, de concert avec le gouvernement espagnol dans les colonies. Toutes ces considérations font que, sans désirer la guerre, je ne la crains pas, et qu'en approuvant tout ce que vous faites pour l'éviter, je crois que, si vous y étiez forcé, elle consoliderait le génie militaire de la France, effacerait chez nos soldats le souvenir de l'usurpation et serait, sous ce rapport, extrêmement favorable au trône légitime.

« M. de Montmorency vous dira où nous en sommes ici : ce qui nous restera à faire après son départ est peu de chose, et selon toutes les probabilités, le congrès sera dissous le 10 ou le 15 du mois prochain. Espérons que ce congrès sera le dernier. Je suis bien aise d'y avoir assisté, parce que cela achève mes études politiques : j'ai appris à connaître bien des choses et bien des hommes dont je n'aurais pu jamais pénétrer le secret. J'ai vu avec une extrême satisfaction que la France donnera encore des lois à l'Europe, quand elle sera bien conduite, en profitant des espérances que notre force renaissante commence à inspirer de toutes parts. Nous causerons à fond de tout cela, et j'ai pris des notes qui nous seront utiles.

« Il faut vous dire, mon cher ami, une chose qui ne vous fera aucune peine : vous avez été accusé ici, auprès de l'homme qui fait tout (ou plutôt de l'homme à qui on fait tout faire), d'une extrême modération. Je me suis trouvé enveloppé, comme votre ami, dans l'accusation ; on m'a donc traité froidement parce qu'on m'a soupçonné d'y regarder à deux fois avant de précipiter mon pays dans les chances d'une guerre qui pourrait devenir européenne, si elle venait à se compliquer d'une guerre en Orient et de l'attaque des colonies espagnoles par les Anglais. Et puis, il arrive que je suis resté constitutionnel quand on ne veut plus de constitutions. Ceux qui nous proscrivaient comme des *ultra*, qui voulaient qu'on nous chassât de toutes les administrations pour y mettre les hommes des cent jours, sont aujourd'hui des *ultra*, et nous, nous sommes des libéraux, ou tout au moins des ventrus ou des ministériels : qu'y faire ? Prendre tout cela en patience et en pitié. Cependant mes actions vont hausser après le départ de M. de Montmorency. J'aperçois déjà les symptômes d'une faveur à venir. Je réussirai surtout si vous m'écrivez et si on sait que je suis votre *homme* ; car, tout en trouvant quelque chose à redire à votre prudence, on a la plus

haute idée de votre capacité. En vous priant de m'écrire, dans votre intérêt et dans le mien, je ne vous engage pas à grand'chose, car à peine aurai-je le temps de recevoir une lettre de vous. Au reste, je dois vous dire, en finissant cette longue lettre que j'écris au courant de la plume, que l'Autriche et la Prusse ne sont nullement ardentes pour la guerre, et que si vous ne pensez pas que cette guerre doive être soutenue, il sera très-facile de faire naître des obstacles de la part du cabinet de Vienne et de Berlin.

« Vos élections seront finies lorsque vous recevrez cette lettre. La crise des fonds vous aura sans doute fait perdre quelques voix; mais il vous en restera toujours assez. N'oubliez pas Messieurs de Lalot, Bertin, Vitrolles, Bouville : tout cela doit être fait avant l'ouverture de la session. Souvenez-vous aussi de la pension de pair du petit Jumilhac, nouveau duc de Richelieu.

« Tout à vous, mon cher ami, et pour la vie,

« CHATEAUBRIAND. »

P. S. Cette lettre a retardé de 24 heures : on a retenu de Lalot et le jeune Fitz-James jusqu'à aujourd'hui 21, et M. de Montmorency ne part que demain 22. Je crains qu'il ne soit assez longtemps en route et que l'on ne veuille attendre ici des nouvelles de son arrivée, et votre réponse sur le parti que vous prendrez relativement aux notes ou dépêches à envoyer aux ambassadeurs en Espagne. Quelle que soit la résolution du conseil des Tuileries, les autres cabinets paraissent décidés à envoyer leurs notes, et à retirer leurs agents en Espagne, si les notes ne produisent aucun effet. Mon opinion est que nous devons sacrifier beaucoup au maintien de l'Alliance continentale, et je pense aussi, contre ce qui paraît être votre opinion, que le rappel de notre ambassadeur ne serait pas la guerre : mais c'est chose à examiner. Dans ce moment, par exemple, la Russie n'a point d'ambassadeur à Constantinople, et ce n'est pas la guerre; on négocie : à plus forte raison, l'Espagne pourrait faire des réflexions si les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et de France se retiraient à la fois. Le roi, souverain juge et souverainement sage, décidera cette grande question.

Paris, le 28 novembre 1822.

« Mon cher Chateaubriand, j'ai reçu votre longue et bonne lettre du 20; recevez-en mes bien sincères remerciements. Nous atten-

dons Montmorency après-demain ou dimanche ; son retour me vient mal, car lundi est mon jour critique pour la liquidation des opérations faites sur nos rentes dans le mois ; je suis fâché de cette coïncidence ; mais nous allons faire ce que nous pourrons pour en supporter les inconvénients.

« Une autre chose fort grave nous arrive en même temps, c'est la débâcle de la régence d'Urgel et de l'armée de la foi : le baron d'Eroles a été battu par Mina, à l'entrée des gorges du côté de Talana ; une partie de son monde l'a abandonné ; il s'est rejeté sur la Seu, déposant le long de nos frontières une immense quantité de femmes, enfants, prêtres, moines et fugitifs. Tout a été accueilli par nos troupes, et il ne s'en est suivi aucun désordre. D'Eroles a encore été chassé d'Urgel dont la ville a été incendiée par Mina. Huit ou neuf cents royalistes déterminés se sont renfermés dans le fort avec des vivres et des munitions pour trois mois ; le reste, avec le baron d'Eroles, est en fuite vers Puycerda, d'où la régence s'est déjà retirée et où aura lieu probablement la dispersion, tant chez nous qu'en Espagne, du reste de l'armée de la foi. L'évêque d'Urgel est à Dax avec tout son clergé ; le Trappiste est à Toulouse : c'est une désolation sur toute cette frontière. On va pourvoir à l'entretien de tous ces réfugiés.

« Je vois, par ce que nous dit Montmorency et par ce que vous me marquez, que c'est sur nous que va rouler tout le poids de la détermination à l'égard de l'Espagne : je le veux bien, si on nous laisse les deux boules ; mais, si on ne m'en donne qu'une, je ne puis être séduit par l'apparence de tant d'honneur ; tout est dans le contenu des notes que doivent remettre les ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche. Si leur envoi doit entraîner la rupture, il est clair que nous allons avoir immédiatement la guerre, ou un état qui lui serait tellement semblable que nous n'avons en réalité aucun choix à faire.

« Si elles sont conçues de manière à opérer un retour à la raison de la part de l'Espagne, et à nous laisser la liberté d'agir selon les circonstances et les événements, nous n'avons qu'à suivre avec sagesse et fermeté la voie que le congrès aura ouverte et on peut compter sur nous. Il faut donc attendre et voir pour se former une opinion. L'envoi d'une copie de ces notes aurait abrégé de trois ou quatre jours la délibération, et la débâcle de l'armée de la foi nous fait voir qu'abrégier les délibérations est, assez ordinairement, beaucoup avancer les affaires.

« Quant au protocole, ou procès-verbal, relatif au *casus fœderis*, s'il est ce qu'on nous a dit, c'est parfait, c'est tout ce que nous pouvions désirer, c'est de la part de nos alliés un acte de confiance pour la France que nous saurons justifier, et qui, malgré la défection de l'Angleterre, sera d'un grand poids pour contenir les révolutionnaires. Nous n'avons pas encore reçu de réponse à la note passée à M. Canning ; aussitôt que j'en aurai, je vous l'expédierai.

« Je vous envoie les dernières dépêches venues de Madrid. Les Anglais auraient tort de nous blâmer dans les précautions que nous prenons contre les Espagnols ; ils sont encore plus vifs que nous sur ce chapitre quand il touche à leurs intérêts : ils sont en ce moment à obliger le gouverneur de Cuba à reconnaître leurs droits de commerce avec toutes les colonies espagnoles, sous peine de voir immédiatement attaqués et détruits tous les établissements maritimes de l'île de Cuba dont ils pourront se rendre maîtres.

« Je reçois dans l'instant l'avis que les cortès ont expédié un M. Perreira avec des pleins pouvoirs pour reconnaître l'indépendance de leurs colonies ; il était à Rio-Janeiro à la fin de septembre, pour commencer son expédition par la rivière de la Plata. Je crains que le congrès n'ait eu tort de ne vouloir pas lier cette question à celle d'Espagne : il a fait beau jeu à l'Angleterre et aux révolutionnaires espagnols.

« Vous savez nos élections : c'est une merveille. Tout à l'intérieur va aussi parfaitement. J'aurai à la fin de l'année vingt-cinq millions de reste, toutes dépenses soldées. Pourquoi faut-il que ces malheureuses affaires extérieures viennent troubler une telle prospérité ?

« Adieu, mon cher, mille compliments affectueux à vos collègues. Ne m'oubliez pas auprès de de Serres. De cœur et pour la vie tout à vous.

« JOSEPH DE VILLÈLE. »

« Entièrement occupé de l'extérieur, je n'ai encore pu voir ce que nous pourrons pour nos amis. Après l'arrivée de Montmorency, nous verrons de faire ce qui sera possible. »

Paris, ce 29 novembre, à midi.

« Le départ du courrier ayant été retardé, je peux joindre à l'envoi que je vous fais une nouvelle dépêche de M. de Lagarde,

une nouvelle lettre que le roi m'a ordonné de lui écrire, enfin la dépêche que je reçois à l'instant de Marcellus.

« Le roi est très-satisfait des résultats obtenus à Vérone; il en témoignera probablement sa satisfaction par quelque grâce qu'il accordera à M. de Montmorency à son arrivée : je pense que ce sera le titre de duc.

« Nous n'avons pas encore de ses nouvelles : nous l'attendons demain ou dimanche. »

Vérone, ce 28 novembre 1822.

« Je vais, mon cher ami, vous parler à cœur ouvert : je laisse à M. de Caraman, le plus ancien ambassadeur à vous écrire la lettre officielle.

« Le gouvernement me paraît être dans la position la plus difficile; tout ce qu'on fait ici ne plait à personne : la France a la main forcée, la Russie trouve qu'on ne va pas assez loin, l'Autriche n'a marché que pour ne pas rompre avec la Russie, la Prusse craint le moindre mouvement et l'Angleterre s'oppose à tout.

« Tandis que l'on croyait être parvenu à quelque chose à Vérone, les affaires se faisaient ailleurs : l'Angleterre concluait ses traités avec l'Espagne. Nous voyons maintenant clairement les causes des notes violentes du duc de Wellington et de la note qu'il nous a transmise tout à coup sur les colonies espagnoles. L'Angleterre se réservait par là le droit de nous dire, quand nous viendrions à apprendre les conventions de Madrid : « Je n'ai rien caché, j'en avais averti le Congrès par ma note. » Vous verrez ci-jointe la réponse que j'ai faite à cette note, ainsi que celle relative à la traite des nègres. Je crois y avoir bien établi vos principes : elles ont eu ici un grand succès. Maintenant qu'allez-vous faire? Ouvrard, qui connaît parfaitement l'Espagne et l'Angleterre, prétend que celle-ci donne déjà deux cents millions pour ce qu'elle veut obtenir, et qu'elle en promet quatre cent mille autres. Votre dernière lettre et la dernière dépêche de M. de Lagarde semblent confirmer en partie ce que dit Ouvrard. Si telle est la position, les choses ont entièrement changé de face pour nous, et ce que vous porte M. de Montmorency n'est plus qu'une vieillerie inapplicable, car l'Angleterre aurait à présent des intérêts communs avec l'Espagne; il serait possible qu'elle fût assez engagée pour être obligée de défendre des hommes à qui elle prête son argent et qui lui livrent en nantissement le Mexique et le

Pérou. Ce n'est donc plus d'une simple guerre avec l'Espagne qu'il s'agit, mais d'une guerre possible avec l'Angleterre.

« Je vois trois moyens pour sortir de là. Je vais vous les exposer et je les classerai ainsi : le moyen évasif, le moyen de la guerre, le moyen de la paix.

« 1° Le moyen évasif : quand M. de Montmoreney sera arrivé et qu'il vous aura montré ce qu'il vous porte, vous pouvez répondre ici que le gouvernement français ne refuse point de faire la démarche collective auprès du cabinet de Madrid, mais que les choses ayant absolument échangé de face et que l'Angleterre se trouvant maintenant derrière l'Espagne, la France ne peut prendre le parti qu'on lui propose, avant de savoir si la Russie, l'Autriche et la Prusse veulent s'engager à soutenir la France dans une guerre contre l'Angleterre, en cas que celle-ci vint à prendre fait et cause pour l'Espagne. L'Autriche et la Prusse reculeront à l'instant ; et vous serez dégagés. Mais que deviendrez-vous après cette évasion ? Pouvez-vous rester comme vous êtes, armés et immobiles ? Cela n'est pas possible. L'insolence de l'Espagne deviendra insupportable, et quand vous voudrez agir, vous aurez perdu l'appui de l'Europe.

« 2° Le moyen de la guerre : c'est un grand coup à jouer. Au lieu de vous amuser à envoyer des notes à Madrid, envahissez sur-le-champ l'Espagne, après avoir envoyé un ultimatum aux cortès et leur avoir demandé réponse en vingt-quatre heures. Cinquante mille hommes, portés rapidement sur l'Èbre, font tomber tous les emprunts de l'Angleterre, arrêtent les traités pour les colonies, arrachent l'Amérique à l'Angleterre, et l'Espagne à la révolution. L'Angleterre surprise n'aurait pas le temps d'agir ; le but de ses négociations serait manqué avant qu'elle pût vous déclarer la guerre, et, ce but étant manqué, peut-être ne voudrait-elle pas commencer une guerre infructueuse ; vous marcheriez sans l'Europe, et ce serait un immense avantage, et pourtant vous auriez l'Europe derrière vous. Mais il faudrait agir avec promptitude et vigueur et vous servir sans scrupule de tous les moyens. Dans ce cas, le plan d'Ouvrard vous serait très-utile, et je n'hésiterais pas à reconnaître la régence pour avoir une partie de l'Espagne pour moi. Une fois sur l'Èbre, vous pourriez vous-même négocier et traiter avec les cortès qui seraient sans doute retirées à Cadix, où nos flottes iraient les inquiéter. Vous pourriez même alors traiter avec l'Angleterre pour entrer en compte avec elle sur l'affaire des colonies, et vous pourriez lui offrir une part du marché afin qu'elle vous aidât à réduire les cortès : nul

doute qu'elle ne vint à composition. Ce plan, réussissant, élèverait la France à un haut point de gloire et de prospérité, et peut-être est-il moins aventureux qu'il ne le semble.

« 3° Le moyen de la paix : il est bien simple ; c'est la retraite des ministres, ou du moins de toutes les personnes qui ont été employées directement ou indirectement dans les négociations avec les cours étrangères ; alors on rejettera toute la faute sur ceux qui se retireront. On dira aux alliés que rien de ce qui a été fait n'est valable, parce qu'on a outre-passé les ordres du roi. On détruirait, sinon sans faiblesse, du moins sans honte, l'armée d'observation ; on enverrait un nouvel ambassadeur en Espagne, et, ne songeant plus aux affaires extérieures, on ne s'occuperait que de l'intérieur de la France. Vous n'avez qu'à dire un mot, mon cher ami ; quant à moi, je suis prêt et vous savez que j'ai toujours ma démission dans l'une de mes poches. Mais souvenez-vous bien qu'il faut prendre un parti et que vous ne pourrez pas rester comme vous êtes : les fonds dégringolant, le commerce terrifié, les esprits agités, les alliés voulant avoir des réponses et faire quelque chose, la Russie et l'Angleterre menaçant, vous obligent à une décision, sans quoi la machine s'écroulera et tombera sur vous. Prendrez-vous le parti de suivre le plan de Vérone, et enverrez-vous votre note à Madrid avec celle des alliés ? Cela vous donnera six semaines de répit ; au bout de ce temps, ce sera la paix ou la guerre : si c'est la paix, l'Angleterre achève ses négociations et elle s'empare de tout le commerce d'Amérique ; si c'est la guerre, c'est la guerre avec l'Angleterre, car elle aura eu le temps de conclure ses traités et il faudra bien qu'elle les soutienne. Vous vous retrouverez dans la même position, avec cette différence que l'argent anglais aura déjà créé des soldats aux cortès. L'Europe n'en sera pas mieux pour vous, car l'Autriche craint toute rupture avec l'Angleterre, et l'Autriche et la Prusse craignent également le succès de nos armées et le mouvement des troupes russes.

« J'écris tout ceci, mon cher ami, sans me relire. Ma lettre vous arrivera au milieu des délibérations du conseil ; peut-être y trouverez-vous quelque idée utile. J'aurais voulu mieux servir le roi ici ; mais, en seconde ligne, on ne peut avoir que du zèle. Tout à vous sincèrement. Écrivez-moi et surtout dites-moi de revenir.

« CHATEAUBRIAND. »

« P. S. C'est Ouvrard qui vous porte cette lettre : lui et ses plans

ont beaucoup plu ici ; il vaut la peine d'être écouté. Le duc de Wellington part après-demain ; le congrès se meurt : s'il était mort avant de naître, il nous aurait tiré d'un grand embarras.

« Ouvrard reste, et envoie un courrier dont je profite pour vous faire passer cette lettre. Son plan plaît au prince de Metternich, qui hait les révolutions, et qui croit y voir un moyen de tuer celle d'Espagne. Le comte de Nesselrode trouve de son côté, dans le plan d'Ouvrard, de l'argent pour mener l'affaire. Ouvrard ne demande rien, et se contente de dire : « Reconnaissez la régence, et je me charge
« de tout. Mon emprunt a déjà porté un coup terrible aux emprunts
« des cortès ; et l'Angleterre sent si bien le danger de mon plan pour
« elle, qu'elle est furieuse. » En effet, le duc de Wellington jette ici feu et flamme, et Gentz a conseillé à Ouvrard de ne pas se présenter chez le duc. Ouvrard va attendre qu'il soit parti ; et je ne serais pas étonné qu'il parvint à faire adopter quelque chose de ses idées au prince de Metternich et à l'empereur Alexandre. Cependant M. de Metternich sera gêné à cause de l'Angleterre. Ouvrard dit qu'il se contenterait de la reconnaissance de la régence par la Russie pour accomplir son plan. Il dit aussi qu'il lui importe peu que la régence soit battue et en fuite, qu'il ne lui faut que son nom de régence, et qu'avec son argent il saura bien la ressusciter. Quant à nous, il est bien évident que nous ne pouvons reconnaître la régence que si nous déclarons la guerre. J'ai fait à Ouvrard une objection frappante : je lui ai dit que si la Russie adoptait son plan, et qu'elle reconnût la régence, tandis que la France resterait en paix, lui, Ouvrard, se trouverait gêné en France, et gênerait également le gouvernement ; car il est clair que les cortès nous demanderaient pourquoi nous laissons un Français, agent d'une puissance en guerre avec elles, équiper, soudoyer, armer des sujets rebelles. A cela il répond que, s'il embarrasse le gouvernement, il agira de Bruxelles, ou de l'Angleterre même où il saura bien trouver ce qu'il lui faudra.

« Tout cela peut être chimérique ; mais, comme me le disait hier le prince de Metternich : « Ce n'est pas Ouvrard qui est fabuleux, ce
« sont les temps où nous vivons. »

Paris, ce jeudi 5 décembre 1822.

« Mon cher Chateaubriand, je ne sais si vous pourrez lire mon griffonnage ; car je viens de passer la nuit blanche auprès d'un de mes enfants malade depuis quinze jours, et j'ai les nerfs dans un tel

état que j'ai peine à tenir ma plume ; aussi serai-je court et pour vous et pour moi.

« Je vous remercie de votre excellente lettre, du 28 novembre, et de la réponse parfaite que vous avez opposée en notre nom sur l'indépendance des colonies. Ce n'est qu'en traitant ainsi les questions avec force, netteté et politique, qu'on peut cesser de rester enlacé dans les filets de ces insulaires marchands. Ils jouent maintenant un nouveau rôle à Madrid ; ils veulent s'y faire croire plus malvus et plus maltraités que tous les autres, à cause de leur armement contre l'île de Cuba ; mais n'en croyez rien : ils tireront profit de leur expédition, et ensuite le profit de l'état désespéré de la Péninsule, pour se faire payer plus cher les secours qu'ils consentiront à leur donner.

« Serait-il possible que les alliés fussent les dupes de cette politique, et qu'ils ne vissent pas combien ils la servent par l'envoi inopportun des notes qu'ils ont dressées pour le gouvernement de Madrid !

« Nous envoyons un courrier pour essayer de leur faire sentir combien les choses sont changées depuis que ces notes ont été rédigées. L'Angleterre s'est démasquée à Cuba, à Madrid et, en dernier lieu, au congrès, par la proposition relative aux colonies espagnoles, qu'elle n'a faite évidemment que pour s'autoriser, par la suite, de cette communication, et reconnaître à son aise toutes les colonies qui voudront bien lui accorder des avantages commerciaux.

« La position est changée encore par la dispersion complète de l'armée de la Foi et l'établissement sur nos frontières de l'armée de Mina, ce qui fait que l'envoi des notes, le départ des ambassadeurs de Madrid et le commencement des hostilités ne font qu'un seul et même fait accompli dans huit jours.

« Enfin, la position est changée par l'expérience faite sur nos fonds, notre commerce maritime, notre industrie, par l'expérience de l'effet désastreux qu'auront sur eux une guerre qui, je dois vous le dire, en opposition avec les déclamations soldées de quelques journaux, est repoussée par l'opinion la plus saine et la plus générale, tandis qu'elle est désirée, et vivement désirée, nous en sommes sûrs, par les meneurs libéraux, qui ont l'habileté cette fois de laisser crier, par leurs subalternes, qu'ils ne la veulent pas.

« Voilà, mon ami, dans quelles circonstances nous sommes appelés à faire une note qui, en vérité, n'est plus de saison, qui,

dans une affaire fort difficile et fort délicate à conduire, va nous engager de la manière la plus favorable à la résistance des libéraux espagnols, à l'opposition des libéraux français, au triomphe des libéraux de tous les pays.

« D'un autre côté, il serait affreux pour nous, et nous ne saurions nous y résoudre, de nous séparer de l'empereur de Russie, de l'Autriche et de la Prusse, pour imiter, qui? la seule puissance dont nous avons tant de raisons de nous méfier : l'Angleterre.

« Voyez, mon cher, de faire tous vos efforts pour éviter un tel malheur ; car, n'en doutez pas, si on donne suite immédiate à ces notes, on compromet la cause que nous servons ; et j'ai plus d'une donnée pour pouvoir garantir qu'on ira contre le but qu'on se propose.

« Au contraire, si les alliés voulaient consentir à ce que la mesure de retirer leurs ambassadeurs d'Espagne fût remise, pour le moment de l'exécution, à la décision de la réunion, à Paris, de leurs ambassadeurs et de notre ministre des affaires étrangères, nous contiendrions l'Espagne par la crainte de cette mesure, et nous en userions au moment opportun. Obtenez cela, dont je n'ai pas le temps de vous développer tous les avantages, mais que vous saurez bien faire valoir ; car ils sont évidents et immenses. Qu'on nous rende justice ; qu'on se pénétre bien de la conviction que nous sommes plus intéressés que personne à la destruction de la révolution d'Espagne ; qu'on se rappelle que nous n'avons reculé devant aucune des conséquences qu'amène la volonté franche de cette destruction, et qu'on ne nous impose pas des mesures qui vont directement contre le but qu'on se propose.

« Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, mon cher. Vous me disiez dans votre lettre que ceux dont l'opinion ne serait pas suivie dans une affaire aussi grave ne pourraient utilement la diriger ; je suis tout à fait de votre avis, et ai déjà prouvé que je savais me décider. Dieu veuille, pour mon pays et pour l'Europe, qu'on ne persiste pas dans une détermination que je déclare à l'avance, avec une entière conviction, compromettre le salut de la France elle-même.

« Adieu, mon cher Chateaubriand ; j'aurais voulu pouvoir entrer avec vous dans quelques détails : vous y suppléerez ; qui mieux que vous le pourrait ? Compliments à vos collègues. De cœur, tout à vous.

Vérone, ce 3 décembre 1822.

« Voici vraisemblablement, mon cher ami, la dernière lettre que je vous écris de Vérone, à moins d'événements. Nous attendons votre courrier du 10 au 11, et je partirai immédiatement après son arrivée. Les affaires d'Italie sont finies, et aussi bien que possible pour la France, vu les circonstances. L'évacuation du Piémont commencera le 1^{er} janvier et sera complétée le 1^{er} septembre ; on retirera quelques troupes de Naples, et on diminuera la contribution en argent. Il n'y aura point de tribunal commun en Italie, et le prince de Carignan ne sera point exclu de la couronne : ainsi les intentions du roi sont remplies.

« Je vous ai écrit de longues lettres sur nos affaires d'Espagne ; mais, au moment où je vous écris, votre parti doit être pris. Ainsi, en vous parlant encore de l'Espagne, je ne ferais que rabâcher.

« A présent, mon cher ami, encore un dernier mot sur vos intérêts particuliers : mon dévouement m'a acquis le droit de vous en parler. Je vais sans doute être obligé d'aller à Londres ; je ne serai pas à Paris pour prêcher la concorde et vous réunir des voix dans la chambre. Vous y aurez sans doute une grande majorité ; mais songez bien qu'une opposition royaliste contre un ministère royaliste, si faible qu'elle puisse être, est ce qu'il y a de plus déplorable, et qu'à la longue elle réussira. Vous pouvez tout finir, tout aplanir, en plaçant quelques hommes, et vous êtes ministre pour la vie. Quand j'insiste tant, mon cher ami, qu'ai-je en vue ? Vos intérêts et ceux de la France. Que pourrait-il m'arriver à moi ? De me retirer avec vous ; et vous savez par expérience que je fais bon marché des places. Si quelque malheur arrive, mon cher Villèle, vous vous souviendrez des conseils persévérants d'une amitié aussi sincère que désintéressée.

« Tout à vous.

« CHATEAUBRIAND. »

Paris, le 10 décembre 1822, à 4 heures du soir.

« Mon cher Chateaubriand, M. Rotschild m'offre encore une occasion de vous écrire ; j'en profite au dernier moment, ne l'ayant pu plus tôt. L'armée de la Foi a été refoulée en France par celle de

Mina : environ 3,000 soldats royalistes passent en ce moment de Bourg-Madame à quelque autre point de la frontière, par lequel ils vont rentrer en Espagne. Mina n'avait pas plus de 6 à 7,000 hommes, qu'il a établis à Puicerda, où il ne pourra pas rester, car déjà les guérillas le tracassent sur ses derrières. Mais il résulte de ces événements, et il est avoué par tous les Espagnols que nous voyons, que jamais les royalistes espagnols, même alors que les autres gouvernements les aideraient, ne pourraient faire la contre-révolution en Espagne sans le secours d'une armée étrangère ; il paraît aussi que la direction politique indiquée comme ralliement par la régence était trop exclusive pour réunir des masses suffisantes et sur tous les points de la Péninsule.

« Cette débâcle, la connaissance plus ou moins exacte des dispositions du congrès, la vivacité avec laquelle la guerre a été prêchée par nos petits journaux, tout s'est réuni depuis quelques jours pour gêner notre position. Si l'on veut pour cela nous traîner à la suite de l'inopportunité des notes du congrès, je crois qu'on aura tort. Je vous l'ai écrit, et j'espère que ce que votre bon esprit avait senti lui-même, vous l'avez fait valoir avec force auprès des souverains, lorsque vous aurez su qu'on l'adoptait ici comme règle de conduite.

« Adieu. Le courrier va partir. Mille compliments affectueux à vos collègues. De cœur et pour la vie, tout à vous.

« J. DE VILLELE. »

« A Madrid, les clubs furibondent, les cortès se modèrent, les ex-ministres, le duc de l'Infantado même, sont en liberté. »

Vérone, ce jeudi soir 12 décembre 1822.

« J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5 de ce mois, vingt-quatre heures avant celle du 2 du mois passé. Aussitôt que la première m'est parvenue, j'ai couru chez le prince de Metternich, et j'ai eu ce matin avec lui une conversation de la dernière importance. L'empereur de Russie m'a aussi accordé une audience, et ce généreux prince m'a parlé plus d'une heure, avec un intérêt pour le roi et pour la France véritablement admirable. Le prince de Metternich est d'avis que j'aie moi-même rendre compte à Paris de ces conversations. J'avance donc, en conséquence, mon voyage de trois jours ; j'irai vite, et, sauf le retard au passage des montagnes, j'espère arriver du 18 au

20. En deux mots, les trois puissances ne retireront pas leurs notes et les feront partir pour Madrid, en nous accordant toutefois quelques jours pour agir avec elles, si nous le voulons. Mais elles conçoivent que le moment n'est peut-être pas opportun pour nous, et que nous pouvons désirer agir un peu plus tard après elles. Le prince a saisi cette idée, que j'ai suggérée, et vous voyez quel parti vous en pouvez tirer. On peut faire partir une note en même temps que celle des alliés, note à la fois comminatoire et conciliatrice. Notre ambassadeur peut rester un moment après la retraite de ceux des alliés, annonçant son départ et la ferme résolution de la France de ne se séparer jamais de l'alliance continentale ; mais en même temps, montrant toute la sollicitude de la France pour le salut de l'Espagne, et la suppliant d'écouter la voix de la raison, avant de se précipiter dans un abîme de malheurs. Il me semble, mon cher ami, que, si l'on saisit bien cette idée, une nouvelle route peut s'ouvrir devant nous ; nous pouvons arracher à l'Angleterre un rôle qu'elle se propose de jouer, celui de médiateur ; et, si nous sommes repoussés, la guerre est justifiée aux yeux de tout homme raisonnable. Je vous développerai tout ceci ; et j'espère qu'aucune détermination n'aura été prise avant mon arrivée à Paris. Demain, le prince de Metternich doit me lire la dépêche qu'il va adresser à M. Vincent. Je serais trop heureux, mon cher ami, si mes dernières paroles à Vérone n'étaient pas perdues pour le bonheur de notre pays.

« Tout à vous pour la vie.

« CHATEAUPRIAND. »

Ces lettres sont assez curieuses, historiquement parlant ; elles font connaître le caractère d'esprit des deux ministres dont l'union et la division ont le plus contribué à la prospérité et à la perte de la Restauration. M. de Villèle ne voyait guère que le présent ; nous n'étions guère occupé que de l'avenir. On trouve ici la première ébauche de notre plan pour l'entreprise d'Espagne, tel que nous l'avions à peu près tracé à Londres et envoyé à M. de Montmorency. Il est singulier que ce plan soit précisément celui que proposait au gouvernement actuel, M. Thiers, un des hommes les plus remarquables que la révolution de 1830 ait produits : l'envie a devancé ses succès ; elle n'a fait que suivre les miens.

M. de Villèle, dans sa dernière lettre, est agité par la perturbation

des fonds publics, par les négociations anglaises relatives à l'exploitation des colonies américaines, par les idées de finances et de commerce qui ne le quittent pas et qui l'empêchent, malgré la perspicacité de son esprit, de s'élever, dans ce moment, à de plus hautes considérations. Il est content de nos notes sur la traite des nègres et sur les colonies espagnoles, parce que nous y défendons des intérêts matériels; mais il ne veut pas la guerre; il craint que si les dépêches des cours arrivent à Madrid, elles n'amènent immédiatement les hostilités; il nous prie de remédier à ce mal: les dépêches étaient parties. Attaché à notre système, nous étions bien aise, à part nous, de l'expédition des documents, lesquels, après tout, ne nous engageaient à quoi que ce soit, et étaient même calculés exprès pour ne rien produire.

Il résulte aussi de cette correspondance que nous et M. de Villèle, avions chacun une idée fixe: nous voulions la guerre; il voulait la paix; nous attribuions à tous les alliés les sentiments particuliers d'Alexandre, afin d'accoutumer M. de Villèle à l'idée des hostilités. M. de Villèle magnifie, de son côté, les revers des royalistes espagnols, afin de calmer l'ardeur supposée du congrès à Vérone. Nous disons au président du conseil que le vœu très-prononcé des puissances est pour la guerre; qu'il ne s'agit pas de l'occupation de la Péninsule; qu'il n'est question que d'un mouvement rapide; nous montrons un succès facile: et pourtant nous savions que le congrès de Vérone ne voulait point la guerre; nous craignons que notre mouvement ne se prolongeât bien au delà de l'Èbre; nous pensions qu'il nous faudrait occuper longtemps l'Espagne, pour faire une bonne besogne, mais nous ne révélions pas tout, afin d'arriver à notre but, et nous nous disions secrètement: « Une fois la Bidassoa passée, il « faudra bien que le président du conseil, actif, capable et décidé, « aille de l'avant. »

M. de Villèle nous raconte ses succès dans l'intérieur, il calcule les millions que nous aurons de reste: « Pourquoi faut-il, s'écrie le « grand financier, que ces malheureuses affaires viennent troubler « une telle prospérité? »

Dans une autre lettre, nous mandons à notre habile correspondant: « La France a la main forcée; la Russie trouve qu'on ne va pas « assez loin; l'Autriche n'a marché que pour ne pas rompre avec la « Russie; la Prusse craint le moindre mouvement, et l'Angleterre « s'oppose à tout. »

M. de Villèle n'est apparemment frappé que de cette phrase: *La*

France a la main forcée, sans faire attention à la phrase qui suit et qui contredit formellement notre assertion. Toujours obsédé de son idée de paix, il nous écrivit : « Serait-il possible que les alliés fussent les « dupes de cette politique (anglaise), et qu'ils ne vissent pas combien « ils la servent par l'envoi inopportun des notes qu'ils ont dressées « pour le gouvernement de Madrid ! »

M. de Montmorency était aussi pour la guerre ; mais il avait un but tout autre que le nôtre ; son opinion était même très-ardente ; nous, nous laissions du doute sur notre détermination ; nous ne voulions pas nous rendre impossible ; nous redoutions qu'en nous découvrant trop, le président du conseil ne voulût plus nous écouter. Ayant pris à Vérone l'initiative sur la question des hostilités, ne fréquentant guère que l'empereur de Russie, le duc Matthieu devait de son côté représenter tous les principes transportés d'une fureur belliqueuse. Nous supposons qu'une de nos lettres et qu'une lettre de M. de Villèle, séparées des pièces officielles, fussent tombées dans des mains étrangères, ne se serait-on pas écrié : « Voyez ! M. de Villèle et M. de Chateaubriand disent, l'un qu'on ne lui *laisse pas les « deux boules*, l'autre que *nous avons la main forcée*. » Or, cela était d'une fausseté palpable, témoin les documents de Vérone, témoin notre dernière conversation avec M. de Metternich (on en parlera tout à l'heure), témoin enfin les machinations de l'Alliance contre notre entreprise durant la périlleuse intervention dans la Péninsule. La résolution secrète de nous laisser là était bien décidée dans la majorité du congrès, ce qui n'empêchait pas les propos d'être tout farcis de *par la Pâque-Dieu !* et de *par la mort !* On craignait Alexandre, on l'endormait avec des discours : à entendre parler à voix haute ceux qui nous suppliaient à voix basse de prévenir la rupture, ils allaient mettre l'Espagne à sac. Et cependant, pour le répéter, toute la prétendue coercition se réduisit aux dépêches vagues des cabinets de Berlin, de Vienne et même de Pétersbourg, dans lesquelles ce qui domine est un désir immodéré de la paix.

M. de Villèle fut entraîné au combat, non par le continent, mais par la force même des choses. Lorsque le président du conseil, malgré sa sagesse, se vit engagé dans la guerre, il en dirigea merveilleusement les opérations financières, comme nous en conduisîmes avec quelque bonheur les opérations politiques. Les fonds montèrent au lieu de descendre ; M. de Villèle s'en étonna ; il ignorait la puissance d'un peuple, quand on agit dans le sens de l'instinct de ce peuple. Environné de gens de bourse, dont l'agiotage était dérangé

par le bruit du canon, il s'effarouchait des eris du spéculateur en défaut : il avait la bonté de regarder eomme des hommes d'expérience et de fait une troupe domestique de la Convention et de l'Empire, laquelle, ehangée en coulissiers, se troublait par la erainte de nos suées, et se ranimait à l'espérance de nos revers. Que pouvait-on craindre des deux mondes du despotisme et de l'anarchie? le premier était paralysé depuis que la vietoire ne lui agitait plus les bras ; le second avait senti son énergie arrêtée sous l'habit de ehambellan ; camisole de foree que lui avait mise le premier.

Cependant M. de Villèle, si modéré, était lui-même déterminé quand on l'attaquait dans sa partie sensible. Tandis qu'il hésitait sur l'expédition d'outre-Pyrénées, il faisait partir pour Londres cette note. Il mit le marché à la main à l'Angleterre : l'Angleterre recula devant lui à propos d'un traité de eommerce, eomme elle recula devant nous au sujet de la guerre d'Espagne.

Copie de la note adressée au gouvernement anglais.

« Le soussigné, ehangé d'affaires de France, a reçu de son gouvernement l'ordre exprès de présenter à son exeellence le ministre « des affaires étrangères de Sa Majesté britannique les eommunica-
« tions suivantes.

« Le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne vient d'être « informé que, le 15 de ee mois, le ministère espagnol a, dans une « séance seerète des eortès, demandé et obtenu l'autorisation de « conclure un traité de eommerce avec l'Angleterre. On ajoute que, « pendant la diseussion, un orateur ministériel a présenté eette « mesure eomme un saerifice au prix duquel on pourrait espérer « des secours devenus indispensables.

« Le eabinet de Saint-James eonnait parfaitement et il apprécie « les motifs qui ont foreé la France à maintenir un eorps d'obser- « vation sur les limites des provinces d'Espagne, qui sont en proie « à l'anarchie et à la guerre civile. Ce eabinet n'ignore pas non « plus les dangers auxquels la personne du roi d'Espagne et sa fa- « mille ont été réeemment exposées.

« Sa Majesté britannique a envoyé M. le duc de Wellington au « congrès de Vérone, où les souverains alliés sont en ee moment « occupés à coneerter les moyens les plus propres à mettre un terme « aux ealamités de l'Espagne.

« Dans de pareilles circonstances, une négociation séparée avec

« l'Angleterre aurait pour résultat infaillible de donner aux principes qui dirigent aujourd'hui le gouvernement espagnol, un appui moral dont les conséquences sont faciles à apprécier.

« Le gouvernement français se refuse à croire que telles puissent être les intentions de Sa Majesté britannique. Il se flatte que les explications loyales que le ministère anglais lui donnera ne laisseront aucun doute sur l'état actuel des relations du cabinet de Saint-James avec le cabinet espagnol. Le gouvernement français attend ces explications avec confiance. Les ministres de Sa Majesté britannique reconnaîtront facilement que, dans la situation où se trouve la France vis-à-vis de l'Espagne, *une décision immédiate de la France doit résulter de ces explications.*

« De son côté, le gouvernement français sera toujours disposé à donner à ses alliés, par sa conduite et par les éclaircissements qu'ils pourraient désirer, la preuve de l'intention qu'il a constamment montrée de concourir au rétablissement de l'ordre dans la Péninsule, sans renoncer, s'il est possible, aux avantages de la paix dont jouit l'Europe. »

XXX

M. Ouvrard. — Lettre du vicomte de Montmorency. — Nos rapports personnels avec l'empereur de Russie vont commencer.

Mais qu'était-ce que cette apparition de M. Ouvrard, dont il est question dans notre lettre du 28 novembre. Nous avons reçu de Milan, sous la date du 24 du même mois, le billet suivant de M. de Montmorency :

Milan, ce 24 novembre 1822.

« Noble vicomte, je rencontre ici M. Ouvrard, qui me cause un peu d'étonnement et même des sentiments pénibles par les dernières nouvelles de la Régence. Vous sentez que c'est dans les intérêts de celle-ci et de son emprunt qu'il voyage. Il a désiré une lettre pour un de nos plénipotentiaires, et je vous donne la préférence en vous priant de l'introduire auprès de vos collègues. Je l'engage à être le moins longtemps possible à Vérone, où l'on parlera trop de son

« arrivée, et à revenir le plus tôt possible. Dites à M. le prince de Metternich que je l'engage à l'écouter. Le tout est en bonnes mains, noble vieomte. Écrivez encore par lui. Je suis fort content des nouvelles qu'il apporte des élections : cinq mauvaises. Que Dieu vous inspire. Parlez de moi, à vos collègues et à tout le congrès.

« MONTMORENCY. »

M. Ouvrard arriva donc avec des plans pour renverser les cortès au nom de la Régence d'Urgel, sans avoir besoin d'aucune puissance. Ces plans, chimériques quant aux intérêts moraux, ne l'étaient pas quant aux intérêts matériels. Le banquier à imagination amusa M. de Metternich : l'idée de faire la guerre avec de l'argent et la seule Régence d'Urgel, en mettant la France hors de cause, caressait le penchant du prince.

Maintenant l'ordre chronologique des affaires nous conduit à parler des rapports que l'empereur de Russie voulut bien avoir avec nous. Quel lieu habite-t-il aujourd'hui? Son sépulchre. Le czar a disparu dans un coin inhabité de son empire : un nouveau coup de vent de la fortune nous a jeté dans une autre solitude ; nous sommes bien placé, au delà du monde passé, sur le peu de terre qui nous porte encore, pour retracer la vie d'un monarque dont il était si utile aux intérêts de la France de conserver à Vérone la fructueuse amitié. Après Bonaparte, Alexandre est la plus grande figure historique de la période Napoléonienne.

XXXI

Alexandre. — Abrégé de sa vie.

Alexandre I^{er}, Paulowitch (fils de Paul), né le 23 décembre 1777, marié le 9 octobre 1793 (date funeste) à Louise-Marie-Auguste, depuis Élisabeth Alexiowna, princesse de Baden, passa son enfance sous la tutelle de Catherine II. Il fut élevé par Laharpe, Suisse, ou, si l'on veut, Français de Lausanne. Il parvint au trône le 24 mars 1801 : son père, Paul I^{er}, fut trouvé étranglé dans son lit. Paul était fou, mais ne manquait ni d'instruction, ni d'esprit, ni de générosité ;

ces qualités, surtout la dernière, se retrouvèrent dans son fils aîné. Paul était ce comte du Nord reçu avec éclat à Versailles et à Chantilly, où les fêtes de leurs anciens maîtres ont cessé. La fin violente d'un autocrate était dans les mœurs russes, comme celle d'un sultan dans les mœurs turques : l'affranchissement, sous le despotisme, prend la forme de l'assassinat. Les vertus d'Alexandre ne permettent pas de penser qu'il fût instruit à fond de la conjuration. Une abdication était devenue nécessaire ; il crut à l'abdication, non à la mort ; son élévation à l'empire fut le résultat d'un meurtre, non d'un parricide.

Les premiers actes du règne d'Alexandre annoncèrent ce qu'il était : différents ukases diminuent les impôts, favorisent l'industrie, améliorent le système de douanes et de finances, permettent le commerce à la noblesse, font remise des amendes judiciaires, délivrent les individus détenus pour dettes, nomment des commissions pour adoucir le sort des exilés : on en trouva jusque dans la mer d'Archangel, tout cassés de misère et de vieillesse, et qui ne savaient plus pourquoi, ni à quelle époque, ils avaient été enchaînés dans les cloîtres d'un couvent glacé. Alexandre abolit la confiscation, régla l'administration de la justice, prononça des peines contre les magistrats concussionnaires, exigea l'unanimité des juges dans la condamnation à mort, mit fin au tribunal secret qui connaissait exclusivement des crimes politiques, fonda et réorganisa sept universités, créa plus de deux mille écoles primaires, leva la censure pour les écrits, borna le pouvoir des gouverneurs de province, détruisit la servitude personnelle en Esthonie, en Livonie, en Courlande, et la restreignit dans le reste de l'empire.

Il maintint d'abord la paix qu'il trouva rétablie entre la Russie et la France, après les campagnes de Suwarow et de Korsakow, sous Paul I^{er}. En 1802, il contracta une alliance, qui devint une amitié durable, avec Frédéric-Guillaume III. Quand Napoléon, vainqueur de l'Autriche, abattit la Prusse, grand dans le combat, petit après la victoire, il répandit ces bulletins troupiers qui calomniaient une noble reine.

La paix de Tilsitt laissa au czar le loisir de jeter les fondements des institutions militaires de son empire. Forcé par les circonstances et peut-être entraîné par l'ambition de partager le monde avec un grand homme, Alexandre s'occupa à Tilsitt d'un traité secret en dix articles. Par ce traité, la Turquie européenne était dévolue à la Russie, ainsi que les conquêtes que les armes moscovites

pourraient faire en Asie. De son côté, Bonaparte devenait maître de l'Espagne et du Portugal, réunissait Rome et ses dépendances au royaume d'Italie, passait en Afrique, s'emparait de Tunis et d'Alger, possédait Malte, envahissait l'Égypte, ouvrant la Méditerranée aux seules voiles françaises, russes, espagnoles et italiennes.

Sincère comme homme, en ce qui concernait l'humanité, Alexandre était dissimulé, comme demi-grec, en ce qui touchait à la politique : en même temps qu'il flattait Napoléon, qu'il déclarait la guerre aux Anglais, et traitait l'attaque contre la flotte de Copenhague d'*insigne brigandage*, un de ses officiers allait à Londres rassurer le cabinet de Saint-James, et lui témoigner son admiration. Aussi, quand les dix vaisseaux de guerre russes, chargés du blocus de Lisbonne, furent pris par les Anglais, l'amirauté les conserva et les rendit bientôt au czar. Bonaparte croyait s'être joué de ce prince, à Erfurth, et l'avoir enivré d'éloges. Un général écrivait : « Nous venons de faire avaler un verre d'opium à l'empereur Alexandre, et pendant qu'il dormira, nous irons nous occuper ailleurs. »

Un hangar avait été transformé en salle de spectacle ; deux fauteuils à bras étaient placés devant l'orchestre pour les deux potentats ; à gauche et à droite, des chaises garnies pour les monarques ; derrière, des banquettes pour les princes : Talma, roi de la scène, joua devant un parterre de rois. A ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre serra la main de son *grand ami*, s'inclina, et dit : « Je ne l'ai jamais mieux senti. »

Aux yeux de Bonaparte, Alexandre était alors un niais ; il en faisait des risées avec ses chambellans et ses généraux ; il le méprisait parce qu'il le croyait sincère ; il l'admira quand il le crut fourbe. « C'est un Grec du Bas-Empire, disait-il, il faut s'en défier. » A Erfurth, Napoléon affectait la fausseté effrontée d'un soldat vainqueur ; Alexandre dissimulait comme un prince vaincu : la ruse luttait contre le mensonge, la politique de l'Occident et la politique de l'Orient gardaient leurs caractères.

Le fils de Paul profita, tantôt de son alliance, tantôt de ses guerres avec Bonaparte, pour réunir à la Russie, la Finlande, la Géorgie, plusieurs districts de la Perse, la Bessarabie et le royaume de Pologne. En 1813, son armée étonna l'Allemagne par sa magnifique tenue ;

en 1814, il entra dans Paris; en 1815, il mit en marche une seconde armée de 300 mille combattants, avec 2,000 pièces de canon attelées. Telle fut la puissance d'Alexandre à qui Napoléon légua l'Europe.

Ce prince était aussi grand par l'âme que Napoléon l'était par le génie : ses paroles et ses actions ont un caractère de magnanimité qui manque à l'homme étonnant devant lequel il s'éclipsait. Dans sa proclamation de Varsovie, 22 février 1813, il disait : « Nous avons jugé convenable d'instruire l'Europe de nos projets; c'est aux peuples comme aux rois que nous rappelons leurs devoirs et leurs intérêts.....

« Profitant de nos victoires, nous tendons une main secourable aux peuples opprimés. Le moment est venu : jamais occasion ne se montra plus belle à la malheureuse Allemagne; notre ennemi fuit; il étonne par son effroi les nations accoutumées à n'être étonnées que de son orgueil et de sa barbarie..... Ce sont nos bienfaits et non les limites de notre empire que nous voulons étendre jusqu'aux nations les plus reculées. Le sort de la Guadiana et du Vésuve a été fixé sur les bords du Borysthène; c'est de là que l'Espagne recouvrera la liberté qu'elle défend avec héroïsme, dans un siècle de faiblesse et de lâcheté. Nous adressons aux peuples, par ce manifeste, ce que nous avons chargé nos envoyés de dire aux rois.....

« Il faut que la Germanie rappelle son courage..... Si le Nord imite le sublime exemple qu'offrent les Castillans, le deuil du monde est fini..... Si, après tout cela, une nation égarée puisait dans des événements si extraordinaires quelques sentiments généreux; si elle jetait ses yeux baignés de larmes sur le bonheur dont elle a joui sous ses rois, nous lui tendrions une main secourable. L'Europe, sur le point de devenir la proie d'un monstre, recouvrerait à la fois son indépendance et sa tranquillité. Puisse enfin, de ce colosse sanglant qui menaçait le continent de sa criminelle éternité, ne rester qu'un long souvenir d'horreur et de pitié! »

Dans une autre proclamation, en date de Kalisch, 25 mars 1813, Alexandre appelait aux armes les peuples de l'Allemagne et leur promettait, au nom des souverains, des constitutions propres à fixer leur indépendance. Les jeunes générations germaniques entendirent cette voix dans leurs retraites studieuses; leurs professeurs devinrent leurs capitaines; elles quittèrent Homère et prirent l'épée.

Peu après la campagne de France, la plus savante et la plus admi-

nable de toutes les campagnes de Napoléon, les maires de Paris vinrent au quartier général des Russes pour régler une capitulation, Alexandre leur dit : « Votre empereur, qui était mon allié, est venu
 « jusque dans le cœur de mes États y apporter des maux dont les
 « traces dureront longtemps ; une juste défense m'a amené jusqu'ici.
 « Je suis loin de vouloir rendre à la France les maux que j'en ai
 « reçus. Je suis juste et je sais que ce n'est pas le tort des Français.
 « Les Français sont mes amis, et je viens leur prouver que je viens
 « leur rendre le bien pour le mal. Napoléon est mon seul ennemi. Je
 « promets ma protection spéciale à la ville de Paris ; je protégerai,
 « je conserverai tous les établissements publics ; je n'y ferai séjour-
 « ner que des troupes d'élite ; je conserverai votre garde nationale
 « qui est composée de l'élite de vos citoyens. C'est à vous d'assurer
 « votre bonheur à venir ; il faut vous donner un gouvernement qui
 « vous procure le repos et qui le procure à l'Europe. C'est à vous à
 « émettre votre vœu : vous me trouverez toujours prêt à seconder
 « vos efforts. »

Paroles qui furent accomplies ponctuellement. Le 31 mars 1814, des armées innombrables occupaient la France, et les boutiques fermées se rouvrirent dans Paris ; six mois après, toutes ces troupes ennemies repassèrent nos frontières, sans emporter un écu, tirer un coup de fusil, verser une goutte de sang depuis la rentrée des Bourbons. L'ancienne France se trouve agrandie sur quelques-unes de ses frontières ; on partage avec elle les vaisseaux et les magasins d'Anvers ; on lui rend trois cent mille prisonniers dispersés dans les pays où les avait laissés la défaite ou la victoire. Après 25 années de combats, le bruit des armes cesse d'un bout de l'Europe à l'autre ; Alexandre s'en va, nous laissant les chefs-d'œuvre conquis et la liberté déposée dans la Charte ; liberté que nous dûmes autant à ses lumières qu'à son influence. Chef des deux autorités suprêmes, doublement autocrate par l'épée et par la religion, lui seul, de tous les souverains de l'Europe, avait compris qu'à l'âge de civilisation auquel la France était arrivée, elle ne pouvait être gouvernée qu'en vertu d'une constitution libre.

Alexandre avait quelque chose de calme et de triste : on le voyait se promener dans Paris, à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe ; ses regards presque attendris se promenaient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui : on eût dit qu'il se trouvait un barbare au milieu de nous, ainsi qu'un Romain se sentait honteux dans Athènes.

nes. Peut-être aussi pensait-il que ces mêmes Français avaient paru dans sa capitale incendiée; qu'à leur tour ses soldats étaient maîtres de ce Paris où il aurait pu retrouver quelques-unes des torches éteintes par qui fut Moscou affranchi et consumé. Cette destinée, cette fortune changeante, cette misère commune des peuples et des rois, devaient profondément frapper un esprit aussi religieux que le sien.

Alexandre ne se considérait que comme un instrument de la Providence et ne s'attribuait rien. Madame de Staël le complimentant sur le bonheur que ses sujets, privés d'une constitution, avaient d'être gouvernés par lui, il lui fit cette réponse si connue : « Je ne suis qu'un accident heureux. »

Un jeune homme, dans les rues de Paris, lui témoignait son admiration de l'affabilité avec laquelle il accueillait les moindres citoyens, il lui répliqua : « Est-ce que les souverains ne sont pas faits pour cela? » Il ne voulut point habiter le château des Tuileries, se souvenant que Bonaparte s'était plu dans les palais de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Regardant la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, il dit : « Si j'étais élevé si haut, je craindrais que la tête ne me tournât. »

Comme il parcourait le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix : « A quoi, dit-il en riant, ce salon servait-il à Bonaparte? »

Le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, Alexandre se cacha derrière une croisée, sans aucune marque de distinction, pour voir passer le cortège.

Il avait quelquefois les manières élégamment affectueuses : visitant une maison de fous, il demanda à une femme si le nombre des *folles par amour* était considérable : « Jusqu'à présent il ne l'est pas, répondit-elle; mais il est à craindre qu'il n'augmente, à dater du moment de l'entrée de Votre Majesté à Paris. »

Un grand dignitaire de Napoléon disait au czar : « Il y a long-temps, sire, que votre arrivée était attendue et désirée ici. » — « Je serais venu plus tôt, répondit-il : n'accusez de mon retard que la valeur française. » Il est certain qu'en passant le Rhin, il avait regretté de ne pouvoir se retirer en paix au milieu de sa famille.

A l'Hôtel des Invalides, il trouva les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz : ils étaient silencieux et sombres; on n'entendait que le bruit de leurs jambes de bois dans leurs cours désertes

et leur église dénudée. Alexandre s'attendrit à ce bruit des braves : il ordonna qu'on leur ramenât douze canons russes.

On lui proposait de changer le nom du pont d'Austerlitz : « Non, » dit-il, il suffit que j'aie passé sur ce pont avec mon armée. »

Ce fut Alexandre qui eut l'idée du sacrifice à la place Louis XV. Un autel fut dressé où l'avait été un échafaud. Sept prêtres mosaïques célébrèrent l'office, et les troupes étrangères, au retour d'une revue, défilèrent devant l'autel. Le *Te Deum* fut chanté sur un de ces beaux airs de l'ancienne musique grecque. Les soldats et les souverains mirent genou en terre pour recevoir la bénédiction. La pensée du spectateur français se reportait à 1793 et à 1794, quand les bœufs refusaient de passer sur ces pavés que leur rendait odieux l'odeur du sang. Quelle main avait conduit à la fête des expiations ces Tartares dont quelques-uns habitaient les tentes de peaux de brebis, au pied de la grande muraille de la Chine? Ce sont là des spectacles que ne verront plus les faibles générations qui suivront mon siècle.

Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte : sur la fin de son règne il rendit son joug si pesant, que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit au moment de son accomplissement quelque chose d'une délivrance. L'élite des esprits se trouve d'accord à cette époque dans le jugement terrible qu'ils ont porté de Napoléon : les Lafayette, les Lanjuinais, les Camille-Jordan, les Ducis, les Lemercier, les Chénier, les Benjamin Constant, debout au milieu de la foule rampante, osèrent mépriser la victoire et protester contre la tyrannie. Qui ne se souvient de leurs paroles vengeresses ou de leurs écrits brûlants? Courir sus à toute vie indépendante, se faire une joie de déshonorer les caractères, de violenter les mœurs particulières autant que les libertés publiques; et les oppositions généreuses qui s'élevaient contre ces énormités, seraient déclarées calomnieuses et blasphématoires! Si le succès était réputé l'innocence; si, débauchant jusqu'à la Postérité, il la chargeait de ses chaînes; si, esclave future engendrée d'un passé esclave, cette Postérité subornée devenait la complice de quiconque aurait triomphé, où serait le droit, où serait le prix des sacrifices? le bien et le mal n'étant plus que relatifs, toute moralité s'effacerait des actions humaines.

« Fiers défenseurs de la monarchie, dit Benjamin Constant dans *l'Esprit de conquête*, supporterez-vous que l'oriflamme de saint

« Louis soit remplacé par un étendard sanglant de crimes et dé-
 « pouillé de succès? Et vous qui désiriez une république, que dites-
 « vous d'un maître qui a trompé vos espérances et flétri les lauriers
 « dont l'ombrage voilait vos dissensions civiles et faisait admirer
 « jusqu'à vos erreurs? »

Le reste de cet ouvrage est encore plus accusateur et plus énergi-
 que. Il est certain que la postérité n'est pas aussi équitable dans ses
 arrêts qu'on le dit : il y a des passions, des engouements, des erreurs
 de distance, comme il y a des passions, des engouements, des er-
 reurs de proximité. Quand la postérité admire sans restrictions, elle
 est toute scandalisée que les contemporains de l'homme admiré,
 n'eussent pas de cet homme l'idée qu'elle en a. Cela s'explique
 pourtant : on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et
 de détresse des victimes; on ne voit plus couler le sang et les lar-
 mes. La gloire faite avec du malheur reste, et l'on n'a pas senti ce
 malheur. Les choses qui blessaient dans le grand personnage sont
 passées; ses infirmités sont mortes avec sa partie mortelle; il ne lui
 survit que sa renommée impérissable.

Alexandre passa de France en Angleterre : il ne vit pas sans quel-
 que jalousie les arsenaux de la Grande-Bretagne, la Tour de Londres
 qui peut armer un peuple entier, Woolwich où les canons verdâtres
 tapissent la terre de leur pelouse. A Oxford, le prince Régent,
 promu à la dignité doctorale, reçut docteurs, en costume exigé,
 Alexandre et le roi de Prusse. L'orateur prononça un discours la-
 tin; des étudiants déclamèrent des morceaux de poésie sur l'in-
 cendie de Moscou et sur la chute de Napoléon : représentation d'un
 autre âge, au milieu des plus grands événements de l'âge moderne.

Le czar se rendit à Vienne pour le congrès, au commencement de
 l'année 1815; il avait alors plusieurs sujets de plainte contre le sou-
 verain, nouveau possesseur de la couronne de saint Louis. Louis XVIII
 venait de refuser, sous prétexte de religion et par quelque motif
 offensant, le mariage du duc de Berry avec la sœur d'Alexandre, ma-
 riage qui eût changé le cours des choses et le sort de la légitimité :
 cette sorte d'éloignement et d'inimitié inexplicable avait offensé
 un prince généreux. Bientôt il eut connaissance du projet d'une
 triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, alliance
 évidemment dirigée contre l'ambition présumée du cabinet de
 Pétersbourg. La Benardière, attaché à l'ambassade française de
 Vienne, s'étant revenu placer auprès de M. de Caulincourt, fit un
 rapport sur les griefs que la France avait contre la famille légi-

time. Alexandre, déjà blessé, choqué d'ailleurs de la retraite précipitée de Louis XVIII sans que celui-ci eût essayé de se défendre, fut frappé du rapport de la Benardière, et tout à coup il demanda aux alliés s'il ne serait pas bon de donner le duc d'Orléans pour roi à la France, quand on aurait une dernière fois vaincu Napoléon. Cette proposition jeta le Congrès dans le plus grand étonnement; elle manque son effet par l'opposition de lord Clancarthy, lequel déclara n'avoir aucun pouvoir pour décider une question aussi grave. Une dépêche de Vienne, sous le numéro 25 ou 27, rendit compte à Louis XVIII de cette surprenante affaire qui prouve qu'à la seconde restauration pas plus qu'à la première, les Alliés ne prétendaient rétablir la légitimité ¹. Malgré cette disposition particulière d'Alexandre, il restait fidèle aux engagements généraux qu'il avait pris : il apprit à Vienne, le 3 mars, à deux heures de l'après-midi, le débarquement de Napoléon; le même jour, à cinq heures du soir, une estafette porte à Pétersbourg l'ordre de faire partir la garde. Les troupes qui se retiraient s'arrêtent; leur longue ligne fait volte-face, et huit cent mille ennemis tournent le visage vers la France : il avait suffi de la chaleur des ailes de la renommée de Marengo et d'Austerlitz pour faire éclore des armées dans cette France qui n'est qu'un grand nid de soldats.

Le duc de Wellington avait ordre d'attendre l'arrivée des Russes; Bonaparte ne lui en laissa pas le temps : Waterloo est un nom qu'on ne peut passer sous silence.

Nous étions pendant les cent jours avec le roi : le 18 juin 1815, vers midi, nous sortîmes de Gand par la porte de Bruxelles; nous allâmes seul nous promener sur le grand chemin : nous avons emporté les *Commentaires de César* et nous cheminions lentement plongé dans la lecture. Nous étions déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque nous crûmes ouïr un roulement sourd. Nous nous arrêtâmes, nous regardâmes le ciel asscz chargé de nuées, délibérant en nous-même si nous continuerions d'aller en avant, ou si nous nous rapprocherions de Gand, dans la crainte d'un orage. Nous prêtâmes l'oreille; nous n'entendîmes plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs, et le son d'une horloge de village : nous poursuivîmes notre route. Nous n'avions pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux : quel-

¹ Je touche occasionnellement ici un des points historiques les plus curieux et les plus secrets de notre temps : je m'expliquerai dans mes *Mémoires*.

quefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses, tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans notre esprit l'idée d'un combat. Nous nous trouvions devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon ; nous traversâmes le chemin, et nous nous appuyâmes debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud, s'étant levé, nous apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille encore sans nom, dont nous écoutions les échos au pied d'un peuplier, et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo !

Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées, nous aurions été moins ému si nous eussions été dans la mêlée : le péril, le feu, la cohue de la mort ne nous auraient pas laissé le temps de méditer ; mais seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de nous, le poids des réflexions nous accablait. Quel était ce combat ? Était-il définitif ? Napoléon était-il là en personne ? Le monde, comme la robe du Christ, était-il jeté au sort ? Succès ou revers de l'une et de l'autre armée quelle serait la conséquence de l'événement pour les peuples, liberté ou esclavage ? Mais quel sang coulait ? Chaque bruit parvenu à notre oreille n'était-il pas le dernier soupir d'un Français ? Était-ce un nouveau Crécy, un nouveau Poitiers, un nouvel Azincourt, dont allaient jouir les plus implacables ennemis de la France ? S'ils triomphaient, notre gloire n'était-elle pas perdue ? Si Napoléon l'emportait, que devenait notre liberté ? Bien qu'un succès de Napoléon nous ouvrît un exil éternel, la patrie l'emportait en ce moment dans notre cœur ; nos vœux étaient pour l'oppresseur de la France, s'il devait, en sauvant notre honneur, nous arracher à la domination étrangère.

Wellington triomphait-il ? La légitimité rentrerait donc dans Paris derrière ces uniformes rouges qui venaient de reteindre leur pourpre au sang des Français ? la royauté aurait donc pour carrosses de son sacre les chariots d'ambulance remplis de nos grenadiers mutilés ? Que sera-ce qu'une restauration accomplie sous de tels auspices ? Ce n'est là qu'une bien petite partie des idées qui nous tourmentaient. Chaque coup de canon nous donnait une secousse et doublait le battement de notre cœur. A quelques lieues d'une catastrophe immense, nous ne la voyions pas ; nous ne pouvions toucher le vaste monument funèbre croissant de minute en minute à Waterloo,

comme du rivage de Boulaeq au bord du Nil, nous tendions inutilement les mains vers les Pyramides.

Aucun voyageur ne paraissait : quelques femmes dans les champs, sarclant paisiblement des sillons de légumes, n'avaient pas l'air d'entendre le bruit que nous écoutions. Mais voici venir un courrier : nous quittons le pied de l'arbre et nous nous plaçons au milieu de la chaussée ; le courrier s'arrête ; nous l'interrogeons : il appartenait au duc de Berry et venait d'Alost. Il nous dit : « Bonaparte est entré « hier (17 juin) dans Bruxelles après un combat sanglant. La bataille « a dû recommencer aujourd'hui (18 juin) ; on croit à la défaite dé- « finitive des alliés et l'ordre de la retraite est donné. » Le courrier continua sa route.

Nous le suivîmes en nous hâtant. Nous fûmes dépassés par la voiture d'un négociant qui fuyait en poste avec sa famille : il confirma le récit du courrier.

Le 19 juin, la vérité fut connue. Les Français avaient obtenu d'abord des succès à l'aile gauche ; bientôt la chance tourna : Blücher, survenu avec des troupes fraîches, isola du reste de nos troupes déjà rompues, les carrés de la garde impériale. Autour de cette phalange immobile, le débordement des fuyards entraîne tout parmi des flots de poussière, de fumée ardente et de mitraille, dans des ténèbres sillonnées de fusées à la Congrève, au milieu des rugissements de trois cents pièces d'artillerie et du galop précipité de vingt-cinq mille chevaux : c'était comme le sommaire final de toutes les batailles de l'empire. Deux fois les Français ont crié : Victoire ! Deux fois leurs cris sont étouffés sous la pression des colonnes ennemies. Le feu de nos lignes s'éteint ; les cartouches sont épuisées ; quelques grenadiers blessés, au milieu de quarante mille morts, de cent mille boulets sanglants, refroidis et conglobés à leurs pieds, restent debout appuyés sur leur mousquet, baïonnette brisée, canon sans charge. Non loin d'eux, l'homme des batailles, assis à l'écart, écoutait, l'œil fixe, le dernier coup de canon qu'il devait entendre de sa vie.

Cette catastrophe, qui fit mourir l'empire, ramena le czar à Paris : il ne trouva plus la même faveur. On avait cru voir dans la première invasion des alliés une délivrance ; on ne vit plus dans la seconde qu'une conquête : comme cette seconde invasion n'apporta pas une liberté et imposa des charges énormes, le joug de l'étranger fut senti dans toute sa pesanteur. Ce n'étaient plus les Russes qui dominaient à Paris, c'étaient les Prussiens ; ceux-ci avaient des humiliations à

venger et des défaites à cacher dans l'insolence de la victoire. Un camp anglais était établi au bois de Boulogne, et les Français avaient sous les yeux, comme oppresseurs, les deux nations qui leur sont les plus antipathiques. La France en 1814 s'était trouvée délivrée du soldat ennemi en moins de six mois; elle se voyait maintenant occupée pour cinq années; elle perdait Landau en Alsace, Sarrelouis en Lorraine, Philippeville, Marienbourg dans le Hainaut, Versoix dans le pays de Gex; elle consentait à la démolition de Huningue et à rendre à la Savoie et aux Pays-Bas le territoire que nous avait assuré le traité de Paris de 1814. Elle livrait pour cinq ans seize forteresses sur la frontière, s'obligeant à y entretenir une armée d'occupation de 180,000 hommes. Une indemnité de cinq cents millions fut stipulée, et douze millions quarante mille francs de rentes furent créés pour l'extinction des dettes particulières contractées hors de notre territoire actuel. En ajoutant à ces sacrifices la perte causée par le passage et le séjour des troupes étrangères, on estime que chacun des cent jours a coûté à la France trente millions; total des cent jours : trois milliards, frais d'une marche de Bonaparte.

Les objets d'art nous furent ravés. Il fallait voir la double consternation de Paris, quand d'une part le duc de Richelieu vint présenter aux chambres les funestes traités avec une voix à demi étouffée, et quand les chambres votèrent en silence ces traités. Le même sentiment patriotique éclata lorsque les étrangers enlevèrent les manuscrits des archives publiques et dépouillèrent la galerie du Louvre : Canova lui-même indiquait les chefs-d'œuvre appartenant à l'Italie : la victoire reprenait ce qu'avait pris la victoire.

Tout cela n'était point la faute d'Alexandre, mais l'opinion ne fait point de distinction d'individus quand elle est aigrie. Lui-même, blessé de la légèreté d'un peuple pour la liberté duquel il avait tant fait, ne regardait plus les Français que comme une nation brave, mais mobile, sans raison et sans reconnaissance : en 1814, elle avait paru ravie d'être délivrée de Bonaparte; en 1815, elle l'avait repris et secondé : le sénat, les généraux qui avaient décrété et applaudi la déchéance de Napoléon, l'avaient rétabli et lui avaient donné une armée. Alexandre n'était pas plus content de la famille restaurée : un roi s'enfuyant sans essayer de se défendre, ne lui semblait pas propre à régner et le faisait trembler pour l'avenir. Ainsi, froidement accueilli, ne conservant plus ses premières sympathies et l'enchantement d'une première victoire, Alexandre vécut à part, dans les idées mystiques qui commençaient à le dominer.

Il fut d'abord sans croyances et commença par être athée, puis il devint déiste; du déisme il passa à la religion grecque avec un penchant pour la religion catholique dont les jésuites, et surtout le père Grivel, l'avaient entretenu. Il resta flottant : comme il cherchait de bonne foi et que son imagination était exaltée dans les choses pures, il dérivait vers l'illuminisme des sectes allemandes : madame de Krudner exerça pendant quelque temps un véritable ascendant sur lui.

Toutefois les nouvelles circonstances des affaires et les nouvelles dispositions d'Alexandre ne lui ôtèrent rien de sa générosité. Dès son arrivée à Paris, le 11 juillet, trois jours après le retour de Louis XVIII, il fit cesser des actes de vandalisme commencés et arrêta la destruction des ponts d'Austerlitz et d'Iéna. « Le droit de représailles, dit-il, m'a toujours été odieux. » Il ne voulut pas que la division de ses troupes, arrivée sous les ordres du général Barclay de Tolly, consommât les dernières ressources des habitants, et il la nourrit des approvisionnements de ses magasins. Il passa dans la plaine de *Vertus* la fameuse revue du 10 septembre 1815, à laquelle assistèrent le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche : l'*alliance* y prit le nom de *sainte*.

Au congrès d'Aix-la-Chapelle, il consentit à abrégier l'occupation de la France, s'opposa de nouveau aux violences de ses alliés et remit au duc de Richelieu cette carte où était tracée la ligne qui séparait de notre sol les provinces à démembrer de la France.

En retournant en Russie, il voyageait comme à son ordinaire, presque sans suite : il s'arrêta pour entendre la messe dans une église de campagne. Après la messe, il s'approcha du prêtre et lui baisa la main, selon l'usage des Grecs; le pauvre prêtre, selon un autre usage, le baisa au front sans le connaître, seulement le parfum des cheveux de l'étranger l'étonna : voilà tout ce qu'il sut jamais de l'Empereur.

Alexandre avait défendu les réjouissances : le synode et le conseil d'État voulurent lui conférer le surnom de *béni*; il refusa : « Je ne puis, dit-il, me permettre d'accepter et de porter ce surnom; je démentirais mes propres principes en donnant à mes fidèles sujets un exemple si contraire aux sentiments de modération que je m'efforce de leur inspirer. Que mon peuple me bénisse ainsi que je le bénis ! Que la Russie soit heureuse, et qu'avec elle et moi soit toujours la bénédiction de Dieu. »

Le czar ne fut point frappé de la beauté de la France; il la trouva

laide, et il avait raison, car il ne la vit ni assise au bord de la Méditerranée, ni couchée parmi ses pamprées entre les Pyrénées et la Loire. Il rentra dans le *palais d'hiver* de Pétersbourg qu'il orna de tableaux achetés à la Malmaison à la mort de Joséphine. Un jour, en Italie; se promenant avec nous le long de l'Adige, il nous fit la description de la ville de Pierre le grand : « Le soir, en été, nous « dit-il, elle est éclairée d'un crépuscule qui ne ressemble ni à la « lumière du jour, ni à celle de la lune. Vous verriez à Pétersbourg « les plantes de la Syrie et les costumes de l'Orient à la clarté du « pôle. La Nèwa bleue, comme le Rhône à Genève, passe entre des « quais de granit rose, et elle est couverte des vaisseaux de toutes « les nations. »

Vers la fin de notre dernière conversation avec Alexandre, à Vérone, la mélancolie, à laquelle il était sujet, le gagna : il se tut; nous gardâmes le silence. Lorsqu'il nous prit la main et nous la serra en nous quittant, nous nous sentîmes ému, comme si quelque chose nous eût dit que nous ne le reverrions plus; que, dans trois ans, nous le chercherions en vain, lui, encore si jeune, si fort, si beau, nous, si peu fait pour lui survivre. Son dégoût des affaires et des hommes publics s'augmenta quand nous fûmes jetés hors du ministère; et il mourut dix-huit mois après notre chute. Nous lui avions annoncé notre destitution; il nous répondit par cette lettre.

« L'estime que vous m'avez inspirée, monsieur le vicomte, était indépendante de la place dont vous exercez les fonctions. Cette estime, vos principes et vos talents vous la concilieront dans quelque situation que vous vous trouviez. Je me plais donc à vous en réitérer les témoignages, et je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez dans votre lettre. Un glorieux souvenir se rattache à l'époque de votre ministère. La bonne cause vous doit une juste reconnaissance. Peut-être même devra-t-elle de nouveaux services à cet esprit de loyauté et de sagesse qui vous distingue et qui, planant au-dessus des considérations personnelles, ne connaît que l'intérêt du bien et du repos publics. Ce rôle est digne de vous. Vous saurez le remplir; et c'est dans cette confiance que je vous offre, monsieur le vicomte, la nouvelle expression des sentiments distingués autant que sincères, sur lesquels je vous invite à toujours compter de ma part.

« ALEXANDRE. »

Peterhoff, le 24 juillet 1824.

La résidence favorite de l'autocrate solitaire était Czarskoë-Selo : il y vivait séparé du monde, faisant de longues excursions dans un parc de deux ou trois lieues d'étendue : on ne voyait dans ce parc que des sentinelles. A la retraite, la musique des gardes jouait sous les fenêtres du czar des airs mélancoliques.

L'impératrice Élisabeth, de son côté, passait ses jours dans un profond isolement ; elle n'avait auprès d'elle qu'une dame d'honneur et ne recevait personne à Czarskoë-Selo. Elle était mince, avait le teint et les traits délicats : une langueur était répandue sur son langage et ses manières ; son sourire était triste, sa voix douce ; en la regardant, on voyait qu'elle allait mourir. Elle errait le soir, à cheval, au pas, dans les plus sombres allées du parc, accompagnée de sa dame d'honneur et d'un écuyer ; elle évitait de se promener le matin de peur de gêner l'empereur.

Alexandre avait eu des faiblesses ; de ces faiblesses variables sortit un attachement qui dura près de onze années. Un aide de camp de l'empereur, de confident intime devint rival préféré. Ces misères, dont sont semées les vies obscures comme les vies glorieuses, firent du prince choisi un collègue de notre ambassade à Rome, et de la princesse volage une hermitaine de notre Vallée aux loups : la princesse, encore belle, porta le deuil d'Alexandre sous des arbres qui n'étaient plus à nous et que nous avons plantés au jour de nos illusions évanouies comme les siennes. Une fille avait été le fruit d'une liaison tenue longtemps secrète. Alexandre chérissait d'autant plus cette enfant naturelle, qu'il n'avait point d'enfants légitimes. Élevée à Paris, revenue à Pétersbourg, elle touchait à sa seizième année ; prête à se marier sous les yeux de son père, elle manqua tout à coup à l'autel : quand les parures de noces, commandées en France, arrivèrent, la jeune fiancée n'existait plus. Alexandre apprit cette mort à la parade, il pâlit et dit : « Je reçois ma punition. »

Comme l'empereur était bon, il lui avait fallu une excuse pour se justifier à lui-même l'abandon dans lequel il avait laissé l'impératrice : il s'était figuré qu'elle ne l'aimait pas, que, froide et insensible, elle était incapable d'affection ; que les erreurs de son mari ne la rendaient point malheureuse : la supposant sans amour, il la supposait sans souffrance et sans jalousie.

Il n'en était point ainsi : Élisabeth aimait passionnément Alexandre ; timide et réservée, elle n'avait point osé faire entendre de plainte ; elle ressemblait à l'Hermengarde de Manzoni ; elle disait comme elle : « Heureuses les femmes qui ont pu couvrir leur front du ban-

deau sacré avant d'avoir arrêté leurs yeux sur le front d'un homme ! Tu étais à moi ; je me taisais dans la sécurité de mon bonheur ; mes chastes lèvres n'auraient jamais osé s'ouvrir pour te révéler toute l'ivresse de mon cœur. »

Averti par son heure, *jam moriente die*, par l'infidélité de la femme dont il avait désiré mieux, par le coup qui l'avait atteint en frappant l'enfant d'une tendresse illégitime, Alexandre se rapprocha de l'impératrice. Lorsqu'il s'aperçut qu'il était héritier d'elle, ses remords s'accrurent : il l'avait revue en 1814 à Carlsruhe ; elle le rejoignit à Vienne la même année.

La religion vint achever en lui l'ouvrage des jours qui sans cesse détrompent ; mais la vie d'Élisabeth commença rapidement à décliner au moment qu'elle commença d'être heureuse. Elle aimait alors l'empereur de tout le bonheur qu'il lui rapportait et de toute la gloire qu'il avait acquise : elle, qui n'avait pas été mère, le suivait à la tombe d'une fille regrettée et elle priait avec lui. Alexandre était préoccupé de sa fin ; on le surprenait la nuit agenouillé dans les émetières. Quand il partait pour quelque voyage, il avait coutume de dire : « Tous les ans on se hâte de terminer ses affaires avec moi, « comme si l'on ne devait plus me revoir. » Il répétait souvent : « Je « mourrai au coin d'un bois, dans un fossé, au bord d'un chemin, « et l'on n'y pensera plus. »

Lorsqu'il sortit de sa capitale pour n'y plus rentrer vivant, les eaux de la Newa, refoulées par la mer, furent au moment d'engloutir Pétersbourg : retiré dans les combles de son palais, Alexandre contemplant avec consternation ces désastres. La croix d'un émetière, déracinée par les vagues, se vint placer en face du château, sous les yeux de la famille impériale : on prit ce Calvaire mouvant pour un présage funeste. Au moment de quitter Pétersbourg, le czar s'attendrit outre mesure en embrassant ses parents : parvenu à quelque distance, il fit arrêter sa voiture et regarda la ville où il était né.

Cependant Élisabeth ne voulait point se séparer de son mari, ni s'exiler sous son ciel naturel, le doux ciel de l'Italie : avec le souverain de son cœur elle alla, réconciliée à l'existence, implorer la vie dans le climat de la fausse Grèce. Elle voyageait pleine de sa joie présente, et elle avait au sein la mort que ses infélicités passées y avaient mise. Elle traversa les déserts menteurs, jadis embellis pour Catherine de villages simulés et de hameaux sans bergers ; mais tout était habité pour Élisabeth ; elle voyait partout Alexandre.

Des bruits des complots militaires qui le menaçaient étaient parvenus jusqu'à l'empereur : de jeunes officiers avaient puisé dans ses propres sentiments l'amour de la liberté : auteur du mal ou du bien que l'on tournait contre sa puissance, il s'éloignait pour se donner à ses compassions accoutumées et pour n'être pas obligé d'agir avec trop de sévérité. En même temps ses idées le tourmentaient ; il ne savait s'il ne devait pas se mettre à la tête des réformes : il entendait le siècle marcher dans les steppes de la Russie et la Grèce l'appeler d'une voix plaintive. Mais, cherchant la volonté de Dieu sans la dé mêler, il craignait de s'engager dans une fausse route, de favoriser ces innovations qui, déjà, avaient fait tant victimes et si peu d'heureux.

Il laissa sa femme à Taganrog, visita le Don, projeta le voyage d'Astracan, parcourut la côte méridionale de la Crimée, ayant l'air d'errer à l'aventure. Une fièvre causée par un froid humide le contraignit de s'arrêter dans une habitation du comte Woronzoff : se trouvant plus mal, il ordonna de le transporter à Taganrog. On croit qu'il y acquit la preuve de la conspiration ourdie contre sa vie et qui bientôt mit en danger celle de son frère. Il se contenta de dire : « Quel mal leur ai-je fait ? » Il se mourait, on a parlé de poison, de médecin suspect : rien n'est certain. L'impératrice expirante était à quelques pas de son mari visité des affections, sans pouvoir le voir. La maladie ne dura que onze jours. Alexandre rendit l'esprit le 13 décembre 1825. Près de retourner à Dieu, il commanda de lever les stores de ses fenêtres et dit : « Quelle belle journée ! » et ne parla plus. L'impératrice écrivit à Pétersbourg. « Notre ange est au ciel, j'ai l'espoir de me réunir bientôt à lui. » Espérance qui ne fut réalisée que parce que toutes les autres avaient été déçues.

Trois jours après, quand les peuples se présentèrent à Taganrog, pour baiser la main du cadavre, ils ne virent point le front de leur souverain : le visage du prince était couvert d'un voile.

Quelques personnes ont cru qu'Alexandre, vers la fin de sa vie, s'était fait catholique. Son avènement au trône lui enleva son père ; sa descente du trône pensa renverser son empire. Après tant de bruit et de gloire, il ne resta de lui que son cercueil et la bière de sa femme ; coffres scellés et silencieux passant dans les bois éclairés de torches de pin, et accompagnés d'une horde de ces Baskirs qui campèrent dans la cour du Louvre.

Là se termina l'affaire entre Alexandre et Napoléon, disparus l'un et l'autre dans un désert. Napoléon avait déjà pris son vol :

aigle, on lui avait donné un rocher, à la pointe duquel il demeura au soleil jusqu'à son départ : on l'apercevait de toute la terre.

L'impératrice mère, rassurée par une première lettre de Taganrog, faisait chanter un *Te Deum* dans les églises de Pétersbourg ; le peuple y priait, car Alexandre était adoré. Le *Te Deum* n'était pas fini, qu'un second courrier apporta au grand-duc Niéolas la nouvelle de sa mort. Niéolas, sorti pour recevoir le courrier, rentra dans l'église où tout le monde fut frappé de l'altération de son visage. Il n'osa parler ; il ne dit qu'un mot au métropolitain : l'évêque s'avança vers l'impératrice mère, portant dans ses mains une croix couverte d'un voile noir. La mère comprit son malheur et tomba sans connaissance au verset du *Te Deum* interrompu : *In te Domine, speravi...*

Quelles qu'aient été les hautes qualités du czar, en dernier résultat il a été funeste à son empire : il le mit trop en contact avec l'Europe de l'Occident ; il y sema des germes de civilisation qu'il voulut ensuite étouffer. Tirillées en sens contraire, les populations ne surent ce qu'on leur demandait, ce qu'on voulait d'elles, pensée ou abrutissement, obéissance passive ou obéissance légale, mouvement ou immobilité. Alexandre, franc Tartare, retenant ses peuples dans la barbarie ; Alexandre, prince éclairé, les menant par degrés aux lumières, eût mieux servi son pays. Il était trop fort pour employer le despotisme, trop faible pour établir la liberté : son hésitation ne créa point l'affranchissement national, mais elle enfanta l'indépendance individuelle, laquelle, à son tour, au lieu de libérateurs, ne produisit que des assassins.

XXXII

Changement de dispositions. — Reprise de la narration. — Alexandre : conversation avec lui.

Nous trouvons maintenant à peine le courage de représenter, causant avec nous, celui que nous venons de descendre muet dans le Saint-Denis des czars. Que lui font les congrès et les royaumes d'ici-bas ? La grandeur de la tombe rapetisse tout : la mort et la vie sont

deux choses d'un ordre si différent qu'après avoir parlé de la première, on croit, en retournant à la seconde, retourner aux puérités de l'enfance.

M. de Montmorency étant parti, notre rôle, fort court, augmenta d'importance : nous estimons pourtant ces heures, car elles nous ont donné la bienveillance la plus illustre de notre carrière politique, bienveillance qui ne s'est jamais démentie.

On avait mis l'empereur de Russie en garde contre nous ; on lui avait dit que, s'il nous voyait, nous exercerions sur lui une séduction à laquelle il lui serait difficile de résister. Nous lui avons été présenté à Paris ; il nous prenait alors pour un *ultra*, et comme il était *libéral*, nous ne lui convenions que sous le rapport religieux. Nous le retrouvions à Vérone : il était devenu *ultra* ; nous étant demeuré *libéral*, la même difficulté de rapport se rencontrait en sens contraire. Au congrès, il nous avait traité poliment, mais d'une manière réservée. Nous l'apercevions souvent dans ses promenades : nous savions trop bien vivre pour le reconnaître ; nous attendions qu'il nous eût fait un signe ou jeté en passant une parole. Une fois il nous accosta, et remontant tous les deux le cours de l'Adige, il parla de Pétersbourg, afin d'éviter de parler de politique. Quoique M. de Montmorency nous fût peu favorable, il agit envers nous (nous l'avons dit) selon l'impulsion de son sang et de sa vertu : en prenant congé de l'empereur, il l'invita à moins s'effrayer de notre personne. La comtesse Tolstoy, qu'Alexandre voyait assez souvent, nous avait ménagé, sans succès, quelques rendez-vous avec lui : il était un peu sourd ; nous n'aimons pas à parler haut, et notre indifférence pour les princes est si grande, que nous ne nous étions pas même douté de la froideur de l'homme dont tout le monde mendiait un regard.

M. de Montmorency ayant quitté Vérone, Alexandre nous envoya chercher : nous ne nous fûmes pas plus tôt vus face à face un quart d'heure, que nous nous plûmes. Nous nous associons trop familièrement, nous le savons, à ce puissant de la terre, mais c'est une sorte de familiarité d'âmes : les âmes sont égales entre elles ; cela n'ôte rien au respect. L'empereur éprouva la surprise que nous avons remarquée souvent sur le visage des personnes qui nous avaient seulement connu sur un portrait de fantaisie. Préoccupé de la guerre d'Espagne, n'y voyant d'obstacle dangereux que la jalousie britannique, nous nous efforçâmes de gagner un peu Alexandre afin de l'opposer aux malignités du cabinet de Londres.

Dans nos diverses conversations, nous lui parlâmes de tout, et il écouta tout sans se souvenir de ce qu'il était. Nous lui témoignâmes notre opposition aux traités de Vienne ; il ne pensa pas devoir s'expliquer, il se contenta de nous répondre : « Vous vous trouviez « mieux du traité de Paris. »

A propos de la Pologne, nous osâmes lui en représenter le démembrement comme la conséquence d'une des plus grandes lâchetés de l'ancienne France. Nous lui dîmes que l'iniquité de ce démembrement pèserait à jamais sur la Russie, la Prusse et l'Autriche, et qu'Alexandre achèverait de se rendre immortel en le réparant. Le czar eut la patience de nous entendre, lorsque nous ajoutâmes qu'un petit pays très-mal gouverné et pour lequel Rousseau avait en vain fabriqué un projet de constitution, n'avait pu être un danger pour les États voisins ; que les Polonais seraient toujours tentés de se révolter, non par un esprit révolutionnaire, mais parce qu'il est dans la nature humaine qu'une nation veuille conserver son nom et refuse de perdre son indépendance.

Nous n'oubliâmes pas notre chère Athènes ; nous avons plaidé longtemps sa cause en public et à la chambre des pairs, et quand le czar mourut, nous ne craignîmes pas de nous adresser à Nicolas et à Constantin.

Il se passait dans Alexandre des conflits de nature et de position : né pour être à la tête du progrès de la société, il souffrait d'être obligé de repousser les Grecs, ses coreligionnaires, et de désavouer des peuples dont il était le protecteur. Mais, en aimant les libertés, il avait cru que l'Europe demandait sa protection contre des principes destructeurs ; il était d'autant plus frappé de la puissance de ces principes qu'ils venaient de soulever Naples, le Piémont, l'Espagne, et que dans son armée se manifestaient des symptômes de la fièvre de France.

Ainsi, ce prince, après avoir donné une constitution aux Polonais, en suspendit le mouvement ; après nous avoir fait *octroyer* la charte, il en vit avec anxiété les développements ; après avoir désiré l'indépendance de la Grèce, il désapprouva l'insurrection de 1820 : il n'aperçut dans la révolution des Hellènes qu'un ordre émané du comité directeur de Paris. Aux congrès de Troppau, de Laybach, de Vérone, il s'imagina défendre la civilisation contre l'anarchie, comme il l'avait sauvée du despotisme de Napoléon.

Nous touchâmes la réunion de l'église grecque et latine : Alexandre y inclinait ; mais il ne se croyait pas assez fort pour la tenter ; il

désirait faire le voyage de Rome, et il restait à la frontière de l'Italie : plus timide que César, il ne franchit pas le torrent sacré, à cause des interprétations qu'on n'eût pas manqué de donner à son voyage. Ces combats intérieurs ne se passaient pas sans syndérèse : dans les idées religieuses dont était dominé l'autocrate, il ne savait s'il n'obéissait point à la volonté cachée de Dieu, ou s'il ne céda point à quelque suggestion inférieure qui faisait de lui un renégat et un sacrilège.

XXXIII

M. de Metternich s'ouvre à nous sur la crainte que lui inspirait la guerre d'Espagne.
Dernière conversation avec l'empereur de Russie.

Lorsque l'on sut à Vérone notre croissante faveur auprès du czar, les manières changèrent : on nous rechercha avec autant d'empressement que l'on nous avait évité. M. de Metternich surtout se montra fort gracieux ; et, dans une conversation, il s'ouvrit à nous sur la crainte que lui inspirait la guerre d'Espagne, sur l'ardeur qu'Alexandre montrait pour cette guerre, et principalement sur le projet qu'avait le prince de mettre ses soldats en mouvement, si jamais ils nous devenaient nécessaires. Il nous pria de prêcher la paix au puissant voisin de l'Autriche : nous lui répondîmes que nous ne lui avions jamais prêché la guerre, ce qui était vrai, parce que nous croyions que la France n'avait besoin de personne ; que nous n'étions pas ministre ; que nous ne pourrions avoir que notre opinion particulière, laquelle on ne consulterait pas. « Au surplus, ajoutâmes-nous, M. de Villèle est loin d'être déterminé à une prise d'armes ; ses dernières lettres montrent la peine qu'il ressent de l'envoi des lettres ostensibles à Madrid. Il pense que ces dépêches peuvent lui forcer la main, et l'obliger à retirer l'ambassadeur de France plus tôt qu'il ne l'eût voulu. »

Nous assurâmes M. de Metternich que nous ferions part de cela à Sa Majesté impériale dans la dernière audience qu'elle voulait bien nous accorder. M. de Metternich nous remercia, et parut désirer connaître le résultat de cette conversation.

Nous nous rendîmes au palais Canossa. Nous dîmes à l'empereur ce que nous avions promis de lui dire. Il nous répondit :

« La France fera ce qu'elle voudra. M. de Montmorency m'a mandé quel parti je prendrais au cas que la guerre vint à éclater entre la France et l'Espagne, et à se compliquer d'accidents malheureux pour la première. Je lui ai dit que mon épée était au service de la France ; si la France n'en veut plus ou peut s'en passer, cela la regarde : je ne prétends influencer en rien sur ses démarches ; mais vous, monsieur le vicomte de Chateaubriand, que pensez-vous sur cette question ? »

Nous répliquâmes : « Sire, je pense que la France doit le plus vite possible remonter par elle-même au rang d'où l'ont fait descendre les traités de Vienne. Quand elle aura repris sa dignité, elle deviendra une alliée plus utile et plus honorable pour Votre Majesté. »

Nous ne savons si l'empereur nous comprit ; mais il sourit noblement à la réponse par laquelle nous refusions ses secours et demandions la guerre. Il fit une pause ; puis, répondant à sa pensée, il nous dit : « Je suis bien aise que vous soyez venu à Vérone, afin de rendre témoignage à la vérité. Auriez-vous cru, comme le disent nos ennemis, que l'alliance est un mot qui ne sert qu'à couvrir des ambitions ? Cela peut-être eût été vrai dans l'ancien état des choses ; mais il s'agit bien aujourd'hui de quelques intérêts particuliers, quand le monde civilisé est en péril.

« Il ne peut plus y avoir de politique anglaise, française, russe, prussienne, autrichienne ; il n'y a plus qu'une politique générale qui doit, pour le salut de tous, être admise en commun par les peuples et par les rois. C'est à moi à me montrer le premier vaincu des principes sur lesquels j'ai fondé l'alliance. Une occasion s'est présentée : le soulèvement de la Grèce. Rien sans doute ne paraissait être plus dans mes intérêts, dans ceux de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une guerre religieuse contre la Turquie ; mais j'ai cru remarquer dans les troubles du Péloponèse le signe révolutionnaire.

« Dès lors, je me suis abstenu. Que n'a-t-on point fait pour rompre l'alliance ? On a cherché tour à tour à me donner des préventions et à blesser mon amour-propre ; on m'a outragé ouvertement. On me connaissait bien mal, si on a cru que mes principes ne tenaient qu'à des vanités, ou pouvaient céder à des ressentiments. Non, je ne me séparerai jamais des monarques auxquels je suis uni. Il doit être permis aux rois d'avoir des alliances publiques pour se défendre contre les sociétés secrètes. Qu'est-ce qui pourrait me

« tenter? Qu'ai-je besoin d'accroître mon empire? La Providence
 « n'a pas mis à mes ordres huit cent mille soldats pour satisfaire
 « mon ambition, mais pour protéger la religion, la morale et la
 « justice, et pour faire régner ces principes d'ordre sur lesquels
 « repose la société humaine. »

On ne peut presque plus ajouter foi à ce qu'un auteur raconte ; chacun invente ou brode des faits. Nous avons du moins le faible mérite de la probité de l'écrivain : *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem* sert aujourd'hui de guide aux voyageurs ; après trente ans, quelques-uns des personnages les plus obscurs dont nous avons cité les noms se retrouvent. L'Arabe Abougosh, des montagnes de Judée, vient de nous faire passer une lettre par un pèlerin.

Ce que nous révélons de nos conversations avec l'empereur de Russie est de la même exactitude. Dans notre discours à la chambre des députés, en 1823, nous citâmes une partie des paroles d'Alexandre. Les avions-nous imaginées? Non : il nous a toujours été impossible de mêler le roman à la vérité ; en voici une preuve nouvelle. L'empereur de Russie nous écrivit au sujet des conversations de Vérone ; il nous remercia de notre discours ; il soutient seulement dans sa lettre que ses paroles retenues fidèlement par nous, exprimaient l'opinion de toute l'alliance. Nous en demandons pardon à la mémoire de ce grand souverain : c'est nous dont le souvenir avait été le plus fidèle.

Nous osons dire qu'Alexandre est devenu notre ami, si des princes ont des affections et s'il peut y avoir amitié entre des hommes que d'aussi grandes distances séparent. Ce fut par Alexandre que nous combattîmes le mauvais vouloir de l'Autriche, lorsqu'en suscitant Naples elle pensa produire une catastrophe à Madrid ; ce fut lui qui retint l'Angleterre. Il nous fit adresser les lettres les plus flatteuses et déclara qu'il signerait les yeux fermés tout ce que nous voudrions lui envoyer. Une estafette nous apporta le cordon de Saint-André aussitôt que la délivrance de Ferdinand fut connue.

Lors de la destitution qui nous frappa, nous aurions pu nous retirer en Russie où nous attendaient les honneurs et la fortune ; mais nous ne cherchons point ce dont nous n'avons aucun souci. Alexandre est le seul prince pour qui nous ayons jamais éprouvé un sincère attachement. Et les autres souverains ? C'est une nécessité de l'éducation des peuples non encore achevée ; nécessité à laquelle nous nous soumettons, respectueux et fidèle, coûte que coûte : n'est-ce pas assez ?

XXXIV

Entretien avec le prince de Metternich. — Billet de l'archichancelier d'Autriche. —
Lettre à M. de Montmorency. — Nous quittons Vérone.

Du palais Canossa nous nous acheminâmes vers Casa-Castellani. Nous instruisimes M. de Metternich de nos bons propos et des paroles d'Alexandre, en en retranchant toutefois la partie relative à la politique générale du monde : cela ne faisait rien à l'archichancelier d'Autriche, et il nous aurait pris pour deux songe-creux. Il parut, ou fit semblant d'être content de ce que nous avions dit au czar, touchant la répugnance de M. de Villèle pour l'expédition militaire. Soit que le prince n'eût pas aperçu le fond de notre pensée, soit qu'il fût conduit malgré lui à mettre au jour le fond de la sienne, il nous montra de nouveau son opposition à la guerre; il nous conjura de partir afin d'appuyer M. de Villèle et de combattre l'ardeur de M. de Montmorency. Nous répliquâmes qu'arrivé à Paris nous nous rendrions à Londres; mais que nous instruirions M. de Villèle des idées dans lesquelles nous l'avions laissé lui, M. de Metternich; de sorte que, si les alliés le voulaient, ils avaient encore le temps d'envoyer des courriers à Madrid pour suspendre la présentation des *lettres ostensibles*. Nous nous retirâmes, ajoutant que nous eussions désiré mettre nos derniers respects aux pieds de Sa Majesté l'empereur d'Autriche. Nous reçûmes bientôt ce billet :

Vérone, ce 12 décembre 1822.

« Je viens, Monsieur le vicomte, de porter à l'Empereur l'expression de vos regrets de quitter Vérone sans avoir pu prendre congé de lui. Sa Majesté Impériale m'a chargé de vous dire qu'elle attache trop de valeur à votre retour à Paris pour avoir pu songer à vous arrêter ici.

« Je serai charmé de voir Votre Excellence avant son départ, et je le désirerais surtout pour lui donner connaissance de mon expédition à M. de Vincent. Je ne dispose cependant d'aucun moment dans ma matinée de demain, laquelle se passera en audience près des souverains et en travail avec l'Empereur, mon maître. Si Votre Excellence voulait me faire l'honneur de venir dîner chez moi, nous passerions ainsi le temps nécessaire pour nous parler. Si elle était

décidée à ne pas rester à Vérone jusqu'à la soirée, je tâcherai de disposer du petit intervalle entre une heure et demie et deux heures.

« Je la prie de me donner des ordres, et de recevoir l'assurance de ma considération très-distinguée.

« METTERNICH. »

Nous nous conformâmes au désir du prince; nous allâmes le trouver le 12 au matin, il nous donna connaissance d'une dépêche qu'il écrivait au baron Vincent; elle ne contenait que ces phrases diplomatiques propres à ne rien dire : il y avait sans doute derrière une note confidentielle plus explicite. M. de Metternich nous répéta ce qu'il m'avait déjà exprimé touchant les inconvénients de la guerre; mais il lui échappa quelques mots sur les *aberrations* d'Alexandre; et il nous vit nous éloigner avec joie comme un messenger de paix; notre visage et notre langage sont bien trompeurs, ou la perspicacité de l'archichancelier n'est pas telle qu'on la suppose. Nous écrivîmes en rentrant à M. de Montmorency à Paris, cette dernière lettre :

Vérone, 12 décembre 1822.

Monsieur le duc,

« J'ai eu ce matin une conversation très-longue avec M. le prince de Metternich et une autre avec Sa Majesté l'empereur de Russie. Le premier pense qu'il est utile que j'aie vous en rendre compte immédiatement. En conséquence, je partirai demain 13, et j'espère arriver vers le 20 à Paris. Par le courrier qui vous porte cette dépêche, je réponds à deux lettres de M. de Villèle. Ma réponse indique en général la suite des idées dont j'aurai à vous entretenir.

« M. de Caraman vous aura sans doute mandé, monsieur le duc, que les affaires d'Italie se sont terminées d'une manière assez honorable pour la France. Demain, jour de mon départ, il y aura séance de clôture du congrès, et lundi prochain 16, les souverains et les ministres auront quitté Vérone.

« J'ai l'honneur de recommander à votre bonté messieurs de Rauzan et d'Aspremont, et vous prie d'agréer, avec mes félicitations

sur votre nouveau titre, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Nous quittâmes Vérone le 13, jetant un œil de regret sur l'Italie, mais nous consolant dans la pensée d'aller continuer *nos Mémoires* à la pâle lumière du soleil qui avait éclairé les misères de notre jeunesse.

GUERRE D'ESPAGNE

DE 1823.

GUERRE D'ESPAGNE

DE 1823.

XXXV

Guerre d'Espagne de 1823. — M. de Montmorency donne sa démission. —
Nous sommes nommé ministre des affaires étrangères.

M. Canning occupait à Londres la place laissée vacante par la mort de Londonderry : — Georges IV, pressé par lord Liverpool, avait pris M. Canning dans son conseil, malgré sa répugnance fort naturelle pour le défenseur et l'ami de la reine. Chemin faisant, de Vérone à Paris, notre nature était revenue; désespérant notre esprit de la politique, nous songions avec plaisir à retourner à Londres, à faire le voyage des trois royaumes, enfin à rentrer dans notre vie intérieure, à nous enfoncer dans la solitude de mes souvenirs. Arrivé rue de l'Université, tout s'évanouit. Notre existence à scènes, à changements de décorations, est sans cesse menacée du coup de sifflet qui nous transporte d'un palais dans un désert, du cabinet des rois dans le grenier du poète.

Le duc de Wellington, qui nous avait devancé, s'était arrêté à Paris. Il avait obtenu de M. de Villèle qu'un courrier serait expédié aux alliés, afin de les inviter à retarder la communication des instructions qu'ils avaient envoyées à leurs chargés d'affaires, à Madrid. En même temps, S. G. proposa au gouvernement de Louis XVIII la médiation de l'Angleterre. Cette médiation fut refusée, parce qu'elle n'offrait aucun remède au mal de la France. Cependant, dans un *memorandum* du cabinet de Saint-James, pour lord Fitz-Roy-Sommerset, daté de Londres, le 6 janvier 1823, on recommande à Sa Seigneurie d'insister en Espagne sur quelques changements à faire à la constitution.

M. le duc de Montmorency remit au duc de Wellington, le 26 décembre 1822, une excellente note dans laquelle il lui expose les motifs du refus de la médiation : c'est le dernier acte du ministère de M. de Montmorency.

La raison officielle de la démission de M. le duc de Montmorency est encore un mystère. M. de Montmorency avait-il pris à Vérone des engagements que M. de Villèle ne jugea pas à propos de remplir? voulait-il, en cas de guerre, la coopération immédiate et matérielle des alliés? Nous ne le croyons pas; nous croyons plutôt à l'incompatibilité des caractères. M. de Montmorency conservait le souvenir de la manière dont M. de Villèle était entré dans la présidence; d'autant plus que le duc Mathieu, au moment de son départ pour Vienne, avait su par S. M. même que cette présidence était donnée : il n'avait pas remis sa place; il l'avait gardée par la conscience de l'utilité dont il pouvait être. M. de Montmorency n'était point sans ambition, passion légitime dans un homme de son nom et de son mérite : il avait de l'esprit et de l'instruction; élevé dans la grande école d'où sortit Mirabeau, son éloquence était naturelle et persuasive; on croyait entendre la voix de ses bonnes actions. Noble et calme à la tribune, il appartenait à une race qui ne se trouble point et qui, forcée seulement de changer de grandeur, était allée des rois à Dieu. S'il parlait avec autorité de la foi du comte, ses convictions religieuses étaient tempérées par la douceur de son caractère et par sa bienveillance. Sa figure était pâle et serène; un charme de jeunesse ne s'était point effacé de son front demi-chauve : une imagination caressante et vive répandait sur ses mœurs sérieuses la grâce du sourire. Il conservait des amitiés illustres dont il combattait les opinions avec une austérité tolérante qui accroissait l'attachement par l'estime. On sentait qu'au moment du grand sacrifice, il aurait pu, comme Henri II, duc de Montmorency, écrire à ses amis : « Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu avec la même affection qui a toujours été entre nous. »

M. de Villèle et M. de Montmorency, placés si haut et si discordants entre eux, ne pouvaient guère aller longtemps ensemble : il ne fallut qu'un prétexte pour les séparer. On affirme qu'ils se brouillèrent sur la question du rappel immédiat de M. de Lagarde. Ce qu'il y a d'étrange, le jour même où la démission du duc Mathieu fut connue, on connut aussi la dépêche de M. de Villèle, dans laquelle il s'exprime sur le gouvernement des Cortès comme l'auraient pu faire la Prusse, l'Autriche et la Russie. M. de Montmo-

rency s'éloigna, et fut regretté de tous les hommes de bien en Europe.

Ayant quitté Vérone le 13 décembre 1822, nous arrivâmes à Paris le 17. Nous nous empressâmes de rendre compte à M. de Villèle de notre dernière conversation avec M. le prince de Metternich, du peu d'envie que celui-ci avait de la guerre, de son désir de voir le cabinet des Tuileries suivre des voies pacifiques, tant par la crainte qu'il nourrissait de nos succès, que par celle qu'il ressentait d'un mouvement de la Russie. Nous trouvâmes M. de Villèle extrêmement bien pour nous et très-satisfait de notre correspondance, mais inquiet sur sa position.

M. de Polignac nous vint chercher : il nous avertit qu'une division existait entre le ministre des affaires étrangères et le président du conseil. Nous lui déclarâmes que notre sort était lié à celui de M. de Villèle depuis que nous avions arrangé l'affaire de son premier ministère, comme lui M. de Polignac le savait, et comme les remerciements de M. de Richelieu, consignés dans un billet que nous possédons encore, l'attestaient ; qu'à partir de ce moment nous avions toujours trouvé M. de Villèle loyal. M. de Polignac, nous parlant de nos travaux à Vérone, des prétentions que nous pouvions avoir, des bruits répandus d'un dissentiment entre nous et M. de Montmorency, nous lui répondîmes que nous étions si loin d'ambitionner la place du noble duc et de vouloir rester en France pour échauffer les partis, que nous allions sur-le-champ retourner à Londres.

Nous hâtâmes les préparatifs de notre départ ; il ne nous restait presque plus qu'à monter en voiture, lorsque deux mots de M. de Villèle nous apprirent la démission de M. de Montmorency. M. de Villèle nous proposait le portefeuille par ordre du roi. Nous passâmes la nuit dans un trouble incroyable : le 26 au matin, nous écrivîmes à M. de Villèle la lettre suivante :

« Mon cher ami, la nuit porte conseil : il ne serait bon ni pour vous ni pour moi que j'acceptasse dans ce moment le portefeuille des affaires étrangères. Vous avez été excellent pour moi et je n'ai pas toujours eu à me louer de M. de Montmorency, mais enfin il passe pour être mon ami ; il y aurait quelque chose de déloyal à moi à prendre sa place, surtout après tous les bruits qui ont couru : on n'a cessé de dire que je voulais le renverser, que je cabalais contre lui, etc., etc. S'il était resté dans un coin du ministère, ou que le roi lui donnât une immense retraite, comme la place de

grand veneur, les choses changeraient de face ; mais alors il resterait encore des difficultés.

« Vous savez, mon cher ami, combien je vous suis dévoué : j'ai le bonheur de vous servir assez puissamment auprès de cette partie des royalistes qui sont opposés à votre système. Je les tempère, je les arrête et je les retiens, par la confiance qu'ils ont en moi, dans les bornes d'une juste modération ; mais je perdrais à l'instant toute mon influence si j'entrais au ministère sans amener avec moi deux ou trois hommes, de ces hommes qu'il est si facile de désarmer, mais qui seront extrêmement dangereux à la session prochaine si vous ne pouvez pas vous arranger avec eux. Croyez bien, mon cher ami, que le moment est critique. Vous pouvez rester vingt ans où vous êtes et porter la France au plus haut point de prospérité, ou vous pouvez tomber avant deux mois et nous replonger tous dans le chaos. Cela dépend absolument de vous et du parti que vous allez prendre. Je vous en conjure au nom de l'amitié et de ma fidélité politique, profitez de l'occasion qui se présente pour consolider votre ouvrage. Au reste, j'approuve fort que vous preniez le portefeuille des affaires étrangères, comme vous l'aviez, *par interim*. Cela vous donnera le temps de voir venir et d'arranger les affaires. Je dois vous dire aussi avec franchise qu'il y a tel ministre des affaires étrangères que vous pourriez choisir sous lequel je ne pourrais servir, et ma démission serait un grand mal dans ce moment. Voilà, mon cher ami, une partie des mille choses que j'ai à vous dire. Nous nous verrons, nous causerons. Soyez persuadé, au reste, de cette vérité, c'est que mon sort politique est lié au vôtre, et que je reste ou tombe avec vous. »

En échange de cette lettre, M. de Villèle nous fit tenir ce billet :

« Je reçois votre lettre, mon cher Chateaubriand, et ne puis me décider à la porter au roi avant de vous avoir vu : pouvez-vous me recevoir un moment avant une heure ?

» De cœur, tout à vous,

« J. VILLÈLE. »

Nous vîmes M. de Villèle ; nous lui fîmes toutes les objections qui nous parurent propres à le convaincre de nous laisser partir. Il alla

chez le roi ; le roi nous envoya chercher : il nous retint une heure, lui ayant la bonté de nous prêcher, nous lui résistant avec respect ; il finit par nous dire : « Acceptez, je vous l'ordonne. » Nous obéîmes, mais avec un véritable regret, car nous sentimes à l'instant que nous péririons dans le ministère. Le mardi, 1^{er} janvier 1823, nous passâmes les ponts et nous allâmes coucher dans ee lit de ministre qui n'était pas fait pour nous ; lit où l'on ne dort guère, où l'on reste peu.

Ainsi il est faux que nous ayons voulu la chute de M. de Montmorency. Aux affaires étrangères, en allant prendre mes passe-ports pour Londres, je reneontrai M. Bourjot ; je lui dis que bien qu'on parlât de moi pour ministre, j'étais loin encore d'avoir consenti à remplacer un homme du mérite de M. de Montmorency. Tout ehangement dans le personnel des affaires amène des contentions : eelui qui sort a des partisans qui blâment eelui qui entre. Cela est tout simple et n'intéresse que les deux ministres ; le public ne s'occupe pas ou rit de ces misérables contestes. Nous ne eonservons pas le moindre souvenir désagréable de tout ee qui a pu se dire alors ; nous tenions seulement à prouver que notre vénération pour M. de Montmorency avait été aussi grande et aussi complète qu'elle pouvait l'être. Le due Mathieu était comme moi au-dessus de ees animations politiques, et il l'a prouvé. Dans un billet de 1821, en m'annonçant qu'il était nommé ministre des affaires étrangères, il me disait : « Vous devez eroire au sincère dévouement de eelui qui vous est attaché depuis longtemps, et qui ne peut qu'être reonnaissant de la manière dont vous l'avez souvent mis en avant. » Il m'écrivait le 27 février 1823, deux mois après mon entrée au ministère : « Je ne veux pas attendre, noble vicomte, le premier jour où je serai sûr de vous trouver, pour vous remerier de la manière trop flatteuse dont vous avez parlé de moi dans votre grand discours. Je suis malheureusement arrivé trop tard pour l'entendre : je viens de le lire avec un extrême intérêt. Vous avez été spécialement heureux sur tout en ee qui regarde l'Angleterre, et c'est un point essentiel.

« Au reste, pour ménager les intérêts de ee eôté comme de tous les autres, permettez-moi de vous dire ee que j'espère être aussi dans votre pensée : *Hâtons-nous d'agir vis-à-vis de l'Espagne.* »

XXXVI

Louis XVIII. — Son peu de penchant pour nous.

M. de Villèle, en nous offrant le ministère de la part du monarque, s'était exprimé avec une amitié modeste, car, loin de trouver Sa Majesté disposée en notre faveur, il avait eu toutes les peines du monde à déterminer sa volonté : les rois n'ont pas plus d'attrait pour nous que nous n'en avons pour eux ; nous les avons servis de notre mieux, mais sans intérêt et sans illusion. Louis XVIII nous détestait ; il avait à notre endroit de la jalousie *littéraire*. S'il n'eût été roi, il aurait été membre de l'Académie, et il était féru à l'esprit de l'antipathie des classiques contre les romantiques. Sa Majesté nous connaissait peu : nous lui céditions très-volontiers la palme ; nous ne disputons rien à personne, pas même à un poète porte-sceptre ; nous ne sachons pas un homme de lettres, derrière lequel nous ne soyons très-sincèrement et très-humblement disposé à nous éclipser.

Cependant nous parvinmes à plaire au roi plus qu'on n'aurait pu le penser, et de manière à faire peur de notre crédit à nos collègues. S. M. s'endormait souvent au conseil, et elle avait bien raison ; si elle ne dormait pas, elle racontait des histoires. Elle avait un talent de mime admirable : cela n'amusait pas M. de Villèle qui voulait faire des affaires. M. de Corbière mettait sur la table ses coudes, sa boîte à tabac et son mouchoir bleu : les autres ministres écoutaient silencieusement. Nous, nous ne pouvions nous empêcher de nous divertir des récits de Sa Majesté ; le roi était visiblement charmé. Quand il s'aperçut de son succès, avant de commencer une histoire, il y cherchait une excuse, et disait avec sa petite voix claire : « Je « vais faire rire M. de Chateaubriand, » et en effet, nous étions dans cette occasion courtisan si naturel, que nous riions comme si nous en avions reçu l'ordre.

Au reste, M. de Villèle n'amena Sa Majesté à nous choisir que parce qu'elle n'avait guère plus de penchant pour M. de Montmorency que pour nous. Une tradition parmi nos rois est la défiance des noms ; défiance qu'ils se transmettent de règne en règne : leur mémoire tenace se souvient des guerres des grands vassaux : ils gagent des nobles pour domestiques ; ils les veulent dans leur garde-robe, ils les craignent dans leurs conseils.

M. de Montmorency déplaisait à Louis XVIII par sa vie ancienne

et par sa vie nouvelle, par ses opinions passées et par ses vertus présentes.

XXXVII

Histoire des sociétés secrètes en France. — Proclamation de l'armée des hommes libres. — Tous les partis ont eu des hommes sur le sol étranger.

Nous ne fûmes pas plutôt installé au ministère que nous reprîmes les idées qui nous avaient préoccupé à Londres et à Vérone : nous résolûmes de pousser à la stabilité de la restauration et à la grandeur de la France, puisque nous étions dans un poste d'où nous pouvions agir avec efficacité. En homme de conscience et voulant nous assurer à fond de la justice de la cause, nous nous mîmes à revoir les faits et les événements ; nous nous convainquîmes plus que jamais du péril dont la monarchie était environnée. Les preuves de la trahison surabondaient.

Les sociétés secrètes avaient commencé en France dès la dernière chute de Bonaparte, en 1815. La police découvrit successivement les sociétés de l'*Épingle noire*, des *Patriotes de 1816*, des *Vautours de Bonaparte*, des *Chevaliers du soleil*, des *Patriotes européens réformés*, et celle de la *Régénération universelle*. Chansons, discours, brochures, charte Touquet, caricatures, éditions compactes impies et philosophiques, tout entra comme éléments empoisonnés dans ces Sociétés dissolvantes. On s'y enrôlait en le sachant, ou l'on s'y trouvait engagé sans le savoir ; toutes ne se pouvant guère prouver, on en rit et elles étaient vraies. Ceux qui n'y croyaient pas passaient en public pour des esprits judicieux et gouvernementaux ; ceux qui tenaient à ces Sociétés se moquaient entre eux de ces capacités fortes et les attrapaient comme des imbéciles. De vastes conspirations en 1816 embrassèrent Paris, les départements de l'Isère, du Rhône et de la Sarthe. Ces réunions se perfectionnèrent en 1820, en s'affiliant aux *Carbonari* d'Italie, qui produisirent en Espagne les *Communeros*. Les insurrections napolitaine et piémontaise firent mieux connaître ces *Carbonari*, dont les principes, d'abord monarchiques pour repousser la domination de Bonaparte, devinrent graduellement ceux des *Jacobins* de la France.

Les diverses sociétés sus-mentionnées se fondirent à Paris dans

celle des *Carbonari*. Les Carbonari étaient divisés en sections appelées Cercles ou Ventes; il y avait des Ventes particulières et des Ventes centrales, de Hautes Ventes, avec une Vente suprême ou comité directeur. On ne pouvait être admis au premier degré de l'association, la Vente particulière, que sur le témoignage de Carbonari éprouvés; il fallait justifier de haine pour la légitimité, à moins qu'on ne fût militaire en demi-solde ou en retraite : les preuves de haine étaient alors censées faites.

La Vente particulière ne dépassait pas le nombre de vingt membres surnommés *Bons cousins*. Était-on découvert, on était dans la loi. Les députés de vingt Ventes particulières composaient une Vente centrale; celle-ci communiquait par un député avec la haute Vente, laquelle à son tour, par un émissaire, recevait l'ordre de la Vente suprême ou du Comité directeur. Chaque Carbonaro ne connaissait que les membres de sa Vente.

Tout *carbonaro*, aux termes de l'article 55 des statuts, doit garder le secret de l'existence de la Charbonnerie, de ses signes, de son règlement et de son but envers les PAÏENS.

Article 60, titre V : *Le parjure, toutes les fois qu'il aura pour effet de révéler le secret de la Charbonnerie, sera puni de mort*. Il est jugé secrètement; un des Bons Cousins est désigné au sort pour le frapper.

Les Carbonari n'écrivaient point, ils ne communiquaient entre eux que par la parole; ils se révélaient les uns aux autres, au moyen de demi-cartes découpées qui s'adaptaient à d'autres demi-cartes. Ils avaient des mots de passe et d'ordre, des signes de la main et des bras; tantôt par la jonction des doigts ils formaient les lettres C et N double; tantôt ils prononçaient les mots *Speranza* et *Fede*; ils se séparaient les syllabes *Ca-ri-ta*. Les lettres C et N double signifiaient Jésus-Christ et son Père; la Foi, l'Espérance et la Charité étaient leur interprétation mystérieuse. Ces athées marchaient sous l'étendard des chrétiens; toutes les révolutions du globe viennent se ranger sous ce *labarum*, qui a donné le signal du changement de la terre. Le Carbonarisme venait de l'Italie, et la madone saluée des Piferari dans les bois avait présidé à la liberté.

Les Carbonari s'engageaient d'obéir aveuglément à la Vente suprême; ils devaient être munis d'un fusil, d'une baïonnette et de vingt-cinq cartouches; ils avaient des poignards; ils versaient à la caisse commune cinq francs, lors de leur admission, et un franc par mois. Leur nombre s'élevait en France à plus de soixante mille. Les membres invisibles de la Vente suprême se tenaient au fond d'un

sanctuaire impénétrable. De ee Saint des Saints, ils envoyaient à la mort les Carbonari vulgaires, leur promettant des larmes bruyantes et un tombeau fréquenté.

Dans le cours de 1821, trente-cinq préfets dénoncèrent des sociétés de Carbonari. Paris avait des centaines de Ventes : la *Victorieuse*, la *Sincère*, la *Réussite*, la *Washington*, la *Bélisaire*, la *Westermann*, les *Amis de la vérité*. Elles se tenaient dans des eaves sombres, dans des chambres mystérieuses, dans des greniers inconnus, comme des Sabbats. Des espèces de conserits pour les émeutes étaient payés à ciel ouvert, et les détenus recevaient des secours dans les prisons. Les troubles du mois de juin 1819 et la conspiration du 19 août 1820 commencèrent l'action des affiliés. Au mois de décembre 1820, l'évasion du colonel Duvergier eut lieu; des Carbonari français se mirent en route afin d'aller secourir les frères de la *Fontaine d'or*. De Madrid ils devaient revenir avec les Espagnols sur les frontières de France, sous le drapeau tricolore. Ils infestèrent en passant notre cordon sanitaire.

Ces Ventes, dont les simagrées étaient puériles afin d'enflammer l'imagination romanesque des jeunes candidats, avaient, par leur nature latente et volcanique, assez de puissance pour briser le monde : appliquées au faible trône des Bourbons, elles pouvaient le faire sauter en l'air; heureusement le caractère français n'est pas propre aux forces secrètes; nous ne savons pas, comme les Allemands, nous réunir au clair de la lune, dans les murs ébréchés d'un vieux château; nous ne nous assemblons pas dans les forêts des Apennins, dans les cavernes baignées des flots déserts de l'Adriatique, comme les Italiens, pour rêver avenir; nous ne nous retirons pas, comme les Espagnols, dans le creux de nos complots et le silence de notre espoir, sous les palmiers de Murcie la *trois fois couronnée*. Le poignard sur lequel nous prêtons serment n'est que le brin de paille de cette féodalité bourgeoise qui nous ensaisine ou nous met en possession d'un parjure envers nos rois : pour nous dégager, il suffit de le rompre et de le jeter par-dessus notre tête : *exfestuatio*.

Du mois de décembre 1820 au 16 mars 1821, versement de fonds, comité d'action militaire, maniement d'armes, avortement des reconnaissances du général Berton; les départements de l'Ouest et du Midi sont ruinés; affaire de Belfort; les soldats sont surpris descendant en armes; tout est dissipé : le général Lafayette s'enfuit après avoir paru un moment.

A Joigny, même manœuvre. Cugnet de Montarlot et un officier de

l'ancienne garde recrutent sur la frontière des Pyrénées. A Marseille et à Toulon on se prépare à marcher sur Paris. Vallée est saisi et exécuté : il portait sur lui un écrit déchiré en soixante-trois morceaux. A Saumur, Delon et Sirejean sont condamnés à la peine de mort. L'Est doit se soulever ; un ex-général est garant du succès ; il parcourt des provinces et des communes. A Strasbourg, des sergents et des caporaux s'agitent. Il se fonde une vente dans le 45^e régiment de ligne. Ce régiment part de Paris pour La Rochelle, le 21 janvier : la conspiration se continue en route et à la Rochelle même. Au bas d'une liste des noms des jurés, on lisait : *Le sang veut du sang* ; au-dessous des noms des jurés se trouvait écrit le mot *poignard* et le mot *mort* : Bories fut conduit à la place des sacrifices. Élevés dans les Ventes de Paris, ses compagnons, muets et consternés, se rangent en haie sur son passage : sang généreux inutilement versé, inutilement déploré, et à qui la gloire promettait son éclat sur nos frontières.

C'est grand pitié : tous les partis ont aujourd'hui des tombeaux, et presque aucun de ces tombeaux n'attire la vénération complète des hommes. La société quelconque que l'on veut tuer, tue ; représaille naturelle : mais quand le moment de la conspiration est passé, il ne reste qu'un peu de cendres ; et, comme rien ne s'est amélioré dans la société vengée, elle en est aux regrets.

L'Espagne, depuis plusieurs années, s'était liée à nos factions ; elle avait, on ne sait pourquoi, pris parti contre la légitimité ; elle s'était hâtée d'imiter nos constitutions, qui pourtant ne lui avaient apporté que des malheurs. Chérirait-on des adversités, par le seul motif qu'elles servent à nous rendre célèbres ? Le bruit subjugué la raison humaine : l'illusion de la renommée nous dépouille du bon sens.

Vous avez déjà vu les députations de nos Ventes aux associés de la *Fontaine d'or*, et leurs sourds travaux dans notre cordon sanitaire. L'*Observateur espagnol*, dans sa feuille du 1^{er} octobre 1822, avant même l'ouverture du Congrès de Vérone, a ces paroles :

« L'épée de Damoclès, qui est suspendue sur la tête des Bourbons, va bientôt les atteindre. Nos moyens de vengeance sont de toute évidence. Outre la vaillante armée espagnole, n'avons-nous pas dans cette armée sanitaire dix mille chevaliers de la liberté, prêts à se joindre à leurs anciens officiers, et à tourner leurs armes contre les oppresseurs de la France ? N'avons-nous pas plus de cent mille de ces chevaliers dans l'intérieur de ce royaume, dont vingt-cinq mille au moins dans l'armée, et plus de mille dans la garde

« royale? N'avons-nous pas pour eette haine nous irascible que les « neuf dixièmes de la France ont vouée à d'exécérables tyrans? »

Dans la même feuille du 9 février 1823, le gouvernement de Louis XVIII est traité d'*infâme*; elle nous apprend qu'un général français, en non-activité, éerit que *le premier coup canon tiré contre les Espagnols sera le signal de la chute des Bourbons*. Louis XIV fit la guerre à la Hollande pour des injures moins menaçantes. Des lettres interceptées dévoilent le plan : il s'agit de former des corps sous le pavillon tricolore et de proclamer Napoléon II. Les ministres espagnols sont représentés eomme se prêtant à ces mesures, reeommandant seulement aux conjurés de ne pas aller trop vite. L'*Observateur espagnol*, journal avoué du gouvernement de Madrid, annonce positivement que l'impératrice Marie-Louise sera invitée à présider la régence. Si l'invasion a lieu, assure eette feuille, *nous verrons des choses étonnantes*.

Un homme fut arrêté à Perpignan; on trouva sur lui plusieurs exemplaires d'une proclamation et d'un manifeste où le parti achève de mettre au jour sa pensée. Voici ees deux pièces, elles lèveraient seules tous les doutes s'il en pouvait exister. Nous les transcrivons textuellement du *Moniteur*, avec quelques réflexions de ce journal.

Au grand quartier général de l'armée des hommes libres, sur les monts Pyrénées, le 1823.

« Français,

« L'époque est près de nous à laquelle vous fûtes appelés, par les « destinées des grandes nations, à apprendre à votre tour au monde « entier ee que peut sur les grandes âmes l'amour de la patrie et de « l'indépendance nationale; vous combattîtes sans eesse avec succès « l'hydre du despotisme armée contre vous, en un seul jour, sur « tous les points de l'Europe; en vain les hordes du Nord, en vain « les manœuvres machiavéliques de la superbe Albion tentèrent « de lasser votre constance et votre eourage : vous étonnâtes par « des prodiges multipliés de valeur les pervers qui s'étaient flattés. « dans leur orgueil, de n'avoir qu'à se présenter pour vous imposer « le joug et vous faire entrer de nouveau sous la puissance féodale; « vous ne répondîtes à leurs eris sacrilèges de devoir et de sou- « mission que par les eris sacrés de liberté et de patrie; vivre « libres ou mourir fut votre devise, elle vous conduisit toujours dans

« les sentiers de la gloire ; vous vécûtes, vos ennemis pâlirent, le
 « fanatisme et la féodalité brisèrent leurs flambeaux et leurs chaînes
 « dans le désespoir sanglant de la rage et de la mort.

« Ce serait un spectacle bien étonnant pour les générations pré-
 « sentes et futures, que de vous voir en ce jour l'instrument aveugle
 « de la tyrannie contre une nation non moins grande que généreuse,
 « qui, longtemps admiratrice de vos vertus, a osé marcher sur vos
 « traces ! Français, nous courons à vous, non comme ennemis, mais
 « comme frères ; nous sommes en présence et en armes. Quel est
 « celui d'entre vous, s'il s'honore du nom de Français, qui ne frémissa
 « point avant de lancer le feu meurtrier qui, en quelque endroit
 « qu'il soit dirigé, ne peut qu'atteindre un homme libre ?

« Les puissances étrangères, après s'être efforcées d'effacer votre
 « gloire, qu'elles n'ont pu seulement ternir, osent vous commander
 « la honte et le déshonneur : vainqueurs de Fleurus, d'Iéna, d'Aus-
 « terlitz et de Wagram, vous laisserez-vous aller à leurs insinuations
 « perfides ? Scellerez-vous de votre sang l'infamie dont on veut vous
 « couvrir, et la servitude de l'Europe entière ? Obéirez-vous à la
 « voix des tyrans pour combattre contre vos droits, au lieu de les dé-
 « fendre ; et ne viendrez-vous dans nos rangs que pour y porter la
 « destruction et la mort, lorsqu'ils vous sont ouverts pour la liberté
 « sainte, qui vous appelle du haut de l'enseigne tricolore qui flotte
 « sur les monts Pyrénées, et dont elle brûle d'ombrager encore une
 « fois vos nobles fronts couverts de tant d'honorables cicatrices ?....

« Braves de toutes armes de l'armée française, qui conservez en-
 « core dans votre sein l'étincelle du feu sacré ! c'est à vous que nous
 « faisons un généreux appel ; embrassez avec nous la cause majes-
 « tueuse des peuples contre celle d'une poignée d'opresseurs ; la
 « patrie, l'honneur, votre propre intérêt le commandent : venez,
 « vous trouverez dans nos rangs tout ce qui constitue la force, et des
 « compatriotes, des compagnons d'armes, qui jurent de défendre
 « jusqu'à la dernière goutte de leur sang, leurs droits, la liberté,
 « l'indépendance nationale.

« *Vive la liberté ! Vive Napoléon III ! Vivent les braves !* »

*Au grand quartier général des hommes libres, sur les monts Pyrénées,
le 1823.*

MANIFESTE A LA NATION FRANÇAISE.

« Français !

« Les puissances étrangères proclamèrent, en 1815, à la face de
« l'Europe, qu'elles ne s'étaient armées que contre Napoléon ; qu'elles
« voulaient respecter notre indépendance, et le droit qu'a toute na-
« tion de se choisir un gouvernement conforme à ses mœurs et à
« ses intérêts.

« Cependant, au mépris d'une déclaration si formelle, la force ar-
« mée envahit notre territoire, occupa notre capitale, et nous imposa
« la loi d'adopter, sans choix, le gouvernement de Louis-Xavier-Sta-
« nislas de France. Par suite d'un tel attentat à la souveraineté de la
« nation, un simulacre de constitution nous fut illégalement donné
« sous le nom de Charte constitutionnelle, et la même puissance qui
« nous contraignit de l'accepter en a, par la suite, neutralisé ou-
« vertement tous les effets.

« La haine prononcée contre Napoléon ne fut qu'un prétexte dont
« se servirent les souverains de l'Europe pour voiler leurs vues ambi-
« tieuses ; l'énergie de la grande nation était un trop grand obstacle
« au rétablissement du système général de despotisme discuté dans
« le cabinet du roi, il fallait en prolonger l'action, et le seul moyen
« d'y parvenir, c'était d'abord de la séduire, ensuite de la tromper et
« de la réduire : sur ces bases déjà établies reposa le grand conseil
« des souverains, sous le nom de *Sainte-Alliance*, qui ne peut s'ex-
« pliquer autrement que par ces mots : *Coalition des tyrans contre les*
« *peuples*. L'invasion de la Pologne, celle de l'Italie et les calamités
« dont gémit l'Espagne depuis la rentrée de Ferdinand, menacée à
« son tour d'être envahie, sont une conséquence de ce principe.

« PAR CES MOTIFS, vu les derniers actes de la chambre des repré-
« sentants du peuple français du mois de juillet 1815 ;

« Vu la loi concernant les droits de la nation française dudit mois
« et les constitutions de l'État qui appellent au trône de France Na-
« poléon II ;

« Vu la déclaration des mêmes représentants, dans la séance du
« 5 juillet, concernant les droits des Français et les principes fonda-

« mentaux de leur constitution, par laquelle tous les pouvoirs éma-
 « nent du peuple, attendu que la souveraineté du peuple se compose
 « de la réunion des droits de tous les citoyens ;

« Vu également la déclaration de la chambre des représentants
 « dudit jour, qui porte que le gouvernement français, quel qu'en puisse
 « être le chef, doit réunir tous les vœux de la nation légalement émis,
 « qu'un monarque ne peut offrir des garanties réelles s'il ne jure d'ob-
 « server une constitution délibérée par la représentation nationale et
 « acceptée par le peuple ; que tout gouvernement qui n'aurait d'au-
 « tre titre que les acclamations et les volontés d'un parti, ou qui se-
 « rait imposé par la force, que tout gouvernement qui n'adopterait
 « pas les couleurs nationales n'aurait qu'une existence éphémère et
 « n'assurerait point la tranquillité de la France et de l'Europe ;

« Que si les bases énoncées dans cette déclaration pouvaient être
 « méconnues ou violées, les représentants du peuple français, s'ac-
 « quittant d'un devoir sacré, protestent d'avance, à la face du monde
 « entier, contre la violence et l'usurpation ; ils confient le maintien
 « des dispositions qu'ils proclament, à tous les bons Français, à tous
 « les cœurs généreux, à tous les esprits éclairés, à tous les hommes
 « jaloux de leur liberté, enfin aux générations futures ;

« Nous, soussignés, Français et hommes libres, réunis sur le som-
 « met des Pyrénées et sur le sol français, composant le conseil
 « de régence de Napoléon II, protestons contre la légitimité de
 « Louis XVIII, et contre tous les actes de son gouvernement attenta-
 « toires à la liberté et à l'indépendance de la nation française.

« En conséquence, nous déclarons comme antinational, tout at-
 « tentat émané de Louis XVIII ou de son gouvernement, contre l'in-
 « dépendance de la nation espagnole.

« Français, un homme généreux a osé faire parvenir jusqu'au trône
 « ces paroles mémorables : *Les peuples se relèvent des grandes chutes!*
 « Ces paroles ont retenti dans toute la France, et l'heure est enfin
 « arrivée où la prophétie doit s'accomplir. Français ! obéirez-vous à la
 « voix des tyrans qui veulent sceller de votre sang l'opprobre et l'in-
 « famie dont ils tentent de vous couvrir, pour vous punir d'avoir été
 « assez grands, que de porter dans le dix-huitième siècle les pre-
 « miers germes de la liberté sur tous les points de l'Europe ? Non,
 « vous céderez à cette voix plus forte qui parle à vos cœurs magna-
 « gnimes, et qui vous commande de vous réunir à nous sous les
 « bannières sacrées de l'honneur, où on ne lit pour devise que *liberté,*
 « *gloire et patrie.*

« Français, les intentions de la Sainte-Alliance ne vous sont point
 « méconnues ; rappelez-vous que vous apprîtes, en 1792, à l'Eu-
 « rope étonnée, ce que peut une nation qui veut la liberté. Nous vous
 « rapportons l'étendard tricolore, signal de votre réveil, au même
 « instant où, du sommet des Pyrénées, des âmes fortes et des bras
 « nerveux lancent la bombe libérale qui va faire trembler les rois ab-
 « solus, sur leurs trônes déjà ébranlés par la justice de l'opinion pu-
 « blique. Unissez-vous à nous pour concourir à honorer de nouveau
 « l'ordre social. C'est du grand quartier général de l'armée des
 « hommes libres que nous vous faisons un appel unanime. Venez,
 « vous n'y trouverez que des amis et des frères qui jurent de ne re-
 « connaître et ne proclamer comme le plus puissant roi de l'Europe,
 « que le souverain le plus constitutionnel. Telle est la force et la vo-
 « lonté des lumières du siècle !

« *Les membres du conseil de régence de Napoléon II.* »

A la suite de cette dernière pièce imprimée se trouve, écrite à la main, et en forme d'instruction la note suivante.

« *Nota.* Le présent manifeste ne sera livré au public, ainsi que la
 « proclamation à l'armée, qu'au commencement des hostilités ; et
 « alors seulement on connaîtra les noms des signataires. Il serait im-
 « politique de faire paraître ces deux pièces avant cette époque. Il
 « convient cependant que les sociétés secrètes en aient connaissance,
 « afin qu'elles agissent dans le même sens que nous, et qu'elles pré-
 « parent dès aujourd'hui, dans l'intérieur de la France, les éléments
 « pour cela. »

Après les pièces, le *Moniteur* ajoute :

« Est-ce clair ?

« La dernière preuve de ces complots manquait encore, et elle a
 « été donnée. L'action devait suivre la parole pour rendre évidentes
 « à tous les yeux la sagesse de nos précautions et la légitimité de
 « notre défense. Tout le monde sait qu'une troupe de transfuges
 « attend nos soldats à l'avant-garde de l'armée de Mina ; nous savions
 « qu'un détachement de cette troupe était parti de Bilbao, au cri de
 « *vive Napoléon II !* et portant l'uniforme de la garde du ci-devant
 « empereur. Enfin, sur qui le premier coup de canon a-t-il été tiré
 « en Espagne ? Sur des hommes qui criaient *vive Napoléon II !* Quel
 « est le premier signe ennemi qu'on a rencontré ? L'aigle et le dra-
 « peau tricolore.

« Voilà des faits que ne détruiront jamais les sophismes révolu-
 « tionnaires. Notre droit de prendre les armes contre une faction

« qui voudrait nous replonger dans l'abîme, n'est que trop prouvé, « à moins que l'on ne veuille qu'un gouvernement se laisse stupidement détruire, qu'il attende sa chute pour démontrer qu'il était en « péril. »

Ce manifeste, comme jadis celui du duc de Brunswick, était précis; il ne laissait plus le choix libre. Nous n'avions pas certainement besoin de cette provocation directe pour nous déterminer à la guerre; mais enfin il est utile à l'histoire de rassembler ces faits épars: si dans un temps donné on s'occupe encore de ces choses qui s'effacent, la postérité saura du moins que le trône des Bourbons avait toutes les raisons d'avenir et tous les motifs du moment, pour attaquer et se défendre. On souffre de tant de jaetance si peu soutenue. Mais, lorsque l'Angleterre disait qu'elle ne voyait pas *clairement* de quoi nous avions à nous plaindre; qu'elle serait heureuse que nous lui exposions nos griefs, et que nous vinssions, avec l'Espagne, plaider à son tribunal paternel, nous étions tenté de lui jeter le eroe de fer de Clovis à la figure.

Nous ne mentionnerons point les trois violations du territoire français avant la déclaration de guerre: elles auraient certes suffi pour légitimer cette déclaration; elles montraient le mépris dans lequel la légitimité était tombée, puisque les Espagnols mêmes ne craignaient pas de l'insulter; force nous était de tirer l'épée ou de mourir dans la honte.

Et pourtant comment agir? Que de périls à braver! L'armée du roi était travaillée en tous sens. Quand la guerre devint plus probable, les complots furent ajournés jusqu'au premier coup de fusil, persuadé qu'on était qu'en face des troupes constitutionnelles des Cortès, il serait plus facile d'amener un mouvement parmi les soldats français. On nous avertissait à chaque moment; des personnes qui tenaient à la conspiration générale, mais qui nous conservaient une bienveillance exceptionnelle, ne cessaient de nous écrire; elles nous demandaient des rendez-vous; elles nous disaient: « Mais vous ne voyez donc pas ce qui se passe; que cette armée rassemblée par « vous est contre vous; que nous sommes sûrs du triomphe; que « nous rions de vous voir vous perdre comme un enfant; que nous « nous raillons de votre candeur? Vous ne savez donc pas que tel gé- « néral vous trahit, que tel autre est trompé; on le pousse à vous « servir pour vous perdre. Personne ne veut plus de la Restauration: « les alliés sont secrètement de notre bord; l'Angleterre est avec « nous; elle se déclarera dès que vous aurez mis le pied en Espagne.

« Quittez vite tout cela; donnez votre démission; éloignez-vous, « lorsque vous en avez encore le temps : laissez périr un vieux vaisseau qui va couler bas sous vous. »

Capitaine, non de nom, mais de fait, nous voulûmes périr avec le vaisseau et y rester le dernier : nous ne fîmes point usage de ces avis contre ceux qui nous les donnaient, persuadé qu'on ne sauve point un État par des arrestations de police. Dans tous les cas, nous aimions mieux jouer le va-tout de la Restauration que de vivre dans des appréhensions perpétuelles : nous disions de la monarchie de Henri IV ce que Henri IV disait de sa personne : « On ne meurt qu'une fois. »

Les faits contenus dans le rapport de M. de Marchangy sur les sociétés secrètes ne peuvent plus se nier ; les conspirations ne peuvent plus être placées au rang des fables, aujourd'hui qu'on les avoue et qu'on s'en vante. Nous tenons d'un député estimé, lequel dans ce temps-là appartenait aux Ventes, qu'au moment où le rapport de M. de Marchangy parut, il fut trouvé si exact par les affidés, qu'ils condamnèrent le rapporteur à mort. La personne dont nous tenons ces détails s'opposa à l'exécution de l'arrêt ¹. Ce n'est pas nous qui, entendant les coups de marteau, voyant bâtir l'échafaud, dresser la machine de la mort, étions assez bonhomme pour croire les benins initiés, lorsqu'ils s'écriaient : « Des conspirations? Quelle sottise ! « Personne ne pense à conspirer ! Personne n'en veut à la légitimité. « Ce qui vous fait peur est un théâtre que l'on prépare pour une représentation de marionnettes ! »

Nous n'aimions ni n'admirions les *Fantocini* de 1793.

Mais, s'il est vrai que ces conspirations existaient avant la guerre d'Espagne, il est encore certain qu'elles cessèrent avec cette guerre. Les vanteries, depuis les journées de juillet, sur la comédie de quinze ans, sont des satisfactions d'hommes en sûreté ; au moment de la chute de la légitimité, personne ne conspirait : c'est elle qui s'est précipitée de gaieté de cœur. N'a-t-elle pas pris la chambre, en 1830, pour une chambre d'ennemis ! Il ne s'agissait que de choisir trois ou quatre hommes, lesquels mouraient d'envie d'être ministres, et qui avaient pour l'être les talents nécessaires. Voilà ce que la légitimité n'a jamais voulu comprendre : la susceptibilité trop naturelle de ses

¹ Voyez encore sur les *Sociétés secrètes* les aveux de M. Andryane, au commencement du tome I^{er} de son intéressant ouvrage, intitulé : *Mémoires d'un prisonnier d'État au Spielberg*.

malheurs l'oblige aujourd'hui d'admettre l'existence des conspirations imaginaires qui la consolent et l'excusent.

Il faut distinguer les dates : autant les machinations étaient déjouées à la fin de la guerre d'Espagne, autant elles étaient menaçantes au commencement de cette guerre. Nous sommes persuadé du complot dont l'envoi de l'aigle à Bayonne indiqua la trace ; il était faux quant aux personnes élevées auxquelles on voulait le faire remonter, en s'étant servi de leur nom respectable ; il était vrai quant à la réalité de son existence : on fit prudemment de ne pas l'approfondir. Le coup de canon de la Bidassoa changea les consciences : le poids d'un boulet heureux n'est pas de trop du côté de la fidélité. Au bord de la Bidassoa, les Français que promettait la proclamation se présentèrent : trompés par la fortune et par leurs amis, ils avaient espéré voir le drapeau blanc s'abaisser devant le drapeau tricolore, les siècles s'incliner devant leur jeunesse. Si ces gens pleins d'énergie, parmi lesquels nous avons trouvé depuis un ami, tombèrent dans une rencontre funeste, elle ne fut pas sans honneur, car l'honneur s'accroît de l'adversité. Ne disons donc plus que ceux que la fatalité entraîne à combattre leur patrie sont des misérables : en tout temps et en tout pays, depuis les Grecs jusqu'à nous, toutes les opinions se sont appuyées des forces qui pouvaient leur assurer le succès. On lira un jour dans nos *Mémoires* les idées de M. de Malesherbes sur l'émigration. Nous ne sachons pas en France un seul parti qui n'ait eu des hommes sur le sol étranger, parmi les ennemis, et marchant contre la France. Benjamin Constant, aide de camp de Bernadotte, servait dans l'armée alliée, laquelle entra dans Paris, et Carrel a été pris les armes à la main dans les rangs espagnols. La *cause* ne change point la question ; avec la *cause* on justifierait tout : dire que l'on combat pour la liberté ou pour l'ordre, on a toujours tort, ou l'on a toujours raison.

XXXVII.

Questions confondues. — Objections contre la guerre d'Espagne. — Réponse. —
État de la Péninsule au moment du passage de la Bidassoa.

Les contradicteurs de l'expédition d'Espagne ont perpétuellement confondu deux choses, la question *française* et la question *es-*

pagnole : quand la seconde n'aurait pas été aussi heureusement résolue que la première, des ministres *français* n'étaient responsables à l'opinion *française* que de l'honneur et de la prospérité de la France. Nous reviendrons sur ce sujet.

On cherchait à soulever nos peuples et notre armée, il fallait opter entre une guerre et une révolution; la première sembla moins dispendieuse : par l'expérience déjà faite, la gloire aux Français coûte moins que les malheurs.

La guerre n'a point été injuste; nous avons le droit de l'entreprendre; nos intérêts essentiels étaient en péril.

A Dieu ne plaise que nous considérions les calamités d'un État comme une chose insignifiante : reproche aux hommes qui, violant le droit des nations, obtiendraient la prospérité de leur pays aux dépens de la prospérité d'un autre pays! Il était de notre devoir d'épargner aux Espagnols les maux inséparables de toute invasion militaire. Nous ne nous étions rien dissimulé; nos succès devaient avoir pour le peuple de Charles-Quint des inconvénients ainsi que nos revers; mais, à tout prendre, en nous sauvant, nous le délivrions du plus grand des fléaux, de la double tyrannie, démagogique et soldatesque. Pourrait-on douter de cette vérité? Est-ce comme ennemis ou comme libérateurs que nous avons été reçus à Madrid?

Quel était l'état de la Péninsule au moment du passage de la Bidasoa? Était-ce une contrée tranquille, heureuse, dans laquelle nous allions porter le désordre, sous prétexte de nous mettre en sûreté contre un mal imaginaire? La guerre civile ne s'étendait-elle pas jusqu'aux portes de la capitale? La Catalogne n'était-elle pas en armes? Valence n'était-elle pas menacée d'un siège? Le royaume de Murcie n'était-il point soulevé? Ne se battait-on point dans les rues de Madrid? L'anarchie constituée, l'insurrection des camps reconnue en droit, l'héritier du trône mis en accusation, les prisons violées, les prisonniers égorgés, les propriétés envahies, les prêtres déportés ou noyés, les citoyens exilés, des clubs prêchant le massacre et la terreur, des sociétés secrètes remuant et corrompant tout, les colonies perdues, la marine détruite, la dette nationale accrue d'une manière effrayante, voilà l'Espagne sous le règne des cortès.

Dites-vous que peu importaient la mise en accusation de l'héritier du trône, les noyades des prêtres et le reste? Selon vous, le genre humain devait *marcher*; tant pis pour ceux culbutés dans le fossé ou écrasés en route. Nous comprenons. Mais nous, mandataires de la France, nous voulions que la France *marchât* avant tout, et ces atro-

cités appelées *utiles* l'empêchaient d'aller à sa résurrection. Ensuite, ce que vous prenez pour un progrès était une descente dans un puits de sang ; heureux si, remontés de ce trou des meurtres, après un siècle d'efforts, vous ne faisiez pas horreur ! Qu'avons-nous gagné à 1793 ? Le Directoire, Bonaparte, la Restauration, le meilleur de nos temps d'arrêt, si elle avait su nous sauver en se sauvant.

Avons-nous usé de notre influence pour donner des institutions à l'Espagne ?

Avant d'être si pleins d'amour pour les institutions des autres, il faudrait d'abord s'en donner de bonnes à soi-même et n'en pas changer tous les huit jours. Nous avons dit notre opinion sur le peuple espagnol, sur son peu d'estime pour nos libertés écrites et votées : convenait-il au gouvernement français de se faire le propagandiste de ces doctrines, bonnes aux yeux des uns, mauvaises au sentiment des autres, d'imiter la Convention ou Bonaparte, l'une qui mettait bas des républiques, pour faire naître l'anarchie dans le cercle de ses prisons et de ses échafauds ; l'autre qui engendrait des despotes, pour multiplier la tyrannie dans l'étendue de ses champs de batailles ?

Nous souhaitons à l'Espagne ce que nous souhaitons à tous les peuples, une liberté mesurée sur le degré de lumière de ces peuples : l'illustre patrie de tant de grands hommes trouverait dans le rétablissement de ses vieilles cortès d'immenses ressources. Un corps politique du passé, modifié peu à peu par les nouvelles mœurs, me paraîtrait assez puissant pour protéger les citoyens, créer l'administration, fonder un système de finances et rendre la force à cette noble nation épuisée par son héroïsme. Toutefois, dans cette matière, la France n'était point appelée à prononcer : heureuse de ses propres libertés, elle ne pouvait prêcher que d'exemple.

Avons-nous du moins usé du droit de conseil ? Existe-t-il quelque document qui prouve la modération des principes dans laquelle le gouvernement français s'est tenu à l'égard de la politique intérieure de l'Espagne ?

La lettre de Louis XVIII à Ferdinand vous répondra. En fait de prévision et de conception indépendante, personne ne peut nous en remonter. Le siècle avance ; la démocratie s'accroît : si les caractères en décadence la peuvent supporter, les rois, à l'heure providentielle, abdiqueront volontairement ou seront obligés de se retirer. Si les peuples corrompus, sans laisser venir les jours, sans écouter personne, se jettent du haut en bas, loin de tomber dans la liberté,

ils s'engloutiront dans le despotisme, et, pour dernière calamité, ce despotisme ne sera pas permanent.

XXXIX

Rappel de M. le comte de Lagarde. — Ministère et journaux espagnols.

Tels furent les antécédents de la guerre d'Espagne.

En entrant au ministère, nous écrivîmes selon l'usage les lettres pour annoncer aux diverses cours notre nomination, et pour leur déclarer, aussi selon l'usage, que rien n'était changé dans le système politique de notre prédécesseur. Nous adressâmes un mot particulier à M. Gentz : nous connaissions son influence sur l'esprit de M. de Metternich, et nous savions que la principale contrariété nous viendrait du cabinet de Vienne.

Ces formalités diplomatiques remplies, nous rappelâmes M. le comte de Lagarde de Madrid. Il en partit le 30 janvier et arriva le 3 de février à Bayonne. Les représentants des alliés avaient déjà demandé leurs passe-ports.

M. San-Miguel répondit par une note hautaine aux envoyés de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche : celle-ci pourtant laissa un consul à Madrid. Le roi et les cortès s'empressèrent d'approuver la note du ministre; l'*Universel* du 13 janvier ajouta : « Vous demandez « vos passe-ports, messieurs : allons, bon voyage ! Ce qui nous af-
« flige sincèrement, c'est que Son Excellence se soit crue obligée de
« traiter d'*impoli* le ministre de Russie ; mais, d'un autre côté, nous
« devons réfléchir que ce serait être par trop exigeant de prétendre
« qu'un Kalmouk fût aussi bien élevé qu'un habitant des pays civi-
« lisés de l'Europe.

« Enfin, l'affaire est faite ; et bon voyage, et que Dieu accorde un
« beau temps et une heureuse route à la trinité diplomatique ! Ce
« qui doit nous consoler d'une perte aussi sensible, c'est l'arrivée de
« lord Sommerset, qu'on attend à Madrid d'un jour à l'autre, sans
« compter le général anglais Roch, arrivé depuis trois jours. Un jour
« viendra où l'Europe, et principalement la France, pourront parler
« et accuseront l'inepte et criminelle conduite des gouvernements

« qui ont forcé l'Espagne à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent à l'Angleterre. »

Il faut pardonner à l'Espagne, pays de *romans* et de *romances* : la voilà qui se croit civilisée, elle qui n'a ni grands chemins, ni canaux, ni auberges ; elle qui vit dans ses solitudes. Nous la trouvâmes, en effet, fort civilisée en 1807, parce que nous y arrivions de la Barbarie ; nous nous plûmes à entendre deux pauvres enfants nus chanter une longue complainte dans une route montagneuse entre Algésiras et Cadix ; nous aimions à voir faire du beurre pour la première fois à Grenade avant d'aller nous égarer à l'Alhambra ; nous aimions à nous asseoir avec des muletiers devant un large foyer à Andujar, tandis que notre domestique nous achetait chez le boucher un morceau de mouton. Nous rêvions de Pélage, du Cid de Burgos et du Cid d'Andalousie, du chevalier de la Manche et de ses lions, de Gilblas et de l'Archevêque : tout cela nous charmait en fumant notre cigare, en voyant des taureaux se battre dans la campagne, en écoutant les accords lointains d'une mandoline. Les Maures, qui enlevaient de belles chrétiennes et qui mouraient auprès des ruisseaux, Rolland, Guillaume au court nez, les joutes de Séville et les mosquées de Cordoue nous revenaient en mémoire. Mais, Espagnol, vous êtes poète et vous n'êtes pas plus civilisé que moi ; n'en déplaise à vos institutions libérales, vous vivrez comme poète, non comme successeur de Mirabeau. Vous et moi nous ne valons pas un Kalmouk quant à la civilisation. Parlons de nos fleuves, de nos vallées, de nos cloîtres, de nos beaux-arts d'un moment dont on voit encore des traces dans nos déserts : taisons-nous sur le reste. Rinconet et Cortadille nous apprennent que *chacun sert son Dieu dans l'état auquel il est appelé*.

Quant à l'Angleterre, dont il est parlé dans l'*Universel*, elle n'a pas besoin de l'aide des autres gouvernements pour resserrer ses liaisons et maintenir ses traités avec l'Espagne ; elle sait comment il faut s'y prendre. Elle a cru dernièrement avoir quelque chose à réclamer ; elle ne s'est pas arrêtée niaisement à considérer si le gouvernement espagnol avait ou n'avait plus de colonies, s'il avait ou n'avait plus de finances, si l'Espagne avait été dévastée ou non dévastée par Bonaparte, si elle était de nouveau désolée ou non désolée par la guerre civile, si elle pouvait craindre ou ne pas craindre une guerre avec l'Europe : l'Angleterre a tout amicalement demandé son argent et menacé de courir sus aux vaisseaux espagnols, si elle n'était payée sur-le-champ. Pour mieux prouver son horreur de l'intervention, elle a reconnu dès 1821 le pavillon des colonies espa-

gnoles, et elle se proposait de reconnaître inécessamment leur indépendance, bien que les Cortès mêmes ne voulussent pas entendre parler de cette indépendance : séparer le nouveau monde espagnol de l'ancien monde espagnol, ce n'est pas, pour l'Angleterre, *intervenir*.

Enfin les plaisanteries de l'*Universel* étaient, sans doute, du meilleur goût ; il n'y manquait qu'une chose : lorsque Pichegru écrivait à un général autrichien : « Général, cédez-moi la place, sinon je vous « attaquerai et je vous battrai, » Pichegru tenait parole ; mais ne pas nous attendre à Madrid, s'en aller à Séville en nous souhaitant *bon voyage*, n'est-ce pas s'exposer à se faire renvoyer son souhait ?

XL

Journaux anglais. — Division du récit.

Tant que la question ne parut pas tout à fait décidée, les journaux anglais montrèrent plus de retenue que ceux de l'Espagne : le *New-Times* disait, à propos de M. de Villèle : « Il a déjà fait un pas « immense en s'assurant de l'appui du grand et beau nom de M. de « Chateaubriand, cet écrivain célèbre dont les ouvrages attestent en « même temps qu'il ne fléchira jamais devant la révolution et qu'il « restera toujours attaché à la liberté constitutionnelle. » Mais bientôt ce langage changea : il est à remarquer que les principales colères se dirigèrent contre nous : nous n'étions pas pourtant le chef du cabinet ; on ménageait le président du conseil qui parlait beaucoup et très-bien ; on maltraitait le ministre des affaires étrangères. Un certain instinct semblait avertir les ennemis que nous étions le grand promoteur de la guerre d'Espagne.

Deux choses ont marché simultanément pendant la durée de notre ministère : pour éviter la confusion, nous les séparerons et les traiterons l'une après l'autre. Nous donnerons d'abord ce qui a rapport aux combats de la tribune, soit en France, soit en Angleterre, parce que ces combats sont sur le premier plan du tableau et qu'ils se sont livrés à la vue de mille spectateurs. Nous parlerons ensuite de nos travaux diplomatiques, travaux secrets où tout nous était obstacle et péril.

Il est vrai qu'en racontant ce qui fut, on s'ennuie et que l'on en-

nuie les autres ; quel intérêt le genre humain peut-il trouver à ce que tel mouvement politique soit arrivé comme ceci ou comme cela, quand le résultat a tout décidé ? Le roman dont on a lu la catastrophe n'a-t-il pas perdu sa valeur ?

Que les antécédents d'un fait deviennent insipides à relater, le fait étant nouvellement accompli, soit : mais, à distance, ce fait a changé de nature ; il s'est classé d'une autre manière, dans une lignée de choses héritières les unes des autres, sans être corrélatives. On a marché avec le temps, de mort en mort, de naissance en naissance ; tous les événements également écoulés ont acquis, chacun à part, une sorte d'existence individuelle. Nulle ruine n'intéresserait, car elle n'atteste qu'un passé connu de tous ; et cependant nous nous plaisons aux débris de l'histoire devenue ruine.

XLI

COMBATS DE TRIBUNE.

Tribune française. — Ouverture de la session de 1823.

Le roi ouvrit la session le 28 janvier 1823, au Louvre, dans la salle des gardes de Henri IV. Le trône était surmonté d'un dais de velours cramoisi : sur ses marches tapissées se rangeaient en ordre les grands dignitaires. Une salve d'artillerie annonça le moment où le souverain quittait le palais des Tuileries pour se rendre à la solennité. M. de Villèle, président du conseil ; M. Peyronnet, garde-des-sceaux ; nous, ministre des affaires étrangères ; M. le duc de Bellune, ministre de la guerre ; M. le comte de Corbière, ministre de l'intérieur ; M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, et M. le marquis de Lauriston, ministre de la maison de S. M., nous étions placés en avant du reposoir des monarques Très-Chrétiens.

Le roi entra ; des acclamations s'élevèrent. Assis sur son trône, S. M. se découvrit, salua l'assemblée et se recouvrit ; alors commença son discours. L'étonnement, croissant de minute en minute, rendait le silence plus profond. C'était la première fois que la légitimité le prenait de si haut et parlait un tel langage. Nous nous rappelions l'époque où Louis XVIII, prêt à quitter de nouveau les Tuileries, vint faire à ses sujets un adieu peut-être éternel : maintenant

nous croyions voir notre roi, se confiant à notre fidélité, prendre enfin possession de sa couronne, au nom de la France glorieuse et délivrée.

Ce passage du discours fit un effet prodigieux :

« J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de mes peuples et préserver l'Espagne elle-même des derniers malheurs.

« L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les représentations faites à Madrid, laisse peu d'espoir de conserver la paix.

« J'ai ordonné le rappel de mon ministre ; cent mille Français, commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier avec l'Europe.

« J'ai dû mettre sous vos yeux l'état de nos affaires du dehors. C'était à moi de délibérer, je l'ai fait avec maturité ; j'ai consulté la dignité de ma couronne, l'honneur et la sûreté de la France.

« Nous sommes Français, messieurs ; nous serons toujours d'accord pour défendre de tels intérêts. »

L'assentiment fut bruyant, réel et complet : il suffit de parler de gloire au Français pour qu'il frémissît de courage, comme le coursier au son du clairon. On sortit du Louvre, plein d'enthousiasme.

Ce premier moment passé, les envies et les peurs revinrent. Quoi ! c'était ce chétif ministère qui prétendait faire ce que Napoléon, vainqueur du monde, n'avait jamais pu accomplir ! Quand on nous regardait, on haussait les épaules ; les uns nous taxaient de folie ; les autres nous prenaient en pitié ; les ambitieux s'armaient déjà pour nous culbuter, dans l'espérance d'hériter de nos places : tous se promettaient notre prochaine défaite, suivie d'une chute obligée, ou d'une inévitable révolution.

Les esprits qui pouvaient supposer même un triomphe, avaient, par ce motif encore, une raison de se prononcer contre la guerre. Les membres des Ventes et des associations secrètes, ne voulant pas s'avouer qu'ils nous avaient mis dans le cas de légitime défense, croyaient l'Alliance derrière nous ; notre audace, selon eux, nous venait de la certitude d'une invasion nouvelle, sous le prétexte d'un conflit avec l'Espagne : nous n'étions à leurs yeux que les gendarmes du Congrès ; il nous poussait en avant comme des polltrons, menaçant de tirer sur nous si nous reculions.

Les Capables nous avaient pris, nous en particulier, pour un bar-

bouilleur de papier sans conséquence : vers la fin de l'entreprise, ils paraissaient surpris ; ils nous accusaient presque de les avoir trompés ; ils avaient l'air de nous dire : « Vous ne nous aviez pas dit cela ! »

XLII

Chambre des pairs.

Aussitôt après le discours du roi, commencèrent les attaques au sujet du projet d'adresse à la couronne. Le 3 février, dans la chambre des Pairs, des gymnastes, ayant à mépris *les arguments de rhéteur et les phrases sonores*, se piquèrent, en gens positifs, de nous faire rendre l'âme entre deux faits.

M. de Broglie nous honora d'un discours. Il lui est assez difficile de conclure, parce qu'il reste suspendu entre les doutes de son esprit et les scrupules de sa conscience ; indécision heureuse qui vient de l'intégrité. Homme de savoir, de mœurs, de religion même en tant que règle, l'honneur du maréchal s'est changé en *honnêteté* dans le citoyen son petit-fils : antidoté de vertu, M. de Broglie peut fréquenter des gens corrompus sans se souiller, comme il y a des tempéraments sains qui ne gagnent point les maladies. Nous nous efforçâmes de répondre au discours du noble duc. « Mon adversaire
« de ce côté-ci de la chambre, dis-je à leurs seigneuries, s'élève
« contre ce principe qu'aux rois seuls appartient le droit de donner
« des institutions aux peuples ; d'où il conclut que les rois peuvent
« changer ce qu'ils avaient donné, ou ne rien donner du tout, selon
« leur volonté et leur bon plaisir.

« Mais il ne voit pas qu'on peut rétorquer l'argument, et que si
« le peuple est souverain, il peut à son tour changer le lendemain
« ce qu'il a fait la veille, et même livrer sa liberté et sa souveraineté
« à un roi, comme cela est arrivé. Si le noble pair eût été moins
« préoccupé, il aurait vu que deux principes régissent tout l'ordre
« social : la souveraineté des rois pour les monarchies, la souverai-
« neté des nations pour les républiques. Dites dans une monar-
« chie que le peuple est souverain, et tout est détruit ; dites dans
« une république que la souveraineté réside dans la royauté, et tout
« est perdu. On était donc obligé, sous peine d'être absurde, d'af-

« firmer qu'en Espagne les institutions devaient venir de Ferdinand,
 « puisqu'il s'agissait d'une monarchie. Quant à la manière dont il
 « peut donner ces institutions, ou seul, ou d'accord avec des corps
 « politiques reconnus par lui dans sa pleine liberté, c'est ce qu'on
 « n'a jamais prétendu prescrire. On n'a fait qu'exprimer le principe
 « vital de la monarchie, exposer une vérité de théorie.

« Le noble duc ne veut pas que nous allions prévoir des crimes
 « dans l'avenir; il ne veut pas que nous raisonnions par analogie.
 « Ferdinand, il est vrai, n'a point encore été jugé; on ne l'a encore
 « menacé que de déchéance; il est si libre qu'il voyage peut-être
 « à présent avec ses géôliers, au milieu des soldats législateurs qui
 « vont l'enfermer dans une forteresse. Il n'y a rien à craindre, atten-
 « dons l'événement.

« Il résulterait de la doctrine de mon adversaire que l'on peut
 « punir le crime, mais qu'on ne doit jamais le prévenir. Selon moi,
 « la justice est un de ces principes éternels qui ont précédé le mal
 « dans ce monde; selon le noble duc, au contraire, c'est le mal qui
 « a donné naissance à la justice. Il pose ainsi au fond de la société une
 « cause permanente de subversion; car on n'aurait jamais le droit
 « de venir au secours de la société que lorsqu'elle serait détruite. »

Le discours de M. le comte Daru confirme ce que nous avons
 déjà dit sur les dispositions des Congrès. M. Daru, laborieux et du-
 rement équitable, ne donnait jamais une entorse à la vérité, lors
 même que cette vérité contrariait ses opinions.

« En élevant ici ma voix en faveur de la paix, dit-il, je ne crains
 « point d'offenser ceux qui se sont illustrés dans la guerre. L'em-
 « barras que j'éprouve vient de ce que je ne connais, ni les argu-
 « ments que j'ai à réfuter, ni les promesses d'une résolution que je
 « crois funestes.

« Cette guerre prête à s'allumer entre la France et l'Espagne, est
 ou *spontanée*, ou *provoquée*, ou *conseillée*.

« Nous n'avons eu connaissance, ni de *provocation*, ni de *con-
 seil*.

« Nous voyons, au contraire, dans le petit nombre des documents
 « qui ont été publiés sur cet objet, que « les puissances réunies au
 « congrès de Vérone s'en sont remises à la France pour la suite de
 « la conclusion des affaires d'Espagne; qu'elles se sont reposées de
 « la solution d'une question qui les intéressait toutes, sur la puis-
 « sance qui avait dans cette question l'intérêt le plus immédiat. »
 « Ainsi, soit comme la plus intéressée, soit comme libre apparem-

« ment dans ses résolutions, la France se trouvait l'arbitre de la « paix et de la guerre. »

Voilà donc les dispositions pacifiques de Vérone reconnues, même par un opposant à la guerre. Quand on voulait nous rendre odieux à la nation, on soutenait que nous étions poussés par les étrangers à la guerre; quand on cherchait à nous ôter cette triste excuse, on prouvait que les alliés ne voulaient pas la guerre, que nous seuls étions les véritables coupables. Souvent ces deux assertions contradictoires se rencontraient dans le discours du même orateur.

XLIII

Chambre des députés.

Dans la discussion de l'adresse au sein de la commission de la chambre des députés, M. de Villèle prononça la phrase qui servit de prétexte à cette accusation populaire : « La France fait la guerre « par ordre du congrès. » Les dépêches des trois cours à Madrid, commençant d'être connues, mettaient en garde quelques judiciaires impartiales, mais la foule passionnée n'écoutait pas; elle adopta tout aveuglément : nous fûmes déclarés sans miséricorde les huissiers à verge de la Sainte-Alliance. Si maintenant il se trouve que la phrase prêtée à M. de Villèle n'est jamais sortie de sa bouche telle qu'on l'a donnée, l'échafaudage s'écroule. Il y a plusieurs exemples de ces impostures du hasard tenues encore même aujourd'hui pour authentiques : par exemple, *la mort sans phrase* n'a point été le vote de l'abbé Sieyès : il a dit *la mort*; la glose a passé dans le texte.

Nous éviterons de nous servir du *Moniteur*; on pourrait soutenir que les paroles du président du conseil y sont obligeamment altérées, nous emprunterons le rendu compte de ces curieuses séances au *Constitutionnel* journal très-répandu de l'opposition.

Le numéro du 13 février 1823 rapporte ainsi l'opinion de M. Duvergier de Hauranne :

« Je plains sincèrement la généreuse nation espagnole d'être régie « par une constitution vicieuse sous beaucoup de rapports. Mais « cette circonstance, quelque déplorable qu'elle soit, ne me paraît

« pas un motif suffisant pour entreprendre une guerre dont les ré-
 « sultats peuvent devenir funestes à la France; et, pour répondre
 « tout de suite à ce qui vient d'être dit par M. le président du con-
 « seil, « que nous sommes dans l'alternative, ou de combattre pour
 « la révolution espagnole sur nos frontières du nord, ou de faire la
 « guerre à cette révolution en Espagne, » je dis à mon tour que, si
 « nous étions réduits à une telle extrémité que la triple Alliance
 « voulût nous dicter des lois, il serait préférable et plus national de
 « résister sur les frontières du nord que de nous laisser imposer une
 « guerre qui va peut-être mettre en péril nos institutions et la mo-
 « narchie elle-même. Ce ne serait pas pour la révolution espagnole
 « que nous combattrions, mais bien pour notre indépendance. »

L'orateur ajoute dans une note :

« Je dois à la vérité de dire que M. le président du conseil a pré-
 « tendu que je ne l'avais pas bien compris ; mais son explication
 « ne m'a pas paru claire. »

Après l'opinion de M. Duvergier de Hauranne vient l'opinion de
 M. le général Foy.

« M. le président du conseil des ministres, tout en ayant com-
 « mencé par déclarer que nous ferons la guerre nous seuls, a in-
 « sinué ensuite que cette guerre ne dépendait pas uniquement de
 « notre volonté.

« Nous sommes placés dans l'alternative, a-t-il dit (car j'ai eu
 « soin de recueillir ses paroles), nous sommes placés dans l'alter-
 « native d'attaquer la révolution espagnole aux Pyrénées, ou d'aller
 « la défendre sur nos frontières du nord.

« Voilà, messieurs, une grande et imposante révélation, une révé-
 « lation féconde en incertitudes et en calamités.....

« Si la France toute seule, la France livrée à elle-même, la France
 « indépendante, était engagée dans un duel avec l'Espagne, je pleu-
 « rerais les calamités d'une guerre absurde, d'une guerre sans jus-
 « tice et sans morale, d'une guerre sans profit et sans gloire, je
 « pleurerais ces calamités, mais j'en verrais la fin possible, et dès
 « lors il y aurait soulagement aux maux que nous éprouvons.....

« Mais il n'en est pas ainsi.

« La guerre actuelle est placée hors de nous, hors de notre portée,
 « — l'impulsion est venue du dehors; — cette colère n'est pas
 « française, — elle est l'écho de la colère des Prussiens et des Co-
 « saques. — Nous ne sommes pas les seuls à allumer l'incendie;
 « qui peut nous dire si nous serons jamais les maîtres de l'éteindre?

« C'est là, messieurs, où mon amendement se dirige; voilà l'effroyable danger sur l'existence duquel je provoque les explications des ministres de Sa Majesté.

« Les ministres se flatteraient-ils de nous faire accroire qu'ils agissent seuls, dans leurs propres vues et avec leur entière liberté? — Ici les faits parlent, et ils parlent avec énergie. La guerre *occulte* et *souterraine* (le *Constitutionnel* souligne ces mots) que notre gouvernement faisait depuis un an à la nation espagnole, a été convertie tout à coup en éclats menaçants.

« Cet éclat, ces menaces, est-ce l'Espagne qui les a provoqués?... mais la situation de ce pays est la même qu'en 1820 et 1821.

« Il faut chercher ailleurs le secret de la politique des conseillers de la couronne...

« *C'est de Vérone que la guerre nous est venue.*

« Notre intervention actuelle dans les affaires intérieures de l'Espagne n'est pas un acte qui n'appartient qu'à nous.

« La triple Alliance est derrière nous qui nous presse après avoir été pressée elle-même par la turbulence de la faction qui domine notre pays.

« La guerre d'Espagne n'est pas une guerre isolée; elle sera bientôt une guerre européenne. Vous la commencez sur les Pyrénées; vous ne savez pas où elle se transportera; vous ne savez pas où elle finira. »

Le général Foy termine en demandant aux ministres de faire connaître :

« 1° Quels arrangements ont été pris, à Vérone, avec les puissances étrangères relativement à l'intervention; et si ces arrangements sont de nature à amener l'occupation permanente ou passagère d'une portion du territoire français par les troupes de la Sainte-Alliance;

« 2° Quelles dispositions sont prises pour empêcher cette occupation, dans le cas où les puissances étrangères seraient conduites, par la marche des événements, à la juger utile à l'accomplissement de leurs projets, soit sur l'Espagne, soit sur la France.

« Dans le cas où l'indépendance nationale serait sacrifiée, ou même n'aurait pas été suffisamment garantie, ce serait un devoir rigoureux pour moi, loyal député, de demander, en séance pu-

« blique, la mise en accusation des ministres qui auraient signé ou
« promis l'humiliation de la couronne et la ruine du pays. »

Nous n'ergoterons ni sur la mise en accusation des ministres ni sur les déclamations prononcées avec talent et chaleur. Le général Foy, homme d'imagination, était sujet à se tromper : on se souvient encore de son fameux : « Ils n'en sortiront pas ! » Mais comment le général pouvait-il faire cette question : « Cet éclat, ces menaces, « est-ce l'Espagne qui les a provoqués ? » On a vu plus haut si nous avons été provoqués. Une provocation publique d'un État à un autre État, avec lequel il est censé en paix, ne s'est presque jamais vue. S'il n'y avait que ce seul cas dans lequel la défense fût justifiée et devint légitime, un gouvernement périrait avant d'avoir le droit de se sauver : quoique miné de toutes parts, il faudrait qu'il attendit la *déclaration positive de guerre* pour se secourir soi-même. Les hostilités de propagande n'étaient point connues autrefois : n'en sont-elles pas moins réelles ? Qu'on puisse abuser de ce mot propagande pour aller opprimer un peuple, c'est vrai ; mais que la propagande abuse aussi de son pouvoir caché pour détruire une nation, n'est-ce pas vrai encore ?

L'argument qu'on veut tirer de la ressemblance des années 1821 et 1822 prouve seulement la longanimité et la patience de la France. Comment le général peut-il dire : « C'est de Vérone que la guerre « nous est venue. » Les hommes même du parti de l'orateur convenaient que tout était pacifique à Vérone. Le *Constitutionnel* du 17 janvier s'exprime de la sorte :

« ... Nous publions aujourd'hui les trois dépêches des cabinets
« d'Autriche, de Prusse et de Russie à leurs ambassadeurs à Ma-
« drid...

« On doit remarquer que les trois cabinets ne parlent en aucune
« manière d'employer la force pour imposer des lois à la nation es-
« pagnole. On n'y trouve aucune menace d'agression imminente.

« Les ministres même de la Sainte-Alliance professent un grand
« amour pour la paix. Ils ne peuvent manquer d'encourir à cet égard
« l'indignation de nos fanatiques. »

Le même journal du 1^{er} février rapporte cet article de l'*Observateur autrichien* :

« Les cours d'Autriche, de Russie, de Prusse ont tenu à Madrid un
« langage que la frénésie révolutionnaire peut méconnaître, qu'une
« politique bornée peut désapprouver, mais qu'une politique plus

« profonde ne peut que respecter. Ce langage n'était point une déclaration de guerre, et le rappel des légations n'est pas un acte d'hostilité. La France, animée par les mêmes sentiments, a agi d'après les mêmes principes, quoique avec des formes différentes. Au moyen de son contact immédiat avec l'Espagne, les résolutions ultérieures de la France sont fondées sur des motifs dont on doit reconnaître l'importance, sans prononcer légèrement sur les résultats. La guerre n'est point encore déclarée : des événements ultérieurs peuvent l'empêcher. »

Sur cette déclaration, qui confirme tout ce que nous avons raconté des dispositions de M. de Metternich, le *Constitutionnel* demande comment concilier l'assertion positive et claire du journaliste autrichien, rédacteur de tous les protocoles de la Sainte-Alliance, avec le langage que les révélations du comité secret prêtent à M. le président du conseil. Après avoir rendu compte de tous les efforts qu'il a faits pour le maintien d'une paix qu'il regardait sincèrement lui-même comme si nécessaire au repos et au maintien de la tranquillité en France, il a, dit-on, prétendu que la position hostile où l'Espagne s'était placée vis-à-vis des grandes puissances, ne permettait pas à la France de demeurer en paix.

« Eh bien ! aujourd'hui, l'*Observateur autrichien*, à une époque où il connaissait tout ce qui s'est passé à Madrid lors du départ des ministres des trois grandes puissances, déclare formellement que les puissances ne se considèrent point comme étant en guerre avec l'Espagne.

« Ce n'est donc pas à raison des dispositions hostiles de ces trois puissances que le ministère français s'est décidé à la guerre ; et s'il y est forcé, c'est à un autre pouvoir qu'il cède, ou plutôt par d'autres passions qu'il est entraîné. »

Mais revenons et arrêtons-nous à la phrase de M. le comte de Villèle : d'abord il n'a point dit : « Si nous ne combattons pas sur les Pyrénées, nous serons obligés d'aller combattre sur le Rhin. » Les adversaires de M. de Villèle reproduisent tout autrement les paroles de l'orateur. Selon M. Duvergier de Hauranne, ces paroles sont celles-ci : « Nous sommes dans l'alternative ou de combattre pour la révolution espagnole sur nos frontières du nord, ou de faire la guerre à cette révolution en Espagne. »

D'après M. le général Foy, qui dit avoir recueilli immédiatement la phrase de M. le président du conseil, cette phrase était ainsi conçue : « Nous sommes placés dans l'alternative d'attaquer la ré-

« révolution espagnole aux Pyrénées, ou d'aller la défendre sur nos « frontières du nord. »

Ces deux versions, quoiqu'un peu différentes l'une de l'autre, qu'impliquent-elles en réalité? Que nous étions placés de sorte que, si nous n'allions pas étouffer la révolution en Espagne, cette révolution arriverait en France, qu'alors les puissances effrayées prendraient les armes, et que nous, France, nous serions obligés d'aller combattre sur nos frontières du nord.

Quoi de plus évident, de plus clairement, de mieux exprimé? Remarquez bien ce pronom *la*, dans la leçon du général Foy; il se rapporte au mot *révolution*, non au mot *guerre*, non au mot *Europe*; c'est la *révolution* espagnole qui nous aura bouleversés et que nous serons appelés à *défendre* sur le Rhin; c'est-à-dire que nous serons forcés à recommencer nos guerres révolutionnaires, à retourner à 1793. Jamais M. de Villèle n'aurait parlé, même d'après cette version, d'une manière aussi juste. Ce qu'on aurait peine à comprendre, c'est qu'il n'eût pas répété ses paroles en en prenant sur lui la responsabilité; il se serait contenté de nier les fausses interprétations et de soutenir qu'on altérerait et son texte et sa pensée.

Mais voici toute la vérité.

M. de Labourdonnais avait attaqué la décision prise par le roi d'entreprendre la guerre d'Espagne avec cent mille Français. Il avait exprimé le regret que cette guerre n'eût pas été commencée plus tôt et que la France n'eût pas agi comme auxiliaire de la régence d'Urgel et des royalistes espagnols, et, prenant ensuite les choses dans leur état présent, il avait dit que la France devait agir maintenant de concert avec les puissances continentales et d'après la direction de la Sainte-Alliance.

M. de Villèle combattit ces attaques en déclarant que, la France étant particulièrement intéressée à rétablir l'ordre dans la monarchie espagnole, notre alliée naturelle, nous devons dans cette circonstance refuser la coopération des autres puissances, afin de conserver toute notre liberté d'action, et de n'engager dans aucune complication l'intérêt qui nous déterminait à intervenir.

D'un autre côté, les orateurs *libéraux* avaient attaqué l'intervention comme contraire à la liberté; et le général Foy, après avoir fait un tableau éloquent des maux de la guerre, avait fini par prêcher une croisade de tous les gouvernements constitutionnels contre les gouvernements absolus.

C'est pour faire ressortir l'inconséquence de ce discours que M. de Villèle, répondant à cet orateur, s'écria :

« Et comment l'honorable général, qui nous a fait un tableau si « rembruni des maux de la guerre, n'a-t-il pas vu que son système « ne l'exclut pas, puisqu'en suivant ses conseils, au lieu d'avoir à la « faire sur les Pyrénées, nous aurions à la soutenir sur le Rhin? »

Nonobstant cette version authentique, la fausse interprétation a prévalu. De là tout le mal : la France fut saisie de vertiges, dupe d'une méprise qu'un examen de quelques minutes eût fait ineontinent disparaître. Tel a été le pivot vermoulu sur lequel ont tourné les opinions en dehors et en dedans de la chambre. Le peu de bonne foi de celui-ci, la crédulité de celui-là, la légèreté des autres, firent croire à une coercition dont les pièces que nous avons produites (Congrès de Vérone) et qui furent déposées sur le bureau de la chambre des communes, démontraient la fausseté. Comment d'ailleurs supposer que le continent nous ferait la guerre au Nord, si nous ne la faisons au Midi? Bon gré malgré nous devons nous mettre en campagne, afin d'amuser l'Europe ennuyée de paix ! Comme au médecin de Molière, il lui fallait un malade, et elle le prendrait où elle pourrait ! Elle savait pourtant assez bien comment nous tirions le canon.

Cette absurdité était plus manifeste encore, quand on savait que, sur les quatre puissances de l'alliance, trois, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, auraient tout donné pour nous empêcher de prendre les armes.

Nous espérons, ce point important éclairci, avoir détruit une erreur que le laps du temps aurait introduite dans l'histoire.

XLIV

Crédits extraordinaires.

Le 21 février, M. de Martignae, rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de loi tendant à ouvrir des crédits extraordinaires pour l'exercice de 1823, monta à la tribune. Parmi les crédits demandés se trouvait celui de cent millions pour la guerre d'Espagne : on avait eu tort de le chercher ainsi, on paraissait timide ; chose détestable.

M. de Martignac lit le rapport de la commission. La lecture du rapport est interrompue par les bravos de la droite et les rires de la gauche. « *Votre guerre est un vrai complot !* s'écrie l'opposition. — *Tout cela n'est que du jésuitisme !* » Le président cherche en vain à ramener l'ordre. M. de Martignac descend de la tribune au milieu du bruit.

Grande rumeur de la part du général Foy, de M. de Marçay, de M. de Girardin, de M. de Kératry, de M. de Chauvelin, de M. Dupont de l'Eure: *Quelle infamie ! c'est un complot odieux ! il est impossible de se contenir !* M. de Lafayette, M. Royer-Collard, M. A. de Lameth, M. Humann, les généraux Foy et Sébastiani s'inscrivent contre le projet de loi.

M. Casimir Périer demande la parole. Il discute la demande du crédit: « Elle porte, dit-il, en partie sur un excédant de recettes que l'on n'a pas légalement constaté devant la chambre. D'ailleurs le cas n'est pas urgent ; la guerre n'est pas encore déclarée, et l'on peut espérer qu'elle n'éclatera pas, car l'Europe semble reculer devant toute pensée de provocation contre la Péninsule. »

La discussion du projet, commencée le 21 février, est reprise le 25, au milieu d'un concours extraordinaire.

M. Royer-Collard aborda le premier la tribune. Ce jour-là, dans la hauteur de ses desseins, il crut devoir flatter la gauche. Ses principes nous parurent, dans notre humble opinion, moins victorieux que ne fut conquérante sa personne infailible : il dogmatisa contre un système qui, faible et décrié au dedans, était allé chercher au dehors l'appui du gouvernement. M. Royer-Collard tombait dans l'erreur commune sur le congrès de Vérone ; mais il ne faut pas exiger qu'un homme si rempli de ses grandes pensées, daigne quitter les sommets de son génie pour recueillir quelques renseignements vulgaires.

Lorsque nous fîmes imprimer les *Réflexions politiques*, nous allions, notre manuscrit en poche, en classe chez M. Royer. Il raturait les phrases incongrues, nous renvoyait avec quelques férules, nous invitant à être plus sage à l'avenir. Nous nous retirions régenté et soumis. Nous avons été, sinon le disciple, du moins l'écolier de M. Royer-Collard. L'indépendance des opinions est une des choses que les Français entendent le mieux ; les royalistes au pouvoir vous bâillonnent, les libéraux suppriment vos ouvrages, les jacobins votre tête, le tout pour la plus grande liberté de parler et d'écrire.

M. Royer-Collard termina son discours par cette éloquente péro-

raison : « Et moi aussi je suis Français, sans doute, et c'est à ce titre
 « que je viens m'opposer à une guerre qui menace la France autant
 « que l'Espagne, et que je m'élève contre le système que je viens de
 « signaler. De tous les devoirs que j'ai pu remplir envers la monar-
 « chie légitime, aucun ne m'a jamais paru plus sacré, plus pressant.
 « Puis-je me taire quand d'aveugles conseils la précipitent vers sa
 « ruine ! Comme elle a été la pensée, le vœu, l'espérance, je pour-
 « rais presque dire l'action de toute ma vie, elle est aujourd'hui le
 « premier de mes intérêts, si je dois donner ce nom d'intérêt aux af-
 « fections les plus désintéressées, les plus nationales. Et quel autre
 « sentiment pourrait m'arracher au silence, puisque j'ai vu la Res-
 « tauration s'accomplir ? Que me restait-il à désirer pour la monar-
 « chie légitime, si ce n'est qu'elle s'enracine chaque jour davantage
 « dans les intérêts publics, si ce n'est qu'elle aime la France pour en
 « être aimée ? »

Touchant et noble *Nunc dimittis!* Hélas ! M. Royer-Collard a eu le malheur de voir passer ce qu'il avait eu le bonheur de voir revenir : nous avons eu autant de joie du rétablissement de la légitimité que le député illustre et fidèle, et cependant nous n'avons pas suivi la même route.

M. de Labourdonnais parut : plein d'idées qu'il produit avec un talent approprié à ses idées, il a contre tout succès une aversion insurmontable. D'une vaste capacité, mais un peu faible de caractère comme les esprits entiers qui ne sont pas dominateurs, il ne fit que passer dans le conseil de Charles X : sous le prétexte assez vrai qu'il était environné d'imbéciles, incapables de prendre un parti, il se retira habilement des affaires au bout de trois mois. Il est resté de lui une bonne ordonnance, l'ordonnance relative à l'École des Chartes. Né pour occuper dans l'opposition la première place, M. de Labourdonnais est, dans un autre genre, ce qu'était M. de Villèle, un de ces hommes de la Restauration supérieurs aux trois quarts des hommes d'aujourd'hui.

On reconnaît le penchant de son esprit aux paroles qu'il lança contre nous autres, misérables ministres : « Puis-je accorder, dit-il,
 « de nouveaux subsides pour commencer la guerre à des hommes
 « qui s'y sont constamment opposés (M. de Villèle), et dont l'intérêt
 « évident est de s'y opposer encore, parce qu'il est impossible
 « qu'ils ne voient pas ce qui n'échappe à personne, qu'ils ne peu-
 « vent, honorablement pour eux et sans danger pour le pays, diriger
 « une entreprise qu'ils travaillèrent trop longtemps à rendre impo-

« pulaire, pour qu'ils puissent aujourd'hui donner à l'esprit public
 « cet élan sans lequel une guerre ne peut devenir nationale, et par
 « conséquent obtenir de succès dans un gouvernement représen-
 « tatif? »

M. de Labourdonnais, s'étant mis en règle avec son système d'op-
 position, vota pour le projet de loi.

M. de Laborde, après des considérations sur la nature du terri-
 toire espagnol, les mœurs de ses habitants, etc., etc., déclare la
 guerre impossible et folle. Les hommes qui s'y décideraient, méri-
 teraient dit-il, bien moins d'être mis en accusation qu'en *interdiction*.

« Au surplus, ajoute-t-il, personne ne veut prendre sur soi une
 « telle responsabilité, et je me demande quelle peut être la puis-
 « sance magique qui l'emporte sur les vœux et sur l'opinion de tous.
 « Chose étrange, messieurs ! Quand on veut pénétrer ce singulier
 « mystère, on écarte tous les rangs, on se fait jour à travers toutes
 « les existences pour arriver jusqu'à ce repaire belliqueux, et qu'y
 « trouve-t-on ? rien que quelques jésuites intrigants. »

Si M. le comte de Laborde avait pénétré davantage au fond de ce
repaire belliqueux, au lieu d'un jésuite il aurait trouvé un ami,
 pourvu que quelque distraction ne l'eût pas empêché de nous re-
 connaître, et qu'il n'eût pas mis en *interdiction* notre ancienne amitié.

M. de Castelbajac parla très-bien pour le projet de loi.

M. le général Foy reparut à la tribune ; il posa cette question : la
 nation veut-elle la guerre ? Non. Le gouvernement veut-il la guerre ?
 Ici l'orateur représente le ministère comme divisé et dans un grand
 état d'angoisses. Selon lui, ce n'est pas M. de Villèle, *esprit très-po-
 sitif et parfaitement libre des prestiges de l'imagination*, qui veut la
 guerre. — Il ne la veut pas, il autorise seulement de son nom une
 parade belliqueuse, il se résigne à une guerre qu'il sait injuste. —
 Il ferait mieux de dire hautement son opinion, sans se laisser domi-
 ner par la crainte de perdre un portefeuille.

« Quelle est donc cette puissance qui domine les ministres et leur
 fait mener de front, depuis six mois, une diplomatie conciliatrice et
 des hostilités souterraines ?

« Il m'importe peu de savoir quelle est la *faction mystique*.

« Ce qui me suffit, c'est qu'une volonté et des passions qui n'ont
 rien de français nous entraînent où nous ne voulons pas aller. »

M. de Villèle répond que, quant à lui, il aimerait mieux la paix,
 mais qu'il veut la guerre parce qu'il la croit urgente et non pas parce
 qu'il tient à son portefeuille.

Tout le monde convenait ainsi que M. de Villèle ne voulait pas la guerre. On mettait toujours de côté, en France, le personnage *mystique*, ou plutôt le personnage mystérieux : le ciel nous avait alors chargé du rôle du Sort. Mais l'Angleterre, moins bienveillante et plus avisée, n'y trompait pas, et c'était à nous qu'elle adressait ses coups.

M. le général Foy, dont la parole était parlementaire, soutint qu'au fond le gouvernement ne voulait pas les hostilités ; il appela M. de Montmorency le duc de Vérone, plaisanterie entre le bon et le mauvais goût. Il prouva que nous serions battus : « La campagne sera « manquée ; un moment viendra où, après des pertes douloureuses, « une retraite couronnera dignement une folle et coupable entre-
« prise. »

Le général Foy était au-dessus de l'opinion qu'il représentait : il a laissé un travail d'un grand prix sur les guerres de Napoléon dans la Péninsule ; il avait quelque chose de Cazalès.

Le génie militaire, génie particulier de notre patrie, est si fort, qu'il renferme pour nous le génie de tous les autres talents : l'art d'écrire et de parler appartient naturellement à nos hommes d'armes. *François Rabutin*, qui s'appelle lui-même *un petit soldat*, quand il s'agit de peindre le lieu d'un combat, trouve dans le vieux langage français les expressions d'Hérodote :

« Le ciel et la terre nous voulaient favoriser, étant ce jour autant « beau et clair et la terre ni trop molle, ni trop sèche, couverte de « toute verdure et de diverses fleurs. »

Le maréchal de Montluc avait servi dans la compagnie de Bayard :

« Retiré chez moi, dit-il, en l'âge de 75 ans, ayant passé par de-
« grés et par tous les ordres du soldat, me voyant stropiat presque
« de tous mes membres, d'arquebusades, coups de pique et d'épée,
« sans espérance de recouvrer guérison de cette grande arquebusade
« que j'ai au visage, j'ai voulu employer le temps qui me reste à dé-
« crire les combats auxquels je me suis trouvé pendant 52 ans. »

Et *ce plus vieux capitaine de France* écrit d'une main mutilée, avec la verdeur de Mars, une page encore sur son premier champ de bataille : on relira les *commentaires* du général Foy.

M. de Villèle résuma ces discours ; il attesta (ce qui était vrai à notre grand regret) que le gouvernement avait fait tout ce qu'il avait pu pour maintenir la paix. Il prononça ces paroles judicieuses : « Et « quelle justification plus éclatante pouvions-nous attendre, que de
« voir tous les orateurs de l'opposition éviter avec tant de soin d'a-
« border la question principale, la seule question qui soit digne d'oc-

« cuper vos esprits, et qui puisse être pour vous l'objet d'une sérieuse
 « délibération. Certes, ce n'est ni le temps, ni le talent, ni l'instruc-
 « tion qui leur a manqué. Quel autre sentiment que celui de l'im-
 « puissance à lutter contre la vérité, les a fait reculer devant la ques-
 « tion, telle que le gouvernement l'a posée aux yeux de la France,
 « pour se jeter dans de véritables divagations, dans des lieux com-
 « muns cent fois reproduits et toujours victorieusement réfutés ?

« Cette question, Messieurs, la voici :

« L'état actuel de l'Espagne est-il compatible avec l'honneur de la
 « couronne de France, avec l'honneur et la sûreté de notre pays ? »

XLV

M. Bignon. — Discours du ministre des affaires étrangères. — Exclusion
 de M. Manuel.

La séance du 26 vit paraître M. Bignon : il appuya son opinion de
 preuves historiques ; il vota contre « une guerre qui, sous un prétexte
 « de politique, tendait à allumer les mêmes passions auxquelles,
 « sous un prétexte religieux, la guerre de la ligue dut sa naissance ;
 « contre une guerre qui pouvait renouveler tous les maux dont la
 « France eut alors à gémir, et qui anéantirent la maison de Valois. »

Nous succédâmes à l'orateur. C'était la première fois que nous
 prenions la parole devant la chambre électorale. Nous excitâmes natu-
 rellement un mouvement de curiosité ; les députés sortis rentrè-
 rent ; le silence régna dans la Chambre et dans les galeries encom-
 brées de spectateurs. Nous montâmes à la tribune, tous les yeux se
 fixèrent sur nous. Nous commençâmes ainsi :

« Messieurs, j'écarterais d'abord les objections personnelles : les
 « intérêts de mon amour-propre ne doivent trouver aucune place
 « ici. Je n'ai rien à répondre à des pièces mutilées, imprimées par
 « je ne sais quel moyen, dans des gazettes étrangères. J'ai commencé
 « ma carrière ministérielle avec l'honorable préopinant, pendant
 « les cent jours. Nous avons tous deux un portefeuille par intérim,
 « moi à Gand, lui à Paris. Je faisais alors un *roman*, lui s'occupait
 « de l'histoire : je m'en tiens encore au roman.

« Je vais parcourir la série des objections présentées à cette tri-

« bune. Ces objections sont nombreuses et diverses : pour ne pas
« m'égarer dans un si vaste sujet, je les rangerai sous différents titres.

« Les orateurs qui ont obtenu la parole, lors du vote de l'adresse,
« ont fait imprimer leurs discours. Hier, en séance publique, quel-
« ques-uns des honorables députés ont référé leurs opinions à ces
« discours mêmes. Aujourd'hui, on a rappelé une partie des argu-
« ments produits dans le comité secret. J'essaierai donc de répondre
« à ce qui a été dit, imprimé et redit, afin d'embrasser l'ensemble du
« sujet.

« Suivant, dans leurs objections, les orateurs qui siègent sur les
« bancs de l'opposition, j'examinerai : 1° le droit d'intervention, puis-
« que c'est là la base de tous les raisonnements; 2° le droit de parler
« des institutions qui peuvent être utiles à l'Espagne; 3° le droit des
« alliances et les transactions de Vérone; et, enfin, quelques autres
« objections.

« Examinons donc d'abord la question de l'intervention.

« Un gouvernement a-t-il droit d'intervenir dans les affaires inté-
« rieures d'un autre gouvernement? Cette grande question du droit
« des gens a été résolue en sens opposé.

« Ceux qui l'ont rattachée au droit naturel, tels que Bacon, Puf-
« fendorff et Grotius, et tous les anciens, ont pensé qu'il est permis
« de prendre les armes, au nom de la société humaine, contre un
« peuple qui viole les principes sur lesquels repose l'ordre général,
« de même que, dans un État particulier, on punit le perturbateur
« du repos public.

« Ceux qui voient la question dans le droit civil soutiennent, au
« contraire, qu'un gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans
« les affaires d'un autre gouvernement.

« Ainsi les premiers placent le droit d'intervention dans les de-
« voirs, et les derniers dans les intérêts, etc. »

Nous renvoyons le lecteur pour le reste aux documents imprimés :
on les trouve partout. Ce discours fixa l'époque de notre transfor-
mation d'écrivain et d'homme à théories en homme d'affaires et de
pratique.

En relisant les journaux du temps, on voit que l'effet de notre opi-
nion fut considérable. Plusieurs la louèrent sans réserve; ceux qui
la critiquèrent crurent devoir dire ce qu'ils y trouvaient de bien.
Nous rappellerons tout à l'heure, avec la même fidélité, les injures
dont on nous a accablé : on cherchera la vérité dans ce concert dis-
cordant d'outrages et de flatteries.

Au surplus, la question de l'intervention, tant débattue à cette époque, est une question oiseuse; elle peut servir de texte à des phrases d'opposition, mais elle n'arrêtera jamais un homme d'État. Non-seulement l'Angleterre intervint à la grande époque que nous citons, mais elle est intervenue, de tout temps et partout, et pour toutes les causes de liberté ou de pouvoir, quand elle a cru devoir le faire. Autrefois, elle prit part à nos guerres civiles; elle envoya de l'argent et des soldats à Henri IV; de nos jours, elle ne cesse d'intervenir en Portugal. Tandis qu'elle voulait nous empêcher d'intervenir dans les affaires d'Espagne, n'y intervenait-elle pas elle-même, en reconnaissant l'indépendance des colonies espagnoles? Bien plus, on voit par notre dépêche, que le cabinet de Saint-James a rendue publique, que ce cabinet, dans un mémoire en réponse à une note de la Russie, avait énoncé l'opinion qu'on avait le *droit de se mêler des affaires d'Espagne, si l'exaltation de ceux qui dirigeaient les affaires de ce pays les portait à une agression contre une autre puissance*. Le libéralisme ferait-il une querelle à l'ancien gouvernement français d'être intervenu dans la querelle de l'Angleterre et de ses colonies de l'Amérique septentrionale? Pourtant pouvions-nous dire alors que notre sûreté nationale était compromise, *nos intérêts essentiels blessés*, parce que le cabinet de Saint-James voulait prélever quelques taxes nouvelles sur les habitants de Massachusset?

L'intervention ou la non-intervention, défendue tour à tour à la tribune, est donc une puérité absolutiste ou libérale dont aucune tête puissante ne s'embarrassera : en politique, il n'y a point de principe exclusif; on intervient ou l'on n'intervient pas, selon les exigences de son pays. Dire que l'on n'ira pas éteindre le feu chez les voisins, quand il va se communiquer à notre maison; dire que l'on doit toujours prendre pour le feu ce qui n'est pas le feu; employer la force au gré de son caprice, c'est abuser des mots. Le premier devoir d'un ministre est de sauver sa patrie quand un danger la menace, en dépit des considérations générales et des intérêts particuliers. Quiconque ne sent pas, ne voit pas cela, n'agit pas dans cet esprit, ne sera jamais un homme d'État.

La guerre d'Espagne pouvait sauver la légitimité; elle lui mit à la main le pain de la victoire : la légitimité a abusé de la vie que nous lui avons rendue. Il nous avait semblé utile à son salut, d'une part de la fixer dans la liberté, de l'autre de la pousser vers la gloire : elle en a jugé autrement.

Le 26 février, la discussion fut continuée. M. Manuel nous crut

prendre en faute dans notre citation, à propos du cas d'intervention que l'Angleterre jugea légal en 1793; il se trompa : c'était nous qui avions raison. Malheureusement il arriva à des comparaisons et à des souvenirs mal interprétés, qui soulevèrent la majorité de la chambre.

Le 28 février, M. de Labourdonnais développa la proposition qu'il avait déjà communiquée dans les bureaux; il demanda l'expulsion d'un député, lequel, selon lui, avait fait publiquement l'apologie du régicide. M. Manuel, désirant se justifier, rappela cette phrase de nous : « Comme Œdipe, Louis XVI a disparu au milieu d'une tem-
« pête. » Dans la séance du 3 mars, la chambre déclara qu'elle *excluait de son sein M. Manuel pendant la durée de la session entière.* Le parlement anglais avait donné quelques exemples de ces exclusions, assez fréquentes dans nos corps de magistrature : c'était trop de violence pour trop peu de chose. M. Manuel de plus à la tribune ne m'aurait pas gêné davantage que la liberté de la presse. Il fut heureux dans son malheur; son silence mit à l'abri son talent : il en est résulté pour la mémoire de l'orateur une de ces immortalités qui s'élèvent à quelques pas des tombeaux.

Au surplus, nous n'avons jamais tant ouï de malédictions et de prophéties sinistres, tant vu de bonnes cervelles à l'envers; c'était un feu roulant des mêmes objections, une battologie et une tautologie perpétuelles : guerre injuste, guerre impolitique, faite dans l'intérêt du pouvoir absolu; nous n'avions pas le droit d'intervenir; nous consoliderions ce que nous prétendions renverser, etc., etc. En entendant ces discours, nous éprouvions une sorte d'impatience et d'étonnement; nous ne pouvions comprendre comment parmi tous ces hommes distingués, il ne s'en trouvait pas un qui devinât notre pensée, qui découvrit le but vers lequel nous tendions. Nous étions prêt quelquefois à nous écrier : « Eh! imbéciles gens d'esprit! il
« s'agit bien d'intervention, de constitution espagnole, de toutes ces
« choses que vous nous forcez à vous dire ici; choses vraies sans
« doute, mais qui sont à côté de la question véritable! Mauvais Fran-
« çais, vous nous combattez par prévention, jalousie, ambition, sans
« voir où nous allons, sans savoir ce que vous faites! Nous ne pou-
« vons dire notre secret à la tribune. Nation légère et taquine, à quoi
« vous sert donc votre intelligence si vantée? »

XLVI

TRIBUNE ANGLAISE.

Discussion dans la chambre des communes. — M. Peel et M. Brougham.

Les premières attaques eurent lieu en Angleterre dans la séance du 4 février 1823, à la chambre des Lords, par le comte Stanhope et par le marquis de Lansdown, à la chambre des Communes, par MM. Childe, Wildman, Yoreke et Brougham. Les trois premiers déclarèrent que si le canon retentissait sur la Bidassoa, il serait impossible à l'Angleterre de demeurer neutre. M. Canning et M. Peel furent presque toujours présents aux conflits qui se succédèrent durant le mois de février avec une ardeur croissante.

Sir Robert Peel, qui nous offrit à sa table l'hospitalité diplomatique, avait été élevé à l'école de Harrow, presque avec lord Byron, quand, pauvre émigré, nous errions inconnu autour de Harrow-Hill. La personne du ministre de l'intérieur était agréable; l'harmonie de sa voix faisait oublier l'habitude originale de l'un de ses gestes. Lady Peel, née, ce nous semble, sous le ciel de l'Inde, était d'une délicatesse que nous n'avons vue à aucune femme; on eût dit qu'elle était transparente; tout à coup cette Niobé d'albâtre se teignait du pâle incarnat d'une rose du Bengale: elle avait des enfants, véritables angelets. M. Peel puisait dans sa richesse et son bonheur quelque chose de doux et de modéré: cet esprit de tempérance le suivait à la tribune. Tout en approuvant l'opposition, il douta que l'Angleterre pût intervenir; il assura que l'intervention de l'Autriche à Naples était impérieusement *commandée par la nécessité, et conséquemment parfaitement juste pour garantir ses propres États d'un danger réel*. Et nous, nous n'eussions pas eu le droit d'intervenir pour nous garantir d'un danger réel!

M. Brougham nous attaqua dans trois discours, et les injures du grand moqueur augmentaient d'une manière tout admirable. Il mit en train l'Angleterre qui poussait des *huzza* derrière lui: articles de journaux, brochures et discours pleuvaient; les expressions n'étaient pas ménagées comme en France; tout ce que la grossièreté la plus populacière et la crédulité la plus ignare pouvaient vomir, était lancé sur moi, et toujours M. de Villèle était épargné. Des huées, des trognons de choux, des restes de pommes m'assaillaient, comme

si j'eusse été un candidat résigné à la fange sur les *Hustings de Westminster*. Le radicalisme a fait entrer le *Boxing* dans l'éloquence britannique, comme la révolution a introduit la pique et le bonnet rouge dans nos discours.

XLVII

Suite.— Ce que répondent à M. Brougham le *Courier* et M. Canning.

M. Brougham, à la chambre des Communes, affirme qu'en France « ce n'était qu'un parti, et peu estimable, qui cherchait à pousser le « gouvernement à la guerre, pour satisfaire sa bigoterie ou ses in-
« térêts pécuniaires. »

Mes intérêts pécuniaires !

Dans un autre discours, M. Brougham se surpasse lui-même : là, je suis appelé un *cloggy writer* (lourd, empêtré écrivain) ; il se moque d'*Atala* ; il accable de ses lazzis *la fille du désert* ; il brocarde toute ma vie : je suis un misérable flagorneur de Bonaparte ; je suis allé bigotement à Jérusalem chercher de l'eau du Jourdain pour le roi de Rome (mon voyage à Jérusalem est de 1806, et Bonaparte n'a épousé Marie-Louise qu'en 1810 : quelle prévision de ma part !) ; il trouve étonnant qu'on ait appelé un pauvre diable comme moi au ministère. Son étonnement n'était pas fondé : était-il donc surprenant qu'un homme entré dans la carrière diplomatique sous Bonaparte, nommé depuis ministre à Stockholm, ministre à Berlin, ambassadeur à Londres, devint ministre des affaires étrangères ? Est-ce comme écrivain qu'il trouvait étrange ma prise de possession d'un portefeuille ? Mais pourquoi n'éprouvait-il pas le même sentiment à l'égard de M. Canning et de M. Martinez della Rosa, tous deux poètes, tous deux auteurs comme moi ? Lui-même, M. Brougham, n'était-il pas entaché du même vice ? N'avait-il pas commencé par se servir de sa plume, avant d'user de sa langue ? Le *Courrier anglais* lui dit justement : « Nous croyons que l'élégance de langage et le
« tou d'urbanité et de politesse de M. Brougham, en parlant du vi-
« comte de Chateaubriand, ne peuvent exciter qu'un seul sentiment.

« Nous avons pu nous convaincre jusqu'à présent que ce style
« énergique et d'une espèce toute particulière n'est pas familier à

« M. de Chateaubriand. Toutefois, s'il pouvait vouloir répondre sur
 « le même ton, seulement pour prouver que l'on peut faire à bon
 « marché de ces fleurs de rhétorique, nous croyons qu'il pourrait
 « répliquer : Brougham, cet homme d'État et de loi à la douzaine,
 « qui écrit de mauvaises Revues et prononce des discours plus mau-
 « vais encore, etc.

« Tout homme qui ne craint pas de se salir les doigts peut jeter
 « de la boue; mais, en général, dans cette espèce de guerre, un
 « *boueur* doit avoir un avantage décidé sur un *gentleman*. Mais, bien
 « que le boueur eût couvert de boue et d'ordure son adversaire, de
 « la tête aux pieds, ce dernier n'en resterait pas moins un gentle-
 « man, et l'autre un boueur.

« En toute occasion, M. Brougham paraît agir dans l'idée que des
 « mots durs sont des arguments forts, que de citer des noms, c'est
 « prouver des faits, et qu'entasser des épithètes d'horreur et de ré-
 « probation est la même chose que de démontrer qu'elles sont bien
 « appliquées. Il tient certainement magasin d'invectives, ce qu'il
 « faut peut-être attribuer aux habitudes de sa profession, etc. » Nous
 n'aurions pas demandé au *Courrier anglais* une réponse d'une telle
 acrimonie; mais nous ajouterons, pour la consolation de notre
 amour-propre, que les premiers articles de la *Revue d'Édimbourg*, si
 injurieux à lord Byron, étaient de M. Brougham : le critique nous a
 traité comme il traita *Child-Harold* : qu'il permette à notre vanité
 de s'emparer de cette flattense analogie.

M. Peel défendit Alexandre attaqué et représenté comme l'assas-
 sin de son père : nous nous roulions dans la boue avec l'empereur de
 Russie, sous les poings vigoureux de l'athlète anglais. M. Canning ha-
 sarda à notre égard une petite excuse honteuse, disant que le gou-
 vernement français était coupable ; mais qu'il ne fallait pas me con-
 fondre avec ce gouvernement : cela était vrai dans un tout autre sens
 que ne l'entendait l'orateur. Le ministre des affaires étrangères de
 S. M. B., à propos du discours de M. Brougham, nous appliqua le
 mot comique de Molière que nous avons déjà cité (1) : « Tu l'as
 voulu, George Dandin ! » Notre illustre ami s'était pourtant maintes
 fois exprimé sur notre compte avec indulgence et politesse, notam-
 ment dans son discours au sujet du *Litterary Funds* pendant notre
 ambassade de Londres, dans la lettre qu'il nous écrivit à Vérone, et,
 dans les autres lettres qu'on va lire, il se piquait d'émulation ; il

¹ Voyez le *Congrès de Vérone*.

joutait de *memorandum* contre nous dans tout l'avantage de son talent. Lorsque nous fûmes nommé ministre, il dit à ses bureaux : « Soignons nos dépêches, Messieurs ! » il les corrigeait, les écrivait souvent lui-même, et quand il en était satisfait, il ajoutait : « Qu'en pensera Chateaubriand ? » Cette lutte de deux intelligences qui s'estiment et se craignent est un fait curieux dans l'histoire de la diplomatie, ordinairement école de dissimulation et de mensonge.

XLVIII

Lady Jersey. — Dîner à Londres en 1822 avec M. Brougham. — Nous répondons dans la chambre des pairs à nos adversaires anglais. — Lord Brougham vient nous voir à Paris.

Nous avons dîné à Londres avec M. Brougham, chez la belle lady Jersey, qui rappelait la première duchesse de Devonshire, auteur du poëme sur le Saint-Gothard. Lady Jersey, duchesse anglaise de Chevreuse, moins les grandes aventures et plus la régularité des mœurs, était de l'opposition par nature, comme on est oiseau ou poëte par la volonté des astres. Son père, le duc de Westmoreland, membre du cabinet, Breton de la vieille roche, buvait bien, traitait comme sa pantoufle les idées nouvelles, et avait inventé pour monter à cheval des garde-jambes, ainsi que le chevalier Robert le Cornu eut la gloire, sous Guillaume le Roux, d'être l'auteur des *souliers à la poulaine*.

M. Brougham, au grand dîner d'opposants dont nous parlons, fut presque muet ; il nous regardait avec une sorte d'inquiétude sarcastique en souffrance : il eût été plus insolent s'il eût eu le droit de l'être. Nous l'avions entendu aux communes : sa mine nous parut assez plébéienne, quoiqu'il appartint à une famille noble : à son geste et à sa parole, nous l'aurions pu prendre pour un orateur français ; il avait de plus cette expression des rues inhérente à l'*humour* de John Bull.

La vomique du membre de la chambre basse n'ayant fait que souiller nos vêtements sans toucher au visage, nous en fûmes quitte pour faire donner notre habit au premier camarade de M. Brougham qui passa devant la porte du ministère des affaires étrangères. Nous nous rendîmes le 30 avril à la chambre des pairs ; nous prîmes la parole

pour répondre à nos adversaires anglais. L'opinion que nous prononçâmes est une de celles dont le succès fut le moins contesté ; la voici :

« On m'a sommé, messieurs, de répondre à des questions qu'on a bien voulu m'adresser ; on a accusé mon silence : je vais vous en exposer les raisons, et peut-être vous paraîtront-elles avoir quelque valeur.

« Si le gouvernement britannique n'est pas, sous quelque rapport, aussi circonspect que le nôtre doit l'être, il est évident que cela tient à la différence des positions politiques.

« En Angleterre, la prérogative royale ne craint point de faire les concessions les plus larges, parce qu'elle est défendue par des institutions que le temps a consacrées. Avez-vous un clergé riche et propriétaire ? Avez-vous une chambre des pairs qui possède la majeure partie des terres du royaume, et dont la chambre élective n'est qu'une sorte de branche ou d'écoulement ? Le droit de primogéniture, les substitutions, les lois féodales normandes, perpétuent-elles dans vos familles des fortunes pour ainsi dire immortelles ? En Angleterre, l'esprit aristocratique a tout pénétré ; tout est privilèges, associations, corporations. Les anciens usages, comme les antiques lois et les vieux monuments, sont conservés avec une espèce de culte. Le principe démocratique n'est rien : quelques assemblées tumultueuses qui se réunissent de temps en temps, en vertu de certains droits de comtés, voilà tout ce qui est accordé à la démocratie. Le peuple, comme dans l'ancienne Rome, client de la haute aristocratie, est le soutien et non le rival de la noblesse.

« On conçoit, messieurs, que, dans un tel état de choses, la couronne en Angleterre n'a rien à craindre du principe démocratique ; on conçoit aussi comment des pairs des trois royaumes, comment des hommes, qui auraient tout à perdre à une révolution, professent publiquement des doctrines qui sembleraient devoir détruire leur existence sociale : c'est qu'au fond ils ne courent aucun danger. Les membres de l'opposition anglaise prêchent en sûreté la démocratie dans l'aristocratie : rien n'est si agréable que de se donner les honneurs populaires, en conservant des titres, des privilèges et quelques millions de revenu.

« En sommes-nous, là messieurs, et présentons-nous à la couronne de pareilles garanties ? Où est l'aristocratie dans un pays où vous ne trouvez pas douze mille propriétaires qui paient mille francs

« d'imposition ? Où est l'aristocratie dans un État où le partage égal
 « anéantit la grande propriété, où l'esprit d'égalité n'avait laissé
 « subsister aucune distinction sociale, et souffre à peine aujourd'hui
 « les supériorités naturelles ?

« Ne nous y trompons pas ; il n'y a en France de monarchie que
 « dans la couronne ; c'est elle qui, par son antiquité et la force des
 « mœurs, nous sert de barrière contre les flots de la démocratie.
 « Quelle différence de position ! En France, c'est la couronne qui
 « met à l'abri l'aristocratie ; en Angleterre, c'est l'aristocratie qui
 « sert de rempart à la couronne. Ce seul fait interdit toute compa-
 « raison entre les deux pays.

« Au reste, messieurs, les gouvernements représentatifs devien-
 « draient impossibles si les tribunes se répondaient. Les réerimi-
 « nations imprudentes auraient bientôt changé l'Europe en un champ
 « de bataille. C'est à nous à donner l'exemple de la modération par-
 « lementaire. On a fait des vœux contre nous : souhaitons la pros-
 « périté à toute puissance avec laquelle nous conservons des rela-
 « tions amicales. On a osé élever la voix contre le plus sage des rois
 « et son auguste famille ! Qu'avons-nous à dire du roi d'Angleterre
 « sinon qu'il n'y a point de prince dont la politique soit plus droite
 « et le caractère plus généreux ; point de prince qui, par ses senti-
 « ments, ses manières et son langage, donne une plus juste idée du
 « monarque et du gentilhomme ? On a traité avec rigueur les mi-
 « nistres français ! Je connais les ministres qui gouvernent aujour-
 « d'hui l'Angleterre : ces personnages éminents sont dignes de l'es-
 « time et de la considération dont ils jouissent. J'ai été l'objet par-
 « ticulier des insultes ! Qu'importe, si vous trouvez, messieurs, que
 « je ne les ai méritées que pour avoir bien servi mon pays ? Ne crai-
 « gnez pas que ma vanité blessée puisse me faire oublier ce que je
 « dois à ma patrie ; et, quand il s'agira de maintenir la bonne har-
 « monie entre deux nations puissantes, je ne me souviendrai jamais
 « d'avoir été offensé. »

On trouva, même en Angleterre, que l'avantage nous était resté.

M. Brougham, devenu lord Brougham, oubliant ce qu'il avait dit de nous, nous a fait l'honneur de venir deux fois nous voir à Paris. Quand on l'annonça, nous fûmes étonné un peu ; nous nous levâmes, nous nous avançâmes vers lui et nous lui dîmes : « Milord, je suis
 « bien aise que vous ne m'en vouliez pas de vos anciens discours. » Sa Seigneurie s'est assise : l'éclat de son rang avait déjà rejailli sur ses façons, et ses trivialités démocratiques avaient une certaine grâce

de franchise, à travers le ton moins familier de l'aristocratie. Nous avons causé cordialement ensemble, comme si lord Brougham eût toujours été notre *admirateur* et notre *ami*. Il ne songeait plus au Jourdain, à notre *bigoterie*, à nos *intérêts pécuniers* ; il nous honorait comme un *gentleman* pauvre, sincère dans ses opinions et resté fidèle au malheur : nous, nous étions charmé de nous entretenir avec un *Scholar* d'autant d'esprit et de savoir.

XLIX

Lettre de Cobbett.

Mais nous eûmes en dehors du parlement un étrange défenseur et un singulier ennemi : le fameux pamphlétaire Cobbett écrivait dans ce moment des lettres contre les ministres de S. M. B. : parmi ces lettres, il nous en adressa une. Ce politique populaire se montra plus clairvoyant que les hommes d'État de la France et de l'Europe ; il ne s'en fallut guère qu'il ne mît au jour notre secret ; il ne se méprit pas, lui, sur le résultat de l'expédition d'Espagne : seulement, il ne prévit point que nous ne serions plus là, pour tirer de nos succès l'avantage dont nous berçons nos espérances.

Cette lettre, inconnue en France, est un monument historique.

A M. de Chateaubriand ¹.

Kensington, 1^{er} mars 1823.

« Monsieur,

« Votre discours du 25 du mois dernier a été traduit en anglais et publié en Angleterre. Quand on est sur le point de commencer une guerre dont les suites peuvent intéresser matériellement une grande partie du monde civilisé, il est très-important d'en savoir les véritables motifs. Dans votre discours, vous avez spécifié les motifs qui font agir la France. L'objet de ce discours est, non-seulement de

¹ Je dois la traduction élégante et fidèle de cette lettre à mon ami M. Frisel, auteur de l'excellent écrit sur la *Constitution de l'Angleterre*.

justifier la conduite de la France aux yeux du monde, mais de justifier le gouvernement français aux yeux du peuple français. Ce discours se divise donc naturellement en deux parties : 1° *Le droit de la France* d'intervenir dans les affaires des Espagnes conformément aux lois et usages des nations ; 2° l'utilité pour la France de l'exercice de ce droit dans le moment actuel.

« Quant à la première partie, vous vous reposez très-sagement sur les principes mis en avant par le gouvernement anglais au commencement de la guerre de 1793. Le passage que vous avez cité de la déclaration du roi d'Angleterre, du 19 octobre 1793, est une justification complète du gouvernement français dans le moment actuel. Il est vrai que les Français avaient alors fait mourir Louis XVI; mais si la mort de Louis XVI donna à l'Angleterre le droit d'intervention, ce droit n'était fondé que sur *son propre jugement*. La mise à mort du roi de France était tout autant *une affaire intérieure* que tout autre acte de l'assemblée nationale ou de la convention. Elle ne pouvait être regardée comme un péché impardonnable aux yeux des nations étrangères, puisque le gouvernement anglais offrit, quelque temps après, de traiter et de vivre en amitié avec le directoire, dont tous les membres étaient des régicides.

« D'ailleurs, dans l'année 1800, le gouvernement anglais, en répondant à une proposition de paix faite par Bonaparte, base son refus, non sur la personne du consul, mais sur l'état de choses existant en France. Il refuse d'entrer en négociation, non parce que Bonaparte, alors premier consul, propose quelque chose d'humiliant ou d'injurieux pour l'Angleterre, mais parce que, disait-on, il n'y avait pas de garantie pour le maintien d'une paix quelconque tant que *le système politique de l'intérieur de la France continuerait d'exister*. Il déclare ne pas vouloir dicter un gouvernement à la France; mais en même temps lord Granville mande à M. de Talleyrand que la *restauration de la famille de Bourbon* serait le meilleur gage de l'abandonnement d'une conduite qui *mettrait en danger l'existence même de toute société civile*, qu'une telle restauration ôterait tous les obstacles qui empêchaient de traiter avec la France; il ajoute que l'Angleterre ne pouvait pas traiter *avec le système actuel de la France*. Y eut-il jamais un exemple plus frappant d'intervention dans les affaires d'une nation étrangère? Cette déclaration de lord Granville est datée du 4 janvier 1800. En réponse à cette note, il reçut de M. de Talleyrand l'assurance la plus solennelle que la France était devenue parfaitement tranquille, qu'elle ne cherchait plus à troubler la paix des au-

tres nations et qu'elle désirait surtout de vivre en amitié avec l'Angleterre. Bref, le ministre de France fit presque des supplications pour la paix. Ses supplications furent rejetées sur le seul motif de la nature du gouvernement alors existant en France.

« Tout ce qu'on dit donc maintenant sur la déclaration du gouvernement espagnol qui ne cherche pas à propager ses principes au delà de la frontière, tous les arguments que tire notre gouvernement de cette déclaration pour vous engager à ne pas envahir l'Espagne, tout cela tombe à plat, car nous avons la preuve qu'une pareille déclaration, faite par Bonaparte et la nation française, a été rejetée avec dédain par notre gouvernement. Cependant ce même gouvernement fit la paix quelque temps après avec Bonaparte, sans avoir vu le moindre changement dans les institutions françaises ou dans les dispositions de ceux qui gouvernaient la France. Lord Granville, dans la note déjà citée, dit qu'il avait besoin de *l'évidence des faits* pour être convaincu que la France avait renoncé à ses projets d'ambition et à cet esprit remuant qui mettait en danger l'existence de la société : deux ans après, il reçut cette *évidence des faits*, et ces faits consistaient dans de grandes victoires obtenues sur les alliés par la France, dans d'énormes additions faites aux conquêtes françaises et dans des prétentions pour les termes de la paix beaucoup plus élevées que celles qu'avait Bonaparte en 1800 ! Tels étaient les faits dont le gouvernement anglais avait besoin pour *se croire en sûreté* en traitant avec la France. Et si les Espagnols pouvaient passer les Pyrénées et conquérir une ou deux provinces de la France, je crois sincèrement que vous ne trouveriez aucun danger à traiter pour la paix avec les Cortès. Rien ne tend plus à pacifier les nations, comme les individus, que d'être bien battu. Mais cette réflexion n'a pas de rapport avec la question devant nous. Dans ces deux procédés de 1800 et 1802, nous avons la preuve complète que notre gouvernement se conduisit d'après les mêmes principes que vous mettez en avant pour justifier votre invasion de l'Espagne.

« Mais, monsieur, pour ne rien dire du renouvellement de la guerre en 1803, pour ne rien dire de la déclaration du 10 mai de cette année, qui a été si parfaitement réfutée dans le *Moniteur* du 7 juin suivant, pour ne rien dire des assertions renouvelées, alors qu'il était impossible à l'Angleterre de vivre en paix avec la France sous le système qui la dominait, je m'étonne que vous ayez omis la déclaration des alliés, contenue dans la minute imprimée de leurs conférences à Vienne, datée le 12 mai 1813. A cette époque, Bonaparte était rentré

en France. Il avait fait la déclaration la plus solennelle de ses dispositions pacifiques; il avait entièrement aboli la traite des nègres; il avait assuré notre gouvernement de son désir extrême de vivre en paix avec lui; mais, en réponse à toutes ces déclarations et assurances, il reçut la guerre de la part de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Portugal, de la Prusse, de la Russie, de la Suède, de la Bavière, du Danemark, de l'Hanovre, des Pays-Bas, de la Sardaigne, de la Saxe, des Deux-Siciles et du Wurtemberg, qui, toutes, signèrent la minute de la conférence, dont la publication devait tenir lieu d'une nouvelle déclaration de guerre. Dans cette minute, vous auriez pu trouver le passage suivant : « Les puissances savent trop
 « bien les principes qui doivent les guider dans leurs relations avec
 « un État indépendant, pour essayer (comme on tâche de les en ac-
 « cuser) de lui imposer des lois ou de se mêler de ses affaires inté-
 « rieures, pour lui prescrire une forme de gouvernement, et lui don-
 « ner des maîtres selon les intérêts et les passions de ses voisins.
 « Mais elles savent aussi que le droit qu'a une nation de changer son
 « système de gouvernement *doit avoir ses limites*, et que, si les puis-
 « sances étrangères n'ont pas le droit de lui prescrire l'usage qu'il
 « doit faire de cette liberté, elles ont indubitablement le droit de
 « protester contre l'abus qu'il peut en faire à leur préjudice. Con-
 « formément à ce principe, les puissances ne se croient pas autori-
 « sées *d'imposer un gouvernement* à la France; mais *elles ne renonce-*
 « *ront jamais au droit d'empêcher l'établissement en France, sous le nom*
 « *de gouvernement, d'un foyer de désordres qui tendrait à la subversion*
 « *des autres États.* »

« C'est l'ancien langage; ce n'est ni plus ni moins que le principe mis en avant pour justifier la guerre contre la France, depuis 1793 jusqu'à l'époque de cette nouvelle déclaration. Dans un autre paragraphe de cet écrit, les puissances déclarent qu'elles ne veulent *pas de paix avec Bonaparte*. Un de nos lords de l'amirauté, en l'an 1814, déclara, dans le parlement, que nous ne voulions pas de paix avec James Madisson (le président des États-Unis) : quelques *bonnes défaites* produisirent le même effet à l'égard des Américains, qu'elles avaient eu pour Bonaparte entre les années 1800 et 1802. Cependant l'assertion contre James Madisson ne fut pas faite d'une manière aussi officielle que la déclaration de Vienne que je viens de citer, et qui était signée par trois lords, Clancarty, Cathcart et Stewart. Dans un autre endroit de cette même conférence ou déclaration, il est dit : « La paix avec un gouvernement placé en de telles mains, et com-

« posé de tels éléments, ne produirait qu'un état perpétuel d'incertitudes, d'inquiétudes et de dangers. Aucune puissance ne pourrait réellement réduire son établissement militaire; les nations ne jouiraient d'aucun des avantages d'une véritable pacification; elles seraient écrasées par des charges de toute espèce; il n'y aurait aucune stabilité dans les relations politiques; l'Europe alarmée s'attendrait à de nouvelles explosions: les souverains ont pensé qu'une guerre ouverte, avec tous ses inconvénients et ses sacrifices, serait préférable à un état pareil. »

« Tel était le langage de l'Angleterre, ou tout au moins du gouvernement anglais, en l'année 1815. Comment donc le même gouvernement, composé à peu près des mêmes hommes, peut-il prétendre dire que leur conduite passée n'était pas basée sur les mêmes principes que ceux d'après lesquels vous justifiez la guerre que vous allez entreprendre?

« Quant à moi, je ne reconnais pas ces principes; je les regarde, avec une grande partie de la nation anglaise, comme des principes monstrueux. Mais tout cela ne fait rien ni à vous, monsieur, ni à votre nation. Ce qui est très-louable en moi, serait précisément le contraire de votre part, parce que vous avez à tirer parti de ces principes au profit de la France, parce que vous êtes Français, tandis que moi, je suis Anglais. Votre citation et vos arguments ne sont d'aucune valeur contre moi et contre quelques écrivains habiles de notre propre pays; mais ils sont excellents comme une réponse à nos ministres et à leurs partisans. Et, en effet, on n'a pas essayé de vous réfuter: des injures personnelles, mais point de réfutation; du verbiage sur ce que vous avez servi Bonaparte, sur ce que vous lui avez rendu des honneurs divins, sur ce que vous avez comparé la naissance de son enfant à celle du Rédempteur, sur ce que vous avez apporté de l'eau de la rivière du Jourdain pour servir au baptême de cet enfant; mais pas un seul mot en réponse à votre discours, pas un mot pour montrer que le principe dont nos ministres se sont servis pour l'invasion de la France, pour empêcher la *contagion morale* de traverser la Manche, que ce même principe ne peut servir aussi au roi de France pour le justifier d'empêcher la *contagion morale* de passer la ligne imaginaire qui sépare ses États de l'Espagne. Quand vos adversaires sont réduits à employer des injures personnelles, quand ils parlent d'eau apportée du Jourdain, au lieu de nier qu'ils ont prêché les mêmes principes que vous dans leurs manifestes et dans leurs journaux, vous pouvez rester assuré que la victoire est de votre côté.

« On pourrait dire, quoique cela ne fit rien à la chose, que cette déclaration de Vienne n'était pas conforme aux sentiments de la nation anglaise ; qu'elle n'était pas conforme aux sentiments de la partie saine de la nation, car plusieurs de nous avaient en horreur les principes sur lesquels elle était basée ; mais, encore une fois, il n'est pas question de cela ; il est question des principes des ministres et du langage du parlement : dans ce même parlement, on a prononcé des discours pleins d'invectives contre le roi de France, pour avoir imité notre langage et notre conduite. Pendant les débats sur la guerre contre Bonaparte, plusieurs des hommes maintenant en place ou dans le parlement exprimèrent leurs sentiments : avec leur permission, je citerai quelques-unes de leurs expressions : persuadé qu'elles seraient quelques jours d'un intérêt considérable, j'en fis un recueil que j'adressai dans une lettre à lord Castelreagh ; la lettre terminait avec ces paroles : « Ici, milord, je finis mes ex-
« traits. Ce sont des *passages mémorables*, on les citera *cent fois*. Ici
« ils sont en *sûreté* ; ils ne seront plus en danger d'être *perdus*. »

« Lors des débats sur la guerre avec la France, lord Liverpool déclara que nous étions obligés d'avoir recours aux armes pour nous opposer au système français, système qui n'offrait aucune garantie pour la paix et menaçait de danger les autres nations ; qu'il désirait que la France eût un gouvernement limité, comme celui de ce pays-ci ; mais que tant que le gouvernement français restait comme il était, il n'y avait pas de sûreté pour nous dans un état de paix ; qu'il ne cherchait pas à diminuer les ressources de la France ; mais il demandait seulement qu'elle eût un gouvernement qui offrît des garanties pour la paix avec le reste de l'Europe. » Après cela il ajouta : « Voici l'état de la question : premièrement, vous avez une juste cause de guerre contre le système français, que l'expérience a décidément prouvé être incompatible avec la paix et l'indépendance des nations de l'Europe ; secondement, vous avez maintenant, pour vous opposer à ce système, des moyens que vous ne pouvez pas raisonnablement espérer avoir dans un autre moment. La question est donc de savoir s'il n'est pas de votre devoir de profiter des circonstances pour détruire ce système. » Lord Liverpool termine en disant : « Nous avons le droit de vouloir que la France *n'ait pas un gouvernement* qui menace le repos des autres nations ; nous ne devons pas refuser de nous associer à ceux qui veulent écraser un des plus grands maux qui aient jamais existé. »

« Ainsi parle l'homme qui était *alors premier ministre*, et qui est

premier ministre maintenant ; et cependant c'est le même homme que les journaux nous représentent comme ayant dit : « Que le roi de France n'a, dans ce moment-ci, aucun motif justifiable pour l'invasion de l'Espagne. » Nous avons le droit de dire à la France : « Vous n'aurez pas un gouvernement qui menace de troubler notre repos. » Mais le roi de France n'a pas le droit d'en dire autant à l'Espagne. Après le premier ministre vinrent lord Granville et lord Bathurst, qui soutinrent les mêmes opinions. Dans l'autre chambre, M. Graham, M. Plunkett et lord Milton soutinrent les mêmes opinions. Ces messieurs sont de ce qu'on appelle l'*opposition*. M. J. Smith appelle le système français un système de *pillage*, et l'armée française, une armée de *brigands*. M. Grattan dit que le gouvernement français était une *statocratie*, et que la constitution française n'était que la *guerre*. Il dit que nous n'avions pas le droit d'imposer un gouvernement à la France, mais que nous avons le droit de lui dire : « Vous ne vous donnerez pas un gouvernement dont le but est de vous mettre en hostilité avec l'Europe. » Il ajoute qu'il avait pour son opinion *l'autorité de M. Burke* et la *pratique de M. Fox*.

« En voilà assez sur le principe qu'on mit en avant pour justifier l'invasion de la France en 1815. Vint ensuite l'argument du *Pouvoir*. Tous les orateurs se vantèrent du grand nombre de nos alliés et insistèrent sur la politique de faire la guerre *pendant que nous avons ces alliés*. On ne dit pas un mot alors sur les trois *gentilshommes de Vérone* (titre d'une comédie de Shakespeare et allusion aux deux empereurs et au roi de Prusse). On ne pensa pas alors à cette assez médiocre plaisanterie. Nos orateurs parlementaires, au moins ceux qui soutenaient les ministres, ne déclamèrent pas contre les *despotes combinés*. Les ministres alors se vantèrent de leurs *alliés*, et personne ne cria contre les *trente et un* plénipotentiaires de *seize* États qui signèrent la déclaration de Vienne. Diront-ils que les Espagnols sont *faibles*, en comparaison de ce qu'étaient les Français alors ? Écoulons leurs orateurs sur cet article. Lord Liverpool déclara que la masse de la nation française avait une grande aversion pour Bonaparte. M. Grattan dit : « Bonaparte *n'a ni cavalerie, ni argent, ni crédit* ; sa puissance est à présent *ébranlée jusqu'aux fondements* ; » M. Plunkett dit : « Bonaparte a embarqué sa fortune dans un vaisseau battu par l'orage, et dont le mât est courbé jusqu'au niveau de l'eau ; » lord Castlereagh : « La force militaire de *tout le reste de l'Europe* est combinée maintenant contre *la moitié* de la France. » M. Plunkett dit encore que toutes les puissances de l'Europe étaient avec nous

aussi bien qu'une portion considérable de la population de la France.

« De manière que la *faiblesse*, qui était alors un des grands motifs pour attaquer la France, est maintenant un des arguments *contre l'invasion* de l'Espagne. Les conseillers disent : « N'attaquez pas les Espagnols, ils sont *trop faibles* pour que leurs principes puissent « vous faire du mal ; ils n'ont pas les *moyens* de vous envahir. » Ce sont des arguments opposés qu'employaient les mêmes hommes au commencement de la courte guerre qu'ils firent à la France, laquelle (chose singulière) priva sa capitale de ses musées, son royaume des villes frontières, et son trésor d'une somme énorme d'argent ! Au lieu de dire dans le parlement anglais : N'envahissez pas la France ; la France est *trop faible* pour vous faire du mal, on disait : Faites la guerre à la France parce qu'elle est *faible*, et parce que vous êtes forts, ayant pour vous toutes les puissances de l'Europe et la moitié de la France.

« Telle fut la mémorable scène en 1815. J'avais bien raison, en recueillant les principaux passages des discours faits alors dans le parlement, de dire qu'on les citerait plus d'une fois. Les doctrines émises alors étaient si injustes et si monstrueuses que je croyais qu'il était impossible qu'elles ne fussent pas un jour appliquées contre nous. Nous voyons maintenant la France, avec plus d'apparence de raison, tenir le même langage que nous tenions en 1815, et il est curieux de remarquer que personne, excepté moi, ne rappelle à la nation quelle était alors la conduite de notre gouvernement. Les passages que j'ai cités sont une réponse éternelle aux ministres et à leurs partisans, quand ils veulent questionner le droit d'intervention pour forcer une nation de modifier sa constitution selon la volonté des puissances voisines qui sont plus fortes.

« Encore un mot avant de quitter la déclaration de 1815. Le grand cri en Angleterre maintenant est contre les *despotes combinés*. En 1815, au contraire, cette combinaison des despotes était un sujet d'éloges ; agir de concert avec une pareille combinaison était regardé comme heureux et même glorieux. Cette combinaison dont on parle maintenant avec tant d'amertume (et avec tant de raison) était vantée comme *formée par l'Angleterre* et projetée par Pitt ! Lord Castelreagh, en parlant du congrès de Vienne, dit : « que c'était une grande satisfaction pour eux, qui révéraient la politique « de ce grand homme d'Etat, d'avoir assez vécu pour voir *réduit en pratique* ce que son grand esprit avait imaginé en théorie, comme « le complément de tous ses souhaits. » C'est donc le gouvernement

anglais qui a inventé la Sainte-Alliance. On se vantait de cette alliance en 1815; mais maintenant que cette alliance soutient la France dans un projet qui doit nuire à l'Angleterre, au lieu de soutenir l'Angleterre dans un projet nuisible à la France, les mêmes personnes qui la louaient alors l'appellent maintenant *une combinaison de despotes*.

« Vous aurez été probablement surpris, monsieur, de voir que messieurs de l'opposition aient été si portés pour les ministres, qu'ils n'aient jamais pensé de dire que votre guerre avec l'Espagne est au moins aussi juste que celle qu'ils ont faite en 1793 et 1815, qu'ils les aient même loués sur leur humanité et leur esprit indépendant, tandis qu'ils ont vomi tant d'injures contre vous et vos alliés. Mais, monsieur, un de nos membres du parlement a écrit dernièrement une brochure dans laquelle il remarque qu'il y a en Angleterre des roues dans des roues. Vous nous appelez une nation de boutiquiers, mais vous savez aussi que nous sommes de grands *manufacturiers* et sommes fameux pour nos *machines*. Vous seriez bien surpris de voir le nombre de roues que nous avons dans nos machines, et la manière singulière dont elles travaillent, étant mises en mouvement ou arrêtées par une puissance totalement invisible aux yeux du vulgaire. Dans votre chambre des députés, quelle colère, quelle indignation, quelle opposition *réelle*! Ah! monsieur de Chateaubriand, si vous passiez un hiver ici avec nous, vous ne seriez pas embarrassé de trouver des raisons pour beaucoup de choses qui vous paraissent extrêmement singulières et totalement inexplicables!

« Il ne reste donc pas une ombre de doute sur la vérité de cette proposition: que, selon les principes proclamés par le gouvernement anglais et selon la pratique de ce gouvernement, le roi de France est parfaitement justifié de son invasion de l'Espagne. Entendez-moi: je dis que le principe est monstrueux et la pratique abominable; mais, quand tout le reste du genre humain aurait le droit de crier contre la France à cette occasion, ce droit n'appartient pas au gouvernement anglais et à ses partisans. Si j'avais été membre du parlement, la plus grande partie de ce que je vous éeris, je l'aurais dit en face des ministres le premier jour de la session. Tout convaincu, comme je le suis, des vrais motifs de la conduite de la France, sachant parfaitement qu'elle *met en avant un prétexte qui est sanctionné par les principes et la pratique du gouvernement anglais, voyant parfaitement la vraie cause de la guerre qu'elle va faire et dans laquelle il y a toute raison de croire qu'elle réussira*; j'aurais eu une

belle occasion de rappeler à la chambre notre conduite en 1813 : je lui aurais montré qu'avec les mêmes prétextes sous lesquels la France s'occupe d'envahir l'Espagne, l'Angleterre envahit la France, *plâça sur le trône ces mêmes Bourbons qui nous inspirent maintenant tant de crainte, prodigua les trésors de l'Angleterre à ces mêmes alliés qui maintenant soutiennent la France, se vanta en même temps de la conquête de la France, et tint, à l'égard de la France et du peuple français cette conduite que cinquante siècles ne feront ni oublier, ni pardonner à ce peuple.* Aurais-je pu voir nos ministres à leurs places dans la chambre, sans rappeler à leur conduite antérieure toutes les causes, non-seulement de votre guerre contre l'Espagne, mais les raisons de l'impossibilité où nous sommes de nous opposer à cette guerre, à moins de produire dans notre intérieur des dangers peut-être plus grands que ceux qui résulteront inévitablement pour nous de vos succès dans cette guerre ? Aurais-je pu laisser échapper cette occasion sans montrer que cette énorme dette qui nous paralyse vient de ce que nous avons agi d'après le même principe que nous condamnons en vous, sans montrer aussi clairement que le jour que les ruineuses conséquences de notre intervention dans les affaires de la France nous ôtent à présent les moyens d'empêcher votre intervention dans les affaires intérieures de l'Espagne. En voilà assez sur la partie de votre discours qui a rapport au *droit* d'intervention. L'*utilité* de cette intervention est une autre question, et vous l'avez traitée en homme qui ne craint pas de dire la vérité ouvertement. Vous dites, et vous dites avec vérité, qu'il est utile aux intérêts de la France de placer l'Espagne sous l'influence de la France. *Cela est si évident que tout le monde doit le voir.* Il est très-certain que si l'Espagne était libre de contracter des alliances sans faire attention aux souhaits de la maison de Bourbon, la position de la France serait moins bonne qu'autrefois. C'est un très-bon argument pour vous justifier de faire la guerre, comme il l'est pour nous de nous joindre aux Espagnols ; mais cela ne fournit aucune raison à nos orateurs et à nos journaux corrompus de vous injurier et de parler de l'eau que vous avez apportée du Jourdain. Vous êtes notre ennemi, mais nous sommes les vôtres ; c'est bien connu au reste du monde, et ce n'est pas ignoré de nos partis politiques. De vous voir embarqué dans une entreprise qui vous promet tant d'avantages, est une très-bonne raison pour que nous tâchions d'empêcher le succès de cette entreprise, mais nullement pour aboyer des injures contre vous et vos alliés. Il paraît qu'on a imaginé ici que des discours pleins d'invectives, que des cla-

meurs de Bourse, des paragraphes injurieux dans les journaux vous feraient assez de peur pour vous empêcher de suivre votre projet. J'ai dit à ces faiseurs de bruit que vous ne vous souciez que du bruit du canon, et que, quant à des cris, le roi de France en avait assez entendu dans sa vie pour n'en avoir pas peur.

« Une autre partie de votre discours confirme aussi ce que j'ai dit à cette nation il y a plusieurs mois, qu'une guerre de la part de la France, ayant pour but de faire tort ou d'humilier l'Angleterre, serait sûre d'être populaire en France. Je rappelais les transactions de 1814 et surtout de 1815. Je demandais aux Anglais quels sentiments ils auraient eus pour la France si la France, en 1815, avait agi envers l'Angleterre comme l'Angleterre avait agi envers la France. Je leur rappelais le langage des journaux anglais à cette époque, et je citerai aujourd'hui des passages des deux journaux qui avaient alors le plus d'influence, le *Courrier* et le *Times*. Voici un passage du *Courrier* du 28 juillet 1815 : « Une nouvelle armée peut être fidèle au roi de France et le roi *peut* avoir des dispositions pacifiques; mais, supposé qu'il « *ne les eût pas*, supposé que son *successeur ne les eût pas*, supposé qu'il « fût obligé de suivre l'impulsion guerrière de la nation, la *vraie*, la « *sage*, la *saine* politique est de *réduire la puissance de la France*, c'est « la seule manière de l'empêcher de troubler la paix de l'Europe. « Nous devrions insister sur la *remise* ou au moins sur la *destruction* « *de toutes les forteresses au nord de la France*. Nous devrions lui faire « rendre toutes les conquêtes de Louis XIV. Pourquoi ne pas donner « la Lorraine à l'Autriche et l'Alsace à la Prusse? Enfin on ne devrait « pas lui laisser un seul tableau ni une seule statue. » Ceci fut écrit après que les alliés, après que l'Angleterre, *l'alliée* de Louis XVIII, eut occupé militairement Paris. Nous savons que cet avis fut presque suivi à la lettre. Ainsi vous voyez que l'hostilité de l'écrivain d'un journal ministériel très-répandu n'était pas contre Bonaparte, n'était pas contre une forme quelconque de gouvernement, mais contre la France, contre le peuple français, contre son bonheur et sa sûreté ! C'était trop encore que ce peuple conservât en tableaux et en statues les trophées de sa valeur; ils furent enlevés par les *alliés du roi de France*, par ceux qui avaient signé la déclaration de Vienne. Nous étions ses *alliés* dans la guerre, nous entrâmes en France comme ses *alliés*, et, étant à Paris comme ses alliés, nous agîmes, à peu de chose près, de la manière recommandée par le *Courrier*. Le journal le *Times* recommande de plus la mort de Bonaparte, et au mois de septembre suivant, il justifie le massacre des protestants à Nîmes. Tel

était le langage de la presse anglaise ; tels étaient ses égards pour le peuple français. Si vous aviez le temps de lire des discours, je vous trouverais des discours dans lesquels on louait Blücher d'avoir le premier enlevé des statues et des tableaux ; je vous trouverais des discours qui élevaient jusqu'au ciel tout acte qui *tendait à opprimer ou à humilier la nation française* ; je vous trouverais vingt discours dans lesquels on appelle avoir *conquis la France* d'y être entré comme *allié* du roi de France ; je vous en trouverais cent où l'on se vante de cette *conquête glorieuse*, quoique la guerre eût commencé par une déclaration des ministres anglais, que c'était un combat où il y avait d'un côté toute l'Europe et de l'autre la moitié de la France.

« On n'a pas encore cessé de nous fatiguer les oreilles de cette glorieuse conquête. On doit ériger une colonne de Waterloo en l'honneur de cette victoire de toute l'Europe sur la *moitié* de la France. Nous avons un pont qui porte le nom de Waterloo en attendant la colonne ; nous avons dans une des promenades de Londres une grande statue nue en bronze dédiée par les *dames de l'Angleterre* aux héros de Waterloo, où, je le répète, toute l'Europe combinée triompha de la *moitié* de la France. Et devons-nous croire que les Français n'ont pas les mêmes sentiments que nous ? Si une grosse figure nue était plantée au milieu de Paris avec une inscription insolente ; si vous aviez des ponts et des colonnes pour célébrer vos triomphes sur nous ; si vous nous aviez dépouillés seulement d'un tas de tonneaux à bière ou de vieilles statues de Gog et Magog ; si, enfin, vous nous aviez traités comme nous vous avons traités en 1815, et cela surtout après être entrés sur notre territoire comme nos alliés et avoir déclaré d'avance que la *meilleure moitié* de nous était d'accord avec vous ; si vous nous aviez enfin dépouillés des trophées dont nous nous enorgueillissions justement, il n'y aurait pas eu une goutte de sang anglais qui n'eût bouillonné du désir de se venger de la France. Comme ils doivent donc être stupides, combien peu ils doivent connaître la nation française ou le cœur de l'homme, ceux qui ignorent que tous les petits intérêts de parti disparaîtront devant la haine nationale excitée par les transactions de 1815 !

« Si j'avais été premier ministre en Angleterre, il y a longtemps que j'aurais pris des précautions contre l'effet de cette indignation générale en France contre nous. J'aurais calculé que la nation française forcerait enfin son gouvernement, si celui-ci n'était pas disposé à le faire, à porter quelque bon coup à l'Angleterre. Je me serais attendu à ce coup, et vous n'auriez pas osé maintenant parler d'envahir

l'Espagne, malgré vos ressources, malgré votre désir de vengeance et malgré vos alliés; vous n'auriez jamais eu un *cordon sanitaire* sur la frontière de l'Espagne. J'aurais découvert que la fièvre jaune ne pourrait pas être bloquée par une masse d'hommes ayant des ceinturons, et tenant dans leurs mains des cartouches à balle : en tout cas, s'il fallait ou la fièvre ou un cordon sanitaire, je vous aurais forcé à recevoir la fièvre. Car, dès le moment où vous avez placé votre cordon sur la frontière de l'Espagne, j'aurais attaqué votre commerce, vos colonies et vos ports. Néanmoins, il m'est impossible de vous blâmer, encore moins puis-je être assez bas pour vous adresser des injures personnelles. *Votre discours est celui d'un homme de bonne compagnie, d'un homme instruit, d'un homme d'État*, et, comme vous le dites vous-même, *d'un bon Français*. Comme nous nous permettons d'employer l'expression *un bon Anglais*, nous serions aussi bêtes qu'injustes de trouver mauvais que vous employassiez l'expression équivalente.

« Ce n'est pas moi qui dois discuter la question de droit d'intervention : cette question est résolue il y a longtemps pour tous les hommes honnêtes et de bon sens. Il ne m'appartient pas non plus de juger du résultat de la guerre que vous allez entreprendre. Au fait, je n'ai pas assez de données pour porter un jugement. Mais ce que je sais, c'est que si vous n'êtes pas chassés de l'Espagne avec déshonneur, vous tournerez vos succès contre ces hommes en Angleterre, qui ont épuisé nos trésors et nous ont mis dans l'état où nous sommes, par suite des guerres entreprises pour replacer les Bourbons sur le trône de France. Je ne prétends pas que les Bourbons doivent la moindre reconnaissance, ni à ces hommes, ni à l'Angleterre : il était évident que ces hommes croyaient qu'en rétablissant les Bourbons, ils rendraient *la France faible pour des siècles*. C'était ce qu'on appelait *couper les ailes à la France* : c'était évident à tout le monde. Mais il est néanmoins vrai que nous nous sommes attaché une pierre au cou, par la guerre entreprise pour rétablir les Bourbons. Il y avait des hommes, et qui s'appelaient même des hommes d'état, qui pensaient que quand les Bourbons seraient rétablis, la France serait *si misérablement faible que nous pourrions nous bercer dans un doux repos pendant des siècles*, en nous levant seulement de temps en temps pour parler avec importance sur notre conquête de la France. J'avertis ces hommes du danger d'entretenir ces espérances. Je leur conseillai de se préparer sur-le-champ pour la guerre. Je leur rappelai la fertilité du sol de la France, ses ressources nombreuses et surtout les effets de l'industrie nouvelle, résultant du nouvel ordre de choses,

Je leur dis tout cela, au moment même qu'on enlevait les statues et les tableaux. Je leur prédis les progrès rapides que la France ferait vers la prospérité et la puissance. Je les suppliai de nous soulager de ces centaines de millions de dettes, que nous avait coûtés le vain essai de couper les ailes à la France. Toutes mes représentations, toutes mes prières et supplications furent sans effet. Les ministres ont persévéré dans leur conduite, et maintenant avec la phrase : *honneur national*, toujours dans leur bouche, ils restent tranquilles, les bras croisés, pendant que cette France, qu'ils croyaient avoir mutilée pour des siècles, est sur le point de se rendre maîtresse d'un pays dont l'indépendance doit nous être aussi chère que l'indépendance de l'Angleterre. Comme une mesure de convenance, comme une mesure de politique, votre guerre contre l'Espagne, ou plutôt contre la révolution espagnole, ou en d'autres mots contre la liberté espagnole, est une mesure de sage et de vraiment profonde politique. Vous allez prendre possession du pays, vous allez le rendre vôtre, si ce n'est de nom, du moins en réalité. Rien n'est plus vrai que votre observation, que si, vous ne changez pas le gouvernement de l'Espagne, si vous ne le liez pas à la France comme autrefois, vous aurez perdu votre ancienne force.

« Vos raisons pour subjuguier l'Espagne sont même plus fortes que ne le seraient les nôtres pour subjuguier l'Irlande, si l'Irlande ne faisait pas déjà partie du royaume. Il y a un bras de mer entre l'Angleterre et l'Irlande, mais rien ne sépare la France de l'Espagne. Si l'Écosse était un royaume séparé, combien il serait nécessaire que l'Angleterre se l'attachât ! Nous nous rappelons combien de fois l'Angleterre a été envahie par les Écossais : un *ministre français, qui regarde une carte d'Espagne, qui voit les facilités infinies qu'il y a pour débarquer dans ce royaume une armée étrangère coopérante avec les Espagnols contre la France; un ministre français, dis-je, serait indigne de sa place* si, voyant ce danger, il ne saisissait pas la moindre occasion de le détourner. Vous, monsieur, vous voyez ce danger, vous le montrez franchement, et vous paraissez résolu d'y mettre fin, si vous le pouvez. Notre affaire est de vous empêcher d'accomplir votre objet. C'est le devoir impérieux de nos ministres ; mais, s'ils négligent ou ne sont pas capables de remplir ce devoir, cela ne donne nullement à leurs partisans le droit de vous dire des injures. Moi, comme Anglais, je vous remercie d'avoir franchement avoué votre objet. Vous dites franchement que la France a été envahie par la *frontière d'Espagne*. L'univers entier sait qu'une armée anglaise a marché de l'Espagne à Paris, après avoir traversé un pays qui n'avait jamais vu auparavant

une armée ennemie. Eh bien ! monsieur, le seul souvenir de ce fait est assez pour stimuler toute la France à la guerre, et c'est plus qu'assez pour stimuler toute l'Angleterre à la rencontrer dans cette guerre. Comment nous, *sous les ailes de qui les premières Cortès ont été organisées*, nous, qui avons dépensé cent cinquante millions de livres sterling pour chasser les Français d'Espagne, nous, qui avons implicitement promis notre protection au peuple espagnol, laisserons-nous nos armes se rouiller, et bornerons-nous nos efforts à de bruyants et impuissants discours, à des articles de journaux ? Ce n'est pas à vous à répondre à cette question : c'est une question entre le gouvernement et le peuple anglais. C'est pourtant une question à laquelle il faut bientôt répondre. Si la réponse est affirmative, alors nous pourrions dire à ce peuple anglais, autrefois si fier et si brave : « Voilà les conséquences de votre intervention dans les affaires des nations étrangères, d'avoir essayé de forcer les autres nations à se soumettre à des gouvernements choisis par vous, d'avoir contracté des centaines de millions de dettes pour accomplir cet objet. »

« Pour conclure, monsieur, je vous prie d'être assuré que je ne fais qu'exprimer l'opinion de tous les hommes honnêtes et sensés dans ce pays, quand je dis que j'ai un souverain mépris pour ceux qui, soit dans les chambres, soit dans la rue, soit dans des discours, soit dans des articles de journaux, ont recours à des injures contre vous et le gouvernement français. On ne trouve rien de pareil dans les discours de vos orateurs, ni dans les articles de vos journaux.

« Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« COBBETT. »

Telle est la lettre du publiciste populaire : une verve qui renaît d'elle-même, une raison que n'altère jamais la passion politique, une ironie d'autant plus mordante qu'elle est tempérée par la finesse ; toutes ces qualités éclatent dans ce petit chef-d'œuvre de Cobbett, supérieur aux lettres de Junius, quoique d'un langage moins pur.

Si nous nous croyions obligé de faire l'apologie de l'entreprise d'Espagne, il nous suffirait de produire cette lettre du radical dont les États-Unis et l'Angleterre ont persécuté le caractère, les talents et les principes. Cobbett, violent révolutionnaire, n'inclinait vers nous par aucun sentiment ; il détestait les nobles et les royalistes, au parti desquels nous étions censé tenir ; il avait engagé Louis XVIII à les écarter de son conseil, comme incapables et oppresseurs :

néanmoins cet homme fut le seul, à cette époque, qui prit notre défense, nous rendit justice, jugeât sainement, et de la guerre d'Espagne, et de l'idée que nous avions de rendre à notre patrie la force dont on l'avait privée. Heureusement il n'aperçut point notre plan en entier; il ne devina pas notre projet de rompre ou de faire modifier les traités de Vienne, et d'établir des monarchies bourbonniennes en Amérique : s'il eût soulevé tout le voile, il aurait mis la France en danger, car déjà l'alarme était dans les cabinets de l'Europe.

L

Travaux diplomatiques.

Maintenant, nous avons fini de rappeler ces débats, comme faisant partie intégrante et néanmoins séparée de la guerre d'Espagne : après cette histoire *parlée*, nous allons continuer, ou plutôt commencer, l'histoire *écrite* de cette guerre. Pour cela, nous n'aurons qu'une chose à faire, ce sera de donner notre correspondance privée avec Londres, Pétersbourg, Vienne, Berlin et Madrid. *L'animation, l'actualité, la spontanéité*, qualités vivantes des correspondances directes, disparaîtraient dans le style *indirect* du narrateur. Si, comme la plupart des secrétaires d'État, nous avons commandé des dépêches à nos chefs de division, nous contentant de minuter la marge, de pareilles dépêches n'auraient de valeur que celle des documents de fabrique, faits à la machine des bureaux : mieux vaudrait sans doute alors compiler ces banalités politiques, pour en extraire une histoire. Mais peu de diplomates se sont trouvés dans notre position : le hasard une fois avait placé dans un emploi éminent un homme ayant l'usage d'*écrire*. De là, notre correspondance porte l'empreinte d'un caractère *individuel* : sorties de notre tête, nos lettres sont de notre main. On a vu nos ouvrages littéraires, on va voir nos œuvres diplomatiques mêlées aux lettres que nous recevions des rois, des ministres, des généraux et des ambassadeurs.

Avant d'entreprendre cette lecture, nous requérons le souvenir de notre but ; ce but, nous allons l'indiquer de nouveau : il faut ensuite qu'on lise avec attention l'exposé des empêchements de toutes les

sortes dont nous étions environné. Quand vous tiendrez ce fil, vous pourrez parcourir, sans vous perdre, le labyrinthe des lettres; vous comprendrez pourquoi nous mandons telle chose pour tel cabinet, en contradiction apparente à ce que nous écrivons pour tel autre; vous n'aurez pas, ou vous aurez peu, besoin de notes explicatives sur un fait obscurément touché en passant dans ces lettres.

LI

Qu'il faut distinguer les idées révolutionnaires du *temps* des idées révolutionnaires des *hommes*. — Que l'Espagne est l'alliée obligée de la France. — Pourquoi?

Loin de nous excuser de la guerre d'Espagne, nous nous en faisons honneur, vous le savez et nous le répétons. Le résultat en aurait été aussi utile qu'il a été glorieux, si l'on nous eût laissé le temps de recueillir la moisson que nous avons semée.

D'abord il s'agissait de sauver les Bourbons. Relisez plus haut les preuves, à présent non contestées, du complot des Carbonari. Nous avons heureusement la conviction, contre l'opinion commune, que les obstacles étaient surmontables : notre excuse était notre confiance; notre foi nous absolvait et nous sauvait.

Ce n'est pas que nous pensions préserver en définitive la monarchie de la trame des siècles : l'univers change; les principes nouveaux détruisent graduellement les anciens principes; la démocratie tend à se substituer à l'aristocratie et à la royauté. Il faut se donner garde de prendre ces idées révolutionnaires du *temps* pour les idées révolutionnaires des *hommes*; l'essentiel est de distinguer la lente conspiration des âges, de la conspiration *hâtive* des intérêts et des systèmes. Si l'on ne séparait ces deux choses, on s'exposerait à poursuivre le genre humain au lieu de poursuivre une faction. C'est ce que nous avons compris : nous nous sommes efforcé d'arrêter le mouvement factice qui, précipitant la société trop vite dans le sens de sa pente, l'empêcherait de prendre son niveau, quand le monde se transformera en république ou en monarchie républicaine. Lorsqu'on rompt violemment ses entraves, on est presque toujours repris et réenchaîné : il n'y a de liberté durable que pour ceux dont le temps a usé les fers.

Nous voulions donc, premièrement, mettre le trône, à peine rétabli, à l'abri de cette propagande de clubs et de Ventes, laquelle nous arrivait par le pire des conducteurs, la démagogie militaire, la constitution des mamelouks espagnols : nous prétendions, secondement, rendre à la France des soldats et lui ramener son alliée naturelle.

L'Espagne était devenue anglaise : en vertu des institutions qu'elle s'était données et de l'influence que la Grande-Bretagne avait acquise durant la guerre de l'Indépendance, il nous était évident que nos ennemis l'emporteraient sur nous dans le conseil de Madrid ; que, de changement en changement, on arriverait, soit par la corruption législative, soit par les vices ou la faiblesse du prince, à quelque innovation désastreuse dans l'ordre de la succession au trône.

De là, l'un ou l'autre de ces dangers : ou la France serait replongée aux troubles du jacobinisme sous l'inspiration de la jacobinerie espagnole ; ou la couronne catholique passerait par mariage à quelque race *étrangère* : deux choses auxquelles le ministre d'un roi de France doit s'opposer à tout prix. Dans l'établissement de la loi salique à Madrid, il ne s'agit pas de l'hérédité des Bourbons, il s'agit du salut de la France. Jugez-vous que le temps de cette loi est passé ? Alors dépêchez-vous ! que la France et l'Espagne deviennent immédiatement républiques, ou préparez-vous à conquérir l'Espagne et à la réunir à la France. Si vous n'arrivez pas là, nos neveux, sur un sol affaibli, tourmenté et déchiré, vous maudiront.

A cette heure, on fait de la politique quotidienne sans prévoyance et sans maximes ; toutefois, l'événement dont on a souffert la consommation parce que l'effet n'en était pas instantané, accuse, en se développant, les infimes politiques qui n'ont pas su découvrir le mal dans son germe. L'Espagne, à l'état de domaine aliéné, donne une issue sur nous : n'est-ce pas par cette issue que déboucha en 1814 l'armée de Wellington ? Depuis le cardinal de Richelieu jusqu'au duc de Choiseul, les hommes d'État de notre cabinet n'ont jamais perdu de vue l'adhérence obligée de la Péninsule hispanique à ce sol de France, par lequel elle se rattache à l'Europe.

Sans remonter à la reine Brunehaut, à Charlemagne et à la mère de saint Louis, n'avons-nous pas le traité du roi Jean et de Pierre, roi de Castille, en 1351, à l'occasion du mariage de Blanche de Bourbon ; le traité de Charles V et d'Henri II, le Magnifique, roi de Castille, en 1368 ; le renouvellement de la même alliance, en 1380 ; le traité de Charles VI et de Jean, roi de Castille, en 1387, contre l'Angleterre, est renouvelé en 1408 ; le traité entre Louis XI et Jean II,

roi d'Aragon, en 1462; le traité du même Louis XI et de Henri, roi de Castille et de Léon, en 1469; un autre traité avec Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille et d'Aragon, en 1478. Louis XII renouvela ce traité en 1498 : Germaine de Foix, nièce de Louis XII, fut promise en mariage à Ferdinand, roi d'Espagne, en 1505; autre traité d'alliance.

Le traité du 13 décembre 1640 avec Louis XIII et la principauté de Catalogne, les conditions de Barcelone du 19 septembre 1641, nous donnèrent des droits sur la Catalogne. Puis viennent le traité des Pyrénées du 7 novembre 1659, et le contrat de mariage de Louis XIV, tous les traités qui accompagnèrent et suivirent la guerre de la Succession, à partir de 1701 à 1713. Enfin le pacte de famille en 1768, qui, par son article 18, déclare : que les États respectifs devaient être regardés et agir comme s'ils ne faisaient *qu'une seule et même puissance*.

Voyez tout le mal que l'Espagne nous a fait sous François I^{er}, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, lorsqu'elle a été séparée de nous, et que les filles de Philippe III et de Philippe IV n'étaient point encore montées sur le trône de Hugues-Capet.

La preuve peut-être la plus élatante de la nécessité de la France à mettre sa frontière des Pyrénées totalement à l'abri, fut le traité signé à La Haye le 11 octobre 1698; ce traité, qui n'eut point d'exécution à cause de la mort du prince de Bavière, portait : que le prince électoral de Bavière serait désigné roi d'Espagne; que le dauphin aurait les royaumes de Naples et de Sicile, les places dépendantes de la monarchie d'Espagne sur la côte de Toscane, la *province de Guipuscoa, Fontarabie, Saint-Sébastien* et le *port du Passage*. Il est étrange seulement que, dans ce projet de traité de partage, il ne soit pas question des colonies espagnoles, à moins qu'elles ne fussent données secrètement au roi d'Angleterre et aux États-généraux co-partageants; mais on voit le soin que la France avait de fermer la frontière en se faisant donner le *Guipuscoa, Fontarabie, Saint-Sébastien* et le *Passage*.

Si on disait que tout est changé et que les intérêts ne sont plus les mêmes, on se tromperait : l'autorité des anciens traités et des anciens politiques ne doit pas sans doute être toujours reconnue, mais elle doit l'être quand tous ces traités et tous ces politiques sont d'accord sur un point, quand les petits et les grands génies ont été d'accord; ce qui forme un esprit de raison, né d'un intérêt persistant et semblable, que ni temps, ni constitutions, ni hommes ne peuvent chan-

ger. Cet accord de tous les politiques est à l'intérêt de l'État ce qu'est le consentement universel des peuples à l'existence de Dieu.

Dès 1792, M. Burke, dans ses *mémoires sur les affaires d'État*, disait : « L'Espagne n'est pas une puissance qui se soutienne par elle-même ; il faut qu'elle s'appuie sur la France ou sur l'Angleterre. « Il importe autant à la Grande-Bretagne d'empêcher la prépondérance des Français en Espagne, que si ce royaume était une province d'Angleterre, ou qu'elle en dépendît autant que le Portugal. « Cette dépendance de l'Espagne est d'une bien plus grande importance ; si elle était détruite ou assujettie à toute autre dépendance que celle de l'Angleterre, les conséquences en seraient bien plus funestes. Si l'Espagne est contrainte par la force ou la terreur à faire un traité avec la France, il faudra qu'elle lui ouvre ses ports, qu'elle admette son commerce, et qu'elle entretienne une communication par terre pour les paysans français.

« L'Angleterre peut, si bon lui semble, consentir à cela, et la France « fera une paix triomphante, et s'asservira entièrement l'Espagne, « et s'en ouvrira toutes les portes. »

Il suffit de jeter un regard sur la carte et sur l'histoire, pour juger de l'intérêt que nous avons à l'union des deux royaumes. En désaccord avec l'Espagne, nos provinces du Midi se trouvent sevrées d'un commerce qui fait leur richesse, et notre marine, privée, dans les deux mondes, des secours et des ports si nécessaires dans nos conflits avec les Anglais. Pendant la guerre de 1756, les efforts de l'Espagne nous épargnèrent les honteuses conditions que nous subîmes par le traité de 1763, et, en 1778, la jonction des deux marines força la flotte anglaise à se réfugier dans le canal de Saint-Georges. La république, par la présence d'une armée espagnole, connut le danger de laisser ouverte notre frontière du Languedoc et du Béarn, et se hâta de conclure la paix de Bâle. Bonaparte sentit aussi la nécessité politique ; mais, au lieu de faire de l'Ibérie une alliée, il voulut en faire une conquête : méprise énorme.

● L'avènement des Bourbons au trône de Charles II ne fut point une pure affaire de testament et de legs accepté ; ce fut un acte de haute science diplomatique, lequel on ne conclut pas à un prix trop cher, au prix des malheurs de la guerre de 1701. L'Espagne est un de nos flancs ; nous ne devons jamais le laisser découvert ; l'Espagne est un satellite qui doit à toujours rester dans notre sphère, pour la régularité de ses mouvements et des nôtres.

Les avantages de la bonne entente des cabinets de Madrid et de

Paris étaient si bien compris de l'Angleterre, qu'un article secret de ses traités, en 1815, *prescrit la destruction du pacte de famille*. L'Espagne anglaise et autrichienne déroule devant nous une nouvelle frontière à défendre; nous remontons au règne de Philippe II, et nous perdons l'ouvrage de Louis le Grand. D'une autre part, le territoire de la Suisse n'étant plus respecté, nous sommes devenus sujets à blessures du côté des Alpes, comme du côté des Pyrénées.

Tel est l'état périlleux que nous avons entrepris de faire cesser, afin de nous replacer dans l'enceinte inviolable où la France reposait depuis le dix-septième siècle. Grâce à Louis XIV, il ne nous restait qu'une seule ligne à surveiller, depuis Tournay jusqu'à Basle; Vauban avait hérissé cette ligne de forteresses; la France était fermée comme une boîte; on n'y pouvait pénétrer que par une ouverture de feu au nord-est, et par deux entrées, l'une à l'ouest, l'autre au midi; entrées dont nos flottes et deux mers gardaient les portes.

LII

Traité de Vienne. — Passage du MÉMOIRE SUR LES AFFAIRES D'ORIENT.
Cabinet de Louis XVIII.

La démagogie étouffée, notre alliée dominée par notre attraction, une armée retrouvée, nous reprenions immédiatement notre rang politique et militaire. Alors, dans le cabinet ou sous la tente, nous étions à même de faire modifier, de gré ou de force, les odieux traités de Vienne, de rétablir l'équilibre rompu entre nous et les grandes puissances.

La faute immense du congrès de Vienne est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains.

L'Angleterre a conservé presque toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les colonies des trois parties du monde pendant la guerre de la révolution. En Europe, elle s'est nantie de Malte et des îles Ioniennes; il n'y a pas jusqu'à son électorat de Hanovre qu'elle n'ait enflé en royaume, et bourré de quelques seigneuries.

L'Autriche a augmenté ses possessions d'un tiers de la Pologne, des rognures de la Bavière, d'une partie de la Dalmatie et de l'Ita-

lie. Elle n'a plus, il est vrai, les Pays-Bas ; mais cette province n'a point été dévolue à la France.

La Prusse s'est agrandie du duché ou palatinat de Posen, d'un fragment de la Saxe et des principaux cercles du Rhin, son poste avancé est sur notre ancien territoire.

La Russie a recouvré la Finlande et s'est établie sur les bords de la Vistule.

Et nous, qu'avons-nous gagné à ces arrangements? Nous avons été dépouillés de nos colonies; notre vieux sol même n'a pas été respecté : Landau, détaché de la France, Huningue rasé, ouvrent une large brèche dans nos frontières. Un combat malheureux à nos armes suffirait pour amener l'ennemi sous les murs de Paris. Paris tombé, l'expérience a prouvé que la France tombe. Ainsi, il est vrai de dire que notre indépendance nationale est livrée à la chance d'une seule bataille et à une guerre de huit jours. Le partage jaloux et imprudent du congrès de Vienne nous obligerait, dans un temps donné, à transporter notre capitale de l'autre côté de la Loire ou à pousser notre frontière jusqu'au Rhin. Ce n'est pas une absurde moquerie : la Hollande, heureuse à Mons, pourrait venir coucher au Louvre. Nos inutiles cris seront-ils plus écoutés de la France, qu'ils n'ont été entendus de la Restauration? Les autres capitales de l'Europe, enfoncées dans leurs provinces, défendues par les places et les populations qui les couvrent, sont peu de chose, et lors même qu'elles sont prises, l'État auquel elles appartiennent n'est pas détruit. Il n'en est pas de même de la France telle que les alliés l'ont faite.

Nous ne savons si, dans le projet d'entourer Paris de forts détachés, il n'est pas entré quelque prévision des périls auxquels nous sommes exposés. Mais le remède serait pire que le mal : quelques forts étant pris, ils serviraient de point d'appui à l'invasion étrangère ; aucun accident n'arrivant, ces forts deviendraient le camp retranché des prétoriens.

La pensée d'obtenir des frontières préservatrices par force ou par négociations n'était pas chimérique : nous avons montré dans une brochure de l'année 1831, que la France perdit alors une occasion qu'elle ne retrouvera plus ; elle inspirait une terreur telle aux rois qu'elle eût tout obtenu sans coup férir. N'occupons-nous pas Ancône, à la grande gêne de l'Autriche? La Prusse n'a-t-elle pas porté respectueusement les armes à nos bombes, pendant le siège d'Anvers, et admiré durant la nuit les paraboles lumineuses de nos projectiles? Ne s'est-elle pas intéressée à l'effet du mortier-moustre? M. de Met-

ternich a dit que l'arrestation de l'archevêque de Cologne était un grand événement; il a raison en admettant que la France sût le voir et en profiter, qu'elle voulût conseiller et soutenir le pape dans sa résistance légitime, qu'elle connût l'esprit allemand, et qu'elle entrât franchement dans l'intérêt religieux des provinces blessées. De véritables hommes d'État ménageraient la réunion à la France des cercles catholiques du Rhin, et prépareraient une transaction d'autant plus durable, qu'elle aurait lieu par l'idée civilisatrice, la religion. A l'époque de la guerre d'Espagne en 1823, nous n'aurions pas manqué d'aide pour un agrandissement réclamé dans l'intérêt du nouvel équilibre européen : Alexandre avait toujours cru qu'on nous avait trop dépouillés; serrée entre lui et nous, l'Europe germanique ne pouvait résister à de justes réclamations. Une fois redevenus puissants au moyen de nos succès dans la Péninsule, il eût été aisé de ramener le czar à ses anciennes notions d'équité; on pouvait entraîner la Prusse en reprenant l'arrangement de la Saxe, abandonnée au congrès de Vienne pour un pot-de-vin de quatre millions.

Les preuves de notre aversion pour les traités de Vienne sont multipliées : on en trouve partout la trace dans nos discours et nos écrits avant la guerre de 1823 : après cette guerre, l'idée d'accroître utilement notre patrie ne nous a point quitté. Le *Mémoire sur les affaires d'Orient* que M. le comte de La Ferronnays nous demanda lorsque nous étions ambassadeur à Rome, reproduit la même opinion; nous y disons : « J'ai fait voir assez que l'alliance de la France avec l'Angleterre
« et l'Autriche, contre la Russie, est une alliance de dupe, où nous ne
« trouverions que la perte de notre sang et de nos trésors. L'alliance
« de la Russie, au contraire, nous mettrait à même d'obtenir des éta-
« blissements dans l'Archipel, et de reculer nos frontières jusqu'aux
« bords du Rhin. Nous pouvons tenir ce langage à Nicolas : « Vos
« ennemis nous sollicitent : nous préférons la paix à la guerre; nous
« désirons garder la neutralité; mais enfin si vous ne pouvez vider
« vos différends avec la Porte que par les armes; si vous voulez aller
« à Constantinople, entrez avec les puissances chrétiennes dans un
« partage équitable de la Turquie européenne. Celles de ces puis-
« sances qui ne sont pas placées de manière à s'agrandir du côté de
« l'Orient recevront ailleurs des dédommagements. Nous, nous vou-
« lons avoir la ligne du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Cologne.
« Telles sont nos justes prétentions. La Russie a un intérêt (votre
« frère Alexandre l'a dit) à ce que la France soit forte. Si vous con-
« sentez à cet arrangement et que les autres puissances s'y refusent,

« nous ne souffrirons pas qu'elles interviennent dans votre démêlé
« avec la Turquie ; si elles vous attaquent malgré nos remontrances,
« nous les combattrons avec vous, toujours aux mêmes conditions
« que nous venons d'exprimer. »

« Voilà ce qu'on peut dire à Nicolas. Jamais l'Autriche, jamais
« l'Angleterre ne nous donneront la limite du Rhin pour prix de
« notre alliance avec elles : or, c'est pourtant là que, tôt ou tard, la
« France doit placer ses frontières, tant pour son honneur que pour
« sa sûreté ¹. »

Cette arrière-pensée que nous chérissions secrètement comme dé-
oulant de nos succès en Espagne, nous ne la communiquions à nos
collègues, assez malheureux déjà d'être embarqués dans des
hostilités, qu'en forme de projets, de plaintes, de vagues espérances.

Un jour, étant allé porter au roi une dépêche, nous le trouvâmes
seul, assis devant sa petite table, dans le tiroir de laquelle il s'em-
pressa de cacher les lettres ou les notes qu'il écrivait toujours à l'aide
d'une grosse loupe. Il était de bonne humeur, et il nous parla sur-
le-champ de littérature.

« Croiriez-vous, nous dit S. M., que j'ai été des années sans con-
naître la cantate de Circé ? M. d'Avary m'en fit honte : je l'ai ap-
prise par cœur. » Et soudain le roi déclama tout du long la can-
tate.

Il passa au cantique d'Ézéchias : quand il vint à cette strophe :

Comme un tigre impitoyable, etc.

nous prîmes la liberté de lui demander s'il connaissait la correction
de Rousseau :

Comme un lion plein de rage, etc.

Le roi parut surpris, et nous fit répéter la leçon changée. La poé-
sie lyrique le conduisit à la poésie familière, aux ponts-neufs, aux
vaudevilles ; il chanta *le Sabot perdu*. Nous osâmes alterner quel-
ques rimes :

On peut parler plus bas,
Mon aimable bergère,

¹ On trouvera cette pièce entière au récit de mon ambassade de Rome, dans mes
Mémoires.

Le roi était le cardinal de Richelieu ; nous, nous étions Conrart ou Malleville aidant Armand à fagoter ce beau vers :

La cane s'humectait de la bourbe de l'eau.

Voyant S. M. si gracieuse, nous lui présentâmes la dépêche sur notre chapeau, et nous glissâmes en même temps, à propos de nos succès, la frontière du Rhin, sous la protection de Babet. Le roi allongea les lèvres, poussa un petit souffle, leva un doigt de sa main droite à la hauteur de son œil, nous regarda, nous fit un signe amical de tête pour nous inviter à nous retirer et comme pour nous dire : « Nous nous reverrons. »

Tout chemin mène à Rome.

Quelque soin que nous prissions d'ensevelir en nous notre pensée relativement aux traités de Vienne, une dépêche de M. de Rayneval prouve que l'on nous soupçonnait en Prusse : cette puissance s'en prenait à l'Angleterre, qui, par son opposition, nous forcerait à redoubler d'énergie et nous rendrait dangereux au continent. D'un autre côté, M. de La Ferronnays, dans une de ses lettres, raconte les craintes que manifestait l'Autriche de nos succès ; elle disait *que nos têtes tourneraient, que l'on avait tout à redouter de nous* : elle nous aimait mieux lorsqu'on pouvait mettre en doute la fidélité de notre armée.

LIII

Deux machines politiques à créer. — Jalousie de toutes parts. — Prétention de Naples.
La Russie. — Ordonnance d'Andujar. — M. le duc d'Angoulême.

Pour mettre à exécution ces projets, nous avons besoin de deux machines capables d'enlever des poids immenses : une armée pour nous rendre maîtres du terrain, une junte espagnole pour parler à l'Espagne au nom des Espagnols mêmes, pour faire obéir les *guérillas* royalistes disséminées dans la Péninsule.

L'armée, au souffle de la guerre, se ranima de ses cendres : des soldats, on en trouvera toujours dans la terre de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de François I^{er}, de Louis XIV et de Napoléon ; de l'argent, avec le vote législatif et un habile ministre comme M. de

Villèle, on ne pouvait en manquer. Il fallut tout créer, et tout fut créé. On avait trompé le maréchal de Bellune sur des amas de vivres et de fourrages; des magasins furent formés, il est vrai, à grands frais; mais qu'importe : la recette devait surpasser la dépense. Nos troupes se jetèrent du haut en bas des Pyrénées à leur façon, à la façon des torrents. Le succès rallia tout : sous la tente, l'honneur et la vaillance française ne laissèrent aucune place à ces projets qu'enfante l'oisiveté des garnisons et des camps.

Une junta provisoire espagnole entra avec nos soldats dans la Péninsule, et fut changée à Madrid en junta de régence : M. de Martignac l'accompagna en qualité de commissaire civil, et M. le comte de Caux en qualité de chargé d'affaires, jusqu'à l'arrivée de M. le marquis de Talaru, que nous fîmes nommer ambassadeur.

Les deux machines une fois montées, l'armée et la junta, restait à en suivre les mouvements et à prévenir au dehors ce qui pouvait en contrarier le jeu.

A Vienne nous avions à combattre des jalousies tantôt agissant à visage découvert, tantôt cachées sous le masque de l'intérêt. Le cabinet autrichien, alarmé de nos succès, ne poussa-t-il pas le pauvre cabinet de Naples à réclamer la régence d'Espagne? Misérable querelle que personne n'a sue, qui pensa tout perdre par l'incertitude qu'elle jeta un moment dans nos opérations. On en verra les détails à la correspondance. La conclusion eût été que nous eussions fait la guerre au profit du roi de Naples, l'agnat et l'héritier de la famille de Ferdinand; le vieux roi ne pouvant venir à notre armée, il y eût été représenté par le prince de Castel-Cicala, sous lequel le duc d'Angoulême eût eu l'honneur de servir. L'empereur de Russie mit fin à ce spectacle de marionnettes, dont M. de Metternich était le Séraphin, en engageant le souverain de Naples à *retourner dans ses États afin de veiller au gouvernement de ses royaumes.*

Une autre fois, l'Autriche s'avisa d'une proposition qui devait nous charmer; M. de Caraman nous fit cette ouverture, à savoir : que M. de Metternich se flattait d'amener l'Angleterre à prendre part à nos délibérations à Paris, sur les affaires d'Espagne. De sorte que nous, acceptant la conciliante mesure, nous n'avions plus à nous mêler de rien; nous remettions le tout à la benoite médiation de l'Autriche, de même que S. G. le duc de Wellington nous avait proposé la médiation de l'Angleterre. La Prusse suivit d'abord le mouvement de Pétersbourg; mais, après la délivrance de Ferdinand, lorsqu'elle crut entrevoir quelques vellétés constitutionnelles à

l'égard des institutions de l'Espagne, elle devint orageuse; son envoyé à Madrid nous fit beaucoup de mal, en entrant dans les passions absolutistes du pays.

Au moindre mot de Charte, les oreilles de l'alliance se dressaient; nous, auteur de la *Monarchie selon la Charte*, nous étions véhémentement soupçonné; on nous croyait ennemi des insurrections militaires, des institutions libérales *délibérées* dans un camp, d'une émancipation à la façon des baïonnettes intelligentes: mais, au fond, si nous admettions des droits de peuple, valions-nous mieux que les soldats de l'île de Léon? C'était avec cette arme que le cabinet de Vienne attaquait notre influence à Berlin et à Pétersbourg, et cherchait à neutraliser notre action sur l'esprit d'Alexandre.

Celui-ci nous prêtait cordialement l'appui que nous nous étions ménagé au Congrès de Vérone; il défendait la France à Vienne; il donna la main pour déjouer le grotesque et dangereux complot diplomatique, caché sous le manteau du roi de Naples: à Londres, il fit dire que si l'Angleterre attaquait la France pendant notre expédition, il regarderait cette attaque comme une déclaration de guerre aux alliés, et l'accepterait comme telle. Ce haut langage servit à retenir M. Canning. Mais, si l'empereur de Russie agissait loyalement, l'excès de sa bonne volonté était un embarras d'une autre sorte: il demandait à former en Pologne une armée de réserve de 60,000 hommes. Cette armée se fût appelée l'armée de l'alliance; elle n'aurait marché que d'après les exigences de l'alliance et particulièrement sur la demande du cabinet des Tuileries. Cette proposition nous alarmait, il était difficile de dire au czar: « Nous acceptons vos services tant qu'ils se réduisent à des paroles; mais sitôt qu'ils veulent se convertir en actions, nous n'en voulons plus. »

Le cabinet autrichien, à qui les mêmes communications sur cette armée étaient faites, s'affublait d'une énorme simarre de paroles embrouillées, renvoyait le tout à la France, et nous jetait le chat aux jambes.

Tandis que sur la Newa nous prenions toutes les précautions pour faire comprendre que nous serions *peut-être obligés* de laisser une constitution à Madrid, en Angleterre nous mettions tout notre soin à prouver que, loin d'être absolutistes, nous aimions la liberté autant qu'aucun membre du parlement. La Grande-Bretagne consentait à intervenir pour la délivrance de Ferdinand, si nous entrions dans les vues des royaumes-unis, mais alors la Russie menaçait. Il fallait se tirer de ce labyrinthe inextricable, ne rompre avec personne, aller

droit à notre but en écoutant tout. On s'écriait qu'on ne pouvait deviner ce que nous voulions, que nous avions deux esprits, deux pensées, que nos discours et nos dépêches se contredisaient : cela était vrai dans la *forme*, faux dans le *fond*.

Tout le travail consista d'abord à obliger l'Angleterre à rester neutre. Excepté sur la question de la guerre, nous étions plus près de ses idées que de celles des autres alliés. Le cabinet de Saint-James profitait de cette sympathie constitutionnelle pour nous rendre suspects à l'Europe, en lui disant que nous voulions donner à la Péninsule un gouvernement représentatif.

Nous étions dans nos dépêches et dans nos lettres obligé de balbutier sur l'alliance quelques mots de mauvaise grâce : elle s'y trompait peu, et, tantôt craignant nos succès, tantôt voulant s'en parer, elle se plaignait qu'en propos nous étions aussi prodigues de dévouement, que nous en étions économes dans nos écrits. L'empereur de Russie, auteur de l'*alliance*, ne voulait pas qu'on en fit ostensiblement peu de cas : il inclinait vers nous ; il tendait à se dépêtrer de ses amis de la *plaine de Vertus*, mais il tenait à ce qu'on ne s'en aperçût pas. Il est de même certain que notre triomphe inespéré lui donna quelque jalousie, car il s'était secrètement flatté que nous serions forcés de recourir à lui ; tant les natures les plus abandonnées au bien ne sont pas à l'abri d'une surprise du mal !

En Angleterre tout était ennemi, excepté le roi, M. Peel, le duc de Wellington, l'ancien parti Castelreagh, lesquels n'aimaient ni les principes niveleurs, ni les militaires votant à la manière des soldats de Cromwell ; mais, ébranlés par leurs jalousies nationales, ils étaient charriés du flot de l'opinion. Les radicaux proposaient d'aller bombarder Pétersbourg et de marcher contre nous sur l'Èbre : ils envoyaient aux clubistes d'Espagne des secours sur lesquels le cabinet de Saint-James fermait les yeux. Robert Wilson se rendit lui-même dans la Péninsule avec des volontaires.

Dans une lettre étonnante pour le style, le mouvement, le dire à la fois impérieux, fascinant ou sublime, M. Canning, entraîné de génie et ne sachant pas se dominer, va jusqu'à montrer ses regrets de la victoire d'Almanza, en 1707, qui donna la couronne d'Espagne aux Bourbons. On voit la crainte que lui inspiraient les nouveaux succès possibles de la France ; le pacte de famille ne lui peut sortir de la mémoire ; il se fait, pour nous mieux menacer, l'interprète des sentiments de la Grande-Bretagne ; il lamente notre absence de l'ambassade de Londres ; il nous fait l'honneur de nous redouter au départe-

ment des affaires étrangères ; il dit que lord Liverpool nous avait vu dans d'autres opinions. Lord Liverpool avait pris notre politesse pour notre pensée intérieure : la preuve que nos sentiments dès le principe avaient toujours été semblables, c'est qu'à cette époque même nous écrivions de la guerre d'Espagne à M. le vicomte de Montmorency.

Après la délivrance de Ferdinand, l'intrusion du ministère anglais devint fâcheuse ; arrêté par la Russie et par la rapidité de nos succès, il manqua de cœur d'abord : Cobbett le lui reprochait justement. Notre position avait un côté vulnérable : quand l'armée de Silveira entra sur le sol espagnol, nous en dûmes refuser l'appui, crainte de fournir un prétexte aux agressions de l'Angleterre. M. Canning eût-il, comme il le fit plus tard, débarqué quelques régiments anglais à Lisbonne, notre flanc droit se trouvant menacé, nous n'aurions pu suivre le gouvernement de Madrid à Séville. Si les Cortès fussent demeurées dans le midi de l'Espagne ; si l'on ne nous eût pas rendu le roi à Cadix ; si l'on eût ou défendu cette ville, ou contraint Ferdinand de s'embarquer, alors s'ouvraient des chances incalculables : ces chances, une seule démonstration du cabinet britannique nous les pouvait faire courir. La Providence seconda la témérité de l'aventure.

Nous osons dire que nous ne voyons personne, à cette époque, qui eût pu tenir le portefeuille des affaires étrangères, du moins personne qui aurait fait la guerre dans nos idées. M. de Montmorency et ceux qui partageaient ses sentiments désiraient étouffer la révolution espagnole, mais ils n'eussent jamais recherché ce succès dans le dessein de rompre ensuite avec l'Europe. Or, détruire l'ouvrage des Cortès, sans en tirer la puissance et l'affranchissement de la France, c'était n'avoir fait quelque chose que pour la sécurité d'un moment : l'acte une fois accompli, notre avenir n'étant ni émancipé, ni assuré, les troubles auraient bientôt recommencé en Espagne. M. de Talleyrand, qui se montra l'ennemi de cette guerre, est en dehors de la question.

A Madrid, la lutte était de tous les quarts d'heure, d'un côté avec la junte de régence, laquelle nous reconnaissons souveraine et auprès de qui nous avons un ambassadeur ; de l'autre, avec les ministres étrangers également accrédités auprès d'elle. Jaloux de la France, selon l'humeur de leurs différents cabinets, ces ministres, tantôt menaçaient de se retirer, tantôt insistaient sur des mesures qui ne nous convenaient pas ; ou bien ils entraînaient dans les passions des divers membres de la junte et des différents chefs royalistes ; ou bien

ils demandaient à M. de Talaru des conférences générales, comme si les alliés eussent été là eux-mêmes, avec leur argent et leurs soldats : cependant la guerre était uniquement française ; nous en portions les charges et les périls. L'envoyé désigné de l'Autriche, à propos de l'intervention de Naples, disait d'abord qu'il n'avait point reçu d'ordre de sa cour, qu'il ne pouvait se rendre à Madrid pour y reconnaître la junte ; et tout cela, en présence des factions espagnoles, attentives aux moindres symptômes de division.

Force nous avait été de la former, cette junte ; elle parlait aux Espagnols au nom de leur roi ; elle amenait les généraux des Cortès à traiter avec une autorité de la patrie, laquelle autorité dissimulait à leurs yeux ce qu'il y a de pénible dans un changement brusque de parti et d'opinion. Elle encourageait aussi les royalistes qui, voyant auprès d'elle un corps diplomatique, se croyaient soutenus par l'Europe. Au delà des Pyrénées, il eût été impossible d'avancer d'une lieue, à moins d'avoir la population pour soi.

Mais la junte avait l'humeur de son pays ; les haines qui se mêlaient à cette humeur la rendaient souvent intraitable. Elle fit tant de sottises, elle publia un décret si menaçant contre le parti des Cortès et contre les miliciens rentrant dans leurs foyers, qu'elle força M. le duc d'Angoulême à s'éloigner de Madrid, et à publier, à Andujar, le 8 août 1823, l'ordonnance suivante :

« Nous, Louis-Antoine d'Artois, fils de France, commandant en chef l'armée des Pyrénées,

« Considérant que l'occupation de l'Espagne par l'armée française « sous nos ordres nous met dans l'indispensable obligation de « pourvoir à la tranquillité de ce royaume et à la sûreté de nos « troupes,

« Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« ART. 1. Les autorités espagnoles ne pourront faire aucune arrestation, sans l'autorisation du commandant de nos troupes, dans l'arrondissement duquel elles se trouveront.

« 2. Les commandants en chef des corps de notre armée feront « élargir tous ceux qui ont été arrêtés arbitrairement et pour des « motifs politiques, notamment les miliciens rentrant chez eux.

« Sont toutefois exceptés, ceux qui, depuis leur rentrée dans « leurs foyers, ont donné de justes motifs de plainte.

« 3. Les commandants en chef de notre armée sont autorisés à « faire arrêter ceux qui contreviendraient au présent ordre.

« 4. Tous les journaux et journalistes sont placés sous la surveillance des commandants de nos troupes.

« 5. La présente ordonnance sera imprimée et affichée partout.

« Fait à notre quartier-général d'Andujar, le 8 août 1823.

« LOUIS-ANTOINE.

« Par S. A. R. le prince général en chef.

« Le major-général,

« Comte GUILLEMINOT. »

Nous expliquons dans une lettre à M. de La Ferronnays tout le bien qu'il y a à dire de cette ordonnance, laquelle cependant mit la presse espagnole en *état de siège*. Nos généraux, accoutumés aux guerres napoléoniennes et aux décrets du maître du monde, ne pouvaient perdre ces théâtrales et surprenantes allures : le prince généralissime se laissait aller à une similitude qui, ne le grandissant pas, l'affaiblissait. L'ordonnance, philosophiquement parlant, fut une mesure infiniment honorable ; politiquement parlant, une faute dangereuse. On porta le décret d'Andujar aux nues : les esprits ré-vassiers y trouvaient leur philanthropie et le progrès du siècle ; les ennemis, plus madrés, y voyaient notre ruine : de là toute l'admiration.

Notre devoir était sans doute d'empêcher les réactions, d'ouvrir sans bruit les prisons aux hommes détenus pour opinions politiques ; mais faire de cette mesure humaine un ordre ostensible, déclarer aux *Reales* que l'on favorisait les *Liberales*, c'était armer contre nous le clergé, les moines, la population entière, cette population qui nous ouvrait les portes, qui ôtait à notre invasion ses périls, qui nous faisait marcher sur un sol brûlant, l'arme au bras, là où Bonaparte n'avait pu pénétrer avec son nom, 300 millions et 300,000 hommes. La junte prit feu ; on vit le moment où les masses s'allaient lever, couper les communications de nos divers corps, et nous obliger à rétrograder sur l'Èbre : avec une armée chancelante encore sous la cocarde blanche, un seul pas en arrière, et nous étions perdus.

Les hommes de pratique, qui veulent les moyens quand ils veulent la fin, sauront si nous devons être alarmé. Qu'on juge d'après

le caractère des Espagnols, chez un peuple qui regarde toute amnistie comme une espèce de déni de justice, qui n'a aucune estime pour l'indulgence, qui joue toujours vie pour vie, qui donne la mort ou la reçoit comme il accomplit un devoir ou paie une dette; qu'on juge de l'effet de l'ordonnance, inappréciée même de ceux dont elle améliorerait le sort. On verra les efforts que nous fîmes pour réparer, sans livrer aucune victime, ce saint et magnanime entraînement.

Au surplus, M. le duc d'Angoulême était lui-même un obstacle : solitaire, mécontent de tout, se plaignant de tout, il menaçait incessamment de revenir en France et de tout planter là. Il ne consultait point M. de Talaru, laissant celui-ci chargé de réparer les mesures intempestives. Nous n'avions point sa confiance; il l'accordait à M. de Villèle. Les lettres de ce prince, que le président du conseil nous lisait, étaient pleines de sens, montraient du jugement et des connaissances militaires.

Nous entretenions en même temps des correspondances avec nos généraux relativement aux commandants des places et aux commandants des armées des Cortès. Lorsque nos vaisseaux n'avaient pas jeté l'ancre à heure fixe, que nos troupes n'avaient pas cheminé assez vite, que telle opération n'avait pu avoir lieu faute d'embarcations, de transports, de munitions, nous étions au supplice. Au jardin des Tuileries, nous regardions jouer le télégraphe, espérant ou craignant la nouvelle qui traversait l'air sur notre tête. O mulet chargé de l'or de Philippe, comme vous nous manquiez pour entrer dans les forteresses de Ferdinand! Eussions-nous eu 50 millions à nous, nous en aurions disposé, afin d'écarter ce qui pouvait nous faire obstacle. Les chicanes sur les marchés Ouvrard, mesurées au but proposé, nous semblaient infimes : il s'agissait bien de quelque argent, dans une affaire de laquelle dépendaient le salut et l'avenir de la France! Les heures étaient comptées; un moment de retard, et nous allions au rendez-vous de l'abîme. Tout craignait autour de nous; l'Espagne était prête à nous échapper, l'Europe à se diviser. Un succès prompt pouvait seul justifier notre entreprise. Obligés de faire une seconde campagne, que serions-nous devenus? Quel triomphe pour ceux qui nous avaient annoncé des revers! nous eussions passé pour les plus fous, les plus coupables, les plus incapables des humains; il n'y eût pas eu de retraite assez obscure pour nous cacher; objets de la réprobation universelle, il ne nous restait que la cendre et le silence, et la France retombait dans une révolution pire que la première. Cette idée nous effrayait d'autant plus,

que nous, ministre des affaires étrangères, nous n'étions pas président du conseil, que nous ne disposions pas, sous une monarchie absolue, des revenus de l'État et de la volonté du roi : un discours de tribune, une jalousie de cour pouvait à chaque instant nous précipiter, avant que nous eussions achevé notre ouvrage.

Enfin, les embarras de notre position en France venaient se joindre aux difficultés que nous avions à surmonter à l'étranger.

LIV

Conférences. — Ministres dans un gouvernement représentatif.

Par les anciennes stipulations, il était dit que les cinq grandes puissances alliées s'occuperaient en commun des affaires qui regarderaient chacune d'elles. L'Angleterre s'était soumise à cette clause au congrès d'Aix-la-Chapelle, au sujet des colonies espagnoles; l'empereur de Russie s'y était conformé à Vérone, relativement à ses dissensions avec la Porte : forcée nous fut de subir cette dangereuse obligation des anciens Instruments authentiques. Les ambassadeurs de Russie, de Prusse et d'Autriche venaient à l'hôtel des affaires étrangères bavarder sur l'Espagne, dans de prétendues conférences qu'on n'avait pas le droit de leur refuser. Comment aurions-nous naïvement expliqué à l'Europe que nous courions les risques de la guerre aux Cortès, dans l'espoir de nous relever des traités de Vienne? il fallait laisser croître la France orpheline depuis la mort de Napoléon :

. Tant qu'enfin
Le lionceau devient vrai lion.

Richelieu et Mazarin furent à l'aise, l'un pour rallumer la guerre de trente ans, l'autre pour la terminer : qu'auraient-ils fait s'ils eussent été forcés de traiter dans des conférences avec les ministres étrangers, ou de repousser à la tribune les assauts de leurs adversaires, alors qu'en se justifiant, ils n'auraient pu dévoiler leurs plans? Le premier député disert les eût vaincus. Tout ouvrage qui demande du temps, du secret, une même main, n'est presque pas possible dans le gouvernement représentatif, tel que l'esprit français l'a

conçu. Pourrait-on suivre aujourd'hui les négociations compliquées et mystérieuses qui servirent au maître de Louis XIII à humilier la maison d'Autriche, en armant les protestants de l'Allemagne après avoir érasé ceux de la France, en faisant sortir Gustave-Adolphe des rochers de la Suède? Cette vaste machine avait marché à l'aide du père Joseph, qui portait dans son froc l'or et les promesses : interrogé sur un fait au milieu de sa messe, il disait entre deux *Dominus vobiscum* : « Pendez, pendez. » Mais qu'un journal ou qu'un parleur de chambre se fût mis aux trousses du capucin, comment eût-il cheminé? Un grand esprit de cabinet n'est jamais sûr, dans ce pays-ci, de vivre au delà d'une session : il est obligé de perdre les trois quarts de sa journée à défendre misérablement sa personne. La longueur d'une administration actuelle est presque toujours le signe de sa médiocrité ; elle ne dure que par un accord touchant d'impuissance entre le gouvernant et le gouverné. Les qualités qui font les ministres immortels excitent trop de jalousie ; elles sont d'ailleurs rebelles et ne savent pas se plier aux convenances des grands. Tout le monde sait-il élever des pies-grièches? Que ces hommes supérieurs se trouvent dénués de la faculté de la parole, ils demeurent à jamais perdus pour l'Etat. Or, cette faculté appartient assez généralement aux têtes vides : Richelieu muet serait obligé de céder la place à un légiste bavard.

Si l'on oppose l'exemple de l'Angleterre ; si, dans la Grande-Bretagne, lord Chatam et son fils ont joui maintes années du pouvoir, comme hommes d'Etat et comme orateurs, s'ils ont eu de la marge pour accomplir leurs desseins, c'est que nos voisins n'ont pas notre impatience ; c'est que l'aristocratie anglaise tient de la constance, de la force et du secret de la royauté, dont elle a été l'usurpatrice et l'héritière ; c'est qu'à l'époque où les deux William parurent, la démocratie n'avait point encore envahi la société. Nous doutons que, dans l'Angleterre de 1838, M. Pitt eût le succès et l'existence qui l'élevèrent, il y a quarante ans, à la hauteur des premiers politiques. Beaucoup de Ximenès et d'Alberoni mourront maintenant inconnus.

On ne tient pas assez compte aux dépositaires du pouvoir de cette différence du temps présent au temps jadis : les obstacles diplomatiques, les menées des gouvernements secrets et absolus, sont demeurés tels qu'ils étaient autrefois, et l'on a de plus à combattre les inquiétudes des gouvernements publics et constitutionnels, sans parler des indiscretions et des incartades de la liberté de la presse. C'est pourtant à la clarté de cette liberté, à laquelle nous n'avons pas voulu

qu'on touchât, que la *folie* de la guerre d'Espagne a été faite; c'est à cette lumière que s'est rallumée la mèche éteinte de nos canons réchauffés et consolés. Le danger toutefois était extrême, car que n'aurait point dit et écrit l'opposition, au moindre revers! Il fallait sauter dans l'abîme, ou audelà de l'abîme.

Les ministres qui négocièrent le testament de Charles II, ceux qui influèrent dans les affaires sous Philippe V, n'eurent à surmonter que ces intrigues de cabinet, ces ambitions des particuliers, ces difficultés de caractère que l'on rencontre aussitôt que l'on se mêle aux hommes : le cabinet de Versailles n'était pas dans la nécessité de traiter en conférence avec l'Europe *dite amie*, et de regagner des forces sous des yeux jaloux.

L'Autriche, prévoyant que notre premier soin serait de nous assurer de l'Espagne, avait voulu, dès 1814, mettre garnison dans nos places frontières de la Catalogne. On disait à Vienne que nous voulions nous séparer de l'alliance et faire cause à part avec la Russie; on disait à Pétersbourg et à Berlin que nous voulions donner une charte à l'Espagne; on disait en France que nous prétendions rétablir l'inquisition et le roi *netto*. Voilà sous quel poids nous étions accablé. Amis et ennemis, il fallait tout tromper, ou plutôt ne laisser rien voir du fond des choses; il fallait que la France ressuscitât sans qu'on s'en doutât, que le géant réparût la pique à la main, lorsqu'il n'eût plus été possible de le désarmer.

Nous tirions pourtant quelque parti des conférences de Paris contre les envoyés de l'alliance à Madrid. Nous finîmes même par supprimer les réunions officielles de ceux-ci. Selon la longueur et l'espèce des négociations, l'esprit de ces envoyés varia : M. Brunetti, très-fâcheux au commencement de la guerre, devint meilleur quand le succès de cette guerre fut assuré, et se montra moins *absolutiste* que ses collègues dans la question des colonies; MM. Bulgari et Royez, qui d'abord marchèrent bien avec nous, devinrent intraitables lorsque, Ferdinand étant délivré, il fut question des vieilles Cortès et de l'émancipation des provinces américaines.

Les dissidences étaient partout. M. le général Bourmont s'accordait peu en Espagne avec M. de Talaru; à Vienne, M. de Caraman demandait de l'argent ou sa retraite; à Paris, le loyal et fidèle maréchal Victor était obligé de céder son portefeuille aux préventions de M. le duc d'Angoulême.

Nous étions soutenu dans ces traverses par l'idée d'atteindre aux grands résultats, après lesquels nous comptions retourner à nos goûts

solitaires. Quiconque connaît l'indifférence que nous avons aux choses humaines, le peu de prix que nous attachons à tout, saura ce qu'il a dû nous en coûter pour nous plier à tant de contraintes, pour nous asseoir aux cabinets continentaux, afin qu'ils nous prêtassent leur appui moral tant que nous en avions besoin contre l'Angleterre; pour ne pas nous rendre trop désagréable celle-ci, afin de faire servir une partie de ses projets à nos projets, en l'opposant, quand son tour serait venu, à l'Europe absolutiste. En excluant la Grande-Bretagne de tout ce qui regardait la guerre d'Espagne, nous étions censé n'entretenir que des relations amicales avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, et nous voulions, d'un autre côté, qu'elle fût admise dans les conférences générales sur les colonies espagnoles, malgré les puissances alliées, qui, dans des idées impossibles de coercition, prétendaient traiter cette affaire sans le cabinet de Saint-James.

LV

Espagnols réfugiés.

Les Espagnols royalistes réfugiés en France étaient une nouvelle source de débats. L'archevêque de Tarragone, l'évêque d'Urgel, MM. de Erro et Calderon, qui jusqu'alors s'étaient trouvés à la tête des provinces insurgées, soutenaient qu'il se fallait hâter d'installer le gouvernement provisoire espagnol; mais ils demandaient qu'à la tête de ce gouvernement fût placé le général Eguia. Selon leurs rapports, la volonté de Ferdinand, exprimée dans un ordre du 10 janvier, était que le général présidât toute espèce de gouvernement, quel qu'il fût, *pour travailler à la délivrance de son auguste personne*; cette phrase prouvait du moins que le *roi constitutionnel* se regardait comme prisonnier entre les mains de ses amis *constitutionnels*. M. de Balmaeda et monseigneur l'archevêque de Tarragone nous envoyaient des panartes de juntes et de commandants royalistes de la Catalogne, qui protestaient de leur fidélité à la régence d'Urgel, et déclaraient ne vouloir reconnaître d'autre autorité.

D'un autre côté, des adresses combattaient une proclamation que le général Eguia avait eue devoir faire en son nom. Ces adresses affirmaient que cette proclamation allumerait parmi les royalistes une

guerre plus sanglante que celle dont l'Espagne était affligée depuis trois ans.

En même temps, M. Berryer me faisait parvenir une note à lui demandée par M. de Mataflorida ; elle n'avait d'éloquent et de persuasif que la signature de M. Berryer.

« Le parti de M. Mataflorida (ainsi s'exprime la note) doit prévaloir. On sait maintenant à Paris que le général Eguia est un vieillard usé et incapable, et que l'honorable baron d'Eroles, après avoir défendu M. Mataflorida jusqu'au dernier moment, n'a cédé et n'a consenti à entrer dans le conseil projeté, sans M. Mataflorida, que parce que la France lui promettait des secours, qu'il ne voyait pas venir d'ailleurs. »

C'est fort bien. Mais voici qu'une lettre, adressée par le général Eguia à MM. Erro et Calderon, disait : « J'ai reçu de nouvelles communications par lesquelles il m'est ordonné de notifier au marquis de Mataflorida de renoncer désormais à toute idée de conserver le pouvoir qu'il a usurpé, et de ne plus compromettre Sa Majesté en lui adressant, comme il a fait dernièrement, des lettres où il nomme les personnes et les choses. Faites connaître au sage gouvernement français la nécessité de contenir le marquis de Mataflorida. »

Comment donc nommer un gouvernement provisoire, composé du général Eguia, du général baron d'Eroles, de l'archevêque de Tarragone, de l'évêque d'Urgel, du conseiller Calderon, de l'intendant à l'armée royale, M. Erro, puisque le général Eguia, repoussé par un parti, était qualifié par ce parti de *vieillard usé et incapable*, et que le marquis de Mataflorida, rejeté par Ferdinand, passait dans une autre faction pour un *ambitieux* et un *étourdi* ?

Passèrent devant nous, comme des ombres, différents chefs plus ou moins obscurs, acquéreurs depuis d'une certaine célébrité, MM. Cordova, Quesada et autres. Au milieu de ces suppliants nous faisons un triste retour sur les destinées humaines : c'était ainsi qu'émigré nous-même, nous avons vu les émigrés, à Londres, solliciter des secours, et se déchirer entre eux. Nous aimions l'Espagne : sous son beau soleil et dans ses palais des Maures, nous avons promené des illusions de jeunesse, à cette époque où les songes ne sont pas *fantastiques*, comme ils le sont dans *la saison de la chute des feuilles*, disent les anciens ; nous avons traversé l'Ibérie des vieux chrétiens, au moment qu'elle exhalait, pour ainsi dire, son dernier soupir, avant l'invasion de Bonaparte ; nous étions attaché à cette

nation valeureuse autant par nos souvenirs que par la singulière prophétie que nous avons faite de sa résurrection, dans *le Génie du Christianisme* : « L'Espagne, séparée des autres nations, présente
 « encore à l'histoire un caractère plus original : l'espèce de stagna-
 « tion de mœurs dans laquelle elle repose lui sera peut-être utile un
 « jour ; et lorsque les peuples européens seront usés par la corrup-
 « tion, elle seule pourra reparaître avec éclat sur la scène du monde,
 « parce que le fond des mœurs subsiste chez elle. »

Prédiction que ce noble peuple a si glorieusement accomplie.

LVI

Embarras intérieurs.

Les derniers tracas que nous avons à mentionner sont ceux qui nous venaient, à Paris, de nos amis et de nos ennemis, de nos travaux au Conseil et aux Chambres. Si ces tracas n'agissaient pas *directement* sur les affaires d'Espagne, leur influence *indirecte* ne s'y faisait pas moins sentir, car ces brouilleries et ces occupations détournaient notre attention, jetaient de la défiance entre les membres du gouvernement, rompaient cette unité si nécessaire dans l'action administrative et dans la majorité parlementaire.

La vérité est que nous n'avions au ministère aucun crédit; tout se passait entre M. de Corbière et M. de Villèle. Avec une dextérité merveilleuse, M. de Villèle rectifiait les comptes et relevait les bévues de ses collègues. Quant aux affaires étrangères, il avait la bonne foi de dire qu'il n'y entendait rien, en cela il était beaucoup trop modeste. Lorsque nous lui parlions des difficultés qu'on rencontrait à Londres ou à Vienne, il nous répondait : « Eh ! que diable, mon cher, qu'importe ce qu'ils disent ? allons notre train ; soignons nos finances. Arrangez cela, mon cher ; c'est votre affaire. » Ce dédain nous faisait rire, et au fond nous le partagions, mais les paroles de M. de Metternich et de M. Canning nous faisaient passer de mauvaises nuits.

Les royalistes nous accusaient de ne rien faire pour eux : pouvions-nous faire quelque chose pour nous ? Nous ne savons ni prendre, ni demander.

Les conseils chez le roi et chez le président accroissaient le poids de nos élucubrations : il fallait élaborer des budgets, s'occuper de lois telles que celle de la septennalité, notre particulier ouvrage.

La dette américaine, dont le ministre du congrès demandait chaque année l'acquittement, nous obligea d'étudier le travail de nos prédécesseurs. Il se peut (en faisant abstraction du traité non exécuté de la cession de la Louisiane) que nous fussions redevables de cinq ou six millions ; mais, si avant le discours du président Jackson, cette somme, à la rigueur, pouvait être réclamée, après ce discours nous ne devons plus rien. Nous ne comprendrons jamais que l'on paie quoi que ce soit à celui qui vous insulte, à moins qu'il n'ait satisfait lui-même à sa dette d'honneur. Une nation, non plus qu'un homme, ne se doit pas laisser outrager : la France a donné la liberté aux États-Unis ; elle n'est pas si petite qu'elle ne puisse les obliger à s'en souvenir.

Dans ce courant des événements, nous eûmes à envoyer un fauteuil mécanique à Pie VII, à nous occuper d'un conclave, à soigner nos petites légations pour nous attacher les petits États, à tenir l'œil ouvert sur le Portugal, dont les mouvements étaient si dangereux pour nous.

Dans l'intérieur de notre ministère, nous songions à remanier les consulats. Nous reçûmes d'un de nos employés un gros paquet de notes sur le personnel des affaires étrangères ; nous l'avons encore ; il est intact ; nous ne l'avons jamais lu, nous ne le lirons jamais. M. d'Hauterive, croyant que nous étions contre la septennalité, nous remit un mémoire dans le sens de notre opinion supposée ; nous lui dites que nous étions pour la septennalité : il nous apporta dans la journée un autre travail en faveur de la septennalité : cela nous amusait.

Quant aux fonds secrets, nous exigeons des quittances. Tous nos comptes furent remis au roi et approuvés par lui, comme l'atteste la lettre de M. de Villèle. Des cartes d'électeurs ayant été remises aux personnes de nos bureaux, nous leur défendîmes de se rendre à leurs collèges, si elles ne payaient le cens, sous peine d'être renvoyées. Quant à celles qui avaient les conditions requises et qui nous prièrent de leur désigner un candidat, nous leur dites de voter selon leur conscience.

Le cabinet noir n'était pas encore aboli ; misérable invention de l'ancienne monarchie, adoptée depuis par toutes les autres puissances, par le Directoire et par Bonaparte. On nous envoyait ce qui

regardait notre département : nous n'y vîmes que quelques dépêches du corps diplomatique ; nous les aurions devinées sans les avoir lues.

Une lettre d'un fat de Vienne nous tomba par hasard entre les mains : il écrivait à Paris à une femme malheureuse : on avait pris cela pour des affaires étrangères.

Nous n'avions point d'audiences à heure fixe ; entrant qui voulait ; la porte était toujours ouverte.

Parmi les besogneux d'argent et d'intrigues de toutes les sortes, s'avançaient en procession vers la rue des Capucines de mystérieux butors ; personnages vêtus d'un habit brun boutonné, ressemblant à de sérieux et inintelligents bahuts remplis de papiers secrets. Venaient des mouehards en enfance, à chevrons de la république, de l'empire et de la restauration : oubliant ce qu'ils devaient taire, ils disaient de chacun des choses étranges : puis se présentèrent des marchands de songes ; nous n'en achetâmes pas ; nous en avions à revendre. Des messieurs remirent entre nos mains de gros mémoires chargés de notes et de notules explicatives et corroboratives. Se produisirent des dames utiles qui faisaient de l'amour avec des romans, comme on faisait jadis des romans avec l'amour. Ceux-ci nous demandaient des places, ceux-là des secours : tous se dénonçaient les uns les autres ; tous se seraient pris aux cheveux, n'était que ces espèces de morts de tous les régimes étaient ehauves. Il y en avait de bien sales ; il y en avait de bien singuliers : ils se tenaient à quatre pour n'être pas bêtes, mais ils ne pouvaient s'en empêcher. Un vénérable prélat voulut bien nous consulter : homme de mœurs sévères et de religion sincère, il luttait pourtant en vain contre une nature parcimonieuse ; il ne se servait la nuit dans sa chambre que de la lune, et s'il avait eu le malheur de perdre son âme, il ne l'aurait pas rachetée.

De nobles galants à coiffure du temps de l'ordre de Malte nous contaient leurs amours d'antan entre parenthèses politiques ; d'autres, moins ardents, avaient les vertus des qualités qui leur manquaient. Des gens recommandés d'avance comme nantis de pensées fortes et de sentiments religieux nous honoraient de conseils : ils auraient été méchants, s'ils n'eussent été conards ; on voyait qu'ils avaient envie de vous déchirer, mais ils retiraient leurs griffes dans leur peur comme dans une gaine.

Nous eûmes des sollicitations d'audience de certains roués de la Terreur ; race légère, offrant ses services auprès de la Mort.

On nous annonça un homme de banque : sans façon et sans pré-

caulion oratoire, il nous déclara qu'il appartenait à des *maisons respectables* ; que, s'il était possible de lui communiquer des dépêches télégraphiques, mon Excellence pourrait profiter des succès, sans nuire le moins du monde aux fonds publics. Nous regardâmes cet homme avec ébahissement, puis nous le priâmes de sortir par la porte, si mieux n'aimait sortir par la fenêtre. Il ne se déferra point ; il nous regarda à son tour comme il eût regardé un Osage. Nous sonnâmes : l'homme imperturbable s'en retourna avec son obligeant million. Ignare et stupide que nous étions ! Aurait-on su notre bonne aubaine ? L'eût-on connue, en serions-nous aujourd'hui moins considéré ? Au lieu de tirer le diable par la queue, nous aurions des salons, nous donnerions des dîners ; on nous appellerait encore *monseigneur* de courtoisie, et nous passerions pour un homme d'État.

La fortune chassée revint, mais cette fois dans sa forme et ses habits de femme : c'était une personne encore mineure qui, ne pouvant voyager sans l'autorisation de ses parents, nous pria de lui accorder un passe-port des affaires étrangères pour Genève, sans qu'elle eût recours à la police. Elle avait aussi quelque chose à nous dire de particulier sur nos *intérêts*, si nous voulions lui faire la grâce de l'entendre, quoiqu'elle convint en rougissant que sa démarche nous pourrait paraître extraordinaire. Elle jeta de côté le voile parfumé de son chapeau avec une main blanche, jeune et légère, dépouillée de son gant et débarrassée d'une rose. Nous la remerciâmes de la confiance qu'elle voulait bien nous témoigner ; nous lui dîmes que, ne nous connaissant aucun intérêt, nous lui épargnerions l'ennui de notre curiosité ; que, du reste, on ne serait pas assez mal appris à la police pour lui refuser un passe-port, et que ses parents ne seraient pas assez inhumains pour l'empêcher d'aller voir les Alpes. Nous félicitâmes celui qui aurait le bonheur d'être son compagnon de voyage. En disant cela, nous reconduisîmes très-poliment la Fortune jusqu'à la porte. La Prénestine n'était ni aveugle, ni chauve ; mais on la reconnaissait aux ailes qu'elle avait conservées à ses pieds agiles, *Dea mobilis*, telle que nous l'avions vue dans les airs à Venise. Peu rassuré par notre victoire, nous mîmes le verrou en dedans : saint Bernard dit qu'il faut avoir une frayeur salutaire de ces vierges qui portent des trésors dans un vase d'argile.

Après cela apparut un homme d'une contenance embarrassée, tournant son chapeau dans ses mains et le brossant avec son coude, pourtant rien n'était moins embarrassé que cet homme de ressource, d'esprit et d'imagination en emprunts : nous l'avions déjà vu à

Vérone. Il nous expliqua ses plans d'une manière un peu longue ; ils n'étaient pas très-clairs, mais ils étaient ingénieux : si la lumière n'y pénétrait partout, les obscurités, laissées çà et là, étaient peut-être des obscurités savantes dont se dégagerait l'inconnue. Du reste, le changeur d'effets et de royaumes ne manquait pas d'élégance ; s'il en faut croire un proverbe d'Espagne, lorsque dans la jeunesse on a rencontré la beauté, elle vous laisse de quoi vous défendre du temps : la disgrâce des années tardives a moins de prise sur vous.

Pour nous délivrer de ce rendez-vous de mouches qui bourdonnent partout où s'épand quelque goutte d'or, nous n'avions pas, comme l'amiral ture de M. Choiseul-Gouffier, un lion familier venant sentir aux mains de nos visiteurs ; mais nous avons un négrillon qui leur passait entre les jambes, les tirait et les interrompait dans leurs discours. Il nous avait été envoyé d'Égypte par notre hôte et notre ami, M. Drovetti. Il était fils de prince ; il s'appelait *Morgan* (la perle), nom de tendresse que lui avait donné sa mère, égorgée par les soldats du pacha. Cet enfant était à peu près de l'âge de M. le duc de Bordeaux ; celui-ci admettait à ses jeux l'orphelin esclave privé de son trône d'ébène. Morgan n'a pas vécu ; il est mort à Rome, où nous l'avions mis à la propagande, dans l'espoir d'en faire un archevêque d'Éthiopie : il a rendu son dernier soupir à la primeur du jour, à une heure matinale comme sa vie. Morgan, la perle de sa mère, est allé parer dans le ciel cette pauvre mère. Ce petit roi noir, à l'instar du petit roi blanc, son camarade, avait été jeté par la dérision du sort à la garde de notre faiblesse. Nous aurions mieux été assis avec lui sous un palmier, aux sources du Nil, que lui, courant auprès de nous sous les fauteuils de Sa Majesté très-chrétienne, à l'hôtel des Affaires étrangères.

Les lettres abondaient : elles étaient bien menaçantes, surtout avant et au commencement de la guerre. Elles nous disaient la vérité ; elles n'étaient guère propres à nous permettre de suivre librement nos plans et notre correspondance diplomatiques.

« L'armée de la Foi fait horreur partout ; pas un personnage connu
« et distingué n'arrive à nous. L'artillerie tout entière est incertaine.
« Ce qui n'est pas bonapartiste est républicain. Après les *sournois*
« (l'artillerie), les *taquins* (les chasseurs) sont à la première ligne
« d'opération.

« *On voit bien que vous voulez reconquérir les bords du Rhin, car vous*
« ne voulez écouter aucun rapport.

« Comment pouvez-vous vous fâcher tout rouge ? et cela, parce

« que M. de Villèle ¹ a fait de la Bourse une maison de jeu : savez-vous que Dieu vous punira d'être colère ?

« Si vous faites tous vos vœux en Espagne, est-ce que nous aurons pour récompense ici l'abbé de La Mennais ², Franchet et tous les prêtres, à la tête des affaires? Ce *Drapeau blanc* vous attaque tous les matins et ne cache guère ses espérances.

« Savez-vous que tout se recorde ; que les républicains, comme les bonapartistes purs, sont convenus d'un sacrifice politique, et que tous consentent à M..... c'était un grand œuvre d'amener toutes les opinions sur un seul : eh bien, c'est fait.

« Le colonel M..... vient de faire une petite caricature charmante : il a représenté notre armée s'engageant dans les montagnes ; des Espagnols, perchés sur des rochers, leur crient : « Entrez, Messieurs, entrez ! *On ne paie qu'en sortant.*

« Les Anglais seront en Portugal avant que nous n'ayons pris position sur l'Èbre. On laisse se former une opinion colossale contre la guerre, et les angoisses de l'irrésolution augmentent le mal.

« Dites-moi que cette immense toile d'araignée, qu'on appelle l'armée française, ne sera pas déchirée par ces Espagnols à la façon de Baylen, que ce stupide Ferdinand ne se laissera pas embarquer à Cadix, comme un gros ballot qu'il est.

« Qui vous aurait dit que l'entrée à Madrid ferait baisser les fonds de près de 2 francs ? Eh bien, c'était prévu par tous ceux qui assurent que là commencent la guerre, vos embarras, vos maladies, vos immenses dépenses, votre petit nombre et l'impossibilité de traiter. »

D'autres lettres entravaient encore nos travaux politiques ; elles nous donnaient des occupations moins fatigantes, il est vrai, mais elles tendaient également à nous distraire. On s'adressait à nous pour des services que nous étions heureux de rendre ou de demander. Nous tenions à prouver à ceux dont l'inimitié politique nous était connue, que la légitimité, sans passions, était bonne, sincère et polie.

¹ Je laisse ici le nom de M. de Villèle, parce qu'après avoir remué tant de millions, il est sorti du ministère sans avoir augmenté son patrimoine. En général, les hommes de la Restauration, du moins ceux qui ont commencé à paraître sur la scène avec elle, sont sortis de l'administration les mains pures. On voit aussi, à propos de M. de Villèle, avec quelle chaleur je le défendais, quand on croyait me faire la cour en l'attaquant.

² Mon illustre compatriote doit être bien étonné de se trouver ici, placé parmi les absolutistes qui devaient gouverner la France.

Ainsi M. Saint-Edme nous écrivait une lettre très-généreuse en faveur de M. Barginet ; M. Coste nous prouvait qu'il croyait à notre amour sincère de la liberté des opinions ; deux poètes, M. Lebrun et M. Arnault, voulurent bien penser que nous nous intéressions au sort de leurs beaux travaux poétiques : ils ont vu qu'ils ne s'étaient pas trompés. Enfin, nous reçûmes plusieurs lettres de M. Benjamin Constant. Une chose est consolante pour nous : les hommes qui nous avaient été d'abord les plus adverses sont devenus nos amis ; témoin MM. Benjamin Constant, Béranger et Carrel. En preuve de cette assertion, nous donnerons à la fin de cet ouvrage des lettres de ces illustres contemporains : c'est un présent que nous faisons à leur patrie.

C'est ainsi qu'à travers les conseils, les discours, les chambres, les projets de loi, les sollicitations, les plaintes, les audiences, les visites, les dîners et les bals (car nous donnions aussi des fêtes), c'était ainsi que, contrarié de cent façons, nous poursuivions nos opérations d'Espagne, passant les nuits à écrire, trouvant encore le temps de barbouiller quelques pages de nos *Mémoires*, d'aller, en souvenir de notre vie errante, chercher quelque image de cette vie : *Nebulæ per inane volantes*. Nous ne faisons pas plus de façon avec les affaires ; elles étaient tout ébaubies d'être traitées si cavalièrement. Enfin, comme il faut avoir soin de tout, nous songions à négocier avec les habitants de Saint-Malo, pour qu'ils voulussent bien nous enterrer sur la grève d'une île où nous avons joué dans notre enfance. Cette négociation a plus duré que la guerre d'Espagne ; le génie militaire ne cède pas facilement six picds de sable : nous consentons pourtant que notre argile serve de gabion à notre patrie. Peu de ministres, et peu de ministres triomphants, se sont occupés de leur tombeau : chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il est temps de mettre sous les yeux des lecteurs les lettres qui concernent l'Espagne : elles renferment, jusqu'à la délivrance de Ferdinand, les transactions dont nous avons donné plus haut l'analyse. Le cabinet d'un ministre va s'ouvrir au public, du vivant de ceux qui ont mené les affaires, et en présence d'une partie des témoins de ces affaires. Les secrets des hommes sont si vains, ces hommes eux-mêmes sont si petits, les rois et les royaumes sont si peu, qu'en vérité ce n'est pas la peine de cacher tant de misères. Lorsque, à force de recherches, on a découvert que tel événement a été produit par un hasard, par une femme de chambre, par un commis, par une conversation entre deux personnages jusqu'alors restés ignorés,

qu'a-t-on gagné à la *manifestation* de cette *haute vérité* ? Que les événements arrivent comme ceci ou comme cela, peu importe : les hommes sont rapides ; les occurrences de leur vie transitoire s'abîment dans la longue et perdurable vie de l'humanité. Rien ne nous paraît plus risible que l'importante taciturnité des mystères d'État.

LVII

Lettres diplomatiques.

Les missives que voici sont presque toutes de nous ; nous n'y avons mêlé quelques lettres des rois, des ministres, des généraux, des ambassadeurs, que pour faire la chaîne, instruire le lecteur de ce que l'on pensait chez les divers peuples et dans les diverses cours, éclaircir quelques articles de nos propres lettres. Il sera curieux, pour ceux qui aiment l'histoire, de voir ce que pouvaient écrire à une époque mémorable tous les hommes occupés d'affaires en Europe. Dans le peu de lettres qui nous sont adressées, nous avons supprimé ce qui était trop intime relativement à tel ou tel homme : c'est ainsi que, dans la belle série des lettres de M. de la Ferronnays, nous avons retranché ce que d'injustes préventions faisaient dire à l'empereur Alexandre sur l'administration de M. de Villèle, dont il ne pouvait être bon juge.

Cette correspondance s'ouvre presque par les lettres de M. Canning. J'ai déjà loué et admiré plus haut ces lettres. L'imagination domine dans ces inspirations du talent et d'une rivalité trop honorable pour nous. Cette brillante imagination s'exprime avec une verve et une rapidité prodigieuses. Le ministre britannique cherchait à nous attirer sur un terrain où nous refusions le combat ; il feignait d'ignorer la *question française* : il se jetait sur la guerre de la Succession, dont nous ne lui disions pas un mot ; il nous parlait mal de Ferdinand, dont nous pensions encore plus de mal que lui, comme on l'a déjà vu par quelques-unes de nos réflexions sur les pièces diplomatiques de Vérone ; il nous signalait, pour nous effrayer, la ruse du cabinet de Vienne faisant souvenir l'Espagne de sa grandeur lors de sa dépendance de l'Autriche : malice de M. Gentz qui ne nous était point échappée. Il revient deux fois sur la révolution de 1688,

espérant, en bon Anglais, que l'Espagne imiterait cette révolution ; il suppose que, si le gouvernement espagnol dont nous accusons les excès, récriminait contre les nôtres, nous serions bien embarrassés.

Il ne nous était pas possible d'entrer en controverse sur ces points divers, parce qu'il ne s'agissait pas de tout cela ; que d'un autre côté nous ne pouvions révéler à M. Canning le fond de notre pensée sur la guerre d'Espagne, sur la nécessité où nous étions de saisir l'occasion de rattacher la Péninsule à la France, dont elle ne devait jamais être séparée. Aussi, dans notre correspondance, c'est M. Canning qui est le poète, nous qui sommes l'homme d'affaires. Les lettres de M. Canning sont longues, abondantes, entraînant, merveilleuses ; les nôtres sont courtes, sèches, positives et allant au but ; il n'a manqué à l'éloquence de notre illustre ami que le succès.

Lorsque M. Canning, tout en nous combattant, nous traite avec une amitié et une considération si flatteuses ; lorsqu'à l'autre extrémité de l'échelle, Cobbett trouve que nous faisons notre devoir de Français ; lorsque des souverains, importants parce qu'ils influent sur le sort des peuples, sont forcés de reconnaître quelque valeur à nos travaux ; lorsque, en sens opposé, MM. Benjamin Constant, Carrel, Béranger, nous accordent des idées applicables, nous inclinons à croire que nous n'avons pas été tout à fait inutile à notre siècle. Mais ces bouffées de vanité ne tiennent guère, et nous en rougissons le moment d'après.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. GENTZ.

Paris, 30 décembre 1822.

Me voilà ministre, monsieur. M. le prince de Metternich vous communiquera peut-être la lettre où j'ai l'honneur de lui mander tout le détail. Maintenant ne m'abandonnez pas : je suis sur la brèche. Les obstacles sont grands au dedans comme au dehors. J'ai à lutter contre les choses et contre les hommes ; appuyez-moi donc. Que je sois appuyé par les sentiments de bienveillance des cabinets de l'Europe, et j'en serai plus fort. Vous savez, monsieur, que je vous ai reproché à vous autres puissances étrangères une trop longue injustice envers les royalistes. Tantôt vous nous avez pris pour de vieux barons du treizième siècle, tantôt pour des novateurs du dix-neuvième ; cela

nous a fait du mal. Laissez-moi donc être royaliste constitutionnel ; ne vous effrayez ni de ma marche, ni de mon langage. Je connais la France, et je sais la seule route à prendre pour arriver à un ordre de choses qui fera le bonheur de mon pays et le repos de l'Europe. Vous m'avez, monsieur, promis votre amitié ; je la réclame, et les témoignages m'en seront surtout bien précieux dans ce moment. Vous connaissez tous les sentiments d'estime et de considération que je vous ai voués.

CHATEAUBRIAND.

M. CANNING A M. DE CHATEAUBRIAND.

Au bureau des affaires étrangères, ce 31 décembre 1822.

Permettez, mon cher vicomte, que je vous rende les compliments de félicitation que vous m'avez faits il y a si peu de temps. Vous voilà aussi secrétaire pour les affaires étrangères ! Vous saviez combien je me plaisais dans la perspective d'avoir à traiter avec vous ici comme ambassadeur de France ; jugez combien je me trouve plus heureux dans les circonstances actuelles, qui nous placent vis-à-vis l'un de l'autre, dans une position à coopérer d'une manière encore plus efficace pour le bien et pour l'union de sentiments et d'intérêts de nos deux pays.

Rappelez-moi, mon cher vicomte, je vous prie, au souvenir de M. de Villèle : présentez-lui mes hommages, et dites-lui combien je prends part à son succès, et combien je me réjouis de sa décision ; décision qui a sauvé (selon moi) non-seulement la France, mais peut-être l'Europe d'une crise telle qu'elles ne sont guère en état de soutenir.

Reste à consolider l'ouvrage de la paix, que M. de Villèle a si bien commencé. Comptez sur moi, pour cet effet, dans tout où je pourrai vous être utile, et croyez-moi toujours, mon cher vicomte, avec autant d'amitié et d'estime,

De Votre Excellence,

Le très-dévoué

George CANNING.

P. S. Voiei, mon eher vicomte, *non* la dernière fois que je vous écrirai (ear je médite de le faire, si vous m'en accordez la permission, aussi souvent que la marche des affaires me paraîtra l'exiger), mais peut-être la dernière fois que je vous écrirai autrement qu'en anglais.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. CANNING.

Paris, 2 janvier 1823.

J'aime à me flatter, monsieur, qu'il y a quelque chose d'à peu près semblable dans nos destinées, qui doit contribuer à resserrer nos liens, et eomme amis et eomme hommes d'État ; je suis persuadé que nous nous entendrons sur la politique pratique, eomme nous nous entendons sur la politique de théorie. Vous détestez les radicaux autant que je déteste les jacobins, et si la France et l'Angleterre s'entendent pour décourager les uns et les autres en tous pays, nous aurons bientôt mis un terme aux alarmes du continent.

Je n'ai qu'un regret, monsieur, c'est que le poste éminent où le roi vient de m'appeler m'oblige d'abandonner celui non moins honorable où j'avais le bonheur de vous voir. Puisse, monsieur, l'amitié qui nous lie servir à entretenir une bienveillance réciproque entre nos deux pays ! En attendant que la nomination de mon successeur à Londres me permette de remerciier officiellement le roi, votre maître, des bontés qu'il a daigné me témoigner, je vous prie de mettre à ses pieds mes profonds respects et l'hommage de ma vive reconnaissance. Vous connaissez, monsieur, les sentiments d'estime, d'attachement et d'admiration que je vous ai voués pour la vie.

J'ai supprimé dans cette lettre tout ee que l'amitié supprime, les titres et les compliments : je vous demande de me traiter de même, et avec eette manière de eonverser, nous pourrons causer familièrement sur les grandes affaires.

CHATEAUBRIAND.

M. DE MARCELLUS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, le 10 janvier 1823.

Monsieur le vicomte,

Je me suis empressé de porter à M. Canning les assurances dont vous m'avez chargé dans votre dernière lettre ; je lui ai annoncé que vous désiriez, comme lui, une correspondance privée dont les résultats devaient être avantageux à la cause et aux principes que vous défendez tous deux, et j'ai ajouté qu'il pouvait vous écrire en anglais. Il a saisi avec empressement ce projet de relations intimes, et il a rapproché son existence politique de la vôtre ; il en a fait ressortir avec finesse l'étonnante ressemblance, et il en a conclu que tout devait vous lier étroitement. « M. de Chateaubriand, a-t-il ajouté, est-il aussi parvenu au ministère contre la volonté du roi ? » — J'ai répondu qu'ayant longtemps vécu loin de la France, je ne pouvais connaître l'intérieur des Tuileries, mais qu'il existait entre vous et lui une harmonie de plus, puisque, depuis votre commune accession au pouvoir, les rois de France et d'Angleterre montraient pour l'un et pour l'autre une faveur et des bontés bien plus signalées.

« Nous devons, a dit M. Canning, tirer un grand parti de notre union « dans la circonstance présente ; nous pouvons agir d'accord à Madrid, « sans paraître nous entendre, et toujours chacun dans la ligne de « nos intérêts respectifs ; nous parviendrons ainsi, j'en ai l'espoir, à « maintenir la paix, et le bonheur du monde sera notre ouvrage. Si « M. de Chateaubriand approuve ce plan, qu'il me dise dans ses « lettres particulières ce qu'il attend de nous, en spécifiant aussi ce « qu'il veut de la part des Espagnols ; je répondrai en lui exprimant « franchement ma pensée ; nous réunirons nos idées, nos projets, nous « préparerons notre action à Madrid ; pour réussir, elle doit être si- « multanée, mais séparée. »

J'ai exprimé d'avance, M. le vicomte, tout votre empressement à commencer ces rapports d'intimité. S'il m'était permis de vous communiquer aussi ma pensée, je croirais que vous pouvez user avec fruit de ces liaisons directes, et de la haute estime que je vois à M. Canning pour votre caractère. Je suis persuadé qu'en raisonnant dans sa position, en reconnaissant ce qu'exige de lui sa situation nouvelle vis-à-vis le parlement et le commerce, en repoussant offi-

ciellement, puisqu'il le faut, le principe de la question d'Espagne *toute française*, mais en admettant confidentiellement quelque chose de ce principe qui, au fond, nous est honorable, vous obtiendrez le concours réel et efficace de M. Canning à Madrid.

Je vous parle, monsieur le vicomte, avec un grand abandon, livrant sans réserve mes raisons à votre approbation ou à votre blâme ; je ne retranche rien de ma pensée quand je vous écris, et je n'y ajoute que l'assurance de mon dévouement illimité dans les nouveaux devoirs que vous pourriez me prescrire, comme l'expression de mon respectueux attachement.

Le vicomte de MARCELLUS.

M. CANNING A M. DE CHATEAUBRIAND.

London, January 11, 1823.

Our letters having crossed each other, I will not stop to consider whose turn it is to write next ; but will show you at once, my dear M. de Chateaubriand, that I accept your challenge, delivered to me by M. Marcellus ; and avail myself of the condition which you are good enough to annex to our correspondence, by writing in the language in which alone I am sure of expressing myself correctly, and which you understand as well as I, and your king better than either of us.

If you ask me my opinion, I give it you in the words of our lord Falkland in the time of our Charles Ist : « Peace ! — peace ! — peace ! » The war between France and Spain would not, to be sure, be a civil

Nos lettres s'étant croisées l'une l'autre, je ne m'arrêterai pas à considérer lequel de nous deux doit écrire le premier, mais je vais vous prouver, mon cher monsieur de Chateaubriand, que j'accepte le défi que vous m'avez fait porter par M. de Marcellus ; je me prévaudrai de la condition que vous avez la bonté de joindre à notre correspondance, en m'exprimant dans une langue qui peut seule, j'en suis sûr, rendre correctement mes pensées ; langue que vous comprenez aussi bien que moi, et votre roi mieux qu'aucun de nous deux.

Si vous me demandez mon opinion, je vous la donnerai par les paroles de notre lord Falkland au temps de Charles I^{er} : « La paix ! la paix ! la paix ! » La guerre entre la France et l'Espagne ne serait certainement pas, à la rigueur, une guerre civile ;

war, but it would be as nearly so, as a war between two nations can be; and it would perhaps be the parent of wars *plus quam civilia*; which might again divide these two nations against themselves, if even others did not follow their examples. Am I for peace, because I hate revolutions less than you do? You give me full credit for showing your invincible hostility to them. But it is because the lovers of revolutions, in all countries, pray for war, that I am most anxious for the prevention of it. That class of politicians has a marvellous sagacity in discovering what could best promote their objects; and I confess, that in addition to my faith in their instinct, I arrive, by reasoning, to the same conclusion, that a war in Europe at this moment, against the revolutionary principle, would shake the monarchy of France, and its yet unconfirmed institutions to their foundations. — What shook so fearfully your institutions could no doubt, try ours; but ours have root enough to stand the trial. And, wrapping ourselves up, as we should be wise enough to do, in a strict and imperturbable neutrality, — depend upon it, we might, — if we were so disposed, — turn your distractions to our own account: — but depend upon it we have no such disposition. Rather, much rather will we exhaust our efforts to preserve the peace on which we think your prosperity depends.

The reply to the Duc de Montmorency's answer to our offer of

mais elle serait aussi près de ce résultat qu'une guerre entre deux nations peut l'être, et elle aurait peut-être un degré d'affiliation avec les guerres *plus quam civilia*, ce qui pourrait encore diviser entre elles ces deux nations, même si d'autres ne suivaient pas leur exemple. Suis-je pour la paix parce que je hais moins que vous les révolutions? Vous me faites assez d'honneur pour croire que je partage l'invincible répugnance que vous avez contre elles; et c'est parce que les hommes de tous les pays, épris des révolutions, invoquent la guerre, que je suis le plus désireux de la prévenir. Cette classe de politiques possède une sagacité merveilleuse pour découvrir ce qui peut le mieux avancer leurs desseins; et je confesse qu'en confirmation de ma foi en leur instinct, j'arrive par le raisonnement à cette même conclusion: qu'une guerre en ce moment en Europe, contre le principe révolutionnaire, ébranlerait la monarchie française et ses institutions non encore affermies, jusque dans leurs fondements. Ce qui ébranlerait si effroyablement vos institutions pourrait sans doute éprouver les nôtres: mais les nôtres sont assez enracinées pour supporter l'épreuve; et, nous enveloppant, comme nous serions assez sages pour le faire, dans une stricte et imperturbable neutralité, soyez-en persuadé, nous pourrions, ainsi disposés, tourner vos déchirements à notre avantage; mais, soyez-en sûr, nous n'avons pas de tels penchans. Plutôt, bien plutôt, nous épuiserons tous nos efforts pour conserver la paix, de laquelle, pensons-nous, dépend votre prospérité.

La réplique à la réponse de M. le duc de Montmorency sur notre offre de média-

mediation, which you will receive from M. de Marcellus, by this messenger, is adapted to what we conceived to be M. de Villèle's policy. M. de Montmorency was for making the question of peace or war a question « tout européenne. » M. de Villèle had made it a question for France herself, and he, as it appears to us, was right,—as he thus took the whole management into your own hands.

Our note adopts this view : I trust there is nothing present, a perspective in it, that can embarrass you. You know we must keep our own case clear. — You will have heard of lord Fitz Roy Somerset's journey to Madrid. His mission is one of counsel and exhortation : I trust it will be well received. — If he passed through Paris, as I enjoined him to do, without seeing your Excellence or M. de Villèle, it was because I *was sure* that his reception at Madrid would be cordial, in proportion as he was known to be *our* missionary and not *yours*. Sir C. Stuart can tell you that, even since L. F. Somerset was dispatched, I have had fresh reason to be satisfied that such is the temper at Madrid, and that all our endeavours would be spoiled by the notion of our acting *in concert* with France.

There is enough for the present. And for the present then, mon cher vicomte, adieu !

G. CANNING.

tion, réplique que vous recevrez de M. de Marcellus par ce courrier, est adaptée à ce que nous pensons être la politique de M. de Villèle. M. de Montmorency était d'avis de faire de la question de paix ou de guerre une question « tout européenne. » M. de Villèle en a fait une question pour la France elle-même ; et lui, comme il nous paraît, a raison ; il met ainsi toute l'affaire dans vos propres mains.

Notre note admet ce point de vue ; j'espère que rien n'y présente un objet qui puisse vous embarrasser. Vous savez que nous devons garder notre propre affaire, claire.

Vous aurez entendu parler du voyage de lord Fitz Roy Somerset à Madrid. Sa mission est une mission de conseil et d'exhortation ; j'espère qu'elle sera bien reçue. S'il a passé par Paris, comme je le lui ai recommandé, sans voir Votre Excellence ou M. de Villèle, c'est parce que *j'étais sûr* que sa réception à Madrid serait cordiale en proportion de la connaissance qu'on aurait qu'il est *notre* missionnaire et non le *vôtre*. Sir C. Stuart peut vous dire que, depuis que lord F. Somerset est parti, j'ai eu de nouvelles raisons pour être convaincu que les dispositions sont telles à Madrid, et que tous nos efforts eussent été paralysés si on avait su que nous agissions de concert avec la France.

En voici assez pour le présent. Et pour le présent donc, mon cher vicomte, adieu.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA GARDE.

Paris, dimanche, 12 janvier 1823, onze heures du soir.

Lord Fitz Roy est parti hier sans emporter cette dépêche. Aujourd'hui, 12, un courrier nous a apporté vos dépêches du 5 janvier, nos 2 et 3, avec trois pièces et deux lettres particulières à M. de Villèle, l'une datée du 5 et l'autre du 6. J'ai consulté le conseil, et, sur son avis, je vous invite, monsieur le comte, à ne plus différer de parler à M. de San Miguel de la violation du territoire. Vous lui apprendrez le nouveau délit dont nous avons droit de nous plaindre ; vous lui direz que nous n'en demandons aucune réparation partielle, car il ne s'agit plus maintenant d'échanger des notes et de se contenter de promesses qui n'auraient aucun résultat. Vous direz que cette violation du droit des nations prouve de plus en plus qu'il nous est impossible de rester dans la position où nous sommes, qu'il n'y a qu'un changement notable dans l'ordre des choses en Espagne qui puisse satisfaire à ce que nous devons à notre sûreté comme à notre honneur. Vous déclarerez enfin, monsieur le comte, que si le changement n'est ni prompt ni décisif, le gouvernement du roi sera sans doute forcé de vous rappeler, et que cet ordre peut vous arriver d'un moment à l'autre.

On assure qu'il y a ici, à Paris, des nouvelles de Madrid, du 7, c'est-à-dire d'une date postérieure à celles que nous avons reçues de vous.

Il paraîtrait, par les nouvelles, que les notes des quatre cours auraient été renvoyées à une commission des Cortès, chargée de les examiner et d'y répondre. Ne vous laissez pas, monsieur le comte, abuser par des mesures dilatoires qui n'ont d'autre but que de gagner du temps et de ne rien conclure. Cette commission, si elle existe, fera-t-elle vite son rapport ? consentira-t-elle à des changements qui puissent assurer le repos de la France et de l'Europe ? — Si elle se contente de dire qu'un *jour* on pourra examiner ce que la constitution espagnole peut avoir de défectueux, pouvons-nous nous contenter de cette réponse ? non, sans doute : il nous faut quelque chose de clair et de net, car il est impossible d'ouvrir les chambres sans leur dire où nous en sommes avec l'Espagne, et si enfin nous avons la paix ou la guerre. Défiez-vous de l'Angleterre dans tout ceci. Elle ne vous secondera réellement que quand elle croira que la France n'a

pour de personne. Soyez ferme avec sir W. A'Court et montrez-lui que nous sommes las enfin de nos inutiles saerifices.

Vos collègues de Russie, d'Autriche et de Prusse ont ordre de se retirer, quelle que soit la délibération des Cortès, à moins d'un changement réel ; il ne nous appartient point d'affaiblir leurs résolutions. Laissez-les donc agir d'après leurs ordres. Vous trouverez ejoint un paquet de dépêches des trois eours pour vos eollègues. S'ils étaient partis quand eette dépêche vous arrivera, vous jetteriez le paquet au feu. Faites tous vos préparatifs de départ, afin de quitter Madrid sans délai au premier ordre que le roi me chargerait de vous transmettre.

CHATEAUBRIAND.

M. DE LA GARDE A M. DE CHATEAUBRIAND.

Madrid, le 13 janvier 1823.

Monsieur le vieomte,

M. Jaeson vient de m'avertir à l'instant qu'à la suite d'une note passée à minuit par M. S. Miguel à M. A'Court, pour solliciter les bons offices de l'Angleterre entre la France et l'Espagne, il partait immédiatement en courrier.

Le chevalier A'Court m'avait déjà prévenu qu'il avait travaillé indirectement à porter le gouvernement espagnol à cette démarche, et il est probable que la note susdite a été le résultat de la séance secrète tenue hier aux Cortès.

Le temps me manque pour obtenir des renseignements plus eirconsciés, et, n'ayant pas même celui de les écrire, j'ai dû me borner à traer ees quelques lignes à la hâte pour ne pas laisser passer eette occasion.

Hier, avant de se former en eomité seeret, les Cortès ont reçu de M. S. Miguel la déclaration que le gouvernement s'occupait de la rédaction d'un manifeste, exposant à l'Europe ses sentiments et ses principes.

En supposant que telle eirconstance me mit dans le cas de demander mes passe-ports, je supplie Votre Excellence de vouloir bien me preserire la conduite que j'aurai à tracer à nos consuls.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute et respectueuse considération,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

LA GARDE.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. GANNING

Paris, 14 janvier 1823.

C'est avec une véritable satisfaction, monsieur et ami, que j'ai reçu la première lettre d'une correspondance qui me met en rapport avec un homme tel que vous, et qui peut être si utile à son pays. Pour vous imiter, j'entrerai tout de suite en matière. Je vous dirai d'abord que je pense absolument comme vous sur la question de la paix ou de la guerre, considérée abstraitement. Nul doute que la paix ne soit d'un immense avantage, et nul doute encore que nous n'ayons dû faire tous les sacrifices pour l'obtenir.

Je suis donc, en théorie, parfaitement de votre avis ; mais, selon moi, la question n'est pas là, ou n'est plus là. Pouvons-nous, dans les circonstances où nous sommes placés, éviter une rupture avec l'Espagne, si aucun changement notable n'arrive dans ce pays ? Pouvons-nous rester plus longtemps dans cette politique incertaine où j'ai trouvé les esprits, quand le roi m'a confié le portefeuille des affaires étrangères ? Pouvons-nous, dans l'état violent de l'opinion en France, ouvrir la session sans avoir pris un parti ? Voilà ce qu'il fallait examiner d'abord. Vous savez mieux que moi que les principes absolus sont peu applicables en politique : dans les affaires humaines il y a des nécessités, et quels que soient les efforts des hommes d'État, ils ne peuvent passer les bornes du possible.

La guerre, dites-vous, pourrait renverser nos institutions encore mal affermies : cela peut être, mais il y a deux manières de périr pour un gouvernement : l'une par des revers, l'autre par le déshonneur. Si l'Espagne révolutionnaire peut se vanter d'avoir fait trembler la France monarchique, si la cocarde blanche se retire devant les Descamisados, on se souviendra de la puissance de l'Empire et

des triomphes de la cocarde tricolore : or, calculez pour les Bourbons l'effet de ce souvenir.

Mais la guerre, si elle doit avoir lieu (ce qu'à Dieu ne plaise !), serait-elle aussi dangereuse que vous paraissez le croire ? Ce peuple-ci est tout militaire ; notre population augmentée nous offrirait, si nous en avions besoin, plus d'un million des meilleurs soldats du continent ; nos finances sont dans un état si florissant que le budget de cette année va prouver que nous avons dans l'excédant de nos recettes le moyen d'entrer en campagne sans établir un nouvel impôt ; il nous serait permis d'espérer au moins un premier succès en Espagne. Un succès rattacherait pour jamais l'armée au roi et ferait courir toute la France aux armes. Vous ne sauriez croire tout ce qu'on peut faire parmi nous avec le mot *honneur* : le jour où nous serions obligé de peser sur ce grand ressort de la France, nous remuerions encore le monde ; personne ne profiterait impunément de nos dépouilles et de nos malheurs.

Mais la paix vaut certainement mieux que tout cela, et la paix est dans vos mains. Si, sans suivre la marche des puissances continentales, vous aviez cru devoir tenir au gouvernement espagnol un langage sévère ; si vous lui aviez dit confidentiellement : « Nous ne serons point contre vous, mais nous ne serons pas pour vous ; votre système politique est monstrueux, il alarme justement l'Europe et surtout la France ; changez-le, ou ne comptez sur aucun appui, sur aucun secours d'armes ou d'argent de la part de l'Angleterre ; » je n'en doute pas, dans un moment tout était fini, et l'Angleterre avait la gloire d'avoir conservé la paix à l'Europe. Ce moyen de salut nous est-il encore laissé ? j'ai bien peur que la crise ne soit trop prochaine, et que nous ne soyons resserrés dans des limites trop étroites.

Je vous dirai maintenant, mon cher monsieur, que j'ai reçu avec peine votre note en réplique à la réponse de M. de Montmorency. L'idée m'était venue dans le premier moment de ne pas répondre moi-même à cette note, pour éviter de nouveaux sujets de contestation, mais le conseil est d'un autre avis ; comme dans cette note il est question des alliés et du congrès de Vérone, et comme mon prédécesseur a communiqué aux ambassadeurs des cours d'Autriche, de Russie et de Prusse, la première proposition du duc de Wellington, je me trouve forcément engagé à leur en faire connaître la suite. Ces papiers peuvent devenir parlementaires ; cela peut augmenter l'aigreur qui se manifeste aujourd'hui dans les relations diplomatiques : des récriminations particulières du cabinet de Saint-James et de celui

des Tuileries ne me semblent avoir rien d'utile. Au reste, tout cela se verra dans les événements.

J'aurais pourtant été bien aise de voir lord Fitz Roy Somerset à son passage à Paris; nous nous serions entendus pour le salut commun. Si on a de l'humeur contre nous à Madrid, croyez qu'on n'en a pas moins contre vous; la manière rude dont vous venez de vous faire rendre justice a blessé l'orgueil espagnol : ce que nous avions de mieux à faire, c'était de nous concerter pour assurer à l'Espagne une liberté raisonnable, en l'arrachant à la domination des clubs et à l'anarchie révolutionnaire.

CHATEAUBRIAND.

M. GENTZ A M. DE CHATEAUBRIAND.

Monsieur le vicomte,

L'événement qui fait le sujet de la lettre dont Votre Excellence m'a honoré, et que j'ai reçue avec la plus vive reconnaissance, est à mes yeux un des plus heureux que les vicissitudes de bonne ou de mauvaise fortune, par lesquelles nous sommes condamnés à chercher le chemin du salut, aient amené depuis longtemps sur l'Europe.

Je le regarderais comme tel, monsieur le vicomte, si je n'avais pour en juger que les notions que je partage avec tout le monde, celles des principes et des sentiments que vous avez gravés dans des écrits dignes de l'immortalité, et sûrs d'en jouir autant que les ouvrages des hommes peuvent y prétendre. Mais, ayant eu l'avantage inappréciable de vous entendre traiter des questions pratiques de la plus haute importance, je connais de plus l'application que vous faites de ces nobles principes aux problèmes que nous avons à résoudre, et qui ne sont pas toujours envisagés sous le même point de vue par les hommes d'État les plus d'accord entre eux sur les bases fondamentales.

Je puis donc me flatter de posséder tous les éléments qu'il me faut pour former une opinion correcte sur le système que suivra le gouvernement français dans une des époques les plus décisives pour son avenir.

L'affaire d'Espagne, quelque grave qu'elle soit, n'est, après tout,

qu'un point isolé dans la vaste carrière qui vous attend ; mais un pressentiment, auquel je me livre, comme si c'était une inspiration, m'annonce que, sous vos auspices et sous ceux de M. de Villèle, nous arriverons (car la France c'est nous) à des résultats qu'au milieu de notre lutte pénible nous avons souvent regardés comme fort au-dessus de nos espérances.

Mon opinion personnelle serait ici de peu de valeur, mais, puisqu'elle est entièrement partagée par M. le prince de Metternich, elle me semble acquérir un grand poids. Jamais encore ce ministre éclairé n'a attaché à la direction suprême des affaires en France la confiance prononcée dont je le vois pénétré aujourd'hui ; et certes, votre première dépêche à M. de Caraman était bien de nature à justifier cette confiance.

J'ai observé avec une véritable satisfaction, monsieur le vicomte, que dans cette pièce vous vous êtes plusieurs fois servi du terme d'*alliance continentale* ; rien ne me paraît plus juste que de substituer ce terme (au moins dans le langage confidentiel des cabinets) à tant de dénominations vagues, qui, en dernier lieu, n'ont servi qu'à couvrir la nullité des engagements auxquels elles se rapportaient. Si l'ordre et la paix peuvent encore être solidement rétablis en Europe, il n'y a que l'union sincère et active des grandes puissances du continent qui puisse nous y conduire. Tout est vrai, tout est réel dans cette association ; en dépit de la diversité des formes, les intérêts sont communs, les besoins sont réciproques. Avec des talents même du premier ordre à la tête de son gouvernement, la France ne peut se consolider par une marche isolée, et Dieu la préservera de jamais choisir celle dans laquelle elle rencontrerait l'Angleterre ; et, quant à nous autres, quoique tranquilles encore sous l'égide de nos vieilles institutions, comment compterions-nous longtemps sur la stabilité de ce bonheur, si la France ne nous rendait pas, par la sagesse de ses conseils et le succès de ses mesures, ce même appui moral qu'elle a le droit d'attendre de notre part ? Toute la haute politique me paraît renfermée maintenant dans ces simples vérités ; le reste ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe. Votre séjour à Vérone doit vous avoir convaincu, monsieur le vicomte, que l'Autriche comme la Russie et la Prusse ne savent plus ce que c'est que de courir après des projets subalternes, de se perdre dans des vues d'intérêt privé ou d'ambition vulgaire, que tout est monté chez nous à des poursuites d'un bien autre caractère ; et je regarde comme un des plus précieux résultats du dernier congrès, qu'un homme de votre autorité y ait

trouvé de quoi nous rendre enfin ce témoignage dans son pays.

Les écrivains révolutionnaires célèbrent avec transport la dissolution de la grande alliance, et s'expriment comme si nous touchions au moment d'une brouillerie complète avec les puissances qui l'avaient formée. Il faut leur faire comprendre (et qui peut mieux s'en charger que les bons journaux de France?) qu'ils se trompent ou qu'ils trompent le public, que l'opposition manifestée par l'Angleterre, sur des questions sans doute très-importantes, n'est point cependant une attitude hostile contre les alliés, et que, si la réunion des puissances contre les progrès de la désorganisation a fait une perte réelle (ce qui encore est fort douteux) par le refus du gouvernement anglais de prendre part à certaines mesures générales, cette perte se trouverait plus que compensée par l'affermissement du lien entre les puissances continentales. Cette observation suffirait pour détruire les deux tiers des sophismes et des menaces de M. Bignon.

Je n'abuserai pas davantage des moments précieux de Votre Excellence, et je n'oublierai jamais la règle que je dois observer à cet égard. Si, toutefois, il se présentait de ces questions particulièrement intéressantes, sur lesquelles je croirais devoir lui adresser quelques observations, je me flatte qu'elles seraient accueillies avec bienveillance. Il est superflu d'ajouter que si, dans telle occasion que ce fût, Votre Excellence pourrait tirer parti de ma bonne volonté et de mon zèle, je me féliciterais extrêmement de les lui offrir.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'admiration et de respect,

Monsieur le vicomte,

Votre très-obéissant et très-dévoué serviteur.

GENTZ.

Vienne, le 16 janvier 1823.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA GARDE.

Paris, ce 18 janvier 1823.

J'ai reçu, monsieur le comte, sous la date du 10 janvier, la dépê-

che (n° 5) que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. En rendant justice aux termes mesurés dans lesquels est écrite la note de M. de San-Miguel à M. le duc de San-Lorenzo, le conseil des ministres n'a pu néanmoins se dissimuler que le gouvernement espagnol rejetait toute mesure conciliatrice. Non-seulement ce gouvernement ne donne aucun espoir d'une amélioration qu'on se plaisait à attendre des sentiments qui ont si longtemps uni les Espagnols et les Français dans l'amour de leurs rois et d'une sage liberté, mais il faut encore que la France retire son armée d'observation et qu'elle repousse les étrangers qui lui ont demandé un asile.

La France est peu accoutumée à entendre un pareil langage : elle en excuse toutefois la hauteur par la considération de l'état de fermentation où se trouve actuellement l'Espagne.

Nous ne renoncerons jamais au glorieux privilège que nous tenons de nos ancêtres : quiconque touche le sol français est libre et jouit des droits d'une inviolable hospitalité. Les victimes des troubles qui agitent l'Espagne se sont réfugiées parmi nous : elles ont été accueillies avec les égards que l'on doit au malheur, mais on ne leur a point permis de conserver leurs armes, et le droit des nations a été scrupuleusement respecté.

L'Espagne en a-t-elle agi ainsi avec la France? Nous connaissons jusqu'aux états nominatifs des sujets de S. M. T. C., à qui le gouvernement espagnol a promis de l'emploi dans des corps destinés à combattre leur patrie. Nous aurions pu récriminer : nous avons gardé le silence par amour de la paix.

D'une autre part, est-on bien fondé à demander la dissolution de notre armée d'observation, au moment même où les troupes constitutionnelles espagnoles viennent de violer deux fois le territoire français? Je vous ai transmis, monsieur le comte, dans ma dernière dépêche, les preuves officielles de cet événement déplorable.

L'état de confusion où se trouve l'Espagne compromet nos intérêts essentiels; elle déclare qu'elle ne veut point y porter remède, elle exige même que nous renoncions à des précautions que sa résolution nous oblige à prendre : il est pénible d'avoir à faire remarquer de pareilles contradictions.

Dans sa sollicitude pour la prospérité de la nation espagnole et pour le bonheur d'un pays gouverné par un prince de sa famille, S. M. T. C. avait voulu que son ministre restât à Madrid après le départ des chargés d'affaires de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Ses derniers vœux n'ont point été écoutés; sa dernière espérance a

été trompée. Le génie des révolutions, qui a si longtemps désolé la France, a dominé les conseils de l'Espagne. Eh bien ! nous en appelons en témoignage à l'Europe : elle dira si nous n'avons pas fait tout ce qu'il était possible de faire pour entretenir avec l'Espagne des relations que nous ne sommes forcés de rompre qu'avec le plus vif regret. Mais aujourd'hui que toutes les espérances sont déçues, que l'expression des sentiments les plus modérés ne nous a attiré que de nouvelles provocations, il ne peut convenir, monsieur le comte, ni à la dignité du roi, ni à l'honneur de la France, que vous résidiez plus longtemps à Madrid. En conséquence, le roi vous ordonne de demander des passe-ports pour vous et toute votre légation, et de partir, sans perdre un moment, aussitôt qu'ils vous auront été délivrés.

Vous voudrez bien instruire de votre départ, par une circulaire, nos agents commerciaux dans les ports et villes d'Espagne. Je leur ferai part des volontés du roi quand votre rappel pourra être connu ici officiellement. Aussitôt que vous aurez touché le sol de la France, vous voudrez bien m'expédier une estafette pour m'instruire de votre arrivée.

Vous êtes autorisé, monsieur le comte, en demandant vos passe-ports, à donner copie de cette lettre à M. de San-Miguel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, avec la considération la plus distinguée, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA GARDE

Paris, ce 20 janvier 1823.

J'ai reçu hier au soir, monsieur le comte, par M. Jackson, votre lettre du 13, dans laquelle vous m'apprenez que M. de San-Miguel a passé une note à S. William A'Court, pour *solliciter les bons offices de l'Angleterre entre la France et l'Espagne*.

Je me hâte de vous expédier un nouveau courrier (qui toutefois, je l'espère, ne vous trouvera plus à Madrid), pour vous dire que ce nouvel incident ne doit pas vous empêcher d'exécuter vos ordres, de demander vos passe-ports et de partir sur-le-champ.

Votre présence est un mal qu'il faut faire cesser; on ne vous propose à Madrid que ce que le duc de Wellington nous a proposé

à Paris. C'est une suite du même plan ; on prétend tirer les choses en longueur, nous jeter dans des négociations vagues et sans résultats : le cabinet de Saint-James veut jouer le rôle de médiateur et accroître à nos dépens sa prépondérance en Espagne. On traite indignement les envoyés de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, et l'on nous parle un peu moins rudement, parce qu'on veut nous séparer de l'alliance continentale et nous rendre les suppliants de l'Angleterre auprès des Cortès : rien de cela ne peut convenir à notre politique et à notre dignité.

Partez donc sans hésiter, monsieur le comte : si l'Espagne est de bonne foi et qu'elle veuille véritablement traiter, M. de San-Miguel peut s'adresser directement au gouvernement français, sans intermédiaire. M. de San-Miguel peut m'écrire par courrier, et j'aurai l'honneur de lui répondre après avoir pris les ordres du roi.

Je vous ai mandé, monsieur le comte, d'écrire à nos consuls une circulaire pour leur annoncer votre départ. Je fais moi-même préparer des instructions que je leur expédierai en cas que la guerre vienne à éclater.

Cette lettre est pour vous seul et ne doit être communiquée à personne ; si elle vous trouve encore à Madrid, et que l'on vous demande pourquoi vous partez quand on vous propose une négociation, vous répondrez que la France, qui ne peut adopter une médiation, ne refuse point toutefois les bons offices de l'Angleterre, mais que c'est directement et avec moi que M. de San-Miguel doit traiter, et qu'enfin vos ordres ne vous permettent pas de rester à Madrid.

J'ai l'honneur d'être, etc.

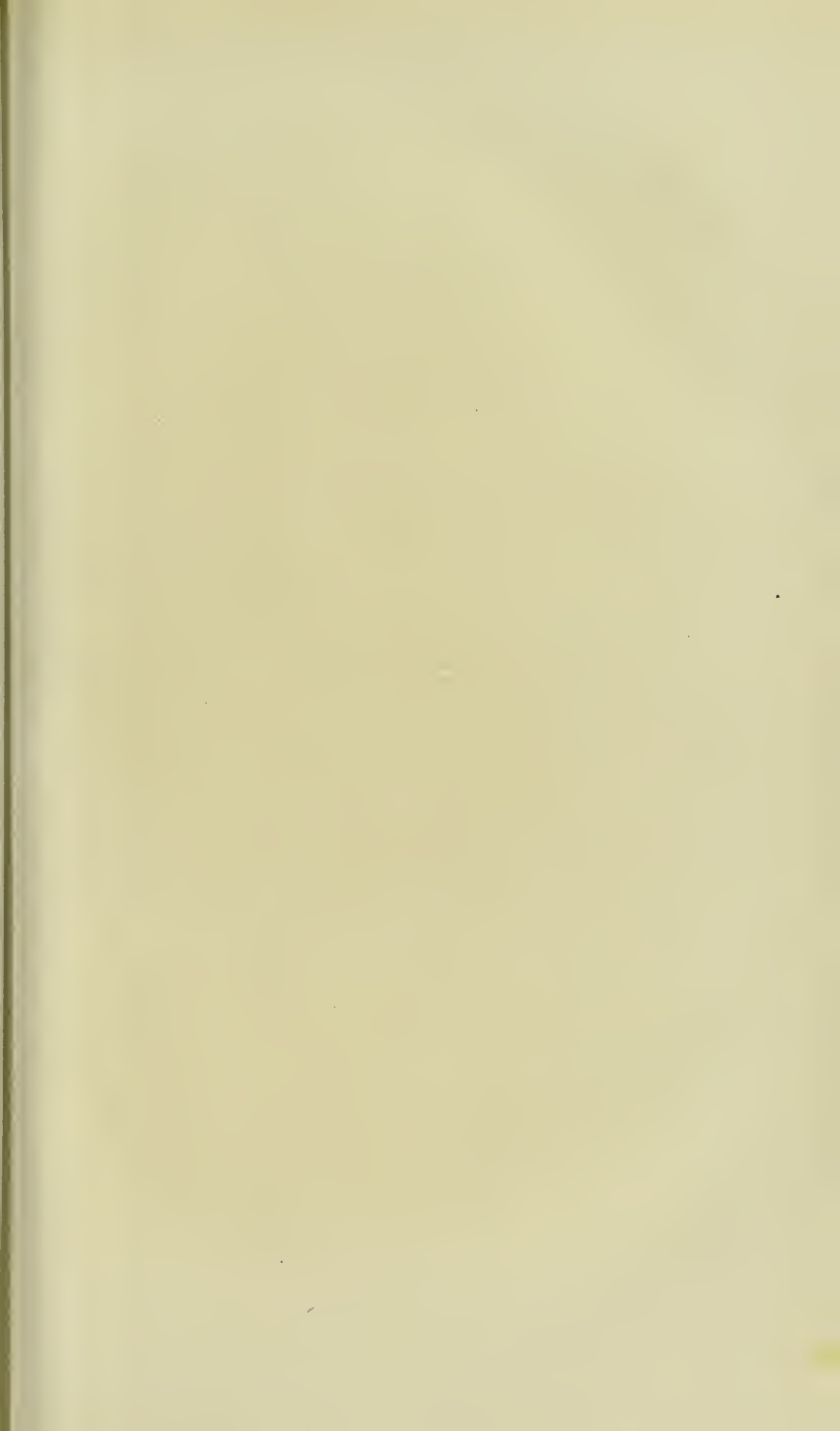
CHATEAUBRIAND.

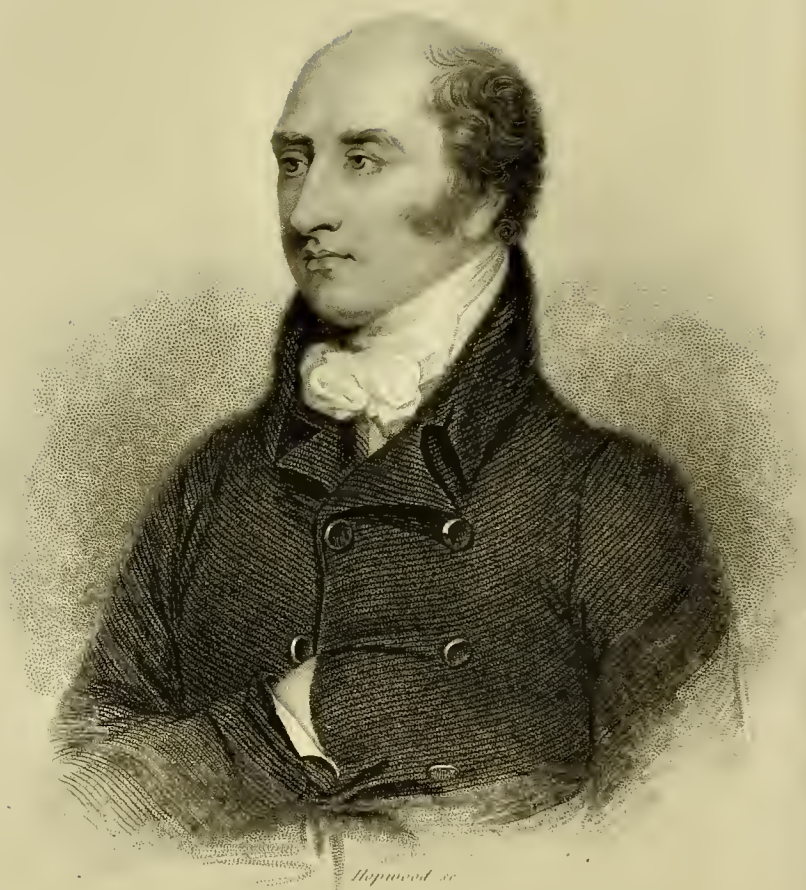
M. CANNING A M. DE CHATEAUBRIAND.

London, January 21, 1823.

A thousand thanks, mon cher vicomte, for your long, frank and friendly answer to my letters. I lose not a day in replying to it ;

Mille remerciements, mon cher vicomte, pour votre réponse longue, franche et amicale à mes lettres. Je ne perds pas un moment à y répondre ; car, quoique j'aie





Hopwood sc

CANNING.

Publ. par F. G. P. Paris

because, though I have (as you may well believe) enough of official business upon my hands at this moment, I know nothing in the whole range of the correspondence in Europe, that can compare in importance with a just understanding between our two governments; and I know no so sure foundation that can be built for such an understanding, as in a constant and unreserved communication with you.

To begin with that part of your letter which relates to *our* language to Spain, and to the importance which you attach to our holding a common language with France; a language I mean (for I perceive that I have expressed myself ambiguously) common with that which France holds to Spain; — I will tell you at once quite fairly, that I agree with you on the former point; but presume to differ on the latter.

The language which you put into our mouths as that which you say you wish we had employed in speaking to Spain — what is it but the language which we *have* actually employed? Both through the spanish chargé d'affaires here, and through sir W. A'Court at Madrid, Spain knows distinctly what we think on the impracticability of the constitution of 1812, and of the expediency of promising a revision of it : and these opinions are declared with less reserve, in phrase, through lord Somerset; who carries with him, as his whole instruction, a memorandum from the duke of Wellington, in which, if your very words are not set down, there is nothing of your senti-

bien assez en ce moment d'affaires sur les bras, comme vous pouvez bien le croire, je ne connais rien, dans l'ensemble complet de la correspondance de l'Europe, qui puisse se comparer en importance à la bonne entente de nos deux gouvernements, et je ne connais pas de base plus sûre pour établir cette intelligence que des communications suivies et sans réserve avec vous.

Pour commencer par cette partie de votre lettre qui a rapport à *notre langage à l'Espagne*, et à l'importance que vous attachez à ce que nous en ayons un commun avec la France (je veux dire un langage semblable à celui que la France tient à l'Espagne, car je conviens que je m'étais exprimé avec quelque ambiguïté), je vous dirai d'abord et tout à fait loyalement, que je suis d'accord avec vous sur le premier point, mais que j'ose différer de vous sur le dernier. Le langage que vous mettez dans notre bouche, comme étant celui que vous désireriez que nous enissions employé, qu'est-il, s'il n'est le langage que nous *avons* actuellement employé? L'Espagne sait clairement et par son chargé d'affaires ici, et par sir W. A'Court à Madrid, ce que nous pensons sur l'impossibilité de mettre à exécution la constitution de 1812, et sur l'utilité (*expediency*) d'en promettre la révision, et ces opinions sont déclarées avec moins de réserve dans les mots par lord Fitz Roy Somerset, qui porte avec lui, pour toute instruction, un mémorandum du duc de Wellington, dans lequel, si vos propres expressions ne sont pas employées, au moins n'y a-t-il aucun de vos

ments that is not expressed. — Do you believe that Spain *compte sur nous pour des secours d'armes et d'argent?*» Not she; I promise you. Do you imagine that, knowing we shall not be « *contre* » she has reason to flatter herself that we shall be « *pour elle* » in a war with France? Be assured, she is under no such misapprehension. If you harbour such, after having seen us, in a manner which you characterise (and I do not mean to say characterise unjustly) as « *si rude*, » do ourselves right against Spain by force, — at a moment when we risked by so doing, the chance and the consequent misinterpretation of a co-incidence between our maritime aggression on the Spanish colonies and a French irruption on the Pyrenees; — what would not your apprehensions, — your suspicions have been, if we had sacrificed our commercial rights and interests to a desire of propitiating Spain; and to the purpose (it might have been said), of leaving her hands more free to cope with the combination of the continental Powers?

You are right, I dare say, in your belief that this proceeding of ours has « *blessé l'orgueil espagnol.* » — But at least it must have destroyed (in fact it *did* destroy) the illusion, that we had any thoughts of making common cause with Spain.

Nay it did create, at the first moment, an impression that we were leagued with you, not in counsel only but in action, against Spain; and it is against the remnant, or the possible revival of that impression we are obliged to guard, when though speaking (as I have as-

sentiments qui n'y soit exprimé. Croyez-vous que l'Espagne compte sur nous pour des secours d'hommes et d'argent? non pas elle! je vous le promets. Imaginez-vous que, sachant que nous ne serons pas *contre elle*, elle ait des raisons de se flatter que nous serons *pour elle* dans une guerre contre la France? Soyez assuré qu'elle n'est pas tombée dans une pareille méprise. Si c'est là votre abri, après nous avoir vus nous faire justice contre l'Espagne d'une manière que vous caractérisez de *si rude* (ce que je ne prétends pas être injuste), en employant la force dans un moment où nous risquions, par une telle conduite, de faire coïncider notre agression maritime contre les colonies espagnoles avec l'irruption d'une armée française en Espagne, quels n'auraient pas été vos craintes, vos soupçons, si nous avions sacrifié les droits de notre commerce et ses intérêts, au désir de favoriser l'Espagne et de lui laisser, on aurait pu le dire, ⁷⁴ les mains plus libres pour lutter contre l'union des puissances du continent? Vous avez raison, je le pense, en croyant que ce procédé a *blessé l'orgueil espagnol*; mais au moins il doit avoir détruit, et il l'a fait, l'opinion illusoire que nous avions quelque idée de faire cause commune avec l'Espagne. Bien plus, il a fait supposer dans le premier moment que nous étions unis avec vous, non pas seulement en principes, mais même pour l'action, contre l'Espagne; et c'est contre les restes de cette impression, et pour l'empêcher de renaître, que nous sommes obligés d'être en garde, lorsque, tout en tenant (comme je vous en ai assuré déjà) le

sured you), the language which you would dictate, we never decline speaking it in concert with you.

In truth, how *could* we speak in concert with you; not being prepared to adopt your conclusions; — not having (to state the matter fairly) the same right as you to adopt them? *You* say to Spain, « Your present system is not only distasteful to us it is practically injurious. It subjects us to incessant alarm; it imposes upon us burdensome precautions. A period will arrive, and that shortly, when, if that system is not changed, we must revise our precautions, and change them for other means more direct and more efficacious. » I do not mistake your argument, I think; I do not here intend to question, much less to combat it; I am only showing you that *your* argument is not *ours*; that we have neither the right to use it, nor the interest, which you believe yourselves to have, the *immediate* interest in its successful application. A *general* interest we have, that Spain and every other country in Europe should be well governed; a general interest we have, that the peace of Europe, and particularly the peace between France and Spain, which is that most imminently and obviously in danger, should be preserved.

But if your interest in the amendment of the Spanish Constitution is such, that you feel yourselves justified in saying: « Amend it or we make war upon you »; if ours, on the other hand, is only such as may authorise us to say: « Amend it *for your own sake*, we conjure you;

langage que vous nous dieteriez, nous évitons cependant de le tenir avec vous. Dans le fait, comment pourrions-nous parler de concert avec vous, n'étant pas disposés à adopter vos conclusions, n'ayant pas (pour établir le fait avec loyauté) le même droit que vous pour les adopter? *Vous* dites à l'Espagne: « Votre système actuel n'est pas seulement désagréable à la France, il est, de fait, nuisible à ses intérêts. Il l'oblige à de continuelles alarmes, à d'onéreuses précautions. Un moment arrivera, et cela dans peu, où, si ce système n'est pas changé, nous devons donner une nouvelle attention à ces précautions, et les changer pour des moyens plus directs et plus efficaces. » Je crois que je ne pose pas mal vos arguments; je n'ai pas ici l'intention d'en mettre en question la justesse, encore moins de les combattre. Je veux seulement vous montrer que votre argument n'est pas le nôtre; que nous n'avons ni le droit de l'employer, ni l'intérêt que vous croyez avoir, *l'intérêt immédiat*, à son heureuse application. Nous avons un intérêt général à ce que l'Espagne et tout autre pays en Europe soit bien gouverné; nous avons un intérêt général à ce que la paix de l'Europe, et particulièrement de la France et de l'Espagne, qui est dans le plus imminent et dans le plus évident danger, puisse être conservée. Mais, si votre intérêt au perfectionnement de la constitution espagnole est tel, que vous vous sentiez en droit de dire: « Corrigez-la, ou nous vous faisons la guerre; » si le nôtre, d'un autre côté, est seulement de nature à nous autoriser à dire: « Corrigez-la pour

« or you hazard a war with France » ; is not the difference between these two addresses such, as makes it impossible that they should be uttered in concert? would not the uttering them in concert, change essentially the character of one or other of the speakers? would it not dilute your menace into a remonstrance, or exasperate our representation into a declaration of hostility? and, not intending hostility, is not our best change of a favourable hearing with Spain, to be derived from a tone corresponding with our intentions? If « l'orgueil Espagnol » is the obstacle to enforced concession, is it not advisable to keep *one* channel open, through which concession might appear to be made to reason, and not to force? I do not warrant to you the chances of success through that channel. I am become less sanguine than I was in the hope of it. Things have fallen out untowardly and contrary, I confess, to my calculation. I did expect that the French Despatch would not be delivered, till after those of Russia, etc. It has preceded them. I reckoned much upon the interval that would follow the departure of the three chargés d'affaires — the minister of France still remaining at Madrid; and, as I understood M. de Villèle's despatch to M. La Garde (but I presume incorrectly) waiting for some *new* fact to *motiver* his departure. It now seems as if M. La Garde were to follow his three colleagues more closely; and on nearly the same grounds. I think these changes unfortunate. But still I do not

votre propre utilité; nous vous en conjurons, autrement vous risquez une guerre avec la France; » la différence entre ces deux manières de parler au gouvernement espagnol n'est-elle pas telle, qu'elle rende impossible de les employer de concert? Cela ne changerait-il pas essentiellement le caractère de l'un ou de l'autre des gouvernements? Cela ne pourrait-il pas délayer votre menace en remonstrance, ou aigrir nos remontrances jusqu'à en faire une déclaration d'hostilité? et, puisque nous n'avons nulle idée d'hostilité, n'y a-t-il pas plus de chance d'être écoutés favorablement par l'Espagne, en conservant avec elle un ton en harmonie avec nos intentions? Si *l'orgueil espagnol* est l'obstacle qu'on oppose à l'idée d'une concession, n'est-il pas plus à propos de conserver une voie ouverte, au moyen de laquelle la concession puisse paraître être faite à la raison et non à la force? Je ne vous garantis pas les chances de succès que présente cette voie; je suis devenu moins confiant dans les espérances que j'en avais; les choses ont tourné d'une manière contraire, je l'avoue, à mes calculs. J'espérais que la dépêche du gouvernement français ne serait donnée qu'après celles des trois puissances; elle les a précédées. Je comptais beaucoup sur l'espace de temps qui suivrait le départ des trois chargés d'affaires, le ministre de France restant encore à Madrid, et attendant (c'est ainsi que j'avais compris, mais, à ce que je vois, à tort, la dépêche de M. de Villèle à M. de La Garde) quelque nouveau fait pour motiver son départ. Il semble maintenant que M. de La Garde doive suivre de plus près ses trois collègues, et en se tenant quasi sur le même terrain. Je crois que ce changement est malheureux, mais je ne désespère

despair ; I do not despair if you continue to be for peace ; and if your just estimate of the dangers of war to France, does not yield to your belief of its facilities and your anticipation of its glories. But, I own, some of your topics alarm me, more than your reasonings tranquillize me upon that point.

When I speak of the dangers of war to France, do not suppose that I undervalue her resources or power. She is as brave and as strong as she ever was before, she is now the richest — the most abounding in disposable means of all the states in Europe. Here are all the sinews of war, if there be the disposition to employ them : You have a million of soldiers you say, at your call. I doubt it not : — and it is double the number, or thereabouts, that Buonaparte buried in Spain. You consider a « *premier succès au moins* » as certain ; I dispute it not. I grant you a French army at Madrid. But I venture to ask « what then ? — if the king of Spain and the Cortes are by that time, where they infallibly will be, in the isle of Leon ? » I see plenty of war, if you once get into it : but I do not see a legitimate beginning to it, nor an intelligible object. You would disdain to get into such a war through the sidedoor of an accidental military incursion. You would enter in front, with the cause of war blazoned on your banner. And what is that cause ? It is to be learned from the notes and despatches of the four continental powers ?

pas encore. Je ne désespère pas, si vous continuez à être pour la paix, et si votre juste opinion sur les dangers de la guerre pour la France ne cède pas à votre croyance de sa facilité et à votre anticipation de sa gloire. Mais j'avoue que quelques-uns de vos remèdes m'alarment plus que vos raisonnements ne me rassurent sur ce point.

Quand je parle des dangers de la guerre pour la France, ne supposez pas que je veuille déprécier ni sa force ni ses ressources ; elle est aussi forte et aussi brave qu'elle l'a jamais été ; elle est la plus riche, la plus abondante en moyens disponibles, de toutes les nations de l'Europe ; elle a tout ce qui constitue le nerf de la guerre, si on veut l'employer. Vous avez, dites-vous, « un million de soldats prêts à votre appel, » je n'en doute pas, et c'est à peu près le double de ce que Bonaparte en a perdu en Espagne. Vous considérez *un premier succès au moins* comme certain ; je ne le dispute pas. Je suppose une armée française à Madrid ; mais je hasarde de demander : « Que ferez-vous si le roi d'Espagne et les Cortès sont alors où ils seront infailliblement, dans l'île de Léon ? » Je vois beaucoup de guerre, si une fois vous la commencez, mais je n'y vois ni un commencement légitime ni un but facile à distinguer. Vous dédaigneriez d'entrer dans une pareille guerre par la fausse porte d'une incursion accidentelle des troupes espagnoles. Vous voudriez entrer de front avec la cause de la guerre inscrite sur vos étendards. Et quelle est cette cause ? Doit-on la chercher dans les notes et dans les dépêches des quatre puissances continentales, ou seulement dans celles de M. de Villèle ? Est-ce vengeance pour le

— or from Mr. de Villèle's only? It is vengeance for the past, or security for the future. You disclaim the former, no doubt : — but how is the latter to be obtained by war? I understand a war of conquest; I understand war of succession — a war for the change (on the one hand) or the conservation (on the other) of a peculiar dynasty. But a war for the modification of a political constitution; a war for the two chambers; and for the extension of the regal prerogative — a war for such objects as these, I really do not understand, nor can I conceive how the operations of it are to be directed to such an end. You would not propagate *la Charte*, as Mahomed did *al Koran*; or, as in the earlier part of your revolution, France did the rights of man. Consider: is there not some forbearance on the part of Spain, in not throwing these things in your teeth? Might she not, when informed that her change of constitution has not been bloodless, desire that it should be compared with 1789 and 1792-3? Might she not, when accused by Russia of a *forcible* change of government, remind the emperor Alexander of the events which preceded his own accession and the treaty of Tilsit, which made over Spain to Buonaparte? Might she not speak to Prussia of promises of free institutions, made by a King and violated? Might she not accept Prince Metternich's appeal to the former union of Spain and Austria, and, turning to us (if we took part in the lecture) say, that she was ready, like England in 1688, to preserve her laws and liberties by a

passé, ou sécurité pour l'avenir? Vous rejetez le premier, sans aucun doute, mais comment obtenir le second par la guerre? Je comprends une guerre de conquête, je comprends une guerre de succession, une guerre pour le changement ou la conservation d'une dynastie particulière; mais une guerre pour la modification d'une constitution politique, une guerre pour deux chambres et pour l'extension de la prérogative royale, une guerre pour de pareils objets, je ne la comprends réellement pas, et je ne conçois pas comment il faut diriger les opérations de cette guerre pour atteindre une fin pareille. Vous ne voulez sûrement pas propager la Charte, comme Mahomet l'Alcoran, ou comme, dans les premiers temps de votre révolution, la France propageait les droits de l'homme. Pensez-y; n'y a-t-il pas quelque réserve de la part de l'Espagne de ne pas vous jeter ces choses au visage? Ne pouvait-elle pas, quand on lui dit que son changement de constitution a fait verser du sang, vouloir le comparer avec 1789, 1792 et 1793? Ne pouvait-elle pas, quand la Russie l'accuse d'un changement violent de gouvernement, rappeler à l'empereur Alexandre les événements qui ont précédé son accession, et le traité de Tilsitt qui abandonna l'Espagne à Bonaparte? Ne pouvait-elle pas parler à la Prusse des promesses faites, et violées par le roi, d'institutions libérales? Ne pouvait-elle pas entendre l'appel que fait le prince de Metternich à l'ancienne union de l'Espagne et de l'Autriche, et, se tournant vers nous (si nous assistions à ce débat), dire qu'elle est prête, comme l'Angleterre en 1688, à mettre ses lois et ses libertés à couvert par un léger change-

slight change in the reigning dynasty; and to place an Austrian prince, with enlarged powers upon her throne? Surely, the discussions with which the war has been prefaced, are as hazardous as the war itself. Consider before what an audience you plead : how many of their passions are against you, how few of their sympathies with you. In the beginning of the French revolution, the character of your Louis XVI, ranged all that was good in Europe on his side. Of Ferdinand it not enough to say, that in the British Parliament, and not in the popular branch of it, but in the House of Lords, and not by a factious orator, but by the first Minister of the King (a man, whose temperance and sobriety of judgment, even his adversaries extol) it has been admitted that the conduct of Ferdinand had « provoked a revolution. » And do you make war to free such a monarch from all restraint? and do you hope to have mankind with you?

Judge of the confidence with which I mean to open myself to you, when I hesitate not to submit such arguments as these, to your consideration.

I have, however, detained you too long. Only one word more. The arguments which I thus venture to address to you, do not imagine that I suggest them to Spain.

Far otherwise. With regard to the personal safety of the king, we have spoken at Madrid as plainly as you could wish us or as you

ment dans la dynastie régnante, et à placer sur le trône un prince autrichien avec un pouvoir plus étendu? Certainement, les discussions qui ont comme servi de préface à la guerre sont aussi hasardeuses que la guerre même. Voyez devant quelle audience vous plaidez; combien de passions sont contre vous, combien peu sympathisent avec vous? Dans le commencement de la révolution française, le caractère de Louis XVI mit de son côté tout ce qu'il y avait d'honnête en Europe. Mais quant à Ferdinand, n'est-ce pas assez de dire que, dans le parlement anglais, non dans la partie populaire de ce parlement, mais dans la chambre haute, non par un orateur factieux, mais par le premier ministre du roi (homme dont ses adversaires mêmes vantent la modération et la sagesse de ses jugements), ce ministre a dit que la conduite de Ferdinand avait provoqué la révolution. Et faites-vous la guerre pour délivrer un tel monarque de tout contrôle? Espérez-vous d'avoir pour vous le genre humain?

Jugez de la confiance avec laquelle je veux m'ouvrir à vous, puisque je n'hésite pas à soumettre de tels arguments à votre réflexion. Mais je vous ai retenu trop longtemps. Un mot encore cependant. Les arguments que je me hasarde à vous adresser, n'imaginez pas que je les suggère à l'Espagne. Bien loin de là; à l'égard de la sûreté personnelle du roi, nous avons parlé aussi positivement que vous pouviez le désirer, ou que vous pouviez parler vous-même; et, en vérité, je crois qu'il n'y a aucun danger. Quant à sa prérogative, nous n'avons pas déguisé notre opinion,

could speak. And I verily believe there is no danger. With regard to his prerogatives, we have not disguised our opinion that they ought to be enlarged : and I am not without hopes, that a revisal of the constitution *is* intended. I am *sure* its imperfections are acknowledged. But *can* they *promise* a revisal of it under pain of invasion? Make the ease your own. Would France yield any thing to such a menace? Did she?

But so far is our language to Spain from being the language of encouragement to defiance, that I venture to affirm it is nearly attributable to sir W. A'Court's advice, that the communications of the three powers were not met by an *instant* transmission of their passports : and while I am writing, I receive despatches of the 10th from Madrid, which inform me that it is under discussion in the Spanish cabinet, whether they shall not ask *our good offices with you?* I do not answer for the result of that discussion. But will you prevent off the chance of such an opening for explanation and for peace? — I trust not.

And so, for the present, farewell.

CANNING.

qu'elle devait être étendue, et je ne suis pas sans espérance que l'intention ne soit de revoir la constitution. Je suis sûr que ses imperfections sont reconnues. Mais les Espagnols peuvent-ils promettre une révision sous peine d'invasion? mettez-vous à leur place. La France céderait-elle à une pareille menace? Le ferait-elle?

Mais notre langage à l'Espagne est si loin d'être un langage d'encouragement, que j'ose affirmer que c'est principalement à l'avis de sir William A'Court qu'on peut attribuer que les communications faites par les trois puissances n'aient pas été immédiatement suivies de l'envoi des passe-ports; et, pendant que j'écris, je reçois des dépêches, du 10, de Madrid, qui m'informent que le cabinet de Madrid discute s'il ne nous demandera pas nos bons offices auprès de vous. Je ne répons pas du résultat de cette discussion. Mais voulez-vous rejeter la chance d'une telle ouverture à des explications et à la paix? J'espère que non.

Et ainsi pour le présent, adieu.

M. GANNING A M. DE CHATEAUBRIAND.

Foreign-Office, jan. 24, 1823.

I am enabled to perform the promise which I held out to you in my last letter; and to transmit to sir Charles Stuart, by this day's Messenger, a note from the spanish government to sir W. A'Court requesting our good offices to avert a war. The assurances which that note contains, I confess, tranquillize *me* as to the points on which apprehension was felt : — especially in relation to the royal family of Spain : in any case the note invites discussion; and I trust you will feel it wholly impossible to decline the overture.

M. Jackson who brought sir W. A'Court's despatches, and is returning to Madrid with mine, has orders to wait your pleasure at Paris, and to be the bearer of any thing that you may wish to say to sir W. A'Court. Use A'Court as your own: here is no longer any danger of misapprehension at Madrid. I write to him, on the contrary, to communicate unreservedly upon every thing with M. La Garde, if he is still there (as I hope he is); if not, to consider himself as M. La Garde's successor in every thing in which he can be servicable to the french government.

Peace, peace, peace.

It is still within your reach, with honour as well as with safety.

Je puis remplir la promesse que je vous ai faite dans ma dernière lettre, et transmettre à sir Charles Stuart, par le messenger de ce jour, une note du gouvernement espagnol à sir William A'Court, réclamant nos bons offices pour empêcher la guerre. Les assurances que contient cette lettre me tranquillisent, je l'avoue, quant aux points sur lesquels nous avons des appréhensions, surtout relativement à la famille royale d'Espagne. En tout cas, cette note demande une discussion; et j'espère que vous sentirez qu'il est entièrement impossible de rejeter les ouvertures.

M. Jackson, qui a porté les dépêches de sir William A'Court et retourne à Madrid avec les miennes, a l'ordre d'attendre à Paris votre bon plaisir, et de se charger de tout ce que vous pourrez dire à sir William A'Court. Servez-vous de ce dernier comme s'il vous appartenait. Il n'y a plus maintenant à Madrid de crainte d'un malentendu. Je lui écris, au contraire, de communiquer sans réserve avec M. de La Garde, s'il est encore à Madrid (comme j'espère qu'il y sera), sinon de se considérer comme le successeur de M. de La Garde, en tout ce qui pourrait servir le gouvernement français.

La paix! la paix! la paix! Elle est encore à votre portée, avec honneur comme

But, turn political events as they may, I am, mon cher vicomte, ever your friend and servant.

CANNING.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. CANNING.

Paris, ce 27 janvier 1823.

Si quelque chose, mon honorable ami, pouvait me faire changer d'opinion sur la politique que la France doit suivre, ce serait certainement votre lettre du 21 ; je ne connais rien de plus pressant et de plus éloquent, mais elle laisse subsister la difficulté tout entière.

Nous convenons d'abord tous les deux que la constitution espagnole doit subir des modifications, mais vous croyez que ces modifications doivent être apportées par le gouvernement espagnol. Quel temps assignez-vous à ce changement si désirable ? combien faudra-t-il de mois et peut-être d'années, pour que nous puissions sans danger abandonner ces mesures préservatrices que le duc de Wellington a lui-même approuvées ? Pouvons-nous prolonger, dans un avenir incertain, cet état de gêne et de violence dans lequel la révolution espagnole nous a placés ? Sir Charles Stuart m'a remis votre petite lettre du 24 et la copie de la note à M. San-Miguel. Qu'ai-je trouvé dans cette note ? Que le gouvernement espagnol restera invariable dans ses sentiments ; que, s'il y a des défauts dans la constitution des cortès, ce sera la nation qui corrigera ces défauts, quand et comment il lui plaira ; et qu'enfin le gouvernement espagnol réclame les bons offices de l'Angleterre. Pourquoi ? pour qu'elle nous détermine à dissoudre notre armée d'observation ! N'est-ce pas là une proposition aussi insultante que dérisoire, et peut-on commencer une négociation sur une pareille base ? Vous le voyez, mon honorable ami, on veut nous pousser à bout. Ce n'est pas en nous mettant sous les pieds des révolutionnaires que nous nous sauverons : nous savons trop, par expérience, ce qu'il en coûte pour se soumettre à l'anarchie et pour capituler au pied des échafauds. Nous voulons la paix, nous l'appelons de tous nos vœux, mais nous ne la voulons pas avec la révolution. Nous ne

avec sûreté. Mais que les événements politiques tournent comme ils le voudront, je suis toujours, mon cher vicomte, votre ami et votre serviteur.

voulons pas que chaque jour on essaie de corrompre nos soldats et de soulever nos peuples. Et croyez-vous que l'Angleterre soit moins menacée que la France par les clubs de Madrid? N'avez-vous pas vos radicaux comme nous avons nos jacobins? Votre puissante aristocratie est-elle moins un objet de haine pour les niveleurs modernes, que la forte prérogative royale de notre monarchie? Nous avons là un ennemi commun; des soldats législateurs peuvent, à Londres comme à Paris, déclarer un matin qu'il faut régénérer nos institutions, détruire nos deux chambres, et établir la souveraineté du peuple par l'*indépendance des baïonnettes*.

Le roi a rappelé son ministre de Madrid. Sir William A'Court est donc resté seul représentant des cinq grandes puissances; nous nous abandonnons très-volontiers à ses bons offices pour tout ce qui conservera à la France la paix avec l'honneur. Nous continuerons néanmoins nos préparatifs de guerre. Le temps qui s'écoulera depuis le jour où je vous écris jusqu'à celui où nous commencerons les hostilités (si ces hostilités sont inévitables) suffit encore pour s'entendre et tout arranger. Voyez, mon honorable ami, employez les ressources de votre génie pour amener les Espagnols à laisser à leur roi la faculté de s'entendre avec eux, pour modifier leurs institutions. Le jour où vous m'annonceriez un tel résultat de vos efforts serait le plus beau de ma vie. Dans tous les cas, rien n'altérera ma haute estime pour votre pays et mes affectueux sentiments pour vous.

CHATEAUBRIAND.

M. CANNING A M. DE CHATEAUBRIAND.

Foreign-Office, January 27, 1823.

M. de Marcellus has tantalized me for the last four days, mon cher vicomte, with the promise of a courier who was to bring him most important communications. But the courier does not arrive. I can hold out no longer : and therefore I send off a messenger, before the regular day, to sir Charles Stuart, to beg that he, on his part, will

M. de Marcellus m'a flatté, ces quatre derniers jours, mon cher vicomte, de la promesse d'un courrier qui devait lui apporter les plus importantes communications. Mais le courrier n'arrive pas. Je ne puis modérer plus longtemps mon impatience; j'envoie donc, avant le jour marqué, un courrier à sir Charles Stuart, pour lui dire

also disregard the established order of our correspondence; and let me know, without delay, what has been done and is doing at Paris. To-morrow is a day with you of tremendous importance. God grant that it may have passed without a declaration of war, and all may yet be well.

Is it possible, meantime that all that I hear, from other sources, of the excessive unpopularity of the apprehended war in France, can be true and yet that you can be bent upon it? — By « you » I of course do not mean *you* individually; because I am sure that you are for peace, if not compelled to war, as a choice between evils. But what evil can be greater than the carrying on a war, with an unwilling people, against a people struggling for their national existence? — How long — I conjure you to consider — will the point of *honour*, on which you rely and which I admit to be the main spring of French exertion — how long will that sustain you through the harassing difficulties, and *inglorious* details of a war of posts and guerillas?

We have seen in our time, many moments of crisis and alarm; many on the turn of which, hung the fate of nations. But I protest I do not recollect any instance in which I have thought so much at stand in a single decision. That decision is *to-day* in your hands. When you receive this letter, it will be (in one case) past your recal.

que, lui aussi, pour sa part, ne fasse aucune attention à l'ordre établi de notre correspondance, et me mande sans délai ce qui a été fait et ce qui se fait maintenant à Paris. Demain est pour vous un jour d'une importance redoutable. Dieu veuille qu'il se passe sans une déclaration de guerre, et tout sera encore pour le mieux.

Est-il possible que tout ce qui m'est parvenu d'une autre source sur l'excessive impopularité de la guerre crainte en France soit vrai, et que vous penchiez encore pour cette guerre? Par *vous* je n'entends pas *vous* individuellement, parce que je suis sûr que vous seriez pour la paix, si vous ne preniez pas la guerre comme un choix entre plusieurs calamités. Et quel malheur serait plus grand que celui de faire la guerre avec un peuple qui ne la veut pas, contre un autre peuple qui se débat pour son existence nationale? Combien de temps, je vous conjure de le considérer, le point *d'honneur*, sur lequel vous comptez, et que j'admets être le principal ressort de l'énergie française, combien de temps le point *d'honneur* vous soutiendra-t-il parmi les fatigantes difficultés et les détails inglorieux d'une guerre d'avant-postes et de guerillas?

Nous avons vu dans notre temps beaucoup de moments de crise et d'alarme; beaucoup auxquels était attachée la destinée des nations; mais je proteste que je ne me rappelle aucune circonstance dans laquelle j'aie pensé que tant de résultats dépendaient d'une simple décision. Cette décision est *aujourd'hui* entre vos mains. Quand vous recevrez cette lettre, il sera (sous un rapport) trop tard. Puisse cette

May it have been such as to satisfy your own enlightened judgment; safe as well as honourable for France, and by consequence salutary for the world.

I hope you will be satisfied with our course now. Public report tells me that you (again meaning not *you* M. de Chateaubriand, but France) cannot bear that *we* should negotiate between a Bourbon and a Bourbon. In God's name, why not? Have we not negotiated between a Bourbon and his people? and had you reason to suspect us of failing in that trust?

Even M. de Marcellus was surprised at this declaration, and perhaps did not more than half believe it: but what he has heard Tuesday, and what he now hears every day, has, I dare say, satisfied him of the correctness of my opinion. — « And what then? » you will perhaps say, « Is France to truckle to the public voice of England? Is she not to assert her honour, and to maintain her security, if England objects to her mode of accomplishing those purposes? » — Far be it from me to hazard any such doctrine! But I venture to suggest that in either of two views, the judgment of England cannot be quite *indifferent* to France. As a moral and enlightened people, it cannot be indifferent that the English nation, weighing the cause of France against Spain, in the balance, should pronounce her pretexts for war frivolous, and her intended aggression unjust; — that it should be thus made plain to France before-hand that in the course of this

décision avoir été telle qu'elle ait satisfait votre jugement éclairé, sûre autant qu'honorable pour la France, et, par conséquent, salutaire pour le monde.

J'espère que maintenant vous serez content de notre conduite. Des rapports publics me font connaître que vous (ce n'est pas, encore une fois, vous, M. de Chateaubriand, mais la France) ne pouvez supporter que *nous*, nous négocions la paix entre un Bourbon et un Bourbon. Au nom de Dieu, pourquoi pas? N'avons-nous pas négocié entre un Bourbon et son peuple? Et aviez-vous eu quelque raison de nous soupçonner en défaut dans cette circonstance?

M. de Marcellus même fut surpris de cette déclaration, et peut-être ne l'a-t-il crue qu'à moitié; mais ce qu'il a su mardi, et ce qu'il entend maintenant tous les jours l'a satisfait, j'ose le dire, sur la rectitude de mon opinion. « Eh quoi donc! direz-vous peut-être, la France est-elle tellement asservie à la voix publique de l'Angleterre? n'est-elle pas là pour assurer son honneur, pour maintenir sa sécurité, si l'Angleterre lui objecte la manière dont elle veut accomplir ses desseins? » Qu'il soit loin de moi de hasarder une pareille doctrine, mais j'ose avancer que, sous les deux points de vue, le jugement de l'Angleterre ne peut être entièrement indifférent à la France. Comme un peuple moral et éclairé, il ne peut être indifférent que la nation anglaise, en pesant dans la balance la cause de la France avec la cause de l'Espagne, prononce que les prétextes de la France pour la guerre sont frivoles, et l'agression qu'elle médite injuste; qu'il soit tout d'abord démontré la France

war (if unfortunately it should begin) her success will be matter of regret, her failures matter of rejoicing to a whole friendly people. — But further it cannot be indifferent to France to see that the Spanish war is considered by the instinctive sense of the people of England, untaught in this respect by their government, (and led indeed to believe that their government was of a different opinion), as touching very nearly *English* interests.

In truth, why revive, mon cher ami, the recollections of times, when Spain was the theatre of our contest and rivalry? — Why revert to the succession war, and the family compact? M. de Montmorency avoided these topics, when he asked the English plenipotentiary at Verona, what *appui* moral or material, we would give to France, if unavoidably involved in a war with Spain? — a war, by the way, in all the questions at Verona, represented as purely *defensive* on the part of France.

Wast it worth while to change those questions from « European » to « French, » for the purpose of pointing them against England? or did it escape your observation that such *was* the effect of the new light in which the speech of the king of France has placed them?

Now, do not mount your war-horse, and say — what signifies after all the ill-will, or even the hostility of England? There *is no* ill-will — and God forbid that there should be hostility! — we are as peace-

que, durant cette guerre (si malheureusement elle a lieu), les succès seront une cause de regret, les revers une cause de joie pour un peuple entièrement amis. Mais bien plus, il ne peut être indifférent à la France de voir que la guerre d'Espagne est considérée par le sentiment instinctif du peuple d'Angleterre (auquel le gouvernement n'avait pas fait la leçon sur ce sujet, et qui, au contraire, était disposé à croire que le gouvernement avait une tout autre opinion), comme touchant de très-près les intérêts *anglais*.

En vérité, pourquoi faire revivre, mon cher ami, les souvenirs des temps où l'Espagne était le théâtre de nos différends et de notre rivalité? Pourquoi revenir à la guerre de la Succession et au pacte de famille? M. de Montmorency évita ces sujets, lorsqu'il demanda au plénipotentiaire anglais, à Vérone, quel *appui* moral ou matériel nous donnerions à la France, si elle était inévitablement engagée dans une guerre avec l'Espagne; guerre qui, pour le dire en passant, était représentée, dans toutes les questions, à Vérone, comme purement *défensive* de la part de la France?

Valait-il la peine de changer ces questions « européennes » en questions « françaises, » dans le dessein de les tourner contre l'Angleterre? A-t-il échappé à votre observation que telle *était* la nouvelle lumière que le discours du roi de France avait fait jaillir sur ces questions?

Maintenant, ne montez pas sur votre cheval de bataille, et ne dites pas: Que signifient, après tout, la malveillance, ou même l'hostilité, de l'Angleterre? Il n'y a pas de malveillance, et Dieu préserve qu'il y ait hostilité! Nous sommes aussi

able as lambs. We want peace for ourselves, and for all the world; for you, our neighbours, especially; because we know, by woful experience, to what danger we are exposed *paries cum proximus ardet*. But, in that pacific disposition, we do most peacefully complain, that you have set us a task almost as difficult as you have set to the Spaniards. You have spoken aloud, before all the world, upon topics, which in order to keep a strict and unalterable neutrality, we ought to have been enabled to treat as obsolete and forgotten.

You have approximated two epochs which had been long distinct in our minds; the war for Spain against Buonaparte, of which undoubtedly we had not forgotten either the origin or the termination; — with that of a century ago, the origin of which was perhaps the last thing we should like to be reminded — except its termination. And we think rather hard, after having exhausted our blood and treasure in a war of six years *against France*, to restore the *Bourbon* to the throne of Spain, to have it recalled to our recollection that there was a time when France placed them there, in spite of us.

I really think it would have been better to keep the war *tout européenne* as M. de Montmorency left it; than to change its nature to *toute française*, in the sense in which that term is now applied.

The distinction between « European » and « French » we were

paisibles que des agneaux; nous avons besoin de la paix pour nous-mêmes, pour tout le monde, spécialement pour vous, nos voisins, parce que nous savons, par une triste expérience, à quel danger nous sommes exposés *paries cum proximus ardet*; mais, dans ces pacifiques dispositions, nous nous plaignons très paisiblement de ce que vous nous avez donné une tâche presque aussi difficile que celle que vous avez donnée aux Espagnols. Vous avez parlé haut, devant tout le monde, sur des sujets que, pour garder une stricte et inaltérable neutralité, nous aurions dû être rendus capables de traiter comme surannés et oubliés.

Vous avez rapproché deux époques longtemps distinctes dans nos esprits : la guerre pour l'Espagne contre Bonaparte, de laquelle, sans aucun doute, nous n'avons oublié ni l'origine ni la fin; la guerre d'il y a un siècle, dont l'origine serait peut-être la dernière chose dont nous aimerions qu'on nous rappelât le souvenir, — si ce n'est sa conclusion; et nous pensons qu'il serait dur, après avoir épuisé notre sang et nos trésors dans une guerre de six ans *contre la France*, pour rétablir les *Bourbons* sur le trône d'Espagne, de rappeler qu'il fut un temps où la France les y plaça en dépit de nous.

Je pense réellement qu'il aurait mieux valu garder la guerre « *tout européenne*, » comme M. de Montmorency l'a laissée, que de changer sa nature en « *toute française*, » dans le sens qu'on applique maintenant à ce mot.

Nous étions parfaitement prêts à reconnaître la distinction entre « *europeenne* »

perfectly ready to allow; — in as much as vicinity, and consequent liability to danger from contact or contagion, distinguished *your* claim to meddle in the concerns of Spain, from that of the remoter continent. But when consanguinity of dynasties is pleaded as the ground of interference, we cannot help recollecting that *last* French war in Spain (in which we triumphed) was undertaken by France to expel that dynasty; — and we do not take it kindly to be reminded that the last French war but *one*, (in which we were foiled) was carried on to introduce it. We might have been allowed to forget the battle of Almanza, when we had restored Ferdinand of Bourbon by the battle of the Pyrenees.

Besides — to revert to a suggestion in one of my former letters; if this consanguinité be alone or in great part the cause of the French invasion of Spain (an invasion which all Europe, except the powers that were assembled at Verona, concur in deeming a great calamity) do you not, in announcing the cause, indicate the remedy? — Austria has already, whether awkwardly or maliciously, reminded the Spaniards of happy times, antecedent to the transfer of Spain, to the house of Bourbon; and we have our own cure for misgovernment in 1688, too freshly and too constantly before our eyes, to have any objection to offer a similar expedient, if adopted by Spain. — Indeed, indeed, my valued friend, you have stirred most inconvenient reflections!

et « française, » en tant que votre voisinage, et par conséquent votre exposition au danger par contact ou contagion, distinguait *votre* droit de vous mêler des affaires d'Espagne, de celui des peuples d'un continent plus éloigné. Mais lorsque la parenté des races est mise en avant comme cause d'intervention, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir que la dernière *guerre* française en Espagne (dans laquelle nous triomphâmes) fut entreprise par la France pour expulser cette race; et nous ne prenons pas bien qu'on nous remémore l'avant-dernière *guerre* française (dans laquelle nous fûmes vaincus) qui fut déclarée pour l'introduire. Nous aurions pu oublier la bataille d'Almanza, après avoir rétabli Ferdinand de Bourbon par la bataille des Pyrénées.

En outre, pour revenir à ce que je disais dans une de mes lettres précédentes, si cette parenté est seule, ou en grande partie la cause de l'invasion française en Espagne (invasion que toute l'Europe, excepté les puissances rassemblées à Vérone, s'accorde à considérer comme une grande calamité; en annonçant la cause, ne pouvez-vous indiquer le remède? L'Autriche a déjà, soit maladroitement, soit malicieusement, rappelé aux Espagnols les temps heureux qui précédèrent le *transfert* de l'Espagne à la maison de Bourbon; et la guérison que nous avons appliquée, en 1688, à un mauvais gouvernement, est trop vive et trop constamment devant nos yeux, pour que nous ayons aucune objection à faire à un semblable expedient, s'il est adopté par l'Espagne. En vérité, en vérité, mon estimable ami, vous avez agité les réflexions les plus embarrassantes.

And what is the result to which these reflections lead me? — Why — as before, to the once, only practicable and wholesome result — Peace, peace. If I thought this object desirable for France (as for all the world), *before* the speech of the king of France, I think it doubly so *since*. «Peace with honour!» To be sure, you place your honour in obtaining security — security from the dangers to which you say your vicinity exposes you. Be it so, we will labour with you, and for you, to obtain for you that security; we advise you to take it *small*; because in good truth, the Spaniards have not much to give, be they ever so willing. But we advise you, taking it, to make the most of it; to cry it up as sufficient to justify you in discountenancing your preparations for invasion, in laying down your arms, if by that expression, M. de Villèle means withdrawing the army of observation.

Leave the Spanish revolution to burn itself out, within its own crater. You have nothing to apprehend from the eruption, if you do not open a channel for the lava through the Pyrenees.

Such are my opinions, honestly and sincerely given. Such, Lord Liverpool tells me he believed to be *yours* before you left this country in the summer. He regrets, as much as he is surprised at the change.

It is not yet too late to save the world from a series of calamities. The key to the flood gate is yet in your hands. Unlock it, and who

Et quel est le résultat auquel ces réflexions m'amènent? Eh bien! tout comme d'abord, à un seul, à un seul praticable et salutaire résultat : la paix! la paix! Si j'ai pensé qu'elle était à désirer pour la France (aussi bien que pour le monde) *avant* le discours du roi, je le pense doublement *depuis*. La paix avec honneur! Certainement votre honneur consiste à obtenir des sécurités, sécurités contre les dangers auxquels vous dites que votre voisinage vous expose. Qu'il en soit ainsi, nous travaillerons avec vous, et pour vous, afin de vous obtenir ces sécurités; nous vous conseillons de les prendre toutes petites qu'elles soient; car, en bonne vérité, les Espagnols n'ont pas beaucoup à donner, le voulussent-ils jamais. Mais notre avis est, tout en les prenant, de les vanter beaucoup; de vous écrier qu'elles sont suffisantes pour justifier la cessation de vos préparatifs d'invasion, et pour mettre bas vos armes, si par cette expression M. de Villèle entend retirer l'armée d'observation.

Laissez la révolution espagnole se consumer d'elle-même dans son propre cratère; vous n'avez rien à craindre de l'éruption, si vous n'ouvrez pas à la lave un passage à travers les Pyrénées.

Telles sont mes opinions, données avec franchise et sincérité. Lord Liverpool me dit que telles il croyait être les vôtres avant que vous ne quittiez ce pays dans l'été; il regrette votre changement autant qu'il en est surpris.

Il n'est pas encore trop tard pour sauver le monde d'une série de calamités. La clef de l'abîme est encore entre vos mains: ouvrez-le; et qui pourra répondre de

shall answer for the extent of devastation? « The beginning of strife is as the letting out of waters. » So says inspired wisdom. Genius is akin to inspiration; and I pray that it may on this occasion profit by the warning of the parable; and pause!

Ever, my dear friend, your friend and your admirer.

CANNING.

M. CANNING A M. DE CHATEAUBRIAND.

London, february 7, 1823.

I scarcely know how to write to you to-day, my dear M. de Chateaubriand. I hesitate between the duty of sincerity, and the fear of offence, till I have almost a mind not to write at all. But there is no end of such difficulties; or rather, if such difficulties are suffered to prevail, there is an end of our correspondence. And *that*, I may say without flattery to you, or vanity on my own part, would, in the present crisis of affairs, be a national, if not a *European* misfortune. I write therefore, and will write the truth; subject, I am afraid, to some possible misconstruction and to the risk of what may be distasteful, but with no other intention (*ita me Deus adjuvet!*), than that of consulting your ease and honour as well as my own, and the

l'étendue de la dévastation? « Le commencement des querelles est comme l'éruption des eaux, » dit la Sagesse inspirée. Le génie est parent de l'inspiration; et je prie que, dans cette occasion, il puisse profiter de l'avertissement de la parabole, et s'arrêter!

Pour toujours, mon cher ami, votre ami et votre admirateur.

Je sais à peine comment vous écrire aujourd'hui, mon cher monsieur de Chateaubriand; j'hésite entre le devoir de la sincérité et la crainte de l'offense, à un point qu'il me vient presque à l'esprit de ne pas écrire du tout. Mais de telles difficultés ne fluraient pas; ou plutôt, si nous laissons prévaloir ces difficultés, c'est notre correspondance qui finira. Et cela, je puis le dire sans flatterie pour vous comme sans vanité pour mon propre compte, serait, dans la crise présente d'affaires, un malheur national, sinon « européen. » J'écris donc, et j'écrirai la vérité; exposé, j'en ai peur, à quelque malentendu, et au risque de paraître désagréable, mais sans aucune autre intention (*ita me Deus adjuvet!*) que celle de consulter votre convenance et votre honneur aussi bien que les miens, et les intérêts de nos deux gou-

interests of both our governments; and in the confidence that, even if you distrust my judgment, you cannot doubt my friendship.

Well then, to begin at once with what is most unpleasant to utter, you have united the opinions of this whole nation, *as those of one man*, against France. You have excited against the present sovereign of that kingdom, the feelings which were directed against the *usurper* of France and Spain, in 1808, nay, the consent, I am grieved to say, is *more* perfect now than on that occasion: for then the Jacobins were loath to inculcate their idol; now, they, and the Whigs and Tories, from one end of the country to the other, are all one way. Surely such a spontaneous and universal burst of national sentiment must lead any man, or any set of men, who are acting in opposition to it, to *doubt* whether they are acting quite right. The government has not on this occasion *led* the public; quite otherwise. The language of the government has been peculiarly measured and temperate; and its discretion far more guarded than usual; so much so, that the mass of the nation were in suspense as to the opinions of the government, and that portion of the daily press, usually devoted to them, was (for some reasons better known perhaps on your side of the water than on ours) turned in a directly opposite course. I was not without expectation of such an ebullition. M. de Marcellus will probably have told you that I did express such an expectation to him, and that I assured him of my perfect conviction that if the word

vernements; dans la confiance enfin que, si vous rejetez mon jugement, vous ne douterez pas de mon amitié.

Eh bien donc! pour commencer par ce qu'il y a de plus déplaisant à prononcer, vous avez uni contre la France les opinions de tout ce peuple *comme celles d'un seul homme*. Vous avez excité contre le présent souverain de ce royaume les sentiments dirigés contre l'*usurpateur* de la France et de l'*Espagne*, en 1808; bien plus, l'assentiment, je suis forcé de le dire, est *plus* parfait à présent qu'il n'était alors; car *alors* les jacobins avaient de la répugnance à blâmer leur idole; maintenant, eux, whigs et torys, d'un bout du pays à l'autre, sont tous du même avis. Sûrement une explosion spontanée et universelle de sentiments nationaux doit amener tout homme, ou toute masse d'hommes agissant en opposition à ces sentiments, à *douter* si ce qu'on fait est bien. Dans cette occasion, le gouvernement n'a pas *conduit* le public; il en est tout autrement. Le langage du gouvernement a été particulièrement mesuré et tempéré, et il s'est tenu sur la réserve bien plus que de coutume; si bien que la masse de la nation était en suspens touchant les opinions du gouvernement, et que la partie de la presse quotidienne qui lui est habituellement dévouée se trouvait (par des raisons mieux connues peut-être de votre côté de l'eau que du nôtre) tournée dans un sens directement opposé. Je n'étais pas sans m'attendre à un tel bouillonnement: M. de Marcellus vous aura probablement dit que je lui avais exprimé mon attente, et que je l'avais assuré de mon entière conviction que si le mot

« neutrality » had found its way into the speech, we should have had to combat the combined efforts of all parties in the House of Commons, to get rid of it. Even if you distrust us, what hinders your negotiating for yourselves? Only negotiate, at least, before you invade.

Ever, my dear M. de Chateaubriand, with the sincerest regard and admiration, yours.

CANNING.

« neutralité » s'était trouvé placé dans le discours, nous aurions eu à combattre les efforts combinés de tous les partis de la chambre des communes, pour le faire retrancher. Si même vous nous repoussiez, qui vous empêche de négocier pour vous-mêmes? Seulement, négociez au moins avant d'envahir.

Pour toujours, mon cher monsieur de Chateaubriand, avec l'amitié et l'admiration les plus sincères, votre tout dévoué.

COMMUNICATION DE L'AMBASSADEUR DE RUSSIE.

Extrait de la dépêche russe au général Pozzo di Borgo du 31⁵ mars et des pièces qui s'y trouvent annexées.

L'empereur se flattait encore que la modération prévaudrait dans les conseils du gouvernement anglais, qui ne voudra pas, par une rupture avec la France, s'exposer à détruire tous les liens qui l'unissent au continent. Mais si, contre toute attente, l'Angleterre déclarait la guerre à la France, pour empêcher le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne de rendre à l'Espagne le plus essentiel des services, Sa Majesté impériale autorise son ambassadeur à assurer dès à présent le cabinet des Tuileries que ses intentions ne changent pas, et que, pour sa part, il regarderait l'attaque dirigée contre la France comme une attaque générale contre tous les alliés, et qu'il accepterait, sans hésiter, les conséquences de ce principe.

Certain de cet appui, l'empereur exhorte le roi à consommer ses propres déterminations et à marcher avec confiance contre les hommes des troubles et des malheurs.

Agissant dans cet esprit, l'empereur rappelle la question agitée au congrès relative à la réunion d'une armée russe sur les frontières occidentales de l'Empire comme moyen de sûreté européenne.

Les cabinets alors se séparèrent sans rien arrêter à cet égard ; mais la matière a de nouveau été prise en considération. Sa Majesté impériale est prête à réunir une armée d'observation dans ses États.

Extrait de la dépêche du comte de Nesselrode à M. de Tatischeff, en date du 3/15 mars.

Dans cette dépêche à M. de Tatischeff, l'empereur répond à l'ouverture du roi de Naples. Sa Majesté impériale fait des vœux pour que ce souverain retourne dans ses États, afin de veiller au gouvernement de ses royaumes.

Extrait de la dépêche adressée au comte de Liewen.

L'empereur ordonne à son ambassadeur d'exprimer au cabinet britannique les mêmes sentiments ; de lui rappeler que, dans des circonstances pareilles, l'opposition avait rencontré d'éloquents adversaires dans les membres du ministère, que lord Liverpool avait été souvent de ce nombre, et qu'il s'était appliqué plus d'une fois à resserrer les liens de l'alliance, qu'il semble méconnaître dans cette circonstance.

Le comte de Liewen a ordre de s'expliquer dans ce sens envers M. Canning, et de lui observer que Sa Majesté impériale a été surprise de voir que l'Angleterre trouvait alarmant dans la bouche du roi de France le principe qu'elle a implicitement admis dans toutes les transactions qui ont eu la France pour objet, et qu'elle déclarait juste et inattaquable en Espagne une cause qu'elle n'a soutenue ni à Naples ni dans le Piémont.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. CANNING.

Paris, 10 mars 1823.

Il y a bien longtemps, mon honorable ami, que je vous dois une réponse : mon excuse est la multitude des affaires dont je me suis

trouvé accablé. Je ne puis reprendre les choses au point où les avait laissées votre lettre, car elles ont fait depuis bien du chemin.

Vous voyez que nous n'avons cessé de temporiser, pour laisser aux hommes sages, à Madrid, l'occasion de mettre, sans effusion de sang, un terme aux malheurs de leur patrie; mais il y a une fin à tout, et vous sentez qu'il serait impossible de prolonger l'état où nous nous trouvons, sans les plus graves inconvénients pour nous; si, enfin, nous sommes forcés d'entrer en Espagne, soyez certains que nous n'y entrerons qu'avec les intentions les plus pacifiques et le désir sincère d'en sortir promptement, et d'écouter toute proposition propre à faire cesser les calamités de la guerre. Notre affaire avec l'Espagne, si on ne fait rien pour la compliquer, ne remuera rien en Europe. Nous ne demandons rien, nous ne voulons rien, nous ne nous plaignons de personne; car, mon honorable ami, nous aurions pu nous plaindre amicalement de la permission donnée par votre gouvernement pour l'exportation des armes: en défendant l'exportation pour nos côtes, la neutralité eût été la même, et nous aurait été moins désavantageuse. Mais enfin, si cela fait tuer quelques-uns de nos soldats de plus, ils sont accoutumés à faire bon marché de leur vie, et nous en avons un million pour les remplacer; ainsi nous ne vous adressons aucune représentation.

Je pourrais aussi me plaindre un peu de votre amitié; cependant, si elle n'a pas cru devoir me défendre contre les ignobles et calomnieuses attaques de M. Brougham, c'est qu'elle a eu des raisons particulières. Pour moi, mon honorable ami, si jamais on vous attaque à notre tribune, vous pouvez être sûr qu'aucune raison politique ne m'empêchera de dire tout le bien que je pense de vos talents et de votre caractère.

Continuez-nous, mon honorable ami, votre bienveillance; j'attends, pour vous envoyer un ambassadeur, que la *mob* ne casse plus les vitres. Quand les radicaux auront fini avec le duc de San-Lorenzo et qu'il sera tombé dans l'oubli, alors peut-être obtiendrons-nous grâce.

Vous connaissez, mon honorable ami, mon entier et parfait dévouement

A vous de tout cœur,

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL GUILLEMINOT.

Paris, ce 23 mars 1823.

J'ai l'honneur de vous envoyer, général, la proclamation de monseigneur le duc d'Angoulême en français et en espagnol. Nous avons pensé qu'il nous serait impossible de la faire imprimer ici sans qu'on en dérobât quelques exemplaires chez l'imprimeur. Vous la recevrez telle qu'elle a été délibérée au conseil et approuvée du roi, et vous la ferez imprimer à Bayonne dans les deux langues. Vous y mettrez la date : nous pensons qu'elle pourra être datée du 2 ou du 3 avril. Vous en enverrez sur-le-champ une quantité considérable à Perpignan pour l'armée de Catalogne, et vous la ferez répandre avec profusion en Espagne. Le ministre de la guerre pense que l'invasion aura lieu le 7 avril ; ainsi la proclamation vous précédera de cinq jours.

M. de Caux, notre agent diplomatique, est arrivé de Berlin. Il partira mardi pour vous rejoindre. Vous en serez content : il a passé une grande partie de sa vie en Espagne, sait l'espagnol comme le français, et joint à une grande modération de caractère l'habitude du travail. M. de Martignae, le commissaire civil, part demain.

Votre grande affaire sera la formation du conseil espagnol. L'archevêque de Tarragone, qui en est nommé président, ne veut ni se séparer de M. *Mata-Florida*, ni adopter M. *Eguia*. Celui-ci a les pouvoirs de Ferdinand, et il sera presque impossible de ne pas l'admettre au conseil ; mais, d'un autre côté, son nom épouvante les hommes qui ont pris parti pour les Cortès. J'espère que la présence de monseigneur le duc d'Angoulême arrangera tout cela ; il faut aller comme nous pourrons jusqu'à Madrid : arrivés là, nous établirons le gouvernement provisoire, et il sera plus facile de concilier les amours-propres et les intérêts. MM. Erro et Calderon, membres désignés du conseil, qui sont encore ici, partent demain pour Bayonne.

Je parle toujours au ministre de la guerre de ses approvisionnements : il me répond toujours que vous ne manquerez de rien. En attendant, j'invite à tout hasard des hommes d'affaires à faire partir des vaisseaux chargés d'avoine, de fourrages et d'autres approvisionnements pour Bayonne, afin d'y ouvrir un marché en cas de nécessité. Si, comme je l'espère, les ports de la côte espagnole s'ouvrent pour vous, à mesure que vous avancerez en Espagne, vous pourrez par ces ports recevoir beaucoup de secours.

N'épargnez surtout rien, général, pour avoir des places ; non-seulement elles assureront votre marche, mais si elles tombent devant vous à votre entrée en Espagne, l'effet moral de ces redditions sera immense dans la Péninsule. Je ne suis pas sans quelque inquiétude sur la Catalogne. Mina a tout réuni de ce côté, et certainement les réfugiés français et piémontais, joints à des Anglais qui sont arrivés en amateurs, tiendront ferme et peuvent étonner au premier moment nos troupes qui sont jeunes. Ne pensez-vous pas que 1,000 ou 1,200 hommes de la garde auraient été utiles de ce côté ? L'Angleterre vient de déclarer sa neutralité, mais nous ne pouvions pas nous attendre à ses bons offices : sans paraître, elle nous fera tout le mal qu'elle pourra. Il sera bien essentiel d'insurger et d'armer les Galices, qui couperont toutes les communications avec la Gascogne ; c'est là qu'arrivent tous nos mécontents et les secours des radicaux de l'Angleterre. Si on pouvait s'emparer de ce port, ou le faire tomber aux mains des royalistes, ce serait une chose considérable. Peut-être qu'une entreprise par mer réussirait.

Voilà, monsieur le comte, une bien longue lettre. Écrivez-moi, je vous prie, quand vous en aurez le temps, et comptez entièrement sur moi.

Croyez à tout mon dévouement et recevez la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

CHATEAUBRIAND.

M. GENTZ A M. DE CHATEAUBRIAND.

Monsieur le vicomte,

Je viens de faire la seconde lecture d'un des plus beaux discours qui aient jamais été prononcés dans une assemblée publique. Il ne me convient presque pas d'en témoigner mon admiration à Votre Excellence : ce serait comme si je n'avais pas prévu qu'elle n'élèverait sa voix dans cette grande question que pour la traiter avec une supériorité décisive. Aussi n'est-ce pas à l'éloquence de ce discours que je paie le tribut de mes hommages ; elle est si inhérente à toutes vos compositions, monsieur le vicomte, elle est d'un genre si carac-

téristique, et si élevé, que ce n'est pas à propos d'un discours que l'on peut en parler positivement. Mais la force du raisonnement et de la logique, le choix des arguments, l'à-propos des réflexions les plus profondes, la manière victorieuse dont les objections les plus saillantes y sont coulées à fond, voilà ce qui, à mes yeux, constitue le mérite distinctif de ce chef-d'œuvre.

Votre Excellence n'a ni le temps de lire de longues lettres, ni aucun besoin de mes éloges. Je n'entre dans aucune question problématique. C'est un sentiment irrésistible qui me dicte ces lignes ; et c'est une conviction intime qui me fait croire que, si l'expédition d'Espagne est exécutée comme elle vient d'être défendue, elle tournera infailliblement à la gloire de la France et au salut de l'Europe.

Agréez, monsieur le vicomte, l'assurance de tous les sentiments respectueux avec lesquels je suis,

De Votre Excellence,

Le très-obéissant et dévoué serviteur,

GENTZ.

Vienne, le 8 mars 1823.

L'EMPEREUR DE RUSSIE A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, ce 13 mars 1823.

J'ai reçu, monsieur le vicomte, la lettre que vous m'avez écrite le 1^{er} mars. Vos principes me donnaient les meilleures espérances, et chaque jour fournit une preuve nouvelle de vos honorables intentions. Vous les avez développées à la tribune avec une rare supériorité de talent. La bonne cause a trouvé en vous le plus éloquent défenseur, et profondément convaincu vous-même, vous avez dû, j'aime à le croire, opérer la conviction. Ma franchise habituelle ne me permet pas néanmoins de vous dissimuler un regret : je crois qu'il y a eu méprise dans la manière de nous comprendre. Dans nos entretiens à Vérone, je ne m'étais attaché à vous fournir qu'une juste définition de l'*alliance*. Identifié à mes alliés, et connaissant leurs

pensées les plus intimes, je vous ai exprimé à cet égard *nos sentiments communs*. Vous avez cité les *miens particulièrement*, ce qui leur prête un caractère exclusif et particulier. En vous bornant à rapporter la définition des engagements qui unissent les monarques alliés, en la présentant comme celle qu'ils leur donnent tous, vous vous seriez rapproché davantage et de mes désirs et des termes réels de nos conversations ¹. La nuance est délicate sans doute, mais vous êtes fait pour l'apprécier, et je ne peux m'empêcher de la relever ici, car elle tient aux *intérêts de l'alliance*. Vous savez qu'à mes yeux ces intérêts sont les premiers de tous.

Croyez, monsieur le vicomte, que je saisirai toujours avec plaisir les occasions de vous réitérer l'assurance de mon estime particulière.

ALEXANDRE.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, le 26 mars 1823.

Je vous envoie de bien volumineuses dépêches, monsieur le vicomte, et vous trouverez tout simple qu'il me reste peu de chose à ajouter aux détails qu'elles contiennent ; je craindrais d'être accusé d'une trop grande prolixité, si je ne pensais qu'à l'énorme distance qui me sépare de ceux de qui j'attends des conseils et ma direction, il peut importer beaucoup de ne rien laisser ignorer, et que les moindres nuances, les plus minutieux détails peuvent quelquefois avoir leur gravité et leur utilité ; j'aime donc mieux encourir le reproche de trop dire que celui de ne pas assez parler, je vous demande seulement pardon de tout l'ennui que vous causera cette longue lecture.

Je crois avoir épuisé, dans mes conversations avec l'empereur et avec son ministre, tous les arguments que l'on peut faire contre les conférences : je n'ai pas la consolation d'y avoir réussi ; l'on y tient plus fortement que jamais.

J'ai reçu des lettres qui me mandent qu'à Vienne les Anglais se démènent de leur mieux, pour donner contre nous et notre bonne foi

¹ Voyez la page 115 de ce volume.

toutes les préventions possibles ; M. de Metternich se montrerait bien disposé, dit-on, à les accueillir et à les étendre, surtout jusqu'ici ; ce serait de la plus mauvaise grâce du monde et avec tous les ménagements que permet la convenance, que le chef du cabinet autrichien se verrait forcé de dire à ses bons amis de Londres que leur conduite n'est dans ce moment ni sage, ni loyale, et que, malgré toute son affection pour eux, il pourrait mal leur arriver de prendre parti contre nous. Il faut que cela ait quelque chose de vrai, que cette partialité pour l'Angleterre soit apparente, *puisque tout le monde* la voit. Il doit exister entre ces deux cabinets quelques liens secrets dont il serait important de connaître la force et la nature : ce serait un excellent moyen d'ouvrir ici les yeux qui sont jusqu'à présent fascinés de la manière la plus extraordinaire et la plus fâcheuse.

Ce que vous avez mandé à l'empereur de la prochaine entrée de nos troupes en Espagne ajoute encore à l'impatience avec laquelle les nouvelles sont et vont être attendues. Soyez donc assez bon, monsieur le vicomte, pour ne pas m'oublier, pour multiplier les lettres, les détails sur tout ce qui sera relatif aux opérations militaires ; enfin mettez-moi à même d'être ici ce que devraient être partout les ambassadeurs du roi, quand la France sort de l'oubli dans lequel on espérait la tenir, et s'empare du rôle le plus beau, le plus difficile, le plus important et le plus généreux.

Adieu, monsieur le Vicomte, comptez sur mon zèle pour le service du roi, sur mon exactitude et mon activité, et sur l'inviolable attachement que je vous ai voué.

LA FERRONNAYS.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

Paris, le 21 avril 1823.

Je vous mände à peu près, monsieur le Comte, dans ma longue dépêche tout le gros des affaires. Je vais entrer avec vous dans quelques détails.

L'Angleterre a été si mauvaise, qu'il a fallu prendre un parti et ne pas repousser la proposition de l'empereur de Russie au moment où le cabinet de Londres prononçait avec tant de fureur une neutralité forcée. Maintenant toute votre habileté consistera à faire valoir cet

abandon et cette condescendance aux vœux de l'empereur, à lui faire voir que cet abandon pourrait avoir pour nous les plus graves inconvénients, en excitant la jalousie de l'Angleterre et en redoublant sa mauvaise humeur. Nous n'avons pas hésité à choisir entre les deux chances, et nous venons de donner à l'alliance la preuve de notre bonne foi et de notre adhésion à ses intérêts.

Mais la prudence veut maintenant que cette armée de Pologne ne soit pas trop considérable, de peur qu'elle produise justement l'effet qu'elle est destinée à prévenir. Si elle alarmait l'Angleterre en lui faisant voir qu'un si grand nombre de soldats ne peuvent être réunis pour une simple mesure de précaution, l'Angleterre, se croyant sûre de l'intervention de la Russie, pourrait prendre les devants et se déclarer. Vous développerez cette idée. Il faut aussi que l'article semi-officiel ne soit mis dans les journaux de l'Allemagne, soit à Francfort ou ailleurs, que lorsque nous pourrons savoir de combien de mille hommes se composera l'armée de Pologne.

Je crois, monsieur le comte, que cette pièce, que je n'ai pas voulu qu'on appelât protocole au procès-verbal d'une conférence, mais résumé d'une réunion, empêchera tous les commentaires que M. de Metternich n'aurait pas manqué de faire sur les pièces officielles publiées par l'Angleterre. Il n'aurait pas manqué de dire que dans mes conversations avec sir Charles Stuart, et mes communications avec l'Angleterre, je n'avais jamais parlé de l'alliance et avais au contraire toujours parlé de paix. La réponse serait pourtant bien simple. L'Angleterre nous menaçait de la guerre, si celle que nous allions faire était une guerre *européenne*, et si nous ne profitions pas de toute ouverture pacifique pour faire un arrangement avec les Cortès. Je devais donc me défendre de deux choses pour prévenir une rupture que le reste de l'Europe, et la Russie la première, craignait ; je devais éviter de mêler les alliés dans mes conversations, et repousser les propositions sans cesse renaissantes de sir Charles Stuart. Tout ce qui était *paroles* est dans ce sens ; mais dans les choses *écrites*, j'ai parlé des alliés.

Nous sommes à Burgos. Rien n'est changé à nos plans : c'est toujours à Madrid, où nous arriverons du 20 au 25 mai, que nous établirons le conseil de Castille pour désigner un gouvernement provisoire. Nous aurons un ambassadeur auprès de ce gouvernement. Les puissances continentales y auront les leurs, et les alliés travailleront de concert avec nous à la pacification future de l'Espagne. Ce plan est excellent par sa simplicité. Nous aurons pris pour nous les hasards

de la guerre; les alliés auront les honneurs de la paix. Mais cette paix sera une grande question. Vous devez travailler d'avance à préparer l'esprit de l'empereur à ce sujet. Si l'on s'obstine à ne vouloir la paix que quand Ferdinand sera physiquement libre, ou quand l'armée des Cortès sera licenciée, il est évident que la France ferait une guerre qui pourrait durer trente ans. Les Cortès ne voudront jamais être pendues, et Quiroga et Riego ne consentiront pas à être fusillés. Maîtres du roi, ils ne le lâcheront jamais et l'enfermeront dans Cadix où, protégé par les flottes de l'Angleterre, personne ne pourra l'atteindre. Si donc on nous proposait des changements si considérables dans la constitution, que Ferdinand fût réellement roi, il est clair qu'il pourrait faire après la paix, et en vertu même de la constitution, ce que nous désirerions en vain qu'il fit avant la paix. Le bon sens, la saine politique indiquent cela. Nous avons mis la monarchie française sur une carte pour faire la guerre : notre enjeu est trop fort pour que nous ne demandions pas à être écoutés sur la suite de la partie ; c'est notre sang qui coule ; ce sont nos trésors que nous répandons ; les alliés sont tranquilles chez eux ; ils ne peuvent pas prétendre faire tuer quatre ou cinq cent mille Français de plus, et dépenser un milliard, parce qu'il y aurait telle nuance dans une constitution, tel article dans un traité de paix, qu'ils ne voudraient pas y voir. Vous commenterez ce texte.

Le général Pozzo va bien, mais il se tourmente trop pour des conférences. Je veux bien des conférences, mais rarement et à propos, autrement elles nous ôteraient cette indépendance que nous devons conserver, surtout parce que nous *sommes royalistes* ; elles nous rendraient impopulaires, et par conséquent nous ôteraient notre force, qui commence à être très-grande sur le public. Jamais ministère n'a été placé dans des circonstances plus graves. Nous les surmonterons.

Insistez toujours pour des ambassadeurs à Madrid ; il faut de plus que les grandes puissances engagent les petites à envoyer aussi leurs ministres auprès du gouvernement que nous aurons reconnu. Plus le corps diplomatique sera nombreux, plus la position de l'Angleterre sera embarrassante, ou plutôt la position de sir William A'Court, gardien de Ferdinand à Séville, ne sera pas tenable.

Nous sommes convenus d'admettre l'ambassadeur de Naples à nos conférences, quand il y en aura. Le prince de Carignan a fait demander, par le roi de Sardaigne, à servir comme volontaire sous Mgr le duc d'Angoulême ; le roi lui a accordé cette permission. C'est un moyen noble de revenir à Turin.

Nous avons déclaré à l'Angleterre que nous n'armerions point en course, et que nos vaisseaux de guerre ne prendraient point les vaisseaux marchands espagnols : cela était aussi généreux que politique. Nous demandions en même temps que l'Angleterre ne souffrît dans ses ports la vente des prises faites sur nous par des corsaires espagnols : croiriez-vous que M. Canning, pour nous ôter ce mérite aux yeux de l'Angleterre, n'en a pas parlé au parlement, et qu'il a proposé à Mareellus de retirer l'*office* qu'il lui avait passé à ce sujet ? Je ne crois pas que mon illustre ami Canning aille loin : il me semble tout à fait fourvoyé.

Vous mettez aux pieds de l'empereur mes remerciements pour la lettre qu'il a bien voulu m'écrire. Tâchez de lire ce long griffonnage. Vous voyez qu'au milieu de mes embarras de tout genre, je trouve en prenant sur mon sommeil le moyen de causer avec vous, et de vous dire que je vous suis sincèrement attaché et dévoué.

CHATEAUBRIAND.

M. DE MARCELLUS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, 13 mai 1823.

Monsieur le vicomte,

D'après ce que je vois chez les ministres et leurs amis, ce que j'entends chez l'opposition, et d'après les observations de mes collègues, notre cause me paraît s'améliorer sensiblement. Cet effet est principalement dû, on ne peut le nier, à la modération et à l'éloquence de votre dernier discours. Notre marche triomphale en Espagne a détrompé bien des esprits, et M. Canning lui-même disait récemment que cette guerre à peine commencée touchait déjà à sa fin. Il ne regarde plus le succès comme douteux, et il n'a plus qu'une pensée, c'est celle de le partager. Le ministère entier éprouve le même sentiment : ils comprennent qu'ils ont besoin, pour leur popularité et leur position envers le parlement, de reparaitre médiateurs et actifs sur le théâtre de la Péninsule. M. Canning a beau déclarer qu'il n'agira plus sans avoir des points fixes et des bases de négociation arrêtées, il agira, monsieur le vicomte, à la moindre demande ; et tout ce qu'il craint au monde, c'est qu'on ne se passe de lui.

Lord Melleville m'assurait avant-hier qu'aucune flotte ne partait pour Gibraltar ; mais six jours suffisent pour cet équipement. Les révolutionnaires exaltés seront accueillis sur les vaisseaux anglais ; le roi même pourra y être conduit par eux, et de là, le cabinet de Londres traitera des institutions à donner à l'Espagne. Il faut tout prévoir, même cette bizarre complication d'événements. D'un autre côté, si l'on réclame l'*intervention amicale* de l'Angleterre, M. Canning, pour donner plus de poids et d'éclat à cette *médiation*, ira jusqu'à envoyer le duc de Wellington dont il s'est moqué dans ses discours, car il veut agir à tout prix. La session va se terminer, et, s'il n'a pu défendre cette année que des plans arrêtés avant son entrée au ministère, il voudra se présenter l'année prochaine au parlement avec la pacification de l'Espagne, la reconnaissance de l'indépendance des colonies espagnoles, et peut-être du Brésil, etc., etc. Il lui faut ces succès extérieurs, pour faire oublier son silence sur la question catholique, et la réforme parlementaire.

M. Canning nous revient, monsieur le vicomte ; la correspondance qu'il veut rouvrir avec vous le prouve. Éclairé comme vous l'êtes sur son caractère, vous dirigerez cette correspondance avec avantage, et dans le sens de vos vues ; il a fait quelques pas vers la modération, et, subtilisant sur un de ses discours : « J'ai sans doute exprimé des « vœux pour l'Espagne, a-t-il dit, mais point pour les Cortès ; j'ai « souhaité la prospérité de l'Espagne, mais non le triomphe du parti « des *exaltés*. J'abhorre l'intervention armée de la France, continuait-« il ; elle est injuste et coupable en principe, mais je dois avouer « qu'elle rend la paix plus facile et plus prochaine, et elle aura beau-« coup contribué au repos intérieur de la Péninsule. »

Par ces contradictions pénibles, le ministre n'exprime autre chose que le désir d'intervenir lui-même ; il feint une grande frayeur du despotisme, et il s'appuie dans ses raisonnements sur toute la haine qu'on porte unanimement ici au roi Ferdinand. Il parle fréquemment de sa destitution comme possible et désirable. Vous m'avez recommandé de ne traiter ces divers points politiques que dans des lettres particulières, et je continuerai jusqu'à nouvel ordre.

Le prince Estherhazy et le baron de Werther, qui dinaient hier chez moi, ne pouvaient se lasser de rendre hommage à l'à-propos et à l'éloquence de votre dernier discours ; ils m'ont chargé de vous transmettre leurs sincères félicitations. Madame de Liewen qui, dit-elle, n'est pas suspecte de partialité pour vous, y joint les siennes.

Le roi a témoigné à diverses reprises, monsieur le vicomte, com-

bien votre discours l'a touché. Il en a parlé avec enthousiasme, et réellement le succès de ce discours est merveilleux.

J'ai l'honneur, etc.

Le vicomte DE MARCELLUS.

M. DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Cher et noble vicomte,

Je vous remercie de votre petit billet ; on ne peut qu'être fier et heureux de travailler sous un chef tel que vous. Je ferai mes préparatifs aussi secrètement que possible ; j'irai vous remercier moi-même demain matin.

Tout à vous,

Le prince DE POLIGNAC.

Ce 16 mai.

M. DE FLAVIGNY A M. DE CHATEAUBRIAND.

Burgos, le 14 mai 1823.

Vous avez bien voulu m'autoriser à vous écrire : je vais de nouveau profiter de cette permission pour vous soumettre, avec une juste défiance, quelques observations que j'ai faites depuis que je suis en Espagne.

Il paraît aujourd'hui démontré que la révolution n'a point de racines ; on peut déjà la regarder comme vaincue : ainsi le but principal de la guerre, celui de nous préserver des dangers de cette révolution, va être atteint. Comment ferons-nous maintenant pour nous assurer de cette juste influence qui doit être aussi le prix de nos efforts ? — Laisserons-nous se rétablir le pouvoir absolu, ou imposerons-nous à l'Espagne un gouvernement mixte ?

La grande masse de la population ne veut pas de constitution, le roi non plus. Le peuple, par sa propre force, reconquerra le despotisme, et se tournera contre nous si nous lui parlons liberté. Déjà l'on murmure sourdement contre notre système de modération : que ne sera-ce pas à Madrid, dans cet éternel foyer d'intrigues, lorsque tant d'ambitions seront désappointées !

Il est très-probable qu'à Madrid, on trouvera des instructions royales, dans le sens du pouvoir absolu; nouvel embarras : ces instructions seront chez Ogdarte, l'homme qui a la confiance intime du roi, et on va commencer par l'éloigner.

Est-ce pour donner plus de poids au nouveau gouvernement qu'on recourrait à une sorte d'élection ? Les Espagnols ne font point cas de l'élection ; ils aiment ce qui vient d'en haut, et méprisent ce qui s'élève d'en bas. — Choisissez des hommes sans tache, considérables, justes et fermes ; ils gouverneront : le peuple obéira sans s'inquiéter pourquoi.

Mais, dit-on, les classes éclairées veulent des institutions : c'est possible. Mais où est la force ? où est l'action ? dans le clergé et dans le peuple. Sous Joseph, les riches avaient fléchi : le peuple seul a secoué le joug : aujourd'hui encore, c'est lui qui doit gagner la partie. Il n'y a pas de milieu parti.

Rougirons-nous de laisser se rétablir en Espagne le seul gouvernement qui paraisse convenir à ses habitants ? Et pour échapper aux sarcasmes de M. G... et compagnie, forcerons-nous le peuple espagnol d'accepter des institutions qu'il repousse ?

Ne s'agit-il que d'un simulacre d'institutions ? ceux que nous voulons réconcilier ne prendront pas le change, et il faudra bien peu de chose pour nous aliéner nos amis. De cette manière, nous pouvons être bien sûrs d'être aussi froidement accueillis à notre départ que nous l'avons été chaudement à notre entrée.

Personne, monsieur le vicomte, n'est plus zélé partisan que moi du gouvernement représentatif en France, mais j'avoue qu'en Espagne j'y trouve de graves inconvénients.

Une autre observation qu'on ne saurait trop reproduire, c'est l'importance de terminer promptement.

Si vous voulez que votre ambassadeur, monsieur le vicomte, influe aussi par l'argent (et dans une foule de cas ce sera le seul moyen), ouvrez-lui un crédit séparé et indépendant.

En voilà déjà trop, monsieur le vicomte, pour votre patience, si vous avez celle de me lire. Je vous écris avec franchise et avec li-

berté. Votre vieille indulgence pour moi, mon dévouement sans bornes pour vous, voilà mes titres. J'espère que vous les admettez. Agrérez, etc.

Le vicomte DE FLAVIGNY.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, 19 mai 1823.

Je devrais avoir peu de choses intéressantes à ajouter au long résumé que je vous adresse aujourd'hui, monsieur le vicomte, mais il est des détails et des réflexions qui seraient peu convenables dans une dépêche officielle, et qui cependant, n'étant pas toujours sans utilité, peuvent et doivent trouver place dans une lettre.

Je vous dois, avant tout, les plus sincères remerciements pour les deux lettres particulières que vous aviez jointes à votre dernière expédition ; plus je sais combien vos moments sont comptés, et plus je suis reconnaissant de ce qu'au milieu de vos occupations et de vos travaux vous puissiez encore trouver le temps de causer aussi longuement avec nous ; mais je dois vous avouer que vous avez trouvé par ce moyen celui d'être le moins mal possible secondé par vos agents. J'ai trop reconnu l'avantage dont peut être ici cette double correspondance, pour ne pas vous demander de la continuer, et de suivre la même marche toutes les fois que les circonstances en vaudront la peine ; je pourrais même demander, qu'ainsi que vous venez de le faire, cette correspondance fût triple, c'est-à-dire une dépêche officielle destinée à rester dans les archives, et pouvant être lue par les secrétaires de l'ambassade ; une lettre toute confidentielle, dans laquelle vous faites connaître vos véritables intentions et la manière dont vous entendez qu'elles soient comprises et suivies ; enfin une lettre particulière ostensible, qui puisse être mise sous les yeux de l'empereur. Vous n'imaginez pas tout le parti et l'avantage que nous pourrions tirer de ce dernier moyen. Une lettre confidentielle que je fais ainsi remettre produit plus d'effet et de meilleurs résultats que ne pourraient le faire dix conversations, d'abord parce que vous avez une manière de dire qui vaut mieux, et de plus, parce que c'est une preuve de confiance et d'abandon qui manque rarement

son effet. Vous ne pouvez, par exemple, vous faire une idée de celui qu'a produit ici une lettre particulière de vous, écrite à M. de Caraman, sous la date du 13 avril. La copie en a été envoyée à l'empereur ; elle a été lue, relue, admirée. On m'a communiqué, monsieur le vicomte, cette lettre véritablement excellente, et surtout remarquable par un caractère de franchise et de loyauté si propre à déjouer les petites noirceurs et perfidies politiques. Nesselrode ne me rencontre plus sans me parler de cette lettre ; elle vous a acquis la confiance entière de l'empereur et la plus extrême considération. Aussi, monsieur le vicomte, il faut bien que je vous avoue ce que je ne pourrais faire lire à la table du conseil, c'est que vous êtes réellement bien regardé, sous le rapport politique, comme celui qui dirige et doit diriger le ministère.

L'empereur se flatte encore que vous conserverez la supériorité que vous avez acquise ; que cette grande entreprise, que seul vous avez déterminée, ne sera achevée que par vous, et que vous en saurez rendre les conséquences et les résultats dignes du but qu'elle doit se proposer. Je ne sais ce qu'il y a de vrai et d'exagéré dans cette opinion de l'empereur sur M. de Villèle ; mais je devais vous la faire connaître ; vous y trouverez l'explication de toutes ses méfiances et de ses soupçons.

Tout ceci, monsieur le vicomte, ressemble un peu à un hors-d'œuvre, j'en conviens ; mais il m'importait cependant de vous faire bien connaître la cause véritable des difficultés que je puis et dois rencontrer ici. Je suis obligé de marcher avec d'autant plus de précautions que je suis seul, et que tout le monde diplomatique est contre moi.

Cette situation n'est point commode ni facile, et je n'ai de moyens de m'en tirer que de profiter de mes conversations avec l'empereur pour lui parler avec autant de franchise que je le fais. Tant qu'il croira à ma loyauté, cela ira bien ; mais si on parvient à lui inspirer de la méfiance, alors, monsieur le vicomte, ce moment devra être celui de mon rappel et de mon remplacement ; je serai usé et ne pourrai plus être ici bon à rien ; or, vous voyez que déjà il m'accuse de *chercher le défaut de la cuirasse*. C'est me soupçonner de finesse ; de là à me croire trompeur il n'y a qu'un pas. Si l'empereur le franchit, j'aurai soin de vous en avertir.

Il ne faut pas, monsieur le vicomte, savoir au cabinet russe un trop grand gré de la preuve de condescendance qu'il croit nous avoir donnée en renonçant à faire insérer dans les journaux l'article relatif à

l'armée de l'alliance. Vous aviez remarqué, dans ma dernière dépêche, que l'empereur semblait attacher à cette mesure beaucoup moins d'importance que le général Pozzo; votre observation était juste, et je vous avoue que je ne vous en ai parlé que comme Nesselrode m'en avait parlé lui-même, comme d'une simple proposition. Je ne suis point allé sur les lieux; mais j'ai de fortes raisons pour ne pas croire à la force effective de l'armée que l'on voulait mettre à votre disposition. Je sais d'ailleurs que l'état des finances ne permettrait pas de mobiliser cette armée; car enfin ce n'est pas chose facile ni peu chère que d'envoyer cent mille hommes à quinze cents lieues de chez eux. Je crois donc, monsieur le vicomte, que tout ce que nous avons de mieux à faire, c'est de déterminer seuls et largement notre grande entreprise, et non-seulement de ne pas nous effrayer de cette terrible intervention russe, dont au loin on s'épouvante si fort, mais même de ne jamais compter sur elle, si malheureusement elle nous devenait nécessaire, à moins d'avoir un grand nombre de millions à mettre à cette fantaisie. Telle est mon opinion, et je n'attache pas d'autre valeur au sacrifice que l'on a voulu me faire croire que j'avais obtenu.

Voilà, monsieur le vicomte, un appendice bien long à une dépêche qui déjà n'est pas courte; ne voyez, je vous prie, dans toutes ces écritures, qu'une preuve de mon zèle et de la haute idée que j'ai de votre patience. J'aurais pu être beaucoup plus prolix encore, mais il aurait fallu pour cela toucher une corde trop délicate pour moi, c'est-à-dire vous répéter les hommages que j'entends rendre à votre caractère et à vos talents. Il n'y a personne d'aussi gauche que moi pour dire ces sortes de choses, surtout quand elles s'adressent à quelqu'un à l'estime de qui j'attache un prix véritable. Je serais moins embarrassé pour vous parler de vos fautes, si vous en pouviez commettre, que je ne le suis pour vous dire que le comte de Nesselrode me répétait hier ce que l'empereur me disait le jour d'avant. C'est que, depuis la restauration, vous êtes le seul dont les actes et le langage aient donné lieu de croire qu'il existait encore des hommes d'État en France. On ajoute à cela beaucoup d'autres réflexions; je les supprime, et je me borne à vous dire qu'elles sont de nature à causer un indicible plaisir à ceux qui servent sous vos ordres, et qui, comme moi, joignent à la haute estime et à la considération qui vous sont dues l'attachement le plus sincère et le plus inviolable.

M. LE DUC DE MONTMORENCY-LAVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Rome, 19 mai 1823.

Le nonce est chargé, monsieur le vicomte, de vous communiquer une dépêche du prince de Metternich au comte Appony, en date du 17 avril, et la réfutation du cardinal du 9 mai.

Vous ne pouviez me donner un moyen plus assuré de plaire au cardinal, qu'en me chargeant de lui porter quelques paroles qui promettent intérêt et protection au saint-siège dans ses différends avec l'Autriche.

On est peut-être à tort convaincu que l'intention de l'Autriche est d'occuper militairement les trois légations, immédiatement après la mort du pape. On en est tellement persuadé, qu'on prétend avoir connaissance de lettres circulaires déjà imprimées à Modène, par lesquelles on invitera les fournisseurs du duché à concourir pour les approvisionnements nécessaires à un corps de vingt mille hommes.

Le gouvernement romain est beaucoup trop circonspect pour oser lui-même parler de telles révélations, mais elles nous sont parvenues, au ministre de Russie et à moi, par une voie indirecte.

Il me reste à vous répondre, au sujet du désir de la démission de l'archevêque de Lyon, dont vous me parlez dans votre lettre particulière du 23 avril : j'ai consulté des gens qui l'approchent; jamais le cardinal Fesch ne se pliera à ce sacrifice. Les anciennes tentatives ont été inutiles; celles-ci le seraient encore.

Je n'ai plus, monsieur le vicomte, qu'à me féliciter avec vous de nos progrès en Espagne et dans le cœur des Espagnols. Mais que fait-on à Séville, et sir William A'Court laissera-t-il jamais M. le duc d'Angoulême approcher de la personne du roi?

Je ne connais rien de plus noble et de plus digne d'un ministre du roi que vos paroles dans les deux chambres. C'est mon plaisir d'en faire convenir quelques libéraux anglais que nous avons encore ici; vous les dépeignez parfaitement.

Vous ne doutez, monsieur le vicomte, de mon ancien et inaltérable attachement.

MONTMORENCY-LAVAL.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. LE COMTE DE CAUX.

Paris, ce 22 mai 1823.

Quand vous recevrez cette lettre, monsieur le comte, vous ne serez plus qu'à quelques journées de Madrid. Je vais entrer avec vous dans de dernières explications.

Je vous ai dit que le plan original a été un peu altéré. Au lieu d'instituer le conseil de Castille seul, on assemblera les membres, autant que faire se pourra, des divers conseils qui administrent l'Espagne. Ces membres choisiront chacun dans leur conseil deux commissaires, lesquels éliront à leur tour une régence composée de cinq membres. Ceux-ci sont à peu près désignés. C'est le duc de l'Infantado, président, le duc de San-Carlos, un archevêque, le baron d'Éroles, à moins qu'il ne préfère être ministre de la guerre; le cinquième membre est encore inconnu.

Ici naîtront des difficultés. Le duc de l'Infantado voudra-t-il accepter? Le trouvera-t-on à Madrid? Il est timide en politique. Les membres de la junte actuelle n'auraient-ils pas des prétentions? M. d'Éro est nommé ministre des finances, et il est probable qu'il sera satisfait. Calderon est vieux et sans ambition; mais le vieil Éguia, qu'en ferez-vous? Son nom effarouche tout le côté modéré de l'Espagne; on ne peut guère le mettre dans la régence. Il faudrait lui trouver quelque grande place honorifique. Les ministres de la régence nous ont été presque tous désignés par le roi Ferdinand: c'est le baron d'Éroles pour la guerre (on ne le dit pas propre à cet emploi); M. d'Éro pour les finances; M. de Casa-Irujo pour les affaires étrangères: celui-ci est à Paris et va partir; don Garcias pour ministre des grâces et de la justice.

La régence ne peut être et ne doit être qu'administrative. Si elle faisait des lois et des constitutions dans l'absence du roi, elle tomberait dans le vice des Cortès.

Pourtant la régence doit faire deux choses aussitôt qu'elle sera installée, lesquelles choses doivent avoir force de loi, parce que la nécessité les commande. Elle doit faire des emprunts à l'étranger, car elle se trouverait sans finances; elle doit reconnaître tous les traités qui ont été faits par les Cortès avec des puissances étrangères. Car les tiers ne peuvent jamais perdre leurs droits. Ce sera d'ailleurs une

excellente politique, et l'Angleterre en sûreté pourra être plus facilement amenée à reconnaître elle-même la régence.

Je vous ai dit, monsieur le comte, que toute l'Europe continentale reconnaîtra la régence et enverra ses ambassadeurs à Madrid. L'Autriche est déjà prête ; nous aurons dans quelques jours les désignations des cours de Berlin et de Pétersbourg. Rome, Naples et la Sardaigne se joindront aux cours alliées, et j'espère que l'Autriche déterminera les petits États d'Allemagne à imiter son exemple. Plus le corps diplomatique sera nombreux, plus l'impression sera grande sur l'esprit des peuples ; et il sera impossible que l'Angleterre tienne longtemps dans l'isolement auprès de Ferdinand et de ses géôliers : il y a une force morale qui entraîne tout et qui vaut mieux que des armées.

Le roi a désigné M. de Talaru, pair de France, pour être son ambassadeur auprès de la régence espagnole pendant la captivité du roi Ferdinand. Il aura pour premier secrétaire de légation M. de Gabriac. J'écrirai à M. de Flavigny pour lui apprendre à quel emploi Sa Majesté le destine. Quant à vous, monsieur le comte, vous allez être nommé ministre : mais le roi désire que vous restiez auprès de M. de Talaru tant que vous pourrez lui être utile.

M. le marquis de Mata-Florida et le reste de la régence d'Urgel sont arrivés à Paris.

Si M. le duc d'Angoulême vous le permettait, vous pourriez mettre cette lettre sous ses yeux.

Je vous prie de la communiquer à M. de Martignac.

Croyez, monsieur le comte, etc.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND. M. A DE LA FERRONNAIS.

Paris, 27 mai 1823.

Le jour même que vos lettres et vos dépêches, monsieur le comte, m'arrivèrent par M. de Cussy, qui me les apportait de Berlin, un courrier de Vienne me remit des dépêches de M. de Caraman, et une lettre du prince de Metternich. Je reviendrai bientôt sur vos propres dépêches.

Il y avait deux dépêches de M. de Caraman : l'une, sur les affaires générales et disant positivement que le prince de Metternich allait envoyer à M. Brunetti des instructions pour Madrid ; l'autre était relative à la réclamation officielle de Naples, que l'on regardait comme la chose la plus juste, la plus simple, et comme devant être du plus grand secours aux alliés. La première dépêche était remplie d'éloges de la conduite de la France et de choses flatteuses pour moi. La lettre du prince de Metternich contenait les mêmes éloges, particulièrement sur le dernier discours que j'ai prononcé à la chambre des pairs ; le prince finissait par me dire un petit mot en passant sur l'affaire de Naples, qu'il regardait *comme de simple forme*.

M. l'ambassadeur de Naples me demanda une conférence avec les représentants des trois cours alliées. Cette conférence eut lieu. Le prince de Castelcicala nous lut une longue note, et exhiba de pleins pouvoirs du roi de Naples, en vertu desquels il était autorisé à se rendre à Madrid pour entrer dans la régence et y sanctionner tout ce qui serait fait par cette régence.

Tout prévenu que j'étais par la première lettre de M. de Caraman, je ne revcnais pas de ma surprise. Il m'était presque impossible d'imaginer qu'un vieux roi qui chasse à Vienne au lieu de gouverner ses Etats, et dont la capitale est occupée par des troupes autrichiennes, vint déclarer que l'Espagne était à lui en cas de mort de la famille royale d'Espagne ; que la France avait fait tant de sacrifices pour mettre M. le duc d'Angoulême et cent mille soldats français sous le sceptre du prince de Castelcicala. Je me contins cependant. Il fut convenu qu'on s'assemblerait le lendemain, que chacun ferait une réponse, et que l'on dresserait un protocole de toute l'affaire.

La séance fut assez vive. Le prince de Castelcicala fut extrêmement aigre ; et il alla jusqu'à manifester ouvertement le désir que les trois grandes puissances continentales n'envoyassent pas leurs agents diplomatiques à Madrid. J'avais fait dans la nuit une réponse assez longue, où je démontrais jusqu'à l'évidence non-seulement les inconvénients, mais les dangers d'une intervention, qui pouvait suspendre une entreprise qui, selon moi pouvait et devait avoir les plus heureux résultats. M. le baron de Vincent, frappé de la force de ma note, dit qu'elle était d'une nature si grave, qu'il ne pouvait plus, si elle restait telle qu'elle était, faire partir M. Brunetti pour Madrid, et qu'il serait obligé de demander de nouveaux ordres à Vienne. Comme il ne faut pas que les mots arrêtent les choses, je dis à M. le baron de Vincent que je ne mettrais rien du tout au protocole s'il le

voulait ; il insista pour que j'y consignasse quelque chose ; et, d'accord avec lui et les autres ambassadeurs, je la réduisis aux termes où vous la verrez au protocole ; mais je vous envoie la note originale, dont le général Pozzo m'a demandé aussi une copie. Je ne doute point que l'excellent esprit de l'empereur et de son cabinet ne soit frappé de toutes les impossibilités des prétentions de la cour de Naples, et des dangers manifestes que ces prétentions nous auraient fait courir, si elles nous avaient fait retarder l'envoi de nos ambassadeurs à Madrid.

Et vous remarquerez que je n'ai pas même tout dit dans la note : car il n'est pas clair aux yeux des Espagnols que la couronne soit dévolue au roi de Naples, si la famille royale d'Espagne venait tout à coup à manquer. Il n'est pas du tout prouvé par la loi des Espagnes que les femmes n'héritent pas ; et, dans ce cas, la princesse de Lucques et son fils arrivent avant la branche de Naples : tout cela est pitoyable. Le prince de Castelcicala m'avait fait l'aveu qu'il avait parlé de cette affaire à l'Angleterre. « Eh bien ! lui dis-je, vous aurez « été bien reçu ; car elle doit être charmée de tout ce qui pourrait « amener des divisions dans l'alliance. — Non, me répondit-il, car « elle veut que ce soit la maison de Bragance qui règne en Espagne ; « ainsi elle n'est pas pour notre intervention. » Je contai cela à sir Charles Stuart, qui me dit : « Eh bien ! s'il vous a dit cela de *nous*, « voilà ce qu'il est venu me dire de *vous*, en nous invitant à l'appuyer. « Il faut, m'a-t-il dit, *défranciser* cette affaire d'Espagne. » Et c'est le ministre d'un Bourbon qui parle ainsi, quand notre sang coule pour un Bourbon, et que l'héritier de la branche aînée de cette famille s'expose pour la cause de toutes les monarchies de l'Europe aux balles des soldats des Cortès ou au poignard des assassins.

Le bon génie l'a emporté sur celui de la discorde ; un autre petit protocole a été dressé en même temps que l'autre ; on y a fixé les bases d'après lesquelles nous envoyons nos agents diplomatiques à Madrid. On n'y a laissé rien de douteux, rien de sujet à contestation ; le protocole a été signé par les représentants des quatre grandes cours. En conséquence, le marquis de Talaru est parti ce matin même pour Madrid, et MM. Brunetti et Bulgari partiront à la fin de la semaine. M. de Talaru est nommé ambassadeur auprès du roi Ferdinand, et accrédité comme tel auprès de la régence d'Espagne et des Indes pendant la captivité du roi. Quant à la question de Naples, vous voyez qu'elle est renvoyée à l'époque où nous connaissons le sentiment des cabinets de Pétersbourg et de Berlin ; et je ne doute

pas que ce sentiment ne soit conforme à celui que j'ai exprimé au nom du roi dans ma note.

Le malheur des distances, monsieur, est que cette affaire, sur laquelle je vous écris si longuement, sera oubliée, ou n'aura plus qu'un faible intérêt, lorsque je recevrai votre réponse. Les événements auront marché, la scène aura changé ; nous en serons à d'autres combinaisons et d'autres actions. Dans ce moment nous voilà arrivés au second acte du drame. Si, jusqu'ici, au milieu d'une marche militaire, quelques irrégularités ont été commises ; si, dans des proclamations et des actes, il y a eu quelque chose de trop ou quelque chose d'oublié, maintenant tout va marcher correctement. Nos agents établis à Madrid agiront de concert d'après les conventions stipulées dans le protocole.

Vous verrez par les journaux que deux colonnes mobiles marchent sur Badajos et Séville. Nous sommes persuadés que les Cortès n'attendent pas nos soldats, et qu'elles emmèneront leur royal prisonnier à Cadix. On dit que l'île de Léon n'est pas en état de défense, et que les Cortès manquent d'une garnison assez nombreuse pour l'occuper. Si Bordessoulle peut s'y jeter, Cadix ne tiendra pas longtemps. Buonaparte n'y put jamais pénétrer, et c'est ce qui l'empêcha de se rendre maître du Cadix.

Nous envoyons douze mille hommes de réserve à M. le duc d'Angoulême. Il en restait à peu près autant dans les dépôts ; de sorte qu'au commencement de juillet, l'armée aura reçu un renfort de vingt-quatre à vingt-cinq mille hommes. Nous aurons de plus, si cela est nécessaire, les quarante mille hommes de la conscription. J'ai admiré ce que vous a dit l'empereur sur la nécessité de nous créer une réserve pour alimenter notre armée. Nous sommes persuadés que s'il y a un cabinet, en Europe, qui se réjouisse de notre résurrection militaire, c'est celui de Saint-Pétersbourg. L'empereur est un prince trop généreux, son pays est trop puissant, pour avoir jamais à craindre de nous voir remonter au rang dont nos malheurs nous avaient fait descendre. Nous redevenons le boulevard naturel de l'Europe contre la puissance de l'Angleterre.

Pour moi, monsieur, je vous avoue que je suis bien fier, pour ma part, de la petite place que j'ai eue et que j'occupe dans ces grands événements. Je vous prie de dire à l'empereur combien je suis touché et reconnaissant de sa bienveillance. Dites-lui que je l'en remercie.

Que nous fallait-il ? un gouvernement royaliste à Madrid, tel que,

le meilleur possible, avec lequel nous pussions combattre les Cortès et parler au nom des Espagnols. Quand les alliés vinrent à Paris, en 1814, ils n'hésitèrent pas à regarder le sénat comme un gouvernement : pourquoi ? parce qu'il fallait marcher, agir, frapper un coup. Aujourd'hui nous avons à Madrid les premiers hommes de l'Espagne, des hommes honorables de toutes les façons, et nous hésiterions à les reconnaître, quand ils exposent leur fortune et leur vie ? En vérité, il faudrait ignorer profondément les affaires humaines, ne rien entendre aux révolutions, et ne savoir pas surtout comment on les finit. Vous avez dû recevoir un courrier que la régence envoie à Pétersbourg pour notifier son existence ; elle va vous envoyer aussi un ambassadeur. Le duc de San-Carlos est arrivé ici aujourd'hui en cette qualité, et nous allons le reconnaître : le gouvernement des Cortès n'existe plus pour nous, et, puisque nous avons notre ambassadeur auprès de la régence, il est tout simple qu'elle ait le sien auprès de nous. Nous supposons que l'alliance en fera autant ; cela découle du principe.

Ainsi, monsieur le Comte, vous voyez que l'affaire de l'Espagne n'est plus qu'une affaire *de temps* ; elle se réduit à ceci : combien de jours Cadix sera-t-il bloqué sans ouvrir ses portes ?

Il ne peut rien nous arriver dans l'intérieur de l'Espagne ; il n'y a pas trace de résistance un peu sérieuse, et l'arrivée de nos agents diplomatiques va donner un nouvel élan à la nation. L'Angleterre est singulièrement vexée de cette mesure, que j'ai toujours regardée comme décisive ; les journaux anglais font de longs commentaires, et sir Charles Stuart est encore venu ce matin me parler, avec un chagrin mal dissimulé, de cette résolution des cours. Je lui ai dit en riant : « Eh ! sir Charles, faites comme nous : reconnaissez la régence, et que S. W. A'Court revienne rejoindre ses amis, et cesse de boire « de cette mauvaise eau des citernes de Cadix. »

Vous voyez, monsieur le comte, que je n'épargne pas les lettres. Je me suis aperçu que les dépêches des bureaux rendaient mal mes idées. C'est un courrier du général Pozzo qui vous portera ce paquet. Je vous expédierai M. de Fontenay dans le courant de la semaine prochaine. J'espère que vous vous accoutumerez à ma mauvaise écriture.

Mille compliments, monsieur le comte, etc.

CHATEAUBRIAND.

LE PRINCE DE METTERNICH A M. DE CHATEAUBRIAND.

Vienne, ce 25 mai 1823.

Monsieur le vicomte,

Je ne saurais me refuser au besoin de témoigner directement à Votre Excellence le plaisir que m'a fait éprouver la lecture du discours excellent qu'elle a tenu le 30 avril dernier, à la chambre des pairs. Il ne renferme pas une parole qui n'ait droit de porter coup ; plein de modération et de force, il a retenti dans toute l'Europe, et si vous établissez en thèse que les tribunes ne doivent pas se répondre, vous avez saisi un moyen bien adroit pour gêner celle dans le parlement britannique.

Je vous félicite de même, et avec vous l'Europe, de la marche que suivent vos opérations en Espagne. Je regarde comme l'une des chances les plus heureuses, tant pour la consolidation des choses en France que pour le salut du corps social dans son entier, qu'il soit entré dans la destinée du pays qui a servi de foyer à tant de soulèvements, d'être appelé à porter un coup à la révolution, duquel, s'il est porté avec vigueur, celle-ci ne se relèvera pas. La démonstration de l'isolement des factieux au milieu d'une masse inerte, à laquelle ils ne manquent jamais de prêter leur propre couleur, ne saurait être faite trop souvent. L'Espagne offre aujourd'hui le même spectacle que Naples ; le même qu'eût offert la France, si le remède eût été autrement employé en 1792 ; le même enfin qu'offrirait toute révolution si elle est attaquée avant que les fortunes n'aient été entièrement déplacées. Vous m'avez vu convaincu, monsieur le vicomte, à Vérone, que la difficulté de l'entreprise consistait principalement dans plus d'une gêne à laquelle serait exposé tout naturellement le gouvernement français : ce n'est effectivement que là que j'ai senti et reconnu des obstacles à la restauration de l'Espagne. Le tableau que je m'étais fait de l'état des choses dans ce royaume n'a jamais différé de ce qui, aujourd'hui, est démontré vrai jusqu'à l'évidence. Il doit me suffire de vous rappeler ces faits pour vous prouver combien je dois, en mon particulier, reconnaître de mérite aux hommes qui ont su déployer assez de caractère pour arriver au lieu où ils sont arrivés déjà.

Soyez assuré que, de notre côté, nous serons constamment prêts

à servir la cause à laquelle s'attache l'avenir de tous les gouvernements comme de toutes les institutions. M. de Vincent reçoit par le présent courrier des instructions qui portent sur un objet qu'en mon âme et conscience je regarde comme de simple forme. Je prie Votre Excellence de le saisir également sous ce point de vue, et d'aviser, avec MM. les représentants des cours, aux moyens les plus prompts pour tirer de la position les avantages incontestables qu'elle présente sous tous les points de vue moraux.

Continuez, monsieur le vicomte, à vous vouer à votre grande et généreuse entreprise, et votre ministère sera tombé dans une époque bien heureuse et à la fois bien glorieuse, si la France, qui la première, a ouvert le gouffre de la révolution, devait avoir le bonheur de le fermer sous votre administration. Toutes les chances pour l'achèvement d'une œuvre aussi grande sont là, et ce qui trop souvent ne se présente que comme des vœux, s'offre aujourd'hui à votre action.

Veillez agréer l'hommage de ma haute considération.

METTERNICH.

M. DE RAYNEVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, 29 mai 1823.

Je ne saurais trop remercier Votre Excellence des lettres particulières qu'elle veut bien m'écrire. En peu de mots, elles contiennent, de la manière la plus saillante, le résumé des instructions que les dépêches renferment, et si elle veut bien continuer à m'honorer de la même faveur, j'oserai me promettre de ne jamais m'écarter de la ligne qu'il conviendra au système général du gouvernement du roi, que tiennent le ministre de S. M. à Berlin.

Quoique mon expédition de ce jour ne soit pas très-volumineuse, je n'y ajouterai que peu de chose. Votre Excellence se rappellera que M. de Bernstorff avait précédemment émis l'opinion que l'Angleterre ne serait pas fâchée de voir l'affaire d'Espagne tirer en longueur. Aujourd'hui il croit que le cabinet de Londres voudrait au contraire voir la guerre se terminer promptement, ce qu'il attribue à l'impossibilité où l'Angleterre se voit de mettre obstacle à la ra-

pédité de nos succès. Si elle eût pu isoler la France de ses alliés ou donner aux Espagnols d'une manière quelconque des moyens de résistance, elle eût persévéré dans ses premières vues ; mais elle voit aujourd'hui qu'elle ne peut exercer aucune influence, qu'en s'associant, en partie du moins, aux autres puissances. Elle espère y trouver son compte, et les alliés, selon lui, y trouveront aussi le leur, si l'Angleterre, ce qu'il croit possible, obtient la liberté du roi Ferdinand. Je ne sais si je me trompe, monsieur le vicomte, mais il me semble qu'avec la vigilance que vous y porterez, l'intervention de l'Angleterre dans les négociations préliminaires, aujourd'hui surtout que sa neutralité paraît assurée par l'attitude des autres puissances plus encore que par ses déclarations, peut nous offrir le moyen de contre-balancer avec avantage ce qu'il y aurait de trop absolu dans la manière dont ce gouvernement-ci et les deux cours impériales voudraient envisager la question. Notre langage sur les principes, et c'est, je crois, un point très-essentiel pour la consolidation de notre système politique, continuera à être le même que celui de nos alliés, et les objections, les preuves de la nécessité des concessions, s'il faut en faire, seront présentées par l'Angleterre, qui n'a rien à ménager sous ce rapport, et qui restera dans son rôle naturel.

Je sais qu'on a fait valoir, pour faire sentir à l'Angleterre combien son attitude hostile envers la France pouvait devenir nuisible aux autres puissances, un argument qu'il est bon de connaître, que nous ne devons pas trop répéter, mais qui peut être reproduit avec utilité dans l'occasion. On a dit que si l'Angleterre poussait la menace trop loin, elle nous obligerait à des efforts extraordinaires, et par là nous mettrait dans le cas de *nous créer de nouveaux moyens de puissance sur le continent, qui plus tard pourraient devenir dangereux pour l'Europe ; qu'il serait d'autant plus fâcheux que ce fût là le résultat de la guerre d'Espagne, que cette guerre étant entreprise de la part de la France comme n'étant pas désagréable aux cours alliées, celles-ci ne pourraient mettre aucun obstacle au développement de ses forces, quoique prévoyant qu'elles pourraient, par la suite, être tournées contre elles.* A ce raisonnement se rapporte secrètement un mot qui est échappé l'autre jour à M. de Bernstorff. Il s'échauffait contre M. Canning et contre sa fausse politique, qui le portait à s'écarter du système de lord Castelreagh. — « Il doit cependant bien s'apercevoir, me disait-il, combien il s'est trompé, il a d'abord voulu vous faire peur pour « retenir votre armée, et elle a marché. Il a en même temps voulu « persuader aux Espagnols d'entrer en composition, et ils ont refusé

« tout net. Enfin il a prétendu isoler la France des autres grandes « puissances, et c'est au contraire l'Angleterre qu'il a isolée, en les « forçant à lui déclarer, et cela *malgré elles*, qu'elles appuieraient « toutes sans exception la France, si elle était attaquée. » — Je n'ai point relevé ce *malgré elles*, mais je l'ai bien retenu et me suis promis d'en faire part à Votre Excellence.

Nos succès en Espagne, ce qui revient de tous côtés sur l'accueil qu'on y fait à nos troupes, leur discipline, leur courage, leur fidélité et le dévouement que leur inspirent les grandes qualités que développe M. le duc d'Angoulême, tout cela produit un effet qui surpasse nos espérances. M. de Cussy pourra vous dire, monsieur le vicomte, que les officiers les plus distingués de l'armée prussienne, loin de montrer de la jalousie de la rénovation de notre armée, y applaudissent hautement. Tout réservés qu'ils sont, les diplomates mêmes commencent à nous regarder d'un tout autre œil. M. d'Alopéus, qui ne sort pas aisément du langage officiel, commence à me parler des avantages d'une alliance entre la France et la Russie; il n'en concevait pas la possibilité, il y a quelque temps; aujourd'hui il y voit toutes sortes d'avantages, et est même assez prêt d'avouer que ce système serait préférable à celui de la grande alliance, soit pour assurer le repos de l'Europe, soit pour agir s'il en était besoin.

Je crois devoir prier Votre Excellence d'interroger M. de Cussy sur le jugement que porte M. de Bernstorff, de l'ambassadeur d'une des grandes cours à Paris.

Agréez, etc.

RAYNEVAL.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE CARAMAN.

Paris, ce lundi soir, 2 juin 1823.

Je ne puis vous dire, monsieur le marquis, à quel point j'ai été surpris de votre lettre du 27 du mois dernier. Le conseil, que j'ai sur-le-champ rassemblé, a partagé mon étonnement. J'espérais que votre lettre m'apporterait la nomination du ministre ou du chargé d'affaires de Vienne à Madrid, car c'est là aujourd'hui l'affaire capitale, l'affaire pressante, pour que tout se fasse de concert avec nos alliés dans la conclusion de la guerre d'Espagne. Nous avons réservé pour nous

les dangers et les inconvénients de cette guerre ; nous n'avions pas appelé nos alliés au combat, nous les appelions à la victoire ; nous voulions qu'ils réglassent avec nous les destinées de l'Espagne, qu'ils profitassent du gain de cette partie où nous avons mis pour enjeu notre sang, nos trésors et la couronne de France. Au lieu d'un acquiescement à une mesure loyale et toute en faveur de l'alliance, nous recevons une proposition qui demande de mûres considérations et qui n'est plus en rapport avec la marche des événements.

Il faut bien songer, monsieur le Marquis, quand une guerre comme celle d'Espagne est commencée, que chaque jour varie la scène. La politique est entraînée par le mouvement des choses et la rapide complication des affaires. Il faut bien songer que si l'Europe continentale veut la paix, une paix longue et durable, la guerre d'Espagne doit être courte, et nous devons nous retirer promptement de la Péninsule ; or, toute mesure qui tend à prolonger cette guerre amène avec soi des dangers. Une régence en Espagne, purement administrative ; le corps diplomatique de l'Europe, placé immédiatement auprès de cette régence, faisaient disparaître les difficultés et portaient l'Angleterre elle-même à favoriser la délivrance du roi Ferdinand. En serait-il ainsi dans le plan proposé relativement à la cour de Naples ? c'est ce qu'il convient d'examiner.

Que désire le prince Ruffo ? que nous reconnaissons les droits du roi de Naples à succéder au trône d'Espagne. Eh ! qui lui conteste ce droit ? Certes, ce n'est pas la France. La guerre que nous faisons aujourd'hui est au profit du roi des Deux-Siciles, puisque nous défendons ses droits sur la couronne d'Espagne, en défendant ceux de Ferdinand VII. Il ne s'agit donc pas du principe, puisqu'il est accordé sans contestation.

C'est donc d'une certaine conséquence de ce principe, conséquence d'après laquelle rien ne serait légitime en Espagne, si la cour de Naples n'avait approuvé les mesures prises ou à prendre.

Mais, monsieur le marquis, la cour de Naples peut-elle maîtriser cette nécessité qui sort du fond des choses, cette nécessité qui naît des accidents de la guerre, du caractère des hommes, des passions et des partis qui divisent l'Espagne ? Nous qui portons le poids de la chaleur et du jour, nous serions sans doute très-disposés à soumettre notre humble avis aux ordres de M. le prince de Ruffo, mais nous ne sommes pas seuls dans la question. Nos intérêts ne sont pas séparés de ceux de l'alliance, et nous ne savons pas encore si l'alliance serait d'avis de remettre les destinées de l'Espagne entre les mains de

la cour de Naples, afin que celle-ci les remit ensuite aux mains de l'alliance. Nous ignorons quel est sur ce point le sentiment de la Russie et de la Prusse. Il faudrait donc d'abord que nous consultations ces deux puissances avant de prendre une résolution ; or, je vous demande si, dans le mouvement de la guerre, il serait possible de suspendre la formation d'un gouvernement provisoire, et la reconnaissance de ce gouvernement, jusqu'au moment où nous aurions reçu des réponses définitives des cours alliées sur l'intervention de la cour de Naples. Ensuite remarquez deux difficultés insurmontables.

Aujourd'hui que la régence est formée, que la grandesse d'Espagne vient de reconnaître cette régence, croyez-vous que des hommes aussi puissants veuillent reconnaître tout à coup qu'ils n'ont plus d'autorité ? Quand ils ont eu le courage de prendre un parti, de courir les chances périlleuses des événements, leur juste orgueil, leurs intérêts ne seront-ils pas blessés, si nous venons leur dire : « Vous n'êtes rien, « c'est la cour de Naples qui règle votre sort et dispose de votre avenir ? » Notre armée tout entière ne suffirait pas pour comprimer des mécontentements si légitimes.

En second lieu, que dirait l'Angleterre (et cette raison est d'un poids immense), si elle voyait d'autres Bourbons venir se mêler avec les Bourbons de France, les Bourbons d'Espagne ? Elle nous a cent fois déclaré que si nous combattions pour notre sûreté, elle resterait neutre, mais que si nous avions pris les armes pour des *intérêts de famille*, pour *rétablir des alliances entre Bourbons*, elle ne le souffrirait pas. Prenons garde de réveiller la jalousie du cabinet de Saint-James.

Rien de plus juste que d'admettre l'ambassadeur des Deux-Siciles pour les affaires de la Péninsule aux conférences des ambassadeurs des quatre grandes cours alliées ; rien de plus juste que la cour de Naples soit appelée à donner son avis sur tout ce qui concerne l'Espagne, qu'elle envoie avec nous un ministre à Madrid auprès de la régence, qu'elle soit la première consultée ; c'est ce que nous désirons, c'est ce que nous avons été les premiers à demander ; mais les ouvertures que vous me faites sont d'une nature si grave, si inattendue, si en retard des événements, qu'il faudra que je connaisse, avant de rien déterminer, les dispositions des cours alliées.

Je n'ai point encore vu le prince de Castelcicala, mais quand il me parlera, je lui répondrai dans le sens que je vous indique ici.

Ce qui étonne le plus le conseil, c'est que n'ayant pas de pouvoirs

pour décider un point aussi important, vous n'avez pas auparavant pris les ordres de la cour. Je n'ai pas osé mettre votre lettre sous les yeux du roi, dans la crainte qu'il ne se prononçât d'une manière que je n'aurais pas pu vous dissimuler. J'espère que tout s'arrangera, que M. le prince de Metternich sentira la nécessité d'envoyer un agent diplomatique auprès de la régence, et que l'idée relative à Naples sera ou abandonnée ou remise à une exécution éloignée, dans le cas où d'autres chances viendraient à s'ouvrir. Je vous le répète en finissant, l'Angleterre prendrait très-certainement en mauvaise part l'intervention de Naples; ensuite, je ne vois aucun moyen possible d'amener les Espagnols maintenant en pouvoir à céder leur place; ils ont été accoutumés depuis vingt ans à régir l'Espagne sous le nom de Junte et de Régence, pendant la captivité de leur roi. Je ne sais pas comment on pourrait leur persuader d'abandonner un pouvoir qu'ils exercent de nouveau au péril de leur fortune et de leur vie. Si l'intervention de Naples avait été proposée il y a quatre mois, on aurait pu s'entendre; mais comment tout changer, quand nos troupes sont en marche sur Séville, où elles seront peut-être arrivées au moment où vous recevrez cette lettre?

Je m'aperçois qu'en dictant rapidement ces explications, je vous ai parlé des grands d'Espagne, c'est qu'ils ont fait une adresse à monseigneur le duc d'Angoulême, qui sera demain dans *le Moniteur*.

J'ai l'honneur, etc.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERONNAYS.

Paris, 2 juin 1823.

Il faut, monsieur le comte, une grande dose de patience quand on est ministre, et je suis mis tous les jours à de rudes épreuves. La lettre à M. de Caraman, et ma réponse à cette lettre, vous instruiront du fond de l'affaire, si déjà vous ne l'avez apprise de Vienne.

J'en doute point qu'un ambassadeur de Russie qui aurait passé ses pouvoirs à ce point, et qui n'aurait pas senti davantage la conséquence de sa démarche, n'eût été sur-le-champ rappelé. Le roi est

très-irrité, et si M. de Caraman reste encore à Vienne, c'est uniquement par considération pour M. le prince de Metternich.

Après ma lettre et celle de M. de Caraman, vous trouverez dans l'ordre des dates celle du roi de Naples et la réponse de notre roi. Vous puiserez dans ces lettres tous les arguments contre le projet de M. Ruffo. J'espérais ajouter quelques considérations que vous ferez valoir auprès du cabinet de Pétersbourg.

Il ne peut plus être question du plan de M. Ruffo et de la régence de Naples en Espagne, puisque le roi de France trouve les plus grands inconvénients à ce projet, et qu'il a d'ailleurs une régence déjà établie en Espagne. Mais voyez, monsieur le comte, le résultat de cette proposition désastreuse. La mesure de l'envoi du corps diplomatique à Madrid a été suspendue. Le marquis de Talaru est parti seul. Vous sentez combien l'Angleterre, les agitateurs en Europe et les Cortès en Espagne peuvent profiter de cette circonstance s'ils la remarquent. Ils ne manqueront pas de dire qu'un principe de division a éclaté. Les intrigues, les complots, les espérances renaîtront de toutes parts, et on court risque d'éterniser une guerre qui pourrait être finie avant le mois d'août. Si cette guerre se prolonge, que de chances peuvent naître ! Qui nous répond que l'Angleterre, dont on a eu tant de peine à obtenir la neutralité, ne se déclarera pas ? et si elle se déclare, n'allumera-t-elle pas une guerre européenne ?

Nous avons rempli scrupuleusement toutes nos conditions. Nous nous sommes prêtés à tout ce que l'on demandait de nous. Il résulte du plan proposé par la cour de Naples que l'on paraît maintenant se refuser aux arrangements convenus.

Mais, au milieu de tous les hasards d'une guerre prolongée, quel parti prendrions-nous ? Nous exposerions-nous à perdre le fruit d'une entreprise si hasardeuse et si difficile pour la bizarre ambition d'une puissance qui, toute faible qu'elle est, ne jouit pas même de son indépendance, puisque son territoire est occupé par une armée autrichienne ? La guerre avec l'Espagne, d'abord si impopulaire en France, rendue ensuite populaire par nos succès, deviendrait bientôt impopulaire. Si elle se prolongeait, et s'il fallait y faire de nouveaux sacrifices, alors nous nous verrions forcés de chercher notre salut dans une paix qui, sans blesser les intérêts de l'alliance, ne renfermerait cependant pas tout ce qu'elle pourrait désirer. Tout cela n'arrivera sans doute pas. J'espère que M. Brunetti recevra bientôt de Vienne l'ordre de partir pour Madrid, et alors le général Pozzo pourra inviter M. Bulgari à se rendre de son côté à son

poste ; mais vous conviendrez, monsieur le comte, qu'il est dur pour vous, et pour moi en particulier, qui ai eu tant de peine à conduire cette immense affaire d'Espagne, de nous voir contrariés, arrêtés, tandis que le sang français coule et que nous épuisons notre trésor.

Je connais trop la magnanimité de l'empereur de Russie et la loyauté de son cabinet, pour douter un moment qu'il ne ressente avec autant de peine que nous ce qui est inévitable de fâcheux, et pour qu'il ne donne pas l'ordre à son chargé d'affaires de se rendre auprès de la régente à Madrid. Je me souviens très-bien avec quelle sagesse et quelle force il a écarté, il y a quelques mois, les prétentions que la cour de Naples renouvelle aujourd'hui ; mais les distances sont si grandes, que le mal ne peut pas être réparé promptement.

CHATEAUBRIAND.

JJ. DE CHATEAUBRIAND A M. DE CARAMAN.

Paris, le 8 juin 1823.

Le courrier de M. le baron de Vincent m'a apporté, monsieur le marquis, vos lettres et vos dépêches des 23 et 25 mai. Je vous prie de remercier, de ma part, M. le prince de Metternich, de toutes les choses obligeantes qu'il veut bien me dire. J'aurai l'honneur de répondre demain à sa lettre, par le courrier que compte expédier à Vienne le prince de Castelleja.

Nous avons traité ici, dans des conférences longues et sérieuses, la proposition de S. M. le roi des Deux-Siciles. Vous verrez, par le protocole dont je joins ici la copie, ce qui a été décidé, et les notes auxquelles la discussion a donné lieu. J'avais fait la mienne beaucoup plus longue. J'avais exposé les inconvénients sans nombre que le gouvernement français voit dans la proposition de Naples. J'avais démontré, qu'en admettant un régent, ou le délégué d'un régent, ayant droit de sanctionner, c'était admettre un souverain. Que ce souverain aurait, par la conséquence de sa souveraineté, le droit de faire des lois, et que l'alliance ne voulait pas, surtout, qu'on pût faire des lois dans l'absence de Ferdinand. J'avais prouvé qu'un inconvénient, qui retarde l'envoi des agents diplomatiques à Madrid, met en péril l'entreprise si heureusement commencée, peut changer les chances

de la guerre, faire rompre à l'Angleterre sa neutralité toujours douteuse, etc., etc. M. le baron de Vincent m'a fait observer que, plus j'insisterais sur les difficultés, plus il serait embarrassé dans sa conduite avant d'avoir pris les ordres de sa cour. Je n'ai pas hésité, pour ne rien faire qui ne fût agréable à M. le prince de Metternich, de retrancher de ma note tout ce que M. l'ambassadeur de Vienne a voulu, et je l'ai réduite au point où vous la verrez, c'est-à-dire que la France n'a pas, pour l'avenir, préjugé la question.

Il a fallu ensuite régler le départ des agents diplomatiques pour Madrid. Nous avons établi les points principaux de la direction qui doit être suivie par les envoyés des alliés, d'une manière qui doit pleinement satisfaire la cour de Vienne. Cependant M. le baron de Vincent m'a dit que M. Brunetti allait partir pour Madrid, mais qu'il ne pourrait l'accréditer auprès de la régence que quand il aurait reçu le pouvoir du cabinet autrichien. Je suis persuadé que M. le prince de Metternich ne verra aucune raison pour retarder l'ordre qui donnera à M. Brunetti le droit de déployer son caractère auprès de la régence.

Les nouvelles de l'Espagne continuent à être très-bonnes, ou plutôt, il n'y a point de nouvelles, car la guerre n'existe plus. On ignore encore si les Cortès ont pu amener le roi à Cadix ou à Badajos. Nous marchons sur ces deux villes.

Recevez, etc., etc., etc.

Signé CHATEAUBRIAND.

P.-S. Mes lettres de Madrid, que je reçois à l'instant, en date du 5, portent que les Cortès voulaient partir le 4 de ce mois avec le roi pour Cadix; que la ville veut bien recevoir le roi, mais refuse d'admettre les Cortès. — Molitor doit être à Valence aujourd'hui même.

Le corps de réserve que le nouveau maréchal va mener en Espagne est de douze mille hommes. Il servira à faire la chaîne entre nos postes.

M. DE RAYNEVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, ce 11 juin 1823.

Monsieur le vicomte,

C'est le 6 de ce mois que j'ai reçu par un courrier prussien la lettre particulière que Votre Excellence a bien voulu m'écrire, en date du 31 mai. J'ai sur-le-champ envoyé à M. de la Ferronnays, par estafette, les paquets qui y étaient joints, et presque en même temps je lui ai adressé une copie de la dépêche télégraphique du 28, que M. de Bernstorff a bien voulu me communiquer comme Votre Excellence le lui avait fait demander.

On a fort approuvé la composition de la régence. M. de Bernstorff m'a parlé de l'omission du nom des alliés dans la proclamation de M. le duc d'Angoulême, mais avec beaucoup de calme, et sans en paraître fort étonné. Du reste, il a été extrêmement satisfait de tout ce qu'elle contient, et croit qu'elle produira le meilleur effet. Quoiqu'il m'eût annoncé la veille la nomination de M. de Royez, je n'ai pas cru inutile de lui parler encore des inconvénients du délai que les cours alliées avaient mis à accéder à notre demande d'envoyer des agents diplomatiques à Madrid ; et pour produire plus d'impression sur son esprit, je lui ai lu ce que Votre Excellence m'a mandé à ce sujet. Il en a paru frappé.

Agréez, je vous prie, monsieur le vicomte, l'assurance de mon entier dévouement et de ma haute considération.

RAYNEVAL.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL GUILLEMINOT.

Paris, ce 12 juin 1823.

Je suis fâché, général, de vous importuner de mes lettres ; mais une idée utile peut se trouver mêlée dans beaucoup d'ennui, et nous sommes dans des circonstances où rien n'est à négliger.

Je veux vous parler encore de Cadix. Si vous ne pouviez pas entrer dans l'île de Léon par les deux entrées du côté de la terre, on

dit qu'en embarquant des troupes à San-Lucar ou à Roia, on peut en deux ou trois heures doubler la pointe de Cadix, et débarquer sans obstacles du côté de la pleine mer, sur le rivage de l'île de Léon qui est tout à fait ouvert et sans défense de ce côté. Effectivement, je me suis moi-même promené sur le bord de la mer de ce côté, et je ne me rappelle pas y avoir vu aucune batterie, ni aucun ouvrage de fortifications. Si le fait est exact (et ce sont les Anglais, qui connaissent bien les lieux, et qui ne nous souhaitent aucun succès, qui le disent), rien ne serait donc si facile, avec notre flotte, que de nous emparer de l'île de Léon. Nos soldats, descendus sur la plage, du côté de la pleine mer, prendraient à revers les ouvrages qui défendent l'île du côté de la terre ferme, s'empareraient de la ville de Léon, et seraient maîtres des fontaines qui fournissent de l'eau à Cadix. Du bout de la chaussée qui unit Cadix à l'île de Léon, il y a à peine portée d'obus; il serait impossible que la ville tint longtemps dans cette position, privée de ses eaux, de ses arsenaux et de ses ports. Vous savez tout cela sans doute, mieux que moi, mais enfin il ne m'en coûte pas grand'chose de vous le dire.

Vous avez appris, général, qu'on a donné ici un bâton de maréchal; j'aurais désiré qu'on eût attendu; mais enfin il y en a d'autres, et la puissance du roi n'est pas plus bornée que les services qu'on lui rend.

Mina a pris la position qu'occupait Pamphile La Croix, et menace l'Aragon et la Catalogne.

Je n'ai que le temps, général, de vous assurer de nouveau de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE CAUX.

Paris, ce 12 juin 1823.

J'ai reçu, monsieur le comte, vos lettres du 6 et du 7. M. le duc de San-Carlos est arrivé : nous allons nous occuper de le reconnaître. Voici une chose dont il faut prévenir la régence.

Le prince de Casteleicala, soutenu secrètement par l'Autriche, a passé une note à la France, dans laquelle il déclare que le roi de Naples, son maître, a le premier droit à la couronne d'Espagne, en cas

que la ligne royale actuelle vint à manquer; et qu'en conséquence de ce droit (qui n'est pas bien clair), il réclame pour son maître la régence d'Espagne, ou du moins le droit de sanctionner par un délégué tout ce que la régence actuelle peut faire en Espagne. Nous avons eu là-dessus deux conférences avec les ambassadeurs des cours alliées. J'ai représenté les dangers de cette proposition, et ils sont sans nombre. L'Autriche l'a appuyée; la Russie l'a repoussée, ainsi que la Prusse; mais ne voulant pas trancher trop vite une question qui pouvait retarder le départ de leurs agents pour Madrid, la Russie et la Prusse ont dit qu'elles prendraient les ordres de leurs cabinets. Cela m'a ouvert une porte, et j'ai dit que la France, avant de prendre une résolution sur la demande de la cour de Naples, attendrait à connaître le sentiment de la Russie et de la Prusse. Cela nous donne deux mois, et en attendant, les agents diplomatiques vont partir pour Madrid.

Mais j'ai appris qu'arrivé à Madrid, M. Brunetti, avant de déployer son caractère, demanderait à la régence de reconnaître la prétention du roi de Naples et de soumettre ses actes à sa sanction. La régence, selon moi, doit répondre avec politesse, mais avec fermeté, que cette mesure est de la plus haute importance, qu'il s'agit de prononcer sur un fait de succession, pour lequel elle ne se croit pas juge compétent; que cette mesure pourrait alarmer l'Angleterre, qui verrait dans cette question et cette guerre d'Espagne *un intérêt de famille*, ce qu'elle ne veut pas reconnaître; que d'ailleurs la régence étant à quatre-vingts lieues seulement du roi d'Espagne, elle ne pourrait pas encore prononcer sur une question si grave, sans savoir s'il plaît au roi Ferdinand d'avoir auprès de lui un souverain étranger, ou le délégué de ce souverain, régent de son royaume; et que dans tous les cas la régence ne pourrait se prononcer que quand elle connaîtrait sur ce point l'opinion des cabinets de France, de Berlin et de Pétersbourg.

Prenez bien garde à ceci: c'est grave, c'est un piège de la politique autrichienne. M. Saez le verra facilement, et comme c'est lui qui sera chargé de la réponse, il pourra s'entendre avec vous. M. de Talaru est prévenu; mais montrez-lui cette lettre aussitôt qu'il sera arrivé à Madrid.

Il a quitté hier Paris; il part demain de sa maison de campagne. Je suppose qu'il arrivera le 24 ou le 25 à Madrid. M. Bulgari, chargé d'affaires de Russie, part demain 13; M. Brunetti, chargé d'affaires d'Autriche, part samedi 14, avec le chargé d'affaires de Sardaigne. Il

est probable qu'ils arriveront à Madrid avant M. de Talaru. M. Bourtoulin, aide decamp de l'empereur de Russie, qui va complimenter M. le duc d'Angoulême, est parti hier. Les courriers de la régence allant à Vienne et à Pétersbourg ont passé par ici. Dépêchez-vous vite d'envoyer quelqu'un à Londres : j'ai quelque raison de croire que l'envoyé de la régence y sera mieux reçu qu'on ne le croit peut-être.

Tournez toutes vos pensées vers Cadix.

CHATEAUBRIAND.

LE GÉNÉRAL GUILLEMINOT A M. DE CHATEAUBRIAND.

Madrid, 13 juin 1823.

Monseigneur,

Je reçois la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 8.

Notre droite n'est point perdue de vue. Dans ce moment, la brigade Huber opère par Reynosa contre quelques troupes constitutionnelles, qu'on dit avoir passé la Deba, pour marcher contre Saint-Anders et Santona que bloque le général Marguerie. Nous avons dans cette partie quatre mille hommes, qui sont plus que suffisants. Bourke, qui est à Léon, agit en même temps sur Oviedo. Nous attendons de bons résultats de cette combinaison, et surtout de la désunion et du découragement qui règnent chez l'ennemi. Une lettre que nous avons interceptée, et que j'ai envoyée hier au ministre de la guerre, vous donnera de justes espérances sur les succès de nos affaires dans les Asturies et la Galice.

Wilson y est venu ; et, après avoir pris connaissance de l'état des choses dans cette partie, est entré en Portugal par Orensée. Il y arrivera trop tard, la contre-révolution y est consommée. Le roi et la famille royale y sont entièrement libres. Un de mes officiers, envoyé aux nouvelles à Salamanque, m'apprend que le comte d'Amarante a quitté cette ville le 8 au matin, pour se joindre aux troupes qui se sont déclarées pour le roi.

Morillo, à qui j'ai envoyé une lettre de sa femme, paraît bien disposé, ainsi que plusieurs de ses généraux. Bourke doit entrer en relations avec lui.

Nous en avons ouvert de nouvelles avec Saint-Sébastien et Pampelune. Une lettre que j'ai de L'Abisbal pour son frère, qui est dans la première de ces places, a déjà produit quelque division parmi les chefs de la garnison. L'Abisbal doit être arrivé à Bayonne. Il avait été arrêté par les autorités de Bergara, qui le croyaient en fuite; mais il a été relâché.

Je pense aussi que le roi sera emmené à Cadix. Bordesoulle prendra alors le commandement des deux colonnes expéditionnaires, et serrera Cadix de près. Il n'y a pas d'apparence que S. M. C. aille à Badajos. Cette place n'est pas en état, et la situation actuelle de Portugal ne permet pas d'y songer. Bourmont, qui suit la direction de Badajos, ne rencontre rien; il a passé le Tage sans coup férir, et était le 6 juin à Truxillo.

Nous espérons que les douze mille hommes que vous nous envoyez ne nous feront pas faute d'ici au moment où ils pourront entrer. Nous profitons de la disposition des esprits pour frapper vite. Je mets tous mes soins à bien coordonner la marche de tous ces *paquets* qui, dans les circonstances actuelles, produisent plus que de grandes masses. Ils font crouler de toutes parts l'édifice révolutionnaire, en favorisant l'organisation des autorités royales. Nous pourrions faire mieux encore; mais nous ne savons pas assez semer. Heureusement la peur, la méfiance, la force des choses, amèneront un résultat que notre prévoyance aurait pu hâter.

Ne craignez rien, monseigneur, pour nos communications. Le métier de partisan est impossible quand la population ne le favorise pas. Les voyageurs n'ont à craindre que quelques voleurs. L'argent, et non les dépêches d'un ou deux courriers arrêtés, faisait seul l'objet de la convoitise de ces brigands. Au reste, s'il se formait des partis, nous les dépisterions bientôt.

Je compte toujours sur les bontés de votre Excellence, comme je la prie de compter sur l'entier et respectueux dévouement avec lequel je suis,

Monseigneur,

de votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le major-général,

Comte GUILLEMINOT.

M. DE PALMELLA A M. DE CHATEAUBRIAND.

Lisbonne, juin 1823.

J'ose croire que la nouvelle que Votre Excellence recevra des événements mémorables qui viennent de se passer en Portugal ne pourra être accueillie avec indifférence ni par Sa Majesté Très-Chrétienne ni par son ministère, d'autant plus que l'étonnante et subite résurrection de la monarchie portugaise confirme l'opinion que votre cabinet s'était formée sur les affaires d'Espagne. Il y a tout lieu d'espérer que l'exemple glorieusement donné par la nation portugaise sera suivi par la plus grande partie des habitants de la Péninsule.

Un des premiers vœux de Sa Majesté Très-Fidèle, aussitôt qu'elle s'est vue de nouveau libre sur son trône, a été celui de renouveler avec Sa Majesté le roi de France toutes les relations amicales qui se trouvaient interrompues et compromises par l'aveuglement de la faction révolutionnaire qui a gouverné le Portugal.

Je me félicite, monsieur, d'avoir été choisi par le roi, mon maître, pour adresser l'expression de ce vœu à Votre Excellence, et j'espère qu'elle voudra bien permettre à M. le marquis de Marialva d'en être l'organe auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il aura l'honneur de lui exprimer toute la part que le roi mon maître prend à l'heureux succès de la glorieuse entreprise de Son Altesse Royale monsieur le duc d'Angoulême, entreprise qui certainement a contribué à faciliter et à avancer la contre-révolution portugaise. Sa Majesté se propose d'envoyer au plus tôt un officier général pour témoigner des mêmes sentiments au quartier général de Son Altesse Royale.

Espérons, monsieur, que l'Europe pourra cueillir enfin le fruit de tant de malheurs, et profitera de sa triste expérience ! Trois ans ont suffi pour démontrer aux Portugais le danger et la fausseté des doctrines démagogiques ; et la charte que Sa Majesté se propose d'accorder à ses sujets, comme une juste récompense de leur fidélité et de leurs vertus patriotiques, suffira, sans doute, pour satisfaire l'opinion de la partie sensée de la nation, pour guérir graduellement les plaies que la révolution a laissées et pour maintenir une tranquillité durable.

PALMELLA.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, le 19 juin 1823.

Vous trouverez peut-être, monsieur le vicomte, que je mets un peu trop de précipitation à vous renvoyer mon courrier, et que j'aurais dû attacher moins d'importance à la démarche que vient de faire le prince de Metternich, puisqu'après tout, le rejet ou l'adoption de la mesure qu'il propose dépend en quelque sorte de vous, et que si elle est réellement nuisible à la marche des affaires, il vous sera facile de faire comprendre et admettre aux autres cours les motifs qui vous la feront décliner. Cette réflexion cependant ne m'a point arrêté, j'aime mieux pécher par excès de précaution, que d'avoir à me reprocher une négligence qui pourrait avoir des inconvénients. Tout prouve que l'Autriche attache une extrême importance à faire admettre dans cette régence d'Espagne une voix de plus.

Les démentis que les actes du gouvernement et notre conduite en Espagne ne cessent de donner à nos détracteurs ne les découragent cependant pas. On fait croire que nous arrivons à Madrid nos poches pleines de constitutions ; que dès que nous aurons libéralisé l'Espagne à notre façon, *la tête nous partira*, et que *l'on a tout à redouter des extravagances auxquelles nous pouvons nous porter*. Déjà même on fait remarquer l'emphase avec laquelle quelques-uns de nos journaux parlent du rôle que nous jouons, et de l'importance que nous donne à nos propres yeux la conduite de notre armée. Le fait est, monsieur le vicomte, qu'on nous aimait bien mieux dans l'état où nous étions, lorsqu'on pouvait mettre en doute la fidélité de cette armée, et qu'il était possible de la supposer prête à se rallier aux factieux contre le gouvernement ; alors les inquiétudes paraissaient avoir quelque chose de fondé, qui semblait donner aux autres le droit de s'entendre pour nous surveiller ; on nous tenait ainsi dans une sorte de dépendance dont on n'aime point à nous voir sortir : on doit donc chercher et saisir avec empressement tous les moyens possibles de faire naître sur nous de nouvelles inquiétudes, d'exciter des méfiances ; et si on ne peut nous empêcher de devenir une nation, on veut au moins, autant que possible, nous isoler de toute l'Europe. On y était parvenu en effrayant tout le monde sur la faiblesse du gouvernement et sur la force de nos révolutionnaires. Aujourd'hui ce sera notre ambition, ou l'abus que nous pourrions faire

des forces que nous recouvrons, qui va devenir le moyen dont on se servira pour effrayer les imaginations.

Je vous ai déjà mandé, mais je vous le répète encore, la correspondance du général Pozzo est dans le meilleur sens possible; on commence à rendre plus de justice à M. de Villèle, à comprendre surtout combien serait malheureuse la désunion entre vous et lui : en tout nous ne pouvons pas désirer de meilleures dispositions que celles que l'on nous témoigne dans ce moment. Finissons notre affaire d'Espagne comme nous l'avons commencée, nous ferons taire alors la calomnie, et si nos ennemis le veulent, nous compterons avec eux.

LA FERRONNAYS.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL GUILLEMINOT.

Paris, ce 25 juin 1823.

Comme nous avons été persuadés dès longtemps l'un et l'autre que les Cortès se réfugieront à Cadix, l'événement ne nous aura pas pris au dépourvu. J'ai obtenu de nouveaux renseignements et recueilli de nouvelles idées, dont je dois vous faire part.

Bien décidément, général, les Cortès ne paraissent pas avoir assez de troupes pour occuper à la fois Cadix et tous les ouvrages militaires de l'île de Léon. On dit toujours qu'il est possible de pénétrer dans l'île par mer; on assure qu'en payant bien les mariniers de la côte, vous aurez toutes les embarcations à votre service. On assure de plus que la marine militaire espagnole est toute royaliste, et que s'il y a quelques vaisseaux de guerre espagnols dans la baie de Cadix, il sera aisé d'avoir à vous les capitaines. Si vous pouvez parvenir à jeter des bombes dans Cadix, bientôt tout sera à vous. Vous n'êtes pas sans doute effrayé de cette sotte idée qu'une bombe peut atteindre le roi. J'espère qu'il ne lui arrivera aucun malheur; mais, après tout, il s'agit de la royauté; un roi n'est qu'un général en temps de guerre: il doit payer de sa personne; et l'on ne consent à mourir pour lui qu'à condition qu'il saura aussi mourir pour le bien de ses sujets quand il le faut; avec des craintes et des pusillanimités, on arrête tout.

La plus grande partie du succès dépendra de notre marine. J'ai obtenu hier qu'on envoyât deux vaisseaux de plus. Soyez certain que

vous ne pouvez rien obtenir que par un coup de violence, que la rapidité et l'audace peuvent seules faire tout votre succès.

Persuadons-nous bien que tout est maintenant dans Cadix ; que toutes nos pensées, tous nos efforts doivent tendre à ce point ; que toute la question est réduite à la prise ou à la reddition de cette dernière retraite des *comuneros*. S'ils s'échappaient par mer, cela est possible, mais c'est un événement hors de notre puissance ; alors comme alors : la question ne serait plus que politique et diplomatique. On verrait que faire en Espagne et de l'Espagne. En attendant, notre métier est d'aller de l'avant.

Je vois qu'on dit à Bordesoulle d'aller doucement, et cela me déssole ; c'est d'aller vite qu'il s'agit à présent : vous connaissez dans les affaires décisives le prix d'un moment perdu. Il faut arriver brusquement devant Cadix, avant que ces gens-là aient eu le temps de regarder autour d'eux, de se remettre de leur terreur. Tout peut être emporté en un tour de main si l'on va vite, et durer six mois si l'on tergiverse. Votre gloire, général, et votre avenir sont là, songez-y bien. Je pense que Molitor, avec une partie de son corps, suivra Ballesteros ; il ne faut pas que celui-ci puisse nous inquiéter sur nos derrières en Andalousie. Le refus qu'a fait sir W. A'Court de suivre le roi à Cadix est une chose immense pour nos intérêts. Ne croyez pas que cela soit un jeu. Les Anglais ne sont pas amis ; mais il ne faut pas les voir partout, et supposer des finesses politiques là où il n'y a que des faits simples. Sir W. A'Court n'avait pas de pouvoirs pour reconnaître une république : il a dû s'arrêter pour en demander à sa cour : c'est ce qu'aurait fait tout ambassadeur.

Voyez dans ces longues lettres, général, la preuve de mon zèle pour le service du roi, de mon attachement pour vous, et aussi de mon intérêt dans une entreprise dont j'ai été le premier moteur, afin de nous sauver d'une nouvelle révolution et de donner une fidèle et vaillante armée aux Bourbons. Notre position est entièrement changée en Europe, et je suis fier, comme Français, de voir avec quelle dignité et quelle considération la France a repris son rang parmi les grandes puissances. Applaudissez-vous d'avoir contribué à relever votre patrie.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

J'apprends que Bordesoulle s'est porté directement sur Cadix. Dieu soit loué !

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 26 juin 1823.

J'ai reçu votre lettre de Bayonne, mon cher ami ; nous savons ici toute l'histoire de M. Ward. Quant à M. Brunetti, nous nous y attendions ; et vous saurez par M. de Caux que j'en ai fait prévenir la régence. Je vous engage à ne pas vous laisser étourdir au premier moment de tout ce que vous entendrez de contradictoire. Les uns vous diront que la régence exagère, qu'elle perd tout, qu'elle est folle ; les autres vous soutiendront qu'elle ne fait rien pour venger les royalistes et la cause royale. Le fait est que cette régence n'est pas composée d'hommes forts ; mais, vous le savez, il n'y a pas d'hommes en Espagne. C'est là le côté fâcheux ; mais il faut aller comme on peut. En se plaignant et s'effrayant de tout, on ne finirait pas. Votre rôle sera difficile, entre les *partis* français et les *partis* espagnols, vous en trouverez de toutes les sortes. Souvenez-vous de vos instructions ; ayez des conférences avec vos collègues, aux termes de votre protocole ; mais évitez toujours qu'elles ne soient trop fréquentes et qu'elles n'aient une apparence plus sérieuse qu'une conversation importante. Pourtant, quand M. Brunetti demandera les conférences, il faudra bien que vous sachiez s'il est accrédité, oui ou non, auprès de la régence. Car, s'il ne l'était pas, à quel titre demanderait-il des conférences ? Vous lui en ferez poliment et légèrement la remarque. Attendez-vous à être désavoué par l'Autriche, et soyez sûr que les plus mauvais rapports contre nous sont maintenant arrivés de Madrid.

Ne vous laissez pas déconcerter au premier moment, et, en dernier résultat, nous triompherons avec de la fermeté et de la patience.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.

M. DE RAYNEVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, 28 juin 1823.

Monsieur le vicomte,

Le courrier Diancourt arrive au moment où je venais d'écrire une dépêche qui contient à peu près tout ce que j'ai à mander à Votre Excellence dans ce moment-ci. Elle y verra que le langage de M. Alopeus confirme ce que doit lui mander M. de la Ferronnays des dispositions de la Russie, relativement aux prétentions du roi de Naples ; c'est maintenant une affaire dont il ne sera plus question. A quelque intention qu'elle nous ait été suscitée, elle tournera à notre avantage de plus d'une manière. D'abord elle nous a permis, et non seulement à nous, mais aux autres puissances aussi, de lire jusqu'au fond de la pensée de l'Autriche ; et ce que nous y avons lu nous donne, ce me semble, le droit de surveiller cette puissance d'un peu près, sans qu'on s'en formalise. Ensuite le gouvernement du roi a trouvé là une occasion toute naturelle, et dont il a parfaitement profité, de donner à nos alliés l'idée de la fermeté avec laquelle sera repoussée toute proposition qui blesserait ou nos intérêts ou notre dignité. Cette leçon ne sera pas perdue. Je suis bien persuadé, monsieur le vicomte, que de longtemps vous n'éprouverez plus de semblables obstacles, et que nos alliés vont tous, sans exception et sans plus tergiverser, marcher enfin sur la même ligne que nous. L'article 3 du protocole du 7 juin ne laisse plus aucun prétexte à calomnier les intentions de la France. Sans doute il eût été telle circonstance où cet engagement eût pu gêner notre action ; mais rien de semblable n'est à craindre aujourd'hui, surtout après cette miraculeuse contre-révolution de Portugal, qui nous tire d'une situation si délicate, et dissipe si complètement tous les nuages qui obscurcissaient de ce côté l'horizon politique.

Tout ce que la France a fait politiquement et militairement depuis trois mois, monsieur le vicomte, nous met dans une situation dont les heureux effets se sont déjà sentir. Notre indépendance complète est assurée. Encore un dernier effort, et nous jouirons d'une influence d'autant plus grande, d'autant plus durable, que ce n'est point l'ambition qui nous a mis les armes à la main, et que la cupidité ne ternit point l'éclat de nos succès. La seule comparaison qu'on

fera de la conduite des deux puissances qui ont été appelées à combattre la révolution, l'une au delà des Alpes, l'autre au delà des Pyrénées, sera pour nous une victoire décisive. L'opinion des peuples n'est pas peu de chose, et ce n'est pas peu de chose non plus que de la reconquérir si peu de temps après l'avoir si complètement perdue.

RAYNEVAL.

LE GÉNÉRAL GUILLEMINOT A M. DE CHATEAUBRIAND.

Madrid, 2 juillet 1823.

Monseigneur,

Je suis tellement pénétré de toutes les vérités contenues dans votre lettre du 25 juin, que j'en envoie copie à Bordesoulle. Je me suis seulement permis d'y faire une altération : c'est de lui appliquer le passage où Votre Excellence veut bien me parler de mon avenir. Cela ne gênera rien à l'affaire.

Rien, dans les instructions que j'ai transmises à Bordesoulle, ne lui prescrivait d'aller *doucement*. Je sais trop bien qu'on ne peut comparer la perte de quelques hommes laissés en arrière avec les résultats immenses que doit amener la rapidité de nos opérations. C'est aussi dans ce sens que j'ai écrit à Molitor pour qu'il hâtât sur Grenade le mouvement d'une colonne destinée à déjouer les projets que pourrait avoir Ballesteros d'inquiéter les derrières de nos troupes devant Cadix. Je l'ai engagé, pour plus de promptitude, à user largement de tous les moyens de transport du pays, afin de faire suivre les hommes fatigués.

Une autre colonne d'environ deux mille quatre cents hommes part à l'instant d'ici, pour Andujar, afin d'assurer les derrières de Bordesoulle, à qui j'ai laissé la faculté de l'appeler à lui. Comptez sur ce général, pour tout ce qu'il y aura de prompt, de vigoureux et de prévoyant. Il sent, comme moi, tout le prix d'un moment. Notre correspondance très-suivie en fait foi.

Ce n'est point à Paris, mais c'est ici que nous avons *liardé*. Enfin nous commençons à comprendre que la valeur d'un mois de nos dépenses ordinaires peut nous éviter un an de guerre et toutes les chances malencontreuses qui peuvent se présenter durant ce temps.

Morillo vient de se déclarer contre la régence formée par les cortès. Il a adressé à ce sujet une proclamation aux Espagnols et à son armée. Le pas est immense, et ne lui permet plus de reculer. Il a demandé à Bourke d'entrer en arrangement. J'ai écrit hier soir à ce dernier, qu'il ne pouvait y en avoir d'autre que de reconnaître la régence d'Espagne, et de nous laisser occuper, de concert avec ses troupes, les places et les provinces de son commandement, qu'il conserverait. En même temps Bourke reçoit l'ordre le plus positif de continuer à marcher, pour profiter de la confusion qui règne déjà dans la Galice et dans les Asturies. Attendez-vous, monseigneur, aux plus heureux résultats. Bourke partira d'Astorga le 5, ayant été joint alors par une brigade de renfort, et par de l'argent pour tous ses besoins jusqu'au mois de septembre.

J'espère que bien avant cette époque nous serons maîtres de toute la Péninsule, et que le dénouement de Cadix sera connu.

Ne doutez pas, monseigneur, de mon ardeur pour le service du roi, ni de la gratitude que m'inspirent vos bontés pour moi.

J'espère beaucoup de l'arrivée de M. de Talaru, pour imprimer à la régence une action tout à la fois raisonnable et vigoureuse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Comte GUILLEMINOT.

M. DE RAYNEVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, le 5 juillet 1823.

Monsieur le vicomte,

Tout ce qui se passe au delà des Pyrénées nous remplit ici de joie et d'admiration. On ne parle plus d'espérance, parce qu'à l'espérance se joint toujours le doute, et qu'on n'en a aucun sur un succès définitif et très-prompt. Quelques personnes croyaient que les événements du Portugal pouvaient être en partie l'ouvrage de l'Angleterre. M. de Bernstorff, comme Votre Excellence le verra par ma dépêche, nous en a donné toute la gloire, et paraît même croire que cette gloire pourrait être suivie de quelque profit, ce qui serait une chose suffisante pour exciter la mauvaise humeur de nos voisins. Je crois, comme lui, que jamais les circonstances n'ont pu être plus favora-

bles pour rétablir sur un pied convenable nos relations avec le Portugal. Nous avons, avant tout, à obtenir que le séquestre soit entièrement levé sur les propriétés françaises ; il serait intolérable qu'il subsistât, après l'immense service que le coup porté par nos armes au parti révolutionnaire dans la Péninsule vient de rendre à la nation portugaise et à son souverain. Je donne à M. de Rauzan quelques détails, qui pourront n'être pas entièrement inutiles, sur les discussions qui existaient relativement aux intérêts pécuniaires des sujets respectifs, entre la France et le Portugal, au moment où la révolution a suspendu, en quelque sorte, nos négociations avec ce pays.

M. Royez, dans les lettres qu'il a écrites ici son départ de Paris pour Madrid, se loue infiniment de l'accueil qu'il a reçu de Votre Excellence, et rend complètement justice aux principes et aux intentions du gouvernement du roi. Je tâcherai d'être informé de l'esprit dans lequel il écrira, une fois arrivé à Madrid, et de la manière dont il peindra à son gouvernement la situation du pays et la conduite que nous y tenons. Jusqu'ici les louanges ne tarissent point. Le roi, les princes, les ministres, les principaux militaires, ne cessent de témoigner leur admiration de la manière dont est conduite une opération qui paraissait offrir tant de difficultés.

Agrérez, etc.

RAYNEVAL.

M. DE MARCELLUS A DE M. CHATEAUBRIAND.

Londres, le 8 juillet 1823.

Monsieur le vicomte,

M. Canning fait de son mieux pour jeter une grande incertitude sur les nouvelles directions données à sir W. A'Court.

Le redoublement de ferveur pour la cause des Cortès, qui s'est manifesté à Londres par des assemblées, des souscriptions et des bals, a produit une somme de dix mille livres sterling environ. Les armes et munitions de guerre acquises avec ces fonds doivent incessamment partir pour Santona sur deux ou trois vaisseaux marchands que l'amiral Jabat a nolisés. Ces accès de générosité ont été excités

par les lettres de sir R. Wilson à ses amis, et vous aurez remarqué, avec surprise, que ces lettres leur étaient envoyées d'Espagne sous le couvert de M. Canning.

Le vicomte DE MARCELLUS.

P.-S. On ne sait qui vient d'envoyer à la souscription pour les Espagnols 5,000 liv. sterl. (125,000 fr.). Le *Morning-Chronicle* dit que c'est un prince étranger, qu'il ne désigne pas.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, le 8 juillet 1823.

Le comte de Nesselrode, qui arrive de Czarskoë-Selo, me fait prévenir que son courrier part dans une demi-heure ; il m'est donc impossible, monsieur le vicomte, de profiter de cette occasion pour vous écrire, comme je n'aurais certainement pas manqué de le faire. Ce qui diminue mon désappointement, c'est que le courrier porte à Pozzo tout ce que j'aurais pu vous mander, et que j'ai tout lieu d'espérer que vous serez entièrement satisfait des communications que l'ambassadeur est chargé de vous faire. Tout ce qui est relatif à la proposition napolitaine s'est terminé comme vous pouvez le désirer ; il est impossible de trouver des dispositions plus favorables et plus bienveillantes que celles que l'empereur et son cabinet m'ont témoignées dans cette circonstance. Je ne veux pas laisser cependant partir cette occasion, sans faire connaître à votre Excellence que les dernières lettres que j'ai reçues d'elle, et que j'ai cru devoir faire mettre sous les yeux de l'empereur, ont donné lieu à S. M. de me faire dire, par le comte de Nesselrode, que cette correspondance ajoutait encore, s'il était possible, à la confiance entière qu'elle a, non-seulement dans les nobles et pures intentions de Votre Excellence, mais aussi dans la sagesse et l'énergie des mesures qu'elle a su faire prendre au cabinet du roi ; c'est par ordre exprès de l'empereur, monsieur le vicomte, que je suis chargé de vous dire qu'il est impossible de rendre plus de justice à la belle conduite du ministère du roi, ni de faire des vœux plus ardents et plus sincères pour le succès de la cause pour laquelle nous combattons, et qui est bien reconnue ici pour être

celle de tous les trônes de l'Europe. Veuillez, monsieur le vicomte, continuer à me traiter avec la même bonté, et entretenir cette correspondance à la fois si intéressante et si utile, et qui rend ici mes rapports si faciles et si avantageux avec l'empereur et avec son cabinet.

Recevez, etc.

LA FERRONNAYS.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

Paris, le 11 juillet 1823.

Voici, monsieur le comte, la suite des événements diplomatiques. M. Brunetti est arrivé à Madrid, où il a déclaré qu'il n'était point accrédité auprès de la régence; et Mgr le duc d'Angoulême lui ayant demandé comment il devait le considérer, il a répondu: « Comme un simple particulier. » Cela a fait le plus mauvais effet du monde. Depuis, il est arrivé de nouveaux ordres de Vienne, et M. Brunetti, au moment où je vous écris, doit avoir été accrédité auprès de la régence. Le roi de Naples, de son côté, diminue ses prétentions: il ne demande plus que son ambassadeur soit membre de la régence; mais qu'il *sanctionne seulement* les actes de la régence; c'est tout juste la même difficulté. Franchement, j'espère qu'on abandonnera tout à fait cette chicane, que je n'hésite pas à appeler honteuse, et qui, sans la fermeté du gouvernement français et la sagesse de l'empereur de Russie, aurait pu avoir les plus déplorables résultats.

Tout va bien en Espagne: nous triomphons partout, comme vous le verrez par les journaux. L'ascendant qu'ont pris nos soldats est tel, que les constitutionnels espagnols ne se battent réellement plus. Nous occupons en ce moment toute l'Espagne; nous sommes à Murcie et à Grenade. Il ne reste plus que les Galices qui vont tomber, ou de force, ou par la soumission de Morillo. La contre-révolution de Portugal est complète; le dénouement de ce drame politique est dans Cadix. Nous en ferons le blocus par terre et par mer, et il n'y a que trois mois et quatre jours que nous avons passé la Bidassoa. Quand aurons-nous Cadix? Peut-être demain, peut-être dans quinze jours, un mois, deux mois; cela dépend de la quantité de vivres que

renferme la place, et des divisions entre les chefs; mais peu importe, après tout, nous sommes résolus à ne jamais reculer. Nous finirons cette révolution, coûte que coûte. Tant que je serai dans le ministère, jamais un pas rétrograde ne sera fait. Il s'agit de savoir si les *comuneros* de Cadix seront plus entêtés qu'un *Breton*. Soyez certain que dans ce monde on finit tôt ou tard ce qu'on veut finir. La victoire est au plus patient, en guerre comme en politique.

Vous entendrez peut-être dire, par des échos, que tout va très-bien en Espagne sous le rapport militaire, mais très-mal sous le rapport politique. Je sais du moins que M. Brunetti, mécontent d'abord de sa position, et avec raison, a eu un peu d'humeur et a jugé à travers son humeur : voici la vérité :

La régence ne va ni bien ni mal : elle manque de sagesse ; mais l'expérience nous a appris, depuis vingt-cinq ans, qu'il n'y a point d'*hommes* en Espagne. La nation a de la grandeur ; les individus sont médiocres.

La régence va, dit-on, trop vite ; d'autres trouvent qu'elle va trop lentement. Le fait est qu'elle va trop lentement pour la nation ardente qui la pousse, et trop vite pour les hommes raisonnables de tous les pays. Que pouvons-nous faire à cela à présent? Rien, ou pas grand' chose. Si nous essayions de retenir la régence, aussitôt nous mettrions le corps entier de la nation contre nous, qui crierait que nous sommes des *modérés*, des *constitutionnels*, des *chartistes*, des gens venus pour pactiser avec les ennemis et les cortès. Autant on nous aime, autant on nous détesterait ; et je vous demande ce que nous deviendrions, dispersés comme nous le sommes en Espagne, si la nation venait à se soulever contre nous? Notre sûreté nous oblige donc impérieusement à supporter des mesures dont nous reconnaissons les inconvénients ; et c'est avoir peu de jugement, que de ne pas voir que, pour assurer notre puissance militaire, nous sommes obligés de nous réduire à une impuissance politique.

Devrions-nous, au contraire, agir politiquement dans le sens de la nation, favoriser les proscriptions, les emprisonnements, les confiscations, les réactions? Non, nous déshonorerions nos armes. Il est donc clair que nous sommes forcés à jouer un rôle passif, et à nous contenter d'adoucir, par des conseils secrets, des remontrances amicales, les mesures qui nous semblent trop violentes ou même trop justes. Vous connaissez la modération du prince, et combien il doit souffrir d'une position où il ne peut pas montrer ce qu'il sent.

Mais il est évident que cette position cessera à la délivrance du roi.

Quand nous n'aurons plus rien à craindre pour notre armée, alors nous ferons entendre les paroles de la raison appuyées de la force. C'est là, selon moi, la vraie mesure. Quant aux institutions, l'empereur Alexandre vous a dit tout juste ce qu'il fallait, avec une admirable perspicacité de jugement. Il est clair que Ferdinand ne peut pas être abandonné à lui-même. Il retomberait dans toutes les fautes qui ont failli perdre l'Europe. Il faut un conseil, je ne sais quoi, une institution quelconque qui lui serve de guide et de frein. Quand nous en serons là, il nous sera aisé de nous entendre.

Mes nouvelles de Londres m'apprennent que les ordres envoyés à sir W. A'Court, à Séville, sont ceux-ci : « Retourner auprès du roi Ferdinand, si la proposition lui en est faite par *le roi et les cortès*, ou si le roi la lui adresse personnellement. Si cependant sir W. A'Court s'apercevait que le roi a été *contraint* à lui faire cette proposition, il ne prendra conseil que de lui-même, et des circonstances, pour y aller ou refuser. Dans Cadix, sir W. A'Court devra débiter par une protestation solennelle contre toute atteinte à la sécurité du roi et de la famille royale. Il conservera toujours les moyens de se transporter à Gibraltar. » Il n'est pas hors de vraisemblance que quelques directions secrètes aient été données pour favoriser l'évasion de Ferdinand. Tout cela est bien faible, et c'est une chose déplorable de voir une monarchie puissante se prêter à toutes les fictions qu'une assemblée démagogique se plaît à inventer. Tantôt déclarant le roi fou, et le déposant ; tantôt lui rendant la raison comme elle lui a ôté l'esprit, et le remplaçant sur le trône ; et un envoyé anglais, reprenant et quittant ses fonctions d'ambassadeur, selon que Ferdinand est roi ou n'est plus roi. Est-ce bien là la fière Angleterre, la reine des mers ? Voilà où mènent les fausses doctrines et l'amour-propre blessé de ceux qui conduisent les États.

12 juillet.

Je reçois des dépêches de Vienne. Causant un jour avec M. le baron Vincent du parti qu'avait pris sir W. A'Court de ne pas suivre le roi déchu à Cadix, je lui dis : « Voilà une belle occasion pour l'Angleterre de se tirer du mauvais pas où elle s'est mise, et de contribuer à obtenir, par son influence, la délivrance de Ferdinand. » Il paraît que M. Vincent a rendu compte de ce propos de conversation au prince de Metternich, qui, prenant aussitôt acte de ce que j'avais dit de fort raisonnable, a cru devoir ouvrir une sorte de négociation avec

l'Angleterre, pour l'inviter à rentrer dans l'alliance et demander son intervention pour la délivrance du roi. Sans doute il serait fort à désirer que l'Angleterre changeât de système, et qu'elle voulût, avec l'alliance, combattre les révolutions. Que le roi Ferdinand obtienne sa liberté définitive, n'importe par qui, nous en serons charmés ; mais de faire d'une chose désirable une négociation formelle, j'avoue que je n'aurais jamais songé à cela : montrer tant d'empressement et un si vif désir de se rapprocher de l'Angleterre, c'est faire penser à cette puissance, naturellement si orgueilleuse, que nous avons besoin d'elle. Or, ce n'est pas là assurément la position de la France. Nous sommes très-suffisants pour achever la guerre d'Espagne ou toute autre guerre. M. Vincent est venu me lire la dépêche du prince de Metternich à ce sujet, et je lui ai répondu à peu près ce que je vous dis ici. Au reste, sa proposition vient trop tard, et l'Angleterre a déjà pris son parti sur la position de sir W. A'Court.

M. de Gourieff arrive ; il m'apporte votre lettre du 24 juin. Il a rencontré, à huit heures de chemin de Pétersbourg, un courrier du général Pozzo qui était chargé pour vous de longues lettres de moi. Elles auront achevé d'éclaircir toute l'affaire de Naples, qui est, au reste, abandonnée par le prince de Metternich. Votre lettre ne m'apprend rien de nouveau. Le général Pozzo, que j'ai vu ce matin, m'a dit que ses dépêches étaient très-satisfaisantes, que l'empereur était plein de bonne volonté pour nous, et qu'il attendait à connaître ce que nous aurions fait à Paris, pour se décider sur l'intervention napolitaine. Dans ce cas, tout est fini, et cette misérable affaire va tomber dans l'oubli.

Le duc de San-Carlos a obtenu son audience publique comme ambassadeur d'Espagne, et le marquis de Marialva comme ambassadeur de Portugal. Le comte de Palmella m'a écrit ; il veut, dit-il, faire donner une constitution au Portugal. M. de Marialva m'a consulté sur ce point. Je lui ai répondu que le gouvernement français avait pour principe de n'intervenir en rien dans la politique intérieure des États ; qu'une constitution pouvait être d'ailleurs une chose fort bonne et fort désirable, mais qu'instruits par notre propre expérience, nous pensions qu'il fallait mettre du temps à créer des institutions à un peuple ; que cela ne s'improvisait pas ; que beaucoup de choses manquaient à notre Charte pour nous être trop hâtés de la publier ; que, par exemple, la loi d'élections, qui aurait dû être dans la Charte, ne s'y trouvait pas, et que cette omission avait pensé nous faire périr ; que je croyais enfin, qu'établir une constitution

quelconque en Portugal avant que la révolution espagnole fût détruite, serait danger pour les deux pays. Je crois que j'ai ouvert un avis sage, et je ne vois pas du tout, dans l'état d'effervescence où se trouve encore le Portugal, pourquoi la commission de Lisbonne se presserait de publier un code politique fait au milieu du choc des passions et des intérêts.

CHATEAUBRIAND.

III. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 14 juillet 1823.

M. Brunetti doit être acéré à présent. Cette affaire est finie, l'inimitié secrète reste. Attendez-vous à tous les chats que l'Autriche pourra vous jeter aux jambes. Vous avez très-bien répondu sur les conférences. Quand elles auront lieu, soyez toujours tout *rond*, tout *amical* et ne concluant rien. Dans tous les grands événements, si on vous presse, dites que vous prendrez les ordres de votre cour.

Sir Charles Stuart est venu me *confier* les ordres que Canning envoie à sir W. A'Court, ils sont tels que je vous les ai mandés. Ils laissent à sir W. la faculté de retourner à Cadix. Au reste, en Angleterre on affecte la plus scrupuleuse neutralité; on veut ne nous *gêner en rien*, on respectera notre blocus, et nous pouvons l'annoncer ou le dénoncer officiellement si nous voulons; enfin c'est la vertu et l'honnêteté mêmes que ce cabinet, et tout ce qu'il fait est pour notre plus grand bien. Je joins ici la copie d'une lettre que notre consul à Lisbonne écrit à monseigneur le duc d'Angoulême, par M. de Sousa, qui va se rendre auprès de Son Altesse Royale à Madrid. Mais comme M. de Sousa n'est peut-être pas encore arrivé, monseigneur peut être bien aise de savoir d'avance ce qui se passe à Lisbonne. Tout y va très-bien. Hyde part demain pour son ambassade, il va s'embarquer à Brest sur la frégate *la Cybèle*, il sera à la fin du mois à Lisbonne; j'espère qu'il portera le cordon bleu au roi et à l'infant don Miguel, qui le désirent. Hyde correspondra avec vous. De son côté, il s'occupera de Cadix. Vous pourrez mutuellement vous envoyer des courriers.

La pauvre régence est dupe d'une intrigue pour son emprunt. Il y

a deux espèces de gens qui ont des bons des cortès. Les uns jouent à la hausse et les autres à la baisse. Ceux qui jouent à la hausse disent à la régénee : « Reconnaissez l'emprunt des cortès, et je vous prête 50 millions. » Ceux qui jouent à la baisse disent : « Déclarez que vous ne connaissez pas l'emprunt des cortès, et nous avons 50 millions à votre service. » Il est elair, dans ses intérêts, qu'en empruntant, la régénee ne doit se déclarer ni pour ni contre l'emprunt des cortès.

Bonjour, mon cher ami, mandez-moi beaucoup de nouvelles.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

16 juillet 1823.

Très-bien, mon eher ami, c'est eela, ne refusez jamais les conférences ; elles sont indiquées dans le protoeole. Il est d'ailleurs essentiel d'être toujours bien avec l'alliance, quelles que soient la jalousie de l'Autriche et les tracasseries du prince de Metternich. Mais que ees conférences soient toujours ou presque toujours des conversations, dans lesquelles vous montrerez toujours le plus grand désir d'agir avec les alliés ; mais *concluez* très-peu ; c'est là votre métier et le mien : Bonhomme sans être dupe, voilà l'affaire en deux mots.

Invitez la régénee à passer sur bien des ehoses ; qu'elle ne se montre pas diffieile si les lettres de crédit ne sont pas bien en règle, peu importe ; son intérêt est qu'elle *paraisse* aux yeux de l'Angleterre reconnue par les grandes puissances eontinentales. Qu'elle n'ait pas la maladresse d'aller relever des défauts de forme qui feraient voir à ses ennemis que les alliés, excepté la France, hésitent à la reeonnaître, et qu'ils se ménagent des retraites en eas de revers. C'est évidemment le eas, et tout cela est l'ouvrage de M. de Metternich. Il revient pourtant, et tout se corrigera ; mais il faut du silenee. La Russie va très-bien, et la Prusse par conséquent deviendra meilleure. Le prince Metternich, en ce moment fait une autre tentative : il essaie de ramener l'Angleterre à l'alliance, et de l'inviter à délivrer le roi de concert avec nous. Il ne réussira pas ; mais cette démarche embarrassera l'Angleterre et la ramènera peut-être à faire tenir une conduite plus noble à sir W. A'Court.

Si vous prenez la Corogne, vous devez y trouver des ressources pour augmenter votre marine devant Cadix.

Nous avons ici une lettre d'une des infantes renfermées dans Cadix. La lettre est du 30 juin ; elle se flattait d'être bientôt délivrée ; mais elle dit que Cadix reçoit des vivres et de l'eau par Gibraltar, et pourtant nous avons des frégates (fort mal à propos, il est vrai) à Gibraltar. Donnez avis à l'escadre que le ravitaillement vient de Gibraltar, Tariffa et même de la côte de Barbarie.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 18 juillet 1823.

Vous trouverez toujours, mon cher ami, l'Autriche pour les conférences : rien n'est plus traçassier, tatillon, bavard, que ce cabinet. Je vous ai déjà dit, et je vous le répète pour la dernière fois, que vous devez accorder des conférences, aux termes du protocole ; mais qu'il faut vous étudier à les rendre rares, à les écarter, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre ; les réduire, autant que possible, à des conversations vagues ; à ne jamais vous laisser entraîner à prendre des mesures et des résolutions *en commun* ; à ne jamais permettre qu'on attaque le fond des choses, soit sur ce qui se passe à présent en Espagne, soit sur l'avenir de cette même Espagne ; et enfin à dire toujours, si on vous pressait sur quelques points importants, nouveaux, inattendus, que vous n'avez pas de pouvoirs, et que vous en référerez à votre cour. Dressez le moins que possible des *protocoles*. Vous remarquerez que dans le protocole du il n'est pas question que vous tiendrez des *protocoles* : il s'agit de conférence, et voilà tout. Il faut en diplomatie tenir le moins que l'on peut des procès-verbaux de ses paroles. Ne vous refusez pas pourtant tout à fait aux *protocoles*, quand M. Brunetti vous pressera ; mais faites que ce soit toujours de pure grâce, par complaisance, comme un bonhomme qui se compromet un peu aux yeux de sa cour pour être collègue obligeant.

Les communications avec le Portugal finiront par s'ouvrir tout à fait, et Hyde vous sera pour cela très-utile : à Lisbonne il pourra vous faciliter bien des choses pour Cadix. Je lui ai recommandé de vous envoyer des courriers. Il sera, j'espère, arrivé à la fin du mois.

Ne laissez pas, mon cher ami, trainer mes lettres, elles ne doivent être lues que de vous.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE SERRE.

Paris, le 18 juillet 1823.

Je vous dois une réponse depuis longtemps, monsieur le comte; j'espère que vous aurez bien voulu m'excuser en songeant à tous les embarras dans lesquels j'ai été plongé.

Vous m'avez vu à Vérone; je suis revenu en France, blessé au fond du cœur de notre nullité en Europe; j'ai trouvé, d'un autre côté, en arrivant, dans le parti révolutionnaire, un espoir mal dissimulé de corrompre notre armée, des conspirations prêtes à éclater, et tous ces maux ayant leur foyer à Madrid. Appelé inopinément au ministère par la retraite de M. de Montmorency, j'ai pris mon parti sur-le-champ. L'occasion se présentait d'en finir une fois pour toutes, de savoir si les Bourbons avaient ou non une armée, de terminer la restauration et de nous replacer à notre rang militaire en Europe. Si nous avions le bonheur de réussir dans cette grande entreprise, nous abattions deux révolutions d'un seul coup, car il était clair que les cortès démagogiques de Portugal tomberaient avec les cortès conventionnelles d'Espagne. Les conséquences de ces événements seraient incalculables pour la France : nous pouvions périr, mais il valait mieux périr en redevenant la première puissance du continent, que rester dans l'état de trouble au dedans et de faiblesse au dehors où nous étions réduits. L'événement a été heureux, et je ne demande à Dieu que de vivre jusqu'à la reddition de Cadix, pour mourir plein de joie du haut rang de gloire et de prospérité où j'aurais placé ma patrie.

Les obstacles ont été grands, l'Angleterre a été bien menaçante,

l'Autriche bien jalouse et bien envieuse. Ne sachant plus comment entraver notre marche, elle avait suseité le roi de Naples pour réclamer la régence d'Espagne, e'est-à-dire pour remettre l'Espagne sous l'influence anglaise, à travers l'autorité du prince de Metternich. L'Autriche disait qu'elle ne reconnaîtrait point la régence d'Espagne, si d'abord les droits du roi des Deux-Siciles n'étaient reconnus; après bien des conférences et des écrits, la prétention du roi de Naples a été repoussée ou du moins ajournée. Ma lettre officielle vous donne aujourd'hui quelques détails sur cette affaire.

Nous ferons tout ce que nous pourrons pour que notre invasion de l'Espagne ne produise pas dans ce malheureux royaume ce que l'invasion autrichienne a produit à Naples; comme nous ne comptons rien garder ni rien demander, loin de ruiner le pays, nous l'aurons enrichi, et e'est déjà une grande chose. Quant aux institutions, nous ne nous en mêlons point, empêchant seulement le roi de retomber dans ces fautes et de commettre ces actes stupides de tyrannie qui l'ont perdu.

Notre métier, monsieur le comte, est un peu contraire à la franchise. Ne laissons rien percer de ce que nous savons des dispositions de la cour de Vienne pour nous. Il est d'ailleurs juste de dire qu'elle doit craindre plus qu'une autre notre résurrection militaire; elle en est inquiète pour l'Italie; elle n'a pu s'empêcher de manifester son dépit lorsqu'elle a vu le prince de Carignan servir et se distinguer dans les rangs de nos soldats. Elle avait cru que nous ne pourrions pas faire la guerre seuls, que nous serions ou battus ou forcés d'ouvrir aux alliés le passage de la France. Elle a été trompée sur tous les points, et elle a de l'humeur; c'est fort naturel. La Russie, au contraire, n'est pas jalouse de nos succès, et quoiqu'elle affecte toujours une grande déférence pour le prince de Metternich, on voit que celui-ci a perdu à Pétersbourg depuis notre guerre d'Espagne : ce sont des germes qui se développeront un jour. L'Angleterre a joué un triste rôle : elle a été à la fois injurieuse et faible; mais comme cette puissance a des forces à part et d'admirables institutions, elle reprendrait toute sa puissance si, au lieu de s'opposer par de petits moyens à la délivrance du roi d'Espagne, elle se joignait à nous pour mettre ce prince en liberté et terminer de concert avec nous la grande affaire des colonies espagnoles.

J'en étais là de ma lettre, monsieur le comte, quand un courrier de Rome m'apporte la nouvelle de l'accident arrivé au pape, et qui sera peut-être suivi de la mort de ce saint religieux. L'Autriche va

se mettre en mouvement; elle nous a déjà proposé de nous entendre avec elle pour l'élection d'un souverain pontife : cela veut dire qu'elle ne serait pas sûre de triompher sans nous. Je crois que nous ne pourrions rien à cette affaire, et que l'intérêt italien, qui nous est plutôt favorable, l'emportera. Nous ferons partir nos deux cardinaux, si nous avons le temps. Dans le cas où l'Autriche voudrait occuper militairement les légations, nous ferons des représentations. Mais je ne crois pas à cette occupation, et j'y croirais bien moins encore, si une dépêche télégraphique nous annonçait la reddition de Cadix.

Veillez, je vous prie, aux corsaires espagnols, et qu'ils ne viennent pas vendre leurs prises ou se ravitailler dans les ports de Naples et de Sicile.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 19 juillet 1823.

Je vous avais, mon cher ami, précisément écrit hier contre les *protocoles*. Mais enfin ce qui est fait est fait. On reviendra sans doute à vous proposer le rapport sur l'état de l'Espagne : c'est la manière de M. de Metternich; peu importe; tout ce qui entraîne des longueurs, tout ce qui demande des renseignements, tout ce qui peut être pris et repris, lu et relu, commenté, critiqué, examiné, est bon pour vous et bon en diplomatie. Vous et vos collègues, vous pourrez très-bien être six mois à faire votre rapport, et pendant ce temps-là tout chemine.

Vous faites très-bien de vous mettre à la tête du corps diplomatique. Il faut que vous en deveniez le patron et le maître. Dînez beaucoup et buvez bien : il ne sera bruit que de vous et de la *Sainte-Alliance*.

Votre corps diplomatique va s'augmenter. Vous trouverez ci-jointe une lettre de la cour de Danemark à son agent à Séville : elle le rappelle et lui dit de s'accréditer à Madrid auprès de la régence. Annoncez cela à M. Saez, et envoyez la lettre à sa destination.

Vous ne verrez point de flotte anglaise à Cadix, mais deux frégates

qui viendront se mettre à la disposition de sir W. A'Court. On ne sait toujours si celui-ci ira à Cadix ou à Gibraltar.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Nous n'avons point encore reçu la nouvelle de la mort du pape, ce qui me fait croire qu'il aura survécu à sa chute plus longtemps qu'on ne l'avait présumé. Le nonce doit être arrivé à Madrid.

Je dois vous dire qu'il ne faut pas vous laisser entamer sur des choses qui touchent à l'indépendance de la régence, sans quoi, vous et vos collègues vous deviendriez les régents du royaume. Par exemple, vous n'avez pas le droit de vous mêler des actes de la régence ; qu'elle emprunte ou qu'elle n'emprunte pas, cela ne vous regarde en rien ; cela peut être entre vous un sujet de causeries, mais jamais matière à protocole et à délibération. Prenez bien garde à cette tendance de l'Autriche à se mêler et à envahir. Retenez-la dès le premier pas, ou vous serez entraîné bien loin.

M. LE PRINCE DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, ce 22 juillet 1823.

Je suis arrivé hier soir à Londres, mon cher vicomte, après une traversée assez courte mais pénible. Les ordres n'étaient pas encore parvenus à Douvres, de rendre à l'ambassadeur du roi les honneurs dus à son rang : on n'a pas, en conséquence, tiré le canon ; le commandant de la garnison est venu s'en excuser auprès de moi, mais il a placé à ma porte une garde d'honneur ; du reste, j'ai été aussi bien accueilli par les habitants de Douvres que je pouvais l'être : ils se sont rassemblés à mon départ, autour de ma voiture, et m'ont salué lorsque j'y suis entré. La malveillance s'est déjà emparée de la circonstance de l'omission des honneurs rendus ; un papier anglais en fait le sujet de quelques observations. Le fait est, d'après ce que m'assure le vicomte de Marcellus, que la notification officielle de mon arrivée est parvenue un peu tard à M. Canning, et que la cérémonie de la prorogation du parlement, survenue immédiatement

après cette notification, aura retardé l'envoi des ordres qu'attendait le commandant de Douvres.

M. Canning m'a fait dire les choses les plus obligeantes par le vicomte de Marcellus, et m'a invité à dîner pour aujourd'hui à sa campagne; je compte y aller. Le roi est à Windsor, et c'est là probablement que j'aurai ma première audience. Je vous tiendrai au courant de tout. Vous pouvez compter sur mon zèle et mon exactitude.

Recevez, mon cher vicomte, l'assurance de mon bien sincère attachement.

Le prince DE POLIGNAC.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 23 juillet 1823.

Je réponds confidentiellement, mon cher ami, à votre dépêche n° 17.

Tous vos raisonnements sur les avantages et les inconvénients des conférences sont justes. La difficulté a été de n'accepter de secours de personne, et de se mettre en garde contre l'empiétement des alliés dans les conférences. Il est certain que les quatre grandes puissances continentales, s'entendant ensemble à Madrid, offrent quelque chose de moins dur à la régence, que la volonté de la France, exprimée seule par l'organe de ses soldats. Tout dépend donc de votre habileté.

Votre tableau de l'Espagne est celui que tout le monde fait. Il n'y a remède à ces maux que la délivrance du roi. On ne fera peut-être que changer de mal, mais du moins nous n'en serons pas responsables.

Je vais parler pour qu'on accepte au moins les secours de Portugal par *mer*. Les Portugais ne sont pas dans la position des Russes, des Autrichiens et des Prussiens, ils ne passeront pas sur notre territoire; ils sont comme nous menacés par la révolution espagnole, et comme nous ils ont le droit de prendre les armes contre elle. S'ils déclaraient la guerre à l'Espagne, pourrions-nous les en empêcher? Si on ne veut pas précisément dire qu'on accepte leurs propositions,

ne peut-on faire comme on a fait pour le comte d'Amarante, les laisser agir en Espagne comme ils voudront? S'ils veulent bloquer Badajos et Ciudad-Rodrigo, bien libre à eux sans doute. Parlez à monseigneur le duc d'Angoulême dans ce sens; ne lui présentez pas la chose comme un parti pris ou à prendre, mais comme une idée qui mérite d'être pesée, surtout pour le service de mer. Nous pouvons tirer un immense parti de la marine portugaise et du matériel qu'elle peut nous fournir. Si nous triomphons avec nos seuls moyens, c'est bien beau; mais si nous ne triomphons pas? les faits dominant tout. Il faut avoir Ferdinand, n'importe à quel prix, car il y va du salut ou de la perte de la France. Dites à Guilleminot mes idées sur tout ceci.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND AU PRINCE DE POLIGNAC.

Paris, le 28 juillet 1823

Je reçois, mon noble ami, votre première dépêche. J'attendrai avec impatience votre audience publique. Je ne serais pas étonné qu'on la différât, pour joindre cette mauvaise grâce à beaucoup d'autres; vous savez que les ministres anglais ne parlent jamais de politique en société, et je ne suis pas étonné que M. Canning et lord Liverpool ne vous aient rien dit. J'ai réfléchi à la lettre particulière du roi. Le roi d'Angleterre ne montre pas assez d'empressement à vous recevoir pour nous livrer avec tant d'abandon; cette lettre pourrait tomber entre les mains de M. Canning et faire une histoire; si donc vous ne l'avez pas remise, je crois qu'il sera mieux de me la renvoyer.

L'estafette de Madrid, partie le 23 et arrivée ce matin, n'apporte rien de nouveau. Nous faisons nos efforts pour déterminer monseigneur le duc d'Angoulême à se rendre devant Cadix, pour réunir les généraux prêts à se diviser, et pour sortir de Madrid, où la police, qui est nulle en Espagne, ne veille pas assez à sa sûreté. L'incendie, allumé ou non par la malveillance, dure encore, faute de pompes pour l'éteindre.

Vous savez maintenant que j'ai dénoncé le blocus.

Tout à vous, mon noble ami.

CHATEAUBRIAND.

P. S. Vous pouvez causer avec cet homme du Mexique, non comme ambassadeur, mais comme prince de Polignac.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, ce 31 juillet 1823.

Vous verrez, par ma lettre officielle, noble prince, où nous en sommes avec l'Angleterre. Vous sentez ce qu'une frégate anglaise, qui viole un blocus, qui tire le canon pour saluer les cortès, qui arbore le pavillon espagnol, etc., doit avoir de puissance pour monter la tête des descamisados et prolonger la résistance. On vous répondra à tout cela que le blocus n'était pas dénoncé; et ils savent très-bien que ce qui est un *usage* n'est pas une *loi*, et qu'ils abusent de la générosité du gouvernement français. Cependant plaignez-vous, et tâchez que ces bravades et ces insultes aient un terme.

En Espagne, le départ de monseigneur le duc d'Angoulême pour Cadix répond à l'accusation de notre marche rétrograde sur l'Èbre : c'est une très-bonne mesure sous tous les rapports, la politique sera plus simple à Madrid, et la guerre plus franche au port Sainte-Marie.

Voyez, je vous prie, M. Sequier, et tâchez de vous faire rendre toutes ces prises françaises conduites de la Corogne dans les ports de l'Angleterre. C'est une affaire majeure pour notre commerce. Je vous en ai écrit par le dernier courrier.

Nous ne savons rien de la Corogne, mais nous ne doutons point qu'elle ne soit bientôt entre nos mains, quand notre croisière sera arrivée devant cette place.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 31 juillet 1823.

Monseigneur a raison, et la régence doit rester à Madrid. Nous sommes tous frappés ici de l'inconvenance de la mesure qui frappe

cent cinquante familles espagnoles à peu près. Parlez fortement à la régence, dites-lui qu'il n'y a rien de plus impolitique que des mesures qui enveloppent des classes entières dans une espèce de proscription. Je n'hésite pas à considérer le décret de la régence sur la milice comme un acte funeste. Le général Pozzo est dans cette opinion, et il en écrit à M. Bulgari. Avisez entre vous ce que vous pouvez faire pour que la régence ou rappelle ou modifie son arrêté.

Le départ de monseigneur le duc d'Angoulême est une très-bonne mesure ; il sépare la politique de la guerre , tout en ira mieux.

Je conçois qu'à Madrid on ait un peu peur pendant quelques jours ; mais on s'habitue à être seul, et Bourke, après avoir pris la Corogne, s'approchera de vous.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 2 août 1823.

J'ai reçu votre lettre du 27 juillet et le bulletin n° 25 que nous avons depuis deux jours. Je connaissais aussi la lettre de Bordesoulle. Vous avez raison, les phrases ne se suivent guère et se contredisent ; il rejette sur la frégate anglaise la mauvaise issue de négociations mal commencées et mal conduites, auxquelles il n'a pas voulu adjoindre des gens habiles. Il n'y a plus qu'un seul parti à suivre : c'est de prendre Cadix de vive force. Le maréchal de Bellune, qui l'a bloqué deux ans de suite, assure qu'on peut le prendre en s'emparant du Trocadéro et faisant une descente sur la pointe en face, dans l'île de Léon, à demi-portée de bombe de Cadix. Il en coûtera du monde, mais il s'agit dans cette affaire de la restauration complète des Bourbons, ou de leur chute finale. Il n'y a pas à balancer, nous allons prêcher dans ce sens.

Toutes les lettres qui arrivent de Madrid et dans toutes les opinions s'accordent à dire que le décret contre la régence produit l'effet le plus désastreux. Cette régence peut être bien bonne, mais elle est bien bête. Qu'avait-elle besoin de parler de dîmes, des biens nationaux, des moines, des impôts, des milices ? Pourquoi remuer tant

de questions, qu'il fallait avec prudence mettre au retour du roi, et s'occuper tout simplement de la création d'une armée? Il faut, mon cher ami, que vous tâchiez de prendre plus d'autorité sur elle, surtout pendant l'absence du prince; que vous obteniez, s'il est possible, la communication de ses arrêtés avant qu'elle ne les rende : insistez sur le rappel de celui contre les milices. Je vous écris aujourd'hui une lettre officielle à ce sujet, afin que vous puissiez la montrer à M. Saez, si vous le jugez à propos. Je vous laisse libre d'en faire ou non usage.

Ayez bien soin de me mander l'effet qu'aura produit sur l'esprit de Madrid le départ de monseigneur le duc d'Angoulême; quel parti prend le dessus dans la capitale; mettez tout en usage pour que la régence, qui se sentira plus libre, ne commette pas d'acte violent. Il y aurait de l'adresse à elle à se montrer modérée précisément après le départ de ceux qui l'accusaient d'exagération.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE CARAMAN.

Paris, ce 3 août 1823.

Depuis ma dernière lettre du 26 juillet, il n'est rien arrivé, monsieur le marquis, d'important dans les opérations militaires et dans la politique, que le départ de monseigneur le duc d'Angoulême pour l'Andalousie. Il y avait quelques inconvénients à ce départ, mais les avantages en étaient si grands d'un autre côté, que je n'ai pas hésité à insister fortement sur cette mesure. Ces avantages sont de plusieurs sortes.

1° Monseigneur le duc d'Angoulême, en contact avec la régence et étourdi à Madrid de toutes les intrigues et de tous les cris des divers partis, commençait à prendre de l'humeur. Cette humeur augmentait les divisions et créait deux centres d'autorité : la régence et le prince. Il était essentiel de tirer celui-ci d'une position qui lui devenait insupportable, et qui pouvait même altérer sa santé. Il fallait le replacer au milieu de ses camps, où il est si bien, où ses vertus,

composées de modération et de courage, entretiennent à la fois la discipline et l'ardeur de nos troupes; enfin il fallait veiller aux jours de ce noble prince, bien plus en sûreté sous la tente que dans une ville sans police, où les révolutionnaires de toute l'Europe ont des intelligences et machinent toutes sortes de complots, témoin l'incendie de l'église des *Clercs mineurs du Saint-Esprit*.

2° La présence de monseigneur à l'armée fera cesser des rivalités militaires si communes parmi nos généraux.

3° Cadix tombé entraînant la chute de la révolution espagnole, il faut faire un dernier effort pour l'emporter; et si quelque chose peut amener cette heureuse catastrophe, c'est sans doute la présence du prince devant Cadix.

Voilà, monsieur le marquis, les principaux motifs du départ du prince. Ils sont susceptibles de longs développements dans lesquels je ne puis entrer, et qui se présenteront à votre esprit. Cette mesure est un coup de parti, et j'espère que nous en sentirons bientôt les heureux résultats.

Au reste, je vous ai toujours dit que je ne répondais pas du jour de la délivrance du roi. Je n'en sais rien encore. Mille choses peuvent la retarder, et surtout les efforts des Anglais qui nous font une véritable guerre. Ils violent nos blocus, font passer des armes, des vivres et de l'argent aux révolutionnaires; envoient des aventuriers pour se mettre à la tête des soldats des cortès et pour relever leur courage. Quoi qu'il en soit de cette conduite et de cette neutralité peu loyale nous en viendrons à bout. Si nous n'achevons pas cette guerre dans quatre ou cinq mois, nous l'achèverons dans six, dans sept, dans un an. Jamais nous ne reculerons, du moins tant que je serai ministre. Il s'agit ici du sort de l'Europe. Si la révolution triomphait en Espagne, tout serait perdu. Il faut ici victoire, victoire complète, ou périr sous ses ruines : cela est clair, et, par conséquent, mon parti est bien pris.

Notre projet, si Cadix n'est pas emporté avant la saison des vents qui empêchent de tenir la mer, est de faire cet automne le siège de toutes les places en deçà de l'Èbre : ces places tombées nous laisseront quarante mille hommes disponibles auxquels nous ajouterons la levée de trente-six mille hommes, et avec ces nouvelles forces nous irons appuyer les forces laissées cet hiver devant Cadix, dont nous formerons le siège, et que nous emporterons, quelques sacrifices d'hommes qu'il nous en puisse coûter. Je vous mande là nos arrière-plans ; car nous comptons attaquer Cadix du 20 au 25 de ce

mois, et nous avons de grandes espérances de succès. Mais il faut, quand on est à la tête des affaires, calculer toujours les événements dans le sens le moins favorable, afin de n'être pas pris au dépourvu.

Recevez, etc., etc.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

4 août.

Il s'est répandu des bruits que vous estimerez à leur juste valeur. *Nous traitons avec les Cortès !* Nous n'avons pas pris les armes contre les Cortès pour traiter avec elles. Jamais nous ne les reconnaitrons désormais comme corps politique. Tout ce que les *individus* voudront pour nous livrer le roi, nous l'accorderons. Nous traiterons donc avec les individus, nous traiterons avec le roi, nous nous adresserons à lui toutes les fois qu'il pourra faire quelque chose pour lui-même ; mais ne croyez pas que nous déshonorions nos armes, notre cause, par d'indignes compositions.

La régence à Madrid a commis bien des fautes. Son dernier décret sur les miliciens est déplorable ; elle multiplie ses ennemis et les difficultés que nous avons à vaincre. Je lui ai fait faire les représentations les plus sérieuses par le marquis de Talaru. Il faut dire pourtant, à son excuse, qu'elle est obligée de faire des sacrifices aux opinions de la masse populaire qui la pousse. En Espagne, tout est noir ou blanc, on est pour les Cortès ou pour le roi, et vous ne ferez pas comprendre à ces deux partis qu'ils peuvent user l'un envers l'autre de bienveillance et de ménagement. Ils ne tendent pas moins qu'à s'exterminer mutuellement. Un gouvernement qui veut être sage est bien embarrassé à trouver la route à travers tant de passions.

Je ne vous parle plus de la prétention de Naples, l'affaire est enterrée ; elle était passablement ridicule. Vous savez sans doute la chute du pape ; il va mieux, mais je ne crois pas qu'il vive longtemps. Je lui ai envoyé un lit mécanique pour se soulever. Un conclave était autrefois une grande affaire. Aujourd'hui cela ne pourrait avoir d'importance que si un grand homme montait sur le trône pontifi-

cal. Rome n'est plus assez forte par elle-même pour influer sur le sort des peuples sans un pape de génie. Quelques intrigues communes de quelques cardinaux obscurs seront inconnues hors des ruines de Rome, et l'on s'apercevra à peine que les clefs de saint Pierre ont changé de mains.

CHATEAUBRIAND.

M. LE PRINCE DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, le 10 août 1823.

Le vicomte de Marcellus, qui vous remettra cette lettre, mon cher vicomte, vous donnera tous les détails de l'accueil aimable et flatteur que m'a fait le roi d'Angleterre au Cottage, où j'ai passé toute la soirée d'avant-hier. Il n'y a pas eu, pour ainsi dire, de présentation, puisqu'il a voulu me recevoir dans son salon, lorsque toute la société qu'il avait invitée s'y trouvait réunie, et que, sans attendre que M. Canning eût prononcé mon nom, il est venu à moi, m'a pris par les mains en me disant que j'étais une de ses plus anciennes connaissances, et qu'il était charmé de me voir; puis il s'est informé des nouvelles du roi; de Monsieur et de la famille royale; il a eu la bonté d'y joindre des paroles pleines d'un souvenir bienveillant pour ma propre famille, et tout cela, avant même qu'il me fût possible de remettre mes lettres de créance, ni les lettres de récréance que je lui apportais de votre part. Le vicomte de Marcellus vous répétera aussi, mon cher vicomte, tout ce que le roi a dit d'aimable sur votre compte, et l'à-propos piquant même qu'il a choisi pour faire un éloge public de votre dernier discours à la chambre des pairs. Je n'ai pas eu de conversation particulière avec ce souverain; mais, pendant le dîner et dans le cours de la soirée, il a, à plusieurs reprises, saisi les occasions qui se présentaient de me faire connaître la noblesse, la magnanimité de ses sentiments, les vœux qu'il formait pour la prospérité de la France, et l'attachement personnel qu'il portait à notre auguste monarque; je dois vous dire aussi que le duc de Clarence et le duc de Cumberland, que j'ai

rencontrés au Cottage, ont partagé hautement l'opinion de leur royal frère.

Recevez, etc.

Le prince DE POLIGNAC.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, 10 août 1823.

Une dépêche télégraphique datée du quartier général de la Caroline, le 6 de ce mois, nous a appris hier au soir la capitulation de Ballesteros et sa reconnaissance de la régence. Je m'applaudis de vous avoir prévenu, dans mes trois dernières lettres, d'interposer votre autorité afin que la régence ne fasse pas l'énorme sottise de repousser Ballesteros. Je vous écris en conséquence une lettre officielle, dont vous ferez usage, s'il y a lieu, auprès de la régence. Cet événement peut amener la reddition de Cadix, et peut déterminer la défection de Milans et de Lobéras en Catalogne. Si, d'un autre côté, nous sommes entrés à la Corogne, comme le disent des lettres venues de Londres, Bourke pourra entrer dans le royaume de Léon et vous mettre en repos à Madrid. Allons ! voilà de belles espérances ; puissent-elles s'accomplir ! Si le roi est délivré, vous aurez d'abord à Madrid le général Pozzo, qui a de pleins pouvoirs pour cela, et ensuite un ambassadeur. Bulgari ne vous restera pas.

Dites-moi ce que l'on pense à Madrid de notre consul de Valence, Brochaut d'Andilly, qui a été vice-consul à Madrid, après le départ de M. de La Garde. Mais prenez garde aux exagérations des *absolutistes*, dans ce qu'on vous en dira. Mon dessein est de le renvoyer pour exercer le consulat par *interim* à Madrid, si vous pensez qu'il n'y a pas d'inconvénient.

CHATEAUBRIAND.

M. DE SERRE A M. DE CHATEAUBRIAND.

Naples, 9 août 1823.

J'ai reçu, monsieur le vicomte, votre lettre confidentielle du 18 du mois dernier. Je vous remercie de la peine que vous avez prise de m'expliquer les motifs qui vous ont décidé à la guerre, et l'état actuel de nos relations diplomatiques.

Il y a une partie de vos motifs de guerre qui n'a pu être bien jugée qu'au moment même, et sur les lieux, mais d'ici j'en aperçois assez pour comprendre qu'à votre arrivée au ministère l'invasion de l'Espagne vous ait paru nécessaire. Au milieu de l'hésitation de la plupart des esprits, la promptitude et la vigueur de votre détermination ont fait beaucoup pour le succès. Il est grand ; vous avez toute raison de vous en applaudir, et je vous en félicite de tout mon cœur. Toutefois, et même après la chute de Cadix, vous êtes loin de pouvoir penser à votre *nunc dimittis*. Vous avez le premier rendu à la France cette vie, cette action extérieure, nécessaire à un grand peuple, et qui semblaient suspendues depuis la restauration. Dans cette carrière, les grandes affaires s'appellent l'une l'autre.

Ce n'est pas seulement la question politique de l'Espagne, où, sans vouloir imposer des institutions, vous ne pouvez cependant laisser élever, dans un autre sens, un système aussi absurde, ruineux et menaçant, que celui que vous avez détruit ; un système capable de ressusciter un jour le dernier, et de faire évanouir le fruit de vos travaux. Ce n'est pas seulement la question plus épineuse encore des colonies espagnoles, dans laquelle il faudra bien se rappeler la promesse de resserrer autant que possible le cercle et la durée de la guerre. — Il n'est pas que vous n'ayez souvent remarqué que, dans le va-et-vient des choses humaines, le danger qui cesse ne fait presque jamais que céder la place à un autre. La crainte des révolutions est le sentiment commun qui, depuis huit années, tient les grandes puissances unies et l'Europe en paix. Le péril passé s'oublie vite, et cette crainte sera bien affaiblie une fois que la Péninsule sera restaurée, pacifiée. Alors la politique des intérêts, des ambitions de puissance à puissance, la vieille politique, si l'on veut, reprendra tous ses droits. Les cabinets sont timides, endettés, mais les peuples sont reposés et les armées nombreuses ; cela n'est point à la longue d'un pacifique augure, encore bien que la paix soit sur

les lèvres et dans les cœurs. Cette jalousie de la France, que déjà vous voyez poindre, grandira malgré votre prudence et votre générosité. Il y a de l'habitude autant que de la raison. On craint ce nom même de France, qui depuis des siècles a si souvent remué le monde ; on craint, plus encore que la contagion de l'anarchie, l'effet lent mais irrésistible de nos institutions, le mouvement et la force qu'elles nous impriment. Précisément parce que nous avons toujours joui d'une certaine liberté, nous n'avons jamais fait nos affaires sans quelque bruit : vous vous souvenez de vos états, de votre parlement de Bretagne. Pour nous, ce bruit prévient ou détourne le danger ; mais après les crises dont nous sortons, c'est aux yeux des cabinets accoutumés à gouverner dans le silence l'indice d'un volcan, de laves prêtes à se répandre. Le plus sûr moyen de calmer les jalousies, c'est d'être fort : on ne conteste que les supériorités qui s'élèvent ou se relèvent ; on s'y résigne dès qu'elles sont bien établies.

On est fort par les lois et par les armes. C'est une avance que cette guerre qui, sans être meurtrière, aguerrit nos troupes ; mais il nous manque la faculté indispensable de conserver au besoin les soldats aguerris sous le drapeau ; il nous manque une réserve ; les vétérans n'en sont point une, au moins suffisante dans toutes les conjonctures ; la première campagne, nous avons dû recourir à une levée anticipée ; ceci est urgent, parce qu'il faut plusieurs années révolues pour avoir amassé les réserves ; pour qu'elles restent entières, le temps de service ne doit courir que du jour de l'arrivée au corps.

Il ne faut point faire halte non plus dans le développement de nos institutions politiques ; en conservant ce qui est propre à la France et à une monarchie continentale, elles doivent marcher vers cette perfection que vous admirez, à si juste titre, en Angleterre. Chez nous les royalistes seront, pour plus d'une génération encore, l'appui nécessaire du gouvernement ; c'est par eux qu'il doit s'enraciner ; il faut par tous les moyens les mettre en jouissance des avantages de nos institutions pour leur en donner le goût, pour vaincre les préventions qui restent. La question de l'indemnité des biens des émigrés mérite sérieuse considération ; elle est bien plus politique que financière.

Je vous dis toutes ces choses, monsieur le vicomte, parce qu'une guerre heureuse vous donne une force, et que vous possédez des avantages que n'ont point eus vos devanciers. Pour conserver et accroître sa force, il en faut user.

Le saint-père se rétablit comme par miracle ; ce sera un jour une

grande affaire aussi que le choix de son successeur. La Providence a donné à l'Église, dans ses dernières tribulations, deux chefs qui ont eu le courage des martyrs ; l'époque actuelle en demanderait un qui eût le zèle des apôtres ; nous sentons ce qui manque en France à l'influence de la religion, et cependant nous sommes encore les mieux partagés ; notre clergé, toujours le premier de la chrétienté, a été épuré au feu de la persécution. Mais c'est dans le clergé d'Italie, à commencer par celui de Rome ; c'est dans le clergé de l'Allemagne, dans celui de la grande Péninsule, qu'est grand le mal moral qui travaille l'Europe ; c'est là qu'il faudrait commencer à l'attaquer. Comme vous le prévoyez, les Italiens feront la nomination. On pourrait peut-être leur faire sentir leur véritable intérêt, les arracher un instant à leur triste maxime : *il mondo va da se*, leur prouver qu'ils vaudront précisément autant que le pape qu'ils éliront. Malheureusement il paraît que depuis longtemps le sacré collège a été faiblement recruté.

Sur les Deux-Siciles, je n'ai rien à ajouter à mes dépêches officielles. D'ici à longtemps notre rôle à Naples sera, je présume, de simple observation. Il y a peu de bien à faire ; ce quelque mal, que peut-être nous réussirions à éviter, ne vaut pas l'ombrage que nous donnerions à l'Autriche.

Cette lettre, monsieur le Vicomte, est plus une suite à nos conversations de Vérone, qu'une dépêche diplomatique. Votre confiance a entraîné la mienne. Je sens bien que, dans mon coin, ma politique doit être trop spéculative. Vous êtes au centre d'action, au foyer dans lequel rayonnent tous les faits. Vous rectifierez mes erreurs.

Je vous renouvelle, monsieur le Vicomte, les assurances de mon dévouement et de ma haute considération.

H. DE SERRE.

LE PRINCE DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, ce 12 août 1823.

Je ne comptais pas vous écrire aujourd'hui, mon cher vicomte, mais M. Canning, que je viens de voir, m'a chargé d'une *petite com-*

CONGRÈS DE VÉRONE.

21

mission pour vous ; c'est simplement sous ce point de vue qu'il m'a prié d'envisager ce qu'il m'a dit, et dont je vais vous rendre compte. Le consul anglais à la Corogne et sir Robert Wilson ont interposé leurs bons offices auprès des autorités espagnoles de cette ville pour rendre la liberté et mettre à bord d'un parlementaire M. Desbassyns, beau-frère ou cousin du comte de Villèle ; ce parlementaire a été pris par un bâtiment français, et toutes les personnes qui étaient à son bord ont été conduites dans un de nos ports ; au nombre de ces personnes se trouvait madame Quiroga, femme du général espagnol de ce nom. M. Canning demande que vous interposiez maintenant vos bons offices pour lui faire rendre la liberté, comme l'a fait le consul anglais à la Corogne en faveur de M. Desbassyns. J'ai répondu à M. Canning que je vous transmettrais son désir aujourd'hui ; il a dû en écrire également par le courrier de ce jour à sir Charles Stuart.

Tout à vous, mon cher vicomte.

Le prince DE POLIGNAC.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 16 août 1823.

Mon cher ami,

L'ordonnance de Monseigneur le duc d'Angoulême du me paraît être la réponse à la note de M. Saez. Cette note, qui demandait *réparation*, aura excité un moment de colère qui aura produit l'ordonnance.

Cette ordonnance, au moment du dénouement, dans un moment où l'habileté consiste à ne rien agiter, à gagner quelques jours, peut avoir un effet funeste. Je n'ai d'autre conseil à vous donner que de faire vos efforts pour amortir le coup. Ne vous rangez pas du côté de la régence, mais calmez-la, en lui représentant que c'est l'imprudence de la note de M. Saez, ces mots de *réparation*, qui, en blessant Monseigneur le duc d'Angoulême, l'ont forcé de prendre une mesure qu'il a crue nécessaire à la sûreté de son armée. Faites entendre surtout que toute irritation qui éloignerait la délivrance du roi aurait

l'effet le plus déplorable. Que deviendraient la régence et les royalistes, si nous étions obligés de nous retirer sur l'Èbre ? S'ils veulent se sauver, il faut donc qu'ils restent unis à nous, et qu'ils soient reconnaissants de ce que le prince a fait pour eux, même lorsqu'il a recours à des moyens de salut qui contrarient leurs idées ou leurs passions.

Les massacres qui ont eu lieu à Madrid, dans ces derniers jours, semblent au reste motiver l'ordonnance du prince. Je sens, à chaque instant, l'inconvénient des distances ; tandis que je vous écris tout ceci, Dieu sait ce qui sera déjà arrivé. L'ordonnance est du 8, nous sommes au 16, vous ne recevrez cette lettre que le 21, et je n'aurai votre réponse que le 26 ou le 27. Dans cet espace de temps, dix révolutions auront pu arriver. Ce que je crains le plus, c'est une décision de la régence, par laquelle elle abandonnerait le pouvoir, ce qui pourrait amener un mouvement dans Madrid ; mais enfin la Providence, qui depuis si longtemps est pour nous, ne nous abandonnera pas.

Vous verrez bien que cette lettre n'est pas une réponse à votre dépêche du 11, n. 49, que j'ai reçue ce matin, et qui ne dit rien d'important, mais une réponse à ce que j'ai appris par M. de Villèle, à qui Monseigneur a envoyé son ordonnance. Si, par un miracle, Monseigneur s'était ravisé et n'eût pas publié cette ordonnance, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faudrait se taire sur tout ceci.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 17 août 1823.

Je reçois votre dépêche du 12, n. 50 : elle m'apporte l'ordonnance dont je vous ai parlé hier. Je vous réponds par deux lettres officielles : l'une sur l'ordonnance même, l'autre sur votre lettre au général Guillemillot. Quant à l'ordonnance, c'est une chose faite ; il faut donc la soutenir ; car, ce qu'il y a de pire, c'est de reculer sur une mesure, et rien au monde ne doit nous faire abandonner Monseigneur.

Le général Lauriston, qui a déjà reçu devant Pampelune l'ordonnance de Monseigneur, dit qu'elle produit le meilleur effet, même parmi les corps royalistes qui sont sous les armes, et qui se plaignent,

comme nous, qu'en persécutant les miliciens rentrés chez eux, on leur suscite à chaque instant de nouveaux ennemis. Cette opinion ne sera pas celle des villes populeuses, où les classes inférieures aiment les arrestations et le désordre. Si j'avais été auprès de Monseigneur, je lui aurais certes conseillé de ne pas rendre cette ordonnance, qui peut compliquer les affaires au moment même d'un dénouement ; mais enfin elle existe, tout est dit ; il faut la défendre.

Votre rôle néanmoins, comme je vous l'ai dit hier, est d'amortir les coups, d'adoucir les frottements, de diminuer le mal autant que possible, et de vous jeter, par des interprétations conciliantes et modérées, entre les partis. Il n'y a aucun doute que vos collègues vont profiter de la circonstance pour faire bien de faux rapports. Mais tenez pour certain qu'il n'y a aucun arrangement fait à Cadix ; que Monseigneur lui-même est très-éloigné de vouloir accorder aucune concession politique, et que tout ce qu'on peut imaginer sur ce point est entièrement dénué de fondement.

Je vois, par votre lettre, que j'avais deviné juste, et que c'est l'envoi à Monseigneur, des papiers sur l'affaire de Burgos, qui a produit l'explosion. L'habitude des affaires et la connaissance des caractères apprennent à prendre sur soi certains retards qui décident quelquefois toute une question.

Que sert, au reste, tout ce que je vous dis ici ? Mes instructions vous parviendront quand la scène sera toute changée en bien ou en mal.

Si, par hasard, les choses s'étaient arrangées lorsque vous recevrez cette lettre ; si la régence avait pris le sage parti de se taire et de laisser passer (c'est à quoi surtout il aurait fallu l'engager), vous jugeriez peut-être qu'il serait de la prudence de ne pas ranimer la question en faisant usage de mes lettres officielles. Mais dans le cas où l'affaire serait controversée et encore toute vivante, vous ferez connaître hautement l'opinion de votre gouvernement.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, le 18 août 1823

Vos dépêches, noble prince, sont très-claires, très-pleines et très-bonnes, je n'avais voulu vous donner aucun avis. Le désaveu de

M. Canning est eomplet sur l'affaire de la flotte anglaise. Vous pouvez, à votre tour, assurer ee ministre que nous n'avons jamais pensé à envoyer des troupes en Portugal. Au reste, je vous dirai (tout à fait entre nous) que je suis peu content des affaires d'Espagne. La régence s'est emportée dans l'affaire de Burgos ; elle a fait passer une note à Talaru, demandant *réparation*. Talaru a eu l'imprudence d'envoyer eette note à Monseigneur le duc d'Angoulême, alors en eheimin pour Cadix, et le prince a répondu *ab irato* par une ordonnance, où il déclare qu'aucune arrestation ne pourra avoir lieu dans les villes occupées par les troupes françaises, sans la permission du commandant de ees troupes, etc. Vous sentez quelles divisions eette ordonnance va jeter dans les esprits. Cependant il n'y a pas à balancer, il faut la soutenir, ear nous ne devons pas abandonner le prince généralissime. Ne parlez de eette affaire que lorsqu'elle viendra à éclater ; alors vous direz que le prince a été obligé de prendre eette mesure, pour la sûreté des troupes françaises, et pour l'honneur même de la régence, dont les ordres modérés étaient méconnus par des hommes qui ont intérêt à prolonger les révolutions. Au reste eette ordonnance sera sans doute fort applaudie en Angleterre, mais elle confirmera M. Canning dans l'idée qu'il a des divisions qui existent entre nous et la régence.

L'estafette de Madrid, qui arrive à l'instant, portant des lettres du 13, m'apprend que l'affaire de l'ordonnance est un peu replâtrée ; qu'Oudinot a consenti à ne pas la publier, et que la régence a éerit une lettre au prince, dans laquelle elle lui dit qu'elle va faire ouvrir les prisons à tous les détenus qui ne sont pas dans le eas d'être traduits devant les tribunaux. Puisse tout eela s'arranger, mais e'est toujours une triste affaire. Les lettres n'apprennent d'ailleurs rien de nouveau. Elles parlent d'une proposition qui aurait été faite à Bordessoulle, par les Cortès, le 6 et le 7. Nous doutons de eette nouvelle. Un eourrier anglais, qui a dû passer par Madrid le 13, aurait dit que dans deux mois nous aurons besoin de l'intervention de l'Angleterre. Ce sont là des *on dit*.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 19 août 1823.

Je vous éris, mon cher ami, une lettre officielle. Dans la réponse à M. Saez, si vous en avez fait une, j'espère que vous aurez pris en termes polis, mais fermes, le parti de l'ordonnance. Ostensiblement vous devez être pour tout ce qui émane d'une autorité française; secrètement vous devez tâcher de tout concilier, de tout adoucir. Je viens de voir le général Pozzo, il est très-raisonnable; il m'a dit qu'il allait écrire à M. Bulgari, à propos de la note de la régence adressée à la conférence, qu'il ne devait pas se constituer juge entre la régence et Monseigneur; il lui ordonnera de se porter seulement comme modérateur entre les opinions, et d'empêcher que l'affaire devienne plus grave. Au reste tout cela viendra trop tard; ce que vous avez le plus à craindre, c'est qu'on nous fasse quelque émeute à Madrid, Burgos et Saragosse. Tous les partis profiteront de la circonstance pour semer des divisions: c'est une érise, il faut la traverser; et il est inutile de regarder en arrière.

CHATEAUBRIAND.

LE GÉNÉRAL GUILLEMINOT A M. DE CHATEAUBRIAND.

Puerto-Santa-Maria, 21 août 1823.

Monseigneur,

Mon état de souffrance, et un travail excessif pendant la route fatigante que nous venons de faire, ont pu seuls interrompre une correspondance à laquelle je mets le plus grand prix. Ainsi j'ose espérer que Votre Excellence ne poussera pas la sévérité jusqu'au point de ne me donner de ses nouvelles que lorsqu'elle en trouvera le motif dans quelques circonstances officielles. Ce serait une trop grande privation pour un retard entièrement indépendant de ma volonté.

J'ai toujours fait ce qui a dépendu de moi, Monseigneur, pour

rendre agréable la position de M. de Bouttourlin au quartier général; j'y étais naturellement porté, parce que ses qualités me sont connues depuis longtemps, et que je sens combien il importe qu'il soit content de nous. Le hasard l'ayant conduit chez moi, peu d'instants après la réception de la lettre de Votre Excellence, je me suis empressé de lui donner quelques explications qui, si elles n'ont pas fait disparaître son amertume, l'ont au moins un peu calmée; je m'attacherai à l'effacer entièrement.

Nos affaires n'iront peut-être pas aussi vite que nous avons pu d'abord l'espérer. Je crains que l'intervention anglaise, sur laquelle les révolutionnaires s'appuient, n'élève des obstacles, et si, avant tout, il ne fallait agir, ce serait le moment de regretter la mesquinerie des secours envoyés de France. Au surplus, nous tirerons de nos ressources tout ce qu'il sera possible d'en obtenir. Notre zèle suppléera à ce qui nous manque. Nos troupes sont on ne peut mieux disposées; la présence de Monseigneur, que j'aurais voulu cependant retarder jusqu'au moment où tous nos moyens eussent été prêts, redouble leur ardeur. Dans peu de jours nous tenterons la grande aventure; les dispositions en seront d'accord avec les premières idées que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me communiquer.

Je ne vous parle pas, Monseigneur, de la réponse que le roi a faite au message que lui avait adressé S. A. R. Votre Excellence en sera instruite par M. de Villèle.

Je prie Votre Excellence d'agréer, etc.

GUILLEMINOT.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 23 août 1823.

Vos dépêches du 17 et du 18, nos 58 et 59, m'arrivent en même temps. Les circonstances sont graves, mais c'est dans les circonstances graves que l'on prend son parti et que l'on fait tête à l'orage. Nos armées disséminées, la population soulevée contre nous, les places fortes résistant, voilà de terribles choses que nous disons aussi tous les jours nos libéraux; mais enfin nous n'avons pas devant nous un seul corps d'armée capable d'arrêter cinq cents Français.

La population, qui n'a pas pu se soulever pour nous à l'ombre de cent mille baïonnettes françaises, et qui se fait battre partout où elle veut se mesurer seule avec les soldats des Cortès (comme cela vient de lui arriver encore en Catalogne), cette population ne se soulèvera pas en masse contre nous. Tout n'est pas perdu, et, avec de la patience et de la mesure, on peut réparer une erreur, grave sans doute ; mais quel homme, et surtout quel prince, est exempt d'erreur ?

Je ne vous ai point dit que l'affaire de Burgos fût peu de chose, mais je vous ai dit qu'il était de bonne politique de la faire paraître ainsi. Il est souvent utile de traiter les affaires avec une apparence de peu d'importance ; on les aggrave en appuyant trop sur leurs conséquences. L'ordonnance d'Andujar n'est point la suite d'un plan, comme le prétend M. Brunetti, qui voit partout une charte projetée et un accommodement avec les révolutionnaires ; c'est un mouvement de colère produit par la lecture de la note de M. de Saez, qui demandait des *réparations*. On tomberait, en croyant cela, dans toutes les erreurs autrichiennes.

Je ne suis pas de ceux qui croient à la reddition subite de Cadix, je pense même que cette ville pourrait ne pas ouvrir ses portes ; mais je ne désespère pas tout à fait de sa reddition : il y a beaucoup de chances pour nous ; et enfin, si Cadix ne se rendait pas, tout ne serait pas encore perdu.

Les ordres de monseigneur le duc d'Angoulême ont été exécutés trop rigoureusement à Vittoria et à Bilbao. J'ai proposé de les faire adoucir d'ici, mais on objecte que, si le ministre de la guerre donnait un ordre qui fût contrarié par un ordre venu de Monseigneur, il pourrait en résulter un mal prodigieux. De plus, envoyer un ordre de Paris serait condamner le prince, et tout vaut mieux que cela. En tout, il y a mal de tous côtés ; mais ne nous décourageons pas.

P. S. Je me déssole comme vous de la distance ; que sert tout ce que je viens de vous dire ? Quand vous recevrez cette lettre, la réponse de Monseigneur sera arrivée depuis huit ou dix jours à Madrid, et tout sera changé. Dans tous les cas, que la régence sache bien que si, par une division funeste, nous étions obligés de nous retirer sur l'Èbre, Valdès serait bientôt à Madrid, et les royalistes exterminés. La France se sauverait toujours, et rien ne pourrait la forcer dans ces places fortes de la Catalogne et de la Navarre, dont elle s'emparerait aussitôt, en faisant des sièges ; mais les constitutionnels triomphe-

raient dans le reste de l'Espagne : le mieux est donc de nous tenir unis à tout prix.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

Paris, ce 23 août 1823.

Je dois, monsieur, vous parler d'un événement dont nos ennemis ont voulu faire quelque chose, et qui heureusement n'aura aucun résultat fâcheux.

On avait fait à Burgos, ainsi que dans plusieurs autres villes d'Espagne, des arrestations arbitraires extrêmement nombreuses. Les moindres inconvénients de ces arrestations étaient de susciter des ennemis sans cesse renaissants à nos armées ; car les soldats miliciens qui rentraient chez eux, en vertu de capitulations militaires avec nos généraux, étant incarcérés en rentrant dans leurs foyers, reprenaient les armes et allaient grossir les garnisons des places ou former des guérillas derrière nos armées. Pour faire cesser ces désordres, qui compromettaient la sûreté de nos troupes, le commandant de Burgos fit mettre en liberté tous les détenus qui n'étaient pas arrêtés en vertu d'ordres émanés des tribunaux. La régence s'en tint offensée, et M. Saez écrivit une lettre à M. de Talaru, dans laquelle il demandait d'un ton menaçant une *prompte réparation*. Cette note fut malheureusement communiquée à Monseigneur qui, justement offensé qu'on ne reconnût pas mieux ses travaux et ses sacrifices, donna, de premier mouvement, à Andujar, une ordonnance par laquelle il déclare qu'aucune arrestation ne pourra avoir lieu dans les places occupées par ses troupes, sans l'autorisation du commandant de ces troupes ; et comme des journaux de Madrid avaient osé insulter l'armée française, cette ordonnance mettait les journaux sous la surveillance militaire.

Là-dessus grand bruit : *L'indépendance de la régence méconnue, la justice violée, la cause royaliste sacrifiée à la cause révolutionnaire*, etc., etc. Les agents de l'Angleterre soufflaient le feu, les partisans des cortès cherchaient à faire naître une division sérieuse entre nous et le parti royaliste ; des intrigants s'agitaient et des moines fanatiques

cherchaient à remuer la populace. MM. Bulgary et Brunetti, qui sont bien jeunes pour la besogne dont ils sont chargés, s'emportèrent d'abord, mais ils revinrent ensuite à un sentiment plus juste de la position des choses. M. Royez fut constamment bien, et aperçut, dès le premier moment, le danger immense qu'il y aurait eu à montrer la moindre division entre les représentants de l'alliance dans une pareille circonstance. L'ordonnance, sans doute, a des inconvénients; un magistrat, un ambassadeur ne l'aurait pas rédigée telle qu'elle est, ou plutôt aurait conseillé toute autre mesure. Mais qu'est-ce après tout qu'une ordonnance échappée à un général qui voit sa parole comptée pour rien, ses troupes exposées par des violences fanatiques? à un général dont l'humeur est trop naturellement provoquée par une note menaçante? qu'est-ce, dis-je, que cette ordonnance mise en contre-poids à tous nos sacrifices et aux vertus d'un prince véritablement admirable? Notre sang coule dans toutes les provinces de l'Espagne pour la cause des royalistes espagnols, cause qu'ils défendaient eux-mêmes si mal; nos soldats, au milieu de toutes les privations, sous un soleil brûlant, gardent la discipline la plus incroyable; 150 millions ont déjà été répandus par nous dans la Péninsule. Un prince héritier du trône de France expose à tous moments sa vie pour délivrer le roi Ferdinand et arracher l'Espagne à la faction; et tout cela serait mis en oubli, parce qu'une ordonnance juste au fond, quoique défectueuse dans la forme, est venue mettre un frein à l'esprit de réaction et de vengeance, et contrarier les vues de ceux qui ne poussaient peut-être à ces rigueurs excessives que pour nous contraindre à nous retirer sur l'Èbre. On a enfin senti ce qu'il y aurait d'ingrat et d'impolitique à faire tant de bruit. La régence, qui avait envoyé une note à la conférence, l'a retirée; les représentants des cours ont cessé d'insister sur des démarches intempestives. La régence a ordonné elle-même l'ouverture des prisons et député un officier à Monseigneur pour l'engager à modifier son arrêté: tout s'est calmé et l'on attend en paix les événements de Cadix.

Monseigneur est arrivé, au plus tard, au port Sainte-Marie le 18; il aura fait sommer Cadix le 19 ou le 20, et s'il n'a pas ouvert ses portes, l'attaque est ordonnée pour le jour même de la Saint-Louis, le 25. Nous n'avons donc plus que huit jours à attendre, à dater du jour où je vous écris, pour apprendre les choses les plus importantes pour les destinées de l'Europe.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 27 août 1823.

Je vous écris ce matin avec une sorte de satisfaction, parce qu'il n'y a plus d'incertitude sur l'événement. Heureux ou malheureux, il est maintenant passé; vous le savez sans doute au moment où j'écris, et certainement au moment où vous recevrez cette lettre. Une estafette, arrivée hier, ne m'a point apporté de dépêches de vous; mais elle a apporté une lettre de Monseigneur qui apprend ce qu'il a dû faire; elle me donne du moins cette satisfaction qui résulte des faits précis et de la netteté d'une position. Le prince dit donc que le 17 il a assemblé un conseil de guerre; qu'il a été résolu d'attaquer la ville en suivant un plan régulier, lequel plan demande cinq jours de préparation; qu'en conséquence il a envoyé un de ses aides de camp porter au roi la lettre dont on lui avait envoyé d'ici le modèle, en donnant cinq jours pour y répondre. Vous connaissez maintenant cette lettre. Elle servira à vous détromper sur la *prétendue conspiration* politique pour une charte à laquelle vous avez cru, avec tous ceux qui avaient intérêt à Madrid à y croire ou à y faire croire. Vous auriez dû mieux me connaître. Les événements militaires et la conduite particulière du prince ne dépendent pas de moi; mais ce qui en dépend, ce sont les résultats et les capitulations politiques, car aucune concession pour la fin de la guerre ne peut être accordée sans être ou offerte ou ratifiée par le roi, sur l'avis du conseil: or, tout ce qui serait au déshonneur de la France et constituerait l'abandon des principes qui ont fait la règle de ma vie politique, n'aura jamais lieu tandis que j'aurai quelque part au gouvernement. Ou je me trompe étrangement, ou la lettre de Monseigneur est aussi noble que ferme et calme. Que propose-t-il, ou plutôt qu'insinue-t-il? car même il ne le propose pas. Une amnistie et les vieilles cortès; et cette amnistie et ces vieilles cortès ne peuvent être même accordées qu'après que *le roi sera libre*, sa liberté étant la première condition de la paix. Trouvez mieux, et pour le roi dont il faut la délivrance, et pour la nation qu'on ne peut garantir des fautes du roi qu'en la mettant à l'abri derrière ses vieilles institutions. Si le clergé, qui compose presque seul les vieilles cortès, n'est pas satisfait, il faut convenir qu'il est difficile à satisfaire.

Mon rôle ici est fini; je sors net et sans tache de l'événement,

quel qu'il soit. Je ne me plaindrai point des soupçons, de l'alarme répandue autour de vous par ceux à qui vous avez parlé.

Mon caractère est la constance ; je ne m'effraie ni ne me trouble de rien ; si la lettre ou l'attaque n'ont point réussi à Cadix, je ne croirai point tout perdu, et ce qu'on n'aura point fait en août, on le fera plus tard, et je proposerai, coûte qui coûte, de ne jamais abandonner l'affaire d'Espagne. L'habitude des affaires m'a appris que beaucoup de choses qu'on a crues perdues ne vont pas si mal qu'on l'aurait cru d'abord ; qu'il y a un certain bruit de parti qui assourdit lorsqu'on commence, et qu'on se tromperait agissant d'après ses premiers mouvements.

Vous avez entendu les cris des royalistes espagnols, les plaintes de ces agents diplomatiques qui sont les ennemis de la France. On a cru, sur les rapports de ces hommes passionnés, que le prince avait commis plus d'erreurs qu'il n'en a commis. Une bête placée au port Sainte-Marie fait présumer que tout le reste était ainsi : vous n'avez pas entendu les plaintes du parti opposé ; vous n'avez pas vu, comme nous ici, les réponses de tous les gouverneurs des places qui disent tous qu'ils se rendraient, mais qu'ils ne le feront pas, parce qu'en posant les armes ils seraient emprisonnés et massacrés par les ordres de la régence. Vous n'avez pas vu les rapports sur les cruautés du curé Mérino et des autres chefs royalistes, et conséquemment vous n'avez pas été à même de bien juger de l'effet que ces rapports, présentés peut-être dans un esprit peu bienveillant, ont pu produire sur le prince généralissime ; une seule ordonnance fâcheuse a paru, selon moi, un trop grand contre-poids aux sacrifices de la France et aux vertus réelles du prince. On traite aujourd'hui facilement d'ineptes, d'incapables, de stupides, les gouvernements ; mais peut-être, en dernier résultat, trouvera-t-on qu'un gouvernement qui a essayé de concilier les hommes, qui s'est opposé à toutes les mesures arbitraires, qui partout a arraché des victimes à la mort sans distinction de parti, et qui pourtant, tandis qu'on l'accusait de faiblesse, n'a consenti à aucune concession politique, peut-être trouvera-t-on que ce gouvernement a fait usage d'un assez heureux mélange de modération et de fermeté.

Quoi qu'il en soit, voilà ces longs bavardages finis. Si Ferdinand est rétabli sur son trône, vous rentrerez dans les voies d'une légation ordinaire ; si l'affaire de Cadix est manquée, je vous transmettrai les ordres du roi, et on prendra conseil des événements.

Je ne sais rien de l'ordonnance, sinon qu'on a donné du quartier

général l'ordre de l'exécuter avec toute la prudence et toute la douceur possibles.

CHATEAUBRIAND.

M. RAYNEVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, ce 30 août 1823.

Monsieur le vicomte,

Je sais gré au courrier prussien de partir à point nommé pour que je puisse vous accuser sans retard la réception de votre lettre du 23, qui m'est parvenue hier. Je n'ai pas été aussi heureux pour celle du 11, aucune occasion ne s'étant présentée depuis que je l'ai reçue. J'ai toujours de nouveaux remerciements à faire à Votre Excellence du soin obligeant qu'elle met à me tenir exactement informé de tous les événements, et de fournir un aliment substantiel à mes conversations avec M. de Bernstorff, qui, sans cela, tiendraient un peu trop de la nature du monologue. Mes dernières dépêches ont fait connaître à Votre Excellence avec quelle satisfaction on aurait reçu ici la nouvelle de la soumission de Cadix. Aujourd'hui un peu d'impatience y a succédé, mais toujours mêlée de beaucoup de confiance. M. de Bernstorff, me parlant hier soir des dépêches qu'il venait de recevoir, m'a dit que tout allait à merveille, et que les détails qu'on lui donnait élevaient au plus haut degré ses espérances. La conversation s'étant portée sur les résultats de l'expédition d'Espagne, aussi vivement menée qu'elle l'a été jusqu'ici, et aussi heureusement terminée que nous la prévoyons, il a compté au nombre de ceux dont nous ne devons pas être les seuls à nous féliciter, la *résurrection politique de la France*; c'est le terme dont il s'est servi. Il a ajouté que c'était à vous principalement, monsieur le vicomte, à l'énergie de vos conseils, qu'elle devait de se trouver replacée parmi les puissances au rang qu'il était si nécessaire qu'elle occupât.

Les rapports de M. Royez, arrivés hier, parlent du fâcheux dissentiment d'opinion qui a éclaté entre M. le duc d'Angoulême et la régence, au sujet des arrestations arbitraires qui avaient été faites. D'après l'impression qu'il m'a paru que M. Bernstorff avait reçue

de toute cette affaire, j'ai pu juger que M. Royez avait complètement mérité les éloges que Votre Excellence lui donne, et que j'ai eu soin de répéter. M. de Bernstorff croit que la vivacité qu'a montrée S. A. R. dans cette circonstance, loin d'avoir un fâcheux effet pour l'avenir, servira à tenir la régence dans de justes bornes, et à lui faire sentir les ménagements qu'elle a à garder envers le gouvernement auquel elle doit son existence, et le prince sans l'assistance duquel elle ne peut rien.

J'ai envoyé à M. de la Ferronnays, par estafette, et à M. de Rumi-gny, par la poste, les lettres que Votre Excellence m'avait adressées pour eux.

Agréez, je vous prie, monsieur le vicomte, l'assurance de mon entier dévouement et celle de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

RAYNEVAL.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL GUILLEMINOT.

Paris, ce 31 août 1823.

J'ai reçu, général, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du port Sainte-Marie, le 21 de ce mois. Je m'attendais à la réponse négative du roi d'Espagne, ou plutôt de ses geôliers. J'ai toujours pensé qu'on ne céderait qu'aux boulets et aux bombes. Si vous pouvez joindre l'ennemi et arriver au corps de la place, la partie est gagnée; mais comment joindre cet ennemi? Je n'ai pas grande confiance au bombardement par mer, si vous n'avez pas pied à terre dans l'île de Léon. Quand vous aurez pris le Trocadero et le Matagorda, on assure qu'il vous sera aisé de faire taire le feu du Portales, sur la pointe, en face du Matagorda, et, par suite, d'opérer une descente sur ce point, de vous y loger avec six mille hommes, et de séparer ainsi l'île de Léon de Cadix qu'il serait facile alors d'écraser. On dit aussi qu'il serait facile d'opérer un débarquement dans l'île, du côté de la pleine mer. Ne pourriez-vous faire venir les canons trouvés à Algésiras? Tout ce que j'ai pu faire dans mon département, c'était de faire écrire à M. de Lesseps, notre con-

sul à Lisbonne, bien avant qu'on songeât à rien tirer du Portugal, de vous envoyer, sur mon propre crédit, bombardes, munitions, etc. Je vous répète, général, toutes mes rêveries militaires ; mais je reste toujours convaincu, peut-être à tort, qu'on ne peut rien faire de sûr si on n'occupe un point dans l'île de Léon ; et je crois qu'avec des soldats français, inspirés par la présence de monseigneur le duc d'Angoulême, rien n'est impossible.

Ne vous effrayez pas, général, de l'intervention anglaise ; croyez-moi, elle n'aura pas lieu. C'est un leurre dont les meneurs se servent pour faire prendre patience à leur parti. J'ai sur la neutralité anglaise des données certaines ; on n'est pas bienveillant, mais jamais on n'interviendra tant que nous resterons unis aux Espagnols : c'est là notre grande sauvegarde.

La flottille qui était devant la Corogne doit maintenant vous avoir ralliés. Elle aurait pu vous porter les canons de cette place ; je l'ai dit, et j'aurais voulu qu'on eût donné des ordres. Si on n'y a pas pensé, ne pourriez-vous envoyer un ou deux bâtiments de votre escadre chercher ces canons ?

Je viens de m'apercevoir, général, que j'avais mal commencé ma lettre : je n'ai pas le temps de la récrire.

Croyez, général, à mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Adoucissez, autant que vous le pourrez, l'exécution de l'ordonnance si généreuse d'Andujar, mais dont nos ennemis ont été au moment de tirer le plus grand parti contre nous. Nous ne pouvons rien faire sans notre union avec la population royaliste, toute violente qu'elle est : c'est un mal qu'il faut supporter.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que je viens de lire la lettre du roi d'Espagne : c'est un insigne monument de sa servitude. Il faut qu'il soit bien malheureux pour avoir copié une pareille lettre, car elle ne peut être de lui. Ne croyez pas un mot de ce qui est dit des négociations avec l'Angleterre. La preuve du mensonge est auprès, car la lettre prétend que nous sollicitons aussi l'intervention anglaise, et l'on sait que nous avons rejeté trois fois la médiation de la Grande-Bretagne. J'insiste sur ce point, parce que je m'aperçois que c'est une fausse idée que l'on a toujours eue au quartier général. Encore une fois, tant que vous serez bien avec la Russie, ne craignez rien des Anglais. On fait dire aussi au roi qu'il sera *exposé* : c'est une ruse

employée pour agir sur le cœur de monseigneur le duc d'Angoulême : c'est un malheur d'être obligé de bombarder Cadix, mais c'est un malheur inévitable ; car si Cadix ne se rend pas, la monarchie française est en péril. Ici, il n'y a pas à reculer, il s'agit de notre existence. Ni les difficultés, ni l'hiver, ni les périls ne doivent nous arrêter. Si nous prenons, ou si nous ne prenons pas Cadix, nous sommes la première ou la dernière puissance de l'Europe. Je viens d'obtenir qu'on donne des ordres à la Corogne et à Rochefort de vous envoyer des canons, etc., dussent-ils arriver trop tard.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de former des sièges en Catalogne ? On n'y a pas pris les équipages suffisants. La chute de Barcelone entraînerait celle de Cadix. Au reste, Milans est renfermé et investi dans Taragone, et il ne reste plus une seule armée constitutionnelle en campagne dans toute la Péninsule, si ce n'est quelques corps errants dans l'Estramadure.

M. DE CHATEAUBRIAND AU PRINCE DE POLIGNAC.

Paris, ce 1^{er} septembre 1823.

Je vous envoie, noble prince, la copie de la lettre de monseigneur le duc d'Angoulême et de la réponse de Ferdinand ; elle est uniquement pour vous. Nous ne devons faire connaître que malgré nous et le plus tard possible, si nous ne pouvons pas prévenir la publication, ce monument de la honte et de la servitude du roi d'Espagne. La lettre originale est *de la main même* de ce malheureux monarque : ainsi il déclare qu'il est *libre*, six semaines après avoir protesté, à Séville, contre la violence qu'on lui faisait, et après avoir été déclaré fou et dépouillé de la royauté. Vous remarquerez le mensonge sur les médiations de l'Angleterre, mensonge prouvé, puisqu'il est notoire que, loin de demander ces médiations pour notre compte, nous les avons formellement refusées. La lettre de Monseigneur est digne et simple, et vous voyez qu'aucune concession n'a été faite aux *comuneros*. Vous ferez part à vos collègues d'Autriche, de Russie et de Prusse du *fait* ; vous leur direz que monseigneur le duc d'Angoulême avait proposé au roi Ferdinand de publier une amnistie, lorsqu'il serait libre, et de convoquer les anciennes Cortès pour mettre ordre aux affaires du royaume, et que Ferdinand, sous le poignard

des assassins, a été obligé de copier une réponse que nous ne voulons pas publier pour l'honneur des monarchies. Vous direz également à M. Canning, s'il vous en parle, qu'aucune négociation n'a été possible, et que nous allons prendre de force ce qu'on ne veut pas nous donner de gré ; mais vous ne lui laisserez pas ignorer que les jacobins de Cadix se vantent dans leur lettre d'être en négociations avec l'Angleterre. Au reste, à quelque chose malheur est bon ; il vaut mieux avoir Cadix avec des bombes que par des lettres ; nous ne serons point forcés à des concessions. Dans ce moment le Trocadero doit être pris, ce qui est un acheminement à l'île de Léon. Si nous pouvons parvenir à descendre et à nous établir dans cette île, Cadix ne peut pas tenir huit jours. Nous avons la nouvelle de l'arrivée de Hyde à Lisbonne. Écrivez-lui de ma part pour lui dire d'envoyer tout ce qu'il pourra, en munitions de guerre, chaloupes canonnières, bombardes, etc., etc., devant Cadix.

CHATEAUBRIAND.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, le 4 septembre 1823.

En rendant compte, dans ma dépêche de ce jour, de ma conversation avec l'empereur, j'ai cru, monsieur le vicomte, devoir réserver pour une lettre plus confidentielle ce qui, dans cette conversation, a été plus particulier.

Voici ce que l'empereur m'a dit :

« Vous vous plaignez de la défiance que l'on vous témoigne. Vous
 « voudriez que, sans examen, sans connaître vos intentions, et sans
 « avoir le droit de donner leur avis, les alliés souscrivissent aveuglé-
 « ment à tout ce qui vous paraît convenable ; en un mot, vous pré-
 « tendez ne servir que les intérêts de la France, ne consulter que ses
 « convenances, et que l'alliance ne soit pour vous qu'un auxiliaire
 « qui n'ait d'action et de direction que celle que vous voudrez lui
 « donner : c'est exiger beaucoup, et la France n'a point encore
 « donné à l'Europe les garanties dont elle aurait besoin pour se lais-
 « ser conduire par elle. Il est hors de doute que, dans cette grande
 « entreprise, dont vous supportez les frais et courez les premiers

« risques, nous devons vous laisser une pleine et entière liberté d'ac-
 « tion, et je me suis toujours opposé à toutes mesures qui auraient
 « pu la gêner ; j'ai de même compris les ménagements que vous de-
 « vriez à l'orgueil national, et n'ai pris aucun ombrage du silence qui
 « a été gardé sur les alliés. Tenez, mon cher général, mettons les
 « points sur les i, et parlons avec une entière franchise ; les der-
 « nières explications, lorsque l'on veut s'entendre, ne servent à rien.
 « La guerre d'Espagne, que votre propre sûreté rendait indispen-
 « sable, et qui était nécessaire au repos de l'Europe, se fait contre
 « le gré du président du conseil.

« M. de Villèle est un excellent ministre des finances ou de l'inté-
 « rieur, il a un beau talent, et, dans la chambre des députés, il est
 « d'une supériorité incontestable.

« Je ne fais point à M. de Villèle l'injure de croire qu'il ne partage
 « pas les sentiments et la joie que vos succès en Espagne doivent
 « faire éprouver à tous les bons Français ; mais l'espoir qu'il a tou-
 « jours conservé de terminer cette guerre par quelques transactions
 « ou arrangements avec les révolutionnaires fait qu'il ne l'a jamais
 « soutenue avec les moyens et l'énergie qu'il aurait sûrement dé-
 « ployés s'il eût fait par conviction de son utilité, et non par entraî-
 « nement forcé. S'il eût été persuadé, ainsi que paraît l'être M. de
 « Chateaubriand, qu'une victoire entière et complète était indispen-
 « sable, et que le moindre revers pouvait entraîner la ruine de la
 « France, il aurait compris de quel avantage il était pour la France
 « de pouvoir, sans que personne eût le droit d'en témoigner de l'in-
 « quiétude, remettre sur pied son armée, et surtout sa marine, qui
 « pouvait et devrait vous rendre de beaucoup plus grands services ;
 « vos troupes font des miracles, mais partout elles sont faibles en
 « nombre ; vos blocus sont insuffisants ; et, si vous aviez le malheur
 « d'éprouver des revers, j'ignore ce qui pourrait consoler ceux qui
 « n'ont pas voulu comprendre qu'en multipliant les moyens, et en
 « frappant de grands coups, on diminuait les dangers de l'entreprise,
 « on en assurait le succès, et l'on doublait l'éclat du rôle que joue
 « la France ¹. M. de Chateaubriand, depuis qu'il est au ministère, a
 « montré une énergie et une habileté qui légitiment ses droits à

¹ C'est en parler fort à son aise : les *étrangers* nous avaient-ils laissé le moyen de former une grande armée ? Ici l'empereur nous reproche le mal même que ses alliés nous avaient fait ; mais il se trompe, et *notre petite armée* a été suffisante pour entrer dans Cadix, où j'espérais bien l'accroître pour aller ailleurs.

« notre confiance, et qui l'élèvent au premier rang des hommes d'état, mais il n'est pas secondé.

« Voilà, eher général, ce qui explique et ce qui peut justifier la « méfiance dont vous vous plaignez. Garantissez-nous le maintien de « M. de Chateaubriand au ministère, et la durée de son influence, « vous verrez alors disparaître toutes les inquiétudes. Mais nous ne « pouvons nous dissimuler qu'il suffirait peut-être d'une seule mauvaise nouvelle d'Espagne, pour changer la situation de ce ministère, et faire prendre des résolutions qui pourraient le forcer à se « retirer.

« Vous voyez, mon eher général, jusqu'où va celle que j'ai en vous; « c'est à l'estime que j'ai pour votre caractère que vous devez cette « longue explication, qui ne suffira pas peut-être pour détruire vos « préventions contre les intentions que vous supposez à quelques personnes, mais qui, du moins, vous fait connaître les raisons qui peuvent quelquefois, et jusqu'à un certain point, me faire partager les « inquiétudes qui vous chagrinent. Croyez cependant que je sens « trop les inconvénients qui pourraient résulter d'un manque d'accord entre nous, pour ne pas mettre tous mes soins à en prévenir « même l'apparence, et vous trouverez Pozzo toujours disposé à vous « aider de tout son pouvoir. Il faudrait la réalisation de quelques-unes des craintes que je vous ai manifestées pour changer mes dispositions et ma conduite. »

En mettant de côté les préventions de S. M. I., il est difficile, monsieur le vicomte, de ne pas supposer à celui qui s'exprime dans de pareils termes un fonds réel d'intérêt et de partialité pour la France.

Je me suis borné à répondre à l'empereur que je ne pouvais que regretter vivement de le voir persister à conserver, contre le président du conseil, des préventions aussi peu fondées, et qui pouvaient avoir de si graves inconvénients; qu'il était possible qu'avant d'entreprendre la guerre, M. de Villèle frappé, comme on l'était à Vienne même et à Berlin, des dangers dont elle pouvait menacer l'Europe, eût tout fait et tout tenté pour l'éviter, mais qu'une fois décidée, il serait injuste de l'accuser de ne l'avoir pas soutenue avec énergie et par tous les moyens possibles, sans négliger cependant ceux qui pouvaient en abrégier la durée; que je priais l'empereur d'observer que dans un gouvernement représentatif il était à peu près impossible de supposer, dans le moment d'une aussi grande crise, une division d'opinions dans le conseil; mais qu'en admettant

la possibilité de cette dissidence, c'était mal servir la cause que l'on veut soutenir que de nous témoigner une défiance qui pouvait donner à M. de Villèle le droit et même le devoir de ne prendre conseil que de lui; enfin que la manifestation de l'opinion que venait de me faire connaître l'empereur, ne pouvait être que préjudiciable aux intérêts dont il se faisait le défenseur, et pour lesquels nous combattions aujourd'hui avec tant de franchise et d'énergie. Je ne sais si ce très-simple raisonnement a produit un effet quelconque sur l'empereur; mais après m'avoir regardé quelque temps en silence, il m'a dit : Vous avez raison, aussi je ne fais part qu'à vous seul de mes réflexions. Il n'eût pas été convenable d'en paraître douter; la conversation a donc continué et s'est terminée, comme vous le voyez par ma dépêche, aussi bien que je pouvais le désirer.

Le comte de Nesselrode paraît ne pas douter de l'excellente nouvelle (*elle était prématurée*) que nous venons de recevoir; il s'est exprimé à cette occasion de manière à ne me laisser aucun doute sur la satisfaction qu'elle lui cause. Je voudrais pouvoir oser redire tout ce que, dans cette circonstance, j'entends répéter. Si, dans un pareil moment, une âme comme la vôtre pouvait être accessible aux jouissances de l'amour-propre, certes vous n'auriez rien à désirer. Quant à moi, monsieur le vicomte, je n'ai point d'expression pour rendre ce que j'éprouve. Il faut avoir connu les chagrins que j'ai essayés depuis que je suis ici, pour comprendre le sentiment que me fait éprouver l'exaltation avec laquelle j'entends parler aujourd'hui des Français, de la France et de ceux qui la gouvernent. Cependant, monsieur le vicomte, plus ce sentiment est vif, plus j'ai cru devoir le concentrer; jusqu'à ce que j'aie reçu la confirmation officielle de ce grand événement, j'ai cru devoir paraître ne pas encore y ajouter une foi entière. Le désappointement me donnerait une attitude trop gauche.

Il paraît que l'empereur a parlé au comte de Nesselrode de sa conversation avec moi, et que celui-ci, plus juste que son maître, regrette que l'on se soit exprimé avec injustice sur M. de Villèle. Hier, en me parlant de la délivrance du roi, qu'il appelle *la fin de la fin*, il me disait : Ce qui fera surtout un grand plaisir à l'empereur, en apprenant cette grande nouvelle, c'est qu'il y verra l'assurance d'une union encore plus intime entre MM. de Villèle et de Chateaubriand, et qu'il importe à la tranquillité de la France, et par conséquent toujours à celle de l'Europe, que des hommes aussi dévoués,

aussi bien intentionnés, et d'un aussi grand talent, nè se désunissent jamais.

LA FERRONNAYS.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE SERRE.

Paris, 5 septembre 1823.

Je sens parfaitement, monsieur le comte, la gêne où vous met la mesquinerie du gouvernement. J'ai des réclamations de tous les côtés. Vous ne ferez jamais comprendre la vérité à la chambre : elle croit de son devoir de refuser quelques mille francs pour ce qui augmenterait notre éclat à l'étranger, et elle votera des millions pour des dépenses au moins inutiles. Mézerai disait que « la France, à une certaine époque de notre histoire, se gouvernait comme un grand fief ; » elle se gouverne aujourd'hui comme une grande bourse. Je regarde les hommes relevant de mon ministère, et qui secondent si bien mes travaux, comme étant eux-mêmes *ministres*, et je ne réclame que l'honneur d'être leur camarade ; jugez si je souffre de ne pouvoir venir à leur secours.

Ce serait, je vous assure, d'un grand cœur que je changerais avec vous de position ; je vous laisserais les spectacles de la cour, et j'irais revoir les barques de pêcheurs que vous avez sous les yeux. Au cas qu'un succès d'affaires vienne augmenter la déplaisance que l'on a naturellement de moi, et que l'on me renvoie, j'irai vous chercher sur votre beau rivage. Je cours après le soleil et la retraite comme la chatte devenue femme court après les souris. Ce sont là mes misères, Monsieur ; je vous les confie, cachez-les bien ; c'est mon secret *diplomatique*. Chemin faisant, tâchez, je vous prie, que votre roi se contente de Caserte et renonce à la régence d'Espagne. Un homme comme vous comprend tout, et vous m'excuserez.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL GUILLEMINOT.

Paris, ce 5 septembre 1823.

Je ne puis, général, m'empêcher de vous écrire encore dans ce moment décisif. Quand vous recevrez cette lettre, vous serez sans doute maîtres du Trocadéro ; vous serez prêts à attaquer Cadix ou l'île de Léon, ou les deux ensemble, selon le jugement de l'illustre prince qui commande l'armée. Vous savez, général, que telle a été, dans le commencement de la guerre, mon opinion ! et je dois vous répéter les raisons sur lesquelles je l'appuie.

J'ai consulté ici une foule de militaires français et étrangers, les uns ayant servi sous le maréchal Victor, au blocus de Cadix, les autres, contre ce maréchal, au même blocus : ainsi les premiers connaissent bien les moyens d'attaque, et les autres les moyens de défense. Tous s'accordent à dire qu'à l'époque du premier blocus, l'île de Léon était défendue par une armée de vingt-cinq à trente mille hommes anglais, portugais et espagnols ; qu'elle était garnie d'une artillerie formidable apportée de Gibraltar ; qu'une flotte de trente vaisseaux de ligne et d'innombrables chaloupes canonnières en défendaient l'approche par mer, et que, malgré tout cela, les Français étaient au moment de réussir, en passant la nuit sur des bateaux du fort Matagorda au fort Pontalès, lorsque Buonaparte rappela les deux tiers des troupes pour marcher contre le duc de Wellington.

Aujourd'hui la position est inverse. L'île de Léon et le Trocadéro ne sont défendus que par sept à huit mille hommes de mauvaises troupes, que nous avons battues partout, dans la proportion de dix à un ; qui, de plus, sont démoralisées par la capitulation de Morillo et de Ballesteros, et divisées en deux parties, les miliciens et les troupes de ligne ; de plus encore, les Anglais disent qu'ils ont retiré et emporté la plus grande partie de l'artillerie qui garnissait les différents forts, et qu'excepté quelques points, les redoutes intérieures et la plupart des ouvrages sont presque sans défense : on doit en croire les Anglais, car ils ne nous souhaitent pas de succès.

Enfin la mer est pour nous ; les cinquante chaloupes canonnières espagnoles, qui vous ont gêné beaucoup pour la prise du Trocadero, se trouveront hors d'état de vous nuire par la prise de cette redoute : quoi qu'en disent quelques officiers de marine, nos vaisseaux peu-

vent très-bien vous protéger de leur feu, pour opérer une descente, quand vous serez maîtres du Trocadéro et de Matagorda. Ils auront sans doute à essuyer le feu des ouvrages de l'ennemi sur la rive opposée; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les vaisseaux anglais venaient tous les jours attaquer le Matagorda, lorsque les Français, dans la première invasion, étaient maîtres de ce fort, et que les vaisseaux français, aujourd'hui, pourront canonner le Pontalès lorsque vous occuperez le Matagorda.

On assure donc qu'il est possible d'opérer une descente au Pontalès, lorsque vous aurez fait taire le feu de ce fort, de s'y loger, et de séparer ainsi Cadix de l'île de Léon. Je suppose que cette opération serait combinée avec une autre descente, vraie ou fausse, sur le rivage méridional de l'île, et le bombardement de Cadix, même par vos bombardes, en quelque petit nombre qu'elles puissent être. Je vous dirai, Général, que j'ai la conviction intime que vous trouverez beaucoup moins de résistance que vous ne vous l'imaginez. Jamais les Espagnols ne vous ont résisté un moment quand vous avez pu les joindre, et vous verrez les troupes de ligne probablement se réunir à vous en partie dans l'île de Léon, aussitôt que vous aurez mis le pied sur le rivage.

Il est inutile que je vous dise que l'occupation d'un point important dans l'île de Léon entraîne la chute de Cadix, quand même cette ville n'ouvrirait pas ses portes, et que vous ne voulussiez pas l'écraser par un bombardement opéré du bout de la chaussée, au-dessus du Pontalès; il est évident qu'elle tombe alors en peu de temps par famine. Le blocus formé par terre dans l'île de Léon suppléerait à l'incertitude du blocus de mer, et vous sentiriez moins l'insuffisance de votre marine.

Mais à propos de ces vaisseaux, je veux vous dire un mot sur l'équinoxe. Il semble, à tout ce qu'on dit de l'équinoxe, que ce soit un terme fatal, une époque fixe et inévitable, où il n'y a plus à espérer que des malheurs. Les Anglais ont bloqué pendant trois ans la baie de Cadix, hiver et été, sans jamais perdre la terre de vue. Ordinairement, on a un coup de vent à essuyer vers les premiers jours d'octobre, après lequel le temps devient très-beau jusqu'au commencement de décembre. Décembre et janvier sont assez orageux, mais février est ordinairement admirable, et les vents de mars ne durent qu'une huitaine de jours. J'ai navigué dans ces mers, et ce n'est pas à moi qu'il faut venir faire des contes terribles de l'équinoxe.

Maintenant, général, j'appelle votre attention sur ce qui arriverait dans le cas où l'on abandonnerait Cadix. La France, qui se replace dans ce moment au premier rang militaire en Europe, retomberait au dernier. Le parti jacobin se ranimerait en Espagne et reparaitrait en France. L'Angleterre soufflerait la discorde, se déclarerait peut-être, et les alliés, ou nous retireraient leur appui moral qui nous a servi à paralyser l'Angleterre, ou nous offriraient leur appui physique qui ne pourrait être admis sans déshonorer à jamais nos armes et sans perdre notre indépendance. Les conséquences d'un pas rétrograde sont telles, dans les affaires d'Espagne, qu'il y va de la légitimité et de la couronne des Bourbons. Qu'on se pénétre bien de cette vérité. Vous auriez une catastrophe à la Bourse, et cette catastrophe seule vous mettrait dans le plus imminent danger. Il faudrait un volume, pour développer les maux qui résulteraient pour nous d'une retraite devant Cadix. C'est par la même raison, Général, que, quels que soient les justes sujets de mécontentement que Monseigneur peut avoir de Madrid, la politique oblige à occuper cette capitale. Il faut seulement en augmenter la garnison, peut-être par le corps du général Bourke, mais en laissant toutefois une garnison assez forte dans la Corogne, à cause des Anglais qui font tout entrer par ce port. Je vous en prie encore, général, tempérez, adoucissez les mesures intérieures. Dissimulez l'injure ; renfermez au fond de votre cœur le mépris. Songez que dans cette affaire d'Espagne, tout est adresse, ménagement, habileté. Placés entre deux partis violents qui ne respirent que la vengeance, nous ne pouvons ni changer leurs passions ni éclairer leur esprit. N'armons pas la masse contre la masse ; et lorsqu'elle est sanguinaire et insolente, remettons après notre succès à lui dire ce que nous sentons pour elle. Qu'importent aujourd'hui à la gloire de Monseigneur et de sa vaillante armée les outrages de quelques insensés, les intrigues de quelques ambitieux, et les machinations de quelques ennemis ? Délivrons le roi, et quittons à jamais cette Espagne, où nous aurons retrouvé notre indépendance comme nation, notre gloire comme guerriers, et notre sûreté comme société politique. Monseigneur reviendra avec une haute renommée, et tous ceux qui l'auront servi dans cette étonnante entreprise, où deux révolutions auront été tuées d'un seul coup, trouveront la gloire et la récompense dues à leur courage et à leurs travaux.

Ne songez donc plus, général, qu'à couronner l'ouvrage par une fin digne du commencement, et par une de ces entreprises hardies,

si naturelles aux Français, et qui vont si bien au caractère de leur bravoure. Je ne sais comment cela arrive, mais il est certain qu'un débarquement de troupes n'a presque jamais échoué chez aucun peuple et dans aucun pays.

Vous savez, Général, combien je vous suis dévoué.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, le 11 septembre 1823.

Depuis la brillante affaire du Trocadero, il n'est rien arrivé de nouveau. C'est le 8 ou le 10 qu'on a dû attaquer l'île de Léon, ainsi nous ne pouvons recevoir aucune nouvelle importante avant le 17, au plus tôt, à moins que ce ne soit la capitulation même de Cadix, mais ils ne parleront pas de traiter avant une seconde attaque.

Du côté de l'Autriche, voici un fait assez important que j'ai appris hier par M. de Caraman : l'empereur de Russie, en se rendant en Bessarabie, a demandé un rendez-vous à l'empereur d'Autriche. Le prince de Metternich prétend qu'il est fort embarrassé de cette proposition qui sera l'objet de beaucoup de commentaires; mais, en même temps, il veut, dit-il, en tirer parti pour faire peur à la Porte et pour l'engager à aplanir les différends qui permettraient à la Russie de renvoyer son ambassadeur à Constantinople. L'entrevue entre les deux empereurs doit avoir lieu le 6 octobre : je suppose que le prince de Metternich, malgré sa surprise, est au fond de ce tripotage. Quoi qu'il en soit, après la guerre d'Espagne, les affaires de l'Orient deviendront graves, et il faut s'y préparer. Je vais faire du train pour cela à Vienne, et demander pourquoi on s'occupe du Levant sans nous. Quand M. Canning ou le chargé d'affaires d'Autriche vous en parleront, vous exprimerez aussi votre étonnement, et vous ferez observer que quand nous introduisons nos alliés dans nos projets et notre politique, nous avons bien quelque droit à être traités avec la même confiance.

Les cardinaux sont enfermés en conclave : cela peut aller vite et ne pas laisser à nos cardinaux le temps d'arriver. Nous sommes entre les *noirs* et les *rouges*. Les noirs seraient plus sûrs pour nous,

comme principes; mais ils auraient quelques inconvénients par l'excès de leur zèle.

Tout à vous, noble prince.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, 11 septembre.

Mon cher ami, un petit mot. Je vous assure que je me réjouis particulièrement pour vous de voir l'horizon s'éclaircir en Espagne. Ne chantons pas pourtant victoire. Cette catin de fortune me fait une peur effroyable. J'ai vu vos amis. Ils étaient affligés du froid qu'ils croyaient survenu entre nous. Je leur ai dit que jamais il ne pouvait y avoir entre vous et moi de dissentiment durable; que nous nous étions grognés un peu et que c'était fini.

Tout à vous, mon cher ami. Rien de nouveau ici. Les cardinaux sont enfermés en conclave : ils veulent aller vite; l'Autriche se remue beaucoup.

CHATEAUBRIAND.

P. S. Dites, je vous prie, à M. le nonce et à M. l'abbé Casson que le roi me charge de leur faire ses remerciements sincères sur les preuves qu'ils lui ont données de leurs sentiments le jour de la Saint-Louis. Sa Majesté y a été extrêmement sensible.

J'ai reçu ce matin votre n° 8, en date du 6.

M. LE COMTE GUILLEMINOT A M. DE CHATEAUBRIAND.

Port Sainte-Marie, le 11 septembre 1823.

Monseigneur,

Je réponds à la hâte à vos lettres des 31 août et 3 septembre. Vos désirs ont été prévenus; deux circulaires aux généraux ont mo-

difié l'ordonnance d'Andujar. La circonspection, très-recommandée dans l'application, achèvera d'en atténuer l'effet. Mais, au nom de Dieu, faites que la régence ait une conduite à la fois plus sage et plus ferme.

Si, comme Votre Excellence m'en donne l'assurance dans sa première lettre, les Anglais n'interviennent pas à Cadix, je ne doute pas que nos opérations devant cette place ne conduisent à bonne fin.

La flottille de la Corogne a rallié l'escadre. Nous tirons parti de ses équipages et de ses canons pour nos canonnières et nos batteries.

Grâce à Votre Excellence, le Portugal nous a aidés, mais de bien peu, car ce pays est totalement épuisé en ressources maritimes.

Quant à notre grande, notre unique affaire, ma confiance dans la réussite n'a pas besoin d'être corroborée. Je suis convaincu comme elle de notre supériorité sur l'ennemi

Devenus maîtres du Trocadéro, j'ai pensé aussi, comme Votre Excellence, que nous devons attaquer par le Pontalès. En nous établissant dans le faubourg qui est derrière, et dans la Cortadura, nous empêcherions d'une part les sorties de la place, et contraindrions de l'autre tous les défenseurs de l'île de Léon de capituler ; cette opération nous mènerait plus directement et plus promptement au but.

Notre marine est mieux d'accord avec nous sur la possibilité d'un débarquement sur la plage de la grande mer, entre Santi-Petri et la Torregorda. Mais un préalable nécessaire, c'est la réduction du fort Santi-Petri, qui croise ses feux avec les batteries de terre sur le point jugé propre à la descente. Demain nous canonnerons ce fort par terre et par mer, et, suivant toute probabilité, nous le réduirons promptement.

Sa possession nous mettra à même de tenter le débarquement entre Torregorda et ce fort, ou d'exécuter le passage de vive force du Rio Santi-Petri vers son embouchure.

La première de ces opérations repose en grande partie sur la marine. Une fois à terre, nos troupes, pleines d'ardeur, se chargent du reste. La tentative aura, j'espère, lieu dans peu de jours.

Le passage exécuté de force, nous rassemblerions de nouvelles bouches à feu vis-à-vis les batteries ennemies de l'embouchure du Santi-Petri, nous en rétablirions dans le fort du même nom, et nos bricks et canonnières viendraient prendre des revers sur les

batteries espagnoles ; de sorte que la langue de terre sur laquelle se croiseraient nos feux deviendrait intenable pour l'ennemi ; alors nous jetterions notre pont. Les bateaux destinés à le former sont déjà rassemblés à San Lucar. Telle est ma manière de voir.

Quant à l'équinoxe, je pense aussi que ce ne serait que pour peu de temps que nos opérations maritimes en seraient contrariées.

Maîtres de l'île de Léon, nous bombarderons Cadix, si la place persiste à ne pas rendre le roi. Il eût été à désirer que nous eussions pu le faire immédiatement après la prise du Trocadéro ; mais on ne l'a pu, et les tentatives qu'on a faites depuis, sans organisation satisfaisante des moyens déjà si incertains à la mer, n'ont occasionné qu'une perte de temps. Mais pendant tout le temps des opérations dont j'ai eu l'honneur de parler plus haut à Votre Excellence, j'espère qu'enfin nos bombardes et canonnières s'organiseront.

Tout ce que je viens de vous dire, Monseigneur, vous démontre sans doute que je désire, autant que tout autre, d'éviter les suites désastreuses que pourrait produire tout relâchement dans nos efforts contre Cadix. Je ne suis nullement effrayé des obstacles à surmonter. Fussent-ils dix fois plus considérables, nous ne devons pas, nous ne pouvons pas, sans nous déshonorer, renoncer à notre entreprise. Tout le monde me paraît bien d'accord sur ce point, et la présence de Monseigneur fera que chacun remplira son devoir. Si ce n'est pas dans quinze jours, ce sera dans un mois, ce sera dans un an, que nous couronnerons notre noble entreprise. *Mais ce sera, et je crois dans peu.*

Toute la question de l'Espagne est là, comme vous le dites, Monseigneur, et non dans les scènes plus ou moins violentes qui se passent dans l'intérieur de la Péninsule.

Je suis aussi le conseil que me donne Votre Excellence, de renfermer dans mon cœur tout le mépris, tout le ressentiment que doivent m'inspirer certaines choses. Je sais ce qui se trame en Espagne et dans Paris même contre moi ; mais j'en détourne tout à fait ma pensée, pour la fixer entièrement sur le grand, l'unique objet, la reddition de Cadix. Après nous verrons.

Agréé, je vous prie, Monseigneur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Comte GUILLEMINOT.

M. HYDE DE NEUVILLE A M. DE CHATEAUBRIAND.

Lisbonne, 14 septembre 1823.

Mon très-honorable ami,

M. Roth vous remettra cette lettre, et aussi ma dépêche cabinet n° 2, qui vous explique la mission dont il est chargé. Demain, dans deux jours peut-être, nous apprendrons que Cadix s'est rendu; mais vous approuverez sans doute qu'en fait de devoir je ne sois jamais l'homme aux conjectures. Pour bien servir, je crois, il faut marcher sans s'arrêter; demain donc je fais travailler au sciage des rames, et elles partiront au fur et à mesure pour Cadix. Vous verrez, d'ailleurs, par la copie d'une lettre du major général, que M. Gros me remet à l'instant, à quel point l'envoi de ces rames est urgent; demain j'irai moi-même presser les ouvriers, et les choses iront aussi vite qu'elles pourront aller. Ce ministère-ci m'a communiqué une lettre, adressée de notre camp au *gouvernement de Cadix*, transmise par les factieux à Londres, et là, communiquée au ministre de S. M. T.-F. J'avoue que ce n'est point ainsi que l'on devrait parler... Que le roi d'Espagne, libre, donne des institutions à ses peuples; qu'il abolisse l'inquisition, etc., etc.; qu'il reçoive de nous des conseils, tout cela peut être le mieux du monde; je suis l'ami le plus dévoué des libertés de mon pays, je ne veux donc pas prêcher l'absolutisme ailleurs; mais quel intérêt avons-nous, pouvons-nous avoir à faire aux *comuneros* des promesses? ce sont toujours là des concessions à l'esprit de trouble. Ne discutons pas l'état de choses qui suivra, si nous voulons sauver le principe; il ne faut pas se le dissimuler, l'Angleterre, qui voit presque en pitié ce que nous nommons notre blocus, ne néglige rien, tout en paraissant y attacher peu d'importance, pour qu'on accepte sa médiation. On a voulu ici toucher cette corde, j'ai répondu avec la modération, mais aussi avec la dignité d'un ambassadeur de France: depuis, il n'a plus été question de ce moyen terme, et j'ai vu avec plaisir, dans un long tête-à-tête avec le roi, que S. M. était persuadée qu'il ne fallait pas confier aux Anglais le soin de relever *seuls* les trônes légitimes; j'ai vu aussi que cet excellent prince, car il m'a parlé en bien honnête homme, ne demanderait pas mieux que de s'entendre avec nous, et qu'il se verrait avec plaisir *émancipé*; j'emploie ici l'une des ex-

pressions de l'un de ses ministres. Mais que faisons-nous pour attacher lui et son peuple à nous ? il était captif, nous le savions, il le savait aussi ; et chaque jour c'était la France qui lui faisait dire et redire : Nous n'entendons en rien et pour rien nous mêler de vos affaires, et le pauvre roi de se croire galérien pour la vie parce que d'aucun côté on ne paraissait *même* le plaindre ! Faites-vous communiquer la lettre du 27 avril du général comte Grundler, à l'occasion de l'entrée d'Amaranthe en Espagne ; elle est adressée au général Madureira, à Burgos ; il me semble qu'on pouvait dire autrement à ce loyal Amaranthe : *On ne peut avoir aucunes communications avec votre troupe* ; M. de Villa-Flor a eu de la peine à obtenir son audience ; les premières paroles ont été, à peu près, *nous n'avons pas besoin de vous* ; S. M. T.-F. espère encore la réponse à sa lettre... Ces détails, je dois vous les confier ; usez-en pour nous, pour l'intérêt du prince que nous chérissons, et aussi pour qu'on cesse de repousser, pour ainsi dire, un gouvernement qui voudrait marcher avec nous. Examinez donc, avec cette sagesse chevaleresque que je vous connais, la principale question que je vous sou mets par ma dépêche. Si Cadix résiste, pourquoi ne pas accepter le secours des Portugais ; et s'il ne résiste pas, mais que l'Espagne continue à être agitée, pourquoi ne pas saisir cette occasion de nous lier étroitement avec le Portugal, de lui faire une armée royaliste dans laquelle entreraient naturellement les amis du jeune prince, les compagnons de gloire d'Amaranthe, tous ces militaires réformés par le maréchal Beresford. Mais l'Angleterre ? Ni vous ni moi nous n'en sommes à croire qu'il faille toujours voir ce qu'elle veut, ce qu'elle désire ; je pense, au contraire, qu'il faut voir ce qu'elle veut pour s'en garantir. Mais enfin, qu'ici elle veuille ou ne veuille pas, qu'elle bonne raison pourrait-elle donner pour détourner le Portugal du soin de sa propre conservation ? Pourrait-elle, sans une sorte d'impudence, trouver mauvais que notre argent servit à assurer la tranquillité de ce royaume ? N'envoie-t-elle pas des vaisseaux et frégates dans le Tage, comme *effet moral*, assure-t-on ? Eh bien ! ne pouvons-nous pas servir plus utilement encore la nation portugaise, en l'aidant à repousser les factieux qui menacent ses frontières, et qui cherchent à soulever encore ses troupes ?

Adieu, donnez-moi le pouvoir de répondre d'une manière favorable à ce gouvernement-ci, et nous prendrons ou reprendrons le Portugal aux Anglais.

HYDE DE NEUVILLE.

M. DE CHATEAUBRIAND AU PRINCE DE POLIGNAC.

Paris, ce 15 septembre 1823.

Les journaux vous diront à peu près, noble prince, l'état des choses devant Cadix. Voici le détail officiel : Alava est arrivé au port Sainte-Marie, porteur d'une lettre de Ferdinand pour le duc d'Angoulême. Cette lettre demandait un armistice. Le duc d'Angoulême a refusé de voir Alava. Il a envoyé le duc de Guiche porter sa réponse au roi d'Espagne. Cette réponse refuse tout net l'armistice, et déclare que le duc d'Angoulême ne consentira à traiter que quand le roi, libre, sera venu dans le camp français, à Chiclana ou au port Sainte-Marie. Le duc d'Angoulême se conduit réellement de la manière la plus admirable. Au reste, il paraît, dans ses lettres, plein de confiance d'une fin prochaine et heureuse.

Sir Charles Stuart crie ici beaucoup contre sir W. A'Court, et prétend qu'en offrant sa médiation il a dépassé ses pouvoirs. Mais vous aurez remarqué que sir W. A'Court dit positivement, dans sa lettre, qu'il est *autorisé* à intervenir quand une des deux parties belligérantes le demanderait. Il est évident que sir Charles ne crie que parce que le refus de l'intervention de la part de M. le duc d'Angoulême est un nouveau mécompte pour l'Angleterre. Taisons-nous sur tout cela; soyons modestes, et il sera toujours temps de triompher après le succès complet, et souvenons-nous que nous n'avons pas encore Ferdinand.

Tout à vous, noble prince.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Votre lettre confidentielle n° 10 m'est arrivée ce matin.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 18 septembre 1823.

Mon cher ami,

Je reçois votre dépêche du 13, n° 87. J'y trouve votre petit post-

scriptum et le billet de Mgr. le duc d'Angoulême. Vous me demandez vos instructions : je n'en ai point d'autres à vous donner dans ce moment que celles que vous avez déjà reçues du roi. Il m'est impossible de prévoir la position où vous serez placé en arrivant au port Sainte-Marie, ni les matières sur lesquelles vous serez appelé à délibérer. En tout vous êtes absolument sous les ordres du prince généralissime, tant qu'il restera en Espagne. Vous obéirez à ses volontés, et vous l'assisterez de vos conseils quand il jugera à propos de vous en demander. Je sais que le président du conseil, voulant éviter à Monseigneur les importunités de la régence, lui a mandé de s'en reposer sur vous de toute la partie politique de sa mission. Dans ce cas, il ne s'agirait que des affaires courantes entre la régence et le prince. Si, au contraire, il est question de la délivrance du roi et des stipulations qui en seraient la suite, comment juger d'avance de ce que vous pourrez faire, et des difficultés dans lesquelles vous serez engagé ? il y a cependant un principe sûr, et qui ne peut pas vous tromper : c'est qu'aucune concession politique ne peut être légalement accordée avant la délivrance du roi. Des concessions militaires et personnelles tant qu'on voudra, et aussi largement qu'on voudra. On peut ensuite promettre qu'on engagera le roi libre à faire pour ses peuples tout ce que les besoins de ces peuples réclameront.

Défiez-vous pourtant d'une chose, mon cher ami : des négociations sans cesse renouvelées, et qui n'aboutiraient pas à une prompt fin, pourraient avoir été entamées dans le but de gagner la mauvaise saison, de ralentir l'ardeur de nos troupes, et d'échapper pendant l'hiver, lorsque le blocus ne pourra qu'être très-imparfait. Les opérations militaires doivent être poussées avec la dernière vigueur, même au milieu des négociations. Si l'on peut se rendre maître de l'île de Léon, cela avancera bien le traité : rien n'abrège la besogne comme des coups de canon. Dix-huit jours se sont déjà écoulés depuis la prise du Trocadéro, c'est beaucoup.

Il n'y a aucun doute que, s'il y a une capitulation politique, c'est vous qui devez la signer ou plutôt la contre-signer avec monseigneur le duc d'Angoulême. Toutes les conventions militaires ne vous regardent pas.

Je reviens sur la signature d'un traité. Si le roi était libre, monseigneur le duc d'Angoulême pourrait signer seul avec lui un traité quelconque ; mais si un traité doit avoir lieu par l'intermédiaire d'un ministre, Monseigneur ne peut pas signer ; c'est à vous qu'il délègue

ses pouvoirs, et vous signez. Comme Monseigneur a les pleins pouvoirs du roi, il n'aura pas sans doute besoin de mettre au traité la réserve de la ratification de Sa Majesté.

Ces détails m'ont paru utiles à vous donner.

Villèle est persuadé que vous n'êtes mandé au port Sainte-Marie que parce que tout est convenu entre le prince et les autorités de Cadix. Je ne suis pas de son avis, et même le tour du billet de Monseigneur me ferait croire qu'il ne s'agit encore que des affaires de la politique en général.

Vous voilà, mon cher ami, dans un poste où je me félicite de vous avoir placé pour acquérir de l'honneur et de la gloire.

Tout à vous, de tout mon cœur.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Je ne vous parle point des cinq propositions de M. Bulgari, qui sont plus positives que celles de Jansénius. Comment ! il ne voulait traiter rien moins que de l'affaire des colonies espagnoles, et il ne s'apercevait pas que c'était remuer le monde : comme ils y vont ces messieurs !

Mettez mes profonds respects aux pieds de Monseigneur. Il s'est attiré le respect et l'admiration du monde entier. Toutes les cours m'écrivent des hymnes à sa louange. L'empereur de Russie ne tarit pas.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, ce 5 octobre 1823.

Vous verrez, noble prince, par ma lettre confidentielle, ce qu'il faut que vous répondiez à M. Canning. A présent nous ne pouvons que déclinier sa proposition. Elle est, en elle-même, un peu odieuse ; car nous demander d'entrer dans un pacte avec l'Angleterre, pour dépouiller l'Espagne de ses colonies, tandis que nous combattons pour la délivrance de son roi, est un jeu double que la France est trop noble pour jouer. Je n'ai rien à ajouter, à la lettre confidentielle dont j'ai donné le fond, qu'une chose : c'est qu'en repoussant la proposition, il faut le faire avec une grande mesure et une grande

politesse ; il faut même ne pas fermer rigoureusement toute voie à une négociation future , car il faut prévoir le cas où la folie de Ferdinand et l'entêtement espagnol ne voudraient entendre à aucun arrangement sage sur les colonies , et où l'Angleterre, prenant son parti, forcerait aussi la France à prendre le sien. Mais, en vous tenant dans cette mesure, en faisant surtout entendre que la question des colonies est une de ces questions majeures qui doit être traitée en commun avec tous les alliés, et dont personne ne doit faire son profit particulier, cette marche franche embarrassera beaucoup l'Angleterre, qui craindra de se brouiller avec le continent.

Vous voyez, noble prince, qu'il ne s'agit pas à présent d'établir des négociations ; que si l'Angleterre a un intérêt à presser, nous en avons un à attendre ; car il nous faut avant tout le dénouement de l'affaire d'Espagne. Nous verrons si, dans la suite, la négociation particulière s'entamait entre nous et l'Angleterre, quel mode il serait bon de choisir pour la suivre ; mais certainement il n'y en a que deux, ou par vous, ou par des notes, car il ne peut jamais être question de l'ambassadeur d'Angleterre, ici.

Vous déclarerez formellement, surtout à M. Canning, que nous ne prétendons agir contre les colonies espagnoles, à main armée, d'aucune façon.

Tout à vous, noble prince.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 7 octobre 1823.

Je ne sais plus, mon cher ami, comment vous allez vous tirer de ce galimatias ; tout Madrid est décampé sur la première nouvelle, et la conférence va vous rejoindre au port Sainte-Marie. Je vous recommande très-sérieusement une chose, c'est de dissimuler votre chagrin et celui de Monseigneur. C'est surtout la Russie qu'il faut ménager, car l'Autriche et l'Angleterre font tout ce qu'elles peuvent pour la détacher de nous. L'empereur est mobile, il a eu un commen-

cement d'humeur, que j'ai seul apaisée. Songez où nous en serions avec l'Europe contre nous ou malveillante, si les affaires se compliquaient ou se prolongeaient; si, par exemple, les révolutionnaires emmenaient le roi en Amérique; si l'Espagne conséquemment nous restait sur les bras? n'est-il pas clair que, dans ce cas, l'Europe interviendrait si elle était mal disposée? Croyez-vous que l'Autriche souffrirait notre occupation militaire indéfinie? que l'Angleterre ne mettrait pas en avant les droits de la reine de Portugal? etc. Voilà déjà une compléation inattendue. Les Cortès ont reconnu, au nom de Ferdinand, l'indépendance de la république de Buénos-Ayres. Vous sentez que Canning, qui nous fait demander d'entrer en négociation sur les colonies espagnoles, savait cela, et se préparait par là à reconnaître l'indépendance de ces colonies, qu'il nous dira avoir été reconnue par le roi légitime. Vous voyez quelle source de querelles et d'événements dans tout cela. Encore une fois, mon cher ami, prêchez la patience au prince; montrez-lui tous les dangers de la politique; ces petits diplomates sont odieux, mais c'est une nécessité absolue de les bien traiter, de les souffrir, de supporter l'ennui et la fatigue des conférences, de temporiser, de dévorer les insolences et les inutilités jusqu'au grand événement. Il nous faut l'alliance pour nous défendre contre l'Angleterre, et dans cette alliance il nous faut la Russie. N'oubliez jamais cela.

Nous en sommes toujours aux nouvelles du 28, car nous n'avons pas encore reçu ce matin l'estafette du 29. La lettre de Ferdinand porte, selon moi, tous les caractères de la fausseté, ne fût-ce que par sa franchise et son exagération. Il me semble que toute cette scène des drapeaux blancs était imaginée pour empêcher la descente dans l'île de Léon, obtenir un armistice, attendre le coup de vent de l'équinoxe, et s'embarquer pendant ce coup de vent avec le roi. Si c'était là le piège, vous n'y auriez pas donné longtemps, puisque le 29 vous avez recommencé les hostilités; mais c'est toujours vingt-quatre heures perdues, et, dans cette saison, c'est un très-grand malheur. Je reviens sur ce vaisseau *l'Asia*: soyez sûr que la marine anglaise aurait bien trouvé le moyen de l'attaquer et de le brûler, jusque sous le canon de Cadix. Tant que ce vaisseau existera, il n'y aura pas de sûreté pour nous.

Je reçois votre lettre du 29. Le *post-scriptum* explique la rupture des négociations. Monseigneur a écrit, de son côté, en envoyant la nouvelle lettre du roi et les conditions de l'armistice. Ces conditions étaient ridicules, mais on les avait fait fortes pour en écarter vrai-

semblablement une partie. S'il ne s'agissait que de laisser Cadix seul, pendant un mois, aux Cortès pour s'embarquer, je n'y verrais pas un grand inconvénient. Occupons l'île de Léon, et notre affaire sera bien près de son terme ; surtout brûlons l'*Asia*, notre véritable danger est là. Je suis bien aise que toutes mes conjectures soient fausses. Nous sommes sans dépêches télégraphiques, ainsi rien de nouveau n'avait eu lieu jusqu'au 1^{er}, et même jusqu'au 2, à moins que le mauvais temps n'ait intercepté la dépêche : il pleut, et le 1^{er} nous avons eu un coup de vent.

NÉGOCIATIONS.

COLONIES ESPAGNOLES.

NÉGOCIATIONS

COLONIES ESPAGNOLES.

I

Expédition militaire.

Ici cessent les lettres écrites depuis le commencement de la guerre d'Espagne jusqu'à la fin de cette guerre. Pendant le cours de cette correspondance, nos soldats marchaient à la victoire dont nos dépêches leur aplanissaient le chemin.

Du quartier général de Bayonne, le 3 avril 1823, monsieur le dauphin publia cet ordre du jour :

« Soldats ! la confiance du roi m'a placé à votre tête pour remplir
« la plus noble mission. Ce n'est point l'esprit de conquête qui nous
« a fait prendre les armes ; un motif plus généreux nous anime :
« nous allons replacer un roi sur son trône, réconcilier son peuple
« avec lui, et rétablir, dans un pays en proie à l'anarchie, l'ordre
« nécessaire au bonheur et à la sûreté des deux États.

« Soldats ! vous respecterez et ferez respecter la religion, les lois
« et les propriétés, et vous me rendrez facile l'accomplissement du
« devoir qui m'est imposé, de maintenir les lois et la plus exacte
« discipline. »

Le 7, la Bidassoa fut passée, et le blocus de Saint-Sébastien commença. Le second corps de l'armée, commandé par le comte Molitor, pénétra en même temps en Espagne, par la vallée de Roncevaux. Les Français et les Italiens, réunis au pont de la Bidassoa, avaient crié à la vue de l'artillerie française : *Vive l'artillerie !* Le maréchal de camp Vallin répondit : *Feu !* Ce mot décida du succès de la campagne ; le génie de Louis XIV, de l'île de la Conférence et des

murs de Fontarabie, semblait protéger la destinée de son petit-fils.

Irun, Tolosa, Villa-Franca, Pancorbo, Vittoria, Guetaria, sont pris les 9, 10, 14 et 17 avril. Le roi d'Espagne, enlevé de Madrid par les Cortès, était arrivé à Séville.

Figuières fut pris le 25 avril, et Olot occupé le 3 mai, en Catalogne. Logrono en Aragon fit quelque résistance. Le 9 mai, le duc d'Angoulême établit son quartier général à Burgos, et le 17 à Buitrago dans la Nouvelle-Castille.

Mina se battit bien en voulant reprendre Vich. Le général Donadieu le poursuivit avec vivacité, intelligence et bravoure.

Le général Bourcke et le général la Rochejaquelein, le balafra, continuèrent leur mouvement sur les Asturies.

Le général Molitor, ayant en face Ballesteros, occupa le royaume de Valence.

Le 24 mai, monseigneur le duc d'Angoulême entra dans Madrid à la tête du corps de réserve.

Le 17 juin, le roi d'Espagne et sa famille, prisonniers, sont emmenés à Cadix. Le comte Bordesoulle pénètre en Andalousie, occupe Cordoue, et le comte de Bourmont s'établit à Mérida en Estramadure.

Le maréchal comte Molitor arrive à Murcie. Il y eut, le 13 juillet, une affaire assez considérable à Lorca, emporté d'assaut par nos troupes.

Le 16 juin, nous étions arrivés devant l'île de Léon et au Trocadéro. Monseigneur le duc d'Angoulême était présent. Molitor à la suite.

Ballesteros s'approchait de Cadix par le royaume de Grenade, et Bordesoulle arrivait de l'autre côté par l'Estramadure. Les combats s'étaient multipliés et une convention avait été conclue entre Ballesteros et Molitor.

Le 19 août, la tranchée fut ouverte devant le Trocadéro. Le 31, le Trocadéro est enlevé, ainsi que le fort Saint-Louis. Il avait fallu traverser une coupure, dont la largeur était de trente-cinq toises et la profondeur de quatre pieds et demi dans les plus basses eaux. On vit reparaître cette intrépidité française, qui vient de briller encore une fois à la prise de Constantine ; avec de pareilles troupes on s'étonne que la France s'obstine à demeurer telle que Waterloo l'a faite. Son Altesse Royale montra de la valeur dans cette affaire qui nous livra pour ainsi dire cette Espagne tout entière, échappée à la gloire et au génie de Napoléon.

Le prince de Carignan, aujourd'hui roi de Sardaigne, traversa lui-même la coupure avec nos troupes. Il conserve encore dans son palais, et montre avec orgueil les épaulettes de grenadier dont il fut alors décoré par nos soldats.

La tranchée fut ouverte, le 10 septembre, par le maréchal Lauriston devant Pampelune.

Le duc d'Angoulême, voulant assiéger Cadix et s'emparer de l'île de Léon, enlève, le 20 septembre, le fort Santi-Petri. Le 23, nos vaisseaux bombardèrent Cadix, et l'Angleterre, reine des mers, nous vit, sans oser le secourir, triompher dans son empire.

Le 28, le duc d'Angoulême visitant la ligne d'attaque contre l'île de Léon, s'exposa, pendant un long espace de onze cents toises, au feu des batteries espagnoles. Un boulet l'ayant couvert de débris, il dit : « Vous conviendrez, Messieurs, que si je suis tué, je finirai en « bonne compagnie et à la française. »

Pourquoi ce boulet le manqua-t-il !

Le 1^{er} octobre, menacées d'un siège dans Cadix, abandonnées de leurs armées qui avaient capitulé, les Cortès, après diverses allées et venues, rendirent le pouvoir et la liberté à Ferdinand : il avait été tour à tour déclaré fou, déchu, captif, dans une de ces scènes ignominieuses que l'on retrouve dans notre révolution ; au bout de cette promenade à la Vitellius, il se retournait et revenait radieux. Roi de ses geôliers, accompagné de la reine, des princes et des princesses de sa famille, il mit à la voile ses prames dorées, au bruit des salves d'artillerie de la place et de toute la côte : au milieu des nuages de fumée, on eût dit un vainqueur qui sort triomphant d'une grande bataille. Le ciel était magnifique. A onze heures et demie, Ferdinand aborda le port Sainte-Marie : il y fut reçu par monseigneur le duc d'Angoulême. Le petit-fils de Louis XIV mit un genou en terre et présenta son épée à l'autre petit-fils du grand roi ; beau spectacle à l'extrémité de l'Europe, au bord de cette mer la couche du soleil, *solisque cubilia Cades !*

Ainsi fut accomplie la délivrance de Ferdinand sur le dernier rocher des Espagnes, dans le lieu même où la révolution avait commencé.

Et le monarque délivré où est-il ? et le prince libérateur où est-il ? Ayant fait hommage de son épée, il s'est trouvé désarmé quand le sort l'a saisi.

II

Joie. — Diverses aptitudes des hommes. — Comment nous sommes reçu à la cour.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Port-Sainte-Marie, 1^{er} octobre 1823.

« Le Roi et la famille royale sont arrivés aujourd'hui, à onze heures et demie, au port Sainte-Marie. »

Cette dépêche, et les cent coups de canon qui annoncèrent la délivrance de Ferdinand, pensèrent nous faire trouver mal de joie ; non certes que nous attachassions un intérêt personnel à la recousse d'un monarque haïssable, non que nous crussions tout fini ; mais nous fûmes dans un véritable transport à l'idée que la France pouvait renaître puissante et redoutable ; que nous avions contribué à la relever de dessous les pieds de ses ennemis, et à lui remettre l'épée à la main : nous éprouvions un tressaillement d'honneur égal à notre amour pour notre patrie.

Nous étions en même temps soulagé d'un poids énorme ; si nous avions dit un mot, si nous avions paru avoir peur, si nous avions pressé M. de Villèle d'accepter la médiation de l'Angleterre, il eût embrassé le parti de la paix : malheureusement ce qui convenait à sa modération, ne convenait pas à quelque chose qui parlait en nous. Mais que serions-nous devenu en cas de revers ? Nous nous serions jeté dans la Seine.

Après ce premier saisissement de plaisir, nous eûmes une certaine satisfaction légitime : nous pûmes nous avouer qu'en politique nous valions autant qu'en littérature, si nous valons quelque chose. Il était maintenant impossible de nier l'utilité de notre plan au dehors ; nous avons au dedans tout aussi bien réglé un budget et compris les détails intérieurs d'un ministère, qu'un homme du métier. Nous disons ceci pour enhardir les gens de lettres, et leur apprendre la juste portée des *Esprits positifs*. Quant à nous, nous ne tenons pas le moins du monde à garder une place dans leurs rangs, n'ayant pas la moindre considération pour le génie ordinaire politique : tout commis est un aigle sur cette taupinée.

« Je ne voulais pas leur donner à entendre, dit Alfieri (refusant les

« ministres du roi de Sardaigne, qui prétendaient le favoriser d'une « ambassade), que leur diplomatie et leurs dépêches me paraissaient, « et étaient certainement pour moi, moins importantes que mes tra- « gédies, ou même celles des autres ; mais il est impossible de rame- « ner ces espèces de gens-là ; ils ne peuvent et ne doivent pas se con- « vertir. »

Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, ne feront point de concessions d'habileté aux Oxenstiern, aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falckland, aux Clarendon, aux Bolingbrocke, aux Burke et aux Canning de France. Notre vanité ne reconnaîtra point à un homme, même de génie, deux aptitudes, et la faculté de faire, aussi bien qu'un esprit commun, des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient : « Vous vous perdez dans les nuées ! » Ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas, où ils taillent leur plume d'un air important et s'entêtent à penser. Ces pauvres diables, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite. Dans leur désespérance de monter plus haut, ils renvoient avec compassion Virgile et Racine à leurs vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer ? à l'oubli : il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poètes les porteront à la dernière postérité.

Ces chamaillis sur les diverses aptitudes ont eu lieu parce qu'on n'a pas fait une observation : le *talent* proprement dit est une chose à part, un don du Ciel : il est souvent séparé de tout autre mérite, de même qu'il se trouve souvent mêlé à toutes les espèces de mérite. On peut être un imbécile en faisant de beaux vers ; on peut être un premier écrivain, un orateur admirable, en gagnant des batailles comme César, en gouvernant un pays comme Cicéron ; Solon, l'élégiacque, était un fameux législateur ; Thucydide, un général renommé ; Dante, un guerrier illustre ; Ercilla, Camoëns furent de braves soldats. Les exemples seraient trop nombreux à citer tous. Qui fut plus savant ministre que le chancelier-poète L'Hôpital ? qui fut plus habile négociateur que d'Ossat ? Richelieu même avait entassé des volumes au point d'en être ridicule ; mais il ne fallait pas trop rire à cause de la potence ; le son d'une lyre n'a jamais rien gâté.

Dans notre ardeur, après la dépêche télégraphique, nous avions couru au château : là, nous reçûmes sur la tête, un seau d'eau froide qui nous calma et nous fit rentrer dans l'humilité de nos habitudes :

le roi et MONSIEUR, trop charmés, ne nous aperçurent point; madame la duchesse d'Angoulême, éperdue de joie du triomphe de son mari, ne distinguant quoi que ce soit, était très-touchante à voir, lorsqu'on songeait combien peu de bonheur elle avait goûté dans sa vie. Cette victime immortelle écrivit, sur la délivrance de Ferdinand, une lettre terminée par cette exclamation sublime dans la bouche de la fille de Louis XVI : « Il est donc prouvé qu'on peut sauver un roi « malheureux ! »

Le dimanche, nous retournâmes avec le Conseil faire la cour à la famille royale : l'auguste princesse dit à chacun de mes collègues un mot obligeant et d'autant plus gracieux, qu'il échappait à des lèvres inaccoutumées au sourire ; elle ne nous adressa pas une parole. Elle a dit depuis à M. de Montmorency, qu'elle se sentait mal à l'aise avec nous. Nous ne méritions pas tant d'honneur : Le silence de l'orpheline du Temple ne peut jamais être ingrat ; le Ciel a droit aux adorations de la terre, et ne doit rien à personne.

III

Lettre de Louis XVIII à Ferdinand. — Explications sur cette lettre.

Ferdinand, après sa délivrance, écrivit à Louis XVIII ; le roi nous chargea de la réponse ; nous la lûmes à S. M. ; elle n'y changea pas un mot, et la signa d'un air satisfait. On jugera si nous voulions l'absolutisme :

Fin d'octobre 1823.

« Mon frère, etc.

« Un des moments les plus heureux de ma vie est celui où j'ai
 « appris que le Ciel avait béni mes armées, et que, par les efforts du
 « digne capitaine placé à la tête de mes vaillants soldats, de ce fils de
 « mon choix, l'honneur de ma couronne et la gloire de la France,
 « Votre Majesté était rendue à l'amour de ses peuples. La main de
 « la Providence a été visible dans cet événement ; et c'est à celui
 « qui protège les rois que nous devons attribuer, avec la plus vive re-
 « connaissance, des succès aussi prompts et aussi éclatants.

« Désormais ma tâche est finie, la vôtre commence : vous devez
« le repos et le bonheur à vos sujets. Si je n'avais pas, comme chef
« de ma maison, le droit de parler à Votre Majesté avec sincérité,
« ma vieillesse, mon expérience et mes longs malheurs m'en im-
« seraient encore le devoir. Comme Votre Majesté, j'ai retrouvé mon
« pouvoir royal après une révolution ; à l'exemple de notre aïeul
« Henri IV, j'ai pardonné à ceux qui avaient pu être égarés, dans des
« temps difficiles, et qui, confiants dans la miséricorde de leur sou-
« verain, s'empressaient de réparer leurs erreurs. Votre Majesté
« comprendra le danger qu'il peut y avoir à convaincre des classes
« entières d'hommes, que rien ne peut effacer le souvenir de leur
« faiblesse. Les princes chrétiens ne peuvent régner par les pro-
« scriptions : c'est par elles que les révolutions se déshonorent, et
« que les sujets persécutés reviennent, tôt ou tard, chercher un abri
« sous l'autorité paternelle de leurs souverains légitimes. Je crois
« donc qu'un décret d'amnistie serait aussi utile aux intérêts de Vo-
« tre Majesté qu'à ceux de son royaume.

« Votre Majesté a pensé que de longues commotions politiques et
« l'anarchie des guerres civiles affaiblissent les institutions, en relâ-
« chant les liens de la société ; elle me paraît avoir été pénétrée de
« cette vérité, quand elle m'a écrit sa lettre particulière du 23 juil-
« let 1822 ; elle repoussait les systèmes dangereux, ces théories dé-
« mocratiques, ces innovations funestes dont l'Europe a eu tant à
« souffrir ; mais elle voulait chercher dans les anciennes institutions
« de l'Espagne le moyen de contenter ses peuples et d'affermir la
« couronne sur sa tête. Si elle persiste dans ce noble projet, elle
« verra bientôt toutes les espérances de ses sujets se tourner vers le
« trône.

« Il n'appartient à personne de donner, sur ce point, des conseils
« à Votre Majesté. C'est dans sa sagesse et dans la plénitude de ses
« droits qu'il lui convient d'en délibérer ; mais je puis lui dire qu'un
« arbitraire aveugle, loin d'augmenter la puissance des rois, l'affai-
« blit ; que si cette puissance n'a point de règles, que si elle ne re-
« connaît aucune loi, bientôt elle succombe sous ses propres ca-
« prices ; l'administration se détruit, la confiance se retire, le crédit
« se perd, et les peuples, inquiets et tourmentés, se précipitent dans
« les révolutions. Les souverains de l'Europe, qui se sont sentis me-
« nacés sur leur trône par la révolte militaire de l'Espagne, se croi-
« raient de nouveau exposés, dans le cas où l'anarchie viendrait à
« triompher une seconde fois dans les États de Votre Majesté.

« Si, éloignant d'elle de pénibles souvenirs, Votre Majesté appelle
 « à ses conseils des hommes prudents et habiles, une noblesse qui est
 « l'appui naturel de son autorité, un clergé dont la piété et le dé-
 « vouement lui promettent tant de sacrifices au bien public ; si
 « toutes les classes d'une nation grande et fidèle bénissent égale-
 « ment l'autorité du souverain légitime, l'Europe verra dans le règne
 « de Votre Majesté la garantie de son repos, et moi je m'applaudirai
 « d'avoir obtenu un si glorieux résultat de mes sacrifices.

« Louis. »

Nous n'avions pas été tout à fait à notre aise en écrivant la minute de cette lettre ; nous aurions voulu aller plus loin, proposer dans les *vieilles Cortès* quelques changements analogues à l'esprit du siècle ; mais nous étions retenus par l'Europe continentale, dont nous avions encore besoin au sujet de l'affaire des colonies : nous la blessions déjà assez en parlant des *vieilles Cortès* ; elle ne voulait de Cortès à aucun prix, ni vieilles, ni jeunes ; elle désirait purement et simplement le roi *netto* aidé du conseil de Castille et du conseil des Indes, avec les rouages d'une machine usée. Ses envoyés à Madrid devinrent hostiles aussitôt qu'ils eurent connaissance de la lettre de Louis XVIII.

Quant à nous, en demandant le rétablissement des anciennes Cortès, nous avons préparé la fusion des anciennes mœurs et des mœurs modernes de l'Espagne : les uns y retrouvaient le passé ; les autres étaient à même d'y puiser l'avenir. Un corps délibérant, quelle que soit sa composition, ne reste pas stationnaire ; nos états généraux convoqués devinrent l'assemblée nationale. L'idée de nous ériger en fabricateurs de Chartes au delà des Pyrénées était une niaiserie qu'aucune tête d'expérience ne pouvait enfanter. Les gouvernements libéraux, réinstallés depuis dans la Péninsule, n'ont-ils pas été forcés de réformer les Cortès de Cadix, d'établir deux chambres, d'en venir jusqu'aux lois d'exception et à la suppression de la liberté de la presse ? Cette nation de muletiers et de bergers-soldats, où chaque individu jouit de la plus entière indépendance, où chaque commune, gouvernée par ses lois municipales, d'origine romaine, mêlées d'arabe, est une petite république ; cette nation n'a ni le besoin, ni le sentiment de nos libertés artificielles ; elle ignore cette haine des classes supérieures, notre tourment à nous autres Gaulois : le paysan castillan n'a point connu le joug féodal ; il se

eroit l'égal des Grands et ne reconnaît de supérieur que le Roi. Encore ce roi, renfermé dans Madrid, est-il comme le sultan à Constantinople ; à trente lieues de sa capitale, on n'obéit plus à ses ordres. Le génie et les habitudes de l'Ibérie sont moins opposés au despotisme royal qu'à l'arbitraire légal d'une assemblée représentative dont l'orgueil castillan méprise les individus et dédaigne le langage.

Ces raisons de l'homme d'État l'emportèrent chez nous sur l'homme des théories. Nous ne mesurons pas les esprits de la péninsule hispanique d'après une règle inflexible. On nous mandait que tel personnage avait tels défauts, qu'il avait fait telles sottises : cela était vrai par rapport à des Français, à des Anglais, à des Allemands ; cela n'était pas vrai par rapport à des Espagnols. De là dérivait la nécessité de tirer promptement la question française de la question espagnole : celle-ci se résoudrait selon les mœurs du pays, quand nos principaux intérêts auraient été mis en sûreté. Une seule chose était à craindre dans le premier moment : en démuselant Ferdinand, on pouvait livrer ses royaumes à sa folie. Mais les vieilles Cortès, si elles eussent été convoquées, auraient suffi pour l'entraver. Encore une fois, ce ne devait pas être à nos yeux la première question ; il était d'ailleurs plus probable que Ferdinand retomberait sous le joug des insurrections qu'il ne parviendrait à les étouffer.

IV

Ordres des souverains. — Lettre de Henri IV.

Sorti triomphant de l'entreprise la plus hasardeuse, tout céda à nos succès ; les ennemis s'avouaient vaincus et convenaient qu'ils s'étaient trompés. Le duc de Rovigo, arrivé de Berlin, mandait que le langage et les manières des Prussiens étaient devenus tout à coup respectueux ; que *les provinces rhénanes étouffaient leur joie en silence, et croyaient que le canon de la Bidassoa avait résonné pour leur délivrance ; que Mayence était sans garnison, sans approvisionnement et prêt à être évacué : tout vit là, disait-il, en attendant. La France redevint glorieuse en Espagne ; c'est sur le Rhin qu'elle redeviendra forte.*

Nous avons expédié aux rois et aux ministres la nouvelle de l'heureuse fin de la guerre. Des diverses cours nous arrivèrent des marques de considération : l'Espagne nous envoya la Toison-d'Or; le Portugal, l'ordre du Christ; la Russie, l'ordre de Saint-André; la Prusse, l'Aigle-Noir; la Sardaigne, l'Annonciade; François II seul s'abstint : la lettre qu'il nous adressa est froide et ne dit pas un mot de nous; la lettre du prince de Metternich contient un petit compliment qui couvre mal un secret dépit. Fidèle à son instinct, le prince avait la prétention de recevoir le cordon bleu avant de nous transmettre les ordres d'Autriche; or, comme les autres puissances avaient pris l'initiative vis-à-vis des Tuileries, nous ne pensâmes pas qu'il fût convenable de céder à des exigences sans raison : elles nous paraissaient surtout extraordinaires, vu la manière dont avait agi envers nous le cabinet de Vienne.

Les rois et leurs ministres nous écrivirent : on verra plus loin leurs lettres.

Par ces distinctions et par ces aveux, les rois ont jugé du moins que nous avons rendu un important service à la société monarchique : ils ont raison, à ne considérer que ce qui leur revenait immédiatement de la guerre d'Espagne; mais s'ils avaient connu notre dernière pensée, loin de nous bénir, ils nous auraient maudit. Cependant notre politique leur eût été, en résultat, aussi favorable qu'à la France : il leur faudra rendre compte un jour du mandat d'amener des peuples qu'ils n'avaient pas le droit de saisir. Des conquêtes violentes peuvent satisfaire l'amour-propre d'un gouvernement et une ambition sans prévoyance, mais elles préparent des catastrophes. A quoi servent les domaines de Jagellon à la Russie? à mettre une plaie au sein de l'empire des Czars : les Moseovites ne se guériront de la Pologne qu'en en faisant un désert. Il n'y a d'incorporations durables que les incorporations accomplies dans l'utilité de la main qui les opère. Les assimilations entre les peuples désunis par le langage, les mœurs, le climat, la topographie, sont insensées dans l'état actuel de la civilisation.

L'empire de Bonaparte est tombé en poussière : autant en arrivera aux pays entrés de force dans la circonscription des grandes puissances, tandis que nous, nous avons été déboutés de nos demandes en héritage. Les politiques de Vienne apprendront que la France n'est pas un cercle du Rhin, qu'on ne méprise pas impunément trente-trois millions d'hommes nés des dents du dragon et sortis tout armés de la terre.

Nous avons conservé les lettres des princes : témoignage irrécusable de l'appréciation de nos travaux, elles constatent nos services ; elles réduisent au silence les ennemis d'un certain côté, comme nos explications sur la guerre d'Espagne satisferont, nous l'espérons, d'autres adversaires. Après cela, au lieu de ces lettres, nous aimerions mieux avoir reçu de Henri IV, ce billet dont nous possédons l'original :

« Monsieur l'aumonyer, je me rejouys avec vous de quoy vous
 « estes maryé; il ne faut plus parler d'estre amoureux, car il ne
 « siet pas bien au gens mariés d'avoyr mettresse : pour ee que je me
 « gouverne aynsy, je conseille à tous mes amys et servyleurs de
 « fayre le semblable; vous en croyrés ce qu'il vous playra; bien vous
 « prierége de fayre estat de ce, plus que de personne du monde. Je
 « desyreroys fort vous voyr et votre eousyn : Adieu, mon amy. Ay-
 « mes-moy bien toujours.

« Votre plus assuré amy à jamays,

« HENRY. »

Le Béarnais ne se prend pas au sérieux, comme les potentats nos illustres correspondants : il se moque de lui, de ses légèretés et de ses couronnes.

Lettres des rois et des ministres.

L'EMPEREUR ALEXANDRE A M. DE CHATEAUBRIAND.

Vosnesensk, le 16-28 octobre 1823.

Votre courrier, monsieur le vicomte, m'a remis, au milieu de mon voyage, la lettre par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer l'heureuse délivrance du roi d'Espagne et de toute sa famille. Recevez-en mes plus vives félicitations, et chargez-vous de les offrir au roi, votre auguste maître ; il recueille le fruit d'une politique généreuse. Le règne d'erreur est passé : l'Espagne affranchie ; le Portugal rendu au salutaire empire de la légitimité. Abréger les

malheurs des autres sera toujours une des plus belles prérogatives que la divine Providence puisse nous accorder ici-bas. Sa Majesté Très-Chrétienne l'exerce en ce moment. Le ciel lui devait cette compensation.

Vous avez puissamment contribué à ces grands résultats, et vos talents, comme vos efforts, ne sauraient avoir de meilleure récompense.

C'est avec un vrai plaisir que je saisis, monsieur le Vicomte, cette occasion de vous réitérer l'assurance de ma haute estime.

ALEXANDRE.

LE ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, le 16 octobre 1823.

Monsieur le vicomte de Châteaubriand, j'ai reçu l'avis que vous avez bien voulu me donner de la délivrance du roi d'Espagne avec un intérêt proportionné à l'importance de cet événement et à l'impatience avec laquelle j'en avais attendu l'information. J'éprouve d'autant plus de plaisir à vous en remercier que je sais très-bien que la victoire décisive sur le système révolutionnaire, que l'Europe doit aujourd'hui aux efforts de Sa Majesté Très-Chrétienne, est aussi le triomphe de vos principes et a fait le premier objet de vos soins. L'estime qui depuis longtemps vous est acquise de ma part ne s'en trouve que mieux justifiée. Je prie Dieu, monsieur le vicomte de Chateaubriand, qu'il vous ait dans sa sainte et digne garde.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME

L'EMPEREUR FRANÇOIS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Przemisl, en Galicie, le 18 octobre 1823.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, c'est avec le sentiment de la plus vive satisfaction que j'ai appris, par votre lettre du 8 de ce

mois, l'heureuse délivrance de Sa Majesté Catholique et de sa famille. La Providence, en bénissant les généreux efforts du roi Très-Chrétien, ceux du prince généralissime et de l'armée valeureuse qu'il commande, vient d'assurer le triomphe de la plus juste et de la plus sainte des causes. Je partage sincèrement la satisfaction personnelle que doit en éprouver le roi. En vous remerciant de votre attention, il m'est agréable de pouvoir, à cette occasion, vous assurer, monsieur le vicomte de Chateaubriand, de toute mon estime.

Votre affectionné,

FRANÇOIS.

M. DE BERNSTORFF A M. DE CHATEAUBRIAND

Berlin, le 18 octobre 1823.

Monsieur le vicomte,

Je ne saurais trop vivement remercier Votre Excellence de ce qu'elle a si bien senti qu'en me donnant de sa main l'avis si impatientement attendu de la délivrance du roi d'Espagne, c'était en relever encore le prix. Ferdinand VII libre ! que de résultats dans ces trois mots ! Voilà donc Vérone justifié, une nouvelle gloire immortelle acquise à la France, le triomphe du système monarchique assuré, et le ministère de Votre Excellence environné d'une splendeur qui répond si bien à l'éclat que son nom seul y avait déjà imprimé : ce dernier intérêt est aussi devenu européen.

Rien de plus inaltérable que la haute considération et le parfait dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le vicomte, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

BERNSTORFF.

M. ANCILLON A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, 18 octobre 1823.

Monsieur,

Au milieu de toutes les félicitations qui lui arrivent de toute part, votre Excellence distinguera peut-être une voix qui ne lui fut pas indifférente; au milieu de tous les travaux et de toutes les sollicitudes qui l'assiégent, elle me pardonnera de lui enlever un moment, car elle n'est pas faite pour oublier facilement ceux qui eurent le bonheur de lui inspirer quelque intérêt, et qui en conserveront toute leur vie un doux et honorable souvenir.

Si je pouvais un moment séparer votre bonheur de celui de la France, qui attend de vous *pacem cum dignitate*, je ne vous féliciterais pas de l'élévation où vous êtes. Dans le siècle où nous vivons, au milieu des mouvements de la fin d'une révolution qui ressemble quelquefois à un nouveau commencement, les hommes qui se vouent aux hautes places, sont, plus ou moins, tous des victimes généreuses qui se dévouent pour leur patrie. Vous particulièrement, monsieur, qui en avez fait assez pour votre gloire, et qui croyez n'en faire jamais assez pour le devoir; vous qui êtes trop élevé pour descendre à l'ambition, vous faites à votre roi et à votre pays le plus grand des sacrifices. L'Europe compte sur vous, monsieur, comme sur un de ces pilotes habiles, en petit nombre, qui lui restent encore pour l'empêcher d'échouer encore une fois contre les mêmes écueils et pour conjurer la tourmente; vous ne trompez pas ses espérances. L'isolement et les demi-mesures ont déjà une fois perdu le monde civilisé; il n'y a de salut pour les puissances que dans l'identité du but, dans l'accord des moyens, dans l'union des sentiments, et dans la force de la modération, ou, ce qui revient au même, dans la force de la justice et de la raison. Avec des principes aussi purs, des affections aussi nobles, des vues aussi vastes que les vôtres, vous ne sacrifierez jamais l'avenir aux embarras du moment, et vous prouvez au monde que l'art de bien faire est lié, par des affinités secrètes, à l'art de bien penser et de bien dire, et que l'énergie du caractère tire son feu et sa force des conceptions hautes de l'esprit, comme il reçoit de lui sa direction.

Le roi, qui estime Votre Excellence à raison de ce qu'il la connaît; la cour et la ville, où il vous a suffi de quelques mois pour prendre racine dans tous les cœurs, se réjouissent de vos succès. Pour moi (s'il m'est permis de me nommer), qui ne perdrai jamais l'ancienne habitude de vous admirer et de vous aimer, je vous souhaite ce qu'il y aura toujours pour vous de plus difficile, c'est de vous satisfaire vous-même.

Agréer l'assurance, etc.

ANCILLON.

M. DE METTERNICH A M. DE CHATEAUBRIAND.

Lemberg, le 20 octobre 1812.

Monsieur le vicomte,

Le courrier de Votre Excellence qui m'a remis, le 18 dans la matinée, la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, ainsi que celle qui s'y trouvait jointe pour l'empereur, mon auguste maître, est arrivé ici au moment même où Sa Majesté venait de partir pour retourner dans sa capitale. Ne pouvant pas douter de la vive satisfaction avec laquelle l'empereur apprendrait l'heureuse délivrance du roi Ferdinand et de sa famille, je me suis fait un devoir de lui expédier sur-le-champ votre lettre par courrier, et venant de recevoir dans le moment même la réponse que vous adresse Sa Majesté, je ne perds pas un instant pour vous la transmettre. Je vous demande la permission, monsieur le vicomte, d'y joindre mes félicitations les plus sincères sur un événement aussi glorieux pour les armes du roi, qu'il est satisfaisant pour son cœur et important pour le repos de l'Europe. La coïncidence de la délivrance de S. M. C. avec l'aplanissement des nombreuses et graves complications, qui depuis trois ans menaçaient de troubler le repos de l'Europe dans l'Orient, est une de ces conjonctures heureuses que la Providence paraît avoir miraculeusement amenées pour mettre enfin un terme aux maux que souffre l'Europe depuis trente ans, et pour assurer le triomphe des principes éternels du bien sur le génie du mal. Ce triomphe est en partie votre ouvrage, monsieur le vicomte,

et je partage sincèrement la vive satisfaction que vous devez en éprouver !

Veillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération.

METTERNICH.

Vicomte de Chateaubriand.

Moi, Dom Jean, par la grâce de Dieu, roi du royaume uni du Portugal, Brésil et Algarves, en deçà et en delà de la mer d'Afrique, seigneur de Guinée et de la conquête, navigation et commerce de l'Éthiopie, Arabie, de la Perse et de l'Inde, etc.

Je vous salue :

Prenant en considération vos qualités distinguées, vos mérites et services agréables à mon auguste frère et allié le roi de France, qui vous a confié la direction des affaires de son royaume; et voulant vous donner un témoignage authentique du haut prix que j'attache aux services que, comme son ministre d'État, vous avez rendus à la cause de Sa Majesté Catholique et de sa royauté; j'ai trouvé bon de vous élever à la dignité de grand-croix de mon royal ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et, afin que l'ayez pour entendu et puissiez porter les insignes que je vous envoie, et qui, comme tels, vous appartiennent, je vous fais cette lettre, et que Dieu vous tienne dans sa sainte garde.

Écrit à notre palais de Bemposta, le 13 novembre 1823.

LE ROI.

Contre-signé, JOACHIM PEDRO GOMÈS DE OLIVEIRA.

Saint-Pétersbourg, le 24 novembre 1823.

Dans le cours des graves événements, qui depuis l'année dernière ont fixé l'attention de l'Europe, j'ai eu plus d'une fois occasion d'ap-

plaudir à vos talents et à vos principes. Les plus heureux succès ont couronné la noble persévérance avec laquelle vous avez soutenu la cause de l'ordre ; et tous ceux qui partageaient avec vous le désir de la voir triompher vous doivent des témoignages de leur estime. C'est à ce titre que je vous prie de recevoir, monsieur le vicomte, les décorations ci-jointes de l'ordre de Saint-André. Veuillez les regarder comme la meilleure preuve des sentiments que je vous porte.

ALEXANDRE.

Berlin, ce 24 novembre 1823.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, vous connaissez l'estime que depuis longtemps j'ai pour vous. J'ai un véritable plaisir à vous en offrir aujourd'hui une nouvelle marque, en vous faisant tenir mon ordre de l'Aigle-Noir. J'aime, du reste, à me dire que vous n'aviez pas besoin de cette preuve pour être convaincu que j'ai parfaitement reconnu et apprécié les services signalés que, par votre coopération éclairée au succès de l'entreprise contre l'Espagne révoltée, vous avez rendus à l'Europe. Sur ce, je prie Dieu, monsieur le vicomte de Chateaubriand, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FRÉDÉRIC GUILLAUME.

Palais de Madrid, ce 31 janvier 1824.

Mon très-cher et très-aimé bon cousin, afin d'effectuer l'élection que j'ai faite de votre personne pour vous associer en l'amiable compagnie de mon très-noble et ancien ordre de la Toison-d'Or : J'ai fait dresser mes lettres patentes de procure, en vertu desquelles j'ai requis mon bien-aimé frère et cousin, S. A. R. comte d'Artois, de vous recevoir en mon nom dans ledit ordre, et vous en délivrer le collier aux cérémonies accoutumées ; et, de tout ce qu'il vous dira de ma part sur ce particulier, vous en ferez le même état comme

s'il fût dit et déclaré par ma propre personne. Je prie Dieu, mon bon cousin, qu'il vous ait en bonne, sainte et digne garde.

Votre bon cousin ,

FERDINAND.

JACQUES DE LA QUADRA, *greffier*.

LE ROI CHARLES-FÉLIX A M. DE CHATEAUBRIAND.

Turin, le 14 février 1824.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, le plaisir que j'ai eu à vous voir au congrès de Vérone a dû vous prouver combien étaient distingués les sentiments que vous m'avez déjà inspirés par le plus noble dévouement à la cause sacrée de l'autel et du trône. Vous avez accru ces sentiments, soit par les principes que vous avez professés dans cette réunion solennelle, soit par l'éclat avec lequel le même dévouement et vos talents ont ensuite paru à cette époque, non moins importante et difficile que glorieuse pour la France et pour son roi. Mon auguste et bien-aimé beau-frère a voulu dernièrement vous réitérer de hauts témoignages de sa satisfaction ; j'en éprouve, de mon côté, une bien vive à vous donner la plus haute marque de mon estime, en vous nommant chevalier de mon ordre suprême de l'Annonciade, dont les décorations vous seront transmises par mon cousin, le comte de La Tour. Il m'est aussi très-agréable d'avoir par là une occasion de vous exprimer directement les souhaits que je forme pour vous, en priant Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde.

CHARLES-FÉLIX.

DE LA TOUR.

M. DE LA TOUR A M. DE CHATEAUBRIAND.

Turin, le 15 février 1824.

Monsieur le vicomte ,

J'ai l'honneur d'adresser ci-jointes, à Votre Excellence, une lettre du roi et les décorations de son ordre suprême de l'Annonciade, que Sa Majesté me charge de vous faire passer.

En vous nommant chevalier de cet ordre illustre, le roi a voulu, monsieur le vicomte, vous donner la plus haute marque publique de son estime, et prouver publiquement aussi que, surtout dans des circonstances majeures comme celles de l'année dernière, où tant de sagesse et de talents ont signalé votre ministère, la satisfaction du Roi Très-Christien, son très-aimé beau-frère, ne saurait ne pas se confondre avec la sienne.

Connaissant les sentiments que je lui ai sincèrement voués, surtout depuis le premier moment que j'ai eu l'honneur de la voir à Vérone, et le souvenir plein de gratitude que je conserverai toujours de ceux que, dès lors, elle a bien voulu me témoigner, Votre Excellence jugera aisément de toute la joie que j'éprouve maintenant, en remplissant auprès d'elle un des devoirs les plus doux que mon auguste souverain pût m'imposer.

En vous priant, monsieur le vicomte, d'agréer mes compliments les plus empressés, et en me félicitant vivement de pouvoir compter un rapport de plus, et si particulier, parmi ceux que j'avais déjà le bonheur d'avoir avec Votre Excellence, je lui offre de nouvelles assurances de la très-haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le vicomte,

de Votre Excellence ,

le très-humble et très-obéissant serviteur ,

DE LA TOUR.

V

Ma chute. — Les Cordons.

Nous n'aurions point parlé de ces cordons, s'ils n'avaient amené un orage qui fut au moment de nous renverser et de terminer ainsi subitement l'affaire d'Espagne. Ces cordons firent éclater des jalousies. M. de Villèle était pourtant fort au-dessus de ces lacets de cour.

La Russie fit passer l'ordre de Saint-André à M. le duc de Montmorency, ainsi qu'elle chargea son ambassadeur de me le remettre à moi-même. Louis XVIII prit cette grâce étrangère comme un reproche fait à sa personne. Le roi déclara qu'il voulait témoigner sa satisfaction des succès de la guerre d'Espagne en créant M. de Villèle chevalier des Ordres. M. de Villèle avait tous les droits à cette distinction; mais le dessein du roi était de nous blesser: il nous comptait pour trop peu. Nous nous soucions d'un cordon comme des nœuds du ruban de Léandre; nous ne nous mesurons pas à l'aune d'un bandeau de soie; mais nous sommes sensible à l'injure quand elle part de haut. Par nous seul l'Europe s'était maintenue en paix. L'amertume de S. M. nous étonna; elle semblait s'augmenter en proportion de nos services. Louis XVIII et son frère nous connaissaient mal. Le dernier disait de notre personne: « Bon cœur et tête chaude. » Ce lieu commun des hommes hors d'état de discerner les hommes, était faux: notre tête est très-froide, et notre cœur n'a jamais beaucoup battu pour les rois.

Nous méprisions trop les places pour les conserver au prix d'un affront, même d'un affront royal. La grande Demoiselle se réjouissait d'avoir les dents noires, parce que cela prouvait sa descendance du sang des Bourbons: nous nous serions peu félicité de tenir de si près à la couronne: il ne nous scyait pas d'être un mannequin dans le conseil. L'achèvement de notre entreprise nous avait fait nous résoudre à rester; nous oublions tout à coup le puissant motif de notre présence au ministère, et nous nous en allions parce qu'on prétendait nous humilier: tel nous sommes. Cette zone bleue dont on aurait remarqué l'absence sur notre poitrine, aurait prouvé que Sa Majesté était peu satisfaite de nous, et que les autres rois s'étaient trompés en nous conférant leurs premiers Ordres.

Huit jours après notre déclaration, le roi nous gratifia du cordon

bleu. Ces misères, à l'époque du renversement des trônes, font pitié; elles donnèrent suite néanmoins à la défaveur qu'avaient annoncée nos succès; elles nous ramenaient et ramenaient la cour arriérée à ces guerres de la fronde, alors que la distinction du tabouret de madame de Pons prépara la France à une seconde révolte, et fit arrêter le grand Condé. Souvent on est plus agité d'une faiblesse secrète que du destin d'un empire; l'affaire légère est au fond de l'âme l'affaire sérieuse. Si l'on voyait les puérités qui traversent la cervelle du plus grand génie au moment où il accomplit sa plus grande action, on serait saisi d'étonnement. En fin de compte on aurait tort: rien n'a d'importance réelle; un royaume ne pèse ni ne vaut plus qu'un plaisir.

Quand ce ridicule conflit fut terminé, j'écrivis à M. de la Ferronnays la lettre suivante :

« Tout est arrangé et beaucoup mieux que je ne l'espérais. Le roi « blessé de la nomination du duc Mathieu, et Villèle, oublié dans « la promotion, ont été au moment d'amener un grand orage : nous « nous serions brisés contre un ruban après avoir échappé à de si « grands écueils : telle est la nature humaine. J'ai été obligé de « parler, et on a bientôt reconnu qu'aller sans moi était impossible, « et la tempête s'est apaisée. Il en résultera un bien, c'est qu'on sera « convaincu qu'il faut rester unis si nous voulons achever l'ouvrage « que nous avons si bien commencé.

« Il n'y a plus qu'une chose à faire, c'est que vous demandiez à « l'empereur, en mon nom et pour m'obliger, le cordon de Saint- « André pour Villèle. Ne craignez pas; je ne serai pas blessé, et « c'est moi qui joue ici le beau rôle. Il faut être juste, d'ailleurs, « Villèle après le premier mouvement d'humeur est revenu vite au « sentiment de l'intérêt commun et de l'amitié. C'est en tout un « homme d'un mérite supérieur, et comme désormais il faut bien « qu'il m'abandonne entièrement la conduite de la politique étran- « gère, nous ne pouvons plus avoir de rivalité et notre union est in- « dispensable au repos de la France.

« Cette lettre est toute *confidentielle*; elle ne doit être montrée à « personne. Vous mettrez, comme de coutume, mon autre lettre « particulière sous les yeux de l'empereur. Le petit mouvement « d'humeur que le roi avait eu contre vous est totalement dissipé.

« J'insiste pour que vous demandiez le cordon de Saint-André « pour Villèle, en mon nom, et pour que l'empereur daigne l'ac- « corder sur ma propre demande. Si vous réussissez, vous voudrez

« bien me le dire formellement dans *votre lettre officielle* qui sera
 « mise sous les yeux du roi. Cela sera bon pour vous et pour moi,
 « excellent aussi pour l'empereur. Je lui demande un nouveau
 « cordon, pour le bien de l'union et de la paix ; qu'il me l'accorde :
 « cela est conséquent à ce qu'il a déjà fait, en même temps qu'utile
 « pour la France.

« Tout à vous, mon cher comte ,

« CHATEAUBRIAND. »

Ainsi, tandis que les amis de M. de Villèle disaient que nous étions son ennemi, que nous voulions sa place, et tandis qu'ils machinaient notre ruine, nous faisons nos efforts à Pétersbourg, pour lui faire donner l'ordre de Saint-André : nous déclarions dans une lettre qui ne devait jamais être connue, que le président du conseil était *un homme d'un mérite supérieur*. Les dates sont ici des arguments sans réplique ; elles montrent à la fois notre amitié non démentie, et notre loyale sincérité.

VI

Je veux rendre le portefeuille à M. le duc de Montmorency, et me résous à demeurer. — Pourquoi.

Nous eûmes d'abord l'idée de remettre au roi le portefeuille des affaires étrangères, et de supplier Sa Majesté de le rendre au vertueux duc de Montmorency. Que de soucis nous nous serions épargnés ! que de divisions nous eussions épargnées à l'opinion ! L'amitié et le pouvoir n'auraient pas donné un triste exemple, et la légitimité serait peut-être encore là. Couronné de succès, nous serions descendu du ministère de la manière la plus brillante, pour livrer au repos le reste de nos jours. C'était l'espoir de ce repos qui nous avait rendu si heureux à la capitulation de Cadix. L'intérêt des colonies espagnoles, en nous arrêtant, a produit l'avant-dernier bond de notre quinteuse fortune.

Quand nous songeâmes à la retraite, des négociations étaient entamées ; nous en avions établi et nous en tenions les fils. En diplo-

matie, un projet conçu n'est pas un projet exécuté ; les gouvernements ont leur routine et leur allure ; les protocoles n'emportent pas d'assaut les cabinets étrangers, comme nos armées prennent des villes ; la politique ne marche pas aussi vite que la gloire à la tête de nos soldats. Nous nous figurâmes qu'ayant préparé notre ouvrage, nous le connaîtrions mieux que notre successeur ; nous nous laissâmes séduire à l'idée de donner de nouvelles monarchies constitutionnelles aux Bourbons, en attachant notre nom à la liberté de la seconde Amérique, sans compromettre cette liberté dans les colonies émancipées. Deux fléaux sont à craindre pour la liberté, l'anarchie et le despotisme : ils peuvent également priver un État de son indépendance. Or, l'indépendance appuie l'indépendance ; un peuple libre est une garantie pour un peuple libre ; on ne renverse pas une constitution généreuse quelque part que ce soit, sans porter un coup à l'espèce humaine.

Comme tout s'enchaîne dans la destinée d'un homme, il était possible que M. Canning, en s'associant à nos projets, eût évité les inquiétudes dont ses derniers jours ont été fatigués. Les talents se hâtent de disparaître ; il s'arrange une toute petite Europe à la guise de la Médiocrité : pour arriver aux générations fécondes, il faudra traverser un désert.

Enfin, le désir de rendre à la France ses frontières ne nous quittait plus. L'empereur de Russie nous écoutait, nous avons dit sur quoi nos espérances étaient fondées ; nous pouvions braver l'Angleterre : une guerre avec celle-ci ne nous eût point effrayé ; nous aurions voulu faner les lauriers de Waterloo.

Telles furent les causes qui nous déterminèrent à rester. Selon nos illusions, nous pensions que nos collègues nous laisseraient achever une œuvre favorable à la durée de leur puissance. Nous avions la naïveté de croire que les affaires de notre ministère nous portant au dehors, ne nous jetaient en France sur le chemin de personne. Comme l'astrologue, nous regardions le ciel, et nous tombâmes dans un puits. L'Angleterre applaudit à notre chute : il est vrai que nous avions garnison à Cadix.

VII

Frais de la guerre. — Ce qu'ont coûté à Louis XIV et aux Anglais leurs expéditions successives dans la Péninsule. — Le problème de l'ordre social ne se résout point par des chiffres.

La guerre étant favorablement terminée, au grand étonnement des têtes les plus solides de l'Opposition, les calculateurs vinrent à leur secours. Les Marchés-Ouvrard se présentèrent et l'on chercha à prouver, comme dédommagement à une réussite inattendue, l'énormité des frais de l'expédition.

L'entreprise militaire de 1823 a montré deux choses qui ne s'étaient jamais vues dans notre monarchie : une guerre faite en présence de la liberté de la presse, une guerre accomplie sous un régime constitutionnel.

Jusqu'alors nous n'avions point eu de véritable gouvernement représentatif : ni la Convention ni le Directoire ne permettaient de contrôle. Il n'y avait point de tribunal public où l'on fût obligé de venir justifier la dernière obole dépensée. On n'examinait point à la tribune les mémoires des fournisseurs. Si l'on mettait sous nos yeux l'état des sommes employées dans les campagnes les plus brillantes de Louis XIV et de Bonaparte, nous serions épouvantés.

Louis XIV employa neuf ans, perdit le duc de Vendôme, dépensa plus d'un milliard et demi de notre monnaie, fut sur le point de quitter sa capitale menacée, pour asseoir Philippe V sur le trône de Charles II : Louis XVIII a conservé son neveu ; il ne lui a fallu que 200 millions et quatre mois pour rendre au petit-fils de Philippe V sa couronne.

Combien Napoléon a-t-il enfoui de millions dans cette Espagne dont il fut obligé de sortir ?

Le gouvernement britannique forma, à l'usage de son armée, un équipage de dix mille mulets de bât, et rendit, au moyen des presses, le foin transportable des ports de l'Irlande aux ports de Lisbonne et de Cadix. Ce fut en répandant l'argent à pleines mains, que les Anglais obtinrent des succès contre une armée inaccoutumée aux revers, mais dépourvue de transports et vivant de réquisitions.

La Péninsule ibérienne n'a pas une seule rivière navigable dans son cours entier ; quelques grandes routes et l'ébauche d'un seul

canal servent à ses communications : les défilés de ses *Serras* sont presque impraticables. Pour se nourrir, année courante, la Péninsule manque du blé nécessaire ; elle est obligée de tirer de l'étranger vingt-deux millions de fanègues de grain, une masse considérable de viande fraîche et de viande salée. Les trésors de l'Amérique n'ont fait que traverser l'Espagne. L'or et l'argent monnayé ou travaillé, existant dans ce royaume avant la guerre de Bonaparte, était estimé tout au plus à 500 millions ; et cependant le Mexique et le Pérou y avaient versé 56 milliards, d'après les calculs de Jérôme Ustaritz, et en comptant les 6 milliards qui ont pu entrer en Espagne depuis 1742, époque à laquelle Ustaritz écrivait. L'Angleterre portait tout à son armée, l'avoine qui nourrit le cheval, l'argent qui entretient le soldat : les frais d'une seule campagne de Wellington ont surpassé ceux de l'expédition complète du duc d'Angoulême.

L'Angleterre a-t-elle trouvé qu'elle avait payé trop cher ses succès ? Toutefois dans cette guerre, il ne s'agissait pas de l'existence des royaumes unis, tandis qu'il s'agissait de notre vie dans notre course à Cadix. La révolution renaîtra-t-elle en France, ou la légitimité triomphera-t-elle ? C'était la question : 208 millions, sur lesquels on nous en devait 34, afin d'empêcher notre patrie de retomber dans ses premiers malheurs, le marché n'a pas été mauvais. Il y a économie à se passer des révolutions naturellement dépensières ; 200 millions, c'est à peine ce que les jacobins ont fait payer à la France pour frais d'expropriations, de démolitions, de déportations, de geôliers, de prisons, d'échafauds et autres menus crimes.

Dans la guerre de la révolution, M. Pitt présentait en masse des sommes énormes employées en subsides et en solde de corps étrangers : le parlement n'entraît point dans la discussion des détails : il s'agissait du salut de l'Angleterre ; on ne comptait pas les schellings ; on comptait les victoires.

En supposant que nous n'eussions pas, dans la guerre d'Espagne, cherché nos intérêts matériels (et le contraire est abondamment prouvé), dans le cas où nous n'aurions poursuivi que les intérêts moraux de la légitimité, nous dirions encore qu'une des plus dangereuses erreurs serait de vouloir tout ramener au *positif* : résoudre les problèmes de l'ordre social par des chiffres, c'est se proposer un autre problème insoluble ; les chiffres ne produisent que des chiffres. Avec des nombres vous n'élèveriez aucun monument ; vous

banalisez les arts et les lettres comme des superfluités dispendieuses; vous ne demanderiez jamais si une entreprise est juste et honorable, mais si elle rapportera quelque chose ou si elle ne coûtera pas trop cher. Un peuple accoutumé à voir seulement le cours de la rente et l'aune de drap vendue, se trouve-t-il exposé à une commotion, il ne sera capable ni de l'énergie de la résistance, ni de la générosité du sacrifice : repos engendre couardise; au milieu des quenouilles on s'épouvante des épées. Les sentiments généreux naissent du péril affronté; une foule de vertus tient aux armes. Il n'est pas bon de dorloter son âme, de s'apoltronir dans les habitudes timides du foyer, dans l'exercice casanier des professions. Quand on n'a jamais à chanter, jamais à défendre la patrie; quand on n'est plus ni poète, ni soldat, les idées d'honneur se perdent, les caractères s'abâtardissent : une nation dégénère en une ignoble race, se trouve mal à la vue du sang, à moins qu'il ne soit versé aux émeutes. La liberté acoquinée à la gloire ou enthousiasmée du pot au feu, se corrompt de deux manières différentes : par la guerre elle prend le génie d'un tyran, par la paix le cœur d'un esclave.

Il est donc vrai que le sentiment moral chez un peuple doit être cultivé, même au profit des intérêts matériels de ce peuple; c'est donc un bien réel que l'honneur, surtout en France. En pesant l'expédition d'Espagne, mettons d'un côté l'honneur, de l'autre les écus, et voyons lequel des deux poids fera pencher la balance.

VIII

Ferdinand. — Le règne des *Camarillas* succède à celui des Cortès. — Colonies espagnoles. — La forme monarchique plus convenable à ces colonies que la forme républicaine. — J'en expose les raisons.

La nouvelle plaie, prête à s'ouvrir à quelque distance de la plaie temporairement cautérisée par notre fer, était attendue; mais notre devoir était d'agir, sans avoir égard à la prévision du mal. Ferdinand s'opposait à toute mesure raisonnable. Qu'espérer d'un prince qui, jadis captif, avait sollicité la main d'une femme de la famille de son geôlier? Il était évident qu'il brûlerait son royaume dans son cigare : les souverains de ce temps semblent nés de sorte à perdre une société condamnée à périr. Le règne des *Camarillas* commença

quand celui des Cortès finit. Les ambassadeurs étrangers entrèrent dans les cabales ; caressant, flattant ou repoussant un favori, ils cherchèrent à se faire auprès de Ferdinand une autorité indépendante de la France. Les hommes des juntas nous avaient moins tourmenté ; avec eux la force avait suffi : entortillé dans les intrigues, nous avions peine à rompre des liens invisibles se renouant d'eux-mêmes, artistement tissus, labyrinthés et redoublés.

Mais enfin, le premier but était atteint ; il ne restait qu'à maintenir l'Espagne dans notre politique, et à terminer l'affaire de ses colonies.

On sait notre projet : nous voulions arracher celles-ci à l'Angleterre et les transformer en royautes représentatives sous des princes de la maison de Bourbon. Nous estimions la forme monarchique plus convenable à ces colonies que la forme républicaine : nous en avons exposé les raisons dans notre voyage en Amérique. Quand la première éducation manque à un peuple, cette éducation ne peut être que l'ouvrage des années.

Dès 1790, Miranda avait commencé à traiter avec l'Angleterre de l'affaire de l'émancipation. Cette négociation fut reprise en 1797, 1801, 1804 et 1807. Enfin Miranda fut jeté, en 1809, dans les colonies espagnoles ; l'entreprise se termina mal pour lui, mais l'insurrection de Venezuela prit de la consistance ; Bolivar l'étendit.

La question avait alors changé ; l'Espagne s'était soulevée contre Bonaparte ; le régime constitutionnel avait commencé à Cadix ; ces idées de liberté étaient reportées en Amérique.

L'Angleterre ne pouvait plus attaquer ostensiblement les colonies espagnoles, puisque le roi d'Espagne, prisonnier en France, était devenu son allié ; aussi publia-t-elle des bills afin de défendre aux sujets de S. M. B. de porter des secours aux Américains ; toutefois six à sept mille hommes, enrôlés malgré ces bills, allaient soutenir l'insurrection de la Colombie.

Après la première restauration de Ferdinand, l'Espagne fit de grandes fautes : le gouvernement, rétabli par l'insurrection des troupes de l'île de Léon, se montra inhabile ; les Cortès furent encore moins favorables à l'émancipation coloniale que ne l'avait été le gouvernement absolu. Bolivar, par son activité et ses victoires, acheva de briser tous les liens.

Les colonies espagnoles n'ont donc point été, comme les États-Unis, poussées à l'émancipation par un principe naturel de liberté ; ce principe n'a pas eu dans l'origine la vitalité, la force de volonté

congéniale d'une nation. Les colonies se détachèrent de l'Espagne, parce que l'Espagne était envahie par Bonaparte ; ensuite elles se donnèrent des constitutions, comme les Cortès en donnaient à la mère-patrie ; enfin, on ne leur proposait rien de raisonnable, et elles ne voulurent pas reprendre le joug.

L'influence du climat, le défaut de chemins et de culture, rendraient infructueux les efforts que tenteraient les Espagnols contre ces *républiques malgré elles*. Vingt années de révolution ont créé des droits, des propriétés, des places qu'une camarilla ou un décret de Madrid ne détruirait pas facilement. La génération nouvelle, née dans le cours de la révolution d'outre-mer, est pleine du sentiment d'une indépendance dont elle n'espérerait rien si elle dépendait de la mère patrie.

Mais, pouvait-on établir cette liberté dans l'Amérique espagnole par un moyen plus facile et plus sûr que le moyen républicain ; moyen royaliste modéré, qui, appliqué en temps utile, aurait fait disparaître une foule d'obstacles ? Nous le pensons.

La monarchie représentative eût été mieux appropriée au génie espagnol, à l'état des personnes et des choses, dans un pays où la grande propriété territoriale domine, où le nombre des Européens est petit, celui des nègres et des Indiens considérable, où l'esclavage est d'usage public, où l'instruction manque dans les classes populaires.

Les colonies espagnoles, formées en des monarchies constitutionnelles, auraient achevé leur éducation politique à l'abri des orages dont les républiques naissantes peuvent être bouleversées.

L'histoire a trop vérifié nos prévisions : dans quel état sont aujourd'hui ces colonies ? Une guerre civile éternelle, des tyrans successifs derrière le nom permanent de la liberté.

Par toutes les considérations précédentes, nous avons donc raison de penser qu'en créant des monarchies sous le sceptre des Bourbons, nous travaillions autant au bonheur de ces contrées qu'à l'agrandissement de la famille de saint Louis.

IX

Suite des objections. — L'expédition d'Espagne n'a point précipité les colonies espagnoles dans les bras de l'Angleterre. — Preuves par les dates et les faits. — M. Canning. — Son discours.

On a dit, après l'événement, que l'expédition d'Espagne a perdu les colonies espagnoles, et les a jetées dans les bras de l'Angleterre.

Et d'abord, si nous étions resté au pouvoir, nous avons tout lieu de croire que ces colonies se seraient rangées dans nos plans ; mais, sans repousser l'attaque par cette fin de non-recevoir, il suffit de rappeler les dates : les dates sont capitales en affaires.

Nous venons de montrer que les premiers troubles éclatèrent à Buénos-Ayres, dans la Colombie et autres États, en 1810, et depuis l'époque de l'invasion de l'Espagne par Bonaparte, l'Angleterre a fait des deux Amériques l'objet constant de ses spéculations. Nous étions ambassadeur à Londres lorsqu'en 1822 un bill du parlement ouvrit les portes des trois royaumes aux pavillons de l'indépendance américaine ; les emprunts de la Colombie étaient cotés dans les fonds publics. L'Angleterre, s'appuyant sur ce bill, déclara ses sentiments au congrès de Vérone, le 24 novembre 1822, comme elle les avait mentionnés au congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818. Des pièces officielles furent échangées ; la France déposa au protocole, le 26 du même mois (novembre 1822), la note dont la rédaction nous fut confiée. Il est remarquable que les ministres de Sa Majesté Britannique ne l'ont *pas comprise* parmi les papiers déposés sur les bureaux de la chambre des pairs et de la chambre des communes, dans les premiers jours du mois de mars 1824 ; ils eurent raison : cette note les condamnait ; elle attestait notre modération et l'intelligence que nous avions de nos devoirs politiques. La France ne sacrifia ni son indépendance ni ses droits sur l'avenir. Évitant de trancher brusquement des questions qui pouvaient ébranler l'Europe, nous l'établîmes sur une base propre à attendre les événements ; base que nous avons faite assez large pour y placer les intérêts des peuples en général, ceux de notre pays en particulier, ceux de l'Espagne, les droits des nations et les principes de la légitimité. M. de Villèle, on l'a vu, fut très-satisfait de cette note.

Plusieurs fois les ministres de Sa Majesté Britannique ont déclaré que depuis longtemps ils avaient notifié au gouvernement espagnol

lui-même leur projet de reconnaître l'indépendance des colonies américaines. Enfin c'est sous le gouvernement des Cortès, sous ce régime de liberté, lequel aurait dû plaire aux colonies, que ces colonies ont rompu les derniers nœuds dont elles étaient enchaînées à l'Espagne, comme Saint-Domingue s'est séparé de la France pendant notre révolution.

Il est donc démontré que notre expédition militaire n'a point détaché de l'Espagne le Chili, le Pérou, Buénos-Ayres, la Colombie et le Mexique ; le temps même n'y est pas : à peine a-t-on su en Amérique la marche de notre armée, qu'on y a appris la délivrance de Ferdinand.

Il est donc démontré que notre présence momentanée dans la Péninsule n'a point amené l'Angleterre à des résolutions prises et manifestées par des actes antérieurs à la campagne de 1823 ; il est au contraire prouvé que mes négociations avaient suspendu ces résolutions.

Ceci répond, par contre-coup, à un discours célèbre : M. Canning ramassa, dans un *speech*, les idées jetées au hasard par notre opposition française : préférant l'éclat à la vérité, il perdit comme homme d'État ce qu'il gagna en homme aux belles paroles ; s'il abandonna la première qualité que Quintilien reconnaît dans l'orateur, il couvrit du moins la vantance et le sophisme d'une grande éloquence.

« Un des moyens de redressement, dit M. Canning, était une
« guerre contre la France. Il y avait encore un autre moyen ; c'était
« de rendre la possession de ce pays, inutile entre ses mains riva-
« les ; c'était de la rendre plus qu'inutile ; c'était enfin de la rendre
« préjudiciable au possesseur.

« J'ai adopté ce dernier moyen : ne pensez-vous pas que l'Angle-
« terre n'ait trouvé en cela une compensation pour ce qu'elle a
« éprouvé en voyant entrer en Espagne l'armée française, et en
« voyant bloquer Cadix ?

« J'ai regardé l'Espagne sous un autre aspect ; j'ai vu l'Espagne et
« les Indes. J'ai, dans ces dernières contrées, appelé à l'existence un
« nouveau monde, et j'ai ainsi réglé la balance. J'ai laissé à la
« France tous les résultats de son invasion.

« J'ai trouvé une compensation pour l'invasion de l'Espagne, pen-
« dant que je laisse à la France son fardeau dont elle voudrait bien
« se débarrasser, et qu'elle ne peut porter sans se plaindre : c'est
« ainsi que je réponds à ce qu'on dit sur l'occupation de l'Espagne.
« Je ne puis que redouter la guerre quand je pense au pouvoir

« immense de ce pays. Je sais qu'il verra se ranger sous ses ban-
 « nières, pour prendre part à la lutte, tous les mécontents et tous
 « les esprits inquiets du siècle, tous les hommes qui, justement ou
 « injustement, ne sont pas satisfaits de la condition actuelle de leur
 « patrie.

« L'idée d'une pareille situation excite toutes mes craintes, car
 « elle montre qu'il existe un pouvoir entre les mains de la Grande-
 « Bretagne, plus terrible peut-être qu'on n'en vit jamais en action
 « dans l'histoire de la race humaine (*écoutez*). Mais s'il est bon d'a-
 « voir une force gigantesque, il peut y avoir de la tyrannie à en
 « user comme un géant. La conscience de posséder cette force fait
 « notre sécurité, et notre affaire est de ne point chercher d'occa-
 « sion de la déployer, excepté partiellement, et d'une manière suffi-
 « sante pour faire sentir qu'il est de l'intérêt des exagérés des deux
 « côtés de se garder de convertir leur *arbitre* en compétiteur
 « (*écoutez*). La situation de notre pays peut être comparée à celle du
 « maître des vents, telle que l'a décrite le poëte :

« Celsâ sedet Æolus arce,
 « Sceptra tenens ; mollitque animos, et temperat iras :
 « Ni faciat, maria ac terras cælumque profundum
 « Quippe ferant rapidi secum, verrantque per auras. »

« Voici donc la raison, raison inverse de la crainte, contraire à
 « l'impuissance, qui me fait appréhender le retour de la guerre. Si
 « cette raison était sentie par ceux qui agissent d'après des principes
 « opposés, avant que le temps d'user de notre pouvoir arrive, cela
 « ferait beaucoup, et je m'armerais longtemps de patience ; je
 « souffrirais presque tout ce qui ne toucherait pas à notre foi et à
 « notre honneur national, plutôt que de déchaîner les furies de la
 « guerre dont le fouet est dans nos mains, lorsque nous ne savons
 « sur qui tomberait leur rage, et que nous ignorons où s'arrêterait la
 « dévastation. »

La blessure que nous avons faite à l'Angleterre était profonde :
 M. Canning, deux ans après notre expédition, est encore obligé de
 s'excuser de n'avoir pas pris les armes. C'est par sa permission
 même que nous sommes entrés en Espagne comme des enfants
 qu'on trompe et dont on se joue. Et pourquoi M. Canning nous a-t-il
 permis ce succès puéril ? pour nous le rendre *préjudiciable et pour*
appeler à l'existence un nouveau monde. Ensuite l'Angleterre, dans sa
 probité politique, a tremblé devant son propre pouvoir ; Éole n'a pas

voulu déchaîner les vents qu'il tient sous ses lois ; de sorte que la conduite du ministère britannique a été un chef-d'œuvre d'habileté et de magnanimité.

Vous venez de voir, par la seule exposition des dates, combien l'assertion de M. Canning sur les colonies avait peu de fondement : l'Amérique espagnole était émancipée ; les ports de l'Angleterre étaient ouverts à ses vaisseaux, à l'époque même où M. Canning, non encore ministre, allait s'embarquer pour les Indes.

Les paroles de notre honorable ami ne peuvent que nous attrister profondément ; elles déceignent un homme trop affecté d'avoir eu le dessous dans une affaire dont il se fût tiré avec plus de succès, s'il avait eu le courage, ou de l'approuver, ou de la combattre. C'est la première fois que des aveux aussi dédaigneux, des malédictions aussi franches, ont été prononcées à une tribune publique : ni les Chattam, ni les Fox, ni les Pitt n'ont exprimé contre la France des sentiments aussi pénibles. Lorsque lord Londonderry faisait au parlement anglais le récit de la bataille de Waterloo, que disait-il, dans l'exaltation de la victoire ? « Les soldats français et les soldats anglais lavaient leurs mains sanglantes dans le même ruisseau, en se félicitant mutuellement de leur courage. » Voilà le langage d'un noble ennemi.

L'Angleterre est un géant, soit : nous ne lui disputons point la taille qu'elle se donne ; mais ce géant ne fait aucune frayeur à la France : un colosse a quelquefois les pieds d'argile.

L'Angleterre est *Éole* : nous y consentons ; mais Éole n'aurait-il point des tempêtes dans son empire ? il est imprudent de parler des mécontents qui peuvent se trouver en d'autres pays, quand on a chez soi cinq millions de catholiques opprimés, cinq millions d'hommes que l'on contient à peine par un camp permanent en Irlande, quand on est dans la nécessité de faire fusiller des populations ouvrières mourant de faim, quand une taxe des pauvres, sans cesse augmentée, annonce une misère croissant toujours.

Eh quoi ! si l'étendard britannique se levait, on verrait se ranger autour de lui tous les mécontents du globe ? C'est une chose déplorable d'avoir à craindre pour auxiliaires les passions et les malheurs des hommes, d'apercevoir des succès qui pourraient prendre leur source dans le bouleversement de la société, de posséder un drapeau d'une telle vertu qu'il serait à l'instant choisi pour la disorde. Il est malheureux d'avouer qu'on trouverait la puissance dans la confusion et le chaos. Si le géant de l'Angleterre, en sortant de son île,

affirme qu'il peut brûler l'univers, ne justifie-t-il pas le *blocus continental* d'un autre géant ?

La France, quand nous étions ministre, avait des prétentions différentes : sur les champs de bataille, elle aurait voulu rallier autour de son drapeau, non les perturbateurs des divers pays, mais les hommes fidèles à l'honneur et à la patrie, les amis des libertés publiques dans un ordre sage et légal. Si jamais nous eussions été obligé de combattre l'Angleterre elle-même, nous n'aurions point essayé de soulever sur le sol où elle est assise, aux foyers et dans la poussière sacrée de ses aïeux, les millions de mécontents qu'elle a faits ; nous n'aurions point éclairé nos succès du flambeau de la guerre civile : une victoire qui ne serait pas le prix de notre propre sang serait indigne de nous. Le monde reconnaissant s'obstinera à ne devoir à la patrie des Bacon, des Shakespeare, des Milton, des Newton, des Byron, des Canning, que des lumières. La nation anglaise a fait trop d'honneur à la nature humaine, pour qu'on tente jamais de la perdre par des troubles excités dans son sein.

X

Difficultés existantes à *priori* pour reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles. — Erreurs où tombent les esprits qui ne sont pas initiés aux secrets des négociations.

A l'époque où nous avions l'honneur de siéger dans le conseil du roi, des difficultés de toutes sortes se présentaient à la reconnaissance de l'indépendance de ces colonies espagnoles, émancipées moins par goût et par nécessité intérieure que par le hasard des événements. Quelques-unes admettaient encore la souveraineté, telle quelle, de la mère-patrie ; il y en avait d'autres où les royalistes luttaient à main armée contre les *libéralès*, tandis que d'autres étaient entièrement séparées de la métropole, bien qu'en proie à des divisions intestines. Ces colonies de trois sortes devaient-elles être comprises dans la même catégorie, traitées d'après le même droit politique et le même droit des gens ? Était-ce une seule république, comme celle des États-Unis, qu'il s'agissait de reconnaître, ou cinq ou six républiques dont on savait à peine les noms ? Les représentants des nations étrangères auraient-ils eu des lettres de créance

en blanc, pour en remplir le protocole à volonté, toutes les fois qu'un capitaine aurait chassé un autre capitaine, qu'une tyrannie de mamelucks aurait pris la place d'une république de citoyens?

Telles étaient les difficultés existantes, *à priori*, dans la matière, sans parler de celles que les différentes cours apportaient à la résolution de la question : il était de notre devoir de les peser.

Des esprits non initiés aux secrets des négociations tombent dans des erreurs considérables en raisonnant sur les affaires diplomatiques; ils ne tiennent pas compte des obstacles. Un peuple, dans l'état actuel de la société, ne peut faire un mouvement sans produire des effets à calculer : le courage des passions ou l'inflexibilité des doctrines renverserait tout. Raffinez-vous des systèmes? alors vous deviendrez ce que Bayle appelle en religion des *distillateurs de saintes lettres*. Pour parvenir à son but, on doit souvent temporiser, prendre des détours, s'arrêter quelquefois; comme, en d'autres occasions, l'habileté est d'aller vite. Un *non* mis en travers dans les affaires, par une incapacité à sceptre, les retient tout court; ce *non* prend de l'inviolabilité, de la sainteté de la couronne. Il faut des mois pour lever le *veto* d'un sot, en employant confesseurs et maîtresses, ministres et valets.

Un moyen plus court de trancher la question reste sans doute : la force; mais, quand vous aurez abattu, tué, bouleversé, où en serez-vous? Ne venez pas nous dire que vous vous en trouverez mieux, à nous qui vivons après les révolutions. Une position insulaire, défendue par une marine sans rivale, met à l'aise; une position continentale demande réserve et mesure. Enfin les transactions se trouvent aujourd'hui retardées par des entraves dont elles étaient libres autrefois. Jadis il ne s'agissait que d'intérêts matériels, d'un accroissement de territoire ou de commerce; maintenant on traite des intérêts moraux; les principes de l'ordre social ont leur part dans les dépêches; on mêle les doctrines aux affaires, et la civilisation croissante, devançant les lenteurs des cabinets, vient jeter son influence à travers la petite diplomatie qui, cinquante ans passés, suffisait à des peuples stationnaires.

Pour s'occuper des colonies espagnoles, il y avait plusieurs obligations à remplir; les conseillers d'un roi légitime ne pouvaient blesser dans un autre souverain, dans un autre petit-fils de Louis XIV, les droits de la légitimité. Si d'un côté prendre les armes contre les Amériques eût été folie à la France, de l'autre côté reconnaître subitement l'illégitimité à Lima ou à Mexico, quand on avait soutenu

la légitimité à Madrid, serait devenu une ineonséquence monstrueuse. Notre rôle naturel était de chercher à favoriser tout arrangement généreux entre l'Espagne et ses colonies.

XI

Opposition des puissances continentales. — Opposition de l'Angleterre. — Instructions secrètes données aux consuls anglais. — Notre projet d'occuper Cadix pour forcer l'Angleterre à un arrangement général. — L'Angleterre a agi trop vite.

Lorsque nous entreprîmes d'exécuter notre plan relativement aux colonies, les oppositions me vinrent de quatre côtés différents : des puissances continentales, de l'Angleterre, de l'Espagne et des colonies espagnoles.

Les puissances continentales ne voulaient pas traiter sur la base de *l'indépendance* ; des monarchies *constitutionnelles* sous des princes de la maison de Bourbon n'étaient pas leur affaire : ces puissances rêvaient de je ne sais quoi d'impossible, d'une conquête des Amériques à main armée, du rétablissement de l'arbitraire du conseil des Indes. Nous ne cherchions pas trop à pénétrer leur absurde principe, nous contentant d'être appuyé d'elles dans ce premier refus de traiter sur une large base, parce que leur opposition empêcherait l'Angleterre d'aller trop vite durant les négociations, et de nous devancer dans la reconnaissance absolue de l'indépendance coloniale, au cas où nous serions obligé d'y venir nous-même.

Alexandre se plaignait de notre dépêche conciliatrice adressée au cabinet de Saint-James, comme si nous pouvions tenir à Londres le même langage qu'à Pétersbourg. Le torrent de l'opinion coulait violemment contre nous en Angleterre. L'amour-propre de M. Canning cherchait à faire illusion au peuple anglais sur nos succès, flattant la Cité d'avoir en compensation le Pérou et le Mexique. Là gisait la difficulté ; le mauvais vouloir intérieur était si grand, que, dans des instructions secrètes du cabinet de Saint-James aux consuls destinés pour l'Amérique méridionale (instructions que nous nous étions procurées), on lisait ce paragraphe :

« Ils doivent prendre immédiatement des mesures et employer
« tous leurs efforts pour obtenir des informations exactes sur tous
« les agents français qui pourraient se trouver dans le pays ; savoir

« ce qu'ils font et qui ils sont, leurs liaisons et leurs rapports, leurs
 « moyens d'obtenir des informations, l'influence qu'ils peuvent avoir,
 « les dispositions qui peuvent exister en leur faveur dans le pays ;
 « connaître exactement l'objet réel de leur mission, et si, sous le
 « prétexte de ménager le retour des colonies sous le gouvernement
 « du roi d'Espagne, ils ne sont pas secrètement et activement oc-
 « cupés à préparer les esprits du peuple à recevoir un gouvernement
 « Bourbon indépendant. Dans le cas où ce serait là leur but, savoir
 « quel prince est proposé, et quelle est la nature et l'étendue des
 « moyens employés pour y parvenir.

« Les informations que nous avons reçues jusqu'ici nous portent à
 « supposer que la grande majorité du peuple est, ou serait bientôt,
 « attachée à une forme monarchique de gouvernement, pourvu que
 « le chef du gouvernement fût de leur choix, et ne fût décidément
 « ni de la branche française, ni de la branche espagnole des Bour-
 « bons.

« Il est du devoir des consuls de favoriser les intérêts commer-
 « ciaux, et sous ce rapport ils ont à rivaliser avec deux nations, la
 « France et l'Amérique. C'est surtout sur la première que l'attention
 « doit être parfaitement fixée, parce qu'elle réunit en même temps
 « une opposition commerciale et une opposition politique, et que ses
 « agents sont non-seulement adroits mais infatigables. Le succès
 « dépendra donc en grande partie du secret, et l'aide puissante que
 « l'on sera en état de fournir aux différents États pour effectuer
 « l'œuvre de leur indépendance, à laquelle on les encouragera par
 « tous les moyens possibles, ne leur sera jamais accordée s'ils se
 « lient avec la France. Les consuls prendront un soin particulier
 « pour que les avantages commerciaux qui leur seront accordés
 « soient tels que, dans le cas où l'Angleterre serait impliquée dans
 « une guerre, ils assurassent aux ministres de Sa Majesté le soutien
 « de l'intérêt commercial du royaume. »

L'Angleterre ne savait pas que nous connaissions si bien ses bonnes intentions à notre égard ; mais, pour l'obliger d'assister aux conférences générales demandées par l'Espagne, comme on va le voir, à nos sollicitations, nous tenions en réserve un dernier moyen : nous aurions dit au cabinet de Saint-James : « Ou traitez en commun avec
 « l'Europe de l'Espagne et de ses colonies, ou nous occuperons Cadix
 « et l'île de Léon ; nous ferons de Cadix un autre Gibraltar : venez
 « nous en déloger. »

Il était facile de mettre à exécution cette menace ; les Espagnols

eussent souffert notre occupation prolongée de Cadix, pour les arranger avec le Mexique et le Pérou, une fois leur parti pris de traiter avec les colonies; l'Europe nous eût vus sans regret, sinon sans jalousie, forcer l'Angleterre d'entrer dans les intérêts généraux des nations continentales : nous tenions le taureau par les cornes; point ne fallait le lâcher.

L'Angleterre a-t-elle agi avec prévoyance en se hâtant de prendre un parti uniquement fondé sur des intérêts matériels? S'il est au monde quelque puissance qui doive craindre une force maritime indépendante, c'est la Grande-Bretagne : ses véritables rivales sont des nations placées entre deux Océans, offrant à l'Europe des alliances nouvelles, inquiétant Londres sur les mers des Iles-Britanniques et sur les mers de l'Inde.

Dans un demi-siècle, quand la Grande-Bretagne aura nourri sous sa protection les nouvelles républiques; quand elle aura guidé les autres nations aux Amériques espagnoles; quand elle aura montré à ces nations comment on fait des traités avec ces Amériques; quand elle aura vu, par des amitiés ou des inimitiés engendrées dans le sol, les États-Unis soutenir ou subjuguier les démocraties mexicaines, la Grande-Bretagne en sera aux regrets; elle se repentira d'avoir sacrifié l'avenir d'une longueur durable, au présent vite évanoui : la rapidité du coup d'œil nuit quelquefois à l'étendue du regard; mais dans un demi-siècle, il s'agira bien de tout cela.

XII

Opposition de l'Espagne.— Nous obtenons deux décrets fameux : l'un pour une demande en médiation, l'autre pour la liberté du commerce au nouveau monde.
— Où devaient conduire ces décrets.

En Espagne, les préjugés nationaux, libéraux ou absolutistes, luttèrent contre nous : entrer en pourparlers avec les colonies révoltées paraissait monstrueux. Afin de retarder l'impatience du cabinet anglais, et de nous donner le temps d'arriver à des conférences générales, deux choses presque impossibles à obtenir étaient nécessaires.

Il s'agissait d'abord d'une déclaration de liberté de commerce aux États de l'ancienne domination espagnole : Montesquieu l'avait con-

seillé (*Espr. des lois*, liv. XXI). L'Amérique ouverte ôta à l'Angleterre l'argument des exigences de son industrie.

Les scrupules de l'Europe étant levés, il nous était licite, à nous autres, France, ainsi qu'à l'alliance continentale, d'envoyer des consuls dans le nouveau monde.

Après cette première déclaration, il fallait amener le cabinet de Madrid à la demande d'une médiation des cours étrangères, d'où fût résulté un accord définitif entre l'Espagne et ses colonies. La France ne pouvait pas songer à créer seule des monarchies bourbonniennes d'outre-mer, sans avoir sur les bras toute l'Europe : l'affaire complexe requérait l'assentiment de tous. La demande en médiation eut lieu, et le décret de la liberté du commerce aux Amériques la suivit. Au grand honneur du gouvernement de S. M. T.-C., ces deux actes resteront dans l'histoire diplomatique ; actes qu'en tout autre temps on aurait remarqués, vantés, applaudis. Fontenay-Mareuil, qui nous a laissé le plus beau portrait du génie politique d'Henri IV, dit, en parlant des Espagnols : « Aussi n'y voit-on pas prendre légèrement
« le change, ni manquer de patience et de courage quand il faut en
« avoir. D'où sont venus tous ces grands avantages qu'ils ont eus si
« longtemps sur tout le reste du monde ; ils se sont peu étonnés de
« toutes leurs disgrâces, ne pouvant croire ce qu'ils voyaient, préoc-
« cupés d'esprit que leur sagesse et leur habileté prévaudrait enfin
« par-dessus leur mauvaise fortune. »

La puissance des souvenirs et des traditions est grande chez un pareil peuple, et les succès obtenus en combattant cette puissance doivent compter doubles.

XIII

Suite de l'opposition d'Espagne. — Nous conseillons des emprunts espagnols pour compenser les emprunts des colonies en Angleterre. — A quelles sommes montaient ces derniers emprunts.

Toujours pour disposer de plus en plus l'Angleterre à écouter l'Espagne, nous pressions le cabinet de Madrid de faire des emprunts ; moyen de diviser et d'inquiéter à Londres le lucre commercial fourvoyé dans des comptes ouverts avec le Mexique, le Pérou et la Colombie. De 1822 à 1826, dix emprunts avaient été

faits en Angleterre au nom des colonies espagnoles ; ils montaient à la somme de 20,978,000 liv. sterl. Ces emprunts, l'un portant l'autre, avaient été contractés à 75 cent. Puis on défalqua, sur ces emprunts, deux années d'intérêt à 6 pour cent ; ensuite on retint pour 7,000,000 liv. sterl. de fournitures. De compte fait, l'Angleterre a déboursé une somme réelle de 7,000,000 liv. sterl. ou 175,000,000 fr. ; mais les républiques espagnoles n'en restent pas moins grevées d'une dette de 20,978,000 liv. sterl.

A ces emprunts, déjà excessifs, vinrent se joindre cette multitude d'associations ou de compagnies destinées à exploiter les mines, pêcher les perles, creuser les canaux, ouvrir les chemins, défricher les terres de ce nouveau monde qui semblait découvert pour la première fois. Ces compagnies s'élevèrent au nombre de vingt-neuf ; le capital nominal des sommes employées fut de 14,767,500 liv. st. Les souscripteurs ne fournirent qu'environ un quart de cette somme : c'est donc 3,000,000 sterl. (75,000,000 de francs) qu'il faut ajouter aux 7,000,000 st. (175,000,000 de francs) des emprunts. En tout, 200,000,000 de francs avancés aux colonies espagnoles ; et l'Angleterre répète une somme nominale de 33,745,500 liv. sterl., tant sur les gouvernements que sur les particuliers.

La Grande-Bretagne a des vice-consuls dans les plus petites baies, des consuls dans les ports de quelque importance, des consuls généraux, des ministres plénipotentiaires à la Colombie et au Mexique. Tout le pays est couvert de maisons de commerce anglaises, de commis-voyageurs anglais, de minéralogistes anglais, de militaires anglais, de fournisseurs anglais, de colons anglais, auxquels on a vendu 3 schellings l'acre de terre, qui revenait à 12 sous et demi à l'actionnaire. Le pavillon anglais flotte sur toutes les côtes de l'Atlantique et de la mer du Sud ; des barques descendent et remontent toutes les rivières navigables, chargées de produits des manufactures anglaises, ou de l'échange de ces produits ; des paquebots partent régulièrement chaque mois d'Albion, et vont toucher aux différents points des colonies espagnoles.

Si l'abondance du billon américain, en faisant baisser de moitié l'intérêt de l'argent, réduisit de moitié la valeur du capital, et amena la banqueroute de Philippe II, il était naturel que les richesses du nouveau monde, changées de nature, produisissent à peu près le même effet.

De nombreuses faillites ont été la suite des entreprises immodérées des Anglais ; en plusieurs endroits les regnicoles ont brisé les

machines à épuisement; les mines vendues ne se sont point trouvées, des procès ont commencé entre les négociants de Mexico et les négociants de Londres; des discussions se sont élevées au sujet des emprunts.

Il résulte de ces faits qu'au moment de leur émancipation, les colonies espagnoles sont devenues des espèces de colonies anglaises. Les nouveaux maîtres ne sont point aimés, car on n'aime point les maîtres; l'orgueil britannique humilie ceux qu'il protège; la suprématie étrangère comprime dans les républiques nouvelles l'élan du génie national. Ces antipathies naissantes me donnaient l'espoir de réussir plus facilement dans mes projets.

Des emprunts espagnols, contre-balançant les emprunts anglais, livrant comme hypothèque les revenus et les mines du nouveau monde, eussent désintéressé la Grande-Bretagne.

XIV

Opposition des colonies espagnoles. — Notre plan généralement adopté, même par l'Angleterre. — Congrès pour une médiation à tenir dans une ville neutre d'Allemagne. — Quelle a été notre politique.

Quant à ces colonies elles-mêmes, à l'opposition de leurs volontés diverses, notre intention était, premièrement, de leur faire accorder des représentants au congrès: on ne pouvait disposer de leur sort sans elles; sous ce rapport, nous eussions été appuyé de l'Angleterre. Les chefs des insurgés avaient à Paris des parents et des liaisons; nous les ménagions. Les colonies ne nous paraissaient pas devoir refuser d'envoyer des députés à la conférence, puisqu'elles furent représentées, le 24 septembre 1810, dans les cortès mêmes de Cadix.

Nous répugnions à traiter tout d'abord, avec les colonies, sur la base de leur indépendance; c'eût été trancher la question en accordant ce qui était en litige, et ce qui devait devenir le *principe* du traité. Nous disions à ces colonies :

« Vous désirez que l'Espagne reconnaisse votre indépendance; « l'Espagne et l'Europe la reconnaîtreont, lorsque vous aurez choisi « pour chef un roi du sang de vos anciens rois, avec lequel vous régleriez vos libertés dans la forme monarchique-constitutionnelle.

« Cette forme de gouvernement convient à votre climat, à vos mœurs, à vos populations disséminées sur une étendue de pays immense. « La résistance passive du cabinet de Madrid a de la force. La Hollande a souffert jusqu'au traité de Munster. Le droit est une puissance longtemps équipollente au fait, alors même que les événements ne sont pas en faveur du droit : notre restauration l'a prouvé. Si l'Angleterre, sans faire la guerre aux États-Unis, s'était bornée à ne pas reconnaître leur indépendance, les États-Unis seraient-ils ce qu'ils sont aujourd'hui ? Vos républiques renferment tous les éléments de prospérité : variété de sol et de climat, forêts pour la marine ; ports pour les vaisseaux ; double Océan ouvrant le commerce du monde. Tout est riche en dehors et en dedans de la terre péruvienne et mexicaine : les fleuves en fécondent la surface ; l'or en fertilise le sein. Mais ne vous endormez pas dans une sécurité trompeuse ; n'allez pas vous enivrer de songes ; vos passions, si vous vous entêtez de théories, vous égarent. Les flatteurs des peuples sont aussi dangereux que les flatteurs des rois. Quand on se crée une utopie, on ne tient compte ni du passé, ni de l'histoire, ni des faits, ni des mœurs, ni du caractère, ni des préjugés : enchanté de ses propres rêves, on ne se prémunit point contre les événements, et l'on gâte les plus belles destinées. »

Après avoir tenu ce langage aux colonies, nous nous serions adressé à l'Espagne : « Vos colonies sont perdues ; vous ne les recouvrerez jamais ; la Colombie n'a plus sur son territoire d'Espagnols proprement dits ; on les appelait les *Goths* ; ils ont péri ou ils ont été expulsés. Tout le clergé, dans cette république, est américain et favorable à l'émancipation ; au Mexique, on prépare des mesures contre les natifs de l'ancienne mère-patrie. Si vous refusez de concéder l'indépendance de vos colonies, elles la prendront malgré vous ; les États-Unis ont déjà reconnu cette indépendance ; les Anglais sont au moment de la reconnaître dans toute sa plénitude. Mais vous avez un moyen de salut : placez des Infants sur les trônes du Mexique et du Pérou, d'accord avec les habitants de ces possessions : vous en retirerez de la gloire, en vous réservant des avantages à l'allégement de vos dettes et au profit de votre commerce. »

Nous étions déjà écouté de tous les côtés ; il ne restait plus qu'une difficulté à lever ; où se tiendraient les conférences ? à Madrid ? elles eussent été impossibles avec les intrigues et les factions du pays ; à Londres ? elles auraient blessé la dignité française : nous proposons une ville neutre en Allemagne.

Notre projet, en dernier résultat, était si naturel, que l'Angleterre avait fini par y prêter l'oreille ; vers la conclusion des négociations, elle s'était rapprochée de nous : bien que, dans des instructions secrètes à ses consuls, elle se fût déclarée contre le règne des Bourbons au nouveau monde, la force des choses l'avait conduite à songer elle-même à l'établissement d'un Infant au Mexique. Elle était surtout arrivée à cette idée par la crainte de voir les États-Unis, liés avec leurs sœurs voisines, supplanter son commerce. Enfin, si le congrès *ad hoc* n'avait pu rien terminer ; si les passions des députés américains et celles de l'Espagne ; si quelques prétentions des puissances continentales, ou quelque avidité commerciale de l'Angleterre avaient rompu les conférences, alors rentrées dans le droit naturel (ainsi que nous l'avions dit dans la note au congrès de Vérone), chaque nation aurait pris son parti ; et la France n'eût pas été la dernière à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles.

Qui dérangerait ces projets laborieusement suivis qui touchaient à leur terme ? Ma chute.

Telle a été ma politique : elle s'éloignait des extrêmes ; conforme à l'esprit de la Charte, elle réunissait l'intérêt de nos libertés à celui de notre commerce, et nous faisait entrer convenablement dans le mouvement général. Donnez la main au siècle pour l'accompagner en le modérant. Marchez-vous derrière lui ? il vous emportera. Marchez-vous devant lui ? il vous foulera aux pieds. Dans la destinée des peuples, un moment est à saisir : il existait un espace entre le passé et l'avenir ; l'Europe monarchique s'y pouvait mouvoir en sûreté, jusqu'au terme assigné à son existence. Sortie hâtivement de ce milieu, où ira-t-elle ?

XV

Quelques affaires d'un ordre secondaire. — Amnistie. — Traité d'occupation. — M. de Caraman. — Le maréchal de Bellune. — M. de Polignac. — M. le baron de Damas. — Mort de Pie VII. — Conclave. — M. l'abbé, duc de Rohan. — M. de La Fare, archevêque de Sens. — M. le cardinal de Clermont-Tonnerre.

Dans cette seconde partie de mes travaux s'entremêlèrent quelques affaires d'un ordre secondaire. Il s'agissait de faire publier à Madrid une amnistie ; d'obliger Ferdinand à reconnaître la dette

contractée envers nos troupes, de régler le traité d'occupation, durée de temps, nombre de soldats, solde supplémentaire : nous avions besoin de cela pour nous présenter aux chambres, ce qui importait fort peu au delà des monts.

Personne, nous l'avons dit, ne se soucie dans la Péninsule d'une loi d'oubli, bonne ou mauvaise, entière ou exceptionnelle. Un Espagnol pardonné ne se croit pas pardonné ; un Espagnol pardonnant ne croit pas avoir pardonné : l'acquiescement définitif est la mort. Dieu est là, de l'autre côté de la tombe, pour donner des lettres de grâce ; c'est son affaire. A Saint-Domingue, des dogues justiciers poursuivaient les Indiens récalcitrants à l'esclavage. Vous ne verrez pas dans l'histoire, depuis Isidore de Séville, Justin, Mariana, Herrera, une amnistie, de quelque bord qu'elle soit venue, religieusement observée.

Sur l'occupation, nous avions des idées contraires à celles de nos collègues ; nous l'aurions voulu prolonger, tant pour achever l'affaire des colonies, que pour prévenir les nouveaux troubles auxquels le caractère de Ferdinand ne manquerait pas de donner lieu.

Nous avions à débattre l'affaire de M. de Caraman et de M. le duc de Bellune. Le premier demanda des gratifications, à raison d'anciennes dépenses extraordinaires. Dans le cas où ces gratifications ne seraient pas accordées, il avait le chagrin d'offrir sa démission.

M. le duc de Bellune venait d'être obligé de quitter le portefeuille de la guerre ; nous proposâmes de donner à ce loyal et modeste militaire, l'ambassade vacante de Vienne. Il s'éleva des difficultés ; on ne voulait point recevoir le maréchal Victor, sous le titre de duc de Bellune. Ce scrupule sur les noms empruntés des actions et des lieux, venait un peu tard : l'Autriche n'avait-elle pas reconnu le *baron du Nil*, Nelson ; le *prince de Waterloo*, Wellington ? le Nil et le champ de Waterloo n'appartiennent pas à l'Autriche, d'accord ; mais le *vice-roi d'Italie*, le prince Eugène ; le *roi d'Italie*, Napoléon I^{er} ; le *roi de Rome*, Napoléon II, n'étaient-ils pas tout du long par leurs titres dans l'almanach de Vienne ? n'admettons-nous que les souverainetés de ceux qui nous battent ? du moins les pauvres Césars romains, esclaves d'Attila, tenaient pour un général à la solde de l'empire.

Si l'on persistait, nous étions déterminé à n'envoyer à Vienne qu'un chargé d'affaires ; le maréchal Victor ne voulait point accepter l'ambassade que son titre ne fût reconnu. Quelquefois il cédait ; puis, par une susceptibilité fort louable, il revenait à ses

premiers sentiments. Pendant ce temps-là, M. de Caraman sollicitait le titre de duc pour sa fidélité; il fit agir ses amis auprès du roi, et il retourna en Autriche.

A nos sollicitations obstinées, l'ambassade de Londres avait enfin été accordée à M. de Polignac : Louis XVIII ne voulait pas y entendre, M. de Villèle encore moins : il nous disait que nous nous repentirions; il vit mieux que nous. Le sort nous obligeait à notre insu de concourir à la perte de la vieille société, au moment où nous employions tous nos efforts pour la faire vivre.

Le remplacement du duc de Bellune au conseil était difficile : la majorité de M. de Villèle, dans la chambre élective, se trouvait royaliste; émue du renvoi du maréchal, elle fut au moment de se diviser; on ne pouvait donc chercher un ministre de l'armée parmi des hommes en dehors de l'opinion royaliste, sous peine de perdre la majorité parlementaire : ce sont les nécessités du gouvernement représentatif. Nous ouvrîmes, chez le président du conseil, l'almanach; nous nous mîmes à lire la liste des officiers généraux, idoines au portefeuille; nous tombâmes sur le baron de Damas; nous nous écriâmes : « Voilà notre homme ! » et nos collègues d'applaudir, et le roi d'agréer M. de Damas. Singulière chance de notre vie ! nous avons mis dans les affaires les deux hommes que la légitimité eût été heureuse d'éviter ! Arriva la mort de Pie VII, sous lequel nous avons commencé la carrière diplomatique à l'époque de l'empire.

Après ces explications sur les occupations de notre ministère pendant la seconde partie des affaires d'Espagne, il nous reste à donner la *suite de notre correspondance diplomatique*, à partir du moment où nous en avons interrompu l'intercalation.

On a maintenant la clef de cette fin de correspondance.

XVI

Suite de la correspondance diplomatique.

M. DE CHATEAUBRIAND À M. DE TALARU.

Paris, ce 9 octobre 1823.

Allons, mon cher ami, le roi est délivré. Voilà une glorieuse et immense affaire. Je ne puis vous donner une direction bien juste dans ce moment, et vous devez prendre beaucoup sur vous. Je vous écris une lettre officielle où je vous recommande seulement deux conseils pour le roi : licencier l'armée et révoquer le décret des Cortès qui reconnaît l'indépendance de Buénos-Ayres. Cela surtout est important pour nous, afin d'empêcher l'Angleterre d'argumenter de ce décret, pour reconnaître à son tour l'indépendance des colonies espagnoles, avant que nous ayons eu le temps de traiter cette grande affaire. Comme la nouvelle république a voté cent millions contre nous (cent millions que l'Angleterre aurait sans doute prêtés), nous aurons, si nous voulons, un beau prétexte d'intervenir dans ce débat. Je ne vous parle pas de l'occupation de l'Espagne, il faut que cela soit réglé en conseil sur l'avis de monseigneur le duc d'Angoulême. Je vous en écrirai.

Mon plan est de refuser absolument les conférences de Madrid, et de n'en avoir qu'une : comme cela vous serez hors des tracasseries de vos petits collègues. Je voudrais qu'il fût possible de n'avoir de conférences nulle part, mais cela serait impossible sans rompre l'alliance ; et si l'alliance a de graves inconvénients, elle a des avantages considérables, surtout dans les premiers moments.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND À M. DE TALARU.

Paris, le 15 octobre 1823.

Je me prépare, mon cher ami, à vous écrire une longue dépêche

officielle sur le système général de l'Espagne ; en attendant, je dois vous prévenir sur plusieurs points essentiels.

Le comte Pozzo part aujourd'hui ; il est dans les meilleures dispositions pour nous, et les plus modérées et les plus conciliantes. J'ai vu les instructions données par son maître, elles sont pleines de raison et de générosité. Il a été très-bien ici, et au point de se compromettre avec vos collègues de Madrid, qui l'ont dénoncé à leur cour. Si nous n'avions pas réussi en Espagne, il serait tombé avec nous ; il ne fera qu'un très-court séjour à Madrid, marchera parfaitement d'accord avec vous. Il a été convenu, dans une conférence tenue avant-hier chez moi, que le protocole du 7 juin, ne regardant que la régence, était détruit de fait par le retour du Roi, et n'emportait plus d'obligation pour les parties, et il a été résolu qu'il n'y aurait plus de conférences à Madrid. Pozzo était convenu avec moi que je demanderais l'abolition de ces conférences, qu'il m'appuierait, et qu'au reste chaque ambassadeur en référerait à sa cour. J'ai déclaré que quelle que fût la décision des cours, le gouvernement français ne consentirait plus à ces conférences de Madrid ; que celles de Paris étaient parfaitement suffisantes. Vous pouvez donc être tranquille. Les cours consentiront, et vous voilà délivré de ces réunions insupportables. Canning, blessé dans son amour-propre par nos succès, a une humeur qu'il ne cache plus. Il songe à amener des sujets de contestation à propos des colonies espagnoles ; il menace d'en reconnaître l'indépendance, tout en feignant de vouloir en traiter avec nous. L'occupation de Cadix va l'inquiéter davantage, et je m'attends à recevoir une note officielle anglaise à ce sujet. Je ne vois pas trop pourquoi nous occuperions Carthagène : Cadix, Madrid, la Corogne, Santona et les places en deçà de l'Èbre me paraissent bien suffisantes.

Insistez, mon cher ami, sur le licenciement de l'armée espagnole. Est-ce que le corps de Ballesteros peut rester entier et en cantonnement auprès de Cadix ? Mais le jour où nous quitterons cette ville, il entrera dans l'île de Léon, et tout recommencera.

Tâchez aussi de modérer les réactions. Vous ne sauriez croire combien ces décrets de rigueur rendus coup sur coup font de mal ici.

Insistez pour que le roi révoque spécialement ce qu'il a pu faire pour l'indépendance de certaines colonies, comme Buénos-Ayres, en disant toutefois qu'il va s'occuper du sort de ces colonies. S'il ne rend pas un pareil décret, il peut jeter ses colonies dans les mains

de l'Angleterre. Je vous écris cela à la hâte. Bien d'autres objets de la plus haute importance méritent votre attention. Étudiez tout ce qui peut nous nuire, pour venir au-devant du mal, et ne pas attendre que je vous donne d'ici des directions tardives. Votre séjour à Séville nuit bien aux communications.

Je n'ai point reçu de lettre de vous aujourd'hui, mais M. de Gabriac m'écrit de Madrid que le décret du roi, concernant les personnes qui ne doivent pas se présenter devant le roi, consterne tout Madrid, et frappe dans Madrid seul plus de six cents personnes appartenant aux familles les plus distinguées. Je ne saurais trop vous inviter à vous élever fortement contre ces violences de M. Saez, qui bouleverseraient de nouveau l'Espagne. Au lieu de s'occuper de ces vengeances intéressées, il serait bien plus sage de licencier une armée qui renversera tout quand nous n'y serons plus ; et, pour cela, il faudrait profiter de la présence de nos troupes dans le midi de l'Espagne ; car, une fois parties (et elles ne peuvent pas y rester longtemps sans nous brouiller avec l'Angleterre), les ordres du roi seront impuissants, et ce n'est pas le curé Merino qui réduira Balasteros à l'obéissance.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, le 16 octobre 1823.

Je n'ai rien à vous mander, si ce n'est les sottises du roi d'Espagne, ses décrets irréfutés, etc. ; mais nous ne le souffrirons pas, nous le forcerons à prendre un ministère raisonnable. Si on vous parle à Londres de ce qu'il fait, montrez hautement votre mécontentement et celui de votre gouvernement contre les mauvais conseillers qui veulent déjà s'emparer du roi ; dites que la France ne consentira pas à perdre une part si glorieuse de son expédition ; qu'elle veut que l'Espagne soit tranquille et heureuse, et qu'elle s'opposera à toute réaction dangereuse comme à tout esprit de vengeance. Il nous importe de n'avoir pas l'air de complices de la stupidité et du fanatisme.

Veillez bien Canning ; il a une humeur que sir Ch. Stuart ne peut

dissimuler. Tâchez de découvrir ce qu'il médite sur les colonies espagnoles. Je ne serais pas surpris qu'il vous remit une note sur *l'occupation de Cadix*; vous vous contenterez de dire, si cela vous arrive, que vous la transmettez à votre gouvernement.

Tout à vous, noble prince,

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 17 octobre 1823.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre de Séville, du 8 octobre. Toutes mes lettres précédentes adressées, pour vous, à Madrid, vous expriment les sentiments pénibles que vous avez. Il importe d'arrêter cette marche le plus tôt possible. Le mal est dans M. Saez, à ce qu'on assure ici : nous avons fait assez de sacrifices pour qu'on nous écoute; il faut travailler à donner au roi un ministère raisonnable. Si l'on exile tous les hommes capables, parce qu'ils ont fait ce que le roi lui-même faisait à de certaines époques, l'Espagne retombera dans l'anarchie. Songez bien à cela, c'est l'avis du roi et du conseil. Tout doit être employé pour former un ministère raisonnable, parce que ce sera l'instrument avec lequel on fera tout. Vous serez secondé par le général Pozzo, et d'autant plus, qu'il sait que vos petits collègues ont écrit contre lui, il sera avec vous par esprit et par humeur. Ménagez-le; il vous sera très-utile.

Le ministère fait, n'oubliez pas de faire donner l'ordre du licenciement de l'armée; et comment ce malheureux roi renverra-t-il Ballesteros, quand nous n'y serons plus?

De faire prendre une mesure pour les finances.

De faire modérer le premier décret qui abolit tout ce qui a existé, je crois, depuis 1820. Comment? tous les traités, tous les actes politiques avec les étrangers, les emprunts, les conventions, les jugements des tribunaux au civil et au criminel? Que le gouvernement espagnol y prenne garde; qu'il n'oublie pas que le gouvernement des Cortès a été légalement reconnu par l'Europe entière, qui avait ses ambassadeurs à Madrid, jusqu'au mois de février dernier. Il ne

peut y avoir d'illégal aux yeux de l'Europe continentale, que ce qui s'est fait depuis la retraite des ambassadeurs. Tel est le droit public de toutes les nations. Enfin, faites cesser ces exils en masse. Si on veut des proscrits, qu'on dresse une liste nominale, que cette fatale liste assouvisse cette soif de vengeance qui tourmente cette sauvage nation ; mais que hors de cette liste, tout soit à l'abri et puisse vivre en paix sous une loi d'amnistic scrupuleusement respectée. Entre ne pas se servir de ses ennemis ou les tuer, les bannir, les persécuter, les dépouiller, il y a une nuance. Songez bien, mon cher ami, qu'un établissement d'un absolutisme sanguinaire, avide et fanatique, déshonorerait cette campagne, qui fait un immortel honneur à la France, par sa hardiesse et sa générosité. Vous avez un moyen puissant d'agir sur le gouvernement espagnol : c'est de le menacer de lui retirer nos troupes, s'il veut se livrer à un esprit de vengeance et de folie. L'événement doit lui avoir prouvé que le parti constitutionnel est plus fort qu'il ne le croyait ; c'est-à-dire que ce parti a trouvé des armées, de nombreux soldats dans tous les coins de l'Espagne. Il est organisé, échauffé, soutenu secrètement par l'Angleterre. Ses soldats, tout incapables qu'ils sont de se mesurer avec les nôtres, sont pourtant très-supérieurs aux guérillas royalistes, qui se sont fait battre partout où elles ont eu affaire seules aux constitutionnels. Or, que deviendraient le confesseur, les inquisiteurs et le reste, si nous nous retirions au delà de l'Èbre, sans laisser de garnison à Cadix et à Madrid ? C'est pourtant ce que le roi est décidé à ordonner, si le gouvernement espagnol ne veut pas écouter le conseil de la raison. Les alliés ici partagent notre frayeur, et j'espère que les ordres qui arriveront des cours prêcheront dans le même sens que nous : Je crois vous avoir dit que j'ai vu et lu les instructions de l'empereur de Russie, et qu'elles sont généreuses au point de parler de la nécessité de donner à l'Espagne des institutions. Ce langage trompera bien des gens qui croient que Pozzo arrive avec un bonnet d'inquisiteur dans sa poche.

Tout à vous, mon cher ami, j'ai grande envie que vous ayez fini toutes les neuvaines de Séville.

CHATEAUBRIAND.

M. DE RAYNEVAL A M. DE CHATEAUBRIAND.

Berlin, 17 octobre 1823.

Monsieur le vicomte,

Je profite de l'occasion que me procure M. de La Ferronnays, pour vous envoyer la dépêche par laquelle je vous annonce l'arrivée à Berlin, du courrier porteur de la grande nouvelle de la délivrance du roi Ferdinand. Je voudrais pouvoir y ajouter quelques détails sur l'effet qu'elle a produit dans le public, où il y avait encore assez d'inédules sur un succès définitif de notre part ; mais, par une fatalité tout à fait contrariante, un accès de goutte très-fort est venu me surprendre la veille même du jour de l'arrivée du courrier. C'est tout ce que j'ai pu faire que d'aller chez le comte de Bernstorff, à qui j'avais promis d'annoncer moi-même un événement qu'il attendait, je dois lui rendre cette justice, avec une impatience presque égale à la mienne. Mais cette sortie m'a mal réussi, et depuis il m'a été impossible de quitter le coin de mon feu. Le comte de Bernstorff étant aussi retenu chez lui par le même motif que moi, je n'ai rien pu savoir qui fût digne de vous être mandé.

Je ne terminerai point cette lettre, monsieur le vicomte, sans offrir à Votre Excellence mes bien sincères félicitations sur la part qu'elle a eue aux grands événements qui font aujourd'hui la joie et l'orgueil de tous les cœurs vraiment français. Il n'est personne qui ne reconnaisse combien l'énergie de vos conseils, la rectitude de vos principes, ont contribué au succès. L'esprit de rébellion éteint dans son dernier asile, et du même coup, la monarchie légitime à jamais affermie en France, commencent pour l'Europe une nouvelle ère politique à laquelle se rattachera votre nom, ce nom déjà illustré de tant de manières.

Agréez, monsieur le vicomte, l'hommage de mon entier dévouement et celui de ma haute considération.

RAYNEVAL.

S. A. R. LE DUC D'ANGOULÈME A M. DE CHATEAUBRIAND.

Andujar, ce 20 octobre 1823.

J'ai reçu hier, Monsieur, votre lettre du 12, avec le numéro du *Journal des Débats* du même jour. Je suis très-sensible à tout ce qu'il contient de flatteur pour moi ; mais ce qui m'en a fait plus de plaisir, est la manière dont vous y parlez en ministre d'une monarchie représentative. Pour ce qui me concerne, je remercie le ciel d'avoir couronné de succès la mission qu'il avait plu au roi de me confier.

Je vous prie de croire, Monsieur, à toute mon estime et affection.

LOUIS-ANTOINE.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL POZZO.

Paris, ce 21 octobre 1823.

Cette lettre, général, vous trouvera arrivé ou arrivant à Madrid. Je veux vous dire un mot de ce qui s'est passé ici, afin que vous puissiez transmettre à qui de droit l'exacte vérité. Le maréchal duc de Bellune a succombé à la lutte établie depuis cinq mois entre lui et Ouvrard. Une puissance plus forte qu'un ministre a exigé sa retraite, et il a fallu nous séparer avec un vif regret de cet excellent homme. La grande affaire politique était le choix d'un successeur : ce choix allait marquer ou la continuation du même système, ou un changement de principes dont les conséquences auraient été incalculables. Le baron de Damas a été nommé. Par une autre chance, M. de Caraman m'avait envoyé sa démission. Le roi l'a acceptée et a nommé à Vienne le Maréchal ; il fait encore quelques difficultés d'accepter ; mais j'espère que l'affaire s'arrangera.

J'ai grande envie, général, que le roi soit arrivé à Madrid. Vous serez content de M. de Talaru, et vous vous entendrez parfaitement avec lui. Tâchez de faire effacer de ces malheureux décrets ce qu'il y a d'absurde et d'impraticable ; qu'on cesse ces proscriptions par catégories, qui menacent la population entière ; qu'on licencie cette

armée, qui se soulèvera quand nous n'y serons plus ; qu'on choisisse un ministère prudent ; et que d'avoir servi le roi sous les Cortès, *par ordre même* du roi, ne soit pas un titre de condamnation et un crime impardonnable. Enfin, général, prêchez la modération, et ne craignez pas que le génie espagnol abuse de ce mot ; et tâchez que l'on fasse à Madrid quelque chose qui ressemble aux actes d'un peuple civilisé. Surtout, général, revenez-nous vite, et croyez à mon sincère dévouement ainsi qu'aux sentiments de haute considération de votre serviteur.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 22 octobre 1823.

J'ai reçu, mon cher ami, vos lettres du 11 et du 12. Je me désole de votre séjour à Séville qui interrompt tout et nous ôte, par la longueur du temps et du chemin, la possibilité de nous entendre. Monseigneur nous a envoyé la lettre qu'il a écrite au roi d'Espagne, et qu'il vous a laissé libre de transmettre ou de supprimer. Vous êtes, étant sur les lieux, meilleur juge que nous ; mais quoique la missive soit rude, nous pensons dans le conseil qu'elle pouvait être remise comme un moyen d'action sur des hommes incorrigibles. Il paraît aussi qu'on ne prend aucun parti sur le licenciement de l'armée et du corps de Ballesteros, et qu'en conséquence, le corps de Molitor reste immobile, sans que le prince puisse lui faire commencer sa retraite. Avertissez M. Saez que nous ne pouvons prolonger les frais de la guerre, que chaque mois nous coûte 12 ou 13 millions, et qu'il n'y a pas de ministère qui voulût se présenter aux Chambres avec de tels frais par delà la délivrance du roi, sans s'exposer à porter sa tête sur l'échafaud. L'ordre très-positif de la retraite va être donné, si on ne profite pas du dernier moment, et alors, le gouvernement espagnol verra comme il s'arrangera avec Ballesteros dont le corps se grossira à l'instant, quand nous n'y serons plus, de tous les proscrits faits par les décrets du port Sainte-Marie, de Xérès et de Séville.

La chienne que l'on fait à sir W. A'Court est ridicule et expose le

gouvernement espagnol à augmenter l'humeur de l'Angleterre. Sir W. A'Court était ambassadeur auprès du *roi* et non pas auprès des *Cortès*. Sir W. A'Court est un excellent homme, fort loyal et fort sage.

Ces commissaires ne sont donc pas encore à bord de notre frégate ? quelle pitié ! Certainement, nous ne nous chargerons pas de porter Quesada et les siens, à Cuba.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.

M. DE BELLUNE A M. DE CHATEAUBRIAND.

Ménars-le-Château, le 22 octobre 1823.

Monsieur le vicomte,

La duchesse de Bellune s'est empressée de répondre aux lettres que votre amitié pour nous vous a dictées ; elle vous exprime sa pensée sur mon éviction du ministère de la guerre et sur les conséquences qui résulteraient de ma soumission à vos vœux. Je partageais ses sentiments à cet égard avant de les connaître, et je voyais les diverses faces de ma position, avant de quitter Paris. Si je ne m'en suis pas expliqué clairement avec vous et avec MM. vos collègues, il faut l'attribuer à l'agitation naturelle qu'a dû me causer un événement qui renverse toutes les idées de mon dévouement à la cause que j'aime et que je servirai toujours.

Je suis sacrifié pour avoir rempli un devoir rigoureux, pour avoir fait entendre mes plaintes contre de grands désordres, et aux préventions d'un prince à la gloire duquel j'étais passionnément attaché, sans égard pour mon caractère, pour mes sentiments et ma conduite. La fidélité éprouvée, les droits que je crois avoir acquis à l'estime et à la bienveillance du roi et de son auguste famille, n'ont été d'aucune considération dans la circonstance dont il s'agit ; j'ai été frappé sans être entendu et avec une précipitation dont je serai toujours étonné, car il semblait que l'on voulût se débarrasser d'un malfacteur dangereux ; et cela, pour satisfaire le ressentiment le plus injuste et le moins mérité. On m'offre vainement une mission que l'on regarde comme un dédommagement honorable et qui doit atté-

nuer l'effet que peut produire la résolution qui vient d'être prise contre moi ; il n'en reste pas moins avéré, qu'une ambassade confiée à un ministre disgracié, n'ait été de tout temps considérée comme un exil déguisé, ou comme un hochet donné à l'ambition déçue. Je ne crois pas avoir donné lieu de me faire éprouver l'une ou l'autre de ces humiliations. On peut aussi voir cette ambassade qui m'est offerte sous un jour plus fâcheux encore : que ne peut-on pas dire en effet de l'éloignement ordonné du ministère de la guerre, au moment même du plus glorieux triomphe de nos armes, de l'homme qui, dans des circonstances difficiles, a le plus contribué à préparer ces triomphes. Je laisse à tout esprit judicieux le soin de faire observer les conséquences d'une pareille disposition ; il ne m'appartient pas de m'en occuper ; mais je sens vivement que je serais déplacé au poste que le roi daigne m'assigner.

Le conseil de Sa Majesté pense que mon acceptation serait une nouvelle preuve de mon dévouement au service du roi, et qu'elle satisferait l'opinion publique. A cela je réponds que, mon dévouement n'ayant jamais été douteux, il me paraîtrait bien extraordinaire que je dusse en donner un nouveau gage pour faire croire à sa sincérité. Quant à l'opinion, elle devra se contenter des dispositions de l'ordonnance royale du 20 de ce mois ; elle fait connaître les intentions du gouvernement à mon égard, et cela doit suffire ; le roi avait ses raisons pour changer ma destination, et il ne convient à personne d'en chercher l'explication.

Monsieur le vicomte, je viens de vous dire ma pensée sur l'événement inattendu qui me concerne. N'y voyez, je vous prie, ni amertume ni mécontentement : ils ne sont pas dans mon cœur. Il n'est pas plus étonné d'un revers, qu'il ne pourrait l'être d'un succès. Je vois les hommes et les choses avec calme, je les juge sans passion, et le coup qu'ils viennent de me porter ne m'ébranle pas malgré sa violence. Je ne désire maintenant qu'une chose, c'est que le conseil du roi, en me conservant sa bienveillance, n'attache pas à ma position plus d'importance qu'elle ne mérite. Le monde, selon l'usage, s'occupe de moi aujourd'hui, il n'y pensera plus demain.

Je ne puis terminer cette lettre sans vous exprimer encore combien je suis reconnaissant des marques d'amitié que j'ai reçues de vous et de vos nobles collègues. Veuillez en agréer, ainsi qu'eux, mes remerciements.

DE BELLUNE.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 23 octobre 1823.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre et votre projet de traité d'occupation. Je la porterai demain au conseil. Nous voulons très-peu *occuper*, comme vous le verrez par mes précédentes lettres, car il faudrait le faire à nos frais. De plus, nous ne sommes pas du tout disposés à prêter les soldats du roi pour autoriser des lois de proscription. Dans votre petite lettre, vous me dites que vous êtes content de votre position ; j'en suis charmé et j'étais sûr qu'elle vous deviendrait agréable. C'est certainement la plus importante place et la plus belle qu'il y ait au monde, dans ce moment, et je me félicite d'avoir pu vous la procurer.

CHATEAUBRIAND.

S. A. R. LE DUC D'ANGOULÈME A M. DE CHATEAUBRIAND.

Mançanarès, ce 25 octobre 1823.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 16 ; d'après l'autorisation que le roi vous a chargée de m'en donner, j'accepterai les ordres du Portugal quand ils me seront envoyés.

Quant à ce qui regarde l'ambassade de Constantinople pour un des officiers généraux de mon armée, je ne me permettrai pas d'en désigner particulièrement un, mais je citerai les lieutenants-généraux comte Guillemillot, comte Bordesoulle et vicomte Dode, comme m'ayant parfaitement secondé. Heureux si mon oncle daigne arrêter son choix sur un des trois.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de toute mon estime et mon affection.

LOUIS-ANTOINE.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, le 27 octobre 1823.

Eh ! bon Dieu, prince, comment imaginez-vous que c'est moi qui ai voulu envoyer le maréchal à Vienne ? C'est l'ordre du roi, qui voulait que la chute du maréchal n'eût pas l'air d'une disgrâce. Au reste, le renvoi du maréchal est une des plus lourdes fautes qui ait jamais été commise. En politique et devant l'ennemi, il faut manœuvrer habilement, ou vous êtes attaqué à l'instant même où vous présentez un côté faible. On aurait pu satisfaire monseigneur le duc d'Angoulême à un moindre prix ; c'est un exemple funeste dans un gouvernement représentatif, qu'un prince puisse exiger le renvoi d'un ministre porté par l'opinion de la majorité. Le choix du baron de Damas rend la faute moins sensible, mais ne la répare pas.

La dépêche officielle où vous deviez trouver des détails n'en valait pas la peine : c'était une circulaire à tous les ministres sur l'événement, et qui ne disait que des phrases de bureau.

Je voudrais vous donner de l'argent pour votre police, mais je n'ai pas un sou.

Voici un fait essentiel, et faites-vous valoir de la nouvelle auprès de M. Canning. Le roi d'Espagne a reconnu le dernier traité d'indemnités pour vaisseaux de commerce avec l'Angleterre.

Tout à vous, noble prince.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGOUËME.

Paris, ce 28 octobre 1823.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Royale, la copie d'un projet d'occupation, que je fais passer à M. de Talaru, ainsi que celle de la lettre que je lui écris pour lui expliquer l'esprit dans lequel ce traité est conçu.

Votre Altesse Royale remarquera que tout est abandonné à son jugement, quant au nombre des troupes qu'il lui plaira de laisser en Espagne et aux différentes places qu'elles doivent occuper. Le roi ne tient d'une manière fixe qu'aux articles.

Ce traité, pour pouvoir être exécuté, doit être accompagné d'une convention militaire qui restera secrète, tandis qu'au contraire le traité sera publié. Ma lettre à M. de Talaru relate une partie des objets sur lesquels doit porter cette convention. Un conseil de guerre, formé, et présidé par Votre Altesse Royale, peut seul statuer sur cette matière en connaissance de cause ; lui seul peut avoir les renseignements nécessaires sur l'état des lieux, les ressources du pays, l'esprit des autorités locales et le caractère des habitants.

Si j'osais avoir une opinion sur un pareil sujet, j'insisterais pour que la convention portât qu'il n'y aura, dans les places occupées par les troupes de Votre Altesse Royale, ni garnison espagnole, ni autorité militaire espagnole, excepté dans les lieux où le roi pourrait faire sa résidence. Je sais que cet article sera difficile à établir ; mais s'il choque l'orgueil national, et s'il a quelques inconvénients, il a d'immenses avantages.

Je pense encore que si les places ne sont pas suffisamment armées, elles doivent achever de l'être, partout où besoin sera, aux frais du gouvernement espagnol. Si l'on jugeait nécessaire de les approvisionner au delà de la consommation ordinaire de la garnison, et comme dans l'attente ou la supposition d'un siège, cet approvisionnement extraordinaire doit être également laissé à la charge du gouvernement espagnol. Enfin, si dans le cours de l'occupation, nos troupes étaient obligées de faire usage des munitions appartenant au roi d'Espagne pour le bien de son service, il doit être statué qu'au moment de l'évacuation des places nous ne serons pas obligés de tenir compte de ce que nous aurions employé à la défense du souverain légitime.

Je n'ai d'autre excuse, à la longueur de ces remarques, que mon zèle pour le service du roi, ma passion pour la gloire de Votre Altesse Royale, et mon attachement pour mes devoirs comme ministre.

Je suis, etc.

CHATEAUBRIAND.

LE PRINCE DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, ce 28 octobre 1823.

J'espère m'être expliqué clairement relativement au *memorandum* de M. Canning : le genre de caractère officiel qu'il désire lui donner a pour but de rester convaincu que les explications que je lui ai données de la part de mon gouvernement lui ont été *officiellement communiquées*, ce qui est de toute vérité comme le prouvent les instructions que vous m'avez transmises à ce sujet ; il ne s'agit donc de signer aucun papier, mais simplement de convenir, de part et d'autre, que ce qui se trouve dans le *memorandum* est la substance de la conversation que j'ai eue avec lui ; or, à quelques inexactitudes près, que M. Canning m'a encore offert de faire disparaître, ce *memorandum* contient fidèlement la substance de notre conversation, et je vois cet avantage à donner satisfaction à M. Canning sur ce point, qu'il peut être important d'avoir connaissance des intentions du cabinet britannique, relativement à la question des colonies espagnoles, dans un écrit avoué par M. Canning, puisqu'il est rédigé par lui-même ; tandis que le refus qui lui serait fait, en nous privant de cet avantage, laisserait entrevoir de notre part une *arrière-pensée* offensante pour notre loyauté et *qui* n'existe pas : je n'ai pas mandé à M. Canning que je vous avais transmis son *memorandum* ; d'après ce qu'il m'a écrit à ce sujet, considérant cet envoi, me dit-il, comme une reconnaissance tacite de ma part, mais *qui lui suffisait*, de l'exactitude des faits exposés dans le *memorandum* ; quelle que soit votre réponse à ma dépêche du 21, je ne ferai connaître à M. Canning l'envoi que je vous ai fait de son *memorandum* qu'après avoir obtenu de lui les changements que je crois devoir y apporter.

Recevez, mon cher vicomte, l'assurance de mon sincère attachement.

Le Prince DE POLIGNAC.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

Paris, le 1^{er} novembre 1823.

Maintenant, monsieur le comte, que le premier mouvement de joie est passé et que nous entrons dans une autre série d'événements, je vais vous exposer l'état des choses, et m'expliquer avec vous sur une multitude de faits qu'il vous est utile de bien connaître pour les présenter à l'empereur dans toute leur vérité.

J'ai considéré trois choses dans la guerre de la Péninsule : la question européenne, la question française et la question espagnole. Les deux premières sont résolues d'une manière miraculeuse.

Il s'en faut de beaucoup que la question espagnole, qui n'est plus à la vérité qu'une question secondaire, soit aussi heureusement résolue.

Quiconque a un peu réfléchi sur ce qui s'est passé en Espagne depuis huit à neuf ans, sur le caractère du roi, sur celui de la nation, sur l'état des mœurs, le degré de civilisation et des lumières, sur l'esprit de fanatisme et de vengeance, et pourtant sur l'humeur et les habitudes apathiques de ce malheureux pays, a dû prévoir que la délivrance du monarque n'amènerait pas aussi facilement qu'en France le retour de l'ordre et le règne des lois. Rien n'arrive en Espagne comme ailleurs : le sang des Maures mêlé à celui des Visigoths a produit une race d'hommes moitié européenne, moitié africaine, qui trompe tous les calculs. Y a-t-il rien de plus surprenant que le dénouement de la guerre actuelle ? Les Cortès renfermées dans Cadix pouvaient se défendre, fuir par mer ou se porter à tous les excès ; pour avoir le roi, il n'est point de conditions individuelles qu'on n'eût acceptées ; elles élevaient elles-mêmes des prétentions exorbitantes ; et tout à coup, elles ouvrent leurs portes, sans traités, sans réserve aucune, et nous livrent le roi et la famille royale.

Le roi de son côté et ses conseillers ne se conduisent pas en arrivant d'une manière moins extraordinaire. Au lieu de licencier l'armée, de publier une amnistie, au lieu de revenir vite à Madrid pour réorganiser la monarchie, les finances et l'administration, ils se retirent à Séville, et, au milieu des fêtes et des illuminations, se contentent de faire paraître quelques décrets de proscription qui inquiètent la population, tandis que les rebelles occupent encore les places et tiennent la campagne avec des armées. Il faut que monseigneur le duc

d'Angoulême suspende la marche de ses troupes pour attendre qu'il plaise à un confesseur, devenu ministre, de publier un ordre de libèrement qui serait vain, si Molitor n'était là pour le faire exécuter.

Ces deux exemples, monsieur le comte, vous suffiront pour juger ce qu'il y a d'inattendu et de bizarre chez ce peuple, et combien il sera difficile de lui faire adopter des mesures raisonnables. Quoi qu'il en soit, voici notre plan.

Le roi Ferdinand compte si peu sur ses sujets qu'il voudrait que nous puissions laisser en Espagne toute notre armée : il nous demande des garnisons partout. Cela ne peut convenir ni à nous, ni à l'Europe ; à nous qui ne pouvons continuer nos sacrifices, à l'Europe qui ne doit pas vouloir notre établissement chez nos voisins. Sur les cent vingt mille hommes que nous avons dans la Péninsule, quatre-vingt mille vont repasser les Pyrénées, quarante mille hommes resteront en Espagne dans les places fortes et sur les points où la révolution pourrait rallumer ses foyers. Ces quarante mille hommes se retireront sur la simple demande du roi Ferdinand. Ils seront à notre solde ; l'Espagne fera seulement la différence du pied de guerre au pied de paix ; c'est-à-dire, que ces quarante mille hommes, qui nous coûteraient à peu près 20 millions par an sur le pied de paix, nous en coûteront 30 sur le pied de guerre, et que l'Espagne ne sera appelée qu'à tenir compte de ces 10 millions : je ne erois pas qu'on puisse agir d'une manière plus généreuse.

Quant à notre politique, nous nous bornerons à des conseils.

C'est aux Espagnols à savoir s'ils ont besoin d'être régis par des institutions nouvelles ; c'est à leur roi à juger de ce besoin. Sur ce point, nous n'avons rien à dire, ou à faire ; mais ce que nous voulons empêcher de tout notre pouvoir, ce sont les réactions et les vengeances. Nous ne souffrirons pas que des proscriptions déshonorent nos victoires, que les bûchers de l'inquisition soient les autels élevés à nos triomphes. Nous aimerions mieux abandonner à l'instant l'Espagne que de prêter nos armes à ceux qui ne veulent qu'égorger les objets de leur haine, et qui préfèrent le sang répandu sur les échafauds au sang versé sur le champ de bataille.

Comment parvenir à contenir tant de passions ? en prêchant tous les mêmes doctrines de tolérance et d'oubli ; ne craignons pas qu'on abuse en Espagne de ces mots comme on en a abusé en France ; quand, sur mille victimes, on aura consenti à nous en rendre cinq cents, on croira avoir agi avec une modération sans exemple.

Il est bien à désirer, monsieur le comte, que les souverains alliés

entrent tous dans ces sentiments, donnant à leurs ministres à Madrid les instructions les plus précises. Je ne puis me dissimuler qu'un esprit de jalousie, de rivalité et presque de haine, n'ait éclaté quelquefois à Madrid contre nous parmi les agents de nos alliés. Nous avons été calomniés; on s'est plu à dénaturer les intentions du prince généralissime; nous étions incessamment soupçonnés de favoriser le parti appelé constitutionnel, de traiter avec les Cortès, et de mille autres choses que les événements venaient chaque jour démentir. On cherchait à nous rendre suspects aux Espagnols, et si nous nous croyions obligés d'arracher quelques malheureux aux fureurs populaires, on s'écriait que nous voulions ouvrir les prisons à tous les *negros* de l'Espagne. Et pourtant c'étaient nos troupes, c'était l'héritier du trône de France qui portaient le poids de la chaleur et du jour.

Il est arrivé de là un grand mal : c'est que les Espagnols ont cru trouver dans tel membre de l'alliance un abri contre l'opinion de l'autre. Ainsi le parti exalté a recours à l'Autriche, et le parti modéré implore la France et la Russie. Si l'alliance n'a qu'un langage, si nos ambassadeurs s'accordent tous à blâmer la même mesure, s'ils protestent tous en même temps contre tel décret, s'ils sont uniformes dans leurs conseils, ils obtiendront d'immenses résultats pour la paix et le bonheur de l'Espagne.

Puisque nous ne pouvons guère décider quelles seraient les institutions les plus propres à faire renaître les prospérités de l'Espagne, nous pouvons du moins savoir quels sont les hommes les plus convenables à l'administration. Ces hommes sont rares; mais enfin il en existe quelques-uns, et nous devons réunir tous nos efforts pour les faire agréer au roi comme conseillers et comme ministres. Il ne faut pas, parec que ces hommes auront servi pendant le règne des Cortès, que leur patrie soit privée de leurs talents, et que le roi retombe dans les fautes qui l'ont perdu en s'entourant d'une camarilla nouvelle.

Il m'est souvent venu une idée; l'affaire des colonies espagnoles est une des plus importantes qui ait jamais occupé les hommes d'État, car, non-seulement il s'agit de savoir si ces colonies deviendront indépendantes, mais s'il n'est pas quelque moyen de les rattacher à la mère-patrie.

Cette grande question ne pourrait-elle pas être traitée dans un congrès européen où l'on appellerait le roi d'Espagne? Là, le monarque au milieu de ses pairs, pourrait recevoir des instructions

utiles, et apprendre, par le conseil et l'exemple, à gouverner ses États. Voilà mon idée ; je ne vous la communique qu'avec défiance, n'ayant pas bien creusé le sujet.

Pour achever ce qui concerne l'Espagne, je vous envoie ci-joint le projet de la convention relatif au séjour de nos troupes dans la Péninsule. Cette convention a été dressée d'après le même principe de générosité qui a réglé notre conduite dans toute l'affaire d'Espagne ; vous en ayant déjà parlé au commencement de cette lettre, j'ai pensé qu'il vous serait agréable d'en pouvoir mettre le texte sous les yeux de l'empereur. Il est possible qu'il subisse quelques modifications par la volonté de monseigneur le duc d'Angoulême, mais elles se réduiront à peu de chose.

J'ai dû particulièrement observer les sentiments qui animaient les divers cabinets de l'Europe pendant cette entreprise. Parmi les puissances secondaires, Naples a été peu amie et la malveillance ridicule de ses prétentions a été encore aigrie par nos succès ; le Danemark a été remarquablement favorable, et la Suède, aussi ennemie que possible ; elle s'était faite tout anglaise. En général l'esprit des Petits cabinets a été en sens inverse de l'esprit des peuples : les peuples de l'Italie et de l'Allemagne se sont réjouis de notre triomphe, parce qu'ils ont eu vu dans notre renaissance militaire un contre-poids à la puissance de l'Autriche ; les cabinets, au contraire, se sont affligés, parce que notre état de faiblesse les consolait du leur. On n'a pas senti qu'un royaume qui renaît pour l'ordre et qui rentre dans les voies morales, en retrouvant ses forces, loin d'être un objet de crainte est un espoir de salut pour tous.

Quant aux Grands cabinets, la Russie seule a été parfaitement noble, franche et assurée. Je ne saurais trop me louer du général Pozzo, il a vu juste, il n'a cru à aucune des petites calomnies de l'incapacité et de la jalousie ; il s'est pénétré des difficultés immenses qui nous environnaient de toutes parts, et, sans venir nous harasser de ses plaintes et de ses soupçons, il a secondé de tous ses efforts notre entreprise.

L'Autriche n'a pas été aussi complètement satisfaite des événements que la Russie ; il est visible qu'elle était travaillée par deux sentiments contraires ; d'un côté, elle se réjouissait de voir s'érouler sous nos coups l'édifice démagogique ; de l'autre, nos succès militaires lui faisaient ombrage.

L'Angleterre s'est fort amoindrie ; elle a diminué l'effet moral de sa puissance pendant le cours de notre expédition d'Espagne ; elle a

mal commencé et mal fini ; elle s'est faite le champion du jacobinisme dans le parlement, à l'ouverture de la campagne, et, quand nos troupes sont parvenues de la Bidassoa à Cadix, elle a voulu s'emparer de l'honneur de la victoire, sans en avoir couru les dangers, en offrant une médiation toujours impossible et toujours refusée. L'humeur de M. Canning en a augmenté ; il a appuyé ses passions privées sur les passions publiques ; sa jalousie excitée et son amour-propre trompé ont cherché un abri dans la jalousie et l'orgueil national de l'Angleterre. Cet homme d'État, en se conduisant autrement, aurait pris son parti pour ou contre avant l'expédition de l'Espagne ; il ne se serait pas contenté d'exhaler son mécontentement en paroles outrageantes. Premier ministre d'un grand royaume, je n'aurais pas fait des vœux publics contre un autre État, si, en même temps, je n'avais pas tiré l'épée. Si M. Canning eût armé vingt vaisseaux avant la campagne, et qu'il les eût envoyés devant Cadix, il nous eût fort embarrassés ; il est trop tard. L'Angleterre ne peut plus rien de raisonnable par la force ou la menace de la force ; elle voit avec dépit une garnison française dans Cadix, tout auprès de Gibraltar, et elle ne peut nous contraindre à nous retirer. Elle sait bien que nous n'avons ni l'intention d'occuper longtemps cette place, ni de nous emparer de quelques colonies espagnoles, mais elle affecte de le craindre, et pourtant elle nous propose d'entrer en négociation avec nous sur ces colonies, et elle a le chagrin de nous voir franchement lui répondre : « Les colonies espagnoles ne sont « pas à nous ; nous ne pouvons nous occuper de leur sort qu'avec le « roi d'Espagne, leur souverain légitime. » Ne pouvant nous rendre complices de ses desseins, elle cherche à les exécuter seule, non encore à visage découvert. Elle envoie des consuls dans les colonies espagnoles, mais elle fait déclarer que ce n'est point une reconnaissance politique de l'indépendance de ces colonies, que c'est une simple mesure relative aux intérêts de son commerce. Elle s'est bien conduite dans les négociations de Constantinople, parce qu'elle avait un grand intérêt à satisfaire l'empereur Alexandre, mais, en même temps, ses journaux continuent à prodiguer les outrages à ce prince.

Je crois juger sainement l'Angleterre : je ne partage pas les préjugés de mes compatriotes contre ce pays ; j'aime au contraire l'Angleterre et ses institutions. J'ai passé ma jeunesse à Londres ; j'y ai reçu dans mon exil une noble hospitalité : Canning a été mon ami, et je lui suis encore attaché d'admiration ; mais je ne puis m'empêcher de voir la vérité. Je ne sais quel mauvais génie s'est emparé de l'Angle-

terre depuis la bataille de Waterloo; est-ce qu'étant parvenue au plus haut point de sa prospérité, elle commence, comme toutes les choses humaines, à descendre? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle semble avoir perdu sa force en perdant son esprit de justice. Son commerce a franchi les bornes de sa prospérité, par l'excès de cette prospérité même. Le monde, encombré du produit de ses marchandises, ne sait plus qu'en faire; étant obligée de les livrer au plus bas prix pour en trouver le débit, elle amène par cela seul une stagnation parmi les acheteurs, qui ont plus d'objets manufacturés qu'ils n'en peuvent consommer. La Grande-Bretagne n'a plus qu'un intérêt, une idée fixe, *l'industrie*. Elle a substitué au principe moral de la société un principe physique; elle sera soumise à la conséquence de ce principe, et subira le sort de toutes les choses matérielles que le temps use et détruit.

Il ne me reste plus qu'à vous parler de notre état intérieur. Malgré le petit ébranlement produit par la retraite du duc de Bellune, l'état intérieur de la France est admirable. Vous savez que, depuis longtemps, Mgr. le duc d'Angoulême se plaignait de l'administration de la guerre; de son côté, le duc de Bellune se plaignait des marchés d'Ouvrard. Il est arrivé que le maréchal a succombé dans cette lutte contre un fils de France, victorieux à la tête d'une armée dont il est l'idole : on devait s'y attendre.

En principe, c'est certainement un mal qu'un prince puisse faire renvoyer un ministre fidèle. Dans un gouvernement représentatif, c'est l'opinion qui doit faire et défaire les ministres, et si, exposés à l'attaque des chambres, ils le sont encore à celle des cours, alors vous avez à la fois les inconvénients de la monarchie absolue et de la monarchie représentative.

Telle est l'influence naturelle de cette guerre d'Espagne, que nous sommes en mesure maintenant de corriger et d'affermir nos institutions; et nous serions coupables de ne pas profiter d'une occasion qui nous donne le pouvoir de tout entreprendre pour la stabilité du trône et la prospérité de la patrie.

Nous avons une armée excellente et fidèle qui pourrait être quadruplée demain, si nous en avons besoin. Notre commerce intérieur est dans l'état le plus florissant. Jamais nation, après tant de malheurs, n'eut de plus belles espérances et ne fut replacée plus vite à son rang. Je voudrais vivre assez pour voir l'empereur Alexandre accomplir avec nous quatre grandes choses : la réunion de l'église grecque et latine, l'affranchissement de la Grèce, la création de mo-

narchies bourbonniennes dans le nouveau monde, et le juste accroissement de nos frontières.

Voilà, non pas une lettre, monsieur le comte, mais un volume. Les lettres officielles vous diront les nouvelles et les affaires particulières; je m'étais réservé de vous montrer le fond des choses; c'était mon devoir comme ministre et mon plaisir comme ami. Au reste, je vous dirai que mes cheveux ont blanchi dans cette guerre d'Espagne. Je sentais qu'elle pesait particulièrement sur moi, et que j'aurais été accusé aux yeux de la postérité d'avoir perdu mon pays, si le succès n'eût couronné ce que j'avais conseillé et soutenu dans les commencements de l'entreprise.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. En voulant parler des Grands cabinets, j'ai oublié celui de Prusse. Il s'est montré franc et loyal dans ses vœux pour nos succès. Il les a vus sans crainte et sans jalousie; mais son représentant à Madrid, quoique ami de la France, est tombé dans toutes les crédulités, les frayeurs et les déclamations de ses collègues.

Par une conversation entre M. Canning et le prince de Polignac, dont celui-ci m'a envoyé le détail, il paraît que le ministère anglais veut incessamment reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, quels que soient les oppositions de la mère-patrie et le parti que pourront prendre les puissances continentales. Il déclare aussi que l'Angleterre ne souffrira pas qu'aucune puissance intervienne dans les différends qui peuvent continuer à exister entre l'Espagne et les colonies. Il est utile que vous me mandiez l'opinion et l'intention du cabinet de Pétersbourg sur ce point.

Je sors du conseil; le conseil croit la chose assez importante pour en faire l'objet d'une dépêche officielle que je vous adresse avec le mémorandum de M. de Polignac.

PROJET DE DÉPÊCHE A ENVOYER A MM. DE LA FERRONNAYS, RAYNEVAL ET CARAMAN, AVEC UNE COPIE DU MÉMORANDUM D'UNE CONFÉRENCE ENTRE LE PRINCE DE POLIGNAC ET M. CANNING.

Paris, ce 1^{er} novembre 1823.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer le mémorandum d'une conférence entre M. le prince de Polignac et M. Canning. Ce mémorandum est de la plus haute importance. Vous y verrez que le ministère de S. M. B. ne dissimule plus ses projets; il avoue hautement qu'il reconnaîtra l'indépendance des colonies espagnoles; qu'il ne souffrira pas qu'aucune puissance puisse aider l'Espagne à pacifier ses colonies, et qu'enfin il prendra sur ces colonies tel parti que bon lui semblera, sans se croire obligé d'en traiter avec les alliés ou d'attendre la décision du gouvernement espagnol, dans le cas où ce gouvernement serait trop longtemps à se décider.

Vous savez que l'intention du gouvernement du roi a toujours été de traiter la question de l'indépendance des colonies espagnoles en commun avec le cabinet de Madrid et les cabinets de Pétersbourg, de Vienne et Berlin, mais l'Angleterre, en précipitant sa résolution, donne une autre face à cette grande affaire, et nous oblige à nous prononcer à notre tour. Il est urgent que le roi d'Espagne et les autres alliés agissent de concert. Je vous invite donc à demander à la cour auprès de laquelle vous résidez d'envoyer à son ambassadeur à Paris des pouvoirs pour traiter, en conférence avec le gouvernement du roi et l'ambassadeur d'Espagne, la question des colonies espagnoles. Il s'agira de déterminer les points suivants :

1^o Si l'Angleterre reconnaît l'indépendance des colonies espagnoles sans le consentement de S. M. C. la cour de. . . . reconnaîtra-t-elle aussi cette indépendance?

2^o Est-elle déterminée à faire cause commune avec la France, si la France se croyait obligée de prendre le parti de l'Espagne en refusant de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles reconnue par l'Angleterre.

3^o La n'ayant point de colonie, se regarderait-elle comme étrangère à la question, laissant la France et l'Angleterre prendre tel parti que ces puissances jugeraient convenable?

4^o Si le gouvernement espagnol refusait de s'arranger avec ses colonies, et s'obstinait à réclamer sur elles une puissance de droit

sans avoir aucun moyen d'établir une puissance de fait, etc., la cour de jugerait-elle qu'on peut passer outre, et que chaque État serait libre d'agir selon ses intérêts particuliers relativement aux colonies espagnoles.

Vous voudrez bien, monsieur, donner connaissance de cette dépêche au gouvernement de et solliciter la réponse la plus décisive : il n'y a pas un moment à perdre, et il est à désirer que les conférences puissent s'ouvrir à Paris, au plus tard dans les premiers jours de décembre.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, ce 6 novembre 1823.

Prinee, je profite du départ d'un courrier de M. de Rothschild pour vous adresser cette dépêche; vous y trouverez la copie des lettres que j'adresse aux ambassadeurs du roi à Vienne, à Pétersbourg et à Berlin, relativement à votre conversation avec M. Canning sur les colonies espagnoles. Je vous engage à voir ce ministre, à lui demander catégoriquement quelle est l'intention de l'Angleterre relativement au Portugal; s'il compte reconnaître l'indépendance du Brésil, comme il prétend reconnaître celle des colonies espagnoles : nous verrons, par la réponse, si le gouvernement anglais a deux poids et deux mesures. Au reste, si l'Angleterre précipite trop la question, si elle se décide, malgré les protestations de l'Espagne et le sentiment des cours alliées, à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, les choses n'iront pas aussi facilement; nous pouvons gêner le pavillon de ces colonies, y soutenir le parti royaliste; et enfin, si l'Angleterre nous poussait à bout, nous n'avons pas encore évacué Cadix, Barcelone et la Corogne. *Ceci, Prinee, est pour vous seul*, et pour vous faire comprendre que, sans manquer aux convenances et à la mesure diplomatique, vous pouvez parler d'un ton ferme à M. Canning. Vous l'inviterez surtout à ne rien précipiter, à se joindre à nous pour inviter l'Espagne à prendre une résolution, à donner aux alliés le temps d'être entendus dans une question qui touche à ce

qu'il y a de plus important dans la politique. Il m'est impossible de comprendre comment ce ministre a pu vous parler des États-Unis. A-t-il donc oublié que les États-Unis ont reconnu dès l'année dernière, par acte du congrès, l'indépendance de certaines colonies espagnoles, qu'ils sont par conséquent désintéressés, et tout à fait hors de la question ?

Quant au reste de votre lettre, noble prince, vous avez raison, si vous le voulez. J'ai l'habitude de ne pas compter, et quand je parle économie, c'est pour l'acquit de ma conscience. Rognez donc vos courriers, tranchez, retranchez, je m'en lave les mains, et je mourrai à l'hôpital.

Tout à vous,

CHATEAUBRIAND.

S. A. R. LE DUC D'ANGOULÊME A M. DE CHATEAUBRIAND.

Bosequillas, ce 8 novembre 1823.

J'ai reçu, Monsieur, vos deux lettres des 21 et 28 octobre. Je suis charmé d'avoir fait une chose qui vous était agréable en nommant votre neveu Louis colonel du 4^e de chasseurs. A l'égard de son frère Christian, il m'a dit qu'il était content de ce qu'il était, et qu'il ne désirait pas autre chose : ce sont deux bien bons sujets tous les deux.

Je joins ici ma réponse au roi de Saxe à la lettre que vous m'avez fait passer par le dernier courrier.

J'ai vu M. Pozzo à Madrid; il m'a paru professer de très-bons sentiments.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments d'estime et d'affection.

LOUIS-ANTOINE.

P.-S. J'ai laissé à Madrid le major général avec mes instructions pour la conclusion, de concert avec l'ambassadeur, du traité d'occupation; mais il me paraît, d'après les dernières lettres de Madrid,

que cela traînera beaucoup en longueur, ce qui ne me surprend pas avec les Espagnols.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 15 novembre 1823.

Vous aurez aujourd'hui une lettre officielle de moi et cette lettre particulière. Il paraît que le roi d'Espagne voudrait faire quelque chose d'agréable à notre roi. Voici ce qui conviendrait le mieux. Il faudrait que Ferdinand fit présent à Louis XVIII ou à M. le duc d'Angoulême, de quelques-uns de ces beaux tableaux de Raphaël, du Dominiquin, de Murillo, et qui ont été restaurés en France. Nous avions voulu les acheter ou plutôt les échanger contre des meubles, des porcelaines, etc., etc. Nous pourrions encore envoyer présents pour présents. Tâchez de conduire à bien cette négociation au milieu de toutes les autres, cela serait bon ici pour l'opinion qui se souvient toujours que la galerie du Louvre a été dépouillée sous les Bourbons. Il serait juste qu'une guerre nous rendit une partie de ce qu'une guerre nous a fait perdre.

Ma lettre officielle vous dira le reste.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 25 novembre 1823.

Mes deux dernières lettres officielles, mon cher ami, vous auront appris qu'il y avait eu erreur dans la manière dont l'Espagne doit demander la médiation des alliés; il faut absolument qu'elle comprenne l'Angleterre dans l'alliance, car elle y est en effet. Isoler les quatre cours continentales de la cour de Londres serait donner à celle-ci le droit de se déclarer, à l'instant même, pour l'indépendance des colonies : faites bien réparer cette erreur capitale. C'est comme cela aussi que toutes les cours comprennent la médiation.

L'Autriche et la Prusse viennent d'écrire qu'elles adhèrent au plan dans lequel, disent-elles, il faut comprendre l'Angleterre : en effet, c'est mettre celle-ci, soit qu'elle accepte ou refuse, dans le plus grand embarras.

M. de Polignac n'a point été trop loin ; nous ne pouvons nous départir de cette politique : ou l'Espagne adoptera un plan raisonnable pour ses colonies, ou elle ne l'adoptera pas ; si elle l'adopte, nous et nos alliés la seconderons de tous nos efforts ; si elle ne l'adopte pas, nous ne pouvons pas voir l'Angleterre augmenter sa puissance, déjà trop grande, de toutes les richesses des colonies espagnoles, sans chercher à participer à ces richesses. Nous exposerions la France et nous nous ferions lapider par la partie industrielle de la nation. Ainsi, nous sommes très-décidés à agir dans les intérêts particuliers de notre pays, le jour où nos efforts auront été infructueux pour amener l'Espagne à des idées raisonnables sur ses colonies : voilà sur quoi vous devez appuyer toute votre politique.

Tâchez donc de faire conclure nos traités : le traité d'occupation, le traité de reconnaissance des sommes que nous avons prêtées à l'Espagne, pendant la campagne, le traité pour les indemnités de notre commerce. Pourquoi le décret sur le licenciement de l'armée, tant royaliste que constitutionnelle, n'a-t-il pas paru ? tout le mal est là en grande partie ; pourquoi le décret d'amnistie n'est-il pas publié ? etc., etc., etc. Vous me direz que les Espagnols ne vont pas si vite ; je le sais, mais cette anarchie de l'Espagne retombe ici en accusation contre nous : cela nous fait beaucoup de mal. Quant à M. Saez, peu m'importe qu'il soit là, s'il est capable et qu'il gouverne bien. Du moins devrait-il se démettre de sa place de confesseur, et révoquer les décrets qu'il a fait rendre sur la route de Séville à Madrid.

J'oubliais de vous dire que nous sommes décidés à vouloir que l'affaire des colonies espagnoles, si elle a lieu, soit traitée à Paris, en conférence, et point à Madrid, comme l'Autriche en laisse percer l'envie. Vous sentez qu'elle nous échapperait, que le gouvernement espagnol même, au milieu de toutes les intrigues, de tous les intérêts, de tous les préjugés nationaux, ne serait pas maître d'agir raisonnablement. La France aussi jouera par ce moyen un rôle bien plus important, et il nous importe d'élever tant que nous pouvons notre patrie.

M. DE CHATEAUBRIAND AU MARÉCHAL DUC DE BELLUNE.

Paris, ce 26 novembre 1823.

J'ai reçu, monsieur le maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois. Je vous annonce que le roi veut lui-même vous écrire, pour vous déterminer à accepter l'ambassade de Vienne; mais, monsieur le maréchal, avant que Sa Majesté vous donne cette preuve éclatante de son estime, il convient que je sache si vous êtes disposé à obéir, car vous sentez que le roi ne peut pas s'exposer à un refus. Soyez assez bon, monsieur le maréchal, pour me répondre poste par poste, ou même pour m'envoyer un courrier, si cela vous paraissait plus prompt. Il me paraît impossible que vous repoussiez cette marque touchante de l'attachement et de la faveur de votre souverain. C'est aussi l'opinion de M. le duc d'Havré, dont j'ai l'honneur de vous transmettre les lettres.

Mon attachement pour vous, monsieur le maréchal, égale les sentiments de la haute considération avec laquelle je serai toute ma vie votre très-humble et très-dévoué serviteur.

CHATEAUBRIAND.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, le 30 novembre 1823.

Malgré l'exacte fidélité avec laquelle je vous rends compte aujourd'hui de ma conversation avec l'empereur, il est cependant quelques détails et explications que j'ai cru devoir réserver pour ma lettre particulière. Il en est même que j'ai trouvés d'une nature trop délicate pour les confier au papier, et j'ai chargé M. Bois-le-Comte de vous les faire connaître.

Aujourd'hui, monsieur le vicomte, c'est vers nous, ou plutôt vers vous seul que se tournent les vues et les espérances de l'empereur; il voit peu à peu se dérouler tout ce que sa politique semble avoir prévu. Il voit ses ennemis naturels, l'Autriche et l'Angleterre, commettre des fautes dont quelques-unes décèlent plus de faiblesse encore que

de manque d'habileté. Il voit la France, qu'il regarde comme son allié naturel, acquérir de la force, affermir sa puissance et se replacer sur la scène politique au rang qui lui appartient ; il nous sait une armée brave et fidèle ; dès lors il se rapproche de nous, se met à côté de nous ; et, tout en professant le même attachement aux principes de la Sainte-Alliance, il m'a cependant plusieurs fois fait entendre, dans sa dernière conversation, que la France et la Russie, étant bien d'accord et s'entendant bien sur tout, assureront toujours la tranquillité de l'Europe, et forceront les autres puissances du continent à vouloir ce qu'elles voudront. Je le répète, monsieur le vicomte, cette disposition actuelle n'est due qu'à la confiance sans bornes que vous inspirez aujourd'hui personnellement à l'empereur ; il croit que vous avez deviné sa pensée, ses vues ; que vous êtes, comme il le dit, l'homme des circonstances, destiné à opérer, d'accord avec lui, tous les changements que l'ordre social et la situation politique de l'Europe réclament encore. Il a mis trop de soins à me répéter qu'il vous accordait toute sa confiance, à me dire qu'il désirait que tout le monde le sût, pour n'être pas bien sûr que j'ai à cet égard pénétré sa pensée. Vous seriez donc aujourd'hui, je n'en doute pas, monsieur le vicomte, tout à fait en mesure de remplacer M. de Metternich dans la confiance de l'empereur. Si les circonstances ou *le malaise et le sourd mécontentement* qu'éprouve la nation mettent l'empereur dans le cas de s'occuper de la Turquie, et lui imposent l'obligation de faire la guerre, il sait très-bien ce qui *peut nous convenir* ; c'est à lui à s'expliquer. Si les premiers nous faisons un seul pas au-devant de lui, nous le ferions reculer. Au reste, monsieur le vicomte, je ne puis assez vous le répéter, toute la situation actuelle repose sur vous seul ; et, si vous quittiez le ministère, ce serait tout autre chose. Ce que je vous demande seulement, monsieur le vicomte, c'est de maintenir cette heureuse confiance que l'empereur a en vous ; rien n'y contribuera davantage que votre correspondance particulière avec moi ; vos lettres ne manquent jamais leur effet.

Vous verrez, dans la révélation que vous fera M. Bois-le-Comte, une preuve de plus de l'intérêt que l'empereur met à ce que rien ne puisse arrêter le développement de nos forces et de notre prospérité. Je sais que l'on pourrait être étonné que l'on eût eu l'audace de faire une pareille proposition à l'empereur ; mais il est nécessaire de savoir que tous les partis ont toujours cru pouvoir attacher ce prince à leurs causes, et en faire un instrument. Les bonapartistes se sont sans cesse adressés à lui en faveur du petit Napoléon, d'autres en fa-

veur du prince d'Orange ou de Beauharnais, d'autres encore en faveur du grand-duc Nicolas.

Une personne attachée à la cour et très à même de savoir ce qui s'y passe, vient de m'assurer que le projet de l'empereur est d'envoyer à monseigneur le duc d'Angoulême le grand-cordon de Saint-Georges. Pour bien apprécier cette attention, il faut savoir l'extrême valeur que l'empereur attache à cette décoration ; elle est telle, que lui-même l'a refusée lorsqu'elle lui était offerte par le chapitre de l'ordre, après son retour de Paris, déclarant ne l'avoir pas méritée. Le duc de Wellington est le seul qui la porte aujourd'hui. Les statuts de l'ordre n'accordent le grand-cordon qu'au général qui, commandant en chef une armée, a gagné plusieurs batailles dont le résultat a été une paix glorieuse pour le pays. — J'entre dans ce détail, monsieur le vicomte, pour que l'on ne se trompe pas sur le prix réel de cette prévenance de l'empereur, qui ne peut pas donner une preuve plus forte de l'importance qu'il attachait au succès de la guerre d'Espagne et de la haute estime qu'il porte à monseigneur le duc d'Angoulême.

Recevez, avec l'hommage de ma haute considération, l'assurance de mon inviolable et bien sincère attachement.

LA FERRONNAYS.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU

Paris, le 11 décembre 1823.

Je vous ai dit mille fois, mon cher ami, que le seul moyen, le moyen sûr que vous aviez d'agir sur le roi et le gouvernement espagnol était de ne fixer qu'une très-courte occupation et de les menacer sans cesse d'une retraite. Quand je vous présentai cette idée pour la première fois, vous la combattîtes : je suis charmé que vous vous soyez rangé à cet avis et vous allez avoir occasion de faire usage de ce moyen de pouvoir.

Il ne me semble possible ni à moi, ni au président du conseil, de forcer le roi à renvoyer sur-le-champ un ministère, et à exiler un favori, en lui mettant le marché à la main. Il faut réserver la menace de la retraite de nos troupes pour les cas extrêmes ; c'est à votre ha-

bileté que je me confie, et c'est à présent qu'il vous faut déployer toutes les ressources de la diplomatie.

D'abord il vous faut témoigner hautement votre mécontentement de la faveur d'Ugarte, et déclarer que si cet homme n'est éloigné et que si la Camarilla revient en puissance, vous demanderez à votre cour le rappel de notre armée. La menace ainsi venant de vous sera bonne et efficace, au lieu que le gouvernement français disant lui-même du premier mot, ou *cela* ou *rien*, serait le parti d'hommes sans patience et qui n'entendent rien aux affaires.

Remarquez bien que le traité vous donne le moyen complet de la menace : car non-seulement le terme de l'évacuation est très-rapproché ; mais le roi s'est réservé le droit de retirer ses troupes quand il le jugerait à propos. Nous avons senti la nécessité de cette clause pour pouvoir garder notre influence en Espagne.

Ainsi donc, en faisant connaître hautement votre mécontentement du rappel de la Camarilla, vous ébranlerez d'abord ce ministère, en ayant l'air de ne pas l'attaquer directement ; vous verrez s'il est nécessaire de renverser Casa Irujo, homme doux que nous connaissons et qui est attaché à la France. Je vous indiquais Las Amarillas de mon côté, tandis que vous me le proposiez du vôtre. Dans votre système, Vergas, vieux et violent, remplacerait Casa Irujo. Almenara nous est désigné par tout le monde pour les finances. Nous regrettons l'ancien ministre des grâces et de la justice, qu'on disait habile et honnête homme. Il faut aussi que le confesseur du roi ne soit pas un *inquisiteur*. Si Las Amarillas ne pouvait passer à la guerre, vous avez Sarsfield et d'Eroles ; mais surtout Sarsfield qui a plus de vigueur que d'Eroles.

Vous me dites qu'on n'a rien vu de votre humeur : c'est bien, et c'est le métier. Il est tout simple que vous ne voyiez que l'Espagne ; mais moi qui suis au centre du cercle, je vois tous les rayons et les divers points de la circonférence. Notre vraie politique est la politique russe, par laquelle nous contre-balançons deux ennemis décidés, l'Autriche et l'Angleterre. Si la Russie maintenant voulait être trop prépondérante, une légère inclinaison de notre part vers l'Angleterre aura bientôt rétabli le niveau : c'est entre ces deux contre-poids que nous devons jouer. Ne vous écartez jamais de ce système, et surtout cachez bien votre politique et vos sentiments. Soyez *bon homme* excepté pour les Espagnols, auxquels il vous faut parler en maître. Vous êtes un vrai roi, car vous disposez de quaranté-cinq mille hommes, et en mêlant l'adresse à la force vous vous ferez obéir.

Il y a une chose que je ne comprends pas. Si le changement des ministres a été produit par un coup de la Camarilla, comment ces ministres sont-ils des modérés ou même des demi-libéraux ?

Je comprends qu'au milieu de tous ces bouleversements, rien ne marche et que tout rétrograde. Il est pourtant heureux que la demande en médiation ait été retardée, puisque cela vous aura peut-être donné le temps, d'après mes lettres, de l'asseoir sur une autre base. Vous leur ferez remarquer que leurs espérances pour le Pérou et le Mexique ne sont point renversées par la médiation ; bien au contraire, elles s'accroîtront en donnant de la force aux royalistes dans les colonies ; les royalistes américains seront encore bien plus forts et leurs antagonistes bien plus faibles, si vous obtenez la déclaration de liberté du commerce que je vous ai demandée.

Veillez à nos traités. Si celui d'occupation n'est pas signé immédiatement, vous déclarerez que les troupes vont avoir l'ordre de se retirer. Vous n'ajouterez pas même à ce traité l'article que vous m'aviez indiqué et que je vous ai envoyé rédigé. Il faut que le traité reste absolument tel qu'il est. Heureusement que par mon billet du 9, à deux heures et demie, je vous ai dit de ne point insérer cet article.

Voilà certes, mon cher ami, de longues explications : vous saurez maintenant comment agir en réunissant ce que je vous dis dans cette lettre confidentielle à ce que je vous dis dans ma lettre officielle.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, ce 13 décembre 1823.

J'ai reçu ce matin votre dépêche du 12. Je vais en faire passer une copie à M. de Talaru. Cela va assez mal en Espagne : on ne finit à rien, et cette médiation que nous voudrions établir pour les colonies est ajournée comme toutes les autres affaires. Le temps surprendra ces gens-là, et tandis qu'ils délibèrent, tirillés en sens contraires par leurs passions, et par les intérêts divers de l'alliance, l'Angleterre ira son chemin, et un beau matin, peut-être à la prochaine session du parlement, reconnaîtra l'indépendance des colonies.

Veillez bien à ce qui se passe autour de vous : la douceur de Can-

ning, et son apparence de changement de sentiments pour nous, me sont suspects. Il est peut-être content de notre loyauté et de nos explications franches sur nos intentions touchant les colonies espagnoles, parce que cela lui permet de suivre plus facilement ses projets. J'ai peur qu'il ne sorte de toute cette paix quelque traité, surtout avec le Mexique, par lequel l'Angleterre obtiendrait, au détriment de notre commerce et de notre industrie, des avantages immenses. Prenons garde à nous laisser endormir ; ne jouons pas un rôle de dupes. Je sais que tout cela est fort difficile à prévenir, car nous n'avons pas de forces maritimes, et le continent, surtout depuis nos succès, ne nous aime pas assez pour nous soutenir dans une guerre contre l'Angleterre ; mais il est toujours de notre devoir de faire tout ce que nous pourrons, et de ne pas tomber par imprévoyance. Il me semble difficile que la prochaine session du parlement n'amène pas quelque nouvelle révélation. Canning peut-il se présenter à la chambre des communes sans compensation pour la guerre d'Espagne qu'il a laissé faire ? S'il ne m'a pas donné une très-haute idée de sa politique, son intérêt et son amour-propre doivent le pousser à tenter quelque chose qui puisse fermer la bouche à ses ennemis.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 17 décembre 1823.

Je profite d'une estafette de M. le duc de Doudeauville, pour vous envoyer le duplicata, à tout événement, de mes lettres et dépêches. Comme je vous ai écrit hier, je n'aurais rien à vous mander aujourd'hui sans l'arrivée de Rothschild de Londres, de Barring et de deux autres grands banquiers.

Ils viennent avec le projet de s'entendre avec le Rothschild de Paris, pour prêter une somme considérable à l'Espagne. Ils vont examiner la chose ici, voir dans quelle position financière se trouve la monarchie de Ferdinand : après quoi ils feront leur proposition.

Mais si, après avoir calculé dans leur propre intérêt que l'emprunt est possible, nous, France, nous ne le trouvons pas bon, ils nous déclarent qu'ils ne feront rien sans nous. Cette affaire est toute diffé-

rente de celle que proposait Parish, l'homme du prince Metternich, de concert avec Ouvrard, et dans laquelle le Rothschild de Paris n'a pas voulu entrer.

Ceci, mon cher ami, est de la plus haute importance. En cas que ces premiers banquiers de l'Europe viennent au secours de l'Espagne, c'est encore à nous qu'elle devra ce nouveau et signalé service. Armé de ce nouveau moyen, vous pouvez tout. Si vous n'avez pu encore parvenir à obtenir ce que nous demandons avec tant d'instance, vous le pouvez maintenant. Vous pouvez faire un ministère à votre gré, dicter des lois, faire signer nos traités, décider la médiation pour les colonies, la liberté du commerce en Amérique, en liant ou en déliant les cordons de la bourse. Il serait bien malheureux que, maîtres des forteresses d'Espagne et pouvant fermer et ouvrir la source du crédit, nous fussions nous-mêmes sans crédit dans la Péninsule.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 29 novembre 1823.

Je conçois, mon cher ami, que dans le despotisme absurde de l'Espagne et la complète anarchie de l'administration, ce soit un pas de fait que l'organisation d'un conseil de ministres ; partout ailleurs cela ne serait rien. Mais ce conseil des ministres est composé des mêmes hommes que nous avons vus au travail, rendant décrets sur décrets comme leur maître, rétablissant les dîmes, proscrivant les miliciens en masse et hésitant à pardonner à Morillo. Je serai charmé qu'ils aillent bien, et que le roi, qui doit tout décider, décide d'une manière raisonnable, mais j'en doute. En attendant je remarque qu'on vous dit qu'on fera, qu'on va faire, et l'on ne fait rien, ni pour la conclusion de nos traités, ni pour les affaires de l'Espagne. Faites donc reconnaître nos créances, régler l'acte d'occupation et les indemnités pour notre commerce. Pressez, grondez, menacez même, s'il le faut. Nous n'avons pas dépensé 200,000,000 et délivré Ferdinand pour être sans crédit en Espagne. Vos dernières dépêches jusqu'au n° 112, me donnent l'espoir que les miennes, à

dater du 19, vous seront arrivées à temps pour redresser l'erreur dans laquelle on allait tomber en demandant l'intervention de l'alliance pour les colonies sans y associer l'Angleterre. Dans cette occasion la lenteur espagnole nous aura servis. Le ton de l'Angleterre envers nous devient de plus en plus pacifique ; ne la bravons pas inutilement, empêchons-la de se séparer trop brusquement des intérêts communs. Le continent parle fort à son aise des *quelques vaisseaux* et du *peu de soldats* qu'il faudrait pour réduire le Pérou et le Mexique, et qui les fournirait ces vaisseaux et ces soldats ? nous sans doute : or, pouvons-nous soutenir une guerre maritime ? et dans cette guerre même les alliés, si entreprenants, nous soutiendraient-ils ? L'Autriche n'est-elle pas tout anglaise, et la Russie ne ménage-t-elle pas même le cabinet de Londres à cause des affaires d'Orient ? Jouons serré et ne soyons la dupe de personne. Nous avons Cadix et Barcelone : avec ces nantissements, l'Angleterre n'ira pas trop vite en besogne ; nous aurons le temps de voir si l'Espagne est raisonnable sur les colonies ; si elle ne l'est pas, nous prendrons notre parti. Décidément, nous évacuerons l'Espagne ; nous la laisserons s'arranger avec les factions comme elle le voudra, si elle ne veut en finir sur rien : c'est ce que vous ne sauriez trop répéter à M. Saez. Et qu'il ne se repose pas sur l'idée que nous serions nous-mêmes en danger, si des troubles renaissaient en Espagne ; les ministres qui gouvernent aujourd'hui avec si peu de prudence seront certainement chassés, renversés par des soulèvements quand nous n'y serons plus. Il y va de leur intérêt personnel : qu'ils sentent au moins celui-là s'ils ne sont pas touchés par des motifs plus nobles. Comment ! ils n'ont pas encore fait les trois choses que le simple bon sens indique et pour lesquelles il ne faut pas plus d'une séance du conseil, l'amnistie, le licenciement de l'armée et l'emprunt ! nos affaires à nous n'avancent pas plus que les leurs. Défiez-vous, mon cher ami, de Saez ; je crains que cet homme rusé ne vous endorme par des paroles qu'il ne réalise jamais. Parlez-moi encore de ce ministre : dites-moi ce qu'il est : quelle est sa capacité, son caractère, ses intérêts, ses passions ; ce qu'on en doit espérer, ce qu'il faut en craindre. Répondez-moi sur tous ces points :

Affaires de l'Espagne.

Colonies, amnistie, licenciement de l'armée, emprunt.

Affaires de France.

Traité d'occupation, reconnaissance de nos créances, indemnité pour notre commerce.

Voilà qui est clair, mon cher ami. Je vous le répète, le roi ici est très-irrité, et si l'Espagne ne conclut pas, nous conclurons. Avertissez M. Saez du danger. Je ne l'ai pas caché au duc de San Carlos. J'ai reçu une très-longue lettre du général Pozzo aujourd'hui. J'y répondrai demain. Dans votre politique soyez Russe. Notre ennemie naturelle, l'Autriche, est très-malveillante dans ce moment. La Prusse craint la Russie, mais elle la suit. L'Angleterre voudrait nous brouiller avec la Russie surtout et nous caresse à présent; soyez poli sans confiance; il est certain que, dans l'affaire des colonies, l'Angleterre est plus près de nous que les puissances continentales, parce que nos intérêts se rapprochent.

Je vous remercie de la Toison. J'étais charmé qu'on vous l'eût donnée, sans penser un moment que je pouvais la mériter. Je suis, grâce à Dieu, fort au-dessus de ces ambitions.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, ce 5 janvier 1824.

Je sors d'une conférence avec le duc de San Carlos, le général Pozzo et le baron Vincent. Le duc de San Carlos a reçu la note officielle pour la demande en médiation et a ordre de la faire connaître à moi, aux ambassadeurs d'Autriche, de Russie et d'Angleterre. Nous sommes convenus qu'il retarderait cette communication de quelques jours pour vous donner le temps de me répondre et de connaître par vous la disposition de M. Canning: elle sera favorable ou défavorable. Dans le premier cas, nous accepterons immédiatement la demande en médiation, aussitôt qu'elle nous aura été faite officiellement. Dans le second cas, nous prendrons la chose *ad referendum*, jusqu'à ce que nous connaissions la détermination de l'Angleterre, et surtout pour ne pas précipiter une rupture sur la question des colonies, entre nous et le cabinet de Saint-James.

Voilà le point où en sont les choses; mais il faut que vous sachiez que l'Autriche suppose, et a fait dire à M. Canning, que les conférences, pour la médiation, pourraient être établies à Londres. Or,

vous voyez que l'Espagne demande positivement qu'elles soient établies à Paris, et nous, notre résolution est de tout rejeter, plutôt que de transporter à Londres le lieu de la médiation. Voyez M. Canning le plus tôt possible, et renvoyez-moi mon courrier.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, ce 17 janvier 1824.

J'ignore encore, mon cher ami, quel parti M. Canning prendra sur la médiation ; cependant, sir Charles Stuart m'a dit aujourd'hui qu'il avait reçu des lettres de Londres et que le ministère paraissait assez favorablement disposé sur cette médiation. Si maintenant le décret pour la liberté du commerce paraissait, nous pourrions espérer un succès, malgré le fatal décret du conseil des Indes.

Je vous le répète pour la millième fois, si le ministère actuel ne vous plaît pas, changez-le ; vous devez commander en maître ; si le clergé est le plus fort et peut-être le plus utile, liez la partie avec lui, pourvu qu'il vous donne tout ce que vous lui demanderez pour le bien de l'Espagne. Amnistie, emprunt, décret sur la liberté du commerce et nos traités. Mettez-vous bien dans la tête que vous êtes roi d'Espagne, que vous devez régner. Je ne vous demande ni de faire prévaloir telle ou telle théorie, ni d'appuyer tel ou tel homme ; mais de faire ce que l'état des choses permet. Ne vous embarrassez ni des intrigues de vos collègues, ni des jalousies de nos ennemis. Qu'on écrive ici et à la cour mille calomnies sur moi et sur le gouvernement du roi, peu importe : laissez dire et agissez. Je vous le répète, vous avez carte blanche pour agir. Tout ce que vous aurez fait sera bien fait et approuvé, pourvu *qu'il y ait action*. Voici ce que vous pouvez dire au roi pour le déterminer à en finir avec nous et pour lui :

Si avant un mois, à partir de la date de cette lettre, il n'y a rien de fait pour nos traités et pour l'Espagne, vous recevrez vraisemblablement l'ordre de demander vos passe-ports. M. de Bourmont recevra en même temps les instructions nécessaires pour quitter Madrid. La

patience du roi est à bout. Lui et son gouvernement sont las de n'être payés de tant de sacrifices que par l'ingratitude.

Mes lettres officielles vous transmettent des documents curieux sur Cuba. Je vous enverrai, par le courrier de mardi 20, la ratification du petit traité des prises : il sera demain dans le *Moniteur*.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND AU GÉNÉRAL BOURMONT.

Paris, ce 17 janvier 1821.

J'ai reçu, monsieur le comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous pouvez être sûr que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour améliorer le sort de M. de la Roche-Saint-André. Maintenant, je répondrai à votre politique.

Je suis persuadé, monsieur le comte, que si nous perdons notre influence en Espagne, ce sera absolument notre faute. Quand on est maître des places fortes d'un pays, que l'on peut en outre faire fournir à ce pays l'argent qui lui manque, je ne sais pas ce qu'on ne peut pas faire. Je ne cesse d'écrire à notre excellent ambassadeur d'agir avec force, de donner, s'il le faut, des ordres : tout ministère qui déplaît à la France doit s'en aller, tout ministère qui lui plaît doit rester. Rien n'ira si nous ne gouvernons pas nous-mêmes ; c'est nous qui devons dicter l'amnistie, faire faire les emprunts, licencier et réformer l'armée. Il ne s'agit pas de donner à l'Espagne tel ou tel genre de gouvernement ; mais de trouver dans son sein une force avec laquelle on puisse rétablir l'ordre et la justice. Est-ce le clergé qui est cette force ? il faut s'appuyer sur lui, le mettre à la tête de l'État, à condition qu'il fera toutes les choses qu'il est raisonnable de faire pour le salut de la monarchie. Ainsi il faut qu'il se prête aux arrangements qui peuvent encore sauver une partie des colonies, qu'il paie les intérêts d'un emprunt, qu'il signe nos traités particuliers, etc. A ces conditions, marchons avec lui ; nous lui laisserons notre armée ; nous ne souffrirons pas qu'il soit chassé du pouvoir. Qu'importe aujourd'hui que l'ancien ministère soit tombé

par telle ou telle cause, par l'influence de tel ou tel homme ; qu'importe que le ministère actuel soit soutenu par tel ou tel crédit ? S'il ne convient pas au pays, qu'il se retire, et c'est à la France, c'est à notre ambassadeur à désigner les hommes qui doivent être placés à la tête de l'État. Je sais, monsieur le comte, que vous avez à vaincre bien des obstacles, que les intrigues, les jalousies, les préjugés sont armés contre vous : le corps diplomatique mêle ses inconvénients à tant de difficultés.

Le mal de tout cela, c'est qu'on perd dans de vains reproches le moment d'agir. Je vous engage fort, monsieur le comte, à vous réunir à M. l'ambassadeur pour porter un coup vigoureux. Il faut enlever en quinze jours la signature de tous nos traités, et l'accomplissement de toutes les choses sur lesquelles M. de Talaru a des instructions. M. de Talaru a carte blanche ; je prends sous ma responsabilité tout ce qu'il fera. Allez droit au roi tous les deux, parlez ; et si l'on se refusait à ce que vous croiriez utile au salut de l'Espagne, M. de Talaru recevrait immédiatement des ordres. Nous serions forcés d'abandonner le malheureux monarque que nous avons délivré à une destinée dont il ne serait plus en notre pouvoir de changer le cours.

Voilà, monsieur le comte, quels sont mes sentiments politiques sur l'Espagne : s'ils sont conformes aux vôtres, je m'en applaudirai. Vous avez comme moi à cœur le bien de l'Espagne et l'honneur de la France.

Recevez, etc.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. J'oubliais de vous dire, monsieur le comte, pour ne rien garder sur ma conscience, qu'il me semblerait utile de rassembler les vieilles Cortès ; mais faut-il les convoquer à présent pour suppléer à la faiblesse royale, et faire tout ce qu'il y a à faire d'utile et de vigoureux, ou faut-il attendre qu'une administration forte ait rétabli l'ordre dans la Péninsule ? Les deux systèmes peuvent également se soutenir. Il y a des affaires telles que celle des colonies (qui est tout pour l'Espagne) qu'un corps politique comme les vieilles Cortès peut seul déterminer, car je doute que le roi et des ministres osent jamais prendre un parti décisif sur ce point ; mais aussi les vieilles Cortès, à présent, peuvent ramener des troubles. Il faudrait être comme vous sur les lieux pour juger l'à-propos

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 24 janvier 1824.

Nous désirons, plutôt que nous n'espérons, mon cher ami, que la présence de Marcellus frappera le gouvernement espagnol, et l'amènera à une décision. Si vous réussissez, Marcellus reviendra; si vous manquez le coup, Marcellus restera comme chargé d'affaires; vous recevrez vos lettres de rappel; en même temps nous prendrons envers l'Espagne les mesures les plus sévères. Le roi est tellement révolté de son ingratitude envers la France, qu'il ne veut plus entendre à rien.

Je désire vivement, pour votre honneur et pour le nôtre, que vous emportiez ce décret de la liberté du commerce. Vous devez tout mettre en usage. Vous sentez qu'il ne nous est pas possible de rester comme nous sommes. Songez à ce que nous deviendrons lorsque les discussions vont s'ouvrir dans le parlement d'Angleterre, et que nous verrons celle-ci s'emparer, sous nos yeux, des colonies espagnoles; car déclarer leur indépendance ou les prendre, le résultat est le même; et c'est là ce que nous aurions fait à Madrid! Cela n'est pas tolérable. La déclaration de l'indépendance du commerce sauve notre honneur, nous met dans une bonne position à la tribune, et obligerait l'Angleterre à se faire ouvertement le champion de l'insurrection, puisqu'elle ne pourrait plus argumenter de ses intérêts commerciaux. Attaquez le roi corps à corps, faites signer devant vous; et, si l'on exigeait pour ce décret quelque concession de votre part pour les troupes, les prisonniers, etc., nous tiendrons vos engagements.

Nous avons fait le décret de deux manières; celui que nous aimerions le mieux est celui où il est question des consuls. Si l'Espagne entendait bien ses intérêts et la politique, elle l'adopterait. Par ce moyen elle culbuterait tout le système anglais; car les Anglais ayant déjà envoyé des agents consulaires dans les colonies espagnoles, en autorisant la France et les alliés à y avoir aussi légitimement des consuls, ces derniers consuls combattraient les autres, et soutiendraient et étendraient les droits de la métropole. Mais M. Heredia, homme d'esprit, dit-on, sera-t-il de force à entendre cette politique? Les conseils surtout l'entendront-ils? Il y a un moyen, c'est de faire signer le roi sans en passer par les conseils. Et ne sortez du palais

que le décret n° 2 ne soit signé. Faites-vous, si vous voulez, accompagner de M. de Bourmont, qui déclarera qu'il attend ses ordres pour évacuer Madrid.

CHATEAUBRIANT

LE GÉNÉRAL BOURMONT A M. DE CHATEAUBRIANT.

Madrid, le 29 janvier 1824.

Monsieur le vicomte,

Si on suivait à Madrid les idées exprimées par la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 17 de ce mois, je suis convaincu que la monarchie se relèverait promptement en Espagne, et rendrait à ce pays une assez grande prospérité; que toutes les réclamations ou affaires particulières à la France pourraient être terminées dans huit jours, et que de bien longtemps l'Espagne ne pourrait causer aucune espèce d'inquiétude à la France, mais qu'au contraire la France en pourrait tirer des ressources utiles avant deux ans, si elle en avait besoin.

Je crains qu'il ne soit difficile d'obtenir quoi que ce soit de bon par les ministres actuels de S. M. C. qui ont été l'œuvre de la camarilla, qui sont dans sa dépendance, et contre lesquels l'opposition va devenir plus forte encore.

Je m'affligerais aussi de voir appuyer par la France des gens qui ont cherché à mettre la dissension dans la famille royale, et qui ont osé même accuser l'infant Don Carlos d'intentions coupables envers le roi son frère.

La réunion des anciennes Cortès du royaume serait impossible avec les ministres actuels, qui n'y voudraient pas consentir à cause de l'influence énorme que le parti qui leur est opposé aurait sur les Cortès.

Cette assemblée me paraîtrait aussi dangereuse en ce moment, où le pouvoir royal est sans force. Je serais donc d'opinion qu'il faudrait établir en Espagne une dictature dirigée par la France pendant une année au moins, puis assembler les anciennes Cortès, dans un ou deux ans, après que le pouvoir royal aurait repris de la force, se

serait rendu populaire par le bien qu'il aurait fait, en réformant et régularisant toutes ses administrations, et en faisant payer au courant ses dépenses.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur le vicomte, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le lieutenant-général commandant en chef,

Comte DE BOURMONT.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 29 janvier 1824.

D'après votre lettre et dépêche du 22 de ce mois, mon cher ami, vous étiez en grande espérance pour la reconnaissance des 34,000,000 fr. Dieu veuille que le conseil d'État n'ait pas fait de nouvelles chicanes.

Marcellus peut donc vous être arrivé au moment d'une amélioration dans les affaires françaises, et peut-être après la signature de la reconnaissance et même du traité d'occupation. Alors vous aurez fait valoir surtout son arrivée pour deux points : le décret pour la liberté du commerce, et l'amnistie.

Pour la liberté du commerce, il ne suffit pas, comme vous l'a dit M. Heredia, de venir dire tout bas à la France et à l'Angleterre que l'on donnerait aux étrangers toute facilité aux colonies : c'est un décret patent qu'il nous faut, et pour toutes les nations de l'Europe. En voici les raisons :

Ce décret peut faire un nombre de partisans infini aux Espagnols, dans les colonies ;

Il embarrasse les projets de l'Angleterre et retarde du moins, s'il n'empêche, la reconnaissance que cette puissance veut faire de l'indépendance des colonies. Or, gagner du temps sur ce point est tout pour l'Espagne ;

Enfin il sera du plus grand effet en France, et fermera la bouche aux détracteurs de la guerre d'Espagne. Nous aurons fait par cette guerre, ce que personne n'avait fait avant nous, nous aurons amené l'Espagne à ouvrir légalement ses colonies à l'Europe ; il ne s'agit pas de l'effet *réel*, de l'effet *physique*, mais de l'effet d'*illusion*, de

l'effet *moral*, qui est aussi une force immense. Nous savons bien que ce décret n'empêchera peut-être pas l'Angleterre de déclarer l'indépendance, et il ne fera pas qu'un port de plus soit ouvert à nos vaisseaux au Mexique et au Pérou. Mais il nous place sur un excellent terrain; il met au contraire l'Angleterre dans une position glissante, nous renforce et est surtout de la plus grande utilité à l'Espagne.

Les emprunts que ce malheureux pays fait ou veut faire achèvent sa ruine. S'il engage partout ses revenus, comment vivra-t-il? C'est le clergé qui devrait payer l'intérêt d'un emprunt et adopter le plan très-raisonnable des Rothschild. Vous direz que ce clergé veut régner et qu'il ne fera rien avec ce ministère; je vous répondrai: Eh bien! qu'il règne et qu'il renverse ce ministère, pourvu qu'un ministère nouveau soit dans les intérêts communs de l'Espagne et de la France; mais voilà la difficulté: Saez était-il à nous? Erro, que nous avons comblé ici, est-il à nous? Ce peuple est ingrat avant tout, et le clergé l'est encore davantage. Au reste, peu nous importe qui gouverne, pourvu qu'on gouverne. Le despotisme le plus ayeugle vaut encore mieux que l'anarchie; mais en Espagne, il n'y a que de l'*arbitraire*, ce qui est bien différent du despotisme; et avec l'*arbitraire* on ne fait rien.

Voici donc en résumé votre conduite en ce moment :

Signez la reconnaissance et le traité d'occupation; obtenez l'amnistie et le décret pour la liberté du commerce, et ne pensez pas que vous puissiez revenir avant d'avoir obtenu ces deux derniers actes.

Le front du roi commence à s'éclaircir; tout s'arrangera par mon amitié et mon dévouement pour vous. Puisque vous avez payé pour la Toison, que je ne perde pas mon argent, et faites-moi délivrer le diplôme. Villèle a payé aussi des paperasses et ne reçoit rien.

Les nouvelles des provinces dont vous me parlez ne sont pas aussi mauvaises qu'on le dit, à Madrid du moins, sur nos frontières. La Catalogne, au contraire, s'organise, et le baron d'Éroles prouve qu'on peut faire quelque chose et trouver même de l'argent en Espagne; mais vous verrez que, parce qu'il va bien en Catalogne, on le retirera.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.

LE PRINCE DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, ce 6 février 1824.

Vous avez dû voir par les papiers anglais, mon cher vicomte, quelle différence il y avait entre le langage des ministres anglais au parlement, cette année et l'année dernière; lord Liverpool a fait un brillant éloge de M. le duc d'Angoulême, et M. Canning, de l'armée française dans la guerre de la Péninsule.

Deux membres du gouvernement colombien sont venus en Europe : ces deux personnes partagent l'opinion de leurs concitoyens à l'égard de la nation anglaise; ils ne l'aiment point et préfèrent les Français; je dois les voir demain, non comme *ambassadeur*, mais comme curieux d'apprendre par moi-même tout ce qui se passe dans le nouveau monde. Ils (ou au moins l'un des deux) doivent se rendre en France; vous trouverez peut-être utile de les voir en secret et de les bien accueillir.

Recevez l'assurance de mon bien sincère attachement.

Le Prince DE POLIGNAC.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE RAYNEVAL.

Paris, ce 17 février 1824.

J'ai le plaisir, Monsieur, de vous annoncer que toutes nos affaires en Espagne sont terminées. M. de Talaru a signé le traité des prises, la reconnaissance des 34 millions et le traité d'occupation. Les bases de ce dernier sont, comme je vous l'ai déjà dit : quarante-cinq mille hommes que nous laisserons à notre solde en Espagne; les Espagnols ne nous paieront que la différence du pied de guerre au pied de paix, évaluée à deux millions, y compris les dépenses de notre marine à Cadix, entretenue aussi sur le pied de guerre. L'occupation finira au mois de juillet; mais il est stipulé par une clause particulière que si, à cette époque, les parties contractantes le désirent, l'occupation pourra être prolongée.

La modération et la raison ont été notre guide dans tous ces

actes; pourtant nous avons été violemment calomniés. Nous demandions, dit-on, 34 millions sans titres; nous demandions 2 millions pour quarante-cinq mille hommes, et nous n'en avions que vingt-sept mille; et pourtant nous fournissions la preuve que nous avions prêté 34 millions, et nous avions quarante-cinq mille hommes et, de plus, notre marine en Espagne, sauf les hommes que le licenciement ordonné tous les ans par notre loi du recrutement nous a enlevés, et que nous remplaçons par de nouveaux hommes. Il fallait que nous ne parlussions pas de tout cela; qu'avec un gouvernement représentatif nous nous présentassions aux chambres, qui, ne sachant ce qu'étaient devenus les 34 millions prêtés à l'Espagne, auraient dit justement que nous les avions mis dans notre poche, et nous auraient chassés, comme nous l'aurions très-bien mérité. Et quand on songe que toutes ces reconnaissances ne sont que nominatives, que l'Espagne ne nous paiera jamais, et que nous ne demandions qu'un morceau de papier pour mettre notre budget en règle, ces cris paraissent encore bien autrement sans motifs.

Une chose plus importante que la signature de nos traités est le décret pour la liberté du commerce aux colonies espagnoles, que j'ai enfin obtenu, après bien des sollicitations: je vous en envoie copie, en vous en faisant remarquer les principaux avantages, dans ma lettre officielle. Il faudra maintenant que l'Angleterre avoue, si elle se hâte de reconnaître l'indépendance des Amériques espagnoles, qu'elle veut des révolutions; car elle ne peut plus argumenter des intérêts de son commerce.

La demande en médiation, que j'ai également obtenue de l'Espagne, est restée sans effet pour le moment; car il m'aurait paru de la dernière imprudence d'avoir ici des conférences sur cette immense question, l'Angleterre refusant d'y participer. Nous aurions justifié toutes les résolutions de M. Canning; sous prétexte que les puissances continentales s'occupaient des colonies, il se serait hâté d'en reconnaître l'indépendance, et nous aurions ainsi précipité les colonies dans les bras de l'Angleterre en voulant les sauver. M. Canning a fait entendre, ainsi que le président des États-Unis, qu'il niait aux puissances du continent le droit d'intervenir à main armée dans les affaires des colonies. Que cette déclaration soit fondée en justice ou qu'elle ne le soit pas, qu'elle soit ou non téméraire, il en résulte que c'est de la guerre dont il s'agit, si l'Europe veut intervenir. Or toute l'Europe veut-elle faire la guerre à l'Angleterre? Non pas certainement l'Autriche; la Prusse n'y a aucun in-

térêt : il est donc clair que la Russie et la France restent seules sur le champ de bataille. Elles suffisent à tout, j'en conviens ; mais il faut éviter tout ce qu'on peut éviter, faire tout ce que la modération, la raison, la prudence réclament, avant d'en venir à tirer l'épée. c'est pour cela que j'ai trouvé qu'il fallait trainer en longueur sur la question de la médiation, éloigner les conférences, essayer par tous les moyens de ramener l'Angleterre à ses vrais intérêts et à des idées plus justes. Je n'en désespère pas, depuis le décret sur la liberté de commerce : c'est à quoi nous devons tous travailler de concert et avec activité.

Pour en finir de l'Espagne, le ministère actuel a contre lui le clergé ; mais il paraît assez sage pour le pays. Nous espérons le décret d'amnistie. Ce décret sera sans doute mal fait, car en Espagne tout est passion ; mais enfin il ira tellement quellement. Au reste, faute d'argent et par mille autres raisons, la Péninsule est dans la plus profonde anarchie, anarchie qui toutefois ne tuera pas ce malheureux peuple, accoutumé à vivre sans administration depuis deux siècles.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, 19 février 1824.

Ce que vous me mandez, dans vos dépêches n° 26, sur l'amnistie, me fait craindre que M. Heredia n'ait succombé sous les efforts de ses ennemis. Vous vous étiez d'abord fortement déclaré contre ce ministre, mais depuis, l'expérience vous avait sans doute appris qu'il pouvait être utile ; dans votre dépêche, vous vantez son habileté. Si vous en gardez toujours la même opinion, votre devoir est de le soutenir dans la position difficile où il se trouve. Un ministre qui a eu le courage de signer la reconnaissance des 34 millions, le décret sur la liberté du commerce, et qui veut publier l'amnistie, toutes choses impopulaires dans le malheureux pays où vous vivez, ne pourrait être abandonné sans une sorte d'ingratitude de la part de la France.

Reste à savoir, au milieu de toutes les intrigues, ce qu'il y a

de vrai dans les frayeurs du roi et les discours de M. Heredia. Ne veulent-ils pas se créer un prétexte pour suspendre l'amnistie, ou bien le parti du clergé, qui veut renverser le ministère, n'oppose-t-il pas un parti factice à cette mesure pour épouvanter S. M. C.? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est étrange qu'ayant une garnison assez nombreuse à Madrid, l'autorité militaire ait souffert des rassemblements sous les fenêtres du château. On sait combien la fermeté impose.

Dans tous les cas, vous ne devez jamais consentir à ce qu'on ne publie pas l'amnistie. Le roi et le prince généralissime regardent leur parole engagée, et S. M. tient à en parler dans son discours à l'ouverture des chambres.

Je ne saurais trop diriger à présent votre attention vers l'emprunt. Les colonies espagnoles, surtout le Mexique, se créent à Londres des partisans et des intérêts immenses par les affaires de finances. Il faut que la mère-patrie, qui a d'ailleurs un besoin réel d'argent pour exister, et pour influencer dans les colonies, contre-balance en Angleterre le crédit des Amériques espagnoles, en liant à sa prospérité les fortunes des grands capitalistes de l'Europe. M. Heredia est homme d'esprit et comprendra ce système.

Le décret sur la liberté du commerce fait un effet considérable. Les Anglais sont dans la position la plus embarrassante; ils ont de l'humeur et n'osent ouvertement attaquer un acte inattaquable, et qui les gêne en les forçant de s'expliquer.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE SERRE.

Paris, le 16 mars 1824.

Je voudrais, monsieur le comte, commencer ma lettre par vous offrir mes félicitations sur votre nomination à la chambre des Députés, et je n'ai à vous faire, au contraire, que des compliments de condoléance : mais il y a un remède à tout avec la patience et le temps, et j'espère bien vous voir quelque jour honorer le département des affaires étrangères par vos talents à la tribune.

J'ai reçu toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'é-

crire. Ce que vous dites du renouvellement septennal est excellent. La loi ne sera pas présentée eomme je le désirais. J'aurais voulu le renouvellement quinquennal d'abord pour la chambre actuelle, élue en vertu de la Charte, et le septennal pour les chambres qui suivront. J'ai proposé aussi le changement d'âge : j'ai été battu sur ces deux points et on proposera le septennal pur et simple. Il n'y a aucun doute qu'il passera à une immense majorité. Je préférerais mon projet comme plus légal et plus eomplet. Quoi qu'il en soit, ce sera un grand bien que cette loi, et un beau résultat, pour nous, de la guerre d'Espagne.

Cette Espagne est tranquille ; tous les troubles eivils y sont apaisés ; mais la plaie politique étant dans le roi, le remède est presque impossible à appliquer. Il n'y aurait de raisonnable que la eonvoeation des vieilles Cortès modifiées selon le temps. Le roi ne le voudra pas, et le peuple n'en veut pas davantage. Un grand ministre pourrait les rappeler ; mais où est-il ce grand ministre ? les étrangers, même la France, ne pourraient rien de national dans ce bizarre pays, et de plus ils sont divisés d'intérêts et de doctrines : il faut donc laisser aller. Le ministère espagnol actuel, qui nous a donné le décret pour le eommerce libre dans les colonies et qui a demandé la médiation des puissances, va être chassé parce qu'il a le sens commun.

Vous avez raison pour les colonies : elles n'amèneront aucune guerre, par la raison que nous ne la voulons pas, et que le continent, qui fait tant de bruit de ses théories, ne nous seconderait pas si nous voulions les soutenir à main armée contre l'Angleterre. Les colonies seront donc séparées, et notre déclaration à Vérone nous a mis dans la meilleure position pour profiter de cette séparation. Nous avions prévu l'événement, et nous avons fait entendre que nous ne sacrifierions pas nos intérêts à des théories politiques. Le tout est que la reconnaissance ne soit pas trop prompte, et que l'on sache bien s'il existe en Amérique des gouvernements eapables de faire et de maintenir des traités. Sur ee point l'Angleterre entend parfaitement raison, et nos relations de part et d'autre sont extrêmement bienveillantes.

Vos renseignements sur les sociétés seerètes sont, monsieur le comte, extrêmement précieeux. Il restera à distinguer ce qu'il y a de théorique et de pratique dans ees machinations, et jusqu'à quel point le plan est fictif ou réel. Que l'on veuille renverser l'ordre établi, cela est de tous les temps et de tous les lieux ; mais que de ee mouvement d'une nature humaine corrompue on fasse une action

régulière et permanente de destruction au moyen des sociétés secrètes, c'est ce qui me paraît toujours très-difficile.

Je vous prie de soutenir vivement les intérêts de notre commerce.

J'ai fait ce que vous désirez pour vos appointements; je mettrai tous mes soins à vous rendre votre position agréable. Notre patrie est dans ce moment si prospère et si glorieuse que la considération de nos ambassadeurs doit s'en accroître à l'étranger.

Recevez, monsieur le comte, la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Mon neveu, Christian de Chateaubriand, part pour l'Italie : s'il va à Naples, je le recommande à vos bontés : c'est le petit-fils de M. de Malesherbes.

M. DE POLIGNAC A M. DE CHATEAUBRIAND.

Londres, ce 16 mars 1824.

Rien de nouveau ici, mon cher vicomte; vous aurez lu, quand vous recevrez cette lettre, le discours que lord Liverpool a prononcé hier à la chambre des pairs d'Angleterre en réponse à la motion de lord Lansdown sur la question de l'indépendance des colonies espagnoles. Lord Lansdown était passé chez moi la veille; je ne m'étais pas trouvé à la maison, ce que je regrette. Au reste, ses expressions ont été aussi modérées que possible pour un membre de l'opposition, et forment contraste avec celles du jeune lord Ellenborough, qui a trouvé dans notre conduite, louée par lui, en Espagne, un motif de nous accuser de vues ambitieuses envers ce pays. Le discours de lord Liverpool n'a rien de bien remarquable; on y trouve seulement ces deux points saillants : 1° qu'il ne paraît pas encore prêt à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles; 2° que son vœu personnel eût été que ces colonies eussent choisi de préférence une forme de gouvernement monarchique. La discussion importante sera celle d'après-demain à la chambre des communes. Il m'est revenu que M. Canning a exprimé son mécontentement, à une personne tierce, du retard qu'éprouvait le ministre

espagnol accrédité près la cour de Saint-James ; il sait qu'il est depuis longtemps à Paris ; qu'il a de longues, fréquentes et secrètes conférences avec Pozzo : tout cela excite ses inquiétudes et lui donne un peu d'humeur. Je tâcherai de le voir demain pour le faire changer de disposition avant la séance de jeudi.

Le prince de POLIGNAC.

M. DE CHATEAUBRIAND AU PRINCE DE POLIGNAC.

Paris, ce mars 1824.

Dans votre dernière lettre, noble prince, vous me demandez ce que dit et fait l'Europe relativement aux colonies. L'alliance, depuis quelques jours, me travaille très-mal à propos ; elle insiste pour nous faire prendre des résolutions contre l'indépendance ; elle veut recommencer des conférences sur les affaires d'Espagne, y compris les colonies. Notre langage modéré sur ce point, votre *memorandum* lui déplait fort : elle n'ose le dire ouvertement, mais on aperçoit aisément des signes d'humeur et d'inquiétude. Je me défends comme je peux ; j'ai déclaré formellement que j'étais prêt à continuer nos vieilles conversations sur l'Espagne ; mais que je refusais nettement des conférences *ad hoc* sur l'affaire des colonies, voulant pouvoir dire toujours sans mentir à l'Angleterre : « Il n'y a point de conférences pour les colonies. » J'ai emporté ce point en demandant s'il s'agissait de tirer l'épée et si les alliés étaient prêts à agiter cette grande question. Là-dessus, le baron Vincent s'est récrié contre la seule idée de prendre les armes, et le chargé d'affaires de Prusse a été également épouvanté ; c'est ce que je prévoyais. L'Autriche est trop bien avec l'Angleterre pour lui déclarer la guerre. La chose en est donc restée là, et je vous en avertis, parce que si sir Charles Stuart écrivait à M. Canning que nous avons repris des conférences, vous pourrez lui assurer qu'il ne s'agit que des anciennes et très-rare réunions que nous avons ici pour causer des affaires d'Espagne, comme de l'amnistic, de l'emprunt, de notre corps diplomatique à Madrid, des changements des ministres espagnols, etc. ; mais qu'il *n'est nullement question de conférences sur les colonies.*

Votre position avec vos collègues est nécessairement un peu gé-

née, parce que notre politique n'est pas tout à fait semblable à la leur sur les colonies ; mais faites comme moi, c'est-à-dire bonne mine ; dites que nous ferons toujours tous nos efforts pour amener l'Angleterre à ne pas déclarer l'indépendance des colonies, et à s'entendre avec l'Espagne et avec nous sur cette grande question ; mais évitez de parler du parti que nous prendrons sur les colonies, dans le cas où l'Angleterre vint à déclarer leur indépendance : c'est là le point scabreux et notre secret. Alors comme alors, nous prendrons conseil de l'événement. Nous sommes d'ailleurs sur un bon terrain, car à Vérone nous avons été très-*libéral* sur l'affaire des colonies ; ainsi nous n'avons point changé d'opinion : nous pensons après la guerre comme avant la guerre. Je vous envoie cette pièce, qui est un bon retranchement contre l'empressement de vos collègues et une excellente pièce pour M. Canning. En tout, ce que vous avez de mieux à faire est d'éluder sans affectation les conversations sur les colonies ; je m'en rapporte à votre prudence. Parlons d'autre chose.

J'ai vu les débats sur le commerce des nègres. Il est assez ridicule de dire que les États-Unis sont la seconde ou l'une des premières puissances maritimes du monde ; ils ont quatre vaisseaux de ligne et une douzaine de bricks et de frégates. Passe pour cette gasconnade ; mais il faudra savoir ce que veut dire cette législation de piraterie, déjà proposée à Vérone. Il y a un point que dans tous les cas nous n'admettrons jamais : la visite de nos vaisseaux.

Je ne connais rien, au moment où je vous écris, des détails de la séance sur notre occupation d'Espagne. Je vois seulement en gros que M. Canning a fait l'éloge de notre armée et le vôtre ; il a bien raison cette fois ; mais comment a-t-il pu dire qu'il nous a fait trois conditions pour nous laisser entrer en Espagne : 1° que nous n'attaquerions pas le Portugal ; 2° que nous ne nous mêlerions pas de l'affaire des colonies ; 3° que nous n'occuperions pas militairement l'Espagne ? Il faut que l'*Étoile* ait mal traduit, car cela serait incroyable, et les dires de M. Canning, l'année dernière, ont assez prouvé qu'il n'avait *consenti* à aucune condition. Cette jactance est bien peu digne ; et si M. Canning l'a employée pour nous *défendre* et pour repousser l'opposition, nous pourrions lui dire comme le duc d'Orléans au cardinal Dubois : « Dubois, tu me déguises trop. »

Vos dépêches et les papiers anglais, que j'attends ce matin, éclairciront tous ces faits.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Je viens de lire le discours de M. Canning dans les *Débats*: réparation. Il est très-bon, très-bon, s'il est tel qu'il est traduit, et je vous charge même de remercier M. Canning de ma part.

Je reçois vos dépêches et vos lettres du 19. Vous voyez que j'avais prévenu votre désir. Remerciez M. Canning de son excellent discours. Je vais faire mettre un mot dans le discours du roi.

II. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

Paris, ce 19 mars 1824.

Je compte vous expédier un courrier après la séance royale qui aura lieu le 23, et comme après ce temps je serai fort occupé aux chambres, et que j'aurai peu de temps pour écrire, je veux m'y prendre de bonne heure aujourd'hui afin de traiter les affaires à fond avec vous.

Je commence par votre lettre du 1^{er} mars : parlons de ma dépêche au prince de Polignac.

Je suis fâché, monsieur le comte, que Sa Majesté l'empereur, qui en avait paru content au premier moment, ne l'ait pas trouvée ensuite assez forte. L'Angleterre n'en a pas jugé ainsi. M. Canning y a fait une réponse qu'il a communiquée aux représentants de l'alliance à Londres, et qui est très-faible : je vous l'envoie, quoique j'aie la certitude qu'elle est parvenue à Pétersbourg où M. Canning tenait beaucoup qu'elle parvint pour détruire l'effet de ma dépêche. J'avais fait celle-ci de manière à ce qu'elle pût devenir publique, en cas que le ministre anglais la produisit aux chambres ; mais il s'en est bien gardé, tant il l'a trouvée contraire à ses vues, et je sais que c'est en partie les raisons rassemblées dans cette dépêche qui l'ont fait reculer sur la reconnaissance *immédiate* de l'indépendance des colonies.

Selon moi, tout l'art de la politique en ce moment consiste à mener les choses avec une telle prudence que nous pussions gagner la fin de la session parlementaire, en Angleterre et en France, sans compromettre cette importante question à la tribune. L'Angleterre l'a pris si haut, elle a si ouvertement déclaré que la moindre intervention du continent dans l'affaire des colonies serait pour elle une raison de reconnaître leur indépendance, qu'une démarche un peu vive pourrait tout précipiter. Or, la France ne pouvait et ne devait

pas prendre sur elle l'initiative, ni se charger d'une telle responsabilité. Je me suis donc bien gardé, dans ma dépêche à M. de Polignac, de combattre l'Angleterre sur le terrain des principes qu'elle ne reconnaît pas, mais sur celui des intérêts où elle place toute sa doctrine. J'ai cherché à lui prouver qu'elle n'avait dans ce moment aucune raison pressante pour déclarer l'indépendance des colonies, et j'ai si bien réussi, que lord Liverpool et M. Canning ont repoussé les propositions de lord Lansdown et de M. Mackintosh. Encore une fois gagner du temps, c'était tout. La session parlementaire finira, les troubles qui peuvent survenir dans les colonies pourront donner moins d'ardeur à l'Angleterre et plus de force aux raisons des puissances continentales.

Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs, monsieur le comte, que l'opinion générale de la France, même l'opinion royaliste, est fort tiède sur la question des colonies espagnoles. Nous l'avons exprimée à Vérone dans notre note telle qu'elle est dans notre pays, et, quand on examine la chose de près, voilà la solution que l'on trouve.

Le continent peut-il empêcher l'Angleterre de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles? Il n'y en a peut-être qu'un seul moyen : c'est de menacer la Grande-Bretagne de lui faire la guerre.

Si elle n'est pas arrêtée par cette menace, si au contraire elle déclare les colonies indépendantes et s'allie aux États-Unis, toutes les puissances du continent tireront-elles l'épée? L'Autriche, particulièrement liée avec l'Angleterre, et dont celle-ci vient de louer le souverain et le ministre tandis qu'elle insulte tous les autres souverains, l'Autriche entrera-t-elle en campagne? Fermera-t-elle au commerce anglais tous les ports de l'Italie? La Prusse, qui n'a rien à démêler avec les colonies, et qui est pauvre, repoussera-t-elle les vaisseaux anglais de ses havres dans la Baltique? la Suède, le Danemark, le royaume des Pays-Bas entreront-ils dans le nouveau système du nouveau blocus continental, seul moyen d'atteindre l'Angleterre? S'il est probable que la plupart de ces puissances reculeraient; si la Russie, à l'abri par son immense puissance et par sa position continentale, ne pouvait nous assister que par des soldats, dont nous n'aurions pas besoin, puisque nous n'aurions personne à combattre sur le continent? Si aucune puissance n'est assez riche pour fournir une part considérable de subsides pour équiper nos flottes; il est à peu près sûr que tout le poids de la guerre retomberait sur nous seuls, que nous perdriions notre prospérité présente, notre commerce, nos colonies, nos vaisseaux, dans une lutte inégale contre

une puissance toute maritime, et qu'une secousse sur le continent pourrait faire renaître parmi nous des factions si heureusement étouffées par le succès de la guerre d'Espagne.

Ces considérations, monsieur le comte, n'échappent pas à un peuple aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre. La tribune et des journaux libres disent tout, et il n'y a point de ministère qui ne fût écrasé s'il s'engageait dans une pareille affaire avant d'avoir épuisé tous les autres moyens d'action.

Je remarque avec peine combien on comprend difficilement dans les monarchies absolues la position d'un ministre dans les monarchies représentatives. Il est aisé pour un bon serviteur de son prince à Pétersbourg, à Vienne et à Berlin, de dire dans le secret du cabinet toutes les bonnes choses qu'il a à dire, de mettre en avant les principes qu'il lui semble devoir soutenir ; mais nous, exposés sans cesse à la publicité, attaqués par des ennemis secrets et publics à la cour et à la tribune, nous sommes obligés de peser toutes nos paroles, de calculer les effets de nos moindres notes, et d'arriver au même but que nos alliés, mais par d'autres voies et par d'autres moyens. Combien de fois, monsieur le comte, ne s'est-on pas irrité contre nous, et pendant et après la guerre d'Espagne ? excepté la Russie qui me comprenait, et me laissait faire, combien ai-je été tourmenté, harassé de notes, de représentations et presque de reproches ? Et pourtant qu'est-il arrivé ? Voyez ce que nous avons fait depuis que je suis entré au ministère. La guerre d'Espagne, l'emprunt des 23 millions, l'élévation de la rente au pair, les élections totales et royalistes au moyen desquelles nous allons avoir la septennalité, la réduction des rentes ; tout cela dans quinze mois ! C'est pourtant quelque chose, et l'Europe doit trouver que nous marchons. Quant à l'affaire des colonies, elle s'arrangera aussi, si on veut procéder avec mesure et circonspection ; si on veut aller brusquement, on peut tout perdre. Il faut faire tous nos efforts pour déterminer l'Angleterre à s'entendre avec les alliés. Elle est dans ce moment très-éloignée de cette pensée ; mais quand le parlement sera séparé, et s'il arrive des événements dans d'autres parties des colonies espagnoles, comme il vient d'y en avoir au Pérou, il ne paraît pas impossible que le ministère anglais se rapproche de nous.

Si l'on veut, monsieur le comte, me laisser le temps de dérouler mon système à l'intérieur et à l'extérieur, on sera content. Aurait-on cru, l'année dernière, que la France était capable de faire la guerre seule avec la forme de son gouvernement, et pour ainsi dire encore

en face de la révolution? Aurait-on cru, que cette année, nous aurions pu faire disparaître une opposition composée de cent onze membres dans la chambre des députés? Aurait-on cru que nous eussions été assez forts pour rendre la chambre élective septennale? On a fait beaucoup de mal à ce pays, et l'on ne peut pas se dissimuler que, pendant quatre ou cinq ans, l'Europe elle-même a appuyé, de toute sa puissance, le système déplorable que l'on suivait ici. Qui a donné le signal du péril? c'est moi; qui s'est exposé à toutes les persécutions pour sauver la France? c'est moi; qui, le premier, a fait ouvrir les yeux à l'opinion? c'est encore moi. Depuis que je suis au ministère, ai-je démenti mes doctrines? qu'on en juge par les immenses pas vers le bien qu'a faits la France depuis quinze mois. Mais si l'on veut tout précipiter; si, dans notre opposition dangereuse, vis-à-vis de l'Angleterre, on nous pousse mal à propos; si, comptant pour rien les obstacles que présentent nos intérêts nationaux et les formes de notre gouvernement, on nous pousse à des mesures intempestives, il arrivera que l'on brisera mon système, que l'on m'obligera à me retirer, que tout changera avec ma retraite.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND AU PRINCE DE POLIGNAC.

Paris, ce 1^{er} avril 1824.

Ma dépêche d'aujourd'hui, noble prince, est intéressante. J'y veux ajouter quelques réflexions.

Sir W. A'Court a dit à M. Brunetti qu'il était très-mécontent de la réponse de M. Heredia. Il est certain que le cabinet de Madrid, refusant de traiter sur la base de l'indépendance des colonies, embarrasse beaucoup le cabinet anglais, qui ne se dissimule pas que le consentement à l'indépendance de la part de l'Espagne est d'un poids considérable dans cette affaire. D'un autre côté, les nouvelles du Mexique n'étant pas très-bonnes, je vous engage à en causer avec M. Canning, et à lui demander si ce refus de l'Espagne, et les troubles politiques de l'Amérique, ne modifieraient pas ses résolutions et ne l'engageraient pas à accepter la médiation, collectivement avec les alliés? Remarquez que l'Angleterre a déjà un peu reculé, qu'elle

voulait d'abord traiter sur la base de l'indépendance pure et simple, et puis qu'elle ne propose plus cette indépendance que d'une manière hypothétique.

Qu'est-ce que M. Canning peut craindre en acceptant la médiation ? à quoi cela l'engage-t-il ? à rien du tout. Il est toujours libre de se refuser aux plans qui ne lui conviendraient pas, et il sait que de notre côté nous sommes bien plus près des idées de l'Angleterre que des théories impraticables des alliés. Ainsi, nous marcherions avec lui ou très-près de lui, et nous pourrions faire pencher la balance pour des choses possibles. Je crois que M. Canning a pris les choses trop haut. Il est à craindre qu'il ne se trouve engagé d'amour-propre à soutenir ce qu'il a dit ; dans tous les cas, s'il revenait à l'idée de prendre part à la médiation, ce ne serait probablement que quand il serait débarrassé du parlement. Il est encore probable que le lieu des conférences serait un obstacle : il ne voudrait pas Paris ; nous ne pouvons consentir à Londres. Resterait Madrid, mais en face du peuple espagnol et des intrigues de la cour de Ferdinand, la chose est presque impossible.

Causez donc, noble princesse, avec M. Canning ; mais sans affectation, sans aucune nuance officielle, sans écrire mutuellement ce que vous aurez dit. Nous allons envoyer des consuls à Cuba et à Porto-Ricco, et nous approcher peu à peu du Mexique, en profitant du décret de Ferdinand : ne dites rien de ceci.

J'espère que vous commencez à voir clair dans nos idées sur les colonies, et à reconnaître les nécessités qui nous enchaînent de toutes parts.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE POLIGNAC.

Paris, le 10 mai 1824.

Je vous ai mandé que nous avions enfin l'amnistie pour l'Espagne. Cela couronne notre ouvrage, et c'est une importante nouvelle. M. Paez part enfin pour Londres. Il est venu me voir ; nous avons causé. Je vous le recommande : il doit être, autant que vous le pourrez, sous votre protection et dans votre dépendance. Tâchez qu'il

ne traite pas secrètement avec M. Canning de quelque arrangement préjudiciable à la France. Les Espagnols sont sujets à ces négociations mystérieuses; l'estafette qui arrivera ce soir de Madrid m'apportera la réponse du ministère espagnol à M. Canning. Je erois que l'Espagne refuse de traiter pour le Mexique sur la base de l'indépendance, et qu'elle demande itérativement la médiation de l'Angleterre et de toutes les puissances. C'est le moment d'insister auprès de M. Canning sur cette médiation. Rapprochez-vous de vos collègues et surtout de M. Liéven, qui se plaint de votre froideur; parlez tous à la fois de la médiation demandée par l'Espagne; dites à M. Canning qu'elle ne l'oblige à rien, ni nous non plus, qu'elle mettra l'Angleterre et nous à même de prendre le parti qui nous paraîtra le plus convenable. Laissez entendre que si le lieu de la négociation (Paris) était désagréable à l'Angleterre, on pourrait le transporter ailleurs, dans quelque ville neutre d'Allemagne. Je n'ai jamais désespéré de cette affaire, parce que la résistance passive de l'Espagne et du Continent avec l'Espagne contre l'indépendance complète des Amériques espagnoles, doit embarrasser beaucoup l'Angleterre. Vous savez que M. Canning, pour engager l'Espagne à reconnaître l'indépendance du Mexique, lui promettait de lui garantir la possession de Cuba et de Porto-Ricco.

Je vous prie, noble prince, de donner pour moi à la société pour le *soulagement des gens de lettres* 40 livres sterling; vous tirerez une égale somme sur moi.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. LE COMTE DE LA FERRONNAYS.

Paris, ce 19 mai 1824.

Vous verrez, monsieur le comte, par mes dépêches, que les affaires vont mieux en Espagne. Nous avons enfin l'amnistie; mais il a fallu la circonstance du renouvellement du traité d'occupation, pour l'arracher; et, si nous n'avions pas posé cette alternative: *Point d'amnistie, point de renouvellement de traité*, nous n'eussions rien eu, et tout ce que les souverains auraient écrit et demandé, aurait été inutile. M. de Talaru, se trouvant dans une meilleure posi-

tion que ses collègues pour agir, en a profité ; et ce que nous avions si longtemps sollicité pour nos services, a été accordé à la crainte de nous voir partir.

• Vous serez encore plus content de la réponse de M. O'Falia à la note de sir W. A'Court. Vous verrez que tous les droits de l'Espagne sont réservés, qu'elle se serre à ses amis du Continent, et qu'elle prie de nouveau l'Angleterre d'entrer elle-même dans la médiation. Elle ne pouvait faire une réponse plus digne et plus convenable.

Vous avez été un peu étonné de la différence des rapports que je vous ai transmis à Pétersbourg et de ceux qui arrivaient par l'Autriche. Les événements subséquents ont dû vous prouver que je vous avais dit la vérité. Tout marche à présent ; le Parlement va finir, et alors j'ai toujours l'espérance d'amener l'Angleterre à écouter ses véritables intérêts. Dans tous les cas, le seul moyen de procéder, dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, était la patience et la longueur du temps : des mesures précipitées auraient tout perdu.

Il vient de se passer les scènes les plus affligeantes en Portugal. La France a encore eu le bonheur d'y jouer, par son ambassadeur, un rôle noble et généreux. J'ai craint, dans le premier moment, que le contre-coup de cet événement ne se fit sentir en Espagne. Le roi de Portugal est malheureux en famille : de pareilles scènes donnent beau jeu à ceux qui déclament contre les gouvernements absolus et les souverains légitimes.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 26 mai 1824.

Je ris aussi d'avoir cru que ce qui était fait le 1^{er} à Madrid n'était pas fait le 12 ; mais vous êtes aussi amusant que moi, car vous me mandiez qu'il fallait que la chose *fût connue*, et moi, vous croyant sûr de votre affaire, j'ai fait publier l'amnistie. Heureusement cela n'a rien fait manquer, puisque M. Mortier me l'envoie du 19 : Dieu soit loué !

Vous ne pouvez vous faire une idée du dépit qu'ils ont qu'on leur

ait eadhé l'amnistie. Ils disent qu'on a prouvé à l'Europe qu'on employait auprès du roi une *horrible coaction*. Les bonnes gens ! ils n'ont pas voulu sans doute agir sur le roi et eontre nous ! ils n'ont pas changé son ministère ! ils n'ont pas voulu la *coaction physique* de nos baïonnettes ! Il m'est clair, d'après tout ee bruit, qu'ils ne voulaient pas au fond l'amnistie, et, qu'en outre de leur amour-propre blessé, il y a le mécontentement d'avoir vu promulguer un aete qui leur était peu agréable. Ils ne seront pas appuyés iei, parce que j'ai donné l'amnistie à la Conférence aussitôt que je l'ai eue : ils passeront pour des niais dans leurs cabinets, voilà tout. Il m'est démontré que, si vous aviez parlé, l'amnistie était suspendue, d'autant plus que ces messieurs lui reproehent de renfermer des articles qu'ils ne connaissaient pas. En dernier résultat, pourquoi être si malheureux qu'on ait obtenu l'*amnistie*? Est-ce un aete contre l'Alliance, eontre l'Espagne? Et nous qui avons porté *isolément* tout le poids de la guerre, ne pouvions-nous *seuls* obtenir le eouronnement de la paix? Au reste tout est fini, l'amnistie est publiée, et on n'en parle peut-être déjà plus à Madrid.

Il paraîtrait que vos eollègues ont tenu une eonférenee sans vous sur l'affaire des eolonies. Ne faites semblant de rien ; demandez toujours des renseignements et des papiers, et offrez toujours de parler tant qu'on voudra. Mais dites à M. Ofalia que, tandis qu'on parle beaucoup, nous agissons ; que M. de Polignae a eu une longue eonférenee avec M. Canning sur les eolonies à propos de la réponse de l'Espagne ; qu'il l'a pressé de nouveau d'aeceper la médiation ; que M. Canning a toujours continué de la refuser, mais que M. de Polignae ne désespère de rien si l'Espagne se dépêche d'envoyer un ambassadeur en Angleterre.

CHATEAUBRIAND.

XVII

Quelques mots sur cette correspondance.

Ici finit la correspondance diplomatique. Je n'ai donné qu'un très-petit nombre des lettres de mes honorables amis ; ils s'y montrent

pleius d'habileté, de talent et de noblesse : ils auront pu voir que j'ai eu soin de retrancher scrupuleusement de ces lettres les détails que la discrétion commande de laisser dans l'ombre. Heureux les rois dont les intérêts sont confiés à de tels hommes !

Quant aux diplomates étrangers, quelle que soit l'opposition qu'ils nous ont faite, ils n'en sont pas moins des hommes de capacité et d'honneur. Les affaires étaient si compliquées qu'il était naturel de les voir autrement que nous ne les voyions. Par exemple, en Espagne, MM. Royez et Brunetti pouvaient très-bien croire, comme représentants de monarchies absolues, que le cabinet français inclinait trop aux idées libérales ; ils devaient servir les intérêts de leurs gouvernements, qui n'étaient pas ceux du nôtre. Si par hasard ils avaient deviné notre politique (l'agrandissement dont nous espérons fortifier notre pays), leur devoir les obligeait à nous entraver davantage. Le même raisonnement s'applique à M. de Metternich : sur le champ de bataille, chacun cherche à remporter la victoire. Nous désirons qu'on use envers nous de la même impartialité : pourquoi n'en userait-on pas ? Est-ce de la diplomatie du moment dont il s'agit ? Non ! c'est de la diplomatie historique ; il s'agit d'une société qui n'est plus ; nos Lettres et nos Dépêches sont des documents poudreux qui comptent déjà des siècles.

Reconnaissance à nos honorables et nobles amis de la chambre élective et de la chambre des pairs, qui voulaient comme nous la guerre d'Espagne : leur éloquente conviction passait de la tribune dans le public. Nous sommes également redevable à cette nombreuse partie de la droite des députés, attachée à M. de Villèle : voyant le président du conseil soutenir, par nécessité, avec clarté et logique, un sentiment dont pourtant il ne se sentait pas entraîné, elle se rangea à sa parole, et forma cette majorité compacte sans laquelle nous n'aurions pu agir. Enfin nous nous félicitons de la bienveillance particulière que nous montrèrent les orateurs de la gauche, tout en s'élevant contre notre système. M. le duc de Rauzan, nommé directeur des affaires politiques, pour tenir lieu d'un de ces sous-secrétaires d'État qui devraient exister dans les départements ministériels, seconda nos travaux et montra ce jugement rassis, qualité essentielle du diplomate.

On le voit, nous avons à cœur d'être juste : nous voulons qu'adversaires et amis soient satisfaits. Notre ouvrage y gagnera, car le premier ornement du langage est l'équité. Nous qui, après le reflux de la monarchie, sommes restés à sec comme les lais et les relais de la

mer, quel retentissement pourraient avoir nos murmures sur les plages désertes d'un océan retiré, vers lequel nous tournons en vain des yeux surpris et une oreille attentive? Les trois quarts d'entre nous ont déjà payé leur tribut à la Mort, personnage fatal et inconnu : comme Charles I^{er}, il faut nous réconcilier, avant de rencontrer le Masque armé qui attend chaque homme au bout de sa vie.

XVIII

Septennalité. — Bruits divers. — Mon caractère.

Les dates des lettres ci-dessus approchent du moment où notre destinée allait encore changer. Si voisin d'un succès complet, nous touchions à un autre dénoûment. La nouvelle péripétie arriva sans nous étonner ; nous avons l'habitude des fragilités de la fortune. La guerre d'Espagne est le grand événement de notre carrière politique, de même qu'elle fut la principale affaire de la Restauration.

Le moment de la discussion des lois était venu : nous parlâmes sur le budget des affaires étrangères ; nous avançâmes deux choses : que la multiplicité des emplois remplaçait les largesses monastiques en France, et la taxe des pauvres en Angleterre ; cette manière de donner étant seulement plus honnête : que le temps des ambassadeurs était passé, et celui des consulats revenu ; conséquemment les ambassadeurs doivent être diminués de nombre, les consuls multipliés et mieux rétribués.

La septennalité fut notre œuvre ; mais nous la voulions avec le changement d'âge. Admettre des députés de quarante ans pour une période septennale, dans une chambre renouvelée intégralement, c'était despotisme de ministres et radotage de Gérontes. Nous soutinmes deux fois notre opinion contre M. de Villèle. Il eût été plus régulier de n'établir la septennalité qu'après la dissolution du corps nommé dans un autre système ; il eût encore mieux valu se borner à la quinquennalité ; mais la considération de ce qui était arrivé relativement à la chambre des Communes en Angleterre ; la presque certitude qu'une chambre est congédiée avant l'expiration de sa vie légale ; la preuve acquise qu'on va toujours trop vite en France, qu'on ne se donne jamais le temps de voir jouer une machine poli-

tique, d'en perfectionner les mouvements, fixèrent l'opinion du Conseil. M. de Villèle nous promit d'ailleurs d'abaisser l'âge, après l'essai d'une nouvelle législature.

Avant de passer à la loi, motif ou plutôt prétexte de notre renvoi, il faut dire quelques mots des bruits répandus.

On a dit qu'il y avait eu des propos et des intrigues autour de nous, qu'on inquiétait M. de Villèle : nous l'ignorons. Nous ne ferions aucune difficulté d'avouer aujourd'hui notre ambition : que nous voulussions être président du conseil, rien là dedans n'eût été extraordinaire. Mais il n'en était pas ainsi ; des hommes communs nous avaient jugés d'après les opinions communes : nous étions au-dessus ou au-dessous de ce qu'ils regardaient comme la grandeur.

M. de Villèle n'était pas aimé ; le vulgaire nous supposait son rival. Desmembres des deux chambres tenaient vraisemblablement des propos inconvenants ; une officieuse courtoisie les reportait à l'hôtel des finances.

La chatte du milieu de l'arbre venait nous raconter aussi, à nous, aigle ou laie, qu'on nous allait chasser ; que M. de Villèle ne voulait plus de nous ; que M. de Corbière avait juré notre perte. Ces rapports ne nous faisaient garder ni notre aire ni notre bauge ; nous laissions notre gîte au premier occupant. Le chancelier Séguier était tout revenu en nous : « Il fut si mauvais courtisan, qu'il demanda à la reine « ce qu'il avait à faire, et la reine lui ayant dit qu'il se reposât, et « qu'il ne se donnât pas la peine de venir au Palais-Royal, il accepta « ce parti, et y alla si peu, que bientôt après il n'y alla point du « tout. »

Cependant, un matin qu'on était accouru nous répéter que M. de Villèle nous trompait, qu'il ne parlait secrètement de nous qu'avec envie et l'écume à la bouche, importuné de ces rumeurs, nous allâmes chez M. de Villèle ; nous lui fîmes part des propos du jour ; nous lui protestâmes ne pas croire un mot de ce qu'on nous disait de lui ; nous lui déclarâmes que nous ne désirions nullement sa place ; que si elle nous était offerte nous la refuserions.

Quoi qu'il en soit, nous aurions résisté aux attaques, en consentant à donner une opinion publique propre à décider la conversion de la rente : nous étions bon garçon et travailleur ; nous rendions quelque service ; nous ne demandions rien ; mais il aurait fallu parler.

XIX

Conversion de la rente. — Mon opinion et ma résolution. — Inhabileté. — Hommes des pouvoirs. — M. de Corbière.

La mesure de la conversion de la rente était hâtive : en général toute diminution de l'intérêt d'un capital est une banqueroute. Nous nous entendons en finances ; nous le disons parce que c'est une aptitude dont nous n'avons cure. Nous pensons qu'en France on fera toujours banqueroute sans produire une révolution. Notre histoire, depuis François I^{er} jusqu'à nous, est là pour confirmer la vérité de l'assertion. Cette facilité de manquer à ses engagements, ne nous fait pas cependant prendre notre parti sur les réductions. Si, au moment des emprunts, vous déclariez qu'à une certaine cote ascendante il vous sera libre de baisser le chiffre de l'intérêt, celui qui vous confierait son argent serait averti ; autrement vous l'égorgez pour le remercier de vous avoir ouvert sa bourse.

Le cours du 5 p. 100, au commencement de 1824, était à 93 ; il ne s'éleva au-dessus du pair qu'avec l'assistance des banquiers de l'Europe par l'appât d'un gain forcé. En 1825, sur 140 millions de rentes 5 p. 100, on parvint à en réduire 30,374,116 fr. en 3 p. 100.

Toutes ces opérations d'agiotage sont fondées sur une erreur : quand on dit que le gouvernement *emprunte*, on dit mal : le gouvernement *n'emprunte pas de fonds ; il vend des rentes*. Ces rentes augmentent-elles de valeur sur la place, comme marchandises, tant mieux pour moi. Diminuent-elles de valeur vénale, tant pis pour moi. En achetant, je suis entré dans le commerce ; je me suis décidé à courir les chances de la bonne ou de la mauvaise fortune.

Mais vous, vendeur, si vous avez le droit de m'enlever mon gain licite, c'est-à-dire le droit de me rembourser au taux de ma première mise, lorsque les rentes en hausse ont accru mon capital, moi, acheteur, j'ai aussi le droit d'exiger de vous le remboursement intégral de ma première mise, lorsque les rentes sont en baisse, c'est-à-dire, lorsque mon capital est diminué : autrement, vous m'avez rendu victime d'un marché frauduleux, vous qui me rembourserez ou ne me rembourserez pas selon votre intérêt, parce que vous êtes le plus fort et que je n'ai aucun recours contre vous. D'ailleurs, quand vous dites que vous me remboursez, c'est une fiction ; si tous les rentiers

vous demandaient à la fois leurs fonds, comment pourriez-vous les leur rendre ?

Si l'Angleterre n'a pas senti, ou si elle a méprisé cette improbité, c'est que l'Angleterre est un pays de papier, d'industrie générale, de pari universel. La fortune britannique tourne incessamment dans diverses roues; ce qu'on perd d'un côté, on le gagne de l'autre. En France, il n'en est pas de la sorte; celui qui a acheté de la rente ne joue pas, auprès de ce jeu-là, un autre jeu. La propriété, parmi nous, tient encore de la stabilité de la terre dont elle est née.

Nous étions donc, en général, contre le principe de la conversion ou du remboursement. Cependant, bien qu'instruit en finances mieux que les trois quarts de nos collègues (ce qu'au reste M. de Villèle apercevait), nous aurions, faute de confiance dans nos lumières, prêté le secours de notre voix à la majorité du Conseil, n'eût un obstacle achevé de nous retenir.

Nous ignorions les conditions du traité entre M. de Villèle et M. Rothschild : M. de Villèle n'en communiqua les articles particuliers qu'à M. de Corbière. Comment aurions-nous pu parler en faveur d'une mesure sur laquelle nous ne pouvions avoir d'idée arrêtée ?

Nous commîmes alors une grande faute, la faute de ne pas insister sur des éclaircissements. Nous avons une invincible répugnance aux explications; nous restons barricadé derrière un silence hébété ressemblant à une bouderie. D'un autre côté, nous craignons, en nous expliquant au Conseil, de faire avorter la mesure dans le Conseil même. Ces syndérèses de conscience, ce temps sans conscience ne les comprendra guère; mais, encore une fois, nous croyions, et nous avons raison de le croire, M. de Villèle supérieur en finances, et nous lui étions dévoué. De cette conviction et de ce dévouement, nous en vîmes à la détermination qui semblait arranger tout, nos scrupules et notre confiance dans les lumières de notre collègue : ne point parler comme *homme*, voter affirmativement comme *ministre*.

En pesant à cette heure le pour et le contre, en balançant les avantages et les désavantages de notre résolution, notre rectitude dans une chose secondaire nous paraît avoir été une inhabileté. Nous étions entouré d'ennemis, contre lesquels notre insouciance et notre franchise nous laissaient sans défense; nous poussions trop loin le mépris des petites gens. M. de Villèle avait pour s'ennuyer une intrépidité dont nous étions incapable; souvent, lorsque nous nous trouvions chez lui, on venait lui annoncer la visite d'un im-

portun : « Ah ! mon Dieu ! » s'écriait-il, avec un grand soupir, et il accueillait en souriant leurs feux : nous nous enfuyions.

Ces hommes qui fréquentent tous les pouvoirs, qui sont vertueusement les *hommes du pays* à la barbe du pays, ces admirateurs de louage, lesquels, éperdus, nous venaient dire qu'on n'avait jamais vus sous le soleil un Mécène tel que nous, se réservant de nous proclamer, à notre chute, le plus pauvre des humains ; ces hommes nous étaient abominables : les Catons, qui, sous l'apparence de l'impartialité et de l'attachement, nous sermonnaient à l'endroit de nos fautes, nous étaient odieux ; ils nous plaçaient au point de vue commun, et prenaient pour des erreurs les choses dont ils ne pouvaient être juges. De sorte qu'aux sycophantes et aux amis, nous devions paraître un phénomène d'ingratitude et d'orgueil.

XX

La conversion de la rente rejetée à la Chambre des Pairs. — M. le comte Mollien, M. le comte Roy, M. le duc de Crillon, M. l'archevêque de Paris. — Je vote en faveur de la loi. — La septennalité à la Chambre élective ; M. de Corbière ne me laisse pas parler.

Le jour de la clôture de la discussion du projet de finances à la chambre héréditaire était arrivé ; la loi sur la septennalité avait passé dans cette chambre, comme la loi sur les finances avait été votée à la chambre élective. Louis XVIII (nous le vîmes le matin avant d'aller au Luxembourg) nous fit, d'une manière affectée, l'éloge d'un discours prononcé en faveur de la réduction des rentes. Nous n'en persistâmes pas moins dans notre dessein de mutisme : quelque chien sans doute nous avait mordu. Cela dut paraître d'autant plus mal au roi, qu'on assurait la retraite de M. de Villèle certaine dans le cas où la loi serait repoussée : nous savions le contraire, mais nous n'en avions pas moins l'air, en refusant notre parole, de travailler au renversement du président du conseil. Nous nous rendîmes, le jeudi 3 juin, à ce palais de la veuve d'Henri IV, témoin de tant d'événements et qui devait en voir tant d'autres. Le comte Mollien présentait un amendement ; il consistait à substituer, à une conversion en rente à 3 pour 100, une conversion en rente à 3 et à 4. M. Mollien est un homme de bonnes manières et versé dans les ma-

tières de finances ; il avait jadis connu mon frère ; j'étais enclin à lui souhaiter bonheur. Toutefois son projet n'était pas admissible ; c'était ôter à la loi sa simplicité : cela ne pouvait raisonnablement entrer dans l'esprit juste de l'ancien ministre du trésor, mais cela plaisait au défenseur de l'amendement.

M. le comte Roy avait proposé de remplacer les rentes à 5 pour 100 par des rentes à 4 1/2 pour 100 : la conversion alors n'en valait pas la peine ; on avait écouté avec respect un homme qui s'était créé douze cent mille livres de rentes.

M. le duc de Crillon reproduisit l'amendement de ce préopinant.

Alors M. de Villèle, avant qu'on allât aux voix sur le premier paragraphe de la loi (paragraphe qui contenait la loi entière), expliqua les desseins bienveillants du gouvernement relatifs aux rentiers au-dessous de 1,000 francs : il répondait indirectement à Monsieur l'archevêque de Paris. Ce prélat peut justement passer pour avoir le plus ébranlé la loi, lorsqu'il se prononça contre la conversion, par un esprit de commisération chrétienne en faveur des rentiers et de la ville de Paris : il leur sauva à peu près douze millions de rentes.

Le premier paragraphe de la loi voté au scrutin et rejeté à la majorité de 120 voix contre 105, la loi fut perdue.

Nous votâmes en faveur de cette loi. Aussitôt le résultat prononcé, nous nous approchâmes de M. de Villèle et nous lui dîmes : « Si vous vous retirez, nous sommes prêt à vous suivre. » M. de Villèle, pour toute réponse, nous honora d'un regard que nous voyons encore. Ce regard ne nous fit aucune impression ; il nous était tout un de rester avec nos collègues, de nous en aller avec eux ou de partir seul.

Le lendemain vendredi 4 juin, il y eut assemblée de commerce chez M. de Villèle ; M. de Corbière ne s'y trouva pas ; le président du conseil nous parut de sang-froid comme à l'ordinaire, disputa sans préoccupation et avec lucidité.

Que faisait M. de Corbière absent ? Mon secrétaire rencontra sur le boulevard M. de Rothschild ; celui-ci lui demanda si nous comptions parler sur la septennalité ; le secrétaire répondit : « Sans doute. » Le maître des Rois reparti : « Il faut savoir si on lui en laissera le temps. »

La septennalité fut débattue, le samedi 5, à la chambre élective. M. de Labourdonnais parla contre la loi. Nous fîmes un signe au président, M. Ravez, dans le dessein de monter à la tribune : il était

probable que nous eussions eu quelque succès ; notre renvoi immédiat devenait alors impossible. M. de Corbière se leva, requit d'être entendu le premier sur une loi ressortissant de son ministère ; il nous dit : « Vous parlerez après. » Nous trouvâmes cela tout simple : nous cédâmes notre rang. Il n'y a pas d'apprenti en politique qui ne nous jouât sous jambe. Nous ne sommes cependant pas de ces capacités supérieures, enfants et génies à la fois : bonhomme sans bonhomie, nous voyons qu'on nous attrape, et nous nous laissons attraper : il est plus commode d'être dupe que de s'évertuer à ne pas l'être.

M. de Corbière battit la campagne pour gagner l'heure où la chambre a coutume de se retirer : interrompu par M. de Labourdonnais et par M. Casimir Périer, il répondit longuement. Quand il se tut après une heure cinquante-trois minutes d'éloquence, M. de Girardin emporta la tribune d'assaut, parla de tout, excepté de la septennalité : comme il n'est pas d'usage qu'on entende de suite deux ministres, nous le laissâmes faire. Six heures sonnèrent ; les députés désertèrent leurs banquettes ; la séance fut levée et la discussion remise au lundi suivant.

Plusieurs amis nous vinrent voir dans la soirée ; ils nous grondèrent de n'avoir pas gardé la parole. Ils n'étaient pas sans inquiétude. Nous leur répondîmes : « Nous renvoyer demain ? tout à l'heure si l'on veut ! » et nous allâmes nous coucher. Craindre pour une place ou la pleurer est une maladie dont nous serions honteux comme d'une gale.

X XI

Pentecôte. — Je suis chassé.

Le 6 au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre : nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte ; jour mémorable dans notre vie : ce même jour, nous avons été relevé à sept ans des vœux d'une pauvre femme chrétienne ; après tant

d'anniversaires ce jour nous rendait à notre obscurité première ; de là il s'en allait nous attendre au palais des rois de Bohême où nous devions saluer ce Charles X exilé, à qui l'on ne nous permit pas, en 1824, de chanter aux Tuileries l'hymne des félicitations.

A dix heures et demie, nous nous rendîmes au château. Nous voulûmes d'abord faire notre cour à MONSIEUR. Le premier salon du pavillon Marsan était à peu près vide : quelques personnes entrèrent successivement et semblaient embarrassées. Un aide de camp de MONSIEUR nous dit : « Monsieur le vicomte, je n'espérais pas vous rencontrer ici : n'avez-vous rien reçu ? Nous lui répondîmes : « Non, que pouvions-nous recevoir ? » Il répliqua : « J'ai peur que vous ne le sachiez bientôt. » Là-dessus, comme on ne nous introduisit point chez MONSIEUR, nous allâmes ouïr la musique à la chapelle.

Nous étions tout occupé des beaux motets de la fête, lorsqu'un huissier vint nous dire qu'on nous demandait. Nous suivîmes l'huissier, il nous conduisit à la salle des Maréchaux. Nous y trouvons notre secrétaire, Hyacinthé Pilorge ; il nous remet cette lettre et cette ordonnance, en nous disant : « Monsieur n'est plus ministre. » M. le duc de Rauzan, directeur des affaires politiques, avait ouvert le paquet pendant notre absence et n'avait osé nous l'apporter.

« Monsieur le vicomte ,

« J'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre
« Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le président du conseil des ministres,

« *Signé* : J. DE VILLÈLE. »

« Louis, par la grâce de Dieu, etc.

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Le sieur comte de Villèle, président de notre conseil des ministres et ministre secrétaire d'État au département des finances, est chargé *par intérim* du portefeuille des affaires étrangères en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand.

« Le président de notre conseil des ministres est chargé de l'exécu-

« lion de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin
« des lois.

« Donné à Paris en notre château des Tuileries, le 6 juin de l'an de
grâce 1824, et de notre règne le vingt-neuvième.

« *Signé* : LOUIS.

« Par le roi :

« Le président du conseil des ministres,

« *Signé* : J. DE VILLÈLE.

« Pour ampliation :

« Le président du conseil des ministres,

« *Signé* : J. DE VILLÈLE. »

Nous remontâmes dans notre voiture avec Hyacinthe ; nous étions fort gai, quoique au fond mortellement blessé du ton de la lettre et de la manière dont nous étions *chassé*.

Deux heures après notre déménagement était fini : nous étant toujours regardé comme en hôtel garni à l'Hôtel des affaires étrangères, nous n'avions que notre mouchoir de nuit et notre manteau à remporter. Nous répondîmes à la lettre de M. le président du conseil par ce billet devenu public.

Paris, 6 juin 1824.

« Monsieur le comte,

« J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire contenant
« l'ordonnance du roi, datée de ce matin, 6 juin, qui vous confie le
« portefeuille des affaires étrangères. J'ai l'honneur de vous prévenir
« que j'ai quitté l'hôtel du ministère et que le département est à vos
« ordres.

« Je suis avec une haute considération, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Nous reçûmes bientôt de M. de Villèle cette autre lettre ; elle terminait tout, et prouvait à notre grande simplicité que nous n'avions rien pris de ce qui rend un homme respecté et respectable.

Paris, 16 juin 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Je me suis empressé de soumettre à Sa Majesté l'ordonnance
« par laquelle il vous est accordé décharge pleine et entière des
« sommes que vous avez reçues du Trésor royal, pour dépenses se-
« crètes, pendant tout le temps de votre ministère.

« Le roi a approuvé toutes les dispositions de cette ordonnance
« que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe en original.

« Agrérez, monsieur le vicomte, etc.

« Signé : J. DE VILLELE. »

Notre chute fit grand bruit. Ceux qui s'en montraient les plus satisfaits en blâmaient la forme. Nous avons appris depuis que M. de Villèle hésita; il avait le pressentiment de divisions futures. M. de Corbière décida la question : « S'il entre par une porte au conseil, dut-il dire, je sors par l'autre. » On me laissa sortir. Il était tout simple qu'on nous préférât M. de Corbière. Nous ne lui en voulons pas : nous l'importunions ; il nous a fait chasser ; il a bien fait.

XXII

L'opposition me suit.

Le lendemain de notre renvoi et les jours d'après, on lut dans le *Journal des Débats* ce paragraphe si remarquable et si honorable pour MM. Bertin :

« C'est pour la seconde fois que M. de Chateaubriand subit l'é-
« preuve d'une destitution solennelle.

« Il fut destitué en 1816, comme ministre d'État, pour avoir atta-
« qué, dans son immortel ouvrage de la *Monarchie selon la Charte*, la
« fameuse ordonnance du 5 septembre, qui prononçait la dissolution
« de la chambre introuvable de 1815. MM. de Villèle et Corbière

« étaient alors de simples députés, chefs de l'opposition royaliste,
 « et c'est pour avoir embrassé leur défense que M. de Chateaubriand
 « devint la victime de la colère ministérielle.

« En 1824, M. de Chateaubriand est encore destitué, et c'est par
 « MM. de Villèle et Corbière, devenus ministres, qu'il est sacrifié.
 « Chose singulière ! en 1816, il fut puni d'avoir parlé ; en 1824, on
 « le punit de s'être tu ; son crime est d'avoir gardé le silence dans la
 « discussion sur la loi des rentes. Toutes les disgrâces ne sont pas
 « des malheurs ; l'opinion publique, juge suprême, nous apprendra
 « dans quelle classe il faut placer celle de M. de Chateaubriand ; elle
 « nous apprendra aussi à qui l'ordonnance de ce jour aura été le
 « plus fatale, ou du vainqueur ou du vaincu.

« Qui nous eût dit, à l'ouverture de la session, que nous gâterions
 « ainsi tous les résultats de l'entreprise d'Espagne ? Que nous fallait-
 « il cette année ? Rien que la loi sur la septennalité (mais la loi
 « complète) et le budget. Les affaires de l'Espagne, de l'Orient et
 « des Amériques, conduites comme elles l'étaient, prudemment et
 « en silence, seraient éclaircies ; le plus bel avenir était devant nous ;
 « on a voulu cueillir un fruit vert ; il n'est pas tombé, et on a cru
 « remédier à de la précipitation par de la violence.

« La colère et l'envie sont de mauvais conseillers ; ce n'est pas
 « avec les passions et en marchant par saccades que l'on conduit
 « des États.

« *R.-S.* La loi sur la septennalité a passé, ce soir, à la chambre
 « des députés. On peut dire que les doctrines de M. de Chateau-
 « briand triomphent après sa sortie du ministère. Cette loi, qu'il
 « avait conçue depuis longtemps, comme complément de nos insti-
 « tutions, marquera à jamais, avec la guerre d'Espagne, son passage
 « dans les affaires. On regrette bien vivement que M. de Corbière ait
 « enlevé la parole, samedi, à celui qui était alors son illustre col-
 « lègue. La chambre des députés aurait au moins entendu le chant
 « du cygne.

« Quant à nous, c'est avec le plus vif regret que nous rentrons
 « dans une carrière de combats, dont nous espérons être à jamais
 « sortis par l'union des royalistes ; mais l'honneur, la fidélité politi-
 « que, le bien de la France, ne nous ont pas permis d'hésiter sur le
 « parti que nous devons prendre. »

Le signal de la réaction fut ainsi donné. M. de Villèle n'en fut pas d'abord trop alarmé ; il ignorait la force des opinions. Plusieurs années furent nécessaires pour l'abattre, mais enfin il tomba.

XXIII

Derniers billets diplomatiques.

Ces derniers billets ferment notre correspondance.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE TALARU.

Paris, le 9 juin 1824.

Je ne suis plus ministre, mon cher ami; on prétend que vous l'êtes. Quand je vous obtins l'ambassade de Madrid, je dis à plusieurs personnes qui s'en souviennent encore : « Je viens de nommer mon successeur. » Je désire avoir été prophète. C'est M. de Villèle qui a le portefeuille par intérim.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE RAYNEVAL.

Paris, le 16 juin 1824.

J'ai fini, Monsieur; j'espère que vous en avez encore pour longtemps. J'ai tâché que vous n'eussiez pas à vous plaindre de moi.

Il est possible que je me retire à Neufchâtel, en Suisse; si cela arrive, demandez pour moi d'avance à S. M. prussienne sa protection et ses bontés : offrez mon hommage au comte de Bernstorff, mes amitiés à M. Ancillon et mes compliments à tous vos secrétaires. Vous, Monsieur, je vous prie de croire à mon dévouement et à mon attachement très-sincère.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE CARAMAN.

Paris, le 22 juin 1824.

J'ai reçu, monsieur le marquis, vos lettres du 11 de ce mois. D'autres que moi vous apprendront la route que vous aurez à suivre désormais; si elle est conforme à ce que vous avez entendu, elle vous mènera loin. Il est probable que ma destitution fera grand plaisir à M. de Metternich pendant une quinzaine de jours. Recevez, monsieur le marquis, mes adieux et la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. HYDE DE NEUVILLE.

Paris, le 22 juin 1824.

Vous aurez sans doute appris ma destitution. Il ne me reste qu'à vous dire combien j'étais heureux d'avoir avec vous des relations que l'on vient de briser. Continuez, Monsieur et ancien ami, à rendre des services à votre pays, mais ne comptez pas trop sur la reconnaissance; et ne croyez pas que vos succès soient une raison pour vous maintenir au poste où vous faites tant d'honneur. Je vous souhaite, Monsieur, tout le bonheur que vous méritez, et je vous embrasse.

P.-S. Je reçois à l'instant votre lettre du 5 de ce mois, où vous m'apprenez l'arrivée de M. de Mérona. Je vous remercie de votre bonne amitié; soyez sûr que je n'ai cherché que cela dans vos lettres.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. LE COMTE DE SERRE.

Paris, le 23 juin 1824.

Ma destitution vous aura prouvé, monsieur le comte, mon impuissance à vous servir; il ne me reste qu'à faire des souhaits pour vous voir où vos talents vous appellent. Je me retire, heureux d'avoir contribué à rendre à la France son indépendance militaire et politique, et d'avoir introduit la septennalité dans son système électoral; elle n'est pas telle que je l'aurais voulue; le changement d'âge en était une conséquence nécessaire; mais enfin le principe est posé; le temps fera le reste, si toutefois il ne défait pas. J'ose me flatter, monsieur le comte, que vous n'avez pas eu à vous plaindre de nos relations; et moi je me féliciterai toujours d'avoir rencontré dans les affaires un homme de votre mérite.

Recevez, avec mes adieux, etc.

CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND A M. DE LA FERRONNAYS.

Paris, ce 16 juin 1824.

Si par hasard vous étiez encore à Saint-Pétersbourg, monsieur le comte, je ne veux pas terminer notre correspondance sans vous dire toute l'estime et toute l'amitié que vous m'avez inspirées; portez-vous bien; soyez plus heureux que moi, et croyez que vous me retrouverez dans toutes les circonstances de la vie. J'éris un mot à l'empereur.

CHATEAUBRIAND.

La réponse à cet adieu m'arriva dans les premiers jours d'août. M. de La Ferronnays avait consenti aux fonctions d'ambassadeur sous mon ministère; plus tard je devins à mon tour ambassadeur sous le ministère de M. de La Ferronnays: ni l'un ni l'autre n'avons eu monter ou descendre. Compatriotes et amis, nous nous sommes

rendus mutuellement justice. M. de La Ferronnays a supporté les plus rudes épreuves sans se plaindre; il est resté fidèle à ses souffrances et à sa noble pauvreté. Après ma chute, il a agi pour moi à Pétersbourg comme j'aurais agi pour lui : un honnête homme est toujours sûr d'être compris d'un honnête homme. Je suis heureux de produire ce touchant témoignage du courage, de la loyauté et de l'élévation d'âme de M. de La Ferronnays. Au moment où je reçus ce billet, il me fut une compensation très-supérieure aux faveurs capricieuses et banales de la fortune. Ici seulement, pour la première fois, je crois devoir violer le secret honorable que me recommandait l'amitié.

M. DE LA FERRONNAYS A M. DE CHATEAUBRIAND.

Saint-Pétersbourg, le 4 juillet 1824.

Le courrier russe arrivé avant-hier m'a remis votre petite lettre du 16; elle devient pour moi une des plus précieuses de toutes celles que j'ai eu le bonheur de recevoir de vous; je la conserve comme un titre dont je m'honore, et j'ai la ferme espérance et l'intime conviction que bientôt je pourrai vous le présenter dans des circonstances moins tristes. J'imiterai, monsieur le vicomte, l'exemple que vous me donnez, et ne me permettrai aucune réflexion sur l'événement qui vient de rompre d'une manière si brusque et si peu attendue les rapports que le service établissait entre vous et moi; la nature même de ces rapports, la confiance dont vous m'honoriez, enfin des considérations bien plus graves, puisqu'elles ne sont pas exclusivement personnelles, vous expliqueront assez les motifs et toute l'étendue de mes regrets. Ce qui vient de se passer reste encore pour moi entièrement inexplicable; j'en ignore absolument les causes, mais j'en vois les effets; ils étaient si faciles, si naturels à prévoir, que je suis étonné que l'on ait si peu craint de les braver. Je connais trop cependant la noblesse des sentiments qui vous animent, et la pureté de votre patriotisme, pour n'être pas bien sûr que vous approuverez la conduite que j'ai cru devoir suivre dans cette circonstance; elle m'était commandée par mon devoir, par mon amour pour mon pays, et même par l'intérêt de votre gloire; et vous êtes trop Français pour accepter, dans la situation où vous

vous trouvez, la protection et l'appui des étrangers; vous avez pour jamais acquis la confiance et l'estime de l'Europe; mais c'est la France que vous servez, c'est à elle seule que vous appartenez; elle peut être injuste, mais ni vous, ni vos véritables amis ne souffriront jamais que l'on rende votre cause moins pure et moins belle en confiant sa défense à des voix étrangères. J'ai donc fait taire toute espèce de sentiments et de considérations particulières devant l'intérêt général; j'ai prévenu des démarches dont le premier effet devait être de susciter parmi nous des divisions dangereuses, et de porter atteinte à la dignité du trône. C'est le dernier service que j'aie rendu ici avant mon départ; vous seul, monsieur le vicomte, en aurez la connaissance; la confiance vous en était due, et je connais trop la noblesse de votre caractère pour n'être pas bien sûr que vous me garderez le secret, et que vous trouverez ma conduite, dans cette circonstance, conforme aux sentiments que vous avez le droit d'exiger de ceux que vous honorez de votre estime et de votre amitié.

Adieu, monsieur le vicomte : si les rapports que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous ont pu vous donner une idée juste de mon caractère, vous devez savoir que ce ne sont point les changements de situation qui peuvent influencer mes sentiments, et vous ne douterez jamais de l'attachement et du dévouement de celui qui, dans les circonstances actuelles, s'estime le plus heureux des hommes d'être placé par l'opinion au nombre de vos amis.

LA FERRONNAYS.

MM. de Fontenay et de Pontcarré sentent vivement le prix du souvenir que vous voulez bien leur conserver : témoins, ainsi que moi, de l'accroissement de considération que la France avait acquis depuis votre entrée au ministère, il est tout simple qu'ils partagent mes sentiments et mes regrets.

XXIV

Examen d'un reproche.

Puisque nous avons été conduit naturellement par l'affaire d'Espagne jusqu'au récit de notre expulsion du ministère; puisque notre

pensée s'est tournée vers le passé ; puisque des souvenirs pénibles se sont présentés à notre mémoire, nous sera-t-il permis d'examiner un reproche, à nous souvent adressé, le reproche d'avoir contribué à la chute de la monarchie légitime ? Ayant enseveli dans nos *mémoires* ce que nous avons cru devoir taire de notre vivant, nous aurions pourtant regret de nous en aller sans nous être expliqué sur une accusation grave : nous nous soulagerons d'un fardeau inutile à porter.

Les événements arrivés sous le ministère dont nous avons fait partie ont une importance qui le lie à la fortune commune de la France : il n'y a pas un Français dont le sort n'ait été atteint du bien que nous pouvons avoir fait, du mal que nous avons subi. Par des affinités bizarres et inexplicables, par des rapports secrets qui entrelacent quelquefois de hautes destinées à des destinées vulgaires, les Bourbons ont prospéré tant qu'ils ont daigné nous écouter, quoique nous soyons loin de croire, avec le poëte, que notre *éloquence ait fait l'aumône à la royauté*. Sitôt qu'on a cru devoir briser le roseau qui croisait au pied du trône, la couronne a penché, et bientôt elle est tombée : souvent en arrachant un brin d'herbe on fait crouler une grande ruine.

Ces faits incontestables, on les expliquera comme on voudra ; s'ils donnent à notre carrière politique une valeur relative qu'elle n'a pas d'elle-même, nous n'en tirons point vanité ; nous ne ressentons point une mauvaise joie du hasard qui mêle notre nom d'un jour aux événements des siècles. Quelle qu'ait été la variété des accidents de notre course aventureuse ; où que les noms et les faits nous aient promené, le dernier horizon du tableau est toujours menaçant et triste.

. Juga cœpta moveri
 Silvarum, visæque canes ululare per umbram.

Mais si la scène a changé d'une manière déplorable, nous ne devons, dit-on, accuser que nous-même : pour venger ce qui nous a semblé notre injure, nous avons tout divisé, et cette division a produit en dernier résultat le renversement du trône. Voyons.

M. de Villèle a déclaré qu'on ne pouvait gouverner ni avec nous, ni sans nous. Avec nous c'était une erreur ; sans nous, à l'heure où M. de Villèle disait cela, il disait vrai, car les opinions les plus diverses nous composaient une majorité.

M. le président du conseil ne nous a jamais connu. Nous lui étions

sincèrement attaché ; nous l'avions fait entrer dans son premier ministère, ainsi que le prouve un billet de remerciements de M. le duc de Richelieu, que nous possédons encore. Nous avons donné notre démission de plénipotentiaire à Berlin, lorsque M. de Villèle s'était retiré. On lui a persuadé qu'à sa seconde rentrée dans les affaires nous désirions la place qu'il occupait ; nous n'avions point ce désir. Nous ne sommes point de la race intrépide, sourde à la voix du dévouement et de la raison. La vérité est que nous n'avons aucune ambition ; c'est précisément la passion qui nous manque, parce que nous en avons une autre dominatrice. Lorsque nous priions M. de Villèle de porter au roi quelque dépêche importante, pour nous éviter la peine d'aller au château, afin de nous laisser le loisir de visiter une chapelle gothique dans la rue Saint-Julien le Vieux, il aurait été bien rassuré contre notre ambition, eût-il mieux jugé de notre candeur puérile, ou de la hauteur de nos dédains ?

Rien ne nous agréait dans la vie positive, hormis peut-être le ministère des affaires étrangères ; nous n'étions pas insensible à l'idée que la patrie nous devrait, dans l'intérieur de la liberté, à l'extérieur l'indépendance. Loin de chercher à renverser M. de Villèle, nous venions de dire récemment au roi : « Sire, M. de Villèle est un pré-
« sident plein de lumières ; Votre Majesté doit éternellement le gar-
« der à la tête de ses conseils. »

M. de Villèle ne le remarqua pas : notre esprit pouvait tendre à la domination, mais il était dominé par notre caractère ; nous trouvions plaisir dans notre obéissance, parce qu'elle nous débarrassait de notre volonté. Notre défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout et le doute perpétuel. S'il se fût rencontré un prince qui, nous comprenant, nous eût retenu de force au travail, il avait peut-être quelque parti à tirer de nous : mais le ciel fait rarement naître ensemble l'homme qui veut et l'homme qui peut. En fin de compte, est-il aujourd'hui une chose pour laquelle on voulût se donner la peine de sortir de son lit ? On s'endort au bruit des royaumes tombés pendant la nuit, et que l'on balaie chaque matin devant nos portes.

Après notre renvoi, n'eussions-nous pas mieux fait de nous taire ? la brutalité du procédé ne nous avait-elle pas fait revenir les salons et le public ? M. de Villèle a répété que la lettre de destitution avait retardé ; par ce hasard, elle avait eu le malheur de nous être rendue qu'au château : peut-être en fut-il ainsi ; mais, quand on joue, on doit calculer les chances de la partie ; on doit surtout ne pas écrire à un homme de quelque valeur une lettre telle qu'on rougirait de

l'adresser au valet coupable qu'on jetterait sur le pavé, sans conventions et sans remords. L'irritation du parti Villèle était d'autant plus grande contre nous, qu'il voulait s'approprier notre ouvrage, et que nous avions montré de l'entente dans des matières qu'on nous avait supposé ignorer.

Sans doute, avec du silence et de la modération (comme on disait), nous aurions été loué de la race en adoration perpétuelle du portefeuille ; en faisant pénitence de notre innocence, nous eussions préparé notre rentrée au conseil. C'eût été mieux dans l'ordre commun, mais c'était nous prendre pour l'homme que point ne sommes ; c'était nous supposer le désir de ressaisir le timon de l'État, l'envie de faire notre chemin ; désir et envie qui dans cent mille ans ne nous arriveraient pas.

L'idée que nous avions du gouvernement représentatif nous conduisit à entrer dans l'opposition ; l'opposition systématique nous semble la seule propre à ce gouvernement. L'opposition surnommée de *conscience* est impuissante. La conscience peut arbitrer un fait *moral* ; elle ne juge point d'un fait *intellectuel* ; force est de se ranger sous un chef, appréciateur des bonnes et des mauvaises lois. N'en est-il ainsi ? alors tel député prend sa bêtise pour sa conscience et la met dans l'urne. L'opposition dite de *conscience* consiste à flotter entre les partis, à ronger son frein, à voter même, selon l'occurrence, pour le ministère, à se faire magnanime en enrageant ; opposition d'imbécillités mutines chez les soldats, de capitulations ambitieuses parmi les chefs. Tant que l'Angleterre a été saine, elle n'a jamais eu qu'une opposition systématique : on entraît et l'on sortait avec ses amis ; en quittant le portefeuille on se plaçait sur le banc des attaquants. Comme on était censé s'être retiré pour n'avoir pas voulu adopter un système, ce système étant resté près de la Couronne devait être nécessairement combattu. Or, les hommes ne représentant que des principes, l'opposition systématique ne voulait emporter que les principes, lorsqu'elle livrait l'assaut aux hommes.

D'ailleurs, depuis que M. de Villèle s'était séparé de nous, la politique s'était dérangée : l'ultraïsme contre lequel la sagesse du président du conseil luttait encore, l'avait débordé. La contrariété qu'il éprouvait de la part de ses opinions intérieures et du mouvement des opinions extérieures le rendait irritable : de là la presse entravée, la garde nationale de Paris cassée, etc. Devions-nous laisser périr la monarchie, afin d'acquérir le renom d'une modération hypocrite aux aguets ? Nous crûmes très-sincèrement remplir un devoir en combat-

tant à la tête de l'opposition, trop attentif au péril que nous voyions d'un côté, pas assez frappé du danger contraire. Lorsque M. de Villèle fut renversé, on nous consulta sur la nomination d'un autre ministère. Si l'on eût pris, comme nous le propositions, M. Casimir Périer, le général Sébastiani et M. Royer Collard, les choses auraient pu se soutenir. Nous ne voulûmes point accepter le département de la marine, et nous le fîmes donner à notre ami Hyde de Neuville ; nous refusâmes également deux fois l'instruction publique ; jamais nous ne serions rentré au conseil sans être le maître. Nous allâmes à Rome chercher parmi les ruines notre *autre moi-même*, car il y a dans notre personne deux êtres bien distincts et qui n'ont aucune communication l'un avec l'autre.

Nous en ferons loyalement l'aveu, l'excès du ressentiment ne nous justifie pas selon la règle et le mot vénérable de vertu ; mais notre vie entière nous sert d'exuse.

Officier au régiment de Navarre, nous étions revenu des forêts de l'Amérique pour nous rendre auprès de la légitimité fugitive, pour combattre dans ses rangs contre nos propres lumières, le tout sans conviction, par le seul devoir du soldat, et parce qu'ayant eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi à Versailles, nous nous croyions particulièrement engagé au sang d'un prince dont nous avions approché. Nous restâmes huit ans sur le sol étranger, accablé de toutes les misères.

Ce large tribut payé, nous rentrâmes en France en 1800. Bonaparte nous rechercha et nous plaça ; mais à la mort du duc d'Enghien, nous nous dévouâmes de nouveau à la mémoire des Bourbons. Nos paroles sur le tombeau de MESDAMES à Trieste ranimèrent la colère du dispensateur des empires ; il menaça de nous faire sabrer sur les marches des Tuileries. La brochure de *Bonaparte et des Bourbons* valut à Louis XVIII, de son aveu même, plus que cent mille soldats. Dans quelques pages sur l'arrivée du souverain à Compiègne, nous vîmes au-devant de l'effet que pouvaient produire sur les grenadiers de Napoléon les infirmités d'un monarque assis, succédant à un empereur à cheval. A l'aide de la popularité dont nous jouissions alors, la France anti-constitutionnelle comprit les institutions de la royauté légitime. Durant les *cent-jours*, la monarchie nous vit auprès d'elle à Gand, dans son second exil. Enfin, par la guerre d'Espagne, nous avons contribué à étouffer les conspirations, à réunir les opinions sous la même cocarde, et à rendre à notre canon sa portée. On sait le reste de nos projets : reculer nos frontières,

donner, au Nouveau-Monde, des couronnes nouvelles à la famille de saint Louis.

Cette longue persévérance dans les mêmes sentiments méritait peut-être quelques égards. Sensible à l'affront, il nous était impossible de mettre aussi entièrement de côté ce que nous pouvions valoir, d'oublier tout à fait que nous étions le restaurateur de la religion et l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Notre agitation croissait nécessairement encore à la pensée qu'une mesquine querelle faisait manquer à notre patrie une occasion de grandeur qu'elle ne retrouverait plus. Si l'on nous avait dit : « Vos plans seront suivis ; on exécutera sans vous ce que vous aviez entrepris, » nous eussions tout oublié pour la France. Malheureusement nous avons la croyance qu'on n'adopterait pas nos idées ; l'événement l'a prouvé.

Nous étions dans l'erreur peut-être, mais nous étions persuadé que M. le comte de Villèle ne comprenait pas la société qu'il conduisait ; nous sommes convaincu que les solides qualités de cet habile ministre étaient adéquates du temps actuel ; il était venu trop tôt sous la Restauration. Les opérations de finances, les associations commerciales, le mouvement industriel, les canaux, les bateaux à vapeur, les chemins de fer, les grandes routes, une société matérielle qui n'a de passion que pour la paix, qui ne rêve que le confort de la vie, qui ne veut faire de l'avenir qu'un perpétuel aujourd'hui, dans cet ordre de choses, M. de Villèle eût été roi. M. de Villèle a voulu un temps qui ne pouvait être à lui, et par honneur il ne veut pas d'un temps qui lui appartient. Sous la Restauration, toutes les facultés de l'âme étaient vivantes ; tous les partis rêvaient de réalités ou de chimères ; tous, avançant ou reculant, se heurtaient en tumulte ; personne ne prétendait rester où il était ; la légitimité constitutionnelle ne paraissait à aucun esprit ému le dernier mot de la république ou de la monarchie. On sentait sous ses pieds remuer dans la terre des armées ou des révolutions qui venaient s'offrir pour des destinées extraordinaires. M. de Villèle était éclairé sur ce mouvement ; il voyait croître les ailes qui, poussant à la nation, l'allaient rendre à son élément, à l'air, à l'espace, immense et légère qu'elle est. M. de Villèle voulait retenir cette nation sur le sol, l'attacher en bas ; nous doutons qu'il en eût la force. Nous voulions, nous, occuper les Français à la gloire ; essayer de les mener à la réalité par des songes : c'est ce qu'ils aiment.

Il serait mieux d'être plus humble, plus prosterné, plus chrétien.

Malheureusement nous sommes sujet à faillir ; nous n'avons point la perfection évangélique. Si un homme nous donnait un soufflet, nous ne tendrions pas l'autre joue : cet homme, s'il était sujet, nous aurions sa vie ou il aurait la nôtre ; s'il était roi...

Eussions-nous deviné le résultat, certes nous nous serions abstenu ; la majorité qui vota la phrase sur *le refus du concours* ne l'eût pas votée si elle eût prévu la conséquence de son vote. Personne ne désirait sérieusement une catastrophe, excepté quelques hommes à part. Il n'y a eu qu'une émeute, et la légitimité seule l'a transformée en révolution ; seule elle a eu le tort de l'attaque illégale, et, le moment venu, elle a manqué de l'intelligence, de la prudence, de la résolution qui la pouvaient encore sauver. Après tout, c'est une monarchie tombée ; il en tombera bien d'autres : nous ne lui devons que notre fidélité, elle l'a.

Dévoué à ses premières adversités, nous nous sommes consacré à ses dernières infortunes : le malheur nous trouvera toujours pour second. Nous avons tout renvoyé, places, pensions, honneurs, et afin de n'avoir rien à demander à personne, nous avons mis en gage notre cercueil. Juges austères et rigides, vertueux et infailibles royalistes, qui avez mêlé un serment à vos richesses, comme vous mêlez le sel aux viandes de votre festin pour les conserver, ayez un peu d'indulgence à l'égard de nos amertumes passées ; nous les expions aujourd'hui à notre manière qui n'est pas la vôtre. Croyez-vous qu'à l'heure du soir, à cette heure où l'homme de peine se repose, il ne sente pas le poids de la vie, quand ce poids est rejeté sur ses bras ? Et cependant, nous avons pu ne pas porter le fardeau, nous avons vu Louis-Philippe dans son palais du 1^{er} au 6 août 1830 ; il n'a tenu qu'à nous d'écouter des paroles généreuses : peut-être aurions-nous pu rentrer au ministère des affaires étrangères, peut-être retourner à l'ambassade de Rome, la plus grande des tentations pour un hanteur de ruines, et un habitué de solitude. Nous avons mieux aimé garder des chaînes d'autant plus étroites qu'elles sont rompues.

Plus tard, si nous avions pu nous repentir d'avoir bien fait, il nous était possible de revenir sur le premier mouvement de notre conscience. M. Benjamin Constant, homme si puissant alors, nous écrivait le 20 septembre : « J'aimerais bien mieux vous écrire sur « vous que sur moi, la chose aurait plus d'importance. Je vou-
« drais pouvoir vous parler de la perte que vous faites essuyer à la
« France entière, en vous retirant de ses destinées, vous qui avez

« exercé sur elles une influence si noble et si salutaire ! Mais il y
 « aurait indiscretion à traiter ainsi des questions personnelles, et je
 « dois, en gémissant, comme tous les Français, respecter vos scrupules. »

Nos devoirs ne nous semblant point encore accomplis, nous avons défendu la veuve et l'orphelin ; nous avons subi les procès et la prison que Bonaparte, même dans ses plus grandes colères, nous avait épargnés. Nous nous présentons entre notre démission à la mort du duc d'Enghien et notre cri pour l'enfant abandonné ; nous nous présentons appuyé sur un prince fusillé et sur un prince banni ; ils soutiennent nos vieux bras entrelacés à leurs bras débiles : royalistes, êtes-vous aussi bien accompagnés ?

Mais, plus nous avons garrotté notre vie par les liens du dévouement et de l'honneur, plus nous avons dégagé notre opinion ; nous avons échangé la liberté de nos actions contre l'indépendance de notre pensée ; cette pensée est rentrée dans sa nature. Maintenant, en dehors de tout, nous apprécions les gouvernements ce qu'ils valent. Peut-on croire aux rois de l'avenir ? faut-il croire aux peuples du présent ? L'homme sage et inconsolé de ce siècle sans conviction ne rencontre un misérable repos que dans l'athéisme politique. Que les jeunes générations se bercent d'espérances, avant de toucher au but, elles attendront de longues années. Les âges vont au nivellement général, mais ils ne hâtent point leur marche à l'appel de nos désirs. Le Temps est une sorte d'Éternité appropriée aux choses mortelles : il compte pour rien les races et leurs douleurs dans les œuvres qu'il accomplit.

X X V

Madame la Dauphine.

Il résulte de tout ce qu'on vient de lire, que, si l'on avait fait ce que j'avais sans cesse conseillé, que si d'étroites envies n'avaient préféré leur satisfaction au salut de la France, que si le pouvoir avait mieux apprécié les capacités relatives ; que si les cabinets étrangers, moins obstinés dans leur haine anti-constitutionnelle, avaient jugé, comme Alexandre, qu'on ne pouvait sauver la monar-

chie française qu'en s'appuyant sur les nouvelles institutions ; que si ces cabinets n'avaient point entreteuu l'autorité rétablie dans sa défiance du principe de la Charte ; il résulte de tout cela que la légitimité occuperait encore le trône. Mais ce qui est passé est passé ; on a beau aller en arrière, se remettre à la place que l'on a quittée, on ne retrouve rien de ce qu'on y avait laissé : hommes, idées, circonstances, tout s'est évanoui.

La partie est perdue. Les succès de la guerre de 1823, poussés assez loin pour qu'on en pût espérer le reste, n'ont point été achevés ; la France ne continuant point de grandir auprès de la Péninsule, l'Espagne, un moment réunie à nous, s'en est derechef détachée : les flots des révolutions sont revenus sur les deux pays et les ont couverts de nouveau : la victoire de M. le duc d'Angoulême n'a fait qu'aveugler la Légitimité. Tel est le mal que l'envie bornée a pu faire en nous renversant, et en amenant, par notre chute, les divisions si fatales à la monarchie restaurée.

A Dieu ne plaise qu'en parlant ici d'envie bornée nous désignions M. de Villèle, nous avons seulement en mémoire les Médiocrités qui l'ont obsédé : elles ont préparé le mariage d'Isabelle avec quelque fils de François II, ou de Georges III. Du reste, si nous avons exagéré autrefois dans notre défense légitime, nous reconnaissons pleinement, franchement, loyalement, notre injustice : quand on est blessé, les qualités d'un homme disparaissent ; on ne voit que ses imperfections.

M. de Villèle est un homme de vigilance, de patience, de sang-froid ; ses ressources sont infinies. Il a établi dans les Finances et la Comptabilité un ordre qui restera. Abstraction faite de l'avenir et du grand côté des choses, dont il ne se souciait pas, il était impossible de mettre plus de finesse, de clarté, de fermeté dans les affaires. Peut-être n'avait-il pas pour occuper la première place les frivolités utiles, et les qualités assorties ; il est dommage qu'il n'ait pas deviné combien nos défauts lui étaient nécessaires ; nous le complétions, en lui donnant ce qui lui manquait.

La Restauration avait rencontré en moi et en lui ses vrais ministres : elle ne devait jamais ni chasser l'un ni abandonner l'autre. Mais il était écrit que toujours favorisée elle laisserait tout échapper.

A Carlsbad, en 1832, nous prîmes la liberté de conseiller à madame la Dauphine d'appeler M. de Villèle auprès de Henri de France. Sur une observation bienveillante de la Princesse, nous répondimes :

« J'ai eu à me plaindre de M. de Villèle, mais je me mépriserais
 « si, après la chute du trône, je continuais de nourrir le ressenti-
 « ment de quelques mesquines rivalités. Nos divisions ont déjà fait
 « trop de mal; je suis prêt à demander pardon à ceux qui m'ont
 « offensé. Je supplie MADAME de croire que ce n'est là ni l'étalage
 « d'une fausse générosité, ni une pierre posée en prévision d'une
 « future fortune. Que pourrais-je demander à Charles X dans l'exil?
 « Et si la restauration arrivait jamais, ne serais-je pas dans ma
 « tombe? »

MADAME nous regarda avec affabilité; elle eut la bonté de nous louer par ces seuls mots : « C'est très-bien, monsieur de Chateaubriand. » Elle avait comme un voile de larmes sur les yeux.

Les moments les plus précieux de notre longue carrière sont ceux que madame la Dauphine nous a permis de passer auprès d'elle. Au fond de cette âme, le ciel a déposé un trésor de magnanimité et de religion que les prodigalités du malheur n'ont pu tarir. Nous avons devant nous la fille que le roi martyr avait pressée sur son cœur avant d'aller cueillir la palme : l'éloge est suspect lorsqu'il s'adresse à la prospérité; mais, avec la Princesse, l'admiration était à l'aise. Nous l'avons dit : les malheurs de cette femme sont montés si haut, qu'ils sont devenus une des gloires de la révolution. Nous aurons donc rencontré une fois des destinées assez supérieures pour leur dire, sans crainte de les blesser, ce que nous pensons de l'état futur de la société : on pouvait causer avec la Dauphine du sort des empires; elle qui verrait passer sans les regretter, aux pieds de sa vertu, tous ces royaumes de la terre, dont plusieurs se sont écroulés aux pieds de sa race.

XXVI

Dernier coup d'œil sur la guerre d'Espagne. — La Restauration. — Charles X.
 — Henri et Louise. — Résumé.

On sait maintenant le congrès de Vérone, le droit et le but de notre intervention. L'erreur historique dans laquelle le public a été entraîné sera redressée, car elle n'est pas encore une de ces erreurs consacrées du temps; l'amour-propre et des motifs aussi peu

élevés n'ont aucun intérêt à la faire vivre. Aujourd'hui la guerre d'Espagne est passée ; un monde a succédé à un monde ; la royauté de Louis XIV, en France et en Espagne, a disparu. L'expédition de 1823, tout importante qu'elle aurait pu devenir pour la société, ne saurait donc ni réveiller ni prolonger l'esprit de parti. Cette expédition avortée n'est plus qu'un grand regret.

Lorsque nous entrâmes aux relations extérieures, la légitimité allait, pour la première fois, brûler de la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon, après ces coups de l'empire qu'entendra la dernière postérité. Si elle reculait, elle était perdue ; si elle n'avait qu'un médiocre succès, elle était ridicule. Mais enjamber d'un pas les Espagnes, réussir là où Bonaparte avait échoué, triompher sur ce même sol où les armées de l'homme fatigué avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, e'était un véritable prodige. Ce prodige aurait frappé la France, comme il frappa l'Europe, si des préjugés ne nous avaient aveuglés.

Qu'on imagine Ferdinand régnant d'une manière raisonnable à Madrid, sous la verge de la France, nos frontières du midi en sûreté, l'Ibérie ne pouvant plus vomir sur nous l'Autriche et l'Angleterre ; qu'on se représente deux ou trois monarchies bourbonniennes en Amérique, faisant, à notre profit, le contre-poids de l'influence et du commerce des États-Unis et de la Grande-Bretagne ; qu'on se figure notre cabinet redevenu puissant au point d'exiger une modification dans les traités de Vienne, notre vieille frontière recouverte, reculée, étendue dans les Pays-Bas, dans nos anciens départements germaniques, et qu'on dise si, pour de tels résultats, la guerre d'Espagne ne méritait pas d'être entreprise ; qu'on dise si les injures des pamphlets, les déclamations de tribune, ne paraissent pas les préventions d'esprits ou qui n'avaient pas d'idée de la matière, ou qui craignaient une guerre heureuse, ennemis qu'ils étaient de la légitimité.

On prétend aujourd'hui que les systèmes sont épuisés, que l'on tourne sur soi en politique, que les caractères sont effacés, les esprits las ; qu'il n'y a rien à faire, rien à trouver ; qu'aucun chemin de se présente ; que l'espace est fermé : sans doute, quand on reste à la même place, c'est le même cercle de l'horizon qui pèse sur la terre. Mais avancez ; osez déchirer le voile qui vous enveloppe, et regardez, si toutefois vous n'avez peur et n'aimez mieux fermer les yeux.

La plupart des résultats dont je parle avaient été obtenus : la

France avait été sauvée de la conspiration des *carbonari* civils et militaires; Ferdinand avait été délivré, une armée formée sous la cocarde blanche, l'affaire des colonies menée si loin, que l'Espagne consentait à la soumettre à l'arbitrage de l'Europe.

Ce n'est point aux hommes des champs de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna qu'il faut vanter les rencontres du duc d'Angoulême dans la Péninsule; mais un caractère particulier distingue son expédition. Une guerre silencieuse succède aux combats tonnans de l'empire: cette guerre s'accomplit comme elle avait été commencée. Il est sans exemple qu'on ait déclaré qu'on entrerait dans un pays où la nature du terrain a rendu, depuis les Romains jusqu'à nous, les entreprises militaires d'une difficulté insurmontable; qu'on entrerait dans ce pays hérissé de forteresses et défendu par cent mille vaillans soldats, qu'on irait délivrer un roi, dût-il être enchaîné, au bout de son empire, dans une île réputée imprenable; qu'on ne poserait les armes que quand cela serait exécuté, et qu'on reviendrait alors, sans remporter autre chose que ces mêmes armes: voilà ce qui, de point en point, s'est accompli.

Combien a-t-il fallu de temps à l'achèvement de cette entreprise? Au mois d'avril 1824, les pairs et les députés retrouvèrent aux barrières du Louvre la Garde qui, passant la Bidassoa au mois d'avril 1823, alla poser des factionnaires aux portes de Ferdinand, à Séville. Ce que le roi avait dit, Dieu l'a voulu, l'armée l'a fait.

Quelle est donc cette guerre dont les résultats ont été universellement bénis (cause, passion, système, intérêt mis à part)? Rome, pendant deux jours, illumine ses ruines; la Bavière, la Saxe, le Danemark envoient leurs félicitations; Vienne, Berlin, Pétersbourg, bien qu'opposés de sentiments, applaudissent. L'Europe, quand Bonaparte revenait de ses conquêtes, lui disait-elle comme elle a dit au duc d'Angoulême, qu'il avait sauvé le monde civilisé? M. Canning et lord Liverpool louaient-ils en plein parlement les soldats de Napoléon comme ils ont loué les soldats du prince généralissime? Bonaparte a-t-il ravagé ou respecté la chaumière du pauvre? On a rencontré en Ibérie des villes brûlées, des villages détruits: qui les avait brûlés et détruits? Se jetait-on aux pieds des capitaines de l'empire, afin de les retenir au milieu des ruines

Personne ne serait assez stupide pour comparer le dauphin à Napoléon, une goutte d'eau à la mer: les maux dont Napoléon fut la cause l'ont couronné; ils ont tourné au profit de sa gloire: qu'on vive, non par ce que l'on a été, mais par ce que l'on a fait; que le

géant soit encore aperçu lorsque la fin du monde viendra, c'est son sort ; nous le reconnaissons. Néanmoins nous, homme, nous comptons les larmes pour quelque chose dans l'histoire de l'espèce humaine. Jamais conquête aussi brillante que celle de l'Espagne en 1823 a-t-elle moins coûté de pleurs ? Vous n'ôtez pas du cœur des Français ce sentiment de sûreté et d'honorable orgueil qu'ils éprouvèrent à l'issue d'une guerre victorieuse d'une anarchie voisine, vengeresse de Waterloo, et régénératrice de l'honneur de la patrie.

Il en coûte d'avouer qu'un pouvoir que l'on a détesté a remporté des avantages auxquels on n'avait pas cru : on a donc voulu ravaler le mérite d'une réussite inattendue, en disant que la campagne de 1823 n'a été qu'une excursion sans péril. On ne s'aperçoit pas que l'on se crée de la sorte une autre difficulté : on substitue à une merveille militaire une merveille diplomatique. Expliquez alors comment des populations violentes, opposées les unes aux autres, ont tout à coup perdu leur caractère, comment elles nous ont guidé de fleuve en fleuve, de défilé en défilé, de montagne en montagne, nourrissant nos soldats, les hébergeant, leur livrant les clefs des villes, les conduisant sous des arcs de triomphe jusqu'au *nec plus ultra* des terres d'Hercule : expliquez pourquoi les armées et les généraux des Cortès ont accepté notre paix après avoir croisé le fer pour l'honneur des armes. Si tout cela n'est rien, essayez l'aventure ; nous vous promettons d'applaudir de grand cœur à cette orgie de succès : sautez du haut des remparts, comme le prisonnier catholique du baron des Adrets, nous vous le donnons en dix.

Avant que nous eussions pénétré dans la Péninsule, des hommes habiles nous avaient fait toucher au doigt et à l'œil les impossibilités dont nous allions être murés et dans l'enceinte desquelles, ainsi que dans un amphithéâtre, nous serions exposés aux assauts de toutes les calamités. Maintenant ces mêmes hommes trouvent que ces impossibilités et ces calamités n'existaient pas ; que tout le monde pouvait faire ce que nous avons fait, alors qu'en surcroît de male-enchère nous avions en face Albion grondante, derrière nous l'Europe quasi ennemie. Si nos Dépêches, étendues sous nos affûts, empêchaient qu'on n'entendit nos canons rouler, pourquoi Bonaparte n'a-t-il pas imaginé ce moyen de succès ? Pourquoi vous-mêmes, dans la position où vous êtes, ne prenez-vous pas le délassement d'une promenade dans la Catalogne et les Castilles ?

Est-il vrai que toute la France ne voulût pas la guerre, que toute

l'Espagne ne voulût pas la guerre, que toute l'Angleterre ne voulût pas la guerre, que les plus grands politiques et les hommes d'expérience ne voulussent pas la guerre? quel prodige de plus! Cette guerre désastreuse et abhorrée a donc été faite avec succès par nous chétif, contre les peuples, la nature, le ciel et les dieux! Devons-nous croire à un tel ascendant de notre génie!

Faudrait-il avouer qu'au fond d'une cause appuyée sur l'ordre et la religion, il y avait une force de sympathie humaine que le siècle n'avait pas soupçonnée? Nous le confessons : nos succès ne sont pas les nôtres, ils sont l'ouvrage de la Providence; et comme nous avons la petitesse d'être chrétien, nous dirons que l'heureuse issue de la guerre d'Espagne a été un des derniers miracles du ciel en faveur des enfants de saint Louis.

A entendre la passion ou l'ignorance, les Bourbons sont les auteurs de tous nos maux, ils sont complices et fauteurs de ces traités dont, à bon droit, nous nous plaignons : c'est trop oublier les dates et les faits.

La Restauration n'exerça quelque influence dans les actes diplomatiques qu'à l'époque de la première invasion. Il est reconnu qu'on ne voulait point cette restauration, puisqu'on traitait avec Bonaparte à Châtillon; que, l'eût-il voulu, il demeurerait empereur des Français. Sur l'entêtement de son génie et faute de mieux, on prit les Bourbons qui se trouvaient là. MONSIEUR, lieutenant-général du royaume, eut alors une certaine part aux transactions du jour; on a vu, dans la vie d'Alexandre, ce que le traité de Paris, de 1814, nous avait laissé.

En 1815, il ne fut plus question des Bourbons; ils n'entrèrent en rien dans les contrats spoliateurs de la seconde invasion : ces contrats furent le résultat de la rupture du ban de l'île d'Elbe. A Vienne, les Alliés déclarèrent qu'ils ne se réunissaient que contre un seul homme; qu'ils ne prétendaient imposer ni aucune sorte de maître, ni aucune espèce de gouvernement à la France; l'Exilé de Gand était rentré dans sa cachette, comme l'Europe était sortie de sa tanière, à la seule apparition d'un Évadé. Alexandre même avait demandé au Congrès un roi autre que Louis XVIII. Si celui-ci en venant s'asseoir aux Tuileries ne se fût hâté de voler son trône, il n'aurait jamais régné. Les traités de 1815 furent abominables, précisément parce qu'on refusa d'entendre la voix paternelle de la Légimité, et c'est pour les faire brûler, ces traités, que j'avais voulu reconstruire notre puissance en Espagne.

Le seul moment où l'on retrouve l'esprit de la Restauration, est au congrès d'Aix-la-Chapelle ; les alliés étaient convenus de nous ravir nos provinces du nord et de l'est ; M. de Richelieu intervint. Le Czar, touché de notre malheur, entraîné par son équitable penchant, remit à M. le duc de Richelieu la carte de France, sur laquelle était tracée la ligne fatale. J'ai vu de mes propres yeux cette carte du Styx entre les mains de madame de Montcalm, sœur du noble négociateur.

La France occupée comme elle l'était, nos places fortes ayant garnison étrangère, pouvions-nous résister ? Une fois privés de nos départements militaires, combien de temps aurions-nous gémi sous la conquête ? Eussions-nous eu un souverain d'une famille nouvelle, un prince d'occasion, on ne l'aurait point respecté. Parmi les Alliés, les uns cédèrent à l'illusion d'une grande race, les autres crurent que, sous une puissance usée, le royaume perdrait son énergie et cesserait d'être un objet d'inquiétude : Cobbett lui-même en convient dans sa lettre. C'est donc une monstrueuse ingratitude de ne pas voir que, si nous sommes encore la vieille Gaule, nous le devons au sang que nous avons le plus maudit : ce sang qui depuis huit siècles circulait dans les veines mêmes de la France, ce sang qui l'avait faite ce qu'elle est, l'a sauvée encore. Pourquoi s'obstiner à nier éternellement les faits ? On a abusé contre nous de la victoire, comme nous en avons abusé contre l'Europe. Nos soldats étaient allés au bout du monde ; ils ont ramené sur leurs pas les soldats qui fuyaient devant eux : après action, réaction, c'est la loi. Cela ne fait rien à la gloire de Bonaparte, gloire isolée et qui reste entière ; cela ne fait rien à notre gloire nationale, toute couverte de la poussière de l'Europe dont nos drapeaux sanglants ont balayé les tours : il était inutile, dans un dépit d'ailleurs trop juste, d'aller chercher à nos maux une autre cause que la cause véritable. Loin d'être cette cause, les Bourbons de moins dans nos revers, nous étions partagés.

Appréciez maintenant les calomnies dont la Restauration a été l'objet ; qu'on interroge les archives des relations extérieures, on sera convaincu de l'indépendance du langage tenu aux puissances sous le règne de Louis XVIII et de Charles X. Nos souverains avaient le sentiment de la dignité nationale ; ils furent surtout rois à l'étranger, lequel ne voulut jamais avec franchise le rétablissement, et ne vit qu'à regret la résurrection de la monarchie aînée. Le langage diplomatique de la France à l'époque dont je traite, est, il faut le dire, particulier à l'aristocratie ; la démocratie, plei~~z~~ de larges et

fécondes vertus, est pourtant arrogante quand elle domine : d'une munificence incomparable lorsqu'il faut d'immenses dévouements, elle échoue aux détails; elle est rarement élevée, surtout dans les longs malheurs. Une partie de la haine des cours d'Angleterre et d'Autriche, contre la Légimité, vient de la fermeté du cabinet des Bourbons.

Louis XVIII n'avait jamais perdu le souvenir de la prééminence de son berceau; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession; sa hauteur croissait en raison de son abaissement; son diadème était son nom; il avait l'air de dire : « Tuez-moi, vous ne tuez pas les siècles écrits sur mon front; on ne tue pas les siècles. » Si l'on avait ratissé ses armes au Louvre, peu lui importait : n'étaient-elles pas gravées sur le globe? Avait-on envoyé des commissaires les gratter dans tous les coins de l'univers. Les avait-on effacées aux Indes, à Pondichéry; en Amérique, à Lima et à Mexico; dans l'Orient, à Antioche, à Jérusalem, à Saint-Jean d'Acre, au Caire, à Constantinople, à Rhodes, en Morée; dans l'Occident, sur les murailles de Rome, aux plafonds de Caserte et de l'Escurial, aux voûtes des salles de Ratisbonne et de Westminster, dans l'écusson de tous les rois? Les avait-on arrachées à l'aiguille de la boussole, où elles semblent annoncer le règne des lis aux diverses régions de la terre?

L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la majesté de sa race, donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination; les généraux mêmes de Bonaparte la confessaient : ils étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent, que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent Arabelle. A Paris, quand Louis XVIII accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur Suzerain. Il avait raison : en Europe, il n'est qu'une monarchie, celle de France; le destin des autres monarchies est lié au sort de celle-là. Toutes les races sont d'hier auprès de la race de Hugues Capet, et presque toutes en sont filles. Notre ancien pouvoir royal était l'ancienne royauté du monde : du bannissement des Capets datera l'ère de l'expulsion des rois.

Cette superbe du descendant de saint Louis envers les alliés plaisait à l'orgueil national : les Français jouissaient de voir des souverains qui, vaincus, avaient porté les chaînes d'un homme, porter, vainqueurs, le joug d'une race.

La foi inébranlable de Louis XVIII dans son sang, est la puissance réelle qui, lui rendit le sceptre; c'est cette foi qui, à deux reprises, fit tomber sur sa tête une couronne pour laquelle l'Europe ne croyait pas, ne prétendait pas épuiser ses populations et ses trésors. En dernier résultat, le Banni sans soldats se trouvait au bout de toutes les batailles qu'il n'avait pas livrées. Louis XVIII était la Légimité incarnée; elle a cessé d'être visible quand il a disparu.

Loin de précipiter cette Légimité, mieux avisé, on en eût étayé les ruines : à l'abri dans l'intérieur, on eût élevé le nouvel édifice, comme on bâtit un vaisseau qui doit braver l'océan sous un bassin couvert taillé dans le roc; ainsi la liberté anglaise s'est formée au sein de la loi normande. Il ne fallait pas conjurer le Fantôme monarchique, ce Centenaire du moyen âge qui, comme Dandolo, *avait les yeux en la tête beaux, et si, n'en véoit goutte*. Vieillard qui pouvait guider les jeunes croisés et qui, paré de ses cheveux blancs, imprimait encore vigoureusement sur la neige ses pas ineffaçables.

Que dans nos craintes prolongées, des préjugés et des hontes vaineuses nous aveuglent, on le conçoit; mais la distante postérité, républicaine comme elle le sera, cette postérité rassurée et juste, reconnaîtra que la Restauration a été, historiquement parlant, la plus heureuse des phases de notre cycle révolutionnaire. Les partis dont la chaleur n'est pas éteinte peuvent à présent s'écrier : « Nous fûmes libres sous l'empire, esclaves sous la monarchie de la « charte ! » Les générations futures, ne s'arrêtant pas à cette contre-vérité risible, si elle n'était un sophisme, diront que les Bourbons rappelés prévinrent le démembrement de la France, qu'ils fondèrent parmi nous le gouvernement représentatif, qu'ils firent prospérer les finances, acquittèrent des dettes qu'ils n'avaient pas contractées, et payèrent religieusement jusqu'à la pension de la sœur de Robespierre. Enfin, pour remplacer nos colonies perdues, ils nous laissèrent en Afrique une des plus riches provinces de l'empire romain.

Dans l'expédition d'Alger, on vit notre marine, ressuscitée au combat de Navarin, sortir de ces ports de France, naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de

l'homme, allaient et venaient portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le Dauphin se tenait sur le rivage où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues : lui, qui après avoir arraché son parent le roi d'Espagne aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit ?

Ils n'étaient plus ces temps où Catherine de Médicis sollicitait du Turc l'investiture de la principauté d'Alger pour Henri III, non encore roi de Pologne : Alger allait devenir notre fille et notre conquête, sans la permission de personne, sans que l'Angleterre osât nous empêcher de prendre ce *Château de l'empereur*, qui rappelait Charles-Quint et le changement de sa fortune. C'était une grande joie et un grand bonheur pour les spectateurs français assemblés, de saluer du salut de Bossuet les généreux vaisseaux prêts à rompre de leur proue la chaîne des esclaves ; victoire agrandie par ce cri de l'aigle de Meaux, lorsqu'il annonçait le succès de l'avenir au grand roi, comme pour le consoler un jour dans sa tombe de la dispersion de sa race.

« Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des
 « dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens
 « la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de
 « les vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué
 « dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait cher-
 « cher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin
 « à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont
 « tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glo-
 « rieux empire. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : *Qui est*
 « *semblable à Tyr ? Et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la*
 « *mer.* »

Paroles magnifiques, n'avez-vous pu retarder l'éroulement du trône ? Les nations marchent à leurs destinées : à l'instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s'arrêter, même dans le bonheur.

Ces vaisseaux qui apportaient la liberté aux mers de la Numidie, emportaient la Légimité ; cette flotte sous pavillon blanc, c'était la monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie ; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont

exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée : « C'est bien une œuvre de ma fortune, non pas de la « tienne, que je te vois maintenant réduit à une seule pauvre petite « nave, là où tu soulais cingler avec cinq cents voiles. »

Mais, si la Légitimité a disparu glorieusement, la personne Légitime s'est-elle retirée égale en gloire à la Légitimité? Tombé tout armé dans un fleuve après la bataille de Pescare, déjà recouvert par les flots, Sforze éleva deux fois son gantelet de fer au-dessus des vagues : est-ce le gantelet de Robert le Fort qui s'est montré à la surface de l'abîme, dans le naufrage de Rambouillet?

Durée de race si salutaire aux peuples monarchiques, ne serait-elle pas redoutable aux rois? Le pouvoir permanent les enivre; ils perdent les notions de la terre; tout ce qui n'est pas à leurs autels, prières prosternées, humbles vœux, abaissements profonds, est impiété. Leur propre malheur ne leur apprend rien; l'adversité n'est qu'une plébéienne grossière qui leur manque de respect, et les catastrophes ne sont pour eux que des insolences. Ces hommes, par le laps du temps, deviennent des *choses*; ils ont cessé d'être des *personnes*; ils ne sont plus que des monuments, des pyramides, de fameux tombeaux.

La dernière fois que je vis les proscrits de Rambouillet, c'était à Buschtirad, en Bohême. Charles X était couché; il avait la fièvre : on me fit entrer de nuit dans sa chambre : une petite lampe brûlait sur la cheminée. Je n'entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. Mon vieux roi ! votre sommeil était pénible : le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s'approcherait du lit d'une jeune fille avec moins d'amour, que je ne me sentis de respect en marchant d'un pied furtif vers votre couche solitaire. Du moins, je n'étais pas un mauvais songe comme celui qui vous réveilla pour aller voir expirer votre fils ! Je vous adressais intérieurement ces paroles que je n'aurais pu prononcer tout haut sans fondre en larmes : « Le ciel vous garde de « tout mal à venir ! Dormez en paix ces nuits avoisinant votre der- « nier sommeil ! Assez longtemps vos vigiles ont été celles de la dou- « leur. Que ce lit de l'exil perde sa dureté en attendant la visite de « Dieu ! Lui seul peut rendre légère à vos os, la terre étrangère. »

» Dans le refuge de Charles X, j'avais rencontré le frère et la sœur. Je les cherchais de la part d'une mère captive : ils avaient l'air de

deux petites gazelles caehées parmi des ruines. Pour trouver ces deux aimables enfants, le pèlerin de Terre-Sainte avait heurté avec son bâton et ses sandales poudreuses à la porte de l'étranger : Blondel, en vain, chanta au pied de la tour du due d'Autriche : il ne put rouvrir aux exilés les chemins de la patrie.

Devenu homme, Henri va se présenter seul à ses passions et à la terre : à quelle mesure de sable se mêleront les magnifiques débris de Balbek et de Palmyre ?

Plus heureux que Henri qui part du seuil de la vie, Charles a maintenant fini sa course. Point de hérauts d'armes n'ont paru à ses obsèques ; point de Grands n'ont jeté dans le caveau les marques de leurs dignités : ils en avaient fait hommage ailleurs. Rien ne repose aux côtés du prince, que son cœur et ses entrailles arrachés de son sein et de ses flanes, comme on place auprès d'une mère expirée le fruit abortif qui lui a coûté la vie. Oublié dans un cloître, le Roi très-chrétien, écénobite après trépas, entend quelque frère inconnu lui réciter les prières du bout de l'an ; unique souvenir du royal Déeédé parmi les générations vivantes. Les prières pour les morts sont une servitude d'immortalité imposée aux âmes chrétiennes dans leur fraternelle tendresse.

Mais quand un nouvel univers émerge du sein des âges, quand le passé n'est plus que de l'histoire, pourquoi ne réunirait-on pas tant d'ossements dispersés, comme on réunit des Antiques exhumés de différentes fouilles ? Au rappel de la Mort, la dépouille de Charles X rejoindrait celle de son fils et de ses frères, dans l'abbaye de Dagobert ; la colonne de bronze élèverait ses batailles et ses victoires immobiles sur le squelette à jamais fixé de Napoléon, tandis qu'apportés du pays de l'éternité, quatre mille ans, dans la forme d'une pierre, ensevelissent l'échafaud de Louis XVI sous le poids des siècles. Un jour viendra que l'obélisque du désert retrouvera sur la place des meurtres les débris, le silence et la solitude de Luxor.

Entraîné par le sujet à rappeler la fin de la Restauration, qu'on m'excuse : j'ai fini, à mon tour. Quelques mots me suffiront pour résumer ce que cette Restauration a fait en passant sur la terre, en outre des autres avantages dont j'ai parlé plus haut.

Trois choses demeurent acquises à la Légimité restaurée : elle est entrée dans Cadix ; elle a donné à Navarin l'indépendance à la Grèce ; elle a affranchi la chrétienté en s'emparant d'Alger ; entreprises dans lesquelles avaient failli Bonaparte, la Russie, Charles-

Quint et l'Europe. Montrez-moi un pouvoir de quelques jours (et un pouvoir si disputé), lequel ait accompli de telles choses.

Prométhée sur son rocher, Napoléon a jugé avec équité l'administration des princes, ses successeurs d'un moment, lorsqu'il a dit : « Si le duc de Richelieu, dont l'ambition fut de délivrer son « pays des baïonnettes étrangères ; si Chateaubriand, qui venait de « rendre à Gand d'éminents services, avaient eu la direction des « affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux « grandes crises nationales ¹. »

En citant ailleurs ces paroles, j'avais ajouté : « Pourquoi n'a-
« vouerais-je pas qu'elles *chatouillent de mon cœur l'orgueilleuse fai-
« blesse?* » Bien des petits hommes à qui j'ai rendu de grands services ne m'ont pas si favorablement jugé que le Poète des batailles, captif de l'océan et de la terreur du monde.

XXVII

Appel des personnages de Vérone et de la guerre d'Espagne.

Prêt à poser la plume, je jette un regard en arrière ; je cherche les hommes dont je viens de parler. Déjà, traversant Vérone en 1833, cette ville si animée par la présence des souverains de l'Europe en 1822, était retournée au silence. Le congrès était aussi passé dans ses rues solitaires, que la cour des Scaligieri et le sénat des Romains. Les Arènes, dont les gradins s'étaient offerts à mes regards chargés de cent mille spectateurs, béaient désertes ; les édifices que j'avais admirés sous l'illumination brodée à leur architecture, s'enveloppaient, gris et nus, dans une atmosphère de pluie.

Combien s'agitaient d'ambitions parmi les acteurs de Vérone, parmi ceux qui les dirigeaient ou leur tenaient de près ou de loin ! Que d'avenirs rêvés ! que de destinées de peuples examinées, discutées, pesées ! Faisons l'appel de ces Poursuivants de songes ; ouvrons le livre du jour de colère, *liber scriptus proferetur*.

Monarques ! Princes ! Ministres ! voici votre ambassadeur, voici votre collègue revenu à son poste : où êtes-vous ? répondez.

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon*, par M. de Montholon, t. IV, p. 248.

L'empereur de Russie, Alexandre?	Mort.
L'empereur d'Autriche, François?	Mort.
Le roi de France, Louis XVIII?	Mort.
Le roi de France, Charles X?	Mort.
Le roi d'Angleterre, Georges IV?	Mort.
Le roi de Naples, Ferdinand I ^{er} ?	Mort.
Le duc de Toscane?	Mort.
Le pape Pie VII?	Mort.
Le roi de Sardaigne, Charles-Félix?	Mort.
Le duc de Montmorency, ministre des affaires étrangères de France?	Mort.
M. Canning, ministre des affaires étrangères d'Angleterre?	Mort.
M. de Bernstorff, ministre des affaires étrangères en Prusse?	Mort.
M. Gentz, de la chancellerie d'Autriche?	Mort.
Le cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Sa Sainteté?	Mort.
M. de Serre, mon collègue au congrès?	Mort.
M. de la Maisonfort, ministre à Florence?	Mort.
M. d'Aspremont, mon secrétaire d'ambassade?	Mort.
Le comte de Nieperg, mari de la veuve de Napoléon?	Mort.
La comtesse Tolstoy?	Morte.
Son grand et jeune fils?	Mort.
Mon hôte du palais Lorenzi?	Mort.

Combien manque-t-il encore de personnages parmi ceux que l'on a comptés pendant la guerre d'Espagne? Ferdinand VII n'est plus, Mina n'est plus, sans parler du premier de tous à mes yeux, de Carrel, échappé des champs de la Catalogne et tombé à Vineennes. Carrel, je vous félicite d'avoir d'un seul pas achevé le voyage, dont le trajet prolongé devient si fatigant et si désert. J'envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César, à Brindes, du haut des rochers du rivage, je jette ma vue sur la grande mer ; je regarde vers l'Épire, dans l'attente de voir revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions, pour m'enlever à mon tour.

Si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du Congrès se sont fait inscrire à l'Obituaire ; si des peuples et des dynasties royales ont péri ; si la Pologne a succombé ; si l'Espagne est de nouveau anéantie ; si je suis allé à Prague, m'enquérant des restes fugitifs de la grande Race dont j'étais le représentant à Vérone, qu'est-ce donc que les choses de la terre ! Prestige du génie ! personne ne se

souvient des discours que nous tenions autour de la table du prince de Metternich : aucun voyageur n'entendra jamais chanter l'alouette dans les champs de Véronc, sans se rappeler Shakespeare. Chacun de nous, en fouillant à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d'autres sentiments éteints, d'autres chimères sans vie, qu'inutilement il allaita, comme celles d'*Herculanum*, à la mamelle de l'Espérance.

XXVIII

Fin.

La fortune, écartant l'homme de vertu auquel était réservé un œuvre plus saint, me choisit pour me charger de la puissante aventure qui, sous la Restauration, aurait pu renouveler la face du monde : elle me transforma en homme politique. A la table de jeu où elle m'assit, elle plaça devant moi comme adversaires, une France ennemie des Bourbons et les deux grands ministres du temps, le prince de Metternich et M. Canning : elle me fit gagner contre eux la partie.

Les transactions de la guerre d'Espagne me resteront. Cette grande tache de faits répandue sur le tissu des rêves de ma vie ne s'effacera point, parce qu'elle est une ombre projetée de l'histoire. Pauvre et riche, puissant et faible, heureux et misérable, homme d'action, homme de pensée, j'ai mis ma main dans le siècle, mon intelligence au désert.

Du fond de ce désert, étudiant l'action composée de l'humaine nature, j'ai appris qu'il y a deux Nécessités : l'une vient de la *matière*, c'est la fatalité ; l'autre vient de l'*esprit*, c'est la providence. Pour l'homme de courage, céder à la Nécessité, c'est force ; il a senti que cette nécessité était absolue ; pour l'homme timide, se soumettre à la Nécessité, c'est faiblesse ; il a cru cette nécessité entière. La résignation du Pusillanime est une excuse qu'il se ménage, une manière de se débarrasser des exigences du présent et des soucis de l'avenir : la Poltronnerie se coiffe d'un froc pour se dispenser de prendre un casque et de demander raison à la destinée.

Grâce à Dieu, chrétien sans peur, je n'en suis pas là ; mais tant de choses et tant d'hommes ont passé devant moi ; j'ai tant vu faire d'inutiles efforts pour arrêter un monde qui se retire, que je me suis demandé s'il était possible de changer les conseils de la Providence. Ces temps d'arrêt, pendant lesquels les peuples haletants se reposent, ne peuvent être pris pour des pas en arrière que par des esprits superficiels, des désirs aveugles et des positions faites. Royauté et aristocratie sont deux choses qui survivent ; elles ne vivent pas : l'idée démocratique creuse, l'égalité croît, le Mineur est sous les trônes : quand la galcrie souterraine sera finie, la fougasse chargée, l'étincelle mise à la poudre, les remparts voleront en l'air, et les peuples entreront par les brèches des murs écroulés. On ne se défend point de l'invasion des années avec des souvenirs : Sabinus vainement entassa les statues des ancêtres sur le seuil des portes du Capitole pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer la torche à la main ; les Aigles mêmes qui soutenaient les voûtes, s'embrasèrent et mirent le feu à l'édifice, leur nid paternel.

Au-dessus des fluctuations terrestres, il est une loi constante, irrésistible, établie de Dieu, solitaire comme lui ; elle emporte nos révolutions bornées en accomplissant une Révolution immense, de même que le mouvement général de l'Univers domine les mouvements particuliers des sphères : les Sociétés meurent comme les Individus. Dorénavant indépendant de ces sociétés transitoires et variables, je ne reconnais plus que l'autorité mystérieusement souveraine, attachée par le Christ aux branches de la croix avec la liberté première. Mieux vaut relever du ciel que des hommes : la Religion est le seul pouvoir devant lequel on peut se courber sans s'avilir.

NOTE

A la page 412 de ce volume, on lit : « Une chose est consolante pour nous : les hommes qui nous avaient été d'abord les plus adverses sont devenus nos amis ; témoin MM. Béranger, Benjamin-Constant et Carrel. En preuve de cette assertion nous donnerons, à la fin de cet ouvrage, des lettres de ces illustres contemporains, c'est un présent que nous faisons à leur patrie. »

Le voici, ee présent :

Des trois hommes qui m'ont éerit les lettres suivantes, deux ne sont déjà plus. Au milieu de mes regrets, je ne puis me défendre d'une certaine satisfaction d'honnête homme, quand je vois mes principales opinions religieuses et politiques approuvées par des esprits éminents et divers.

J'ai aecompagné M. Carrel au lieu de son repos ; je suis retourné depuis au cimetiére de Saint-Mandé, solitaire asile où nul autre homme que moi n'était debout. Beaueoup de personnages qui se croyaient puissants ont défilé devant moi ; je n'ai pas daigné ôter mon chapeau à leurs eendres : une easaque brochée d'or ne vaut pas le moreeau de flanelle que la balle a enfonecé dans le ventre de Carrel.

M. de Béranger nous reste : puisqu'il est pourvu d'un des grands offiees de la Renommée, il appartient à tous ; ee qu'il éerit tombe dans le domaine public ; il me pardonnera donc d'avoir fait eonnaître sa lettre, aussi spirituelle qu'admirable (ma foi eatholique mise à part) ; elle prouve que, ehez lui, le grand poëte n'ôte rien à l'homme de raison et au grand écrivain.

M. BENJAMIN DE CONSTANT A M. DE CHATEAUBRIAND.

Paris, ce 31 mai 1824.

Monsieur le vicomte,

Je remercie Votre Excellence de vouloir bien, quand elle le pourra, eonsaerer quelques instants à la lecture d'un livre, dont, j'ose l'espérer, malgré des différences d'opinion, quelques détails pourront lui plaire. Elle doit, ee me semble, en aimer une des idées dominantes ; c'est que, sans le sentiment religieux, aueune liberté n'est possible, et que ee sentiment seul peut tirer l'espèce humaine de l'état d'abaissement dans lequel tant de eauses eoneourent à la plonger.

Vous avez le mérite d'avoir le premier parlé cette langue, lorsque toutes les idées élevées étaient frappées de défaveur, et si j'obtiens quelque attention du public, jele devrai aux émotions que le *Génie du Christianisme* a fait naître, et qui se sont prolongées paree que la

puissance du talent imprime des traces ineffaçables. Quelle que soit la croyance positive, tous les hommes, dont l'âme a quelque valeur, doivent se réunir pour faire triompher les sentiments qui nous rappellent au ciel, sur ceux qui nous courbent vers la terre.

Votre Excellence trouvera dans mon livre un hommage bien sincère à la supériorité de son talent et au courage avec lequel elle est descendue dans la lice, forte de ses propres forces, tandis que ceux-là qui s'y montrent aujourd'hui y arrivent avec l'autorité pour appui, et menacent souvent de prendre la persécution pour auxiliaire.

Si, à cet hommage, j'ai osé joindre de légères critiques, mon tribut d'éloges ne vous en paraîtra que plus impartial, lors même que mes critiques seraient mal fondées. Cependant, si le livre n'eût pas été imprimé depuis trois mois, cette impartialité me serait devenue impossible. Car je me ferai toujours une grande joie de professer, envers Votre Excellence, ma reconnaissance personnelle, dans deux occasions importantes, et d'en joindre l'expression à celle des sentiments que je lui ai voués.

BENJAMIN CONSTANT.

M. DE BÉRANGER A M. DE CHATEAUBRIAND.

Passy, 19 août 1832.

Monsieur,

Huit jours passés dans une campagne, à quelques lieues de Paris, m'ont privé du plaisir de recevoir votre lettre à sa date et d'y répondre sur-le-champ.

Quoi ! vous partez sans me donner l'espoir de vous revoir bientôt ! C'est accroître le regret que j'ai éprouvé, Monsieur, de ne vous avoir pas trouvé chez vous, lorsque les journaux m'ont appris que vous alliez faire une nouvelle absence. Je ne considérais ce voyage que comme un besoin de santé et de repos moral, après des jours d'ennuis et de tracasseries. Mais vous ne me parlez pas de retour, et je m'en afflige vivement. Faut-il que le sort nous ait fait naître dans des camps opposés ! Sans cela, peut-être vous aurais-je été bon à quelque chose. Oui, j'aurais pu vous être utile. Ne cherchez pas dans ces paroles une prétention ridicule. Elles me sont inspirées par une

vive et franche affection, déjà bien ancienne. J'ai en moi quelque chose qui vaut mieux qu'on ne saurait croire : c'est un instinct assez juste du caractère et des sentiments des autres, ce qui, en rendant ma raison fort tolérante, la met à leur service, et cela presque à leur insu.

Lié plus intimement, Monsieur, j'ose croire que j'aurais pu verser quelques consolations dans votre âme de grand poète, et vous aider à voir dans l'avenir autre chose que ce que vous semblez y démêler. Cet avenir, vous y aurez une si belle place, qu'il y a ingratitude à vous à douter de sa grandeur. Oui, Monsieur, la société subit une transformation ; oui, elle accomplit la grande pensée chrétienne de l'égalité. Cette pensée chrétienne, que vous avez remise en honneur parmi nous, en l'ornant de toutes les richesses du génie, s'empare du monde, élaborée comme elle l'est, depuis près d'un demi-siècle, par notre chère et belle France. Beaucoup d'hommes des anciens jours le nient, parce qu'elle s'est dépouillée d'une partie de ses voiles religieux. Mais elle est claire et distincte pour ceux qui, comme moi, n'ont jamais vu dans le christianisme qu'une grande forme sociale qui, à sa naissance, a eu besoin de la sanction divine. Mon Dieu est bien au-dessus de ces changements humains ; mais il n'en est pas moins présent au grand drame où nous avons tous une part plus ou moins active, et c'est sa présence qui me donne de la résignation. Mon rôle de comparse ou de niais s'est agrandi. Vous, Monsieur, à qui ce Dieu a donné à remplir un rôle principal, n'y puisez-vous pas de la force pour le conduire jusqu'au bout ? Vous avez conservé bien plus de jeunesse qu'on n'en a ordinairement à notre âge. Votre esprit est si plein de verdure qu'il semble que vous n'ayez reçu ce privilège que pour nous éclairer dans les routes nouvelles où voilà le monde lancé. On chante toujours sur des tombeaux, grâce à ce temps maudit qui va fauchant sans fin et partout ; mais on n'a pas souvent l'avantage de chanter auprès d'un berceau qui contienne des destinées futures aussi grandes, ni peut-être aussi prochaines. Toutefois, il y a longtemps que je me dis comme vous, que ceux qui naissent aux époques de transition sont bousculés, renversés, écrasés dans la lutte des générations qui s'entre-choquent. C'est sur nos cadavres que doivent passer les combattants qui nous suivent. Nous comblerons le fossé qu'il leur faudra franchir pour prendre d'assaut la place où tous nos efforts n'aurent pu que faire brèche. Mais espérons qu'une fois *ville gagnée*, les vainqueurs viendront relever les morts pour leur faire un bel enterrement, enseignes

déployées et à grand bruit de fanfares. Et qui sait enfin si Dieu lui-même ne distribue pas des croix d'honneur aux braves restés sur le champ de bataille. Ah ! pour celles-là, Messieurs de la police n'en tâteront pas.

Peut-être me direz-vous, Monsieur : Mais, dans un tel conflit, qui peut être sûr d'avoir été utile ? Je vous répondrai que j'ai peine à croire qu'un homme de génie, même méconnu, n'ait pas toujours un peu la conscience de sa valeur. Avec bien plus de raison doit-il avoir cette certitude, celui que les nations ont placé si haut dans leur estime et dans leur admiration. Chaque homme de talent se fait son effigie, en marbre ou en bronze ; seulement les plus timides se contentent d'un buste, les autres vont à la statue. Tout revenu que vous êtes des vanités de ce monde, la voix de vos contemporains vous aura forcé de faire la vôtre colossale. Eh bien ! quand au milieu de la foule, dont la marche paraît souvent inexplicable et étourdissante, vous éprouvez des moments de dégoût et d'abattement, convenez-en, Monsieur, vous jetez un regard sur cette glorieuse figure, et, vous appuyant sur elle, vous laissez avec plus de résignation le temps et la multitude passer au milieu du bruit et de la poussière.

Quand je vous sais des motifs d'affliction, je me plais à vous voir ainsi, et, par un retour sur moi-même, je suis tout fier alors de penser que vous m'avez permis d'écrire, à la pointe du couteau, mon nom sur le piédestal de cette statue.

A propos de cela, savez-vous, Monsieur, que j'ai une véritable crainte ? Je vais, comme je vous l'ai dit, publier dans quelques mois mon dernier recueil de chansons. Vous pensez bien que celle dont votre nom a fait le succès y figurera. Mais j'ai peur que vous ne vous y trouviez en bien mauvaise compagnie. Le goût que j'ai pour la poésie populaire me souffle souvent d'étranges choses. Mon antipathie pour le solennel affecté, si opposé au génie de notre langue, fait toujours, dans mes chants, suivre les tons graves de quelques notes burlesquement accentuées. Quoique, habituellement, ces disparates ne soient pas sans but, je conçois que vous autres gens d'en haut y trouviez à redire. Que faire à cela ? J'ai voulu essayer de transporter la poésie dans les carrefours, et j'ai été conduit à la chercher jusque dans le ruisseau : qui dit chansonnier, dit chiffonnier. Doit-on être surpris que ma pauvre muse n'ait pas toujours une tunique bien propre ? Le moraliste des rues doit attraper plus d'une éclaboussure. Au reste, si vous me lisez, pensez un peu à Aristophane, mais n'y pensez pas trop.

C'est le cas de répéter ce que je disais plus haut, mais dans un autre sens: lié plus intimement avec vous, Monsieur, je me serais sans doute amendé, et de plus nobles inspirations me seraient venues auprès de votre muse héroïque et pieuse, et nous voilà encore une fois loin l'un de l'autre ! Ah ! pour Dieu, revenez dans votre patrie, vous ne pouvez vivre heureux loin d'elle. Goutte de sang français, où allez-vous vous extravaser ? Quoi, vous pourriez longtemps rester loin de Paris ; loin de ce cœur si chaud, dont les rapides pulsations donnent tant à penser et à sentir ? Non, vous nous reviendrez bientôt, j'en ai l'espérance, pour vivre encore ici de littérature et de gloire, entouré de nombreux amis, car vous devez en avoir beaucoup qui, comme moi sans doute, se plaignent de votre nouvelle absence.

En attendant votre retour, Monsieur, et sans redouter des réponses aussi longues que celle-ci, ayez la bonté de me donner de vos nouvelles. Les journaux m'en apprendront sans doute ; mais vous devez juger du prix que j'attache à vos lettres. Quand vous me donnez une marque de souvenir, il me semble que j'entends la postérité prononcer mon nom.

Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement et de ma respectueuse amitié.

Votre très-humble serviteur,

BÉRANGER.

M. CARREL A M. LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.

Puteaux, près Neuilly, le 4 octobre 1834.

Monsieur,

Votre lettre du 31 août ne m'est remise qu'à mon arrivée à Paris. J'irais vous en remercier d'abord si je n'étais forcé de consacrer à quelques préparatifs d'entrée en prison le peu de temps qui pourra m'être laissé par la police informée de mon retour. Oui, Monsieur, me voici condamné à six mois de prison par la magistrature pour un délit imaginaire et en vertu d'une législation également imaginaire, parce que le jury m'a sciemment renvoyé impuni sur l'ac-

cusation la plus fondée et après une défense qui, loin d'atténuer mon crime de vérité, avait aggravé ce crime en l'érigéant en droit acquis pour toute la presse de l'opposition. Je suis heureux que les difficultés d'une thèse, si hardie par le temps qui court, vous aient paru à peu près surmontées par la défense que vous avez lue et dans laquelle il m'a été si avantageux de pouvoir invoquer l'autorité du livre dans lequel vous instruisiez, il y a dix-huit ans, votre propre parti des principes de la responsabilité constitutionnelle.

Je me demande souvent avec tristesse à quoi auront servi des écrits tels que les vôtres, Monsieur, tels que ceux des hommes les plus éminents de l'opinion à laquelle j'appartiens moi-même, si, de cet accord des plus hautes intelligences du pays dans la constante défense du droit de discussion, il n'était pas résulté enfin, pour la masse des esprits en France, un parti désormais pris de vouloir sous tous les régimes, d'exiger de tous les systèmes victorieux, quels qu'ils soient, la liberté de penser, de parler, d'écrire comme condition première de toute autorité légitimement exercée. N'est-il pas vrai, Monsieur, que lorsque vous demandiez sous le dernier gouvernement la plus entière liberté de discussion, ce n'était pas pour le service momentané que vos amis politiques en pouvaient tirer dans l'opposition contre des adversaires devenus maîtres du pouvoir? Quelques-uns se servaient ainsi de la presse, qui l'ont bien prouvé depuis; mais vous, vous demandiez la liberté de discussion, comme le bien commun, l'arme et la protection générale de toutes les idées vieilles ou jeunes; c'est là ce qui vous a mérité, Monsieur, la reconnaissance et les respects des opinions auxquelles la révolution de juillet a ouvert une lice nouvelle. C'est pour cela que notre œuvre se rattache à la vôtre, et lorsque nous citons vos écrits, c'est moins comme admirateurs du talent incomparable qui les a produits, que comme aspirant à continuer de loin la même tâche, jeunes soldats d'une cause dont vous êtes le vétéran le plus glorieux.

Ce que vous avez voulu depuis trente ans, Monsieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me nommer après vous, c'est d'assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile, et il n'y a que la discussion qui puisse détrôner la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées, à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisements de l'égoïsme et de la cupi-

dité? Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent pour les blessés et les survivants? Comme vous le dites douloureusement, Monsieur, il semble que bien des enseignements aient été perdus, et qu'on ne sache plus en France ce qu'il en coûte de se réfugier sous un despotisme qui promet silence et repos. Il n'en faut pas moins continuer de parler, d'écrire, d'imprimer; il sort quelquefois des ressources bien imprévues de la constance. Aussi, de tant de beaux exemples que vous avez donnés, Monsieur, celui que j'ai le plus constamment sous les yeux est compris dans un mot : Persévérer.

Agrécz, Monsieur, les sentiments d'inaltérable affection avec lesquels je suis heureux de me dire

Votre plus dévoué serviteur,

A. CAPREL.

FIN.

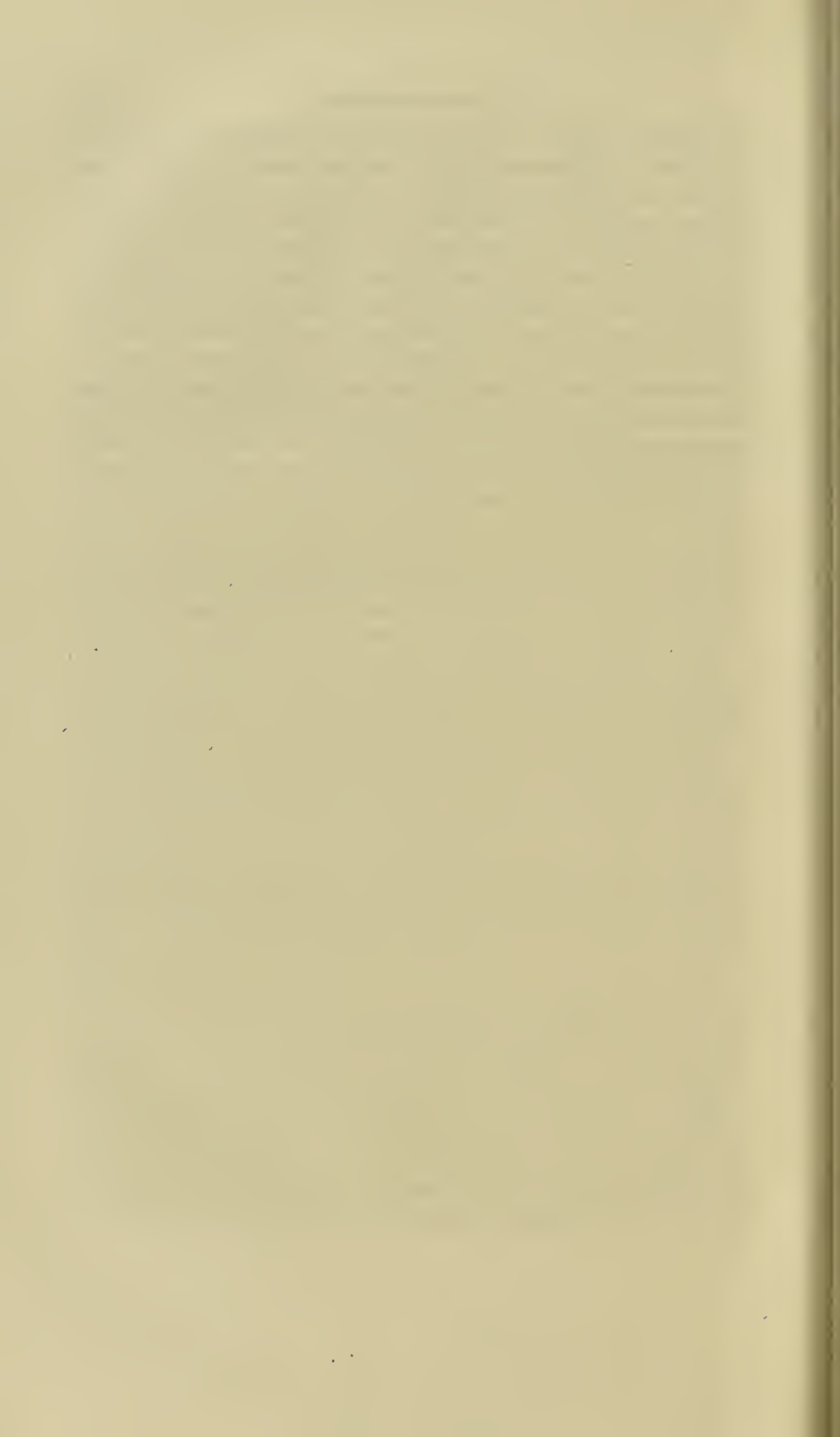


TABLE DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT.....	3
CONGRÈS DE VÉRONE. — Préliminaires.....	5
I. L'ESPAGNE. — Traité entre Bonaparte et Charles IV. — Godoi. — Les princes à Bayonne. — Murat à Madrid. — Son portrait. — Insurrection. — Murat et Joseph changent de couronne.....	5
II. Caractère des Espagnols.....	9
III. Anciennes lois politiques de l'Espagne.....	12
IV. La régence constitutionnelle convoque les Cortès générales à Cadix. Cortès de Cadix. — Constitution : ses défauts ; elle mécontente tous les partis.....	14
V. Bonaparte rend la liberté à Ferdinand. — Décret de Valence. — Les Cortès constituantes sont chassées. — Ferdinand manque de parole. — Exécutions. — L'armée de l'île de Léon s'insurge. — Riego. — Insurrection à Madrid. — Décret de Ferdinand qui rétablit la constitution de Cadix.....	16
VI. Première session des Cortès. — Deux principes de révolution. — Riego. — La Tragala.....	19
VII. L'Escorial. — Victor Saez. — Procession révolutionnaire sous les fenêtres de Ferdinand à Madrid. — Les <i>Comuneros</i> propagan- distes. — La constitution de Cadix à Naples.....	21
VIII. Seconde session des Cortès. — Insurrection du Piémont et du Por- tugal. — Mouvements à Grenoble et à Lyon. — Réfugiés en Espagne. — Régime de terreur. — Venuenza jugé et exécuté par le peuple. — Morillo arrive de l'Amérique. — Fin de la seconde session des Cortès.....	23
IX. Lois des <i>Comuneros</i> . — Fontana de Oro. — Prisonniers dans les couvents. — Riego se lie avec Cugnet. — Soulèvement à Madrid.	25
X. Session extraordinaire. — La fièvre jaune. — Les <i>Descamisados</i> . — Société des amis de la constitution.....	27
XI. Martinez de la Rosa, ministre des affaires étrangères. — <i>Serviles</i> - royalistes. — Le trappiste : son portrait. — La Saint-Ferdinand à Aranjuez. — Don Carlos menacé. — Landaburu. — Troubles. — La garde royale en vient aux mains avec la ligne et la milice : elle est vaincue. — L'Espagne plagiaire de la république et de l'empire. — Martinez de la Rosa refuse de rester au ministère. — Triomphe des royalistes en Navarre. — Émigrations. — L'au-	

teur quitte Londres pour le congrès de Vérone.....	29
XII. Congrès de Vérone. — Personnages. — Partie familière du congrès.....	35
XIII. Ni les alliés ni M. de Villèle n'ont voulu la guerre d'Espagne. — Ce qu'on a dit sur l'origine de la guerre d'Espagne en 1823 est une méprise. — Cinq affaires principales traitées au congrès.....	38
XIV. M. le prince de Metternich. — Séances du congrès. — Deux mémoires du duc de Wellington, l'un relatif à la traite des nègres, l'autre contre les pirateries dans les mers de l'Amérique. — Trois prétentions exorbitantes renfermées dans le premier mémoire..	40
XV. Mon mémoire sur la traite des nègres.....	42
XVI. Memorandum de M. le duc de Wellington sur les pirateries à propos des colonies espagnoles.....	47
XVII. Ma note verbale.....	48
XVIII. Affaires de l'Orient, de l'Italie et de la Grèce. — Instructions de M. de Villèle. — Supplique de la régence d'Urgel.....	49
XIX. Guerre d'Espagne prévue dès l'époque de notre ambassade de Londres. — Notre horreur des traités de Vienne.....	51
XX. Instructions de M. de Villèle.....	53
XXI. Communications verbales de M. le vicomte de Montmorency.....	54
XXII. Examen des trois cas de guerre exposés par M. le vicomte de Montmorency. — Le congrès n'a pas poussé la France à la guerre; la Prusse et surtout l'Autriche y étaient fort opposés. — Réflexions sur les notes de M. le ministre des affaires étrangères. — Noble conduite de ce ministre. — M. Gentz.....	57
XXIII. L'empereur de Russie. — Le duc de Wellington. — Le prince de Metternich. — Le comte de Bernstorff. — Le comte Pozzo. — Réponses de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie aux notes verbales de M. le vicomte de Montmorency. — Appui que nous donne contre l'Angleterre la note de la Russie.....	59
XXIV. Le duc de Wellington refuse de signer les procès-verbaux du 20 octobre et du 17 novembre. — Sa note. — Observations sur cette note. — Mort de M. Canning. — Sa lettre.....	62
XXV. A quoi se réduit l'intervention du congrès de Vérone? à trois dépêches insignifiantes. — Dépêche de la Prusse.....	66
XXVI. Dépêche de la Russie.....	67
XXVII. Dépêche de l'Autriche.....	68
XXVIII. Réflexions sur les trois dépêches précédentes. — Quand la France devait-elle retirer son ambassadeur.....	71
XXIX. Notre correspondance avec M. de Villèle. — Lettres.....	72
XXX. M. Ouvrard. — Lettre du vicomte de Montmorency. — Nos rapports personnels avec l'empereur de Russie vont commencer....	92
XXXI. Alexandre. — Abrégé de sa vie.....	93
XXXII. Changement de dispositions. — Reprise de la narration. — Alexandre:	

conversation avec lui.....	110
XXXIII. M. de Metternich s'ouvre à nous sur la crainte que lui inspirait la guerre d'Espagne. — Dernière conversation avec l'empereur de Russie.....	113
XXXIV. Entretien avec le prince de Metternich. — Billet de l'archichancelier d'Autriche. — Lettre à M. de Montmorency. — Nous quittons Vérone.....	116
GUERRE D'ESPAGNE DE 1823.....	121
XXXV. Guerre d'Espagne de 1823. — M. de Montmorency donne sa démission. — Nous sommes nommé ministre des affaires étrangères.	121
XXXVI. Louis XVIII. — Son peu de penchant pour nous.....	126
XXXVII. Histoire des sociétés secrètes en France. — Proclamation de l'armée des hommes libres. — Tous les partis ont eu des hommes sur le sol étranger.....	127
XXXVIII. Questions confondues. — Objections contre la guerre d'Espagne. — Réponse. — État de la Péninsule au moment du passage de la Bidassoa.....	138
XXXIX. Rappel de M. le comte de La Garde. — Ministère et journaux espagnols.....	141
XL. Journaux anglais. — Division du récit.....	143
XLI. Combats de tribune. — Tribune française. — Ouverture de la session de 1823.....	144
XLII. Chambre des pairs.....	146
XLIII. Chambre des députés.....	148
XLIV. Crédits extraordinaires.....	154
XLV. M. Bignon. — Discours du ministre des affaires étrangères. — Exclusion de M. Manuel.....	159
XLVI. Tribune anglaise. — Discussion dans la chambre des communes. — M. Peel et M. Brougham.....	163
XLVII. Suite. — Ce que répondent à M. Brougham le <i>Courrier</i> et M. Canning.....	164
XLVIII. Lady Jersey. — Dîner à Londres en 1822 avec M. Brougham. — Nous répondons à la chambre des pairs à nos adversaires anglais. — Lord Brougham vient nous voir à Paris.....	166
XLIX. Lettre de Cobbett.....	169
L. Travaux diplomatiques.....	184
LI. Qu'il faut distinguer les idées révolutionnaires du <i>temps</i> des idées révolutionnaires des <i>hommes</i> . — Que l'Espagne est l'alliée obligée de la France. — Pourquoi?.....	185
LII. Traités de Vienne. — Passage du <i>Mémoire sur les affaires d'Orient</i> . — Cabinet de Louis XVIII.....	189
LIII. Deux machines politiques à créer. — Jalousies de toutes parts. — Prétention de Naples. — La Russie. — Ordonnance d'Andujar. — M. le duc d'Angoulême.....	193

LIV. Conférences. — Ministres dans un gouvernement représentatif....	201
LV. Espagnols réfugiés.....	204
LVI. Embarras intérieurs.....	206
LVII. Lettres diplomatiques. — Correspondance.....	213
NÉGOCIATIONS. — COLONIES ESPAGNOLES.....	359
I. Expédition militaire.....	359
II. Joie. — Diverses aptitudes des hommes. — Comment nous sommes reçu à la cour.....	362
III. Lettre de Louis XVIII à Ferdinand. — Explications sur cette lettre.....	364
IV. Ordres des souverains. — Lettre de Henri IV.....	367
V. Ma chute. — Les cordons.....	378
VI. Je veux rendre le portefeuille à M. le duc de Montmorency, et me résous à demeurer. — Pourquoi.....	380
VII. Frais de la guerre. — Ce qu'ont coûté à Louis XIV et aux Anglais leurs expéditions successives dans la Péninsule. — Le problème de l'ordre social ne se résout point par des chiffres.....	382
VIII. Ferdinand. — Le règne des <i>Camarillas</i> succède à celui des Cortès. — Colonies espagnoles. — La forme monarchique plus conve- nable à ces colonies que la forme républicaine. — J'en expose les raisons.....	384
IX. Suite des objections. — L'expédition d'Espagne n'a point précipité les colonies espagnoles dans les bras de l'Angleterre. — Preuves par les dates et les faits. — M. Canning. — Son discours.....	387
X. Difficultés existantes, <i>à priori</i> , pour reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles. — Erreurs où tombent les esprits qui ne sont pas initiés aux secrets des négociations.....	391
XI. Opposition des puissances continentales. — Opposition de l'Angle- terre. — Instructions secrètes données aux consuls anglais. — Notre projet d'occuper Cadix pour forcer l'Angleterre à un arran- gement général. — L'Angleterre a agi trop vite.....	393
XII. Opposition de l'Espagne. — Nous obtenons deux décrets fameux : l'un pour une demande en médiation, l'autre pour la liberté du commerce au Nouveau-Monde. — Où devaient conduire ces dé- crets.....	395
XIII. Suite de l'opposition d'Espagne. — Nous conseillons des emprunts espagnols pour compenser les emprunts des colonies en Angle- terre. — A quelles sommes montaient ces derniers emprunts....	396
XIV. Opposition des colonies espagnoles. — Notre plan généralement adopté, même par l'Angleterre. — Congrès pour une médiation à tenir dans une ville neutre d'Allemagne. — Quelle a été notre politique.....	398
XV. Quelques affaires d'un ordre secondaire. — Amnistie. — Traité d'occupation. — M. de Caraman. — Le maréchal de Bellune. —	

M. de Polignac. — M. le baron de Damas. — Mort de Pie VII. — Conclave. — M. l'abbé, duc de Rohan. — M. de la Fare, arche- vêque de Sens. — M. le cardinal de Clermont-Tonnerre.....	400
XVI. SUITE DE LA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.....	403
XVII. Quelques mots sur cette correspondance.....	460
XVIII. Septennalité. — Bruits divers. — Mon caractère.....	462
XIX. Conversion de la rente. — Mon opinion et ma résolution. — Inha- bileté. — Hommes des pouvoirs. — M. de Corbière.....	464
XX. La conversion de la rente rejetée à la Chambre des pairs. — M. le comte Mollien, M. le comte Roy, M. le duc de Crillon, M. l'Arche- vêque de Paris. — Je vote en faveur de la loi. — La septennalité à la Chambre électorale; M. de Corbière ne me laisse pas parler...	466
XXI. Pentecôte. — Je suis chassé.....	468
XXII. L'opposition me suit.....	471
XXIII. Derniers billets diplomatiques.....	473
XXIV. Examen d'un reproche.....	477
XXV. Madame la Dauphine.....	484
XXVI. Dernier coup d'œil sur la guerre d'Espagne. — La Restauration. — Charles X. — Henri et Louise. — Résumé.....	486
XXVII. Appel des personnages de Vérone et de la guerre d'Espagne.....	497
XXVIII. Fin.....	499
NOTE.....	500

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

